Recherches psychologiques sur la cause des phénomènes extraordinaires observés chez les modernes voyans, improprement dits somnambules magnétiques, ou correspondance sur le magnétisme vital, entre un solitaire / [i.e. G.P. Billot] et M. Deleuze.

Contributors

Billot, Guillaume Pascal, 1768-
Deleuze, J. P. F. 1753-1835.

Publication/Creation

Paris : Albanel & Martin, 1839.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/kpjp3mfg

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

wellcome collection

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

Unable to display this page

Dupont del. & sculp.

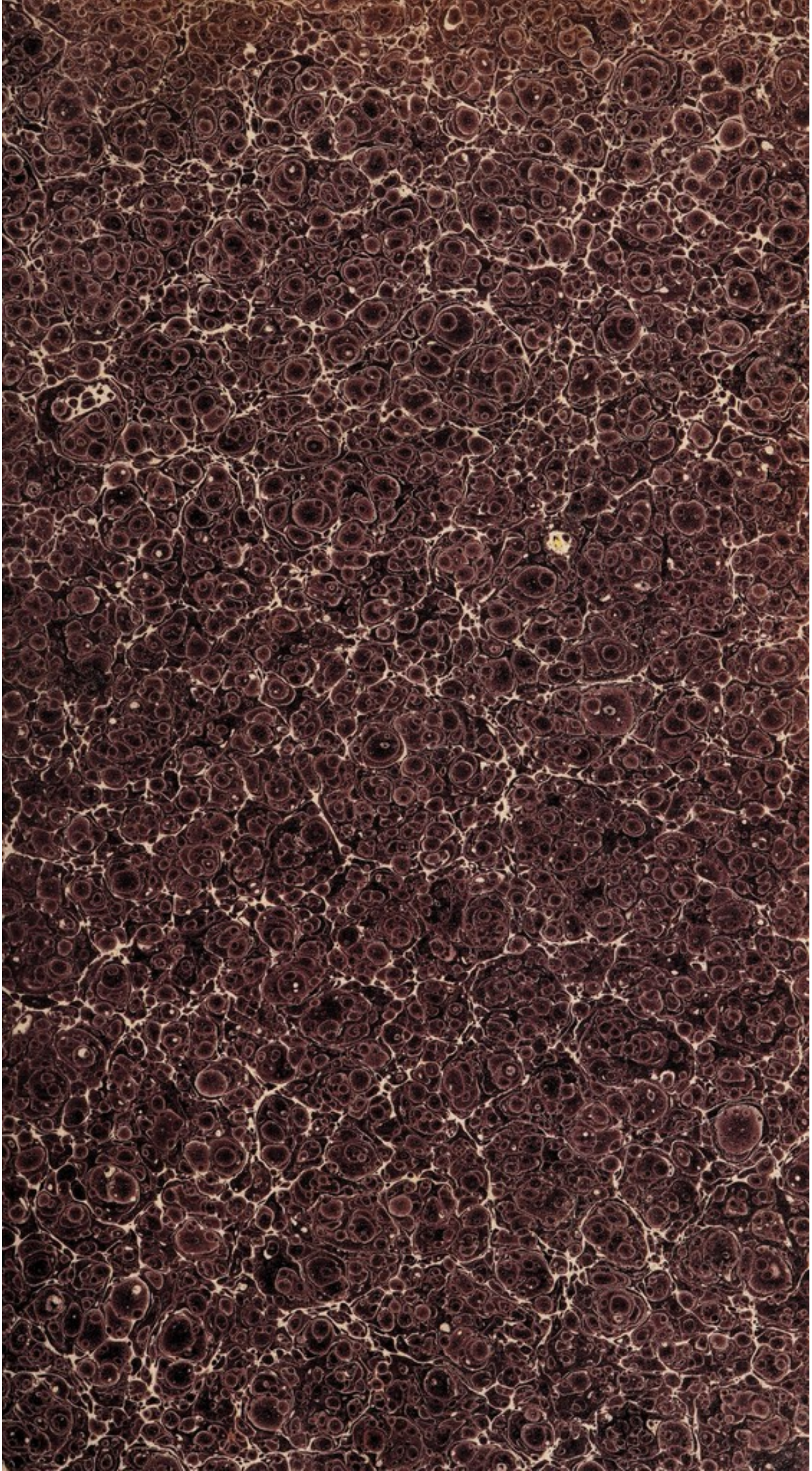

13782/B

300-

S293

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b29297989

CORRESPONDANCE

SUR

LE MAGNÉTISME VITAL.

PROPRIÉTÉ DE L'AUTEUR.

Tout contrefacteur ou débitant de contrefaçons sera poursuivi devant les tribunaux.

RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES

SUR LA CAUSE DES PHÉNOMÈNES EXTRAORDINAIRES
OBSERVÉS CHEZ LES MODERNES VOYANS,
IMPROPREMENT DITS SOMNAMBULES MAGNÉTIQUES,

OU

CORRESPONDANCE

SUR LE

MAGNETISME VITAL,

ENTRE UN SOLITAIRE ET M. DELEUZE,
BIBLIOTHÉCAIRE DU MUSÉUM A PARIS.

Ouvrage destiné aux progrès de la science de l'homme, et dédié à la mémoire de M. DELEUZE.

PAR G. P. BILLOT, DOCTEUR EN MÉDECINE,
Associé-correspondant de plusieurs Sociétés savantes.

La vérité est une, elle seule est immuable, aussi sa puissance et ses droits sont imprescriptibles, et quand elle ne se montre pas à découvert, c'est qu'elle attend, derrière les nuages, l'instant où les générations peuvent la recevoir; alors elle fend la nue, et paraît dans tout son éclat. (*Introduction, page x.*)

TOME Ier.

PARIS,
ALBANEL ET MARTIN, Libraires, éditeurs,
rue Pavée-St.-André-des-Arts, No 14. — 1839.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE.

Un livre n'est que la manifestation d'une pensée et le développement des preuves données pour la faire considérer comme une vérité. La mienne, en écrivant cette Correspondance, et les Observations qu'elle contient, a été de faire connaître que les somnambules magnétiques sont dirigés par des intelligences spirituelles, tout-à-fait distinctes de l'homme, qui agissent sur eux d'une manière tantôt occulte, tantôt patente. Ce fait prouvé, mon but est atteint.

J'atteste de nouveau l'exactitude des faits que je raconte. Quant aux inductions que j'en tire, aux causes que je puis leur assigner, aux hypothèses que je fonde sur eux, je ne les donne que comme mon opinion personnelle qui, sujette à erreur, peut être dans le cas d'être rectifiée. Aussi, je me soumettrai toujours, et de bonne foi, aux décisions que l'autorité compétente pourrait rendre à ce sujet. Mais, quelles qu'elles soient, elles n'infirmeront point l'existence des faits que

j'ai eu l'intention de rendre publics ; ainsi, alors encore, la tache que je me suis imposée serait remplie.

Cette publication sera donc toujours utile ; elle aidera les amis de la vérité, à confondre les matérialistes ; elle dévoilera aux partisans du Magnétisme la vrai cause de ses phénomènes ; et au lieu de le condamner sans le connaître, comme l'ont fait plusieurs écrivains, on pourra l'apprécier et ensuite le juger avec connaissance de cause. Car, avant de prononcer hautement que les somnambules sont les agens du démon, il faut prouver contre les matérialistes, qu'il existe des esprits, et que l'homme possède une ame spirituelle. Il faut prouver encore que l'homme peut avoir des communications avec des esprits, que les somnambules en ont, et qu'ils sont influencés et dirigés par eux. Cela fait, il ne reste plus qu'à décider si les esprits qui dirigent les somnambules sont essentiellement bons ou mauvais ; mais cette question est du domaine de la théologie ; elle est de plus nouvelle, et l'autorité compétente ne l'a point résolue.

Ainsi, jusqu'à présent, j'ai cru, et je crois, que les guides ordinaires des somnambules sont des bons anges; mais si mes opinions venaient à être condamnées par ceux qui en ont le droit, je me soumettrai sur le champ. Car, avant tout, je songe à sauver mon ame, et je ne voudrais pas la perdre pour avoir la consolation éphémère de guérir et de conserver des corps mortels.

INTRODUCTION.

Depuis plus d'un demi-siècle on parle du Magnétisme animal et des phénomènes qu'il produit : on a beaucoup écrit pour et contre ; mais il est encore jusqu'à ce jour un grand mystère, et pour ses adhérens et pour ses détracteurs. Il n'en saurait être autrement, attendu que ni les uns ni les autres n'en connaissent la cause. Les progrès que plusieurs parmi ses partisans prétendent qu'il a faits sont donc nuls, et ce qui le prouve, c'est qu'il n'y a point de fixité dans la doctrine de ceux qui le défendent, ni de fondement solide dans les raisons de ceux qui le condamnent.

Il faut néanmoins convenir que le nombre de ceux qui nient son existence, et ne le considèrent que comme le produit d'une imagination en délire, a grandement diminué, surtout parmi les personnes sensées ; et l'académie royale de médecine en nommant dans son sein une commission spéciale pour en examiner les phénomènes et rechercher leur cause, a, par ce fait, reconnu son existence, et l'a, pour ainsi dire, absous de la réprobation obligée dont l'ont flétri long-temps ceux qui professent l'art de guérir.

Je dois en faire l'aveu, j'ai, pendant bien des années,

pensé et agi comme mes confrères ; mais, comme tant d'autres, je me suis enfin rendu à l'évidence ; et si je cherche, en publiant cet écrit, à faire partager mes convictions, c'est que j'espère que mes semblables en retireront comme moi de grands avantages, et pour la vie présente, et pour la vie à venir ; car cette vie existe pour l'homme, quoiqu'en dise la philosophie du jour.

J'engage donc fortement ceux qui liront cette correspondance à faire principalement attention aux faits qui y sont rapportés, et dont je garantis l'exactitude ; qu'ils en déduisent ensuite les conséquences logiques, et la vérité ne tardera point de leur être connue, si, comme je le pense, ils la cherchent et la désirent de bonne foi. Cette marche, je l'ai suivie moi-même ; et comme la véracité, nécessaire en toutes choses, l'est encore davantage dans cet écrit, je vais faire connaître ce qui m'a porté à croire au Magnétisme et ce qui m'a mis à même d'être instruit de ses secrets comme d'apprécier ses mystères.

(*) Il y aura bientôt 20 ans qu'un théosophe, ardent magnétiseur, originaire d'un pays limitrophe à celui que j'habite, mais que l'exercice d'une profession honorable tenait éloigné depuis un laps de temps assez considérable, revint dans ce même pays pour

(*) Voir Lettre 4e, Observation 2e.

y respirer l'air natal, et en même temps pour obtenir de la médecine magnétique, un remède à une maladie qu'il avait inutilement combattue par les moyens médicaux ordinaires.

En conséquence, peu de jours après son arrivée il assembla magnétiseurs et magnétisés pour en former une petite société théosophique. Bientôt la nouvelle s'en répandit dans le voisinage, et l'on racontait des choses si singulières des somnambules de cette société, que je ne pus me défendre d'un petit brin d'envie de voir de mes propres yeux ce qui s'y passait. Il ne me fut pas difficile de contenter ma curiosité, car la bonne amitié qui avait toujours existé entre la famille du théosophe et la mienne, et de plus, la confiance dont on m'honorait dans cette maison comme médecin, furent un motif suffisant pour m'y présenter et faire ma visite à l'intéressant malade.

On juge déjà que le Magnétisme fut en première ligne dans les différentes conversations de la journée. M. R** me parlait en enthousiaste, je répondais en incrédule. Il ne m'en blâma point, l'ayant été, à ce qu'il dit lui-même, jusqu'à ce qu'il eut vu de ses propres yeux tout l'extraordinaire dont il m'entretenait.

Ayant à cœur ma conversion, M. R** m'exalta le Magnétisme comme un puissant auxiliaire de la mé-

decine hyppocratique ; et pour m'en convaincre, il me parla de son état maladif, du peu d'espoir de guérison qu'il avait trouvé dans la médecine ordinaire, et du mieux sensible qu'il éprouvait depuis qu'il s'était soumis au traitement magnétique. Enfin, pour porter le dernier coup à mon indécision, il ajouta, qu'ayant besoin d'un coadjuteur, il avait jeté les yeux sur moi, pour tenir la plume pendant les séances magnétiques. Flatté de cette confiance, mais poussé encore plus par la curiosité, je n'hésitai plus d'accepter, et je pris note du jour et de l'heure de la prochaine séance à laquelle je fus admis comme secrétaire, à la grande satisfaction de tous les sociétaires.

Je ne dépeindrai point toutes les sensations que j'éprouvai dans cette première séance. Le langage singulier et tout mystique, tant des somnambules que des sociétaires, auquel je ne comprenais rien, me surprit. Joignez à cela des actes de dévotion, des prières même toutes particulières que l'on fit à l'ouverture de la séance, et auxquelles je pris part, quoique d'assez mauvaise grâce, tout cet ensemble me fit une telle impression, que je ne pus me défendre de l'idée que j'étais dans une société mystique, parmi des illuminés, et j'en fis la demande à M. R**. A cette question, M. le directeur ne répondit que par un sourire; mais après la séance, il eut la bonté de me donner la clef de tout ce que j'appelais mystique.

Il me fit connaître d'où venait la clairvoyance, et par elle, toute la science des somnambules, science, dit-il, qui peut comprendre toutes les connaissances que l'esprit humain peut acquérir en ce monde, et même celles qui ne sont départies qu'aux intelligences pures, c'est-à-dire, aux êtres spirituels non unis à la matière, parce que cette science vient d'en-haut, et c'est uniquement du dispensateur de toutes les grâces, de toutes les faveurs, que le somnambule tient celles qu'il acquiert par le Magnétisme, c'est-à-dire, par l'influence d'un agent spirituel, médiateur entre l'homme et la divinité dont il est le messager.

Voilà, me dit M. R**, toute la théorie de cette science dont on ne connaît pas même le nom. Continuez de vous rendre exactement aux séances. Présentez-vous avec le doute philosophique, mais de bonne foi, avec le désir sincère de vous instruire; observez bien les faits, voyez s'ils peuvent se rattacher à quelqu'une des théories reçues, et seules admises en France, et s'ils ne le peuvent pas, rendez-vous comme moi à l'évidence, et revenez à la foi de nos pères, à la croyance universelle qui vous sera manifestée par des faits éminemment positifs quoique extraordinaires.

Tels furent les préludes de mon initiation. Dès ce même jour, je continuai de me rendre régulièrement à toutes les séances, et je ne tardai point à reconnaître toute la vérité du discours que m'avait tenu M. R**,

et dont je ne transcris ici que la substance. Bientôt aussi les erreurs philosophiques firent place dans mon esprit à des idées plus saines, et tous les faits extraordinaires dont je fus témoin me ramenèrent dans la bonne voie que j'avais abandonnée pour payer le tribut au siècle qui m'avait vu naître. Je ne dois point raconter ici ces faits ; ils sont contenus dans les observations recueillies par M. R** ; elles sont nombreuses, et j'ai contribué à les augmenter en lui envoyant régulièrement le procès-verbal de toutes les séances auxquelles il n'assistait pas. Ces faits, le redirai-je, nous ont ramené peu à peu l'un et l'autre à la religion de nos pères, et c'est par le Magnétisme que nous reconnûmes que cette religion était le résultat de la véritable révélation. M. R** a été plus loin que moi ; car, après avoir recouvré la santé, il a quitté le monde pour se consacrer à Dieu ; et il est aujourd'hui un des respectables ministres de ses autels. Quant à moi, je ne saurais oublier tout ce que je dois à M. R**, mon ami, et mon maître en la *grande science*. Et si jamais ces pages, que j'écris ici, viennent à voir le jour et tomber sous ses yeux, puisse-t-il les regarder comme un témoignage public de ma vive reconnaissance pour tous les avantages qu'il m'a fait trouver dans la pratique du Magnétisme, tant pour la vie présente que pour la vie à venir ; car cette vie, je le répète, n'est point une chimère, et malheur à l'homme qui se dit enfant du néant.

Ces conversions opérées par le Magnétisme ne sont point rares. On en verra plusieurs exemples dans la correspondance que je publie ; et c'est dans l'espoir d'obtenir de semblables résultats que j'ai cru devoir propager les connaissances dont la Providence avait bien voulu me gratifier, et que n'ont fait que confirmer les observations que m'a fourni ma pratique particulière. J'ai même vu en cela une obligation, depuis que M. R** avait cessé toute relation avec nous. Car, bien avant que de recevoir le premier des ordres sacrés, des motifs que je respecte, sans néanmoins les partager, le déterminèrent à ne plus s'occuper du Magnétisme. Il lui devait cependant et sa guérison et sa conversion, et par suite, le nouvel état qu'il a embrassé ; en un mot, le vrai bonheur dont l'homme puisse jouir en ce bas monde. Mais, de ce qu'il est incontestable que l'audacieux peut se présenter, et ne se présente, en effet, que trop souvent au somnambule, M. R** en conclut que l'homme ne devant point s'exposer à avoir aucun rapport avec les anges de ténèbres, il fallait s'abstenir d'une telle pratique, non-seulement pour ne point être le jouet de l'adversaire, mais encore pour ne point tenter Dieu. Il a ainsi sacrifié l'avantage qu'on peut retirer du Magnétisme pour la guérison des maladies, à la crainte d'un péril qui ne peut avoir lieu, tant qu'on ne suscite point le sommeil magnétique, et dont, selon moi, il est aisé de se garantir, lors même que le somnambulisme se

montre, quand on est prévenu de l'imminence du danger.

Quoiqu'il en soit, le changement de conduite de M. R** me parut une libération de la promesse que je lui avais faite de travailler dans le silence et de garder le secret sur le résultat de mes expériences et de mes observations. Je n'attendais donc, pour faire connaître la vraie cause des phénomènes magnétiques, qu'une occasion favorable, lorsqu'elle se présenta inopinément.

M. M*** de la Marne, l'un des collaborateurs de L'*Éclair* (*) avait publié dans ce journal, un écrit contre le Magnétisme, et M. Deleuze lui avait répondu. Je ne partageais point l'opinion de M. M*** de la Marne, en ce qu'il accusait les magnétiseurs de crimes dont ils sont incapables. La théorie de M. Deleuze n'était pas la vraie, mais il avait eu raison de s'élever contre M. M*** de la Marne, par le motif que je viens de donner. Je résolus donc d'agir, pour amener M. Deleuze à partager mes convictions en lui faisant connaître la vérité.

Je lui écrivis : mais ne pouvant oublier qu'en fait de Magnétisme, M. Deleuze avait une réputation plus qu'européenne, je dus le ménager, afin de l'amener

(*) Journal consacré à la défense de la religion catholique, etc., etc.

insensiblement dans l'arène. Je fis donc l'éloge de sa réponse à M. M*** de la Marne, mais je le fis dans mon sens, et non dans le sien ; aussi, je ne tardai pas à développer ma pensée, et dans toutes mes lettres, je m'attachai à prouver que la science magnétique est une mer semée d'écueils, une voie pratiquée à travers d'immenses précipices, et que rien n'est plus difficile que de s'en tirer sain et sauf, si l'on n'a point un guide fidèle et sûr ; surtout si l'ignorance de la cause des phénomènes magnétiques fait qu'on ne soupçonne pas même les dangers dont on est environné. Aussi, c'est envain que M. Deleuze a voulu défendre sa théorie, et tout expliquer par son émanation mixte, c'est-à-dire, mi-matérielle et mi-spirituelle, ou par les effluves du magnétiseur agissant sur le magnétisé ; force lui a été de convenir qu'avec ce système tout était inexplicable, ce qui n'avait pas lieu dès qu'on admettait l'intervention d'une puissance spirituelle distincte et séparée de l'ame, sur laquelle agit cette même puissance ; car alors on se rend raison, même des anomalies que l'on remarque chez les divers somnambules, dont les uns sont d'une piété exemplaire, ne cessent de parler de Dieu, et de porter à Dieu par la pratique de la vraie religion, tandis que d'autres, par leurs insinuations, leur dédain pour tout ce qui est bon et céleste, prouvent évidemment qu'ils sont dominés par l'esprit du mal. Ce sont, sans doute, ces réflexions et la masse des faits qui prouvent cette intervention des esprits,

qui ont déterminé M. Deleuze à se rendre, après avoir pendant 40 ans combattu dans tous ses écrits les doctrines mystiques pour s'en tenir aux théories naturelles. Enfin, le résultat de cette polémique a été tel que M. Deleuze lui-même n'a cessé, dans les dernières lettres qui terminent notre correspondance, de m'engager à faire connaître une doctrine qui doit selon lui faire prendre une direction nouvelle aux études philosophiques. Il demande au ciel de vivre assez pour voir s'opérer cette heureuse révolution dans les sciences naturelles, et sans doute cette doctrine aurait eu déjà du retentissement par les écrits sortis de sa plume, si l'âge et les infirmités de mon respectable ami, lui eussent permis de manifester, avant de mourir, ses idées nouvelles, ainsi qu'il en avait le dessein.

Quoique privé de son secours, j'espère néanmoins que mes efforts ne seront point inutiles, et que l'exemple de M. Deleuze aura des imitateurs; car les systèmes sur le Magnétisme sont nombreux, ce qui marque leur faiblesse et leur fausseté, parce « que la vérité est une; » elle seule est immuable; aussi, sa puissance et ses » droits sont imprescriptibles; *et quand elle ne se » montre pas à découvert, c'est qu'elle attend der- » rière les nuages l'instant où les générations peuvent » la recevoir; alors elle fend la nue, et paraît dans » tout son éclat.* » (*Écho de la jeune France, tom.* 1, *pag.* 310.)

Cet instant serait-il encore loin d'arriver pour notre belle France? à la secrète influence qui agite les esprits en ce moment, ne peut-on pas prévoir que la nue va s'ouvrir? En effet, la génération actuelle est fatiguée de ce système désespérant du matérialisme, de cet enfant hideux de l'impie philosophisme, qui n'a produit jusqu'ici que des malheurs et des crimes? On ne peut donc qu'accueillir avec intérêt des faits qui confirment ce que nous enseigne la religion de nos pères, sur la nature de l'homme et sur les autres intelligences qui peuplent l'univers. Qu'on cesse donc de nous dire que le bonheur des nations dépend de leurs progrès dans les sciences et les arts; oui, sans doute, mais avec la pratique de toutes les vertus, car sans elles point de vrai bonheur. En effet, une fatale expérience n'a que trop démontré que toutes les vertus vont en décroissant, dès qu'on cesse de classer l'homme parmi les intelligences, lui dont l'attribut spécial est la sagesse (*homo sapiens*), c'est-à-dire, la vraie science, la science de soi-même, celle qui fait connaître à l'homme sa nature, son organisation, son origine, sa dignité, son rang dans la création, et l'élève ainsi à la connaissance de son Créateur, à celle des devoirs qu'il a à remplir envers lui, et lui montre comment il doit s'en acquitter.

Sans doute la religion établie par le Dieu vivant n'a pas besoin d'auxiliaire pour prouver le caractère divin

de sa doctrine ; aussi , je suis loin de prétendre à ce que cette publication exerce la moindre influence sur ceux qui ont la foi : mais c'est à ceux qui ne l'ont point, qu'elle pourra , je l'espère , devenir utile , en leur fournissant le moyen de s'assurer par eux-mêmes que tout l'homme n'est pas dévoré par le tombeau, et qu'après cette vie , il en existe une autre durant laquelle l'intelligence spirituelle , momentanement unie au corps de l'homme , recevra , selon ses œuvres , punition ou récompense. Cette conviction une fois acquise , l'incrédulité fuit et la foi triomphe.

Mon but a donc été d'établir par des faits éminemment positifs :

1° Que l'influence que l'homme exerce sur l'homme par l'action magnétique vient d'un auxiliaire ou inconnu , ou méconnu , et dont la présence peut seule donner la solution des phénomènes magnétiques ;

2° Que c'est à cet auxiliaire qu'on doit attribuer le sommeil *vulgò* , magnétique et ses développemens ;

3° Que dans le sommeil magnétique l'homme est dominé par cet auxiliaire, et que tout ce que l'homme fait ou dit dans cet état est suscité par ce même agent ;

4° Que cet auxiliaire peut être ami ou ennemi de l'homme considéré comme intelligence soumise aux lois du Créateur , et que c'est à cette cause ennemie

qu'on doit rapporter les visions mensongères, les promesses fallacieuses, les prévisions décevantes, en un mot, toutes les erreurs dans lesquelles tombent les somnambules, erreurs qui décèlent sans réplique les dangers du Magnétisme ;

5° Et conséquemment que les phénomènes magnétiques ne sont points produits par un sixième sens interne propre à l'homme, encore moins par une imagination exaltée ou déréglée ; mais qu'ils ne font que constater que l'homme est une intelligence unie à la matière, qui peut se mettre en rapport avec des intelligences non unies à la matière, mais provenant du même principe qui est la suprême intelligence, *Dieu*.

D'après cet exposé, cet ouvrage se recommande à toutes les classes de lecteurs, autant sous le rapport physiologique que sous le point de vue religieux. Ainsi :

1° Le prêtre, chargé de la direction des ames, y trouvera des bases certaines pour régler sa conduite et fonder ses décisions en pareille matière ;

2° Le physiologiste, à son tour, y trouvera la solution du grand problême sur la cause des phénomènes extraordinaires du sommeil improprement dit Magnétique. Il y verra de plus que la science de l'homme est encore bien loin d'être parfaite, en ce que jusqu'ici

l'homme n'a pas été étudié dans tous ses rapports avec la création, et notamment avec le Créateur et le monde des intelligences non unies à la matière ; car l'œuvre de six jours ne comprend pas seulement le cercle étroit et circonscrit de tout ce qui peut tomber sous les sens, mais elle comprend l'universalité des mondes, tant visibles qu'invisibles. Ainsi, pour donner un exemple de l'imperfection de la science, nous faisons observer (*) que ce n'est pas à ce qu'on appelle un mouvement instinctif, que le physiologiste doit rapporter ces secrètes et subites inspirations d'un malheur qui nous menace, ou bien le pressentiment d'un événement heureux ou malheureux, dont la nouvelle va bientôt nous parvenir, mais il doit bien mieux reconnaître que ce sont là des monitions, des avis secrets de ce guide particulier, de ce compagnon fidèle, que Dieu dans sa miséricorde donne à chaque homme venant en ce monde, pour le soutenir dans sa faiblesse, veiller à sa conservation, le porter au bien et lui inspirer l'horreur du mal.

Et ce cri poignant de la conscience, ces remords quotidiens de l'homme criminel, ou seulement égaré, à qui les rapporter, disons-nous encore, si ce n'est à ce même mentor, à cet accusateur invisible qui, secondant l'action du Très-Haut, obéissant à ses or-

(*) Voir Lettre 4e, Observation 3e.

dres, continuant ce qu'il a commencé, s'efforce de ramener le coupable sous les lois de l'éternelle sagesse?

3° Le sceptique, enfin, ce philosophe du jour, s'il est de bonne foi, pourra se convaincre que tout l'homme n'est pas dévoré par le tombeau; mais qu'en se dépouillant de son enveloppe matérielle, il s'en va dans une autre patrie pour y commencer une vie toute nouvelle qui n'aura pas de fin.

4° En dernière analyse, cet ouvrage sera pour tous, mais plus spécialement pour les magnétiseurs, comme un phare lumineux élevé sur une plage semée d'écueils et d'abîmes, pour éclairer et avertir le pilote imprudent qui, sans guide et sans boussole, voudrait aborder ces parages dangereux; sa perte assurée serait le prix de sa témérité.

Puissent mes espérances n'être point trompées! puisse l'accueil qui sera fait à cet écrit, et les fruits qu'il produira être aussi bons que mes intentions sont pures! car je déclare d'une manière expresse qu'en publiant la vérité sur le Magnétisme vital, ma volonté bien prononcée est de corroborer la foi que je tiens de mes Pères. Ainsi, que les ames timorées se rassurent; je dois à ma conscience de leur certifier que cet écrit ne contiendra rien d'hétérodoxe, attendu qu'avant de le livrer à l'impression, il a été soumis à

l'examen et à la censure de plusieurs littérateurs distingués autant par leur profonde érudition que par leur éminente piété ; ma résolution étant de demeurer uni par mes œuvres et ma croyance, à l'église catholique dans laquelle j'ai eu le bonheur de naître, et dans le sein de laquelle j'espère, avec le secours de Dieu, pouvoir vivre et mourir.

B.

D. M. M.

CORRESPONDANCE

ENTRE

UN SOLITAIRE ET M. DELEUZE.

LETTRE Ire.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

Monsieur,

Rélégué, pour ainsi dire, aux confins du monde littéraire, les sciences physiques ont été pour moi, dès mes jeunes années le délassement le plus agréable. Mais ayant sans cesse présente à ma pensée cette sentence si éloquente d'un sage de la Grèce : *Connais-toi toi-même*, l'homme

a été plus spécialement l'objet de mes études, et le sujet de mes constantes méditations. Ma sollicitude par-dessus tout, était de trouver un remède à ses maux, simple, facile et sans dégoût, à la portée du pauvre comme de l'opulent. Dans cette recherche, imitant l'abeille laborieuse, mon esprit se portait chaque jour au loin dans le monde savant; il interrogeait surtout les écrits de ces hommes au cœur brûlant de charité pour leurs semblables, lorsque quelques-uns des vôtres fixèrent plus particulièrement son attention. Il y trouva le germe de connaissances qui pouvaient singulièrement agrandir le domaine de la science de l'homme, et depuis quelques années, aidé de vos solides instructions, je travaillais dans le silence, et je cherchais à pénétrer ce grand mystère de la nature qui fait depuis long-temps le sujet de vos savantes méditations, lorsque l'*Hermès* (*), ce messager des divinités bienfaisantes, est venu ce matin m'apporter votre lettre, en réponse à celle de M. M** de la Marne insérée dans l'*Éclair*, contre la pratique de cette médecine si simple et si douce de la bonne nature.

Vous ne sauriez croire combien ma satisfaction

(*) Journal du Magnétisme animal publié par une Société de Médecins de la Faculté de Paris.

a été grande après en avoir pris lecture. Mais pour qu'elle fut complète, je voudrais pouvoir faire partager à tout le monde les sentimens que m'a fait éprouver votre précieux écrit. La nouvelle diatribe que vous combattez a fait et fera encore beaucoup de mal au Magnétisme, ainsi qu'aux magnétiseurs. Elle est annoncée et très-expressement recommandée à toutes les personnes intéressées à arrêter les progrès du Magnétisme. Tous les journaux consacrés aux matières religieuses en font mention. Ainsi toutes les personnes pieuses et notamment les ecclésiastiques ne peuvent voir qu'avec un sentiment d'horreur les partisans d'une pratique que l'auteur du pamphlet assure être toute *diabolique*. Comment les détromper aujourd'hui ? par quels moyens combattre leurs préjugés? Ce moyen vous nous l'avez donné ; oui, Monsieur, votre réponse suffit à tout, et tous ceux qui recherchent sincèrement la vérité dans une matière qui agite en ce moment tant de têtes, plus ou moins intéressées à soulever le voile qui cache l'agent mystérieux du somnambulisme magnétique, tous ces gens là, dis-je, s'ils sont de bonne foi et tant soit peu instruits dans les sciences naturelles, verront dans l'écrit de M. M*** de la Marne, sinon méchanceté, du moins certainement ignorance complète de ce que l'auteur ose attaquer.

En effet, d'après l'analyse que vous faites de cette virulente brochure, et d'après les passages divers que vous en citez, il paraîtrait que M. M*** de la Marne n'a écrit que sur le dire d'autrui, sans s'être donné la peine de s'instruire par lui-même. Il paraît également qu'il n'a pas tenté l'expérimentation par cela même qu'il aurait craint de pactiser avec le *diable*, attendu qu'il attribue exclusivement tous les phénomènes du somnambulisme magnétique, à l'intervention *constante* du prince des ténèbres. Cette crainte se serait évanouie sous ses yeux, s'il avait eu le courage, je dirai mieux, le bon esprit d'expérimenter lui-même.... il n'aurait point alors, avec des intentions louables sans doute, fait un mauvais livre. Mais ce qui est plus mauvais encore, c'est d'avoir voué à l'exécration publique et compris dans un anathème général indistinctement toutes les personnes qui s'occupent de ce grand mystère de la nature, et qui dans leur ame et conscience ne cherchent chaque jour qu'à exercer la charité, en soulageant les maux de leurs semblables.

J'ai dit que votre lettre suffit à tout, mais cette lettre est renfermée dans l'Hermès, et l'Hermès est un journal consacré au Magnétisme; comment donc faire passer cet antidote dans les mains d'une personne déjà prévenue contre ce journal?

« Nous nous garderions bien de lire quoique ce » soit qui ait rapport au Magnétisme, disent les » ames timorées ; plutôt mourir que d'avoir re- » cours à la médecine des magnétiseurs. »

Tel est le langage des bonnes gens de la campagne, et même celui de personnes instruites des grandes villes, comme le prouve le travail de M. M*** de la Marne.

Ainsi donc, Monsieur, le but de ma lettre étant de pouvoir concourir à tout le bien que peut faire votre précieuse réponse, j'aurai l'honneur de vous proposer, et même de vous supplier, s'il le faut, au nom de quelques amis sociétaires qui s'occupent avec moi de la *grande science*, de faire imprimer à part votre lettre, tout comme vous l'avez fait pour celle adressée à l'auteur des superstitions, etc., etc., etc. Détachée ainsi de l'Hermès, cette petite brochure serait reçue avec moins de répugnance, par les personnes qui auraient le bon sens de vouloir connaître la défense, après avoir lu l'attaque.

M. M*** de la Marne ayant fait imprimer isolement son pamphlet, il me paraîtrait convenable que votre réponse le fut en même format, pour joindre si l'on voulait l'antidote au poison. Si

mes vœux vous sont agréables, et si vous jugez à propos de les remplir, veuillez bien m'en donner connaissance, pour vous faire la demande de quelques exemplaires tant pour moi que pour mes co-sociétaires.

Dans cette attente, daignez agréer les sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble, etc., etc.

Le Solitaire, B.

D. M. M.

De ma solitude, au pied du Mont-Luberon,
le 1^er^ mars 1829.

RÉPONSE

M. DELEUZE, AU SOLITAIRE.

Monsieur,

Je ne saurais trop vous remercier de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je l'ai lue avec le plus vif intérêt; elle m'a fait éprouver des impressions diverses, les unes flatteuses et agréables, les autres pénibles. J'apprends par votre lettre que dans un pays où je croyais que le Magnétisme était entièrement ignoré, il y a des hommes de mérite qui s'en occupent, et qu'un médecin autant distingué par ses lumières que par l'amour qu'il porte aux progrès de la science de l'homme, me paraît être à la tête de cette société; rien ne pouvait me faire plus de plaisir.

Le jugement que vous portez de mon petit écrit, en réponse à M. M*** de la Marne, a dû

me flatter beaucoup, parce qu'il est sincère et qu'il part d'un homme éclairé. D'un autre côté, je ne puis apprendre sans en être douloureusement affecté, que des pamphlets aussi insensés que celui de M. M*** de la Marne pénètrent dans les provinces les plus éloignées, qu'on en fait des extraits dans les journaux, que des hommes apostoliques cherchent eux-même à répandre ces absurdités, et qu'ils font leurs efforts pour éloigner les personnes dont ils ont la confiance, d'une doctrine qui ne tend qu'à soulager les maux de nos semblables; doctrine qui a pour principe la charité, qui a ramené plusieurs incrédules aux vérités fondamentales de la religion, et qui bien certainement, n'en a jamais éloigné personne. Enfin, je ne puis comprendre comment dans le 19e siècle, on renouvelle des accusations aussi ridicules que calomnieuses, et qui ont été cent fois réfutées depuis Van-Helmont.

Je crois comme vous qu'il serait utile de faire imprimer à part, et de répandre ma petite brochure; mais cela présente quelques difficultés. Les rédacteurs de l'Hermès ne s'en soucieraient pas, et peut-être les nouveaux imprimés ne se vendraient point ici, attendu qu'il ne serait pas facile de les faire annoncer. Cependant, je verrai s'il me serait possible de suivre votre conseil et

d'ajouter même quelques observations sur les dangers du Magnétisme que les ecclésiastiques pourraient prévenir, en indiquant eux-mêmes les précautions à prendre pour en faire usage. En attendant, je vais essayer de seconder vos bonnes intentions et de répondre à votre confiance. J'ai fait tirer à part 60 exemplaires de mon écrit; j'en ai distribué une partie, il m'en reste encore une vingtaine. Je vais en ce moment vous en adresser 6 qui vous arriveront *franco* par la poste, peu de jours après cette lettre-ci, et je vous prie de m'en accuser la réception. Vous me ferez plaisir si vous voulez bien me dire un mot des cures que vous avez faites par le Magnétisme. Il paraît que plusieurs personnes s'en occupent chez vous. Il est probable que vous devez avoir obtenu des résultats intéressans, et comme médecin, vous êtes parfaitement à même de les apprécier. Le Magnétisme est aujourd'hui pratiqué à Paris plus qu'il ne l'a jamais été. La plupart des médecins conviennent de sa réalité, et quelques-uns en font usage avec succès. Nous en avons un très-distingué et très-estimé, M. Chap**, qui a établi chez lui un traitement magnétique et qui a fait sous mes yeux des guérisons pour ainsi dire miraculeuses, dont quelques-unes ont fait beaucoup de sensation. Il en est question dans l'Hermès : vous pouvez y voir par exemple la guérison de M. Lans,

hollandais. D'autre part, comme on parle beaucoup du Magnétisme, il y a des gens qui s'amusent à faire des expériences de pure curiosité, mais cela a de graves inconvéniens. Vous savez que le choix d'un magnétiseur est d'une grande importance, et qu'il faut bien connaître celui à qui l'on s'adresse. Je désirerais que le Magnétisme fut pratiqué dans l'intérieur des familles par le père et la mère sur leurs enfans, par le mari sur sa femme, par la sœur sur sa sœur, etc. Il faudrait qu'il y eût plusieurs traitemens publics et dirigés par des médecins aussi bons, aussi zélés que M. Chap**, et l'on verrait des guérisons étonnantes.

Vous avez raison d'appeler le Magnétisme la *grande science*; jusqu'à présent la physiologie ne nous a fait connaître que les organes qui sont des instrumens; le Magnétisme nous fait connaître la force qui met ces organes en action. Il explique presque tous les phénomènes attestés par toute l'antiquité, et que notre philosophie du XVIII^e^ siècle a rejettés comme des fables sans le moindre examen. Il nous fait discerner ce qu'il y a de vrai dans les faits attribués à la magie. Il démontre la distinction de deux substances, et l'action que l'homme convaincu de sa propre force peut exercer par sa volonté. Comme agent, son action se porte essentiellement sur le principe

vital qui est insaisissable, mais qui n'en est pas moins réel.

Je me laisse aller, Monsieur, à vous communiquer quelques réflexions sur le Magnétisme. Elles sont inutiles pour vous qui avez, sans doute, étudié ce sujet. Je vous aurai obligation, si vous voulez bien, à votre tour, me faire part de vos observations, soit qu'elles appuyent, soit qu'elles combattent ma théorie, elles seront toujours instructives pour moi. Mon âge ne me permet plus d'exercer moi-même le Magnétisme, mais tant que je vivrai je continuerai à employer les connaissances que j'ai acquises pour éclairer ceux qui s'en occupent, à montrer le parti qu'on peut en tirer, et les moyens d'en prévenir ou d'en écarter les inconvéniens. Il sera flatteur pour moi de concourir au bien que peuvent faire, et aux lumières que peuvent répandre des hommes tels que vous. Je sais que les écrits de l'abbé Wurtz, de Lyon, ont été fort répandus, mais je ne puis comprendre comment des gens raisonnables donnent dans toutes ces folies. Si les ecclésiastiques étaient mieux éclairés, ils pourraient tirer parti du Magnétisme pour exercer une influence salutaire, en s'en servant, d'une part pour appuyer les vérités qui sont la base de la religion, de l'autre pour faire mieux exercer la charité.

La confiance en Dieu et la prière pourraient, sous leur direction, devenir des puissans auxiliaires du Magnétisme.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

DELEUZE,

Bibliothécaire du Muséum, rue Garancière, n° 7, à Paris.

Paris, le 24 mars 1829.

LETTRE II^e.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la réponse dont vous m'avez honoré, en date du 24 mars dernier, ainsi que des 6 exemplaires de l'imprimé que vous avez eu la bonté d'y joindre. J'avais chargé le porteur de ma lettre de vous en payer le montant, dans le cas où vous en auriez encore à disposer en ma faveur. Il me tarde de savoir s'il a rempli mes intentions. En attendant je ne saurais trop vous témoigner ma juste et sincère reconnaissance pour l'empressement que vous avez mis à combler mes désirs. Les imprimés ont été distribués déjà en grande partie. Les gens sensés, les personnes de bonne foi, vous sauront gré de leur avoir fourni des armes pour lutter contre la malveillance, ou du moins contre l'imprudente et calomnieuse sortie

de M. M*** de la Marne. Mais les personnes timorées qui ont lu le pamphlet, ne reviendront point de leur préjugé, parce que l'autorité d'un laïque, et de plus d'un laïque magnétiseur, est suspecte à leurs yeux. Au reste, les personnes pieuses et les ecclésiastiques ne sont pas les seuls ennemis que le Magnétisme ait à combattre ; il est une autre classe de gens qui, n'en doutons pas, ont plus d'intérêt à ne pas laisser propager la pratique du Magnétisme. Ces gens-là, ce sont les philosophes du jour. Athées par principes, les fauteurs du philosophisme savent fort bien qu'au-delà de la matière, il y a quelque chose encore qui n'est pas le néant. Ils savent fort bien aussi que le somnambulisme magnétique en fournit des preuves sans réplique, et qu'ainsi s'écroule la doctrine du matérialisme. Tandis que les ames timorées, les ecclésiastiques surtout anti-matérialistes par conviction, étonnés des guérisons surprenantes qui s'opèrent, entre les mains des gens du monde, sans le secours de la médecine ordinaire, attribuent au démon les faits qu'ils ne peuvent expliquer, d'après les connaissances souvent bornées qu'ils ont des sciences naturelles. Cependant, avec bien peu de logique, et à part même toute instruction religieuse, la raison, la raison seule leur dirait que le génie du mal ne peut en définitive faire que du mal.

Néanmoins, il y a certaines circonstances qui, aux yeux des personnes qui n'ont point expérimenté, paraissent donner gain de cause aux ames pieuses. Je veux parler de la moralité des somnambules. Vous savez mieux que tout autre, Monsieur, que l'intimité qui s'établit ordinairement entre la personne magnétisée et le magnétiseur, conduit par fois à des faiblesses entre gens de sexe différent ; mais c'est dans l'état de veille et non dans le somnambulisme que cela arrive ; car l'intimité s'établit par l'habitude de se voir, et surtout de se trouver tête à tête, ce qui a lieu tous les jours dans le monde même anti-magnétisant. Ainsi donc, si l'intimité conduit par fois à des faiblesses, le Magnétisme peut bien en être l'occasion, mais il n'en est pas la cause essentielle.

Un homme téméraire, dit-on, *peut tout oser* (*). On se trompe, parce que la somnambule connaissant l'intention du magnétiseur s'éveillera d'elle-même, si celui-ci veut abuser de son influence ; et cela est très-positif.

Vous savez aussi, Monsieur, que le choix d'un somnambule n'est pas en notre pouvoir. La

(*) Voir la Note I.

faculté de clairvoyance vient d'en-haut, et l'on ne peut pénétrer les secrets de Dieu dans la faveur qu'il accorde à la pécheresse, lorsqu'il la refuse à la vierge pudique. Mais Dieu, ne demandait point la sainteté dans les voyans d'Israël ; pourquoi donc ses ministres de nos jours seraient-ils plus exigeans pour les voyans modernes? En effet, revêtu de l'éphod et du rational, le grand-prêtre répondait *vrai*, quel que fut le mérite de sa vie ; quelquefois il répondait sans savoir distinctement lui-même le sujet pour lequel on le consultait (*). Le prophète Michée ne nous dit-il pas lui-même, (Chap. 3, ℣. 11) : « Les chefs du » peuple ont souvent jugé pour des présens, les » prêtres ont enseigné pour la récompense, les » prophètes ont prophétisé pour de l'argent, et » toutefois les prophètes ont annoncé la vérité. »

Mais, la meilleure chose du monde n'a-t-elle pas ses abus?

L'église n'a-t-elle pas eu souvent à gémir sur ces ministres scandaleux qui, sous le masque de la vertu la plus austère, ont perverti la vierge pudique qui s'est présentée au tribunal de la

(*) Dom Calmet, art. Oracles du Dict. historiq., critiq. etc. de la Bible.

pénitence ? la révolution n'en a-t-elle pas démasqué un grand nombre qui se sont mariés avec leur prostituée avec laquelle ils vivaient depuis long-temps, profanant ainsi tous les sacremens ? le sacrifice auguste perdait-il pour cela sa vertu efficace entre leurs mains ? Non, sans doute ; il en est ainsi de nos voyans modernes. Vous en citez quelques exemples dans vos différens écrits, et je peux moi-même citer celui d'une jeune pécheresse qui, dans l'état de somnambulisme, parlait le langage le plus édifiant. Mais pour traiter magnétiquement une maladie, est-il nécessaire d'avoir un somnambule ? Mesmer n'en a jamais eu, et vous avez sans doute obtenu vous-même maintes guérisons sans le secours du somnambulisme. Au reste, comme vous le dites, si l'on craint l'intimité dans le cas où le somnambulisme se montrerait inopinément, il faut que le traitement se fasse en présence de témoins. Voilà bien de quoi rassurer les personnes les plus timorées. Il n'en est pas dans les grandes villes comme dans nos pays ; les ecclésiastiques y sont plus éclairés, et par là plus raisonnables et moins raisonneurs ; ils laissent chacun libre de croire ou de ne pas croire, et ne cherchent point à inquiéter l'homme de bien, qui dans le silence s'occupe des moyens propres à soulager les maux de ses semblables.

Le médecin Chap** a établi, dites-vous, dans Paris un traitement magnétique, et il a fait sous vos yeux des guérisons qu'on dirait miraculeuses, dont quelques-unes ont fait beaucoup de sensation. Je n'en doute nullement. Pour moi, je n'ai point établi de traitement public chez moi, mais de semblables guérisons se sont opérées sous mes yeux au grand étonnement du public. Qu'en est-il résulté? quelques progrès pour la science? plus de confiance en moi? plus de considération de la part de mes concitoyens? bien loin de là, je n'ai eu qu'humiliations à souffrir; et ce qui a mis le comble à mes chagrins, c'est que des confrères indignes de ce nom, poussés par une basse et sordide jalousie, ont fait *chorus* avec la gent moutonnière. Mais n'attendant point des hommes notre récompense, nous devons savoir d'avance, mon cher Monsieur, qu'ils n'auront aucun égard à nos travaux, ni à nos sacrifices. Notre récompense à nous, doit se trouver dans la satisfaction que nous éprouverons d'avoir voulu faire le bien; et si l'on nous abreuve d'amertumes, bien loin d'en murmurer, laissons à Dieu le soin de juger notre cause. Telle est ma profession de foi; car le Tout-Puissant, celui dont le nom est sacré, a fait pour moi de grandes choses (*).

(*) Cantiq. de la Vierge, Luc 1, ℣. 49.

Oui, Monsieur, j'ai vu, j'ai entendu tout ce qu'il est permis à l'homme, déchu de sa primitive innocence, de voir et d'entendre.

Toutes les vérités de la religion du Christ m'ont été dévoilées ; que vous dirai-je enfin ? j'ai vu ce que peut-être vous avez vu vous-même, mais que des raisons majeures, dans l'intérêt de la science, ne vous ont point permis de mettre au jour.

Vous voyez, Monsieur, que je n'ai rien de caché pour vous ; vous avez des droits à ma confiance depuis long-temps, et vous en avez tant de nouveaux à ma reconnaissance, que pour vous prouver toute la mesure, toute l'étendue de cette confiance, je vous dirai franchement que nous arrivons au même but en suivant la même carrière, mais par des théories bien différentes. Or, il en est des théories pour la médecine magnétique, comme pour la médecine ordinaire. La vraie théorie pour la médecine hippocratique, ce n'est point dans le cabinet qu'on la trouve, mais c'est au lit des malades ; et pour le Magnétisme, ce sont les voyans eux-mêmes qui nous l'enseignent, et qui seuls peuvent nous la faire connaître. Mais les voyans peuvent être influencés par leur magnétiseur, et les magnétiseurs en

France, n'ont malheureusement pour point de départ dans l'investigation des phénomènes du Magnétisme, que celui de la méthode philosophique du XVIII^e^ siècle.

Cependant, il serait bien temps de secouer le joug ignoble du lourd matérialisme. Pourquoi transiger plus long-temps avec l'impie philosophisme? Quand à vous, Monsieur, permettez-moi de vous le dire, tous vos écrits me semblent récéler une arrière pensée, et en cela je ne crois pas me tromper; car, lorsque vous vous écriez avec l'apôtre saint Paul : *Omne datum optimum, omne donum perfectum desursùm est, descendens à patre luminum*, vous donnez à entendre que le Magnétisme n'est pas le fait de l'homme, et que la théorie que vous établissez n'est qu'une sainte ruse, pour ne point effaroucher les esprits forts de notre France qui ne veulent que du positif, du sensible.

Je m'aperçois que ma lettre est déjà fort longue, et cependant, j'aurais encore tant de choses à vous dire! Si ma franchise ne vous déplaît point, je me permettrai, Monsieur, de mettre sous vos yeux maintes observations qui prouvent d'une manière très-concluante, que la méthode philosophique du siècle n'est point celle qui peut

donner la solution des problèmes magnétiques, et conduire ainsi l'homme à la vérité. Mais ces observations étant nombreuses et demandant une correspondance suivie, veuillez bien m'indiquer par quelle voie je puis vous les transmettre.

Dans cette attente, j'ai l'honneur d'être, etc.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Sollitude, le 9 avril 1829.

Nota. Cette lettre étant demeurée sans réponse, j'écrivis dix mois après, celle qui suit.

LETTRE III^e.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

Monsieur,

Le jeune étudiant en médecine, qui s'est présenté plusieurs fois chez vous, est de retour depuis quelques jours dans sa famille. Lui ayant demandé de vos nouvelles, il m'a assuré avoir eu l'honneur de vous voir quelques jours avant son départ de Paris. Il m'a parlé même d'une lettre que vous aviez à me faire passer, et dont il vous avait promis de se charger pour me l'apporter lui-même ; mais il a ajouté que des nouvelles qu'il avait reçues de sa famille, l'ayant obligé de partir subitement, il n'avait pu retourner chez vous pour prendre vos commissions. Cet incident malencontreux me fait bien regretter qu'il ne se soit pas présenté de nouveau chez vous avant son départ. Très-flatté néanmoins de votre bon souvenir, je me hâte, Monsieur, de saisir

l'occasion que me fournit le voyage d'un autre étudiant en médecine de notre voisinage, pour vous en témoigner toute ma gratitude. Je joins à ma lettre une observation d'anomalie singulière de l'état magnétique. Veuillez bien m'en accuser la réception et me faire part de vos réflexions sur ce cas extraordinaire.

Je dois vous rappeler ici que dans votre lettre du 24 mars de l'année dernière vous, m'avez invité à vous faire part de mes observations *soit qu'elles appuyent*, avez-vous dit, *soit qu'elles combattent ma théorie*. Cette première que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux ne paraît point l'appuyer. Au reste, ce n'est pas moi qui la combats, mais bien l'agent mystérieux qui m'a guidé dans mes travaux, pour la guérison de la fille qui fait le sujet de cette observation. J'ai dû vous dire la vérité, toute la vérité. Je ne m'écarterai jamais de ce principe dans l'exposé de toutes mes expériences; car ce n'est que dans l'intérêt de la science que je livre au jour, ce qui peut-être pourra bien passer encore pour des rêveries.

Quoique je sois loin de partager l'opinion de M. M*** de la Marne sur le sujet qui nous occupe, c'est-à-dire, que les somnambules soient *cons-*

tamment et même *essentiellement* sous l'influence du prince des ténèbres, je ne saurais cependant approuver celle de l'école française, qui ne veut admettre aucunement l'influence d'une puissance spirituelle, distincte et séparée de celle qui anime le corps des somnambules.

L'opinion que j'émets ici, vous l'avez combattue dans le 13e cahier de la Bibliothèque du Magnétisme et dans votre Histoire critique. Cependant, vous avouez dans tous les intéressans écrits sortis de votre plume que certains phénomènes étonnans sont inexplicables par la seule théorie reçue et avouée en France; mais vous pensez aussi, que celle qui fait intervenir les esprits dans les opérations magnétiques, ne repose point sur des bases assez solides, parce que dans l'investigation des sciences naturelles notre siècle ne veut que du positif, de ce qui tombe sous les sens. Je pourrais demander ici ce qu'on entend par *sciences naturelles*, car c'est précisement dans la définition qu'on en donne, que se trouve la source de toutes les erreurs en cette matière. En effet, on pense qu'on ne doit regarder comme naturels que les phénomènes de la nature dont la cause peut tomber sous les sens, comme si la nature ne comprenait point toutes les œuvres de la création, et comme si tous les êtres n'étaient

pas en harmonie les uns avec les autres. Or, parmi ces êtres créés, il en est de matériels, de sensibles ; il en est aussi d'autres, d'une nature qui ne peut tomber sous les sens, mais dont l'existence ne peut être revoquée en doute, par les effets que leur présence opère sur les êtres sensibles ou matériels soumis à leur influence (*).

D'après cette manière d'envisager la nature, le somnambulisme magnétique et ses développemens, ne sont point à la vérité des phénomènes naturels dans l'ordre des choses connu et habituel, mais ils ne sont pas moins selon la nature, et on doit les classer dans un ordre supérieur, c'est-à-dire, extraordinaire et peu connu. Quant aux bases sur lesquelles vous voudriez voir établir la théorie qui fait intervenir l'influence des esprits dans les opérations magnétiques, je pense que vous ne refuserez pas celles qu'exige impérieusement la philosophie du jour, c'est-à-dire, l'observation et l'expérience. C'est aussi sur ces mêmes bases que reposera la théorie nouvelle que j'aurai l'honneur de soumettre à votre judicieuse critique, et que vous trouverez développée dans les Prolégomènes qui vont précéder le Mémoire que je vous transmets, tel que je l'avais

(*) Voir la Note II.

écrit et rédigé depuis quelques années, pour être présenté à la Société royale de Médecine de Marseille, mais que des raisons de circonstance ne me permirent point d'exhumer alors de mon portefeuille (*).

Veuillez bien lire ce Mémoire, Monsieur, avec toute l'attention dont vous êtes capable ; mais avant toutes choses, libérez, je vous en prie, votre esprit de tout préjugé pour ou contre telle théorie que ce soit.

Armez-vous du doute vraiment philosophique, et suivez-moi pas à pas dans mes expériences, pour en déduire à la fin les conséquences logiques qui vous mettront à même d'asseoir un jugement sain, sur la certitude ou la fausseté de la doctrine que je professe ; doctrine que vous n'auriez pas, sans doute, combattue pendant 40 ans, durant votre pratique magnétique, si, comme moi, vous aviez eu sous les yeux et sous la main la masse des faits qui m'ont forcé pour ainsi dire de l'adopter.

Ce langage franc et loyal de ma part vous paraîtra peut-être un peu austère, mais vous me le

(*) Ce Mémoire a été présenté à ladite Société sur la fin de l'année 1836.

pardonnerez dans l'intérêt de la science dont vous ambitionnez comme-moi l'avancement : *Amicus plato, magis amica veritas.* La vérité par-dessus tout, répéterai-je, voilà ma devise. Néanmoins, soyez bien convaincu que cette franchise ne saurait exclure de mon cœur les sentimens de vénération et de haute estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, etc.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 27 février 1830.

MÉMOIRE

SUR UN PHÉNOMÈNE EXTRAORDINAIRE

QUI, PAR UNE SUITE D'EXPÉRIENCES ÉMINEMMENT POSITIVES,

CONSTATE :

1° Qu'il existe des êtres immatériels qui, sous la dépendance de la divinité, exercent une influence sensible sur les actes de la vie de l'homme, tant au physique qu'au moral;

2° Que la croyance religieuse, de tous les temps et de tous les peuples tant anciens que modernes, a des guides spirituels attachés à l'homme pendant sa vie terrestre, n'est pas à dédaigner par le médecin philosophe qui a grandement à cœur les progrès de la science physiologique, puisqu'elle seule peut donner une explication satisfaisante d'un grand nombre de phénomènes de la vie, et résoudre le grand problème sur la cause des effets extraordinaires observés chez les somnambules dits Magnétiques.

Tribut académique offert à la Société royale de Médecine de Marseille, et destiné à préparer la voie aux recherches théopsycologiques, c'est-à-dire, à l'étude de l'homme considéré dans ses rapports avec la divinité, et le monde des intelligences non unies à la matière. Recherches qui doivent agrandir singulièrement le domaine de la science de l'homme.

Par G. P. Billot, *docteur en médecine, associé correspondant de plusieurs Sociétés savantes.*

Dans l'état actuel de nos connaissances peut-on admettre l'influence de puissances supérieures qui échappant à nos sens, agissent sur nous, comme sur les autres créatures animées? Une telle recherche n'est pas moins digne de la philosophie naturelle, et même de la théologie que de la médecine.

Virey. Dict. des Scienc. médic., tom. 55, pag. 68.

PROLÉGOMÈNES.

Si la philosophie du XVIII^e^ siècle en France a été dégradante pour l'humanité, celle du XIX^e^ lui rendra-t-elle sa noblesse par son retour au spiritualisme (*) pris dans son acception la plus étendue? Car ce n'est pas seulement à l'existence du grand Être, principe et fin de toutes choses, ni à celle de l'être spirituel qui, selon le livre (**), anima pour la première fois le limon pétri par la main de l'Éternel, que doit se borner la croyance au spiritualisme ; elle suppose encore l'existence d'autres êtres immatériels distincts et séparés de l'ame humaine, et concomitans de l'homme pendant tout le cours de sa vie terrestre.

Mais s'occuper des esprits au XIX^e^ siècle (***), solliciter l'attention d'une société savante sur des êtres réputés chimériques, vouloir faire croire

(*) Voir la Note III.
(**) Voir la Note IV.
(***) Voir la Note V.

à leur existence dans un pays où l'on ne croit à rien ; prétendre même démontrer par des expériences positives l'existence d'une chose qui, selon l'opinion reçue par les incrédules, ne peut prendre une forme sensible pour tomber sous aucun de nos sens, n'est-ce pas là, l'entreprise la plus hardie, la plus téméraire qu'on puisse imaginer ?

En effet, qui dit *esprit* désigne, selon la philosophie du jour, un être immatériel que, supposé qu'il existe, l'homme ne peut ni voir, ni toucher, ni entendre, ni sentir. Soutenir le contraire, n'est-ce pas là le rêve d'un insensé ? Mais hélas ! que n'a-t-on pas rêvé, et que ne pourra-t-on pas rêver encore en ce bas monde ? Eh ! la vie de l'homme sur ce globe terrestre, n'est-elle pas elle-même un rêve plus ou moins prolongé ? Ah ! bien heureux celui qui, dans ce pénible rêve, aura rêvé la vérité ! ! !

Cependant, en parlant des esprits, Messieurs, n'allez pas croire que, nouveau Berbiguier (*), je vienne mettre en scène aujourd'hui le peuple noir du ténébreux séjour, ni que je veuille me jouer avec les follets, les lutins, les farfadets, et

(*) Voir la Note VI.

tous les folâtres enfans de la sombre nuit, qu'une puérile féérie a créés pour servir tour à tour, d'amusement et d'épouvantail à l'enfance timide, ou au sexe faible et crédule. Loin de moi, Messieurs, pareille facétie ! A Dieu ne plaise que vous ayez même pu m'en supposer l'idée. Je laisse au moderne Donquichote, que j'ai nommé plus haut, le soin de les combattre et de les exterminer, puisqu'il dit en avoir reçu du ciel la mission spéciale.

Nous mettrons donc à part ces mythes mystérieux qui, peut-être bien encore cachent quelque utile vérité, et je ne chercherai point à déchirer, ni même à soulever le voile qui la couvre. Non, Messieurs, ce ne sont point là les esprits dont l'existence une fois reconnue et leur influence sur les actes de la vie de l'homme libre bien constatée, doivent agrandir singulièrement le domaine de la science ; car, c'est uniquement dans ce but utile, et sous le point de vue physiologique, que je me suis imposé la tache qui me fait prendre la plume.

Ce ne sont point également, Messieurs, des observations sur le *moi humain* isolé de toute influence ; mais ce sont des faits qui démontrent l'existence d'une puissance invisible, distincte et

séparée du *moi*, pouvant agir sur lui comme sur ses organes matériels. Or, la nature de cette puissance ne peut être que semblable à celle du *moi;* et cette puissance selon la plus antique tradition et l'accord unanime de tous les peuples, si sauvages qu'ils soient, est un être immatériel attaché à l'homme, dès l'instant de sa venue en ce monde, pour le conduire et guider par des salutaires inspirations dans tous les actes physiques et moraux de sa fugitive existence (*).

Mais pour procéder à l'analyse des phénomènes nouveaux qui se sont présentés à mes observations, n'allez pas craindre, Messieurs, qu'il soit nécessaire d'avoir recours à la méthode religieuse seule compétente en matière de foi, et qui en ce qui tient à la foi est la seule capable de conduire à la vérité; selon cette méthode, il n'est rien de certain dans les sciences théologiques, si les vérités qu'elles enseignent n'ont un caractère sacré qui révèle leur céleste origine; mais dans les sciences physiques, pour trouver la vérité, il ne suffit pas d'expliquer des phénomènes, il faut encore remonter à la cause première des causes secondaires, et c'est précisement cette investigation que repousse la philosophie du siècle (**).

(*) Voir la Note VII.

(**) Voir la Note VIII.

En effet, je l'entends s'écrier : « Arrête, » téméraire ! ici point d'autre autorité que la » mienne, point d'autre méthode que celle qui, » depuis deux siècles a guidé l'esprit humain » dans sa marche et dans ses recherches scienti- » fiques. Je ne reconnais de véritables sciences » que les sciences positives ; aucune science ne » peut être positive, si elle ne repose sur l'ob- » servation des faits et sur l'expérience ; point » de certitude dans les faits s'ils ne tombent sous » les sens. »

Mais la connaissance des phénomènes naturels soumis à nos sens, serait-elle donc incompatible avec les connaissances morales révélées à l'homme par son Créateur ? n'y aurait-il que la méthode prétendue philosophique qui pût conduire à la certitude, à l'évidence ? Les sciences qui sont entourées de mystères, (et toutes le sont plus ou moins) resteraient donc éternellement sans être comprises, si, dans la recherche de la vérité, l'homme ne peut s'écarter de ce principe vicieux, puisque, de l'aveu de ses partisans, il demeure impuissant, pour pénétrer ces grands mystères des sciences, qui étonnent et humilient la raison humaine ? (*)

(*) Voir la Note IX.

En effet, après mille et mille systèmes qui se sont renversés les uns les autres, la nature reste couverte d'un voile, et la cause primitive des faits observés échappe toujours, à tous les efforts d'un esprit qui prend pour type de la vérité sa seule raison individuelle. (*) D'après cette méthode le Sage ne serait plus qu'un manouvrier condamné toute sa vie à ne point raisonner sur son métier. La vraie science de l'homme est donc encore à créer. (**) *Non in solo pane vivit homo* : Ce n'est pas dans le pain seulement que l'homme trouve la vie, a dit la divine sagesse. (Matth. Chap. IV, v. 4.)

Cependant, Messieurs, et pour repousser mieux encore l'erreur que je combats, je ne prendrai d'autre point de départ que celui qu'exige notre siècle si éminemment positif, c'est-à-dire, des seules démonstrations matérielles et vivantes parlant à l'œil, au tact et à l'oreille, car il faut que la vérité tombe sous les sens, par l'observation et l'expérience (***).

Ainsi donc, un phénomène qui constaterait positivement l'existence des esprits, de ces êtres

(*) Voir la Note X.
(**) Voir la Note XI.
(***) Voir la Note XII.

immatériels qui, selon les esprits forts, ne peuvent en aucune manière tomber sous les sens de l'homme, serait bien propre sans doute à piquer la curiosité publiqne, et bien digne de fixer surtout l'attention des savans de tous les pays, quelque opinion qu'ils eussent à cet égard. En effet, croyans et non croyans, tous y trouveraient un grand sujet de méditations dont les résultats seraient bien précieux pour la morale comme pour la science de l'homme. Eh bien ! ce phénomène existe. Cette assertion qui de prime abord a l'air d'un paradoxe pour ne pas dire d'une extravagance, n'en est pas moins une grande vérité. Armé du doute philosophique, avec des mains pour toucher, des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, l'observateur peut se présenter à chaque instant du jour devant la personne qui porte avec elle les preuves vivantes de la croyance universelle. Il se convaincra par lui-même que la foi, servie par la philosophie, donne à mes observations tous les caractères qu'exigent les sciences les plus positives. Elles auront de plus pour elles la révélation, origine et source primitive de cet accord de pensées, communes à tout le genre humain.

Ces observations sont donc placées dans une sphère supérieure indépendante de l'individu qui

en est le sujet ; car ici les faits ne sont pas volontaires ; ils ont lieu quoique la volonté de la personne les combatte, et c'est précisément dans cette opposition que se manifeste le phénomène et sa certitude. En suivant donc l'ordre des faits particuliers à ce phénomène, si nous finissons par nous rencontrer avec les croyances générales, nous aurons alors en faveur de nos propres aperçus la garantie la plus forte que puisse avoir le doute le plus philosophique. Or, en établissant que l'homme ne peut prouver l'existence des esprits qu'autant qu'ils se communiquent à lui, et qu'en outre le guide spirituel est médiateur entre l'homme et la divinité, cette doctrine en tant qu'elle exprime les idées antiques et universelles (*) confirmées encore par des faits positifs, doit avoir aux yeux du Sage, une consistance bien autrement solide que celle de tant de chimériques théories fondées sur le scepticisme absolu, c'est-à-dire, sur la raison individuelle.

Ainsi, la tradition reprend toute son autorité, toute sa force, et de plus celle-ci est accrue par le témoignage des sens. Une pareille philosophie doit servir au triomphe de la foi de nos pères,

(*) Voir la Note XIII.

et ce sera une grande lumière introduite dans les sciences morales et physiologiques si mal étudiées de nos jours. Ainsi, les erreurs philosophiques seront combattues par l'expérience, et la raison du croyant triomphera même de philosophisme.

Nous verrons par là se rallier aux yeux de l'univers, la philosophie et la foi, qui sont sœurs devant Dieu, et que les enfans du monde ne considèrent comme ennemies irréconciliables que parce qu'ils ont rejeté l'une et souillé l'autre. Ah ! Messieurs, les mystères de la foi mis en évidence par le flambeau de la philosophie, quel sujet plus philosophique et plus digne d'être offert à la méditation d'une société savante et chrétienne ! ! !

Je ne pousserai pas plus loin ces prolégomènes, ils m'ont paru nécessaires pour préparer votre attention sur le sujet qui va vous occuper ; les prolonger davantage ce serait abuser de vos précieux momens ; pour entrer donc en matière et pour procéder avec ordre dans mes recherches, je poserai les questions suivantes.

1° Y a-t-il des êtres immatériels invisibles qui, sous la dépendance de la divinité, servent de guides à l'homme depuis l'instant de sa naissance

jusques à la fin de sa course terrestre, et dont l'influence s'étend sur tous les actes de sa vie, tant au physique qu'au moral ?

2° Peut-on démontrer l'existence de ces esprits d'une manière positive ?

3° Ces esprits seraient-ils les agens particuliers des phénomènes extraordinaires observés chez les modernes voyans dits Magnétiques ?

Telles sont, Messieurs, les questions que doivent résoudre les expériences que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux. Puissent-elles mériter quelque attention de votre part, et n'être pas taxées de rêvéries!!!

OBSERVATION.

Marie-Thérèse *Mathieu*, qui fait le sujet de cette observation, est née le 28 septembre 1787, de parens pauvres, mais honnêtes, à *Cucuron*, gros bourg du département de Vaucluse, situé au pied méridional de Mont-Luberon, non loin des rives de la Durance, dans l'arrondissement d'Apt.

Son père, mort depuis quelques années, était tisserand. Marie vit et demeure aujourd'hui avec sa mère et un frère cadet, ayant même profession que le père; cette fille a beaucoup d'embonpoint, sa taille est moyenne, sa figure très-colorée, son tempéramment tient du nerveux sanguin. Quoique d'un caractère enjoué, Marie est fort pieuse, mais sans bigoterie. Elle est très-timide et d'une sensibilité extraordinaire. Mise de bonne heure au métier du tisseur, Marie à l'âge de 12 ans secondait déjà de tous ses efforts son père et ses frères dans l'atelier, pour subvenir aux besoins de la maison. Parvenue à l'âge

de 20 ans, elle fit une chute qui faillit lui coûter la vie. Elle descendait l'escalier qui conduit à l'atelier, lorsque, à peine parvenue à mi-voie, Marie sentit craquer sous ses pieds. Tout à coup l'escalier s'écroule, elle tombe ensevelie sous les décombres, ayant la jambe droite ployée sous le tronc. Malheureusement la pauvre fille se trouvait en ce moment dans l'état critique de son sexe. Il y eût suppression subite. Retirée du milieu des plâtres et revenue de son effroi, soit par négligence soit par défaut de moyens, on se contenta de panser les contusions et meurtrissures faites aux jambes et aux cuisses avec quelques spiritueux, sans consulter les gens de l'art. Depuis ce moment la pauvre fille sentit une douleur dans l'articulation du genou droit; il y survint du gonflement qui augmenta insensiblement aux dépens de la cuisse et de la jambe, tellement que tout ce membre se dessécha et n'offrait plus que la peau et les os, tandis que le genou grossit au point, qu'il présentait le volume de la tête d'un enfant de 4 à 6 mois; et la malheureuse fille, ayant abandonné le métier, ne pouvait plus se mouvoir qu'à l'aide de potences sur lesquelles elle appuyait les bras; sa jambe retirée et à demi fléchie, ne permettait plus au pied de porter à terre.

Telle était la situation de Marie, lorsqu'en 1819, dans le courant du mois de juin, je fus appelé auprès d'elle. Plusieurs années auparavant j'avais donné mes soins à un jeune garçon de 15 à 16 ans, atteint d'engorgement scrophuleux au genou droit, (si ma mémoire n'est point en défaut). Ce jeune homme dont tout le physique était dans un état de marasme, ayant de plus la jambe retirée et comme plaquée contre les fesses sans pouvoir la porter d'un pouce en avant, fut soumis au traitement électrique gradué, c'est-à-dire, par bains, souffle, aigrette, étincelles et commotions. Ce traitement commencé en juillet 1806, aidé et soutenu par une nourriture analeptique, eut un tel succès, que le malade, délivré de ses potences et même sans soutien d'aucune espèce, fut assister à la messe de minuit de la même année, libre et jouissant de la meilleure santé après 6 mois de traitement.

Enhardis par cet heureux résultat, les parens de Marie me prièrent de la soumettre au même traitement électrique. J'y consentis. Nous étions comme je l'ai dit, dans le mois de juin. Deux fois par jour à 9 heures du matin et à 3 heures de l'après-midi, Marie était apportée chez moi sur un fauteuil. Ce traitement se continua jusques en septembre suivant; mais à cette époque des

pluies abondantes étant survenues, l'atmosphère fut dépouillée du fluide électrique. Marie avait obtenu quelque soulagement ; elle marchait à l'aide de béquilles et le pied pouvait poser sur la terre ; mais ce mieux ne fut pas de longue durée ; la saison froide qui survint ramena la jambe dans le même état qu'avant l'électrisation.

J'avais perdu de vue Marie Mathieu depuis 6 à 7 ans, lorsque, réfléchissant aux moyens que pourrait fournir la médecine magnétique, dont les médecins du nord en général, et quelques-uns en France, paraissaient avoir obtenu de grands succès, je formai le projet de tenter sur Marie quelques expériences.

J'avais fort à cœur de provoquer chez elle le somnambulisme, afin qu'elle put s'indiquer elle-même les moyens curatifs convenables à une infirmité qui datait de si loin.

En conséquence, m'étant présenté chez elle sur la fin de mars 1825, je lui fis part ainsi qu'à ses parens de mes intentions, en leur proposant un nouveau moyen curatif dont j'eus grand soin de taire le nom. Je leur dis seulement qu'il ne s'agissait point d'avaler de drogues, ni de faire aucune opération, mais qu'il suffirait de

faire quelques frictions avec la main sur la partie malade. On y consentit, et dès le lendemain matin je me rendis chez Marie-Thérèse.

Pendant huit jours consécutifs soir et matin, je tentai par des passes réitérées de la tête aux pieds suivant l'usage, de provoquer le sommeil magnétique. Mais Marie, quoique sensible à l'influx magnétique, ne put jamais dormir : elle disait avoir de la somnolence, et une grande propension au sommeil ; mais au moment où elle allait s'assoupir, elle éprouvait un saisissement, et comme une peur qui l'éveillait de suite.

Ce furent donc peines et temps perdus. Découragé par cet insuccès, je me désistai du projet d'avoir une somnambule, et je pris le parti de m'en tenir aux passes et frictions sur le membre souffrant, pour voir si je pourrais obtenir, sinon la guérison, du moins quelque amendement à la maladie.

Nous étions alors dans les premiers jours du mois d'avril de l'annee 1825. Voici ce qui arriva.

Deux séances se passent sans opérer rien de remarquable ; mais quelle fut ma surprise lors-

que, dans le courant de la troisième, je suscitai dans le genou malade un mouvement singulier qui, de prime abord, me parut être galvanique, ou mieux électro-magnétique. En effet.

3e SÉANCE.

1re EXPÉRIENCE.

—

Ayant appliqué le pouce de la main droite sur la rotule, je mis celui de la gauche au-dessus du genou, à quelques doigts de distance de l'autre. Dans le même instant, je sentis s'opérer un mouvement interne et sensible à l'œil, partan d'un pouce à l'autre. Ce mouvement se soutint tout le temps que je tins les pouces dans cette position.

2e EXPÉRIENCE.

—

Le pouce de la main droite toujours appuyé sur la rotule, je change de position du gauche,

et je le place sur la partie médiane antérieure de la cuisse à 5 à 6 pouces loin de l'autre. A l'instant, même mouvement ondulatoire allant de l'un à l'autre doigt, et se soutenant tout le temps que les doigts sont en place.

3e EXPÉRIENCE.

—

Je change la position de mes doigts ; je les dirige dans tous les sens sur la jambe et sur partie de la cuisse, à distance plus ou moins éloignée l'un de l'autre. Même mouvement.

4e EXPÉRIENCE.

—

Je ne place plus qu'un doigt. Le mouvement a lieu de même sur la partie touchée. Il ressemble à celui d'un gros vaisseau artériel, ou aux pulsations du cœur, sous la main qui le presse.

5e EXPÉRIENCE.

—

Je ne place plus le doigt, mais j'applique une clef sur la cuisse ; même mouvement. J'enlève la clef ; il cesse. Je la remets ; mouvement. Je l'ôte ; repos.

6e EXPÉRIENCE.

—

Je soupçonne un moteur particulier. Je ne touche plus, mais je demande à haute-voix : Le mouvement ? et le voilà rétabli. Cessez ? m'écriai-je ; il a cessé. Mouvement ? le voilà. Repos ? le voilà.

7e EXPÉRIENCE.

—

Je ne doute plus de l'existence d'un moteur et de sa nature. Il me reste à savoir si cette puissance est séparée de Marie, et comment elle agit sur elle. En conséquence, je dis à Marie : Résistez de toute votre volonté à ce mouvement quand je l'ordonnerai. J'ordonne ? elle résiste ; mais le mouvement a lieu malgré elle. Dès ce moment, il s'établit entre le membre atrophié et moi un dialogue singulier que je vais rapporter fidèlement.

DIALOGUE.

—

Voilà, m'écriai-je, une jambe bien intelligente ; elle va sans doute se prescrire elle-même un traitement convenable à sa guérison. Tant mieux. Mais avant tout, je serais bien aise de savoir à qui j'ai affaire ; car, j'ai des raisons pour me méfier de celui qui donne tant de savoir à cette jambe. En conséquence, convenons d'un mode de mouvement pour le *oui*, et d'un autre pour le *non*. Alors m'adressant au moteur :

D. Qui que tu sois, lui dis-je, qui fais mouvoir cette jambe, veux-tu répondre aux questions que je vais te faire ?

R. Ici, le membre fait 3 fois de suite un mouvement rectiligne de devant en arrière. Le genou paraît décrire la figure *III*.

Nota. La liaison qui unit chaque ligne ou barre perpendiculaire, indique le retour à la première position, pour répéter le mouvement en arrière.

D. Tu fais là un mouvement bien sensible, sans doute, mais je ne sais s'il est affirmatif ou négatif. En conséquence, si c'est pour le *oui*, tu le feras encore; et si c'est pour le *non*, tu ne le feras point. Eh bien! veux-tu répondre à mes questions?

R. Le membre répète le même mouvement rectiligne pendant 3 fois. La figure *lll* sera donc le signe du *oui*.

Nota. Dans toutes ses réponses, le moteur affecte le nombre ternaire.

D. Donne-moi le signe du *non*?

R. Ici le genou décrit la même figure, mais horizontalement de gauche à droite, répétant aussi 3 fois le mouvement

Cette figure sera le signe du *non*.

D. Promets-tu de dire la vérité? R. *lll* Oui.

D. Au nom du Dieu vivant, je t'ordonne de me dire qui tu es. Réponds : Es-tu selon Dieu? R. *lll* Oui.

D. Ne serais-tu pas plutôt un de ses ennemis? R. Non.

D. Si tu es selon Dieu comme tu le marques, prouve-le moi par le signe qui te distingue de ses ennemis qui doivent être aussi les tiens? R. Ici, la jambe entraîne le pied en arrière pour décrire une ligne droite sur le sol | ; ensuite elle le traîne de gauche à droite pour décrire une autre ligne — coupant à angles droits la ligne précédente ; ce qui donne le signe †.

Nota. Ces mouvemens ont eu lieu avec la plus grande difficulté, et non sans beaucoup de souffrances pour Marie.

D. Es-ce bien le signe de la croix que tu as voulu tracer? R. *lll* Oui.

D. Fort bien. Nous voilà rassurés, Marie et moi, sur ton compte, parce que nous ne voulons ni l'un ni l'autre nous mettre en rapport avec les ennemis de Dieu. Mais à présent, je te demanderai : A qui appartiens-tu, à Marie ou à moi? Réponds : Es-tu mon Guide? R. *lll* Oui.

D. Si tu es mon guide, tu dois connaître sans doute ceux de tes semblables, qui viennent influencer et éclairer les voyans de la société que je fréquente? R. ≈ Non.

D. Comment, tu es mon guide, et tu ne connais point ceux avec qui tu es si souvent en rapport? R. ≅ Non.

D. Oh! oh! te voilà démasqué. Tu n'es qu'un esprit de mensonge. R. Ici, le membre est vivement agité par un mouvement négatif 6 fois répété, comme si le moteur était offensé de mon apostrophe insultante, et décrit la figure suivante : ≅ ≅ ≅ Non, non, non.
≅ ≅ ≅ Non, non, non.

Pensif et très-inquiet moi-même de cet incident malencontreux qui me déconcerte, je réfléchis et je soupçonne un mal-entendu, un quiproquo ; alors revenant sur ma demande, je dis :

D. Es-tu vraiment mon guide, c'est-à-dire, l'esprit que Dieu a commis à ma garde, mon ange gardien, enfin? R. ≅ Non.

D. Es-tu celui de Marie? R. *lll* Oui.

D. C'est entendu. Tu voulais dire apparemment que tu vas être mon guide dans le traitement qu'il convient de faire pour la guérison du membre malade? R. *lll* Oui.

D. Nous voilà parfaitement tranquilles et en voilà assez, je pense, pour aujourd'hui. Ne faut-il pas laisser reposer Marie? R. *lll* Oui.

Fin de la Séance.

RÉFLEXIONS.

La philosophie du jour qui ne veut que du positif en toutes choses, comment qualifiera-t-elle ce dialogue singulier? et ces mouvemens tant significatifs pour répondre à mes questions? Si ce n'est pas là du positif, que faut-il de plus? Dira-t-elle que ce sont des illusions? des hallucinations? des prestiges? Mais je n'ai pas la berlue, et, grâces à Dieu, j'ai encore pleine et entière jouissance de tous mes sens; et certes, ni mes yeux, ni mes mains ne sauraient me tromper.

Peut-être, dira-t-on, que je suis la dupe et le jouet de cette fille, attendu qu'elle peut fort bien susciter elle-même ces mouvemens cloniques des muscles de la partie soumise à mes expériences.

Mais, Marie est une bonne fille sans malice, ne connaissant pour ainsi dire que son chapelet; quel intérêt mettrait-elle à me tromper? elle n'a pas assez d'esprit pour comprendre ce que j'ai voulu dire par le signe qui distingue les esprits selon Dieu, de ceux qui lui sont opposés. On a vu, d'ailleurs, que pour faire ce signe, elle a beaucoup souffert, et certainement elle n'aurait pas fait ces mouvemens si elle n'y avait été forcée.

Mais, la suite des expériences va faire cesser tout doute à ce sujet. Les divers changemens de scène qui auront lieu successivement prouveront jusqu'à l'évidence, et d'une manière on ne peut pas plus positive, que Marie est maîtrisée par une force, une puissance supérieure qu'elle n'avait point connue jusqu'à ce jour.

4e SÉANCE.

Le lendemain au matin, rendu auprès de Marie, je lui demande s'il s'est passé quelque chose de nouveau, depuis que je l'ai quittée. — Rien autre, me dit-elle, sinon que cette nuit, je sentais

de temps en temps le mouvement que j'éprouvais hier dans ma jambe, ce qui m'éveillait. — Cependant, lui dis-je, je ne l'ai point provoqué ce mouvement, et néanmoins il a eu lieu sans ma participation. Comment cela s'est-il fait? — Je n'en sais rien, dit Marie. — Eh! bien, nous allons le savoir.

8e EXPÉRIENCE.

—

Je mets à découvert le genou le Marie. Je le touche avec le pouce de la main droite, et voilà de suite le mouvement rétabli. Prenant alors la parole, je provoquai le 2e dialogue suivant :

DIALOGUE 2me

—

D. O toi que le ciel a commis spécialement à la garde de Marie, ange de lumière! es-ce bien toi qui, dans ce moment, donnes le mouvement à cette jambe? R. *lll* Oui.

D. Es-ce encore toi qui, de temps en temps le provoquais cette nuit? R. *lll* Oui.

D. Dans quel but as-tu fait cela ? serait-ce pour faire connaître à Marie le besoin de l'exercice, afin de redonner aux muscles le ton qu'ils ont perdu ? R. *III* Oui.

D. M'aideras-tu dans ces exercices? R. *III* Oui.

D. Aideras-tu également Marie? R. *III* Oui.

D. Mais, comment agis-tu sur elle? as-tu pouvoir sur tous ses organes malgré sa volonté ? R. *III* Oui.

D. Puisque cela est ainsi, tu vois qu'il n'est pas décent que Marie reste en séance avec le genou découvert pour m'entretenir avec toi ; il me paraît bien plus naturel de faire mouvoir la tête à la manière accoutumée pour exprimer le *oui*, ou le *non* ; peux-tu le faire ? R. *III* Oui.

D. Eh bien ! fais donc faire à la tête le signe du *oui* ?

R. Signe 3 fois en avant, baissant et relevant la tête.

D. Fais-lui faire le signe du *non* ?

R. Signe 3 fois, tournant la tête de gauche à droite.

D. A merveille. Mais je vois ici quelque chose d'un peu louche, c'est la difficulté de ne pouvoir connaître si Marie fait d'elle-même ces signes, ou bien si elle y est forcée par une puissance qui agit sur elle. Cherchons donc un autre moyen plus sensible, je veux dire moins douteux pour moi. Ainsi, puisque tu as pouvoir sur tous les organes de Marie, pourquoi ne pas agir sur sa langue? Fais-la donc parler; mais que le son de sa voix soit changé, afin que je comprenne que ce n'est pas elle qui répond à mes questions: Consens-tu à me répondre par sa bouche?

R. Ici, Marie est vivement secouée. La tête et le tronc paraissent saisis de tremblemens convulsifs par un rapide mouvement de vibration, et la bouche s'ouvrant en même temps, prononce d'une voix dont le timbre fortement élevé, est bien différent de celui de la voix de Marie: *Oui*, *oui*, *oui*.

Nota. Cette secousse violente à laquelle cette fille ne s'attendait point, la met de mauvaise humeur. Elle me prie de ne plus la soumettre à cette rude épreuve. Je la rassure et je dis au moteur que le ton et la manière dont il a fait cette réponse, décéléraient plutôt un ange de ténèbres, qu'un ange de lumière. Tout à coup la scène change.

SCÈNE NOUVELLE.

—

Marie me présente la main droite pour se mettre en rapport avec moi. J'avance la mienne. Mais, à peine nos pouces sont-ils en contact, qu'un mouvement subit s'établit dans la phalangette du sien. Ce mouvement est comme saccadé. La phalangette inclinée à angle droit, imitant un marteau, frappe sur la mienne à coups répétés, et lorsque le mouvement doit cesser elle la presse fortement avec l'ongle pour en désigner la fin.

D. M'adressant alors à Marie ; je lui dis : D'où vient ce mouvement? es-ce vous, Marie, qui le provoquez ?

R. Non, Monsieur, pas plus que celui d'hier ; il s'opère sans ma volonté.

D. Résistez? R. Je ne le puis, mon doigt s'agite malgré moi, dès qu'il touche le vôtre.

Nota. Ici Marie paraît réfléchir, elle se trouble, elle a peur ; elle dit entendre raisonner dans son

gosier une petite voix dont elle compare le timbre au tintoin ou bourdonnement d'un cousin (*culex*) qui accompagnerait les mouvemens de son doigt, c'est-à-dire, que chaque syllabe de la voix est exprimée par un mouvement de la phalangette, comme ferait un enfant qui, en épelant un mot, frapperait à chaque syllabe sur quelque chose avec son doigt. Poursuivant alors mes observations, je dis à Marie :

D. Pourquoi avez-vous avancé votre main de la mienne ?

R. Ce n'est pas moi, Monsieur, qui l'ai avancée, elle y a été poussée par ce même esprit qui maîtrise toutes mes actions.

D. Dans quel dessein ? R. Pour vous parler apparemment de cette nouvelle manière.

D. Qu'a-t-il à me dire ? voyons. Nos pouces se touchent. La phalangette de Marie s'agite vivement sur la mienne, et Marie est très-attentive comme quelqu'un qui écoute. Le mouvement s'arrête, la phrase est finie. Je dis alors :

D. Marie ! la voix a-t-elle résonné dans votre gosier ; en même-temps que votre doigt frappait sur le mien ? R. Oui.

D. Qu'a-t-elle dit? R. Elle a dit que si j'ai été secouée si fortement, ce n'a été que pour répondre à votre demande, et vous prouver que ce n'était pas moi qui répondais en changeant le ton et le son de ma voix.

D. Entendez-vous bien distinctement ce qu'elle dit?

R. Oui; mais, il ne faut pas être distrait, et prêter une oreille attentive au discours de la petite voix de mon guide.

D. De quelle manière cet esprit agit-il sur vous?

Je répète cette question afin qu'il y réponde lui-même à sa manière.

R. Le doigt s'étant agité sur le mien pendant une minute, le mouvement cesse, et Marie me dit : « L'esprit agit sur l'esprit, c'est-à-dire, sur » l'ame qui est moi, et moi j'obéis à son impul- » sion, et fais exécuter à mes organes les mou- » vemens que vous voyez. Si je résiste, l'esprit, » c'est-à-dire, mon ange, agit fortement sur mes » organes, si Dieu le lui permet. »

Fin de la Séance.

Nota. Lorsque Marie parle, ou qu'elle répond à mes questions, elle le fait en son patois provençal; si ce n'est dans les mêmes termes, c'est toujours dans le même sens. Je ne suis que l'interprète ou le traducteur de ce qu'elle a dit jusqu'ici. Il en sera de même pour la suite, et je serai simple narrateur de ce qu'elle aura dit, ou fait.

RÉFLEXIONS.

Le phénomène suscité chez la demoiselle *Mathieu*, quoique nouveau pour moi, me surprit, mais il ne m'étonna point, attendu qu'il s'est passé des choses bien plus extraordinaires sous mes yeux et sous ceux de mes co-sociétaires, qui s'occupent avec moi de la *grande science*. Néanmoins, charmé de cette anomalie, je trouve ici un moyen singulièrement favorable à la guérison de l'infirmité de Marie-Thérèse; et ce qui est encore plus précieux pour la science, c'est la solution du grand problème sur la cause des phénomènes jusqu'ici inexplicables du somnambulisme magnétique.

En effet, Marie est sensible à l'influx magnétique, mais elle ne peut acquérir le sommeil lucide pour se guider dans le traitement dont elle a besoin. Ses paupières ne purent pas même se fermer, dans le courant des premiers jours de mes expériences, quoiqu'elle eut grande propension au sommeil, comme nous l'avons vu; et si elles se ferment aujourd'hui par le seul attouchement de mes doigts, ou par le seul acte de ma volonté, c'est qu'elles obéissent à l'influence de ce même agent mystérieux qui fait mouvoir les autres parties touchées. Les muscles de l'œil se contractent aussi fortement, et même plus que ceux des voyans. Dans cet état, si on relève la paupière, on trouve le globe de l'œil convulsé en haut, comme chez ces derniers.

Néanmoins, Marie ne cesse d'être dans l'état de veille habituel, et n'aperçoit rien de ce que voient les somnambules, pas même la lumière magnétique. Cependant, nous verrons dans la suite de cette observation que dans cet état de veille, et les yeux bien ouverts, Marie va se prescrire tous les moyens propres à combattre le mal qui l'afflige depuis si long-temps, et ces moyens auront tout le succès désiré. En outre, Marie acquerra maintes facultés des voyans, et ce sera

la petite voix qui la guidera dans ses pronostics et remplacera chez elle la lucidité.

Mais, quelle est donc cette petite voix? à qui peut-elle appartenir, si ce n'est à cet agent mystérieux, à ce moteur particulier qui maîtrise les organes de Marie, et peut les faire agir malgré la volonté de cette fille? Marie en imposerait-elle? Mais quel intérêt la porterait à jouer ce rôle imposteur? Depuis longues années elle désire ardemment de guérir; d'où vient que jusqu'à l'époque mentionnée ci-devant, elle n'en a pas trouvé les moyens? et ces moyens, s'ils viennent d'elle-même, pourquoi ne se sont-ils développés que sous l'influence de ma main et de ma volonté? Marie est dans son état de veille habituel; elle est étonnée elle-même de tout ce qui se passe dans elle, elle en est même effrayée, et cet étonnement, cette frayeur vont bien augmenter encore, lorsque, malgré sa volonté, et malgré ses cris déchirans, sans attouchement quelconque de ma part, quelquefois même au moment où elle s'y attendra le moins, elle éprouvera, dans le membre perclus, des tiraillemens, des extensions en avant, en arrière, en-dedans, en-dehors, tous les mouvemens en un mot, qu'une gynastique savante ferait exécuter, pour le rétablissement du membre locomoteur, et cela avec une précision, une régu-

larité que ne désavouerait pas le savant gymnasiarque *Amoros*. Au reste, Marie, avons-nous dit, est une bonne fille, simple, modeste, sans malice, pouvant à peine épeler quelques mots dans son livre de prières. Cependant, nous trouverons que dans quelques cas où elle a été consultée, ses réponses ont été bien au-dessus de sa portée, et même au-delà de celle de beaucoup d'érudits. Sa piété, son peu d'intelligence, et par-dessus tout, ses plaintes, ses cris, ses souffrances, lorsqu'elle est forcée de mouvoir le membre atrophié, la mettent à l'abri du soupçon d'imposture.

Quel est enfin, nous le répéterons encore, cette puissance qui met en jeu, et maîtrise les organes de Marie? de qui est, dirons-nous, cette seconde voix? Dira-t-on que c'est la voix de la partie spirituelle qui anime le corps de Marie? son ame enfin? Dans ce cas, Marie aurait deux voix et deux volontés. La petite voix dirait : Tiraillons, distendons ces muscles atrophiés dont l'énergie est perdue. Forçons-les de faire les mouvemens qu'ils ont cessé d'exécuter? Tout en parlant ainsi, sa volonté agirait en conséquence ; mais l'autre voix, par ses grands cris, manifesterait son opposition à cause de ses souffrances, et lutterait de tout son pouvoir contre la pre-

mière. Néanmoins ce serait envain ; la petite voix ferait la sourde oreille à ces criailleries, et n'agirait pas moins sur les organes, que l'autre voudrait soustraire aux souffrances.

On conçoit d'avance l'absurdité de cette hypothèse ; car, vouloir et ne pas vouloir, agir et ne pas agir au même instant indivisible, ne peuvent se trouver dans le même individu. Nous n'insisterons donc pas davantage là-dessus ; mais nous allons voir si nous pourrions trouver quelque part, une explication plus satisfaisante de ce phénomène.

Si nous consultons l'érudit bénédictin Dom Calmet, dans son Dictionnaire historique, critique, etc., de la Bible, au mot *Oracle*, édit. de 1783, il nous dira : « Depuis Aggée, Zacharie » et Malachie, qui sont les derniers des prophètes » dont on ait les écrits, les juifs prétendent que » Dieu leur donna ce qu'ils appèlent *Bathkol*, » la fille de la voix, qui était une manifestation » surnaturelle de la volonté de Dieu, qui se » fesait ou par une forte inspiration, c'est-à-dire, » voix intérieure, ou bien par une voix sensible et » extérieure. » Voilà donc cette 2e voix que nous trouvons chez les Israélites, au moyen de laquelle, Dieu leur manifestait sa volonté. Les

juifs disent : *La fille de la voix*, pour exprimer sans doute ce que Marie appelle *La petite voix*. Or, pour jouir de ce don surnaturel il n'était point nécessaire de jouir du sommeil lucide des modernes voyans, puisque les inspirés par *la fille de la voix* étaient dans l'état ordinaire de veille. Tel serait donc, ou semblerait être le cas de Marie, sans néanmoins prétendre qu'elle soit gratifiée du don de prophétie.

Voyons à présent si l'antiquité, chez les payens, ne nous fournirait rien d'analogue. Apulée, dans son Traité *de Deo Socratis*, invoque le témoignage de Platon qui assurait, d'après Socrate lui-même, qu'un génie parlait à ce sage de la Grèce ; et ce génie se manifestait par une certaine voix venant du ciel : « *In hujusce modi rebus, ut Plato dicit,* » *vocem quampiam divinitùs exortam dicebat se* » *audire, ita enim est ad Platonem, etc, etc.* » Socrate disait donc qu'une certaine voix divine se fesait entendre à lui. Ce que Platon rapporte expressement, pour qu'on n'imagine pas que sa prévoyance venait d'autre part que du ciel.

Platon nous dit encore que cette voix était le guide constant de Socrate dans tous les actes de sa vie : « *Non igitur mirum*, dit-il, *si Socrates* » *vir apprimè perfectus et apollinis quoque testi-*

» *monio sapiens, hunc deum suum cognovit et*
» *coluit, ac propterea ejus custos et propè ut ità*
» *dicam, par contubernio familiaris cuncta quæ*
» *arcenda sunt arcuit, quæ cavenda præcavit, et*
» *præmonenda præmonuit, etc., etc.* »

Le phénomène observé chez Marie-Thérèse Mathieu viendrait-il trancher le fameux nœud gordien, qui a donné lieu à tant de dissertations, sur ce certain génie de Socrate, qu'on en ferait une bibliothèque? Pour répondre à cette question, on n'a qu'à venir observer ce qui se passe chez ladite fille Mathieu; comme Socrate, elle consulte son guide spirituel dans tout ce qui peut l'intéresser, et ce guide est permanent; sa voix se fait entendre à elle, lorsqu'elle le consulte, et les mouvemens se manifestent à qui veut l'interroger et s'instruire sur ce point.

Cependant, l'analogie est-elle bien parfaite dans les deux cas? cela ne paraît point ainsi. En effet, le guide du philosophe grec ne pouvait se communiquer à autrui; il fallait s'en rapporter à la bonne foi, au dire de Socrate lui-même. On peut en dire autant du philosophe de Lycopolis, le platonicien *Plotin*, à qui ses disciples, et notamment Porphire, attribuaient un génie familier d'un rang bien au-dessus des simples génies. Car-

dan, Henri-Corneille Agrippa, et autres parmi les anciens ; Savonarole, Swendemborg, etc., parmi les modernes, ne pouvaient pas plus que Socrate prouver la présence de leurs prétendus génies, par la manifestation de quelque acte de leur part.

Il n'en est pas ainsi de Marie-Thérèse. On remarque chez elle des actes de nature différente qui peuvent tomber sous les sens, les uns positifs, matériels, et les autres spirituels non moins sensibles que les premiers, parce qu'ils peuvent être observés avec autant de certitude.

Mais Marie est-elle la seule de notre temps à offrir cette anomalie de l'état magnétique ? Je ne le pense pas. En effet, si tous ceux qui, dans le silence, s'occupent, ou se sont occupés de ce grand mystère de la nature, avaient été libres de publier tout l'inoui de leurs observations, on aurait une masse de faits, contre lesquels viendraient se briser les pointes acérées des bons ou mauvais mots, des plates plaisanteries, celles, enfin, du ridicule, cette arme ridicule elle-même qui décèle la faiblesse des moyens, ou la mauvaise foi de celui qui l'emploit pour baillonner la science, tuer les réputations, ou les étouffer à leur naissance.

En effet, la plupart des auteurs qui ont écrit en faveur du Magnétisme, et qui ont expérimenté eux-mêmes, ont fait des réticences dans l'exposé de leurs observations. Ces réticences, ces arrière-pensées se trouvent notamment dans presque tous les écrits du vertueux et respectable M. Deleuze, ce Nestor du Magnétisme; car, j'ai lu quelque part, qu'en parlant des guérisons opérées chez Mme la duchesse de Bourbon, il dit : qu'il s'était passé des choses extraordinaires qu'il n'avait pas jugé à propos de divulguer. C'est ainsi que dans une autre brochure dans laquelle il combat l'inculpation de démonolatrie faite aux magnétiseurs, il s'écrie, avec saint Paul : « *Omne datum optimum,* » *omne donum perfectum desursùm est, descendens* » *à patre luminum.* » M. Lombard, lui-même, malgré sa théorie du sens interne des somnambules, qu'il place, comme tant d'autres, dans le plexus nerveux épigastrique, termine son ouvrage sur les dangers du Magnétisme, en disant, page 145 : « Le Magnétisme sympathique leur (les prêtres) » ferait opérer des cures merveilleuses où le se- » cours du ciel aurait souvent part, et qui ren- » draient sensibles à la raison certains miracles » du fondateur du christianisme et de ses premiers » disciples. »

Mais, je m'aperçois que ces réflexions m'ont

déjà conduit bien loin ; quoiqu'elles viennent à l'appui du but principal que je me suis proposé, elles auraient été mieux placées, peut-être, à la fin de l'exposé de mes expériences, qui prouveront jusqu'à l'évidence que Marie, quoique dans l'état de veille habituel, n'a pas moins acquis les facultés nouvelles que donne le sommeil lucide magnétique, et dont l'explication fait le désespoir des partisans du fluidisme, notamment celles de prévision, de vue lointaine, etc. ; facultés, qui sont illusoires d'après la théorie simple et la seule vraie, que nous exposerons, de ce que l'on a appelé jusqu'ici bien improprement *Magnétisme animal*, dénomination vicieuse, source de toutes les erreurs en cette matière. Nous disons notre théorie *la seule vraie*, parce qu'elle découle bien évidemment du même principe qui opère ici chez Marie-Thérèse, tout le merveilleux qu'on remarque dans cette observation ; car, si toutes mes expériences prouvent que la petite voix ne peut être que celle du moteur qui maîtrise Marie, et l'oblige de se guérir, pour ainsi dire, malgré elle-même, par induction l'on est forcé de reconnaître qu'un agent particulier, de même nature que celui-ci, est la cause des phénomènes extraordinaires observés chez les voyans modernes, *vulgò* somnambules magnétiques, et que la mé-

thode philosophique de nos jours ne peut conduire à la solution du grand problème magnétique.

Mais poursuivons notre tache, et voyons quels sont les moyens proposés et mis en usage par l'esprit directeur de Marie, pour le traitement de son infirmité.

5e SÉANCE.

—

D'après le nouveau mode adopté par l'esprit directeur de Marie-Thérèse Mathieu, pour se communiquer et pour répondre à ceux qui l'interrogent, on conçoit qu'il serait par trop fastidieux de répéter, après chaque demande, qu'après avoir pris rapport avec Marie, son doigt s'est agité de telle ou telle manière, et qu'en même-temps la petite voix articulait telle réponse dans son gosier. En conséquence de cette explication, on doit regarder comme le résultat dialogué de cette 5e Séance, l'exposé du traitement dicté par l'ange directeur, et dont voici la substance.

TRAITEMENT.

1° Frictions sèches et passes dites *Magnétiques* sur tout le membre percius, plusieurs fois dans la journée, à des heures fixes, et continuées jusqu'à guérison complète.

2° Après ces passes et frictions, marche et mouvemens dans tous les sens provoqués dans le membre malade.

3° Sangsues appliquées en nombre suffisant sur le genou pour en diminuer l'hypertrophie qui, dans ce moment est très-considérable. Cette saignée locale sera répétée de temps en temps.

4° Pommade ou liniment aromatique pour onctions sur tout le membre pour le fortifier.

5° Fumigations aromatiques avec le storax plusieurs fois dans la journée, dans le même but.

6° Bain préparé convenablement avec le sulfure de fer pour fortifier le pied.

7° Purgatif de temps en temps avec l'eau dite *Magnétisée*, sans addition d'aucune drogue médicinale.

Tels furent en substance les moyens ordonnés par l'esprit directeur de Marie Mathieu, pour être employés successivement et sous sa direction.

Fin de la Séance.

OBSERVATIONS

SUR LES EFFETS DU TRAITEMENT.

—

Dès le lendemain de cette dernière séance, Marie Mathieu a suivi ponctuellement le traitement indiqué. Lorsque parfois, il y avait oubli de sa part, l'esprit directeur ne manquait pas de l'en aviser. C'est ainsi que dans certaines circonstances ayant les yeux bien ouverts et parfaitement dans un état normal, bien éveillée, elle a vu des objets fantastiques, ou mieux encore, fantasmagoriques, visions que maints railleurs traiteront d'allucinations. Néanmoins, ces objets n'étaient ici représentés fantasmagoriquement que pour rappeler à Marie qu'elle avait oublié de faire tel ou tel remède. Par exemple : Marie s'était indiquée des fumigations avec le storax pour telle heure du jour ; mais voilà que l'heure est sonnée et Marie n'y pense point. Soudain une

fumée épaisse lui semble sortir d'un encensoir qu'elle voit devant elle, et de suite l'odeur de l'encens lui rappelle qu'elle a oublié de parfumer sa jambe. Une autre fois Marie aperçoit une séringue, et c'est encore pour lui rappeler un oubli.

Ce récit excitera sans doute l'hilarité de quelques-uns, car, il me semble leur entendre dire : *Risum teneatis amici* ! mais j'ai promis de dire la vérité, toute la vérité, et je tiens parole ; en rira qui voudra. Je pose les premières pierres d'un édifice ; ce sont des pierres d'attente. Un jour viendra sans doute où quelque autre en ajoutera d'autres, et continuera l'élévation du monument.

Je ne citerai plus qu'une de ces visions singulières. Un jour que Marie était à manœuvrer, c'est-à-dire, à se mouvoir de long en large dans son appartement, sans aucune espèce de soutien, il lui arrivait par fois de perdre l'équilibre. Dans un moment où elle allait tomber, je lui dis tout en riant : *Soutenez-vous bien, prenez-vous à la corde.* (Notez qu'il n'y en avait point.) Soudain elle élève les mains en haut, et paraît se soutenir à l'aide de quelque chose. S'apercevant alors de ma surprise, elle rit à son tour, en me disant :

« Vous vouliez plaisanter tantôt, cependant, » voilà deux cordons verts suspendus devant moi, » auxquels je me suis prise pour ne pas tomber, » ils sont descendus à votre voix quand vous avez » parlé de la corde. » (Ces cordons n'étaient visibles que pour elle.)

Penserait-on que ce ne soient là que des hallucinations dans le sens médical? Ne sont-ce pas plutôt des avis qui supposent un moniteur donnant la réminiscence dans les premiers cas? et dans le dernier, n'y voit-on pas un guide, un soutien de la faiblesse de Marie? Je n'en finirais pas si je fesais mention de tout ce qui s'est passé dans ce genre. Mais comme toutes ces observations ne présentent rien de positif à l'œil du médecin philosophe, nous nous attacherons à ne faire mention que des faits qui peuvent tomber sous les sens. Nous allons, en conséquence, nous occuper des mouvemens divers que Marie était forcée de faire pour donner de la force à sa jambe. Les voici, tels que l'esprit directeur les a fait exécuter.

EXERCICES VARIÉS.

—

1^er^ Mode d'exercice. Soutenue sur ses potences, Marie allait et revenait dans l'appartement

d'un pas si rapide que souvent elle disait : On m'emporte, on m'enlève ; je crains qu'on me fasse passer par la fenêtre.

2me Mode. Après la marche, elle s'asseyait, mais le guide ne lui laissait point de repos ; car de suite le pied était en mouvement imitant celui d'une bascule, élévant et baissant alternativement la pointe et le talon, puis frappant fortement sur le sol. Cet exercice soutenu pendant 1/4 d'heure cessait, mais de suite.

3me Mode. Le membre était tiraillé de tout son long, et puis porté rapidement en arrière, en décrivant un demi cercle sur la terre. Dans cet exercice, le corps porté sur la jambe gauche, s'inclinait presque horizontalement, la tête penchée en avant et sans aucun soutien, les bras tendus vers la terre.

Un jour que Marie était livrée à cet exercice près du feu, son corps s'inclina tellement que l'on craignit que sa tête ne plongeât dans le brasier. Dans cette attitude, la jambe droite était tiraillée et tendue en arrière par une puissance invisible, et le pied s'élevait au-dessus du niveau du tronc. Dans cette position, Marie était rassurée ; mais elle poussait des cris qui auraient fait

pitié, si, tout-à-coup, le tiraillement cessant, on ne l'avait vue sourire et nous dire : « Rassurez-» vous, je suis soutenue, je ne risque pas de » tomber, quoique penchée jusqu'à terre. » Après cet exercice venait le suivant.

4me Mode. Marie étant assise, la jambe s'élévait plus ou moins par gradation, et retombait ensuite en frappant fortement du pied contre terre. Ces secousses n'étaient pas trop du goût de Marie; mais elle avait beau se plaindre, le petit *Raphaël* fesait la sourde oreille. Quand je dis *Raphaël*, je ne prétends pas que cet esprit soit celui qui fut envoyé à Tobie; mais je le nomme ainsi, parce que l'on sait que ce mot signifie *Médecin de Dieu*. Ce mouvement alternait avec celui de bascule décrit plus haut. Un moment après, la marche recommençait; puis, s'arrêtant tout court et soutenue sur ses potences, Marie était forcée de balancer sa jambe.

5me Mode. Ce mouvement devenant progressivement plus étendu, la jambe se portait sur la potence et s'y cramponait autour.

6me Mode. Marie se trouvait-elle près d'une table ou d'un siége un peu élevé? Sa jambe fesait des efforts pour en atteindre le dessus, et cet exer-

cice durait jusqu'à ce que par degrés progressifs le pied se trouvât au-dessus. Alors, comme si quelqu'un l'eût saisi par devant, il était tiraillé vigoureusement, et le membre se trouvait étendu sur la table. Marie avait beau vouloir retirer sa jambe, celle-ci résistait à tous ses efforts, comme si elle avait été tenue dans cette position par une main robuste.

7me Mode. Ce n'était point assez des tiraillemens qu'éprouvait alors la jambe, la puissance de l'esprit pesait sur le genou pour solliciter quelques secousses salutaires dans cette partie, à l'effet de redresser le membre. Cette manœuvre fesait pousser des cris à Marie ; il lui semblait que les os allaient se briser dans l'articulation. Plaintes inutiles ! elles ne sont point écoutées ; la jambe se meut, malgré, bon gré Marie, et ne se repose qu'au vouloir du moteur. Je n'en finirais plus s'il me fallait relater et décrire toutes les positions que prenait successivement cette jambe dans les divers exercices de la journée. Après ces différentes manœuvres, Marie était harassée, et sa figure était enluminée.

Nous allons donner à présent la composition des différens moyens thérapeutiques mentionnés ci-devant et le mode de leur emploi.

PÉDILUVE TONIQUE.

Souffre pulvérisé. . . . . 1 once.
Machefer pulvérisé. . . . 2 onces.
Eau q. s. pour un pédiluve.

Faites bouillir 3/4 d'heure; laissez baisser la température en la retirant du feu, pour y pouvoir tremper le pied que Marie y laissera de 1/2 à 3/4 d'heure. Ce pédiluve sera pris à jeun, et de suite en sortant du bain, Marie se remettra au lit après avoir bien essuyé et seché le pied.

Après 1/2 heure de repos, on procédera aux frictions sèches et passes magnétiques sur tout le membre, à partir de la cuisse jusqu'au talon. Ces frictions et passes dureront l'espace d'un quart d'heure.

Immédiatement après, on fera des onctions et frictions sur tout le membre avec la pommade suivante dont le guide spirituel a donné la composition.

POMMADE DITE ANGÉLIQUE.

Huile essentielle	de Thérébentine.	1 goutte.
Idem,	de Gérofle. . .	2 *Idem*.
Idem,	de Bergamote .	3 *Idem*.
Idem,	de Cédrat . . .	4 *Idem*.
Idem,	de Citron. . . .	5 *Idem*.
Axonge		
Cire.	. . . . .	1 once.
Huile d'Olives.		

Faites fondre ensemble sur un feu doux les 3 dernières substances ; retirez du feu, et lorsque ce mélange commencera à se figer, incorporez-y peu-à-peu les essences, en remuant toujours pour les mêler parfaitement.

Nota. Les onctions et frictions avec la pommade dureront 1/4 d'heure. — Soupe légère ensuite. — Régime analeptique et adoucissant. — Point d'épicéries, ni de crudités, d'ail, ni d'oignons.

LAXATIF.

Lorsque les signes de gastricité annonçaient le besoin d'évacuer les premières voies, le guide en

avisait Marie, qui préparait alors son purgatif fort simplement et au moment où elle devait le prendre, le matin à jeun.

Ce purgatif était un verre d'eau tiède sur laquelle Marie soufflait 3 fois en signe de croix, et qu'elle avalait de suite. Lorsque les évacuations commençaient, Marie continuait de prendre de l'eau tiède.

RÉFLEXIONS.

Cet exposé suffirait, ce me semble, pour prouver au sceptique le plus prononcé, qu'une puissance supérieure distincte et séparée de Marie-Thérèse Mathieu, agit fortement sur ses organes, malgré la résistance qu'elle y oppose. Cent autres faits, tous plus merveilleux les uns que les autres dont j'ai été témoin, pourraient bien venir encore à l'appui de cette assertion, mais par cela même qu'ils paraissent sortir de l'ordre naturel, tel que l'entend la philosophie du jour, je m'abstiendrai d'en faire mention, pour ne pas grossir inutilement les pages de ce Mémoire. Je dis *inutilement*

parce que, bien loin de convainvre l'incrédule, ces faits ne feraient que corroborer son doute.

Cependant, il ne m'est point permis de passer sous silence un fait qui doit prouver, Messieurs, ce que j'ai déjà avancé dans ce Mémoire, savoir : que Marie, quoique fille simple et sans instruction, a, dans certaines circonstances où elle a été consultée, donné des réponses bien au-dessus de sa portée, et même, avons-nous dit, au-delà de celle de beaucoup d'érudits. En voici la preuve :

CONSULTATION.

—

Un jeune homme de 18 à 20 ans, fils d'un ancien colonel de gendarmerie impériale, se trouvait à diner chez moi dans le courant du mois de juin de l'année 1826, avec M. le docteur Bernard, mon ami, résidant en la ville d'Apt (*).

(*) M. Camille Bernard, celui-là même qui a présenté à l'Académie des sciences, dans sa séance du 26 septembre 1836, et à celle de Médecine de Paris, le forceps perfectionné, dit *Assemblé*.

Ce dernier qui a été témoin de mes expériences sur la fille Mathieu, et qui venait régulièrement un jour de chaque semaine, pour suivre les progrès de la guérison, amena la conversation sur le phénomène en question. Le jeune *Ducros*, (c'est le nom du jeune homme), qui n'était point étranger au Magnétisme, témoigna le désir de voir cette anomalie singulière et de faire quelques questions à Marie ; nous sortions de table. Très-volontiers, lui dis-je, et nous allons de suite, si vous voulez, nous rendre chez elle, afin qu'elle ne soit prévenue en aucune manière. Mais soit timidité, ou toute autre raison à nous inconnue, le jeune homme ne voulut pas sortir de la maison avec le docteur et moi. Il nous dit cependant : « Mes » parens me pressent de prendre un état, et je » ne sais encore me décider pour aucun. Je serais » donc bien aise de savoir à quoi la Providence » me destine. En conséquence, veuillez bien » demander en mon nom, à cet esprit qui dirige » Marie, ce qu'il me convient de faire pour me » sauver dans le monde. » Je dois dire que le jeune Ducros était alors très-timoré.

Allez, nous dit-il, j'attends ici la réponse. Nous partons. Arrivés chez Marie, le docteur lui fait quelques questions pour son compte ; ensuite je lui dis : « Marie ! il y a chez moi, dans

» ce moment-ci, un jeune homme qui n'a pas
» osé nous accompagner, mais qui, néanmoins,
» nous a chargé de vous parler en son nom. Après
» avoir fini ses études, et dans des dispositions
» très-louables, il voudrait à présent prendre un
» état, mais il ne sait pour lequel se décider :
» en conséquence, il demande si c'est l'état mili-
» taire, l'état ecclésiastique ou tout autre, enfin,
» qu'il doit embrasser et dans lequel il puisse
» toutefois se sauver quoique dans le monde. »

Après quelques instans de silence, le doigt de Marie s'étant élevé d'abord verticalement comme s'il interrogeait le ciel, s'agite ensuite sur le mien. Marie écoute attentivement, et les mouvemens du doigt ayant cessé, elle nous dit : « Ce
» jeune homme lira depuis le verset 16 du cha-
» pitre XIX de l'Évangile de saint Mathieu jusqu'au
» 21^me^, il trouvera là ce qu'il doit faire. »

Il ne faut point oublier que Marie peut à peine épeler quelques mots dans son livre de prières ; certes, elle ne pouvait donc avoir appris par cœur l'Évangile en question, pour préciser exactement dans sa réponse tel chapitre et tel verset. Ce que ferait à peine le prêtre le plus familiarisé avec les Écritures saintes.

Après avoir pris note de la réponse de Marie, nous nous hâtons, le docteur et moi, d'aller en chercher la teneur dans le susdit Évangile. Arrivé chez moi, je donne le livre au jeune homme, et je lui dis : « Cherchez dans l'Évangile de saint » Mathieu, chapitre XIX, depuis le verset 16 » jusqu'au 21me, la réponse à votre question. » C'est-là, nous a dit l'esprit, que vous la trou- » verez. »

Le jeune homme s'empresse de feuilleter ; le passage est trouvé, et nous lisons tous avec étonnement les paroles suivantes : « Alors un jeune » homme s'approche et lui dit : bon Maître ! que » faut-il que je fasse pour acquérir la vie éter- » nelle ? Jésus lui répondit : Pourquoi m'appelez- » vous bon, etc., etc., ℣. 21. Jésus lui dit : » Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce » que vous avez, et le donnez aux pauvres..... » puis, venez et me suivez. » (*)

Ce fait qui serait attesté, s'il en était besoin, par le docteur Bernard et par le jeune Ducros (**), prouve jusqu'à l'évidence que Marie était influencée par quelqu'un qui connaissait parfaitement les Écritures. Or, ce quelqu'un ne pouvait

(*) Voir la Note XIV.

(**) M. Ducros est mort en 1834.

être que l'esprit directeur qu'elle désignait, et dont on reconnaissait la présence et l'influence par les mouvemens saccadés de son doigt.

Dira-t-on que Marie avait la faculté de réminiscence que l'on remarque chez les somnambules magnétiques ! Mais Marie, nous le répéterons mille fois, n'est pas somnambule. Elle n'est point en extase quand elle parle, elle n'est pas même assoupie ; toujours les yeux ouverts et tous ses sens dans l'état de veille habituel, elle parle, elle répond au milieu de ses occupations, sans autre préalable que de mettre son doigt en rapport avec celui du consultant, d'écouter, et de répéter ensuite ce que la petite voix lui fait entendre dans son gosier. Voilà toute l'opération.

Il n'y a donc point ici de *Magnétisme* selon la définition de l'école, c'est-à-dire, de celle reçue et seule avouée en France. Comment expliquer, en conséquence, ce phénomène, si ce n'est par l'influence d'un agent mystérieux invisible, possédant la science ou la recevant d'en-haut ; car, une remarque que nous avons déjà faite, c'est que lorsqu'elle est consultée, Marie, avant de répondre, voit son pouce s'élever verticalement et rester stationnaire quelque-temps dans cette position, comme s'il avait des yeux pour regarder

au ciel. Un moment plus ou moins long après, il s'agite et frappe ses coups articulés sur les doigts du consultant; interrogée sur cela, Marie répond que, dans cette attitude, le doigt marque qu'il attend la réponse du ciel, ou bien cela signifie : Si Dieu le veut.

Un autre fait que je ne dois point taire avant de terminer ce Mémoire, est le suivant, qui est très-positif et non moins singulier que ceux déjà relatés. Le voici :

LA GOUSSE D'AIL ENLEVÉE.

—

Fait.

Nous avons dit à l'article du Traitement dicté par le guide spirituel, que le régime alimentaire de Marie serait très-substantiel, mais en même-temps adoucissant. Ainsi, point de crudités, d'ail, ni d'oignon; point d'épices, ni de salaisons.

Or, Marie suivait ponctuellement le régime prescrit, lorsqu'un jour, un peu dégoûtée de ces alimens trop fades pour elle, attendu qu'elle était

habituée à ceux de haut goût, elle s'avisa de prendre une gousse d'œil cru pour en frotter son pain. Mais à mesure qu'ayant épluché son ail, elle se dispose à l'approcher de son pain, tout-à-coup, comme si quelqu'un eût tapé fort sous sa main, la gousse d'ail saute jusqu'au plancher et ne se retrouve plus. Marie interdite, partit par un éclat de rire, et profita de la leçon. Ce fait s'est passé sous mes yeux, et en *présence* des gens de la maison.

CONCLUSION.

—

Après douze à quinze mois du traitement prescrit, la cuisse et la jambe ayant repris chairs et forces, et Marie vacant aux affaires de la maison avec une certaine aisance et sans soutien d'aucune espèce, ne voulut plus se soumettre aux exercices nécessaires encore pour dégager entièrement l'articulation du genou, à cause des souffrances que les mouvemens suscités dans cette partie lui fesaient éprouver. En conséquence, la jambe est restée ankilosée, et Marie, quoique marchant d'un pas ferme aujourd'hui, ne laisse pas moins apercevoir un peu de claudication du côté droit.

Du reste, elle jouit de la plus parfaite santé et de beaucoup d'embonpoint. Elle conserve même presque toutes les précieuses facultés mentionnées dans ce Mémoire.

Mais je prévois d'avance, Messieurs, tous les doutes qu'un phénomène si singulier va faire naître dans l'esprit des personnes qui ne l'ont pas constaté ; le nombre et la nature des réflexions que le phisiologiste pourra opposer aux faits extraordinaires que présente cette observation. Et comme des faits de cette nature demanderaient une attestation bien authentique d'une Société savante, ou celle d'un grand nombre de médecins connus par leur grandes lumières ; en outre, comme le phénomène dont il s'agit n'est qu'individuel, attaché seulement à la personne qui fait le sujet de ce Mémoire, et qu'il ne peut être soumis à l'expérience universelle, j'ai senti la nécessité de désigner la personne en question et le lieu de son domicile, afin de donner au sceptique une garantie suffisante de la véracité de mon récit, en le mettant à même de pouvoir constater lui-même le phénomène, avec d'autant plus de facilité, que les faits mentionnés dans ce Mémoire peuvent être suscités à volonté et à chaque instant du jour, en mon absence, comme en ma présence.

Ainsi donc, venez, voyez et touchez, *vide Thoma*, oserai-je dire au sceptique le plus prononcé. Vous qui ne croyez qu'à ce qui tombe sous vos sens, vous qui vous refusez même au consentement unanime de tous les peuples, et qui pourtant voulez faire triompher votre raison individuelle, en exigeant qu'on adopte vos chimériques idées repoussées par la raison universelle; venez, voyez, touchez encore, et répondez: Dites-moi quelle est cette force, cette puissance qui maîtrise Marie-Thérèse Mathieu? cette autocratie, où vos sens la trouvent-ils? votre raison, où la place-t-elle? est-ce dans le corps de Marie, ou bien hors d'elle-même? reconnaissez-vous ici le caractère d'une névrose? ces mouvemens, les appelez-vous convulsifs? en les admettant tels, à quelle cause les attribuez-vous? Si vous êtes de bonnefoi, si, comme vous le devez, vous vous êtes approché de Marie avec le doute vraiment philosophique, n'avouerez-vous pas que ces cris provoqués par le tiraillement du membre encore malade, et que nécessite son état pathologique pour en venir aux fins que s'était proposées cette puissance inconnue, n'avouerez-vous pas, dis-je, que les mouvemens insolites que vous provoquez vous-même à volonté, viennent du dehors? vos sens ne vous disent-ils pas, qu'ils s'opèrent contre la volonté, malgré les efforts de celle qui est

soumise à vos expériences ? Dans cette hypothèse, quelle serait donc cette puissance à qui vous commandez et qui vous obéit dans tout ce qui n'est pas nuisible à Marie, ou dans ce qui pourra désiller vos yeux? Eh, quoi ! vous doutez encore? vous hésitez, vous n'osez vous prononcer? Eh, bien ! qu'une expérience décisive porte, enfin, la conviction dans votre ame, et vous force de rendre témoignage à la vérité.

DERNIÈRE EXPÉRIENCE.

—

La Saignée.

A l'époque où le traitement commença, Marie, quoique sur le retour de l'âge, payait encore à la nature le tribut mensuel de son sexe. Quelques incommodités se fesant sentir de temps en temps, à cause du retard ou de la pénurie du flux, le guide ordonnait la saignée du bras.

La première fois que la saignée fût faite, je m'avisai de tenter une expérience remarquable qui me parut devoir être en harmonie avec les

antécédens. En effet, pensais-je en moi-même, « si l'ange a pouvoir en tout sur Marie, il peut » arrêter, ou laisser couler à volonté le sang. » Cette expérience est décisive ; ne perdons point » l'occasion d'avoir encore une preuve des plus » convaincantes, et de l'existence et de l'influence » d'une puissance invisible, qui ne peut être que » cet esprit que Marie a constamment dit être son » guide spirituel, enfin, son ange tutélaire que » Dieu a commis à sa garde. »

En conséquence, la saignée fut faite, et les résultats furent tels que je les avais conçues. C'est cette même expérience que vous allez tenter, Monsieur le sceptique ! si, comme-moi, vous voulez avoir une preuve bien positive de l'influence d'une puissance, quoique invisible, sur Marie Mathieu.

EXPÉRIENCE.

Prenez et découvrez le bras de Marie, placez la bande compressive ; piquez la veine ; le sang jaillit, heureux présage ! (*) laissez couler une

(*) Pour que cette expérience réussisse, il faut que le jet du sang soit facile, vif et bien prononcé. Un sang épais, visqueux et coulant avec peine hors du vaisseau, ne pourrait convenir à l'expérience, attendu que c'est par le jet que se manifeste la présence de l'esprit et sa puissance sur Marie.

minute. Vous adressant alors au sang, si vous doutez de la présence d'un esprit moteur, ordonnez et dites-lui : Arrête-toi, cesse de couler? — Le voilà arrêté.... Ordonnez, qu'il coule; et voilà qu'il jaillit encore..... Continuez, amusez-vous à le faire arrêter et couler alternativement, imitant en ceci le jeu de la fontaine intermittente. Après ce jeu répété plusieurs fois, abandonnez l'émission sanguine à la discrétion, au caprice du moteur; ne vous donnez pas de souci pour l'arrêter entièrement et fermer la veine, mais soyez attentif, et vous verrez que lorsque l'esprit jugera l'émission sanguine suffisante, Marie éprouvera une secousse semblable à une commotion électrique et la veine sera parfaitement close. Sans doute alors immobile de surprise et d'admiration, vous n'hésiterez pas d'avouer qu'il n'y a ici ni prestiges, ni hallucination, ni imposture; mais qu'en effet ce phénomène seul, indépendamment des antécédens, constate d'une manière éminemment positive ce que nous avons voulu prouver, savoir :

1° Qu'il existe des êtres immatériels qui, sous la dépendance de la divinité, exercent une influence sensible sur les actes de la vie de l'homme, tant au physique qu'au moral;

2° Que la croyance religieuse de tous les temps et chez tous les peuples tant anciens que modernes à cette même influence, n'est pas à dédaigner par le médecin philosophe, jaloux des progrès de la science phisiologique, puisqu'elle seule peut donner une explication satisfaisante d'un grand nombre de phénomènes de la vie de l'homme, et résoudre le grand problème sur la cause des effets extraordinaires observés chez les modernes voyans improprement dits Somnambules magnétiques ;

3° Enfin, que la science de l'homme est encore loin d'être parfaite, en ce qu'il n'a pas été étudié dans tous ses rapports avec la création et notamment avec le créateur et le monde invisible des intelligences non unies à la matière.

Ma tâche est remplie, Messieurs, il me reste à vous communiquer une réflexion que ce phénomène étonnant suggèrera à l'esprit du vrai philosophe, dans ce siècle d'incrédulité. Ne serait-ce pas pour arrêter le cours de cette maladie de l'esprit humain, que Dieu l'aurait suscité? J'aime à le penser ; je me plais à le croire et à le publier. Puisse-t-il un jour, s'il est connu, ramener l'incrédule à la foi de ses pères!!! Car, l'existence et la puissance d'un esprit directeur des actes de

la vie de Marie-Thérèse Mathieu étant prouvée, par induction l'on est en droit de conclure que Marie-Thérèse ne jouit pas seule exclusivement de cette faveur, mais qu'un semblable guide spirituel est donné par le Créateur à tout homme venant en ce monde pour le conduire et le porter au bien pendant tout le cours de sa vie terrestre.

Fin du Mémoire.

P S. Voilà, mon cher Monsieur, le premier Mémoire que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux. Il ne paraît pas, comme vous le voyez, qu'il vienne à l'appui de votre théorie. J'ai supprimé même beaucoup de faits singulièrement merveilleux qui la combattraient rigoureusement, ce dont je suis bien mortifié ; mais, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire au commencement de ma lettre, ce n'est pas moi qui la combats, accusez-en plutôt l'agent mystérieux qui maîtrise toutes les actions de Marie Mathieu, et qui a voulu me servir de guide dans le choix des moyens curatifs de son infirmité.

Au reste, on se tromperait grandement si, d'après ce que j'ai exposé dans ce Mémoire, on s'imaginait qu'en approchant de Marie pour consulter son ange directeur, on trouverait celui-ci doué d'une intelligence supérieure, par cela même qu'il est esprit pur, c'est-à-dire, sans union avec la matière, et qu'il répondrait aux questions transcendantes qu'on pourrait lui faire ; car, les anges conducteurs sont souvent autant bornés que l'individu confié à leur garde, et celui de Marie est de ce nombre. Amour du bien, haine du mal, voilà toute leur science. Inspirer sans cesse à l'homme ces deux sentimens, telle est leur fonction principale ; et si, dans certaines circonstances telles que celles mentionnées dans ce Mémoire, ces esprits paraissent avoir des facultés supérieures, c'est qu'ils les reçoivent d'en-haut ; ils sont éclairés par le Tout-puissant, par celui de qui vient toute lumière. Il en est de même des somnambules magnétiques. Les prétendues facultés dont ils paraissent doués pendant leur sommeil (*), s'évanouissent à mesure que le but principal pour lequel Dieu le leur avait accordées est rempli ; et si quelques-uns de ces voyans magnétiques conservent toujours ces mêmes facultés avec la lucidité, c'est qu'il entre dans

(*) Voir la Note XV.

les desseins de la Providence de les en faire jouir, pour des raisons qu'il ne nous est pas permis de pénétrer. C'est ce que prouveront les observations nombreuses que j'aurai l'honneur, Monsieur, de mettre sous vos yeux, si vous les jugez de quelque intérêt pour l'avancement de la science.

Le Solitaire.

RÉPONSE.

M. DELEUZE, AU SOLITAIRE.

Paris, le 15 mai 1830.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 4 mai courant (*), et le lendemain je me suis porté chez l'étudiant en médecine, dont vous m'avez donné l'adresse pour réclamer vos papiers qu'il m'a remis sur le champ, et qu'il avait oublié de me faire passer. Je me hâte de vous en faire mes remercîmens.

(*) N'ayant pas reçu de réponse à ma précédente, à laquelle était joint le Mémoire, j'écrivis de nouveau à M. Deleuze, le 4 mai, pour savoir si mes papiers lui avaient été remis, et c'est la réponse à cette dernière que l'on trouve ici.

Je vous répondrai aujourd'hui plus brièvement que je ne le désirerais, parce qu'une affaire extraordinaire et pressée ne me laisse pas le loisir d'entrer dans les détails relatifs au sujet de votre intéressant Mémoire. J'aurai l'honneur de vous écrire une deuxième fois pour suppléer à ce que je n'ai pas le temps de vous développer en ce moment..... (*Ici M. Deleuze accuse une maladie grave dont il a été atteint et qui est la cause du long silence qu'il a gardé.*)

J'ai relu deux fois votre Mémoire et je ne saurais trop vous remercier de me l'avoir adressé. C'est une preuve d'estime à laquelle je suis très-sensible, et les faits très-curieux que vous y racontez sont du plus grand intérêt. Je désire vivement que vous ayez la bonté d'écrire, et de m'adresser la série des faits qui viennent à l'appui de votre Mémoire. Je vous aurai beaucoup d'obligations, si vous voulez bien vous occuper de ce travail le plus tôt possible. N'ayant pas le loisir, ai-je dit, de me livrer aujourd'hui à toutes les réflexions que me suggèrent les faits singuliers que contient ce Mémoire, et ne voulant pas différer ma réponse, je me bornerai à vous dire : 1° que le somnambulisme lucide s'est plusieurs fois montré dans l'état de veille. Ainsi, j'ai connu beaucoup deux demoiselles qui ont été trois mois de suite

dans l'état de clairvoyance, et en même-temps parfaitement éveillées et vivant dans la société. Quand au bout de ces trois mois, le magnétiseur a fait cesser cet état magnétique, elles ont perdu le souvenir de tout ce qui s'était passé dans ce laps de temps.

M. Gré*, magnétiseur distingué, a eu trois personnes auxquelles il a donné, ou plutôt conservé la lucidité dans l'état de veille. Il a renoncé à suivre ce genre d'expériences, à cause des inconvéniens que cela peut avoir, lorsque cet état n'est point nécessaire pour la guérison d'une maladie. Enfin, M. le docteur Chap** a vu des faits semblables.

2° Les faits singuliers que vous citez, n'attaquent nullement ce que j'ai dit sur le fluide magnétique, et l'action actuelle du fluide n'est pour rien dans les phénomènes les plus merveilleux du somnambulisme. Au reste, les deux noms de *Magnétisme animal* et de *Somnambulisme* sont également impropres; on s'en sert parce qu'ils sont reçus. Je n'ai pas vu clairement, dans vos observations, si vous entendez vous-même le murmure de la voix qui se fait entendre à votre crisiaque, ou si elle seule l'entend. Plusieurs

somnambules ont cru recevoir des avis par une voix.

3° J'ai caché bien de choses dans mes ouvrages, parce qu'il n'est pas temps encore de les dire. Je vous réitère mes remercîmens, et vous prie de m'envoyer au plus tôt la suite de vos observations. Comptez sur ma reconnaissance comme sur la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc., etc.

DELEUZE.

LETTRE IV^e.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

Monsieur,

Voilà deux mois bien révolus depuis que j'ai reçu l'honneur de la vôtre, en date du 15 mai dernier, et cependant je n'avais point encore pris la plume pour vous en accuser la réception et vous en faire mes remercîmens. Ce n'est point négligence, ni mauvaise volonté de ma part, veuillez bien le croire, Monsieur; mais une maladie grave qui a failli conduire au tombeau une personne qui m'est bien chère, et dont elle n'est point encore bien relévée, ne m'a pas laissé un seul instant de relâche, pour m'acquitter envers vous d'un devoir bien agréable pour moi. Quoique moins alarmé aujourd'hui sur l'état de ma chère malade et très-proche parente, je ne suis pas néanmoins assez tranquille pour vous

donner la suite de mes observations, comme vous le désirez, attendu que n'ayant pris que des notes pour aider ma mémoire, il faut, pour l'exact exposé des faits, que mon esprit, se reportant sur la scène, se représente l'action avec tous ses détails ; telle, enfin, qu'elle a eu lieu à l'époque de mes observations.

Me trouvant donc forcé pour le moment de renvoyer à une autre occasion favorable le récit de mes expériences, je me bornerai aujourd'hui à vous présenter quelques réflexions sur le contenu de votre dernière, et à vous donner l'explication que vous demandez au sujet de la petite voix. Mais comme la série des faits observés sur la fille Mathieu, sur d'autres individus qui ont présenté la même anomalie, et sur de somnambules magnétiques à ma disposition, contrarient d'une certaine manière la théorie de l'école française, il m'a paru nécessaire au préalable de discuter certain point qui semble nous diviser, d'après vos écrits livrés au public, sur la cause des phénomènes du somnambulisme, et notamment celle de la prévision, de la vue lointaine, de l'apparition ou faculté de se montrer à des malades pendant leur sommeil ordinaire, à l'effet de leur indiquer les moyens de guérison, facultés que vous regardez dans vos écrits comme incompréhensibles et inex-

plicables. Je dis dans vos *écrits*, parce qu'il peut se faire que nous soyons d'accord *in petto*. Ce qui me le fait présumer, c'est que vous avez dit dans votre dernière : « J'ai caché bien de choses » dans mes ouvrages, parce qu'il n'est pas encore » temps de les dire » ; et dans le cahier d'octobre de l'année 1818, pag. 58 de la Bibliothèque du Magnétisme, vous dites : « En France, le mo- » ment n'est peut-être pas venu d'envisager le » Magnétisme dans son ensemble, de montrer le » rôle qu'il joue dans la nature ; » et plus bas vous ajoutez : « Deux circonstances me font » penser que nous avons besoin encore de ré- » serve. La première, c'est que les médecins et » les philosophes ne s'étant point assez occupés » du Magnétisme, beaucoup de gens doutent » encore de sa puissance. La deuxième, c'est » que le système de philosophie le plus généra- » lement reçu, n'offre aucune base sur laquelle » la théorie du Magnétisme puisse s'appuyer. »

Mais entre nous, Monsieur, est-il besoin de réserve ? Malgré vos réticences je vous ai compris ; et comme vous, j'ai vu qu'en France le point de départ pour l'investigation des phénomènes magnétiques est toujours malheureusement celui de la méthode philosophique du 18ᵉ siècle ; et certainement l'Académie de Médecine qui, dans ce

moment est à la recherche de l'agent mystérieux, cause première de tous les faits extraordinaires que la commission, nommée à cet effet, pourra observer ; l'Académie, dis-je, ne suivra pas d'autre méthode, et restera conséquemment bien au-dessous de la vérité. Ainsi la science de l'homme sera long-temps encore imparfaite ; car, l'homme est en rapport avec l'univers entier ; mais l'univers n'est point borné au cercle étroit et circonscrit de ce qui peut tomber sous les sens, il comprend, selon nous, toute la création, l'œuvre des six jours, c'est-à-dire, l'universalité des mondes, tant visibles qu'invisibles. Destiné à vivre dans un monde matériel, l'homme reçut des organes de même nature, pour qu'il fut en rapport permanent avec les divers objets utiles ou nécessaires à son existence dans ce même monde ; mais l'homme est encore influencé d'en-haut par une force invisible. Quels sont donc les agens médiateurs qui le mettent en rapport avec cette même puissance ?

Voilà ce qu'il faut reconnaître pour avoir la solution des phénomènes de la vie de l'homme, et voilà ce que la méthode philosophique de nos jours n'apprendra jamais. « En effet, dans ce » siècle de lumière, l'écrivain qui veut concilier » le merveilleux avec la philosophie, paraît

» marcher sur des charbons ardens, toutes les » fois qu'il laisse entrevoir pour quelques instans » l'influence de la divinité dans les actes de la » vie de ce bas monde ; car, il se hâte bientôt de » l'éloigner des regards de l'homme pour aban- » donner à ce dernier la scène toute entière. » (*Mémorial catholiq., tom.* 4, *pag.* 216.)

Cependant, il serait temps, je le répète, de sécouer le joug ignoble du lourd matérialisme ; pourquoi transiger avec l'impie philosophisme ? leur règne ne tend-il pas visiblement à sa fin ? et ne l'ont-ils pas amenée eux-mêmes, par les maux qu'ils ont produit ?

Mais, revenons à votre lettre, et à quelques réflexions qu'elle m'a suggérées : 1° « Le som- » nambulisme clairvoyant, avez-vous dit, s'est » montré plusieurs fois dans l'état de veille ; ainsi » vous avez beaucoup connu deux demoiselles qui » ont été trois mois de suite dans l'état de clair- » voyance, et en même-temps *parfaitement* éveil- » lées, et vivant dans la société. Quand au bout » de ces trois mois, le magnétiseur a fait cesser » cet état magnétique, elles ont perdu le souvenir » de tout ce qui s'était passé pendant ce laps de » temps. »

Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que si cet état magnétique cessant, ces demoiselles sont rentrées dans l'état de veille ordinaire, elles n'y étaient donc point *parfaitement* auparavant, puisqu'il a fallu faire cesser cet état magnétique en les éveillant, et ce qui le prouve, sans réplique, c'est qu'elles ont perdu le souvenir de tout ce qui s'était passé dans les trois mois ; ce qui n'aurait pas eu lieu, si elles avaient été, comme vous le dites, *parfaitement* éveillés. Ne serait-il donc pas plus exact de dire que ces demoiselles *paraissaient* parfaitement éveillées ? Il en est de même des trois personnes de M. Gré* ; il leur a donné d'abord la lucidité, ensuite, il la leur a conservée pendant trois mois, mais seulement dans un état de veille apparent. Nous appelons cet état *semi-magnétique*, attendu que, d'une part, les sens ne sont pas totalement amortis, et que de l'autre, la clairvoyance n'est pas aussi parfaite que dans le sommeil magnétique. Il est des cas, cependant, où il est nécessaire d'accoutumer les somnambules à marcher dans cet état, par exemple, lorsqu'ils sont obligés d'aller chercher eux-mêmes, dans un lieu solitaire ou escarpé, une plante qu'ils ont prescrite à quelque malade, et dont ils ont seuls la connaissance sans pouvoir la désigner par le nom scientifique, ni même vulgaire ; ou bien, parce que dans ce même lieu,

la plante acquiert des propriétés qu'elle n'aurait pas dans un autre terrain. Mais, voici un cas analogue à celui des deux demoiselles que vous avez connues, et des trois personnes magnétisées par M. Gré*.

OBSERVATION 1re.

—

Nous avons dans notre voisinage une dame qui fut atteinte, étant encore demoiselle, d'une maladie grave de poitrine, à laquelle elle aurait succombé sans le secours du Magnétisme. Soumise à son influence, par son propre curé, elle devint somnambule lucide, et se prescrivit elle-même son traitement. Mais, à son réveil, ayant tout oublié, elle ne voulut s'y soumettre en aucune manière. Remise en somnambulisme, on lui fit observer que dans l'état de veille elle était en opposition avec elle-même, et qu'elle périrait, si elle s'obstinait à refuser les moyens de guérison qu'elle se prescrivait dans l'état de sommeil magnétique. A quoi elle répondit : que pour obvier à cet inconvénient, il fallait qu'on la laissât dans un état magnétique permanent, afin qu'elle pût

se préparer elle-même ses alimens et ses remèdes. Ce qui fut fait, en lui ouvrant les yeux sans l'éveiller entièrement. Par ce moyen, elle suivit ponctuellement ce qu'elle s'était prescrite.

Sa mère qui, dans ce même-temps était alitée, succomba à la maladie dont elle était atteinte depuis quelque-temps. La demoiselle pleura amèrement cette perte et l'on eût grand soin de ne l'éveiller entièrement qu'après sa guérison parfaite, qui eut lieu quelques mois après la mort de la mère. A son réveil, se rappelant que sa mère était malade, la demoiselle demanda à la voir; mais on lui dit, que se trouvant mieux, elle était allée changer d'air chez un parent, à quelques lieues de là. Impatiente chaque jour d'aller embrasser sa mère, la demoiselle était décidée à partir, lorsque force fut de lui dire la vérité. A cette triste nouvelle, la pauvre demoiselle versa de nouvelles larmes, et paya ainsi deux fois à la nature le tribut de la piété filiale.

Vous voyez ici, Monsieur, le même cas, vous ai-je dit, que celui des personnes précitées; mais ce n'est pas celui de la demoiselle Mathieu. Vous avez lu dans mon Mémoire qu'elle n'a jamais eu le sommeil lucide, qu'elle n'a jamais vu la lumière, qu'elle n'a jamais eu même une

somnolence bien marquée dans les premiers jours qu'elle fut soumise à l'influence magnétique ; ainsi elle n'a jamais été ce que vous appelez *Crisiaque* ; dénomination qu'il est temps, soit dit en passant, de bannir du vocabulaire du Magnétisme. Il doit en être de même de celles de *Somnambulisme* et de *Magnétisme animal*, qu'il faudra rectifier, attendu qu'elles ne présentent à l'esprit qu'une idée fausse du radical, c'est-à-dire, de la cause des phénomènes insolites qui se développent dans l'homme influencé. Chez la fille Mathieu, la petite voix remplace, avons-nous dit, les facultés magnétiques ordinaires ; mais, chez les demoiselles sus-mentionnées, le somnambulisme avec ses développemens avait précédé l'état de veille *larvée*, si je peux m'exprimer ainsi, dans lequel le magnétiseur les plaça en leur ouvrant les yeux. Chez Marie Mathieu, il n'y a point d'opération à faire ni avant, ni après ; car si vous vous présentez à elle pour la consulter, ou seulement pour l'examiner à quelle heure du jour que ce soit, et que vous la trouviez sortant du lit, comme sortant de table, sans ma présence et même à mon insçu, vous aurez même résultat en prenant rapport avec elle, c'est-à-dire, mêmes mouvemens dans les organes locomoteurs que vous toucherez, et ces mouvemens seront affirmatifs ou négatifs, selon la réponse que la petite

voix articulera au même instant dans le gosier de Marie, pour répondre à la demande que vous lui aurez faite. Mais, cette voix, Marie seule peut l'entendre, parce qu'elle seule est l'interprète des mouvemens suscités par la puissance occulte.

Voilà, Monsieur, l'explication que vous avez demandée au sujet de la petite voix. Ainsi donc l'état de Marie-Thérèse Mathieu n'est point magnétique dans le sens qu'on a donné jusqu'à ce jour à ce mot, puisque, selon les doctrines reçues, on ne peut acquérir l'état magnétique que par le somnambulisme. J'ai donc raison d'appeler l'état de Marie une *Anomalie*, et cet état est aujourd'hui chez elle permanent, et l'on pourrait dire constitutionalisé.

2° « Les faits singuliers que vous citez, dites-
» vous ensuite, n'attaquent nullement ce que j'ai
» dit sur le fluide magnétique, et l'action actuelle
» du fluide n'est pour rien dans les phénomènes
» les plus merveilleux du somnambulisme. »

Vous avouerez, cependant, Monsieur, que son mode d'agir chez Marie-Thérèse contraste singulièrement avec celui qu'on lui reconnaît ordinairement, et qui est d'abord d'amortir les sens

de procurer ensuite le sommeil, et, enfin, de donner la clairvoyance. Chez Marie, point d'action sur les sens, point de sommeil, point de lucidité selon le mode ordinaire.

Mais, est-ce bien le fluide magnétique seul qui opère toutes ces merveilles, quelques-uns diraient ces prestiges? « Non, me répondez-vous, » l'action actuelle du fluide n'est pour rien dans » les phénomènes les plus merveilleux du som- » nambulisme. « Mais, encore une fois, il n'y a point ici de somnambulisme, Marie ne dort point, Marie s'agite en tout sens, et bien éveillée pour redonner à sa jambe la force qu'elle a perdue; je me trompe; Marie est agitée par une cause puissante qui agit sur elle; bien plus, son action est permanente, soit lorsque Marie est approchée par quelqu'un qui veut la consulter, soit lorsqu'elle veut se consulter elle-même, sur ce qu'elle doit faire dans l'intérêt de sa santé, ou de sa conduite morale.

Quelle est donc ce pouvoir qui l'influence? et cet influx, le qualifierez-vous d'influx magnétique? néanmoins, restera-t-il toujours à savoir comment a lieu cette influence, et pourquoi nous l'appellerions magnétique, dénomination qui ne présente à l'esprit que la propriété du fer aimanté,

manifestée par l'attraction et la répulsion ; car c'est par analogie, que Mesmer a désigné par le nom de *Magnétisme animal*, ce que M. Lombard aîné, appelle sympathisme. Mais, comme la théorie de la polarité n'est plus admise depuis que le somnambulisme s'est développé chez nombre de magnétisés, et comme aussi le sympathisme ne fournit pas une théorie plus solide que celle de Mesmer, pour expliquer tout le merveilleux du somnambulisme, il faut nécessairement chercher ailleurs la solution de ce problème.

Nous allons donc passer aux doctrines mystiques que vous ne rejetez point, mais que vous ne sauriez admettre, encore moins proposer, dites-vous, vu les graves inconvéniens qu'elles présentent, comme vous l'avez exposé dans plusieurs de vos ouvrages, et notamment dans les chapitres XI et XII du 1^er^ volume de l'Histoire critique du Magnétisme. Ces graves inconvéniens je les connais, je partage même vos craintes là-dessus, avec d'autant plus de raison qu'une pratique d'une douzaine d'années m'a fait connaître que la science du Magnétisme est une mer orageuse, un océan semé d'écueils ; celui qui s'y confie, sans guide expérimenté, ne tarde point à faire naufrage ; il tombe d'abîme en abîme, d'où souvent il ne lui est plus possible de se tirer.

Cependant, si, pour expliquer tous les phénomènes, même les plus merveilleux, on peut les ramener à une même cause générale qui se montre dans tous, quoique avec des modifications dans chacun d'eux, et qu'elle puisse s'appliquer à tous les cas ; si en outre, des faits positifs démontrent l'existence de cette cause comme principe unique de tous les phénomènes, tant phygiologiques que psychologiques, observés chez l'homme soumis à son influence, pourquoi, malgré les inconvéniens et les abus, hésiterions-nous de l'admettre et de la reconnaître, lorsqu'elle seule peut donner la solution des grands problèmes, que nulle hypothèse quelque ingénieuse qu'elle soit, n'a pu donner encore? autrement, à quoi bon les recherches plus ou moins suivies sur ce principe, pour en prouver la réalité, si la vérité une fois apperçue, il faut la méconnaître, ou bien reculer devant elle.

Au reste, en entrant dans la carrière magnétique, est-on libre de faire choix de telle ou telle doctrine, c'est-à-dire, d'appartenir à telle ou telle école? c'est ce que je ne crois point. J'ai dit, dans une de mes précédentes, qu'il en est des théories ou des doctrines pour la médecine magnétique, comme pour la médecine hyppocratique ; pour celle-ci, la vraie doctrine, on la trouve aux

lits des malades, et pour celle-là, ce sont les voyans eux-mêmes qui nous l'enseignent, et qui seuls peuvent nous la faire connaître. Mais, cependant, me direz-vous, s'il en était ainsi, pourquoi cette divergence, cette discordance d'opinions entre les diverses sociétés magnétiques ? Si tous les somnambules donnaient les mêmes explications des mêmes phénomènes, pourquoi serions-nous encore à la recherche de leur cause? Cette divergence d'opinions est facile à expliquer. Mesmer est venu; il a exposé sa théorie; ses disciples l'ont suivie, ils l'ont propagée; c'était toujours le fluide universel qui agissait sur les magnétisés. Le somnambulisme a paru ensuite, et M. de Puissegur, qui l'a observé le premier, a été forcé de recourir à une nouvelle théorie. Mais, celle-ci n'a point paru suffisante pour expliquer tout ce que le somnambulisme a présenté de merveilleux. Sont donc venues les doctrines mystiques; nouveaux adeptes, nouvelles sociétés, nouveaux écrits; mais tous ceux qui ont voulu s'occuper du Magnétisme, ne se sont approchés de leurs somnambules qu'avec leur théorie déjà formée de toutes pièces dans leur cerveau. Ce ne sont donc point les somnambules qui ont fait leur éducation; mais ils ont fait celle de leurs somnambules.

Voilà, je pense, Monsieur, une explication qui me paraît plausible et toute simple ; mais, comme le siècle veut en tout du positif, je citerai en preuve de ce que j'avance, l'observation suivante :

OBSERVATION 2me

—

Depuis longues années le Magnétisme était connu et pratiqué dans notre voisinage. Ceux qui s'en occupaient n'étaient pour ainsi dire que des manouvriers Mesmeriens, balbutians le mot *fluide* qu'ils disaient transmettre à leurs magnétisés par le moyen d'une baguette d'acier ou de verre. Ils avaient des somnambules dont le savoir en théorie ne paraissait pas s'élever au-dessus de celui de leur magnétiseur, mais qui néanmoins voyaient très-bien pour eux, et pour les malades qu'on leur présentait. Cela était ainsi lorsqu'une personne originaire de nos contrées, mais absente depuis assez de temps, revint, il y a une douzaine d'années dans son pays natal, pour y trouver le repos, en faisant trève avec des occupations d'un emploi honorable qui contrariaient les remèdes

nécessaires à la guérison d'une maladie qui minait son existence, et qui avait résisté à tous les moyens proposés par les médecins qu'elle avait consultés (*). Zélé partisan du Magnétisme, et magnétisant lui-même, il ne lui fut pas difficile de tenter ce nouveau moyen curatif, attendu que les somnambules ne manquaient pas dans son pays. En conséquence, il assembla magnétisans et magnétisés pour en former une petite société théosophique dont il fut le directeur. Mais dès ce moment tout changea de face. Les somnambules parlèrent un autre langage. Les séances commençaient par la partie mystique, c'est-à-dire, par l'*Athanatophanie*, ou apparition des esprits, et se terminaient par la partie médicale, c'est-à-dire, par le *Raphaëlisme*, ou médecine *Angélique*. Quand je dis *apparition*, je n'entends point que ces esprits se rendissent visibles aux sociétaires, ils ne l'étaient que pour les somnambules. Néanmoins, leur présence était marquée par quelque signe positif, fait que je puis attester, attendu qu'ayant été admis dans cette société, j'étais chargé d'écrire tout ce qui se passait pendant les séances.

Une remarque essentielle que je ne dois pas

(*) Voir l'Introduction, page ij.

omettre, c'est que jamais on n'a provoqué les événemens ; mais on a toujours laissé parler les somnambules sur ce qu'ils voyaient, on leur demandait seulement la raison de ce dont ils venaient de nous entretenir. Et pour vous donner une idée de leur *savoir*, je vais vous citer quelques mots d'une somnambule, simple jardinière, ne connaissant que ses choux et ses raves (*). « Le *Magné-* » *tisme*, disait-elle, (séance du 14 mars 1818), » vient d'en-haut, il émane de la divinité, il vivifie, » il échauffe, il éclaire ; c'est l'ame de l'univers. » Et dans celle du 26 avril suivant, elle répète : « Le Magnétisme vient de Dieu ; ici, tout est » divin, il n'y a donc, et il ne doit y avoir rien » de terrestre ; le motif et la fin de nos travaux » magnétiques, ce sont les trésors du ciel, la » jouissance de Dieu, le bonheur éternel. (**) »

Cette même somnambule se disait éclairée et dirigée par l'esprit de sagesse, ou *Sophie*, esprit supérieur dont elle décrivait fort bien le costume et donnait le signalement entier, soit pour la figure, soit pour la stature. « L'attribut spécial

(*) Voir la Note XVI.

(**) Une autrefois, elle me dit : Le soleil est le principal ministre de Dieu sur la terre. Ce théorème que j'ai long-temps médité, m'a révélé un grand mystère de la création. Nous aurons occasion d'en parler à la suite de mes Observations.

» de cet esprit, disait la somnambule, est une » croix de sel, d'une blancheur éblouissante, » qu'il tient dans sa main droite; cet attribut me » rappelle que le prêtre qui baptise, dit en pré- » sentant le sel au néophyte : *Accipe salem sa-* » *pientiæ.* »

En voilà bien assez, je pense, Monsieur, pour vous signaler le changement opéré dans cette société. A présent, voyons si l'esprit directeur, ou le guide spirituel des somnambules n'était plus le même, et s'il avait aussi changé. Point du tout. En voici la preuve :

Une dame de la société, émerveillée de toutes ces nouveautés, et surtout de ces apparitions célestes, dit un jour à la même paysanne, qui était en somnambulisme : « Vous vous dites » éclairée et dirigée par l'esprit de sagesse; mais » vous n'aviez jamais parlé de cela, lorsque je » vous endormais, avant la formation de cette » société. L'aviez-vous alors cet esprit de sagesse? » Oui, Madame, répondit la somnambule, cet » esprit, je l'ai toujours vu, il m'a toujours » dirigé dans mes travaux magnétiques, et si je » ne vous en avais jamais parlé, la raison en est » toute simple, c'est que vous ne m'avez jamais » demandé comment, et par qui j'étais influencée.

» Peut être aussi Dieu avait jugé convenable de » vous laisser ignorer par qui j'étais éclairée, » parce que vous n'auriez pas cru à mon témoi- » gnage, ou peut-être parce que cela aurait » alarmé votre conscience. Mais, cet esprit est » le même qui, depuis que j'ai vu la lumière, ne » m'a jamais abandonnée; il m'a toujours éclai- » rée, etc. »

Ici vous m'arrêtez, Monsieur, et vous allez me dire que le théosophe directeur de la société ayant influencé les somnambules, avait ainsi fait leur nouvelle éducation, et opéré un changement dans la théorie; à quoi la paysanne répond que cela n'est point ainsi, puisqu'elle avait sa théorie à elle, qu'elle ne communiquait à personne, parce qu'il n'était pas temps apparemment de la faire connaître. La semence était prête (*), mais la terre n'était point préparée pour la recevoir; et pour vous prouver encore que l'influence du théosophe directeur n'y était et ne pouvait y être pour rien, lisez l'observation suivante :

(*) Voir la Note XVII.

OBSERVATION 3me.

—

Un jeune officier de santé de ma connaissance voulut s'aviser d'entrer sans guide dans la carrière du Magnétisme, malgré que je lui en eus exposé les dangers. Il travaillait donc dans le secret, lorsque, après six mois de persévérance, il parvint à rendre sa femme somnambule. Dans son enthousiasme, il se croyait l'homme du monde le plus heureux. Il me fesait un mystère de sa réussite, lorsque, force lui fût de rompre le silence et de me consulter sur les contrariétés qu'il éprouvait de la part de sa somnambule. Après m'avoir fait l'aveu de son travail, il ajouta : « En m'occupant du Magnétisme, mon intention » n'a été que de chercher en lui un auxiliaire de » la médecine pour m'éclairer dans ma pratique, » dans les cas seulement où la médecine ordi- » naire serait insuffisante.

» En conséquence, je soumets constamment à » ma somnambule quelque point de physiologie » ou de pratique. Je fais tout mon possible pour » l'influencer et attirer son attention sur ces divers

» sujets. Inutiles efforts ! ma somnambule, non-
» seulement ne répond rien là-dessus, mais elle
» me ramène sans cesse aux vérités de la religion,
» elle me parle avec enthousiasme de la sublimité
» de ses mystères, etc., etc. »

Pourquoi cela? me dit-il. — Comment, Monsieur ! lui répondis-je, vous faites tous vos efforts pour influencer votre somnambule, et vous n'en venez pas à bout? — Non, reprit-il, et cependant, M. Deleuze nous dit, dans son Histoire critique du Magnétisme, que les somnambules sont souvent influencés par le magnétiseur. — Oui, sans doute, M. Deleuze vous dit *souvent*, mais non pas *toujours*. Vous en faites l'expérience aujourd'hui, et vous voilà convaincu qu'il n'est pas à votre choix de faire adopter à votre somnambule telle ou telle autre théorie; mais, ce dont-elle veut aussi vous convaincre c'est « que
» dans ce moment-ci, elle juge que vous avez
» plus besoin d'instruction religieuse que médi-
» cale. Vous ne vouliez pas du mysticisme, et
» vous y voilà plongé malgré vous. » La somnambule tint rigueur, et ce ne fut qu'après avoir ramené son mari à des principes ortodoxes qu'elle s'occupa de médecine.

Cette observation tend à prouver d'abord la

vérité de la proposition sus-énoncée, c'est-à-dire, qu'en entrant dans la carrière magnétique on n'est pas libre de faire choix de telle doctrine, ou d'appartenir à telle école. En second lieu, que Dieu a ses raisons pour influencer les voyans magnétiques de telle manière qu'il lui plaît et selon ses vues. C'est encore ici un moyen de plus pour nous prouver sa miséricorde et sa providence.

Mais, en vous parlant des doctrines mystiques, Monsieur, je dois vous dire que tout ce qu'en disent les journaux, ou autres ouvrages littéraires venant du nord, m'est parfaitement étranger. Je ne connais point de quelle manière on explique les divers phénomènes du somnambulisme, la prévision, par exemple, la vue à grande distance, la faculté d'apparition de vivant à vivant, c'est-à-dire, de se montrer à des amis éloignés de soi, etc. Ces explications sont simples et naturelles, d'après notre théorie; car, toutes ces prétendues facultés se réduisent à rien, ou presque à rien. Il en est de ceci comme des tours de physique en apparence les plus surprenans. En dernière analyse, ce sont des niaiseries; plus ils paraissent incompréhensibles, et plus ils sont simples.

Je ne connais donc de ces doctrines mystiques que ce que vous en avez dit vous-même dans votre Histoire critique. Or, vous ne sauriez admettre cette doctrine, parce qu'en dernière analyse, elle ne vous paraît pas établie sur des fondemens solides. En outre, vous ne voudriez pas avoir commerce avec les démons, et vous dites n'être pas assez pur pour entrer en communication avec les anges.

Mais, auriez-vous oublié, Monsieur, que vous êtes en rapport permanent avec un de ces derniers, et ce depuis votre venue en ce monde? Auriez-vous oublié que Dieu en créant l'homme libre ne l'a point abandonné à lui-même? et que quoique souillé du péché de désobéissance, il a conservé sa volonté libre? Non, Monsieur, vous savez cela comme-moi; ainsi, quoique pécheur, l'homme peut choisir librement entre le bien et le mal, entre l'ordre et le désordre; et voilà pourquoi, Dieu ayant eu pitié de sa faiblesse, et dans sa miséricorde, a donné à l'homme déchu, un guide, un Mentor pour l'éclairer, lui inspirer l'amour du bien et l'horreur du mal. Ainsi, la vie de l'homme est une grâce perpétuelle de la divinité. Mais ce guide, ce Mentor, d'où vient qu'il n'est, pour ainsi dire, compté pour rien, ou du moins pour peu de chose dans les

actes de la vie de l'homme, tant au physique qu'au moral ? Cependant, son rôle, ici bas, est plus important qu'on ne le pense, et les théologiens eux-mêmes n'en font peut-être pas assez de cas. Messager entre Dieu et l'homme, ce guide spirituel forme le dernier anneau de cette chaîne lumineuse qui, partant du trône de l'Éternel, aboutit à l'homme et l'unit ainsi à son Créateur ; ou mieux encore, ce Mentor tient au dernier globule lumineux du rayon de gloire qui jaillit du trône du Tout-puissant, sur tout homme venant en ce monde.

Mais, pour prouver l'existence de ce guide spirituel, nous n'avons pas besoin de l'autorité des livres sacrés. En effet, si l'accord unanime des peuples, de toutes les nations, même les plus sauvages, suffit pour établir la certitude d'une chose, rien ne serait plus certain que l'existence des esprits, anges ou génies. Les anciens croyaient à l'existence d'un génie, ou guide spirituel accompagnant l'homme dans tous les actes de sa vie. Ces génies étaient selon eux des êtres intermédiaires entre les Dieux et les hommes et communiquant avec les uns comme avec les autres.

Telle est encore la croyance des modernes à des guides spirituels, messagers de la divinité.

Attachés à l'homme pendant le cours de sa fugitive existence sur ce globe terrestre, ils veillent sans cesse à sa conservation, prient l'Éternel pour lui, et lui inspirent l'amour du Créateur, la charité pour ses semblables, la pratique du bien et l'horreur du mal. Ainsi, avons-nous déjà dit : *amour et haine* font toute leur science.

Leur action ou influence porte sur l'ame dans l'état ordinaire de la vie et non sur le corps. En agissant sur l'ame, celle-ci obéit à cette impulsion et fait exécuter à ses organes les mouvemens insolites qu'on remarque dans certaines circonstances. Vous avez dit vous-même, Monsieur : le Magnétisme est l'influence de l'être spirituel sur l'être spirituel, (*) et par lui sur la matière organisée. (*Défense du Magnétisme*, *pag.* 26.) Il nous suffit donc de faire l'application de ce principe pour connaître la vérité.

Ainsi, (**) c'est à ce guide et non à un mouvement instinctif que le physiologiste doit rapporter ces secrètes et subites inspirations d'un malheur qui nous ménace, ou bien les pressentimens d'un événement heureux ou malheureux, dont la nouvelle va bientôt nous parvenir. Et ce cri de la

(*) Voir la Note XVIII.

(**) Voir l'Introduction, page xiv.

conscience (*), ces remords de l'homme criminel ou seulement égaré, à qui les rapporter, après Dieu, si ce n'est à ce même Mentor, à cet accusateur invisible qui s'efforce de ramener le coupable sous les lois de l'éternelle sagesse? « A ceux qui » demanderont d'où viennent les idées; je demanderai à mon tour : d'où part la voix de la » conscience? Peut-être faudra-t-il reconnaître » qu'il y a un monde autre que l'univers physique, » et que de cet autre univers où habite la vérité » même, descend une lumière qui éclaire l'intelligence de tout homme venant en ce monde. » (*Alletz, accord de la religion et de la philosophie.*) Ne peut-on pas demander également au physiologiste, comment expliquer ces subites inspirations (**) souvent sublimes et marquées, comme on dit, au coin du génie? et la réminiscence, comment l'expliquer aussi?

Vous allez, sans doute me dire : « Tout ce » que vous avancez ici n'est, enfin, qu'une hypothèse fondée sur la croyance des peuples; » mais, ce n'est point là le positif qu'exige la » méthode philosophique du siècle, positif que » vous promettez de mettre en évidence, par les

(*) Voir la Note XIX.
(**) Voir la Note XX.

» démonstrations matérielles que vous avez dit
» étayer la nouvelle théorie, que vous regardez
» comme la seule vraie et la seule capable d'ex-
» pliquer tous les phénomènes du somnambulisme
» magnétique. »

Cela est vrai, Monsieur, en effet, ce ne sont point là des preuves positives de l'existence des esprits; mais cette croyance religieuse de tous les peuples ne trouve-t-elle pas déjà sa confirmation, ses preuves, dans le phénomène physiologique observé chez la fille Mathieu? Assimilerez-vous l'état de Marie-Thérèse, à celui de ces demoiselles que vous citez dans votre dernière, et que leur magnétiseur laissa pendant trois mois dans un état semi-magnétique? Mais j'ai suffisamment prouvé, ce me semble, que cet état d'anomalie magnétique observé chez la demoiselle Mathieu, diffère essentiellement de celui des demoiselles que vous citez; car, outre les facultés ordinaires communes à Marie et aux demoiselles, telles que celles de vaquer aux affaires du ménage dans un état de veille apparent, ou réel, etc., on remarque encore chez Marie Mathieu un autre ordre de phénomènes que vous ne trouvez point chez les demoiselles. Je veux parler des mouvemens extraordinaires suscités chez Marie, malgré sa résistance, par un agent

invisible, à la vérité, mais dont la présence ne peut pas plus être revoquée en doute, que sa puissance, et c'est à quoi j'aurais désiré avoir une réponse de votre part. Aussi, me semble-t-il que tous les actes opérés par cet agent invisible, et mentionnés dans mon Mémoire, doivent être considérés comme du positif et du très-positif, selon l'exigeance de la philosophie du jour. Au reste, la suite de mes observations mettra fin à tous les doutes, à moins qu'on ne veuille aussi révoquer en doute la véracité de l'exposé de ces mêmes observations.

Pardon, mon cher Monsieur, de cette extrême prolixité, qu'ont nécessitée les réflexions que je me suis permises sur le contenu de votre lettre; et veuillez bien me croire toujours avec les sentimens de la plus haute considération,

Monsieur,

Votre, etc., etc.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 16 juillet 1830.

RÉPONSE.

M. DELEUZE, AU SOLITAIRE.

St. Dizier (Haute-Marne), 24 septembre 1830.

Vous devez être étonné, Monsieur, que j'aie laissé s'écouler plus de deux mois sans répondre à la lettre très-intéressante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je viens vous en faire mes excuses, et réparer mes torts autant que cela est possible en vous remerciant des faits curieux que vous avez bien voulu me communiquer, et en vous soumettant mes observations sur les conséquences que vous en tirez, et sur les causes auxquelles vous les attribuez. Vous avez une logique si bonne, des principes si élevés, des vues si consolantes, une morale si pure, des connaissances si étendues, que si je ne suis pas toujours de votre avis, je serai du moins sûr de m'éclairer en discutant avec vous. Mais avant d'entrer dans

ces détails, je dois d'abord vous exposer les causes qui m'ont fait différer de vous écrire.

Lorsque votre lettre m'a été remise, j'étais depuis quelque-temps fort incommodé d'un catharre, accompagné de maux de tête, et souvent même de fièvre. A cette époque, et je crois le jour même que je reçus votre dernière, ont eu lieu les grands événemens de juillet. Vous jugez bien qu'ils ont dû me causer beaucoup d'inquiétude, et que je n'ai plus eu assez de tranquillité d'esprit pour m'occuper d'objets qui m'intéressaient très-vivement, mais qui exigeaient une sorte d'attention dont je n'étais plus capable.

J'ai relu plusieurs fois votre lettre, mais j'ai différé d'un jour à l'autre d'y répondre. J'ai été, d'ailleurs, distrait par des affaires pressées. Ma santé ne se rétablissant point, j'ai pris, d'après les conseils des médecins et des somnambules, le parti de venir passer un mois à la campagne. Ce voyage, qui m'a fatigué, a été pourtant fort utile à ma santé. Je suis aujourd'hui beaucoup mieux que je n'ai été depuis long-temps. Je suis encore faible, mais cela est naturel à l'âge de 78 ans.

C'est de la campagne que je vous écris, je ne

serai de retour à Paris que du 12 au 15 d'octobre. Je vous serai très-obligé, si vous voulez bien m'écrire de nouveau, et me donner la série des faits que vous m'annoncez, et qui, s'ils sont aussi curieux que ceux que vous m'avez cités, seront du plus grand intérêt pour moi, et me détermineront peut-être à rectifier, ou du moins à étendre les principes que j'ai adoptés, et qui tendent à appuyer, sur des phénomènes pshycologiques, les vérités morales et religieuses qui sont les plus importantes pour l'homme.

J'ai d'autant plus d'impatience d'être informé des faits surprenans sur lesquels vous appuyez votre doctrine, que vous dites que l'inquiétude que vous a causé la maladie d'une proche parente qui vous est bien chère, et les soins que vous lui donniez, ne vous a pas laissé le loisir de les recueillir et de me les communiquer. Votre correspondance en me fesant connaître l'élévation de vos idées et votre généreux dévouement à la propagation des vérités utiles, m'a inspiré pour vous le plus vif intérêt, et cet intérêt s'étend à tout ce qui vous touche. Je vous prie donc de m'apprendre si vous êtes parfaitement rassuré sur la santé de votre chère malade, et si elle est bien rétablie. J'espère que le mieux qu'elle éprouvait, lors de votre dernière lettre, se sera soutenu, et

que vous êtes maintenant délivré de toute crainte. Venons maintenant aux phénomènes du Magnétisme et du somnambulisme, et aux diverses théories d'après lesquelles on peut les expliquer.

Je conviens avec vous, que les expressions de *Magnétisme* et de *Somnambulisme* ne sont pas celles qu'il aurait fallu choisir ; mais, comme je l'ai dit, elles sont adoptées, et par cette raison, on est obligé de s'en servir. Quand au mot *Magnétisme animal*, cette épithète est très-inconvénante. Aussi, dans plusieurs ouvrages publiés en Allemagne et particulièrement dans celui de *Passavant*, qui est le meilleur de tous, on a substitué au mot *animal* celui de *vital*. Il ne faut point du tout confondre le Somnambulisme avec le Magnétisme. « Le Magnétisme est une émanation de nous-même, dirigée par la volonté, » et cette émanation peut se porter à de très-» grandes distances, avec plus de rapidité que » celle de la lumière. Comme nous sommes com-» posés d'un corps matériel et d'une ame spiri-» tuelle, cette émanation participe de l'un et de » l'autre. »

Il est incontestable, selon moi, que l'action du Magnétisme démontre la spiritualité de l'ame. Le magnétisme exaltant nos facultés vitales,

amène souvent le somnambulisme ; mais cet état n'en est point la suite nécessaire, et il se montre très-fréquemment chez des personnes qui n'ont point été magnétisées. *Sauvages*, célèbre médecin de Montpellier, a observé chez deux malades de l'hôpital un somnambulisme accompagné de clairvoyance, dans un temps où l'on ne s'occupait pas de Magnétisme. Sa relation se trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

Le somnambulisme est à la fois une exaltation des facultés intellectuelles, une extension, un développement de la sensibilité des organes intérieurs. Dans cet état, l'ame se dégage en quelque sorte de la matière, elle reçoit des sensations, des idées et des connaissances sans le secours des organes dont elle fait usage dans l'état habituel ; elle peut même agir par ses propres forces sur les personnes dont elle s'occupe. L'état des prophètes, celui des pythonisses, celui des extatiques dans toutes les religions, n'est autre chose que ce que nous avons nommé somnambulisme. Il y a des somnambules qui conservent l'usage des organes extérieurs ; d'autres qui sont animés par la charité, qui font abnégation d'eux-mêmes. Il y en a qui profitent de leurs facultés extraordinaires pour servir leurs intérêts terrestres. Il y en a qui sont dominés par l'amour-

propre, par la jalousie et par d'autres passions. Il y en a qui ne cherchent que la vérité, et qui raisonnent avec une justesse étonnante ; d'autres se laissent emporter par leur imagination, et mêlent toute sorte de rêveries aux aperçus les plus lumineux. Parmi les somnambules magnétiques, il y en a qui se laissent influencer par leur magnétiseur ; d'autres qui résistent à toute influence et veulent même dominer. Un grand nombre de somnambules sont convaincus de l'immortalité de l'ame, et croyent pouvoir entrer en communication avec ceux qui les ont précédés sur la terre.

Ils ne doutent point que le bonheur ou le malheur que nous éprouverons dans l'autre vie sera la suite nécessaire de notre conduite dans celle-ci, et d'après ce que j'ai vu et entendu de quelques-uns d'entr'eux, je ne puis douter que leur opinion si consolante et si encourageante pour la morale, ne soit une vérité. Toutefois il ne paraît nullement prouvé que les inspirations des somnambules soient dues à des communications avec des êtres d'une nature supérieure. Ils peuvent le croire, parce qu'ils n'ont pas ces inspirations dans l'état ordinaire, et qu'ils en ignorent la cause. Mais, si cela est, c'est du moins un cas fort rare.

Votre somnambule croit entendre une voix qui répond aux questions que vous lui faites, mais elle ne peut imaginer une réponse sans qu'elle soit exprimée par des paroles, et il est naturel qu'elle attribue ces paroles à un être qui vient à son secours.

Le seul phénomène qui semble établir la communication avec les intelligences immatérielles, ce sont les apparitions. Il y en a plusieurs exemples, et comme je suis convaincu de l'immortalité de l'ame, je ne vois pas de raison pour nier la possibilité de l'apparition des personnes qui, ayant quitté cette vie, s'occupent de ceux qu'elles ont chéri, et viennent se présenter à eux pour leur donner des avis salutaires. Je viens d'en avoir un exemple tout-à-fait remarquable à la fin de l'année dernière. Le voici :

Une demoiselle somnambule qui avait depuis peu perdu son père qu'elle aimait beaucoup, l'a vu deux fois très-distinctement. Il est venu lui donner des avis importans. Après lui avoir donné des éloges sur sa conduite, il lui a appris qu'il allait se présenter un parti pour elle. Il lui a dit que ce parti paraîtrait convenable, et que le jeune homme ne lui déplairait point, mais qu'elle ne serait point heureuse avec lui, et qu'il lui

conseillait de le refuser. Il a ajouté : que si elle n'acceptait pas ce premier parti, un second se présenterait bientôt après, et que tout serait conclu avant la fin de l'année. C'était au mois d'octobre.

Le premier jeune homme a été proposé à la mère, mais la fille, frappée de ce que son père lui avait dit, a refusé.

Un second jeune homme, qui arrivait de province, ayant été présenté à la mère par des amis, a trouvé la demoiselle intéressante. Il a proposé de l'épouser, et le mariage a été arrêté le 30 décembre et célébré au mois de mars.

Je ne prétends pas donner ce fait comme une preuve sans réplique de la réalité des apparitions, mais, du moins, il la rend vraisemblable, d'autant plus, qu'on sait qu'il existe d'autres faits du même genre.

Si je dis que la preuve n'est pas concluante, c'est que ce phénomène est du même genre que la prévision, et que la prévision est une faculté qui se manifeste souvent chez les somnambules, et quoiqu'elle soit à-peu-près inexplicable, elle n'en est pas moins incontestable, et je ne crois

pas du tout qu'on doive l'attribuer à des communications avec des intelligences ou avec des êtres qui ont quitté cette vie pour passer dans un autre monde.

Au reste, soit qu'on admette ou qu'on nie la réalité des apparitions, on ne peut en contester la possibilité, lorsqu'on est, comme vous et moi, convaincu de l'immortalité de l'ame. Quant à l'apparition des personnes vivantes, on en a plusieurs exemples. On l'explique tout naturellement par l'action du Magnétisme entre deux individus qui sont parfaitement en rapport, et dont un est somnambule. Et quant à la faculté de prévision, qui est prouvée par un grand nombre de faits, on ne l'expliquerait pas mieux par l'intervention des esprits ou anges, que par les facultés occultes de l'ame humaine qui se montrent lorsqu'elle se dégage de la matière, car les purs esprits sont de même nature que l'ame humaine, et celle-ci doit avoir la même puissance.

J'avais le projet de faire un Mémoire sur les phénomènes psychiques que le Magnétisme nous a fait observer. J'ai même fait imprimer dans l'Hermès la préface et le premier chapitre de cet ouvrage.

Je ne sais si l'affaiblissement de ma santé, mon âge et les occupations dont je suis accablé me permettront de continuer ce travail. Si je m'y détermine, vous verrez que je m'affranchis de la réserve que je me suis imposée jusqu'à présent, et dont vous avez deviné la cause. Les faits sont aujourd'hui si connus et si multipliés, qu'il est temps enfin de dire la vérité, ou du moins, d'indiquer la route qu'il faut suivre pour la connaître. La philosophie du 18e siècle a fait abstraction des facultés propres à l'ame, et suppose que nous n'avons de connaissances que par les sens, tandis que les organes des sens sont souvent un obstacle au développement de ces facultés. *Platon*, et après lui *Proclus* ont dit : *Homo est anima utens corpore tanquam instrumento.* Eh bien ! l'imperfection de l'instrument entraîne beaucoup d'erreurs. Locke a établi comme un principe : *Nihil est in intellectu quod non priùs fuerit in sensu.* Ce principe tout-à-fait faux est devenu celui de la philosophie du 18e siècle. Leibnitz l'avait ingénieusement et sagement modifié, en ajoutant : *Nisi intellectus ipse.* Il faut maintenant le combattre par les faits, et l'observation des phénomènes du Magnétisme nous en fournit l'occasion. Le Mémoire que vous m'avez envoyé en contient de fort curieux, et si je continuais mon travail, je vous demanderais la per-

mission d'en faire usage en vous citant. Vous ne pouvez craindre de le faire connaître, au moins par extrait. Comme je présume que vous n'avez pas l'*Hermès*, je vous adresserai aussitôt après mon retour à Paris le fragment dont je viens de vous parler, ainsi que deux ou trois autres que j'ai insérés dans le même journal. Je pense que vous avez mon Instruction pratique, le plus utile de mes ouvrages. Si vous ne l'aviez pas, je m'empresserais de vous l'offrir. Je regarde comme démontré, qu'il y a dans l'ame humaine un grand nombre de facultés latentes, dont nous faisons usage sans nous en douter, et surtout sans en connaître la nature. A l'aide de ces facultés, nous agissons avec plus de célérité, de prévision et de justesse que nous ne pourrions le faire à l'aide des connaissances acquises par l'étude, l'observation et le raisonnement. Quand vous lancez une boule pour en atteindre une autre, il faut que vous appréciez exactement la distance de celle-ci, le poids de celle que vous tenez à la main, et que vous ne vous écartiez pas d'une ligne de la direction. Tous les joueurs de boule y réussissent. Cependant, si vous leur donniez successivement deux boules, dont une peserait dix grains de plus que l'autre, ils ne sauraient déterminer par l'examen laquelle des deux boules est la plus lourde ; de même qu'ils ne pourraient

point dire de deux autres placées dans une direction différente, et dont l'une serait distante de quinze pas et l'autre de quinze pas et un pouce, laquelle est la plus éloignée. Le jugement qui est la suite d'un sentiment inexplicable est bien plus sûr et plus prompt que celui dans lequel on consulte la raison et le calcul.

Les facultés latentes de l'ame humaine sont aussi différentes d'un individu à l'autre que les facultés physiques. Ainsi, il est des hommes qui agissent magnétiquement sur d'autres à de très-grandes distances, qui se rendent présens à ceux dont ils s'occupent. Je connais un médecin qui, pendant trois mois a magnétisé deux ou trois fois par semaine une dame à 60 lieues de distance. Dès qu'il agissait, non-seulement il la mettait en somnambulisme, mais dans cet état elle le voyait comme si elle avait été à côté de lui. Elle lisait ses lettres même sans les ouvrir, et lui répondait avec détail et d'un style très-différent de celui qu'elle employait dans l'état de veille. Il y a peu de magnétiseurs qui puissent agir avec tant de force.

Voici un autre exemple de cette force qui est assez rare.

Madame V** que je connais et qui est malade, est très-susceptible de somnambulisme. Un de ses cousins que je connais aussi, lui écrit; et comme il était lié avec M. le comte de G**, il le prie de magnétiser fortement sa lettre. M. le comte y consent; la lettre magnétisée est envoyée à Lyon sous enveloppe, à l'adresse de la mère de la malade, et on la prie de ne remettre la lettre à madame V** sa fille, que lorsqu'il n'y aura pas de personnes étrangères avec elle. Au moment où cette lettre est remise, Madame V** qui, très-certainement ne pouvait se douter de rien, tombe en somnambulisme. Elle y tomba plusieurs jours de suite chaque fois qu'on lui fesait toucher la lettre ou qu'on la plaçait derrière ses épaules.

Madame V** fut si étonnée de ce phénomène qu'elle m'écrivit pour m'en demander l'explication. La lettre avait été écrite de Pau, Madame V** était à Lyon. Croyez-vous qu'il y ait beaucoup de magnétiseurs capables d'exercer une telle influence, ni beaucoup de personnes assez susceptibles pour la recevoir ? J'avoue que je n'ai jamais connu personne qui ait autant de force magnétique que M. le comte de G**.

J'ai vu chez M. le docteur Chap** une femme atteinte d'une maladie qu'on croyait incurable,

entrer pour la première fois en somnambulisme après trois mois de traitement ; c'était en ma présence. Elle déclara qu'il fallait la magnétiser tous les jours pendant dix minutes, que trois mois après elle aurait subitement à deux heures après-midi une crise qui la mettrait à l'agonie, et que cette crise allarmante amenerait la guérison au bout de deux jours, si elle était bien soutenue. La prédiction s'est vérifiée, et cette femme se porte à merveille.

Le même docteur Chap** magnétise une dame malade depuis dix ans. Il la rend somnambule. Pendant trois jours il l'engage à découvrir la cause de son mal ; il ne peut rien obtenir. Elle dit seulement qu'elle a des chagrins. Enfin le cinquième jour elle fond en larmes, et lui dit : qu'elle a une passion à laquelle elle a toujours résisté, parce que ses principes et sa délicatesse s'opposent à ce qu'elle puisse s'y livrer, et que les efforts qu'elle a toujours faits pour vaincre un sentiment qu'elle désaprouve ont détruit sa santé. « Je vous » ai donné ma confiance, dit-elle, parce que » vous la méritez ; vous réussirez à me guérir » parce que vous le voulez. »

M. Chap** employa toute sa volonté à changer des pensées importunes. Trois jours après la ma-

lade a été très-étonnée de se trouver dans un état de calme et de gaieté lorsqu'elle sortait de l'état de somnambulisme ; et quelques jours plus tard, elle ne s'est plus occupée de ce qui l'inquiétait. Elle a joui d'une tranquillité parfaite et a recouvré la santé.

Je pourrais vous citer un grand nombre de faits aussi étonnans. Le propriétaire d'une habitation à la Guadeloupe, M. Jaboun, qui a fait dans cette île de nombreuses expériences magnétiques, et qui est venu passer six mois à Paris, m'a dit que le somnambulisme se produisait plus souvent chez les nègres que chez les blancs, et que parmi ses nègres il y en avait un qui l'informait de tout ce qui se passait dans son habitation, et qui pouvait l'intéresser. Il m'a raconté des faits très-surprenans.

Au sujet des facultés latentes de l'ame, qui n'ont aucun rapport avec nos sens, je vous invite, Monsieur, à réfléchir sur les facultés instinctives des animaux ; vos connaissances en histoire naturelle, vous en offriront assez d'exemples qu'on a négligé d'expliquer, et qui ne peuvent, en effet, être expliqués par les notions que nous acquerrons par les sens.

Voici une bien longue lettre. J'ajouterais encore bien de choses pour vous engager à me rendre la pareille ; car, j'attache beaucoup de prix à votre jugement et à vos observations, et j'attends avec impatience les communications que vous voudrez bien me faire encore. Ma lettre a été interrompue par un accident qui m'a empêché de l'écrire de suite comme vous le jugerez par l'ancienneté de sa date.

Veuillez bien excuser les rédites et les négligences. Recevez, je vous prie, mes remercîmens et l'assurance de ma considération la plus distinguée.

DELEUZE.

St. Dizier, le 17 octobre 1830.

P. S. Je pars après demain pour Paris.

LETTRE V^e^.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

Monsieur,

S'il me tardait de recevoir de vos nouvelles, lorsque votre dernière, en date des 24 septembre et 17 octobre dernier m'est parvenue, vous ne devez pas moins languir, à votre tour, d'avoir des miennes. En effet, ma réponse vous paraîtra bien arriérée ; car, voilà bien trois mois révolus depuis que j'ai reçu la vôtre. Vous n'en serez pas surpris lorsque vous en connaîtrez la cause.

Je partais pour les assises lorsque votre lettre fut rendue à mon domicile ; je n'en revins que quinze jours après, atteint du tenesme dyssentérique. J'ai 62 ans, et à cet âge, ce n'est pas quelque chose de bien rassurant qu'une pareille

indisposition. J'avais donc besoin de repos, mais quelques occupations inhérentes à ma profession ne m'en laissaient guères. D'autre part, les mouvemens populaires, si fréquens dans la capitale, me fesaient craindre que vous ne fussiez encore retourné à la campagne, et que ma lettre ne vous fut pas rendue; et c'est ainsi qu'à mon grand regret, j'ai vu d'un jour à l'autre s'éloigner le moment, où je pourrais m'acquitter de mes devoirs et de ma dette envers vous. Grâces à Dieu! je peux, enfin, reprendre le fil de notre correspondance sans néanmoins être plus sûr que ma lettre vous trouvera à Paris. Avant les événemens de juillet j'étais surpris de votre silence; après, j'en fus inquiet. Votre lettre vint fort à propos mettre un terme à mon anxiété. Elle m'apprit votre séjour à St. Dizier, et le parfait amendement de vos indispositions, ce dont je me réjouis et louai Dieu. Ma chère malade, qui se porte fort bien en ce moment, Dieu merci, fut très-flattée, ainsi que moi, du vif intérêt que vous preniez à son rétablissement. Très-sensible, en son particulier, des vœux que vous faites pour sa santé, elle me charge de vous en témoigner toute sa gratitude. Ceux que nous formons nous-mêmes au commencement de cette nouvelle année pour votre conservation, ne sont ni moins sincères, ni moins étendus. Si le ciel daigne les exaucer, vos jours

seront prolongés indéfiniment pour le bien de l'humanité, et particulièrement pour la continuation du bonheur sympathique que me fait éprouver votre honorable et affectueuse correspondance.

Je m'étais proposé de saisir l'occasion de quelque députation de nos environs pour vous faire passer la suite de mes observations, ne voulant pas les mettre à la poste, vu leur volume ; mais je n'ai su le départ et l'arrivée de celle de notre arrondissement, que par les papiers publics. Frustré dans mes espérances, je me trouve forcé de renvoyer mes nouveaux Mémoires à la première occasion favorable. En attendant, je me bornerai aujourd'hui à discuter quelques points essentiels de votre gracieuse et très-obligeante lettre. Il en est un surtout sur lequel il est temps de nous expliquer et de nous entendre, parce que c'est le pivot sur lequel roule toute la difficulté, c'est la clef de tout l'édifice. Je veux parler du Magnétisme et conséquemment de sa définition. Mais avant tout, je me permettrai de vous exposer certain regret, que m'a fait éprouver le silence absolu que vous gardez, au sujet des fonctions qu'une croyance unanime de tous les peuples, tant anciens que modernes, attribue à des êtres spirituels attachés et servant de guides à l'homme

dès sa venue en ce monde ; fonctions que, selon nous, le somnambulisme magnétique fait admirablement ressortir, et que nous considérons comme le critérium de la doctrine du spiritualisme, attendu qu'elles prouvent jusqu'à l'évidence, que la présence et l'influence d'un être spirituel distinct et séparé de l'ame humaine, sont nécessaires pour susciter magnétiquement, sur un individu, les phénomènes extraordinaires, observés dans le somnambulisme.

Comme vous, Monsieur, j'ai combattu cette doctrine de tout mon pouvoir, mais on m'a répondu par des faits, sans réplique ; faits que j'exposerai successivement dans la série de mes observations, et que vous reconnaîtrez devoir renverser toute théorie admise jusqu'en ce jour en France.

Cependant, à Dieu ne plaise, que je vous fasse l'injure de penser que vous ne croyez pas à l'existence de ces êtres spirituels que saint Paul appelle *Administratorii*, administrateurs, servans, commissionnaires ; mais vous borneriez-vous à répéter ce que vous avez dit mainte fois dans vos écrits : que leur intervention dans les opérations magnétiques ne vous paraît point démontrée ; que vous ne voyez pas cette doctrine établie sur

des fondemens solides. Et quoi ! ne reconnaîtriez-vous comme solides, que ceux reconnus et avoués par l'école du jour ? Vous condamneriez-vous à vous renfermer dans le cercle étroit et mesquin, qu'un philosophisme présomptueux et absolu a tracé à l'esprit humain, et duquel il ne permet pas de sortir, parce qu'il faut selon lui coapter toute théorie aux seules lois connues de la nature ? Mais la science est-elle ainsi condamnée à rester éternellement stationnaire ? n'y a-t-il plus rien à connaître au-delà de ce qui est connu ? les vrais savans ne disent-ils pas chaque jour que la nature a pour eux encore des secrets ? Vous même, Monsieur, n'êtes-vous pas forcé d'avouer que les phénomènes du somnambulisme ont un caractère si merveilleux, qu'ils sont incompréhensibles et inexplicables par les lois générales de la physique ? Or, pour expliquer ce qui est inexplicable d'après les lois connues, ne m'est-il pas permis d'indiquer des lois non connues ? et dois-je me soumettre à cet absolutisme dans les règles à suivre pour trouver la solution d'un problème nouveau ?

Vous-même, Monsieur, vous avez franchi ce cercle tracé par le matérialisme, comme nous allons le voir dans l'exposé de votre définition du *Magnétisme* ; car ce mot, comme je l'ai dit

dans une de mes précédentes, est la source de toutes les erreurs en cette matière, en ce qu'il ne présente point à l'imagination le principe constituant de la chose. On n'y trouve, en effet, pour *Radical* que la propriété de l'aimant. L'épithète *Animal* qu'on y a joint pour le distinguer du minéral ne corrige pas le défaut de l'expresion. Celle de *Vital*, qu'on a substitué dans quelques écoles, à celle d'*Animal*, quoique plus heureuse en ce qu'elle aggrandit le domaine du Magnétisme, l'étend à tout ce qui a vie, et paraît même exprimer que le Magnétisme est l'agent de la vie universelle; cette épithète, disons-nous, n'atteint point encore la vérité ; car, elle présente toujours à l'imagination l'idée d'un fluide semblable à celui de l'aimant, et ce n'est point là ce que nous avons appris à l'école des voyans magnétiques.

Examinons donc la définition que vous en donnez vous-même. « Le Magnétisme, dites-vous, » est une émanation de nous-même, dirigée par » la volonté. Cette émanation peut se porter à » de très-grandes distances avec plus de rapidité » que celle de la lumière. Comme nous sommes » composés d'un corps matériel et d'une ame » spirituelle, cette émanation participe de l'un » et de l'autre. »

Ainsi, le Magnétisme, selon vous, serait une émanation mi-matérielle et mi-spirituelle, une *aura zoopneumatique* qu'une forte volonté de l'homme porte et dirige à son gré à des distances infinies. Cette définition restreint singulièrement les limites du Magnétisme en les bornant à l'homme seul, tandis qu'on peut démontrer que son action s'étend sur l'universalité des êtres, tant visibles qu'invisibles. Mais, en bornant même le Magnétisme à l'homme seul, cette définition est-elle assez claire ? ne confond-elle pas le fluide ou son émanation avec son action? ne serait-il pas plus exact de dire d'après votre théorie : le Magnétisme est l'action du fluide *vulgò* magnétique, que nous disons être une émanation de nous-même, etc. L'école du jour admet aussi une émanation, mais conséquente dans ses principes, elle la veut purement matérielle. C'est le fluide nerveux (*), c'est une athmosphère nerveuse émanée du magnétiseur, laquelle s'unirait à celle du magnétisé pour ne former qu'un tout sympathi-

(*) M Prevost, de Genève, dans une lettre adressée à l'Académie des Sciences de Paris, annonce être parvenu à aimanter des aiguilles de fer doux en les plaçant très-près des nerfs, et perpendiculairement à leur direction. L'aimantation a lieu au moment où en irritant la moëlle épinière de l'animal, on détermine une contraction musculaire, d'où M. Prevost conclut à l'identité des fluides nerveux et électriques. (Académie des Sciences, séance du 21 janvier 1838.)

que, etc. La différence entre cette hypothèse et la vôtre se trouve dans la nature mixte de votre émanation, et c'est par là que vous avez franchi le cercle tracé par l'école. Mais, en fesant un pas en avant du cercle, pourquoi avez-vous laissé l'autre en arrière? Auriez-vous cru pouvoir concilier les deux parties, c'est-à-dire, tenir le milieu entre les matérialistes et les spiritualistes?

Je crains bien que votre émanation mixte ne satisfasse ni les uns, ni les autres. Voyons, cependant, si elle répond à toutes les exigeances, je veux dire, si dans votre émanation mixte, l'on peut trouver la raison suffisante de tous les phénomènes magnétiques. Nous allons examiner : 1° l'action à distance; 2° l'apparition de vivant à vivant; 3° l'apparition de mort à vivant.

1° *L'action à distance.* Ce phénomène, selon vous, est suscité par la force de l'émanation, dirigée par la volonté du magnétiseur. « Car, » il est des hommes, dites-vous, qui agissent » magnétiquement sur d'autres, à de très-grandes » distances, et qui se rendent présens à ceux dont » ils s'occupent. Je connais un médecin, ajoutez-» vous qui, pendant trois mois a magnétisé deux » ou trois fois par semaine une dame à 60 lieues » de distance; dès qu'il agissait, non-seulement

» il la mettait en somnambulisme, mais dans cet » état elle le voyait, comme si elle avait été à » côté de lui. » Voilà dans ce seul exemple deux phénomènes suscités par la force de l'émanation du magnétiseur. Occupons-nous d'abord du premier phénomène, celui de l'action à distance.

N'auriez-vous pas oublié, Monsieur, de relater que le médecin, magnétiseur de la dame à 60 lieues de distance, avait précédemment vu, magnétisé et mis cette dame en somnambulisme ? n'auriez-vous pas oublié également de dire qu'en suite de cette première magnétisation, ne pouvant prolonger plus long-temps son séjour dans la même ville où elle se trouvait avec le médecin, cette même dame étant en somnambulisme clairvoyant, aurait déclaré qu'elle pourrait recevoir la même influence magnétique à la distance où elle allait se trouver dans sa famille? ne serait-ce pas d'après cette déclaration, que la dame, étant toujours en somnambulisme, régla avec son médecin les jours et les heures de la semaine pour être magnétisée jusqu'à telle époque désignée par elle ?

Ne serait-ce pas d'après cet accord mutuel que la dame finit chez elle le traitement magnétique qui ne se termina que trois mois après ?

Si c'est ainsi que les choses se sont passées, il n'y aurait là rien de bien extraordinaire ; car, le médecin, agissant aux heures et jours convenus, le résultat, d'après vos principes, devait être tel qu'il le fut, et d'après les nôtres, il ne pouvait être autrement. Mais si dans le deuxième exemple que vous citez, Madame V** n'eût pas été connue de M. le comte de G**, ce fait, quoique paraissant plus merveilleux, ne le serait pas pour nous davantage, parce qu'il suffit d'un intermédiaire, connaissant la dame et le lieu de sa résidence, pour que cette communication puisse avoir lieu. Tel fut le cas du cousin de Madame V**, qui écrivait la lettre ; tel fut cet autre que voici :

OBSERVATION.

—

Une dame de notre société, ayant son petit-fils, jeune encore, dans un lycée, à Paris, n'en avait pas reçu de nouvelles depuis quelque-temps. Inquiète de son silence et de celui de la personne de confiance à laquelle il avait été récommandé, cette dame me demanda un jour de séance, si la somnambule présente ne pourrait point lui donner

quelques renseignemens là-dessus. Je répondis, que la somnambule ne connaissant point Paris, et n'ayant aucun rapport avec son petit-fils, cela paraissait assez difficile à obtenir ; que néanmoins je pensais que, par son intermédiaire, cela pourrait avoir lieu, attendu qu'elle-même connaissait la grande ville et le local où était le jeune garçon ; mais que sur le tout, il fallait consulter la somnambule. En conséquence, ayant pris rapport avec la dame, la somnambule déclara que la communication pouvait s'établir avec son petit-fils. Nous attendîmes alors en silence la réponse, et après neuf à dix minutes de recueillement, la somnambule dit à la dame : « M. votre petit-fils » a été malade ; mais il se trouve mieux. C'est » en jouant avec un de ses camarades dans le » temps de la récréation, qu'il s'est donné un » coup à la tête qui a nécessité l'application de » quelques sangsues, et a obligé le petit malade » à garder la chambre pendant quelques jours. » Mais, cet accident n'aura pas de suite. Si vous » languissez d'avoir de ses nouvelles, il languit » lui-même de n'être pas au sein de sa famille. » Cependant, il a l'espoir de vous embrasser » dans la belle saison. Il en demandera la permission à son père, etc., etc. »

On prit note de cette réponse ; on écrivit de

suite à la personne de confiance ; quinze jours après, on en reçût une réponse, dont le contenu était parfaitement conforme au dire de la somnambule.

A présent, voyons de rattacher ceci à votre théorie.

L'émanation mixte que vous supposez a-t-elle pu opérer ce phénomène? Vous ne pouvez le dire. En effet, qui est-ce qui a dirigé l'émanation? de qui venait-elle d'abord? du magnétiseur? Mais, il n'a pas touché la somnambule pour avoir les renseignemens demandés par la dame. Il était passif en ceci comme tous les autres sociétaires, et la somnambule n'avait pas été primitivement influencée pour cette recherche ; on ne s'y attendait même pas. La grand'mère du jeune garçon pouvait seule, par son intermédiaire, établir un rapport avec son petit-fils ; mais elle était dans un état d'anxiété, de trouble même ; elle attendait avec impatience une réponse qu'elle ne croyait pas possible. Or, doute et anxiété ne sont pas des moyens propres à influencer un somnambule.

Au reste, d'après votre théorie, ce ne pouvait être que le magnétiseur seul, ou son émanation mixte, selon votre définition, qui aurait pu opérer

ce phénomène. Mais, le magnétiseur, avons-nous dit, fut parfaitement étranger à toute cette opération, puisqu'il ne toucha plus la somnambule ; de quelle manière celle-ci a-t-elle donc pu acquérir la connaissance de l'état du petit malade? et cette notice si bien circonstanciée de la cause de la maladie, de son traitement et des dispositions actuelles physico-morales du jeune homme, qui la lui a donnée? Si vous ne pouvez dire que ce soit par la vertu de l'émanation du magnétiseur, c'est donc par la vertu de quelque autre chose.

Passons maintenant au deuxième exemple, cité dans votre dernière.

Il s'agit ici d'une lettre écrite à une dame malade, par un sien cousin, et magnétisée fortement par M. le comte de G**. Vous ne dites pas si M. le comte connaissait cette dame, ce qui, néanmoins, eut été nécessaire. Cette lettre ainsi magnétisée, part de la ville de Pau, par la poste, sous enveloppe, à l'adresse de la mère de la malade, emportant avec elle l'émanation mixte de M. le comte de G** ; rendue à sa destination, cette lettre est ouverte, on enlève l'enveloppe, on fait toucher la lettre à la dame, et la voilà tombée subitement en somnambulisme.

Comment sort-elle de cet état? on ne le dit pas. Cet oubli est important. Mais la malade y retombe chaque fois qu'on lui fait toucher la lettre, ou qu'on l'applique derrière ses épaules.

Cherchons l'explication de ce phénomène, par le moyen de votre théorie. M. le comte de G** a imprégné fortement la lettre de son émanation mixte. Sa volonté la dirige vers la dame malade à Lyon. Cette fois-ci l'émanation ne prend pas isolement la voie de la région éthérée pour se rendre à sa destination, comme celle de l'exemple précédent, mais soigneusement récluse et à l'abri de tout contact avec d'autres émanations de cette nature que maint autre magnétiseur aurait pu avoir lancé sur la même route et dans la même direction, elle franchit d'une manière très-positive, et en toute sûreté la grande distance de la ville de Pau à Lyon. J'ai lieu de croire que M. le comte n'a pas accompagné en esprit son émanation. Précaution inutile, cette fois-ci! car, la force des chevaux supplée à celle de la volonté du magnétiseur qui, peut-être bien, ne pense déjà plus à la lettre; peut-être même encore, il ne doit plus y penser, attendu qu'il est occupé à soulager une autre créature souffrante, pour laquelle une nouvelle émission de son émanation mixte va être dirigée dans une direction tout-

à-fait opposée à la première. Au reste, qu'importe ! chaque émanation a reçu ses instructions spéciales, elle ne peut dévier de la route que la volonté forte de M. le comte lui a tracée.

Cependant, la lettre arrive, et l'émanation avec elle.

La dame la touche, et de suite le charme opère. Que répondre à cela ? Rien, si ce n'est qu'à moins de tomber dans le spiritualisme, on ne peut avoir de raison suffisante qui explique pourquoi le papier, imprégné de l'émanation mixte de M. le comte, opère sur la dame désignée, tandis que, touché par une autre personne, fut-elle pareillement malade, et conséquemment prédisposée comme Madame V** au somnambulisme, cette émanation n'opérerait rien du tout, par ce que cette autre personne n'était pas désignée par M. le comte, pour recevoir le bienfait de son influence. Car d'après cela, il est incontestable que cette imprégnation du papier, n'agit pas matériellement à l'instar des effluves miasmatiques contagieux ; il y a donc choix de la personne ; or, s'il y a choix, il y a discernement ; mais pour discerner, il faut comparer, pour comparer, il faut raisonner, et pour raisonner, il faut de l'intelligence. Ce ne sera donc point à la partie

matérielle de l'*aura vitale* mixte que vous voudrez reconnaître cette faculté, mais plutôt, et sans doute, à l'autre moitié que vous faites spirituelle. Et cela ne saurait être autrement. En effet, nous savons que l'homme, dans l'état physiologique normal, a une certaine atmosphère d'une matière excrémentielle, ou matière perpérée, poussée du dedans au-dehors par une force intrinsèque organique. Mais ce n'est pas cette émanation là, je pense, que vous faites entrer dans la composition de votre *aura vitale*, et qui en forme la partie matérielle. J'aime, au contraire, à me persuader que ses élémens matériels viennent d'une source plus pure, et que je ne dois voir dans votre hypothèse qu'une expansion du fluide vital, ou principe de vie animalisé. Dans ce sens, je me plais à le dire, nous nous serions déjà fortement rapprochés. Néanmoins, je ne saurais vous accorder que cette émanation vitale animalisée, et conséquemment matérielle puisse agir par sa propre vertu, ni même être mue et dirigée par la volonté de l'ame au-delà des bornes assignées à celle-ci. Car, l'homme étant une intelligence servie par des organes, ses rapports avec son semblable, pendant sa vie terrestre, ne peuvent avoir lieu immédiatement d'intelligence à intelligence, mais ils s'établissent par l'usage nécessaire et réciproque des organes. En consé-

quence, l'action à distance ne saurait avoir lieu par le moyen de cette émanation animale, parce que l'atmosphère de son expansion ne peut avoir qu'une distance bornée, qu'on pourrait comparer à cette auréole de gloire dont les peintres entourent la tête d'un saint, ou mieux encore, à cette atmosphère vraiment lumineuse d'une personne électrisée dans l'obscurité.

Cette difficulté, vous l'avez sentie vous-même, Monsieur, et pour la vaincre, vous avez associé à cette émanation vitale matérialisée, une autre expansion qui serait émanée de l'ame du magnétiseur. Ainsi serait formée cette *aura zoopneumatique* que l'ame dirigerait par sa volonté, et porterait à des distances indéfinies.

Est-ce bien là, Monsieur, votre théorie ? l'aurai-je bien comprise ? Si cela est, comment se fait-il que, si près de la vérité, vous ne l'ayez pas saisie? Oui, mon cher Monsieur, je ne saurais le taire. Ce qui me confond le plus dans tout ceci, c'est que Dieu, après avoir mis sur la voie de la vérité celui dont les écrits respirent la morale la plus pure, et dont la vie entière a été consacrée à la pratique la plus belle des vertus chrétiennes, la charité, ne lui ait point accordé la faveur de soulever le dernier coin du voile qui

la dérobe encore tout entière à ses yeux. C'est une épreuve sans doute de la part du Tout-puissant, et je crois en avoir pénétré la cause. Oui, Monsieur, vous l'eussiez obtenue cette grâce, si vous aviez rompu tout-à-fait avec l'esprit du siècle ; si vous n'aviez pas laissé un pied en arrière ; si vous aviez eu le courage de franchir entièrement le cercle tracé par le philosophisme ; et pour justifier ce que j'avance, nous allons examiner ce à quoi se réduit votre hypothèse.

Je rappellerai d'abord ici, ce que vous avez dit quelque part dans vos écrits, savoir : que l'*esprit seul peut agir sur l'esprit, et par celui-ci sur la matière.* Or, d'après ce principe, ce n'est point la partie matérielle, mais seulement la spirituelle de l'émanation mixte qui a puissance d'agir. A quoi bon, conséquemment, cet effluve matériel qu'entraîne après lui l'effluve spirituel? Mais cet effluve spirituel lui-même, de qui tient-il le pouvoir d'agir? de l'ame sans doute. Il faudra donc admettre :

1° Que cette parcelle de l'ame lui étant consubstantielle, doit, comme la substance mère, avoir essentiellement l'intelligence, afin qu'obéissant à la volonté, elle puisse se porter et s'arrêter tout juste là où l'ame l'ordonnera. En

effet, messagère de la volonté de M. le comte, cette parcelle spirituelle en remplit parfaitement les intentions ; mieux ne ferait dans notre théorie le petit gardien donné à l'homme par le Très-Haut.

2° Que, parvenue à sa destination, cette même parcelle spirituelle va sans doute retourner vers la substance mère, et revenir ensuite au même point, pour recevoir et reporter de nouveaux ordres ; car, ce n'est qu'ainsi que peut s'établir la filière par laquelle se transmettront les pensées du magnétiseur au magnétisé ; sans quoi il faudra supposer un courant continu de ces effluves spirituels, partant du magnétiseur et aboutissant au magnétisé, pour soutenir l'action de celui-là sur ce dernier. Mais après l'opération, quand la volonté du magnétiseur cessera d'agir, que deviendront ces effluves? iront-ils se perdre dans le grand tout? retourneront-ils à la substance mère, de laquelle ils sont émanés ? ou bien seront-ils condamnés à errer éternellement dans l'espace ?

3° Ce n'est pas tout encore. Cette *aura* spirituelle doit pouvoir également se revêtir de telle forme, ou subir telle métamorphose que la volonté de la substance mère jugera nécessaire; car, sans sela, comment expliquer l'apparition

de vivant à vivant, ou de mort à vivant? comment aura lieu la ressemblance parfaite de la personne qui apparaît à son amie, y eût-il entre elles la distance d'un pôle à l'autre? attendu qu'ici, sans doute, la partie matérielle doit être pour quelque chose.

Vous voyez, Monsieur, que de supposition en supposition votre émanation mixte est devenue un vrai commissionnaire, et c'est ce qu'il vous répugne d'admettre. Mais, son action est-elle bien prouvée? l'est-elle mieux que celle d'un esprit, véritable messager de l'homme? et sa composition mi-matérielle et mi-spirituelle, comment la prouvez-vous? y a-t-il, et même peut-il y avoir des effluves spirituels émanans de l'ame, comme il y en a de matériels émanans du corps? Dans cette supposition, quelle perte de substance n'éprouverait pas l'ame, toutes les fois que le magnétiseur voudrait opérer? Pour la réparer, y aurait-il pour elle comme pour le corps un mode réparateur? d'où lui viendrait cette nourriture spirituelle?

Ainsi donc, Monsieur, si, pour expliquer des phénomènes jusqu'ici réputés inexplicables, il ne vous répugne pas d'admettre une émanation telle, qu'elle puisse, remplir les fonctions d'un mes-

sager, soumis à la volonté du magnétiseur, pourquoi serait-il absurde que nous admissions nous-mêmes l'action d'un esprit pur sans mélange de matière, une véritable intelligence messagère de l'homme, remplissant les mêmes fonctions que celles que vous donnez à votre émanation mixte, c'est-à-dire, établissant un rapport entre deux personnes, portant et reportant de l'une à l'autre leurs diverses pensées? Cette théorie aurait du moins la raison pour elle, comme elle a le témoignage des voyans magnétiques. Mais, la vôtre repose-t-elle sur ce même témoignage? Vous ne pouvez le dire. Cependant, ce sont les somnambules magnétiques seuls qui peuvent nous mettre sur la voie de la vérité.

Aussi, je le répéterai cent fois, les somnambules ne sont rien, et ne peuvent rien par eux-mêmes; c'est d'en-haut, et seulement d'en-haut que leur viennent et peuvent leur venir la clairvoyance et toute leur science. *Omne datum optimum, omne donum perfectum desursùm est, descendens à patre luminum.* C'est ce que vous avez répété maintes fois vous-même, Monsieur, dans vos écrits, et c'est là une vérité incontestable que fera ressortir d'une manière très-positive la suite de mes observations.

2° Examinons à présent l'*apparition de vivant à vivant.*

« Quant au phénomène d'apparition de vivant » à vivant, on en a, dites-vous, plusieurs exem- » ples (*), et cela s'explique tout naturellement » par l'action du Magnétisme entre deux individus » parfaitement en rapport, dont l'un est som- » nambule, etc. »

Ces exemples ne manquent certainement pas ; mais ici, selon vous comme pour l'action à distance, c'est encore l'émanation mixte qui, singeant le rôle d'un homme, va revêtir la forme et prendre les traits du magnétiseur pour le représenter auprès du somnambule.

Eh bien ! de deux choses l'une. Votre émanation a cette faculté, ou elle ne l'a pas. Si elle l'a, ce n'est plus une fraction, un millionnième d'esprit pur, mais c'est une intelligence toute entière. Mais, il n'y a pas des atômes d'intelligence, et l'homme n'a qu'une ame. Si elle ne l'a pas, il faut donc chercher ailleurs l'explication de ce phénomène, et cette explication se présente, à bon droit, bien plus naturellement d'après la

(*) Voir la Note XXI.

théorie que nous suivons, et qui est fondée sur la présence et l'influence d'un être spirituel, distinct et séparé de l'ame humaine, condition *sine quâ non*, pour susciter tous les phénomènes observés dans le somnambulisme magnétique. Et si cette théorie prouvée vraie est admise par vous, j'aime à croire que vous ne contesterez point à ces mêmes esprits, à ces ministres de l'homme, la faculté de se montrer aux humains, sous telle forme que Dieu leur permettra de prendre.

Au reste, dans l'exemple que vous citez, ne pourrions-nous pas, Monsieur, mettre en doute, que le médecin magnétisant la dame et la mettant en somnambulisme, quoique éloigné d'elle à la distance de 60 lieues, ait eu l'intention, ou même la pensée de se montrer présent à elle-même chaque fois qu'il lui donnait la lucidité? et si néanmoins elle l'a vu à côté d'elle, peut-on attribuer ce phénomène à quelque faculté latente dont serait doué M. le docteur? Vous avez dit que les facultés occultes de l'ame humaine ne se montrent que lorsque celle-ci se dégage en quelque sorte de la matière. Or, dans le cas présent, je ne vois pas comment, M. le médecin, et M. le comte de G** ont pu agir magnétiquement à des si grandes distances; ni comment l'un deux a pu apparaître à la dame malade, attendu que leurs

facultés latentes ne pouvaient se développer, vu que leurs ames se trouvaient fortement engagées dans les liens de la matière. Et en supposant le cas tel que vous le citez, ce serait plutôt les dames elles-mêmes qui auraient pu agir et se montrer magnétiquement à ces Messieurs, puisqu'elles se trouvaient dans l'état favorable au développement des facultés latentes, c'est-à-dire, en somnambulisme ; état, avez-vous ajouté, dans lequel l'ame peut agir par sa propre force sur la personne dont elle s'occupe.

Ainsi donc s'évanouit le prestige des tours de force magnétique (*) dont vous faites honneur bien gratuitement à M. le médecin *** et à M. le comte de G**, lorsqu'en terminant le récit de leurs opérations, vous dites dans votre dernière, 1° de M. le médecin *** magnétisant une dame à 60 lieues de distance : *Il y a peu de magnétiseurs qui puissent agir avec autant de force ;* 2° de M. le comte de G** magnétisant une lettre écrite de Pau pour être envoyée à Lyon, à l'effet d'agir magnétiquement sur une dame malade : *Croyez-vous qu'il y ait beaucoup de magnétiseurs capables d'exercer une telle influence, ni beaucoup de personnes assez susceptibles pour la recevoir* ? Vous

(*) Voir la Note XXII.

ajoutez, enfin : *J'avoue que je n'ai jamais connu personne qui ait autant de force magnétique que M. le comte de G**.*

Cette force, Monsieur, vous la possédez encore, quoique âgé de 78 ans, et vous l'exercerez quand bon vous semblera, même à une plus grande distance, non par la vertu de votre émanation mixte, mais par la vertu de celui qui a pouvoir d'en-haut; et bien certainement, ce n'est pas dans la prétendue force du magnétiseur que gît cette puissance; car, autre chose est *vouloir*, autre chose est *pouvoir*. Or, il est incontestable que tant que l'ame est dans les liens de la matière, sa puissance est bornée, et ne s'étend point au-delà de ses propres organes. Cette même puissance devient nulle sur ces mêmes organes si ceux-ci sont frappés de certaine affection pathologique. En effet, l'ame a beau vouloir agiter le membre paralysé, sa volonté, quoique fortement prononcée, restera toujours impuissante. Je dis plus, dégagée des liens de la matière et rendue à l'état de pur esprit, l'ame n'a de pouvoir dans la deuxième vie qu'autant qu'elle en reçoit de celui qui le donne, et qui seul possède la puissance.

En conséquence, s'il y a erreur sur les faits

qui se sont passés sous mes yeux, il y en a bien plus sur ceux que vous avez cités dans votre dernière ; car tout le merveilleux consiste dans la cause de ces mêmes faits attribués à tort à une prétendue force magnétique, et ils ne sont pas le produit des facultés latentes de ces Messieurs, que leur ferme volonté aurait développées, mais bien le fait de leur guide spirituel.

S'il est juste de rendre à César ce qui est à César, il est de la plus haute importance de rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

A ces Messieurs appartiennent une foi vive, une confiance sans bornes, et par-dessus tout, une charité ardente, conditions que nous reconnaissons favorables, et nécessaires pour agir fortement et sûrement avec les secours d'en-haut. Tout le reste vient de Dieu.

3° Reste à examiner l'*apparition des morts aux vivans*.

Vous citez, Monsieur, un exemple de ces apparitions. C'est un père, dites-vous, qui, peu de temps après sa mort apparaît à sa fille chérie, pour la guider dans le choix d'un époux.

Ce fait, je le tiens pour très-positif, ainsi que toutes ses circonstantes. J'en ai chaque jour d'analogues sous la main. En admettant l'immortalité de l'ame, pourquoi répugnerait-il d'admettre aussi la possibilité des apparitions ? (*) car, l'ame en se dégageant de ses liens matériels, va se porter en quelque lieu. Là, ou elle est libre, ou elle ne l'est pas. Si elle perd sa liberté, il faut croire qu'elle est enchaînée par une force supérieure ; et si elle jouit de sa liberté, pourquoi n'irait-elle pas visiter les personnes et les lieux qui furent chers à son cœur, pendant sa vie terrestre ?

Mais, en admettant la possibilité des apparitions, c'est-à-dire, des communications des morts avec les vivans, pourquoi répugnerait-il de les admettre entre l'homme et le guide spirituel, que Dieu lui a donné spécialement pour le soutenir pendant le cours de sa vie terrestre ?

Il est bien plus rationnel, ce me semble, d'admettre ses communications avec ce guide fidèle, ce compagnon de son existence, que celles qu'il aurait avec des êtres non destinés à servir de guides à l'homme pendant leur séjour sur la terre, et moins encore après leur mort. Pour-

(*) Voir la Note XXIII.

quoi ces apparitions ne rentreraient-elles pas dans la catégorie des illusions, tandis que vous y classez les apparitions des anges gardiens, de ces moniteurs essentiellement attachés à l'homme ? A quoi bon ce moniteur, s'il ne remplit point ses fonctions auprès de celui dont la garde lui est confiée ? Ses apparitions au somnambule qu'il accompagne sont-elles moins rationelles que celles d'un père défunt à sa fille ? Toutefois des observations sans nombre m'ont mis à même de juger que le défunt a pu lui-même se présenter à sa fille, si Dieu le lui a permis, et quand même ce phénomène ne serait pas étayé par l'observation, il n'y aurait là rien de contraire à la raison, ni à la foi ; mais il peut se faire aussi que ce soit l'ange du défunt qui, avec la permission de Dieu, ait apparu à la demoiselle en somnambulisme, sous les traits et ressemblance de son père ; car, c'est le plus souvent de cette manière qu'ont lieu les apparitions des morts aux vivans ; et ce qui me le fait juger ainsi, c'est que le père était mort depuis peu de temps, et certainement son temps de *purification* n'étant pas fini, il ne pouvait jouir de cette faveur du ciel.

Quoiqu'il en soit, l'événement a répondu aux

promesses du père, et la demoiselle vit heureuse avec l'époux désigné par le défunt.

Ici, selon votre théorie, le magnétisme n'y serait pour rien. Car, le magnétiseur de la demoiselle n'a pas eu certainement la pensée de faire avorter le premier projet de mariage pour faire réussir le deuxième, et quand même il en aurait eu le dessein et la volonté, comment aurait-il pu, lui, ou son émanation, se représenter pendant deux fois à la somnambule sous les traits du père défunt, et lui donner des avis aussi importans?

Vous regardez ce phénomène comme étant du même genre que la prévision, et vous ajoutez : « que cette dernière faculté quoique à-peu-près » inexplicable, n'en est pas moins incontestable; » mais, qu'on ne l'expliquerait pas mieux par » l'intervention des esprits ou anges, que par les » facultés occultes de l'ame humaine qui se mon- » trent lorsqu'elle se dégage de la matière; car » les esprits ou anges sont de même nature que » l'ame humaine, et celle-ci doit avoir la même » puissance. »

Oui, sans doute, Monsieur, l'ame humaine est de même nature que les esprits ou anges;

mais, pour jouir des mêmes faveurs, il faut que dégagée entièrement de son enveloppe matérielle elle s'élève dans la patrie de ces purs esprits. Jusques alors, et tant qu'elle conserve son enveloppe terrestre, elle ne peut être qu'une intelligence humaine, c'est-à-dire, *homme*. Ainsi, d'après nous, Monsieur, l'ame humaine ne devient et ne peut devenir pur esprit par le somnambulisme magnétique. Cette comparaison devenant donc nulle, la faculté de prévision est très-contestable selon nous, et demeure inexplicable par votre théorie; car, si vous croyez très-vraie l'apparition du père à la fille, pourquoi les communications d'un pur esprit avec notre ame ne pourraient-elles pas avoir lieu? Mais, ce fait ne prouve pas la faculté de prévision, mais seulement que la prévision a eu lieu; et il reste toujours à savoir qui la possède.

Nous ajouterons encore que les anges ou purs esprits n'ont pas plus de puissance que l'ame humaine; lorsqu'ils en possèdent, elle leur est donnée par le Tout-Puissant. Or, la prévision est en Dieu seul, et Dieu ne donne cette faculté, au voyant magnétique, ou à tout autre que par lui-même ou médiatement par un messager de ses volontés. Les facultés du voyant magnétique se réduisent donc alors à pouvoir lire, entendre

ou voir ce que le messager lui dit, ou lui montre dans un tableau allégorique ou fantasmagorique.

Quant au *somnambulisme*, vous dites que le Magnétisme exaltant nos facultés vitales, l'amène souvent, mais que cet état n'en est point la suite nécessaire. A l'appui de votre assertion, vous citez l'exemple de deux malades, chez lesquels le médecin *Sauvages*, de Montpellier, observa le somnambulisme accompagné de clairvoyance. Cette observation n'est pas rare, elle se présente souvent dans la pratique médicale, et si Messieurs les médecins n'en font pas mention, c'est qu'ils ne veulent voir dans ces cas que des hallucinations, des illusions; mais il n'est pas moins incontestable, selon nous, que ces malades sont alors dans un état vraiment magnétique, quoiqu'ils n'aient reçu l'influence d'aucun des alentours, bien moins encore du médecin. Car, et même d'après votre théorie, lorsque le somnambulisme a lieu, on trouve chez l'individu, d'une part amortissement des sens, nullité plus ou moins prononcée de la vie de relation, et de l'autre exaltation des facultés intellectuelles, c'est-à-dire, prédominance de la substance spirituelle sur les organes des sens; et les moyens qui développent cette prédominance, sont tous ceux qui amoindrissent la

force animale. Ainsi, l'abstinence, le jeûne, la contemplation, la vie ascétique, etc., etc., sont tout autant de moyens, que seuls ou combinés ensemble, vous et tous les magnétiseurs reconnaissez, ainsi que nous, être favorables au développement du somnambulisme. Or, chez les malades précités, une diète sévère, sans doute exigée par la nature de la maladie, avait amené un très-haut degré de faiblesse, et par là favorisé l'autocratie de l'esprit sur les sens.

« L'état des prophètes, celui des pythonisses, » celui des extatiques de toutes les religions, » n'est autre chose, dites-vous encore, que ce » que nous avons nommé *Somnambulisme*. Or » ici, tant chez les uns que chez les autres, cet » état n'a pas été la suite du Magnétisme. » Ah ! de grâce, Monsieur, est-il permis de confondre ainsi, et de mettre sur la même ligne, l'esprit de Dieu et l'esprit de python? Permettez-moi de ne faire aucune réflexion là-dessus. Mais observez, je vous en prie, et avec soin, que, si vous admettez la même cause agissant chez les prophètes, les pythonisses, comme chez les extatiques et les somnambules magnétiques, vous reconnaissez alors que ces derniers sont influencés et inspirés par un esprit qui serait ami ou ennemi de Dieu, ange de lumière ou ange de ténèbres;

car, à l'œuvre on connaît l'ouvrier. Et que cette divergence d'opinion, de langage, de croyance et de prédictions des différens somnambules, prouve notre théorie en même-temps qu'elle l'explique, par cette même influence maligne ou bénigne, hétérodoxe ou orthodoxe, de l'être spirituel qui maîtrise le somnambule magnétique.

Marie-Thérèse Mathieu qui fait le sujet de la première observation dont cette discussion est la suite, Marie, avons-nous dit, n'est pas somnambule; ce qu'elle entend par la petite voix est en harmonie avec les mouvemens de son doigt. Il est naturel qu'elle l'attribue au même moteur qui agit sur ses organes, puisque la voix et le mouvement des organes ont lieu au même instant et simultanément. Si elle n'avait, ou ne croyait avoir qu'à répéter ce qu'elle entend, à quoi bon ces mouvemens réguliers du doigt, si bien correspondans aux syllabes de la petite voix! S'il faut ne les compter pour rien, pourquoi sont-ils produits? et s'ils sont quelque chose, à quoi peuvent-ils servir, si ce n'est à reconnaître l'influence d'un être spirituel, distinct et séparé de celui qui anime le corps de Marie-Thérèse? Mais, puisque Marie n'est point en somnambulisme, comment devons-nous appeler son état? On ne peut voir ici qu'une anomalie de l'état ma-

gnétique si nous parlons le langage de l'école ; mais, d'après notre théorie, cet état est vraiment *magnétique*, et l'explication que nous donnerons de ce mot, en donnant la définition du Magnétisme, le prouvera.

Mais, pour mettre un terme à notre polémique au sujet de la théorie, je produirai bientôt quelques-uns des faits dont abondent nos éphémérides ; faits positifs puisqu'ils sont matériels, et que tous nos sociétaires les ont comme moi vus, de leur propres yeux vus, enfin, ce qu'on appelle vu, selon l'expression de notre *comique* ; que de plus ils ont tous palpé, tout aussi bien que moi des objets matériels ; or, d'après ces faits et une infinité d'autres qui se sont passés sous mes yeux pendant une douzaine d'années, et que je vois se renouveler journellement, ai-je pu, Monsieur, me refuser à l'évidence ? ai-je dû repousser la vérité, pour me jeter et me perdre, dans la vague d'une hypothèse qu'il faut torturer de mille manières, et souvent en sens contraire, pour y rattacher des phénomènes qu'on voudrait pouvoir expliquer par elle, mais qui seront toujours inexplicables pour ceux qui ne veulent point dévier du sentier de l'erreur ?

Je vous le demande, Monsieur, si, comme

moi, vous aviez été témoin de semblables merveilles, auriez-vous tant insisté sur votre théorie? et n'auriez-vous pas reconnu qu'elle ne pouvait vous conduire à la vérité, qu'en la considérant sous son véritable point de vue?

En effet, ce sont bien des facultés latentes que le Magnétisme fait ressortir chez l'homme soumis à son influence; mais pour nous mettre sur la voie de la vérité, il faut pouvoir les préciser, savoir qu'elles sont ces facultés, et se demander, 1° Pourquoi ces facultés sont latentes? 2° l'étaient-elles chez l'homme primitif? ne sont-elles devenues latentes que par sa chute, que nous fait connaître le *Livre* (*)? 3° pourquoi et comment se développent-elles par le Magnétisme? ce qui amenera tout naturellement cette dernière question : Qu'est-ce que le Magnétisme?

Voilà, Monsieur, ce qu'il faut approfondir pour marcher d'un pas ferme dans une carrière aussi scabreuse que celle dans laquelle nous sommes entrés. Mais, ces facultés latentes de l'homme peut-on les assimiler, ou même les comparer aux facultés instinctives des animaux

(*) Voir la Note XXIV.

sur lesquelles vous m'invitez de réfléchir? S'il en était ainsi, l'homme, ce roi de la nature, serait bien peu favorisé de la part du Créateur, il le serait moins que le plus chétif des animaux; car, dans votre hypothèse, l'homme ne peut jouir de ces facultés qu'autant qu'elles se développent, et pour se développer, il faut que l'ame puisse en quelque sorte s'isoler de la matière.

Or, vous avez dit qu'elle ne le peut que dans l'état de somnambulisme, c'est-à-dire, lorsque ses organes sont dans un état de nullité absolue dans leurs rapports avec le monde matériel, ce qui arrive rarement et à peu de personnes, tandis que les animaux jouiraient constamment de ces facultés qui, n'étant point latentes chez eux, seraient pour eux des moyens de jouissances perpétuelles.

Ma lettre est déjà bien longue et trop longue, sans doute, Monsieur; il me reste, cependant, encore tant de choses à vous dire; car, il n'y a pas réponse à tout. Néanmoins, avant de la terminer, je ne saurais vous taire le plaisir que j'éprouve chaque fois que je lis votre dernière. Je ne sais si je vous ai bien compris, mais il me semble que nos ames commencent à s'entendre. La mienne vous invite à ne point abandonner

votre projet de faire un Mémoire sur les phénomènes psychiques, que le Magnétisme vous a fait observer, dans le but très-louable et non moins utile d'appuyer sur ces phénomènes, les vérités morales et religieuses, les plus importantes pour l'homme. Je recevrai, avec reconnaissance, le fragment de ce Mémoire que vous avez la bonté de m'offrir, ainsi que votre Instruction pratique, dont je ne connais que l'extrait des procédés magnétiques, formant la 1re note de l'ouvrage de M. Bertrand, sur l'extase. Tout ce qui sort de votre plume est bien précieux pour moi. J'ai lu dans le temps votre Histoire critique qu'on m'avait prêtée. J'ai dans ma bibliothèque votre Défense du Magnétisme, contre M. Virey. C'est toujours avec un nouveau plaisir que je la lis, ainsi que votre lettre à l'auteur des Superstitions, etc., et celle aussi à M. M*** de la Marne, dont vous m'avez gratifié. — Celle à Messieurs les membres de l'Académie de Médecine. — Les Observations aux Médecins qui voudraient établir un traitement magnétique. — Quelques cahiers de la bibliothèque du Magnétisme. — Les dangers du Magnétisme, par Lombard aîné. — Du Magnétisme en France, par Bertrand. — L'exposé des Expériences à l'Hôtel-Dieu, par Dupotet. — Les Mémoires de M. de Puyssegur. Voilà à-peu-près ce qui compose ma bibliothèque ma-

gnétique ; pour la complèter, j'ai recours à la bibliothèque vivante et parlante.

Je termine, enfin, Monsieur, en vous priant de me donner bientôt de vos nouvelles, et de me rassurer sur le reçu de la présente, dont je vous supplie d'excuser les redites causées par la discussion des différens articles de votre lettre. Je vous renouvelle en même-temps les sentimens de haute estime et de la considération la plus distinguée avec lesquels

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Sollitude, le 24 janvier 1831.

RÉPONSE.

M. DELEUZE, AU SOLITAIRE.

Paris, 26 février 1831.

Je ne saurais assez vous remercier, Monsieur, de la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire. Je l'ai lue et relue plusieurs fois avec le plus grand intérêt, et je l'ai communiquée à deux personnes qui s'occupent du Magnétisme avec autant de zèle que de succès. J'attendais de vos nouvelles avec impatience, et j'aurais été fort inquiet si j'avais su que le dérangement de votre santé était une des causes de votre silence. Heureusement vous m'apprenez que vous êtes rétabli. Vous ne me marquez point si vous avez eu recours au Magnétisme, ou aux conseils des somnambules pour hâter votre guérison. Je serais surpris que vous eussiez négligé ce moyen, cet auxiliaire de la médecine. Je suis très-sensible à la bonté que vous avez, vous et votre chère pa-

rente, de faire des vœux pour moi. C'est bien de tout mon cœur que j'en fais pour elle et pour vous. Je me réjouis avec vous de son parfait rétablissement, et je suis vivement touché de ce que vous me dites du bonheur *sympathique* que vous éprouvez à vous entretenir avec moi. Ce sentiment est réciproque. Excusez-moi, si je ne suis pas exact à répondre à vos lettres.

Je suis très-occupé, et mon âge de 78 ans accomplis, m'a privé de l'activité que j'avais autrefois. Les troubles qu'il y a eu en France, et principalement à Paris, m'ont profondément affecté. L'horizon me semble chargé de nuages orageux, et je suis surtout inquiet du caractère irréligieux qui s'est montré dans le mois de février. Je ne sais quand l'ordre sera rétabli; je suis persuadé que cela aura lieu, mais je n'espère pas le voir. Mon âge ne me le permet pas. L'Europe presque entière est dans un état d'agitation, et nous avons à craindre des discordes civiles, peut-être même la guerre étrangère, si Dieu ne vient à notre secours. Il est inutile de nous appésantir sur ces tristes réflexions. Je suis bien persuadé que vous êtes aussi inquiet que moi. Le calme est maintenant rétabli à Paris; prions Dieu qu'il n'y ait pas de nouvelles agitations.

Je vais répondre succinctement aux divers articles de votre lettre ; vous ne me saurez pas mauvais gré de n'être pas en tout de votre avis. Je dois vous dire que les faits que vous me racontez m'ont fait une vive impression, et vos observations ont à certains égards modifié mes opinions. Peut-être me raprocherai-je davantage des vôtres par la suite. En attendant, vous me permettrez de vous parler avec une entière sincérité.

Votre première critique porte sur le mot *Magnétisme animal*, qui vous paraît impropre. Vous avez raison, mais quand un mot est adopté, il faut bien s'en servir. Celui de *Magnétisme vital* vaut mieux, mais on aurait pu en trouver un plus convenable encore. Au reste, cette expression n'influe en rien sur la théorie. Il suffit que l'on s'entende. Vous n'approuvez point ma définition du Magnétisme. J'ai dit qu'il était une *émanation de nous-même, dirigée par la volonté*. Jusqu'à présent, je crois qu'on ne l'a pas mieux défini. Il est certain qu'on peut agir à des distances très-éloignées, et sans en avoir prévenu, sur un malade avec lequel on est en rapport. Lorsque j'agis à distance sur un individu, et que je produis des effets, il y a nécessairement quelque chose qui va de moi à lui. Ce quelque chose ne peut être qu'une émanation de moi. C'est ce qu'on a nommé *Fluide*

magnétique. Sans prétendre en aucune manière déterminer la nature de ce fluide, vous me paraissez confondre les phénomènes du Magnétisme avec ceux du somnambulisme; ce sont deux choses très-différentes. Le Magnétisme est un agent, le somnambulisme est un état particulier qui se présente naturellement dans quelques maladies, sans qu'on ait employé le Magnétisme, et qui est même habituel chez quelques individus. Le Magnétisme produit le somnambulisme chez plusieurs malades, comme il produit de la chaleur, de la transpiration, ou bien le sommeil et diverses sensations. Je ne vois rien en cela qui suppose l'intervention d'un être spirituel autre que l'ame humaine. Je ne dis pas que cette intervention ne puisse avoir lieu dans certains cas; mais alors, cette intervention est étrangère à l'action du Magnétisme. J'ai connu plusieurs magnétiseurs doués d'une grande puissance, et qui n'avaient aucune croyance religieuse. Mesmer était, dit-on, de ce nombre. J'en ai connu plusieurs aussi que les phénomènes du Magnétisme et du somnambulisme ont ramené à la croyance de la spiritualité et de l'immortalité de l'ame. J'en ai connu, enfin, qui, étant auparavant incrédules, sont devenus bons catholiques par suite de l'examen

(*) Voir la Note XXV.

de ces mêmes phénomènes, et je puis citer les Messieurs de Puyssegur.

Il est certain aussi qu'il y a des somnambules très-religieux et d'autres qui ne le sont pas. Vous savez qu'il y avait en Suède plusieurs traitemens magnétiques, et une société en correspondance avec celle de Strasbourg. A cette époque, la doctrine de Swedemborg était en vogue en Suède, et particulièrement à Stockolm. Eh bien! tous les somnambules étaient prédicateurs de cette doctrine, qui est sans doute spiritualiste, mais qui s'écarte beaucoup de la foi catholique.

Une indisposition dont je suis pris subitement ne me permettant point de continuer ma lettre, je n'ai que le temps de vous donner avis que je vous fais passer, par la voie du jeune *Morel*, de Pertuis, un paquet contenant les divers opuscules dont je vous ai parlé dans ma précédente, et notamment, mon Instruction pratique.

Veuillez bien les accepter comme un faible témoignage de mon attachement, et du prix que je mets à votre suffrage.

Toujours tout à vous.

DELEUZE.

P. S. Donnez-moi bientôt de vos nouvelles et de celles de tout ce qui vous est cher. Mon indisposition n'aura peut-être pas de suites, et je pourrai vous écrire plus au long.

DELEUZE.

LETTRE VI^e^.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

Je viens, Monsieur, mais beaucoup trop tard, sans doute, vous exprimer les sentimens de ma reconnaissance pour toutes les bontés que vous ne cessez d'avoir pour moi, et notamment pour le précieux envoi dont je vous accuse aujourd'hui la réception. Lorsque ce paquet me fut remis, dans les premiers jours d'avril seulement, par le fils de M. Morel, votre ami, maire de Pertuis, j'étais souffrant d'un panaris au gros doigt de la main droite; je me trouvais ainsi dans la dure nécessité de me servir d'une plume étrangère, ou bien, d'attendre que ma main put elle-même reprendre la sienne. Je crus devoir m'en tenir à ce dernier parti, pour n'être pas obligé à des réticences nombreuses, ou à des tournures forcées, pour vous exprimer toute ma pensée sur le sujet dont j'avais à vous entretenir.

La guérison de mon doigt avançait rapidement, et je me flattais, il y a plus d'un mois, de pouvoir enfin m'acquitter de ma dette sacrée, lorsqu'une épidémie de scarlatine survenue subitement dans le pays et ses environs vint encore absorber tous mes momens.

J'avais lu vos Opuscules ainsi que l'Instruction pratique, et je voulais, en vous écrivant, vous faire part des réflexions que cette lecture m'avait suggérées. Il fallait pour cela repos de corps et d'esprit, et c'est ce qui me manquait encore.

Voilà, mon cher Monsieur, comment, par cette succession d'incidens, je me trouve en ce moment si arriéré à votre égard. Confus on ne peut pas plus de ma fâcheuse position, que vous taxerez tout au moins de négligence, je viens, aujourd'hui, rompre le silence pour ne pas laisser peser plus long-temps sur moi l'odieux soupçon qui attristerait mon ame.

Forcé de renvoyer encore, à temps plus tranquille, la reprise de notre polémique, je ne saurai, néanmoins, résister au plaisir de vous dire que la lecture de votre Instruction pratique m'a dévoilé un grand secret que je cherchais, depuis long-temps, à pénétrer; car, si j'avais eu

connaissance plutôt de ce précieux livre, je me serais bien gardé de tant insister sur certains phénomènes qui vous étaient, sans doute, déjà familiers, bien avant que j'entrasse moi-même dans la carrière magnétique, attendu que je me suis convaincu, qu'il n'y a rien de merveilleux dans les phénomènes magnétiques, dont vous n'ayez été témoin pendant le cours de trente à quarante années de votre carrière magnétique, et que si vous n'en avez pas fait mention dans vos précédens écrits, c'est que vous aviez des raisons pour les taire. Je me serais encore moins permis certaines phrases, peut-être un peu trop hardies, que ma plume n'aurait pas tracées, si vous n'aviez conservé dans votre correspondance une si grande réserve, en exposant votre opinion sur le spiritualisme; réserve que je ne saurais blâmer, et qui venait de ce que vous n'étiez point sûr de mes principes, ni de ma discrétion. Mieux éclairés réciproquement aujourd'hui sur ces deux points, si nécessaires au succès d'une polémique, la nôtre sera donc d'autant plus claire et plus précise qu'elle sera franche et ouverte, et ne contiendra ni réticences, ni arrières pensées. Sous ce point de vue, si favorable aux progrès de la science, les derniers écrits que vous vous êtes empressé de me communiquer, sont à mes yeux d'un tel prix, que les expressions me manquent pour vous

témoigner toute l'étendue de ma gratitude. Votre Instruction pratique est pour moi un véritable *Liber aureus* ; elle sera, je n'en doute pas, le *Vade mecum* de tous ceux qui sont entrés, comme de ceux qui entreront dans la carrière si épineuse du Magnétisme. Elle sera pour moi un sujet journalier de méditations; car quoique dissidens en apparence, en fait de théorie, j'ai la conviction qu'il nous sera facile de nous rapprocher, après nous être entendus sur ce qu'on appelle *Fluide magnétique*, et notamment sur sa nature. Son existence n'est pas pour moi problématique ; j'ai la certitude, au contraire, que sans lui, point de Magnétisme. Quand à sa nature, voilà l'objet constant de mes recherches, et la pierre d'achoppement de maints scrutateurs. Dans cette investigation, je compte sur votre assistance et vos lumières, comme vous le pouvez sur les sentimens de haute estime et de la considération la plus distinguée avec lesquels

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 24 juin 1831.

RÉPONSE

M. DELEUZE, AU SOLITAIRE.

Paris, 9 juillet 1831.

J'ai éprouvé, Monsieur, une vive satisfaction lorsqu'on m'a remis votre lettre. Je m'attendais à y trouver des reproches sur mon silence, au lieu de cela, j'ai vu avec surprise qu'elle contient des excuses sur le délai que vous avez mis à m'accuser la réception de quelques brochures que je vous ai offertes, sans vous plaindre seulement de ce que je n'ai point encore répondu à vos excellens Mémoires.

Chose singulière ! c'est que les circonstances sont les mêmes pour vous et pour moi. L'un et l'autre nous avons eu les mêmes obstacles ; je

suis celui qui du moins en apparence a le plus de tort, puisque c'est vous qui m'écrivez le premier; et certes, je ne pensais pas que vous me dussiez une première lettre, bien moins encore que j'eusse quelque motif de vous supposer capable de négligence, ou d'oubli; c'est moi qui aurais à vous faire des excuses.

Lorsque je reçus votre lettre si curieuse et si intéressante vers le milieu du mois de février dernier, je la lus plusieurs fois, et je me proposais de vous communiquer mes observations et mes critiques sur quelques points de doctrine, et sur la cause de quelques phénomènes que nous n'expliquons pas de la même manière. Je n'étais pas alors disposé à me livrer à de grandes discussions, parce que depuis les événemens de juillet, les troubles et les émeutes de décembre, etc., j'étais inquiet de l'état des choses et de leurs suites. Je voulais, cependant, m'entretenir avec vous, et je commençai une lettre que le jeune *Morel*, de Pertuis, devait vous porter avec mes brochures. Le jour même où je devais terminer ma lettre, je me trouvai incommodé. Je fus donc forcé de renvoyer à une autre époque les détails dans lesquels je n'avais pas le loisir d'entrer. Depuis lors, je n'ai jamais été parfaitement rétabli. J'ai eu la *grippe*, et je me suis trouvé incapable de

m'occuper de la moindre chose, excepté de ce qui est indispensable, et relatif aux travaux de ma bibliothèque ; j'ai même oublié la lettre que j'avais commencée pour être jointe aux brochures que je vous ai envoyées, mais qu'une indisposition subite ne me permit pas de continuer pour discuter les questions que je m'étais proposées. Elle était restée dans mon portefeuille, soit par oubli, soit à cause du départ subit du jeune *Morel*. J'en joins ici les deux premières pages, que j'ai retrouvées en cherchant votre précédente lettre pour la relire (*).

Je suis extrêmement sensible à l'éloge que vous faites de mon Instruction pratique. Je pense que c'est un livre utile, et qu'il suffit pour diriger ceux qui veulent employer le Magnétisme au soulagement ou à la guérison des malades. J'ai évité à dessein de raconter des faits merveilleux qui tendent à exciter la curiosité, et qui détournent ainsi du but qu'on doit se proposer. Il ne faut point chercher à susciter des faits extraordinaires, ils se présenteront d'eux-mêmes.

(*) Voir ci-devant, page 185, la réponse de M. Deleuze au Solitaire, en date du 26 février. C'est la lettre dont il est ici fait mention, qui a été mise en son lieu, et placée où elle aurait dû se trouver, si elle n'avait pas été oubliée.

On doit alors les observer avec soin, et en profiter pour acquérir des nouvelles connaissances, mais ne jamais les montrer à des incrédules; car, ce n'est jamais ainsi qu'on réussit à les convaincre. J'ai cherché à dévoiler les inconvéniens et les abus du Magnétisme, et je crois avoir démontré que tous les dangers, dont on a parlé, sont nuls et ne peuvent même pas exister lorsqu'on prend les précautions convenables. Vous aurez remarqué que j'ai poussé le scrupule bien loin à cet égard. Quant aux avantages qu'on peut retirer du somnambulisme sous le point de vue physique, religieux et moral, je crois les avoir indiqués assez clairement. J'aurais pu en dire davantage, et je pense que vous pourriez vous-même aujourd'hui me donner des notes également curieuses et utiles.

Je voudrais bien pouvoir en ce moment continuer ma réponse à votre dernière, qu'on peut regarder comme un intéressant Mémoire; mais ma santé n'est pas encore assez bonne pour que je puisse entrer dans les détails nécessaires, ni discuter des points qui tiennent à ce qu'il y a de plus merveilleux et de plus mystérieux dans les facultés de l'ame humaine.

Vous vous apercevrez facilement, à la tour-

nure de mes phrases, au style et aux répétitions de ma lettre, que je ne suis pas encore bien rétabli. Je me bornerai donc, en ce moment, à ajouter seulement quelques lignes aux deux pages que j'avais écrites (26 février dernier), et je terminerai ma lettre par une question de circonstances que j'oubliais encore de vous faire; le voici. Y a-t-il chez vous des somnambules qui prédisent l'avenir? cela n'est pas rare à Paris. Je ne fais aucun cas des prédictions, et je n'y ai aucune confiance. C'est tant mieux pour moi, car on annonce des troubles.

Je ferai une remarque au sujet de la prévision. Cette faculté existe dans l'homme, et se montre dans certaines circonstances.

Dans l'état de somnambulisme, toutes les facultés s'exaltent, et par conséquent, l'imagination s'exalte aussi. Il suit de là qu'il ne faut avoir foi aux prédictions des somnambules qu'autant qu'elles sont relatives au développement d'une maladie, aux effets d'un remède. Dans ce cas, le somnambule juge bien, parce que, ce qu'il annonce est la suite de ce qui est sous ses yeux, la conséquence d'un fait existant, d'un fait physique; car, partout où le moral joue un rôle,

on ne peut prévoir, mais seulement conjecturer, parce que la volonté de l'homme est libre.

Excusez, je vous prie, Monsieur, le griffonage de ma lettre. Je vous écrirai de nouveau dès que j'en aurai la force. Je me flatte que je pourrai, dans quelques jours, revenir sur un sujet qui m'intéresse d'autant plus, que je puis devoir des nouvelles connaissances aux observations que vous voudrez bien me communiquer encore. Ma santé se fortifiera, si Dieu veut que nous ayons de la tranquillité.

Recevez, Monsieur et digne ami, l'assurance de ma considération la plus distinguée, etc., etc.

DELEUZE.

LETTRE VII^e^.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

Monsieur,

Au moment où je prenais la plume pour vous écrire, on me remet votre lettre, en date du 9 du courant. Je ne saurais vous dire tout le plaisir qu'elle m'a fait éprouver d'abord, mais qui a bientôt cessé d'être aussi vif, en apprenant que vous n'étiez pas encore remis des suites fâcheuses de la grippe. Je fais des vœux pour votre parfait rétablissement, et pour qu'il soit de longue durée.

Je vais d'abord vous satisfaire au sujet de la question que vous me faites, savoir, si nos somnambules prédisent l'avenir, et ce qu'ils annoncent; les vôtres, dites-vous, annoncent de grands troubles.

Depuis les missions, notre société n'existe plus. Les ministres du ciel, intimement convaincus, sans doute, que ce serait faire une œuvre agréable à Dieu que de travailler à sa dissolution, allarmèrent les consciences de nos principales somnambules, et le troupeau fut dispersé. Ils ne se doutaient nullement qu'ils servaient admirablement bien, les projets et les vœux de Satan. Enfin, le directeur de la société, qui, tout comme moi, devait au Magnétisme son retour au christianisme, en est devenu l'antagoniste le plus prononcé. Nos somnambules annonçaient quelquefois l'avenir, lorsque c'était pour nous donner quelques avis salutaires; mais aujourd'hui ces mêmes somnambules ne sont plus à ma disposition; car, plusieurs ont passé à la deuxième vie, et ne sont plus en ce bas monde; et ceux que je vois en ce moment, ne me disent rien, parce que je ne leur demande rien; car, il a toujours été dans mes principes de ne jamais provoquer de pareilles discussions, laissant librement parler les voyans magnétiques sur ce qu'on leur présente, ou bien sur ce qu'on leur dit de nous faire connaître; se comporter autrement, c'est tenter Dieu, et souvent cette curiosité est punie. Je ne peux donc répondre à votre question, selon vos désirs; mais, je crains bien que vos somnambules ne vous disent la vérité sur ce point;

vous ajoutez que vous n'avez pas confiance à leurs prédictions, et cela doit être dès qu'elles ne peuvent s'expliquer par votre théorie.

Je vais à présent répondre à quelques phrases de votre précédente, en date du 26 février, dont vous n'aviez écrit que les deux premières pages. Voici ce que vous me dites dans cette lettre : « Vous me paraissez confondre les phénomènes » du Magnétisme avec ceux du somnambulisme. » Le Magnétisme est un agent, le somnambu- » lisme est un état particulier qui se présente na- » turellement dans quelques maladies sans qu'on » ait employé le Magnétisme, et qui est même » habituel chez quelques individus. Le Magné- » tisme produit le somnambulisme chez plusieurs » malades, comme il produit la chaleur, la trans- » piration, le sommeil et diverses sensations. Je » ne vois rien en cela qui suppose l'intervention » d'un être spirituel autre que l'ame humaine, » etc., etc. »

Oui, Monsieur, le fluide magnétique est un agent, le Magnétisme est l'action de cet agent; mais le somnambulisme est un état qui n'est pas toujours, selon vous, produit par le Magnétisme.

Nous distinguons fort bien dans notre théorie,

le fluide magnétique d'avec son action ; mais nous soutenons que le somnambulisme, lorsqu'il se présente, est toujours le produit de l'action de ce fluide ; cela ne vous paraît point ainsi d'après votre théorie; mais les faits relatés dans mon premier Mémoire sur le phénomène observé chez la demoiselle Mathieu, vous ont déjà donné un aperçu de la nôtre qui, basée sur des faits analogues, reconnaît de la manière la plus positive que Marie-Thérèse Mathieu, quoique dans l'état de veille habituel, n'en est pas moins influencée ; nous disons qu'elle l'est *Magnatiquement*, (prononcez Mag-natiquement) et non pas magnétiquement ; car, si elle n'était pas influencée, elle ne pourrait entendre la petite voix. Cet état fait donc partie de celui que, jusqu'à présent on a nommé Magnétique, dénomination évidemment vicieuse, parce qu'elle ne présente pas à l'esprit le radical de la cause du phénomène; et nous l'appellons *Magnatique* du latin *Magnates*, dérivé de *Magnus*, grand, grandiose, sublime ; et pour dire plus encore, nous le disons *Magnatique*, comme venant de haute puissance, comme émané du grand être. (*).

C'est donc du trône de la Divinité que jaillissent

(*) Voir la Note XXVI.

sur l'univers le fluide *magnatique* et la lumière *magnatique*. Toute la création en est imprégnée, elle nage, pour ainsi dire, dans cet océan de vie et de lumière; et c'est notre soleil qui, semblable à un miroir, à un reverbère, réfléchit spécialement sur notre globe ce fluide lumineux (*). Il est, par conséquent, selon l'expression de la paysanne, dont il est parlé dans le courant de ma Lettre IVe (page 103), le principal ministre de Dieu pour notre planète (**). La lune, petit reverbère, ne le réflète que secondairement.

En effet, le livre sacré nous dit que le soleil reçut le nom de *Luminare majus*, *grand luminaire* pour présider au jour, et la lune celui de *Luminare minus*, *petit luminaire* pour présider à la nuit.

« La lumière existe donc indépendamment des » flambeaux qui la rendent sensible. Il est même » vrai de dire non-seulement philosophiquement, » mais encore en bonne physique, que la lumière » existe indépendamment du soleil, et des grands » corps lumineux qui la produisent à nos re- » gards (***). Toutefois, d'après les lois pré-

(*) Voir la Note XXVII.
(**) Voir la Note XXVIII.
(***) Voir la Note XXIX.

» sentes de la nature, nous avons besoin de lu-
» minaires comme parle Bossuet, pour pouvoir
» en recevoir l'impression. Nos organes la cher-
» cheraient vainement sans cela. Ce qui prouve
» que nous avons tout ce qu'il nous faut pour
» jouir de la lumière, seulement avec cette
» condition qu'il faut qu'elle se montre à nos
» organes. » (*Mémorial catholiq., tom. 4, pag.* 200.)

Il n'en est point ainsi pour le voyant magnétique. C'est tout le contraire ; les luminaires réfléteurs de cette lumière ne lui sont point nécessaires pour l'apercevoir ; car, ce n'est point des yeux du corps qu'il voit dans l'état magnétique. Cette lumière qui l'éclaire alors, n'est donc pas celle que notre soleil réfléchit, puisque le sens de la vue, l'organe qui perçoit celle-ci, se trouve en lui dans un état de nullité absolue.

Aussi l'existence de la lumière indépendamment des flambleaux, n'est point problématique pour le voyant magnétique, et de là il s'ensuit, que la lumière solaire est bien cette même substance lumineuse créée dans l'origine des temps, à l'image de la lumière incréée qui émane du sein de la divinité, source unique de toute lumière. Mais, qu'ayant reçu une forme sensible

pour agir sur des organes matériels (*), par cette modification elle a cessé d'être vierge; et c'est cette lumière vierge, qui n'est point modifiée par l'action du soleil, et qui, de la même nature que l'autre, est demeurée telle que Dieu la créa; c'est, disons-nous, cette lumière vierge, qui éclaire le voyant magnétique.

Et cette modification n'est point la seule que la lumière créée a subie pour remplir la fin que

(*) La forme sensible, ou la *matérialité* n'étant qu'une modification, une manière d'être de la substance mère créée, c'est-à-dire, de l'élément primitif générateur de toutes les créations, conformément aux vues du Créateur, la solution du fameux problème, qui divise aujourd'hui MM. les médecins en deux classes bien distinctes, allopathes et homœopathes n'est plus impossible. D'après ce principe, il est facile, en effet, de faire concevoir aux allopathes que la puissance de la substance médicamenteuse employée par les homœopathes s'accroît en raison de la division infinitésimale qu'on lui fait subir dans la préparation et confection des globules ou dilations homœopathiques. Pourquoi? parce que plus la matière se rapproche de sa nature élémentaire, c'est-à-dire, de l'état gazeux, qui est pour la matière le plus voisin de l'immatérialité, plus elle acquiert de puissance et de vertus.

Ce n'est donc point par les masses, par la quantité, par la pondération, mais par ses qualités plus ou moins actives que la substance médicamenteuse agit plus ou moins sur l'organisme vivant tant sain que malade; et ces qualités se manifestent avec une intensité d'autant plus grande, qu'elles se trouvent dans cet état, que l'on appelle, quoique improprement *Spiritualisé*.

s'est proposé le Créateur, comme nous le verrons en traitant ce sujet plus au long, si Dieu nous prête vie et assistance. Nous y verrons que les divers fluides connus sous les diverses dénominations d'électrique, de galvanique, de magnétique, etc. ne sont que des modifications successives les unes des autres. Voilà pourquoi l'on trouve tant d'affinité, tant d'analogie parmi ces substances, que certains physiciens et médecins, tels que *Pététin*, de Lyon, etc., ont cru que le fluide électrique était l'agent du *Magnétisme animal*, tandis que d'autres ont pensé que c'était le fluide de l'aimant animalisé. Ainsi l'ont enseigné Mesmer, et avant lui, Werdiey, Van-Helmont, etc., etc.

Vous voyez, Monsieur, qu'il n'a pas fallu grand effort de génie pour trouver le mot qui, d'après notre théorie, offre de suite à l'esprit le radical, le principe constituant de la chose. Vous voyez aussi que nous admettons un fluide, ou mieux, une substance dont l'action énergique sur l'homme, se rend manifeste par des effets sensibles, et par des lois de la nature non encore connues. C'est ce fluide dont l'existence est encore un problème pour les philosophes qui disputent sur le fluide universel. Mesmer et bien d'autres avant lui l'ont pressenti; mais sa nature

avait échappé à leurs recherches, par la raison toute simple qu'ils n'ont jamais voulu remonter à sa source, c'est-à-dire, s'élever au-dessus du soleil. On a donc toujours confondu la substance secondaire avec la substance *vierge*, qui n'a pas subi de modification.

Ce sera donc au Magnétisme que nous devrons la solution d'un problème de la plus haute importance pour les progrès des sciences physiques et métaphysiques. Il va nous dévoiler le grand mystère de la *palingénésie*, en nous reportant au temps qui suivit la création.

Nous connaîtrons, enfin, ce *divinum quid* (*) d'Hippocrate, qui a donné lieu à tant de commentaires; ce *Theion*, dont le divin vieillard de Cos a pressenti l'existence et l'essence, d'après la dénomination qu'il lui a donnée, mais qu'il n'a pu spécifier parmi les élémens de la nature qui peuvent tomber sous les sens; et c'est précisément cette substance dont Dieu se sert pour activer et conserver la vie à tous les êtres, que nous désignerons sous le nom de *Thêon*, par Euphonie, pour adoucir la prononciation de ce mot.

(*) Voir la Note XXX.

Ce mot *Théon* (Θεον) qui fait connaître si bien cette substance que l'on peut considérer à cause de ses effets, comme l'un des plus nobles agens de la divinité ; (*) ce mot, dis-je, paraît très-propre à fixer les idées sur cet agent inconnu, que les uns ont nommé fluide universel, fluide magnétique, fluide vital, etc., et que d'autres ont désigné par les noms d'Archée, d'esprit, d'ame du monde, de force vitale, force médicatrice, force motrice, etc., etc.

En voilà assez, je pense, Monsieur, pour vous faire connaître le point de vue sous lequel nous envisageons le Magnétisme et le fluide que nous reconnaissons en être le principe ; fluide qui n'est pas selon nous une abstraction, un être imaginaire, une pure supposition (**), comme l'a dit M. Reydellet, dans le *Dict. des Scienc. médic., tom.* 45, *pag.* 125 ; mais que nous regardons, comme la substance biozyme, c'est-à-dire, conservant, selon la volonté de Dieu, la vie à tout ce qui existe ; oui, dans l'univers tout est vivant (***), et le principe conservateur de la vie y est en tout et partout, puisque tout y a vie et mouvement ;

(*) Voir la Note XXXI.
(**) Voir la Note XXXII.
(***) Voir la Note XXXIII.

le repos de la matière, ou substance sensible n'est qu'apparent ; il ne peut être absolu, d'après les lois établies de Dieu sur l'univers ; et la mort elle-même n'est qu'une mutation de forme, un mode nouveau d'existence de la substance matérielle, qui se décompose pour former des composés nouveaux, et subir mille changemens (*).

D'après l'exposé des principes ci-dessus, tâchons d'expliquer, par notre théorie, les phénomènes observés chez la demoiselle Mathieu.

Marie n'est point somnambule, elle est constamment dans l'état de veille. Néanmoins, elle a toutes les facultés des voyans magnétiques, c'est-à-dire, elle paraît avoir la vue lointaine, elle semble connaître la pensée de son médecin, puisqu'elle répond et obéit à sa volonté tacite ; la faculté de prévoir un événement, l'issue de quelque maladie n'est point incompatible avec son état de veille. Comment peut-on concevoir qu'elle ait ces facultés, lorsqu'elle conserve encore la plénitude de l'exercice des sens externes ? comment ces facultés ont-elles pu se développer chez elle, tandis qu'elle ne se trouve jamais dans les circonstances favorables à leur

(*) Voir la Note XXXIV.

développement, je veux dire en sommeil *magnétique*, condition *sine quâ non*, selon votre théorie ? Les phénomènes que présente Marie sont donc inexplicables, selon votre théorie. Mais nous, nous disons, que sans être dans l'état *magnatique*, elle n'en est pas moins influencée *magnatiquement*; c'est-à-dire, que ses réponses sont dictées par une puissance spirituelle distincte et séparée de son *moi* spirituel.

J'ai dit d'abord que Marie paraît avoir la faculté de vue lointaine; en voici la preuve : M. le docteur *Bernard*, déjà cité dans le 1^er^ Mémoire, et qui a été témoin oculaire et auriculaire des phénomènes les plus marquans de cette observation, M. *Bernard*, dis-je, se trouvant un jour avec moi auprès de Marie, fut curieux de savoir si, à l'instar des somnambules, et quoique à l'état de veille, elle pouvait avoir la connaissance de ce qui se passait au loin. En conséquence, il lui parla à peu près en ces termes : « En partant » de chez moi, lui dit-il, je me suis présenté chez » mon avocat pour m'entretenir avec lui d'une » affaire importante. Mais, il était absent; il » devait même l'être pour quelques jours; néan- » moins on a ajouté qu'il pourrait se faire qu'il » fût plutôt de retour. Pourriez-vous donc me » dire, Mademoiselle, si M. l'avocat B** serait

» de retour chez lui, ou bien s'il est encore en
» voyage? Marie répondit: Vous savez, Monsieur,
» que je ne puis rien par moi-même, et mon
» guide ne connaît pas plus que moi Monsieur
» votre avocat, mais votre ange doit le connaître
» sans doute. Ainsi donc, Monsieur, priez Dieu
» pour qu'il permette à votre ange d'accompagner
» le mien auprès de M. l'avocat, ou bien que
» votre ange se transporte seul au domicile de
» M. B**, et nous rende compte ensuite du ré-
» sultat de sa mission. »

M. le docteur s'étant recueilli quelques instans, Marie dit : Les voilà partis tous les deux (silence); quatre à cinq minutes se passent, lorsque tout-à-coup un mouvement tel que celui d'une légère commotion électrique fait tressaillir Marie-Thérése qui annonce l'arrivée des deux petits messagers. M. *Bernard* prenant alors rapport avec Marie, et le pouce de celle-ci s'étant agité à l'ordinaire sur celui du docteur, Marie répète, en ces termes, la réponse de la petite voix :
» M. l'avocat est de retour; il est en ce moment
» dans son cabinet avec un homme qui a des
» papiers en main. »

D. Que contiennent ces papiers, dit M. Ber-

nard ? R. Ils parlent d'un homme de votre pays, avec lequel vous avez une affaire.

D. Ne pouvez-vous pas me dire autre chose ? R. Non, Monsieur.

M. le docteur prit note du jour, de l'heure et de la réponse.

Huit jours après, s'étant rendu chez moi, il confirma tout ce que dessus, en ajoutant seulement, que l'homme aux papérasses était un huissier qui était chargé par l'avocat de poursuivre en justice le dénommé dans ces écrits.

Voilà donc la vue lointaine qui n'est point certainement ici une faculté latente de l'ame qui se serait développée chez Marie, attendu qu'elle n'est point, dans les dispositions favorables à ce développement, c'est-à-dire, dégagée des liens de la matière. Marie est donc influencée *magnatiquement*, c'est-à-dire, en communication avec une puissance spirituelle qui la fait agir, et lui fait connaître ce qui se passe loin d'elle.

Il en est de même de la faculté apparente de connaître la pensée de son médecin. Lorsque Marie-Thérèse manœuvrait, c'est-à-dire, se livrait

aux divers exercices pour rétablir les forces de son membre perclus, je me plaisais souvent à changer *mentalement* le mode du mouvement, en commandant à l'ange de faire cette mutation et il l'exécutait de suite.

Quant à la faculté de prévision, Marie a paru la posséder en maintes circonstances. S'agissait-il, par exemple, de donner mes soins à quelque enfant qu'on venait me présenter. Marie, consultée par moi là-dessus, me conseillait de ne pas m'en charger, parce que l'enfant périrait infailliblement, vu que sa maladie venait du manque de soins de la part de la mère ou de la nourrice ; faute dont celles-ci ne voudraient pas convenir par amour-propre, et encore moins se corriger, etc., et sa prévision n'était jamais en défaut.

Enfin, mon cher Monsieur, pour faire encore mieux ressortir l'influence d'une puissance supérieure sur les actes de Marie-Thérèse Mathieu, depuis le commencement de son traitement magnétique, je ne saurais mieux terminer ma lettre qu'en mettant sous vos yeux, deux faits très-curieux dont je n'ai pas cru devoir faire mention dans mon premier Mémoire théopsychologique destiné a être présenté à la Société royale de Médecine de Marseille, parce que plus les

faits étaient merveilleux, plus ils sortaient de l'ordre naturel, moins ils pouvaient servir à convaincre des incrédules. Ces faits sont le complément des preuves de cette même influence *magnatique*; les voici :

PANTOMIME DEVANT LE CRUCIFIX.

7 mai 1825, *à* 11 *heures du matin.* — Le deuxième jour que Marie-Thérèse Mathieu s'adonnait à ses exercices, en parcourant de long en large l'appartement, soutenue sur ses deux potences, après quelques tours de cette promenade obligée, elle se trouva devant l'image d'un crucifix, appliquée sur la muraille. Tout-à-coup elle s'arrête, et arrangeant ses potences sous les aisselles, les mains alors libres, et debout sur une jambe, elle lève les yeux sur cette image, et commence une pantomime singulièrement pathétique. C'étaient des élans, des soupirs, tantôt affectueux, tantôt avec expression de douleur et contrition du cœur, en frappant sa poitrine avec effusion de larmes et sanglots. Sa figure s'animait par gradation, et les mains tendues vers le Christ, Marie paraissait implorer sa miséricorde et lui demander sa guérison. C'était sur les onze heures et demie du matin que cette pantomime avait lieu, en la

présence de la mère et autres personnes de la maison ou du voisinage qui étaient attendris jusqu'aux larmes.

Vous le dirai-je, Monsieur, je ne pus moi-même me défendre d'une certaine émotion, et dans un moment d'enthousiasme, je courus appeler M. le curé qui logeait à côté, pour le rendre témoin de cette scène qui ne paraissait pas devoir finir bientôt, et j'amenai M. le curé auprès de Marie. Celle-ci ne se déconcerta point lorsqu'il entra, elle parut même ne pas s'en apercevoir, tant elle était pénétrée des sentimens qui l'animaient en ce moment.

M. le curé s'assied, et après avoir examiné pendant quelques minutes et de sang froid le jeu pathétique de Marie, il me dit, d'un ton inquiet: Eh bien, Monsieur! pourquoi m'avez-vous fait venir ici? que voulez-vous donc me montrer? — Comment, Monsieur, lui dis-je, ce tableau n'aurait-il rien de surprenant, rien d'intéressant pour vous?..... Au même instant, les deux potences se détachent, elles tombent par terre, et Marie reste ferme debout, les mains élevées vers le Christ, et le pied perclus appuyant un peu sur le sol. A cette vue, tous les assistans

poussent un cri de joie mêlée de crainte pour la pauvre fille que l'on ne voyait plus soutenue. Mais, M. le curé resta insensible à cette scène attendrissante. Tout-à-coup on voit la jambe saine fléchir peu-à-peu, et l'autre, s'étendre tout d'une pièce par côté et par gradation. Dans cette attitude, Marie paraît souffrir; elle a toujours les bras élevés vers le Christ, mais son genou a touché la terre, elle se prosterne, appuyant les mains sur le sol, et baise la terre. Trois fois elle frappe du genou contre le sol et commence à se relever peu-à-peu. M. le curé déconcerté, ou peut-être voyant dans toute cette scène extraordinaire quelque prestige du démon, parce qu'il était déjà prévenu contre le traitement de l'infirmité de Marie; M. le curé, dis-je, se lève et me dit d'un ton un peu piqué : *Il ne me convient pas, Monsieur, d'être ici plus long-temps.* — Pourquoi, lui dis-je? penseriez-vous que ce soit là l'œuvre de python? mais, cette image du Christ, à qui s'adressent les vœux de cette fille, ne vous rassure-t-elle pas? voilà deux jours seulement qu'elle a commencé un traitement pour combattre une infirmité qui date de dix-huit à vingt ans, et vous n'êtes pas surpris que dans si peu de temps ce traitement ait opéré si sensiblement? — Mais, cette fille, marche-t-elle, reprit le curé? — Ah! vous voudriez un miracle, répondis-je, je n'ai

nulle prétention d'en faire; c'est à Dieu seul qu'appartient cette puissance, et si la guérison de Marie entre dans les desseins de sa Providence, selon toute apparence, elle l'obtiendra.

Au reste, vous convenez qu'il est extraordinaire qu'elle soit déjà si avancée; néanmoins, ce n'est point encore assez, vous voudriez savoir si la malade peut marcher, eh bien! Marie! marchez! — La pauvre fille qui, jusqu'ici était restée debout sans soutien, fait un effort pour obéir à mon commandement, elle porte un pied en avant et traîne l'autre après. — Assez, lui dis-je, reprenez vos potences. — Marie, s'incline peu-à-peu, ramasse ses potences, et va s'asseoir pour se reposer. — M. le curé, impatient, nous quitte brusquement, en me disant : Vous croyez donc que Marie guérira? — Oui, sans doute, Monsieur. — C'est ce qu'il faudra voir. — Et le voilà parti.

M. le curé ne fut pas long-temps à voir se réaliser la prédiction; car, quelques mois après, je fesais manœuvrer Marie sur la place du Presbytère, à côté de la paroisse, sans aucune espèce de soutien; la pauvre fille marchait déjà d'un pas assuré, la jambe et le pied atrophiés avaient

repris de la force, et tout le membre de l'embonpoint.

— Après la guérison, M. le curé ne s'est point refusé à donner son attestation par écrit, signée de sa main et de celle de ses deux vicaires. Cette pièce, je la produirai, s'il le faut.

RÉFLEXIONS.

—

Que penser, Monsieur, de cette pantomime, qui semble tenir du prodige, quoiqu'elle soit néanmoins toute naturelle? car ici, tout le traitement est parfaitement rationel, seulement, il s'opère d'une manière extraordinaire. Or, comment rattacher tous ces faits à votre théorie? Peut-on douter que toute cette scène n'ait été suscitée et exécutée par le secours de celui qui maîtrise aujourd'hui Marie? non; sans lui, Marie aurait-elle pu se soutenir debout aussi long-temps et sans appui? se prosterner ensuite de tout son long, baiser la terre, frapper du genou malade contre le sol, se relever ensuite sans aucun aide visible?

— Vous m'obligerez infiniment, Monsieur, et je vous saurai bon gré de m'en donner une explication satisfaisante, sans la rapporter à celui qui se déclare l'auteur de ces mouvemens insolites.

Voici encore un fait tellement extraordinaire que si je n'en avais été témoin, j'aurais honte de le raconter, tant il semble puéril; et sans doute serait bien excusable celui qui, après avoir lu cette notice, dirait : *J'y croirai quand je le verrai.* Néanmoins, je prends Dieu à témoin que le fait est très-positif, s'étant répété sous mes yeux et d'après ma demande.

LE PETIT CUISINIER ANGÉLIQUE.

L'exercice fatiguait et échauffait beaucoup Marie; elle avait besoin de repos et de raffraichir son sang. Le petit Raphaël ordonne la tisane suivante : orge et réglisse. Marie met dans un pot convenable l'orge mondé, un petit morceau de racine de réglisse, fendu en quatre, et l'eau suffisante. Elle s'avance de la cheminée, le pot à la main, pour faire la tisane; mais, il n'y a pas de feu; à peine aperçoit-on, sous la cendre, un globe lumineux gros comme un petit pois. En outre, il n'y a pas de petit bois, ni de co-

peaux, ni de sarment pour faire prendre feu à deux grosses bûches qui se trouvent dans l'âtre. Bien plus, Marie manque en ce moment d'allumettes, et pour tout soufflet, on n'a dans la maison qu'un roseau ou canne percée d'outre en outre. Quelle main secourable viendra donc l'aider à allumer son feu? sa mère? — Mais sa présence est nécessaire dans l'atelier, pour fournir aux ouvriers les matériaux destinés à garnir les navettes.....

« *Ne t'inquiettes pas*, lui dit la petite voix, » *la tisane se fera.* Place sur le globule de feu » quelques feuilles de chêne-vert qui tiennent » encore aux bûches, et qu'il faut détacher; mets » les bûches par-dessus, et sois tranquille, le feu » va s'allumer; tu placeras ensuite le pot, et tu » pourras faire le travail ordinaire du ménage. »

Marie obéit à la voix, et le tout bien préparé et disposé selon l'ordonnance, elle se met à observer ce qui va se passer, en fixant les yeux sur le globule lumineux. Quel est son étonnement, lorsqu'elle aperçoit sur ce globule un petit mouvement tel que celui que pourrait opérer le souffle du plus doux zéphir, ou celui à peine sensible, sortant du chalumeau d'un metteur en œuvre, ou d'un joaillier. A peine quelques minutes se sont

écoulées, que les brins de feuilles commencent à donner de la fumée, l'impression du souffle se renforce, quelques étincelles pétillent, et voilà que la flamme a jeté son éclat. Les bûches sont attaquées par le feu ; le foyer ressemble à celui d'une petite forge d'orfèvre, et Marie, ravie d'étonnement, place son pot près du feu, en louant Dieu et remerciant son messager. L'eau s'échauffe, bientôt le bouillonnement commence, le feu est ménagé de telle sorte, qu'on ne voit qu'un petit frémissement à l'aide duquel la tisane se confectionne lentement.

Marie quittait son travail de temps en temps, pour surveiller la cuite de la décoction, lorsque la petite voix lui dit : « Ne te déranges plus, la » tisane sera faite, je saurai bien diminuer l'ar- » deur du feu, et même l'éteindre, s'il est né- » cessaire. »

En effet, Marie vit diminuer le feu insensiblement, et lorsqu'elle prit le pot, la tisane était un peu plus que tiède, c'est-à-dire, qu'elle était au degré de chaleur convenable pour être bue.

Marie en prit un demi-verre pour la goûter : c'était une liqueur dorée très-limpide et d'un goût délicieux. Mais, comme dans toutes ses

opérations, le petit Raphaël veut qu'on ne s'y méprenne point, il a mis aussi son cachet à celle-ci, c'est-à-dire, qu'il y a mis du merveilleux. En effet, chaque fois que Marie a garni son verre de la tisane, elle a vu, et ensuite elle a fait remarquer à ses alentours trois petits globules ressemblant à trois petites perles d'or au fond du verre. Ces petites bulles d'air roulaient dans le liquide, et s'y soutenaient jusqu'à ce que Marie eut tout avalé. Tant qu'a duré l'usage de la tisane ces petites perles, ou globules d'air ont paru dans chaque prise que buvait Marie. Chaque jour, aussi, Marie confiait à son petit servant le soin de faire cette décoction.

La première fois que ce phénomène a eu lieu, je n'ai point vu les préliminaires de la combustion ; mais le lendemain je désirai en être témoin, et tout se passa comme le jour d'auparavant, et tel que je l'ai décrit ci-dessus.

Les exemples et observations que j'ai mis ici sous vos yeux, mon cher Monsieur, prouvent donc d'une manière convaincante que les prétendues facultés latentes que vous dites se développer dans le somnambulisme, sont purement hypothétiques. Les observations qui vont faire suite à celles-ci fourniront des preuves encore plus

positives, si toutefois les précédentes ne vous le paraissent pas assez.

Nous voici dans les grandes journées, je n'aurai de tranquillité que lorsque vous m'aurez rassuré par un mot de réponse. Votre silence ajouterait encore à la gravité de mes peines domestiques.

Je profite de l'occasion que me fournit le voyage de M. P**, député de notre arrondissement, pour vous faire passer ma lettre. Vous recevrez par la même voie quelques nouvelles observations, venant à l'appui de la doctrine du spiritualisme. Veuillez bien m'en accuser la réception, et me croire toujours avec les sentimens de la plus vive sympathie.

Mon cher Monsieur,

Votre, etc.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 18 juillet 1831.

SUITE DES OBSERVATIONS

VENANT A L'APPUI DU SPIRITUALISME.

—

2me MÉMOIRE PSYCHOLOGIQUE.

—

Le temps est venu, Monsieur, où je ne dois plus avoir des réticences pour vous. Je ne vous cacherai donc pas que le Tout-Puissant a fait, comme je crois vous l'avoir dit dans une de mes précédentes, que j'ai vu et entendu tout ce qu'il est permis à l'homme déchu de voir et d'entendre. Toutes les vérités de la religion du Christ m'ont été dévoilées. J'ai été témoin d'une extase, non telle que la conçoit M. Bertrand (*), mais

(*) Du Magnétisme animal en France, etc., par M. le docteur Alexandre Bertrand, etc.

dans toute son extension mystique, car, selon l'expression d'un poète de notre temps, il me semblait voir :

La mystique Thérèse, et son ardente flamme,
Boire à longs traits l'amour de son Dieu qui l'enflamme.

J'ai vu les stigmates de la Rédemption, appliqués sous mes yeux sur plusieurs voyans magnatiques. J'ai vu des obsessions, des possessions même que j'ai dissipées d'un seul mot. Que vous dirai-je, enfin? j'ai vu ce que sans doute bien d'autres ont vu comme moi, mais que la dureté du siècle ne leur a pas permis de mettre au grand jour.

En effet, le Tout-Puissant n'aurait-il gratifié que moi seul de ces dons précieux? Je me garderai bien de le croire. Mais plus il a fait pour moi, plus le fardeau de la reconnaissance oppresse mon cœur; et pour m'en soulager, je ne saurais trop répéter avec le prophète-roi : *Quid retribuam Domino, etc.* Oui, Monsieur, il faut vous dire tout. Je dois au Magnétisme mon retour à Dieu et à son Christ; je le confesse, j'ai payé le tribut au siècle qui m'a vu naître. Je fesais l'esprit fort, lorsqu'une paysanne, qui malheureusement n'est plus, une simple jardinière opéra dans un moment

ce que les ministres du ciel n'avaient pu faire durant les trente années de mes égaremens.

C'est cette même voyante magnatique dont il est parlé dans ma Lettre 4e, page 103, celle qui, dans les séances du 14 mars 1818 et du 26 avril suivant, fit mon éducation magnatique, en me dévoilant en peu de mots le magnatisme et ses mystères. C'est elle enfin à qui je dois la connaissance de ce théorème si profond que j'ai longtemps médité, et qui est exprimé par les mots suivans : *Le soleil est le principal ministre de Dieu sur la terre.* Théorème, ai-je dit, qui m'a révélé un grand mystère de la création, et qui fait en partie le sujet de la lettre qui précède ces nouvelles Observations; je les livre à vos savantes méditations, et à votre judicieuse critique. Après les avoir examinés attentivement, voyez s'il est possible de les rattacher à votre théorie, ou à toute autre admise en notre France, et si en fin de cause, elles ne vous forceront pas d'admettre la nôtre.

—

1re OBSERVATION.

DOCTRINE DU SPIRITUALISME

CONFIRMÉE PAR LE LANGAGE DE L'INNOCENCE.

Eugénie Ric**, de la commune de Cadenet, dans le département de Vaucluse, jeune enfant de 6 à 7 ans, se trouvait un jour du mois de mai de l'année 1818, chez une dame de laquelle elle recevait habituellement des caresses. Je m'y trouvais aussi avec M. T**, magnétiseur ordinaire des somnambules de la société.

C'était sur les dix à onze heures du matin. On propose de magnétiser la petite Eugénie, pour savoir si, à son âge, elle serait influencée.

En conséquence, elle est placée debout, entre les jambes du magnétiseur. Celui-ci, faisant semblant de la caresser, lui fait des passes douces qui, partant de la tête, aboutissent seulement aux mains.

A peine quinze à seize minutes sont écoulées, qu'Eugénie ferme l'œil et s'endort. Nous la couchons sur un canapé, la tête appuyée sur un carreau. Eugénie dort d'un profond sommeil. J'étais assis et placé sur le même canapé du côté des pieds de l'enfant. J'avais une guitare à la main, et j'en pinçais. Eugénie ne fait aucun mouvement. Le son de l'instrument ne l'éveille point. Je l'appelle ; elle ne répond pas. Je dis à M. T** de lui parler. Celui-ci prenant la parole, lui dit : Eugénie? — Plaît-il. — Tu dors, mon enfant? — Oui. — N'entends-tu rien? — Non.

Je place alors la guitare sur le bas-ventre de la petite, je pince les cordes, et le magnétiseur répète la même question :

N'entends-tu rien à présent? — Si fait. — Qu'entends-tu? — La musique. — D'où vient cette musique? — De la guitare. — Qui fait cette musique? — M. le médecin.

Tenant toujours la guitare sur la petite fille, je prends la parole et lui dis : Eugénie ! Me vois-tu? — Oui, Monsieur. — Tu y vois donc bien ? — Oui. — Ne vois-tu rien auprès de toi? — Si fait. — Que vois-tu ? — Un petit ange. — Il est ici à ta droite, n'est-ce pas ? — Non, il est sur ma tête. — Est-il joli ? — Oui, bien joli. — Est-il tout nu ? — Non; il a une ceinture blanche avec de l'or dessus. — N'a-t-il rien à la main ? — Il a une petite croix à la main. — De quelle main? — De celle-ci, (montrant sa droite). — Ne vois-tu rien sur lui ? — Il a une étoile au front. — Est-elle belle, cette étoile? — Oui, comme le soleil. — A qui est-il ce petit ange ; est-ce le mien, ou bien celui de quelqu'un autre ? — C'est le mien. — Que te dit-il ? — Rien. — Que fait-il là près de toi ? — Il me regarde, il rit. — Est-il toujours au-dessus de ta tête ? — Non; il est ici à droite. — Demande-lui quelque remède pour ton petit frère, qui est malade ? — Il ne me dit rien.

Alors la petite Eugénie se plaignit d'un mal de tête, et demanda à être éveillée. On l'éveille, en lui faisant quelques passes pour la remettre à l'état normal. La dame de la maison lui dit de revenir auprès d'elle dans l'après-midi. Eugénie le promet. Nous nous y rendons aussi, M. T**

et moi. Elle arrive sur les trois heures. Dans peu d'instans, elle est endormie. On la pose sur le canapé comme le matin; mais, à peine a-t-elle dormi quelques minutes qu'elle gémit. On lui demande ce qu'elle a. — J'ai mal de ventre, dit-elle. — D'où vient ce mal de ventre? — Je viens de manger du gâteau qui me donne mal d'estomac. — Faut-il t'éveiller de suite? — Oui.

On l'éveille; elle ne se plaint plus; elle ignore parfaitement ce qui s'est passé, tant le matin que le soir. On ne l'a plus soumise à ces expériences dans la crainte d'avoir des reproches de la part de ses parens, s'ils en avaient connaissance.

RÉFLEXIONS.

—

Qu'opposer à ce langage de l'innocence? Eugénie n'était pas prévenue. Elle n'avait aucune idée de ce qu'on allait faire, de ce qu'on devait opérer sur elle. Les passes magnétiques lui paraissaient des caresses. Elle les recevait avec

plaisir. Elle n'a rien su du résultat. Dira-t-on qu'elle a été influencée ! Mais par qui ? par le magnétiseur, ou par moi ? Mais nous n'avions, ni l'un ni l'autre d'autre intention que de savoir si le fluide opérerait sur elle, et quels en seraient les effets ; et dans la supposition même qu'elle eût été influencée par l'un de nous, aurions-nous eu le pouvoir de faire apparaître à la somnambule telle image que bon nous semblerait ? si cette puissance nous était accordée, pourquoi tous les magnétiseurs ne l'auraient-ils pas ? Serions-nous des êtres privilégiés ? le prétendre, serait folie, ou du moins, le dernier degré de fatuité. Dira-t-on encore que ce sont des illusions ? Mais, tous nos somnambules ne seraient donc que des visionnaires, même dès l'âge le plus tendre ? Si ces illusions sont le produit de l'imagination qui s'exalte outre mesure, comme vous le répétez souvent, ne serait-ce pas gratuitement, Monsieur, que vous supposeriez cette exaltation chez la petite Eugénie ? Son langage n'est-il pas celui de l'innocence même ? Elle dit tout bonnement ce qu'elle voit, et c'est l'image de quelque chose qui lui apparaît. Pourquoi son imagination lui fait-elle trouver dans cette image, la figure d'un ange, c'est-à-dire, d'un jeune enfant comme elle, plutôt que celle de toute autre chose ? Son imagination s'exalte-t-elle, pour dire que cet

enfant lui sourit? qu'il la regarde et la fixe sans rien répondre à la demande qu'on lui fait? et si ce quelque chose qu'elle voit, paraît sous la forme d'un petit enfant, faut-il bien aussi qu'il soit ou tout nu, ou bien qu'il ait un costume quel qu'il soit? Il n'y a donc ici point d'extravagance de dire qu'il a une ceinture blanche bordée ou brodée en or.

Et cette belle étoile, lumineuse et radieuse comme le soleil que le petit ange porte au front, est-elle aussi le produit de l'exaltation de l'imagination de la jeune innocente? Pourquoi cette imagination crée-t-elle une étoile plutôt que tout autre objet? pourquoi la place-t-elle sur le front, et non ailleurs? la jeune enfant sait-elle déjà que ce signe radieux est celui qui distingue les anges de lumière, de leurs adversaires? et cette petite croix, portée de la main droite? pourquoi ce discernement de la droite, si elle ne voyait pas que la chose fut ainsi? Sait-elle aussi déjà que ce signe de la Rédemption, placé dans la main droite, vient ici corroborer celui qui paraît sur le front, afin qu'on ne puisse douter que le petit ange est l'ami de Dieu?

Au reste, l'*athanatophanie* ou apparition des esprits est toujours en première ligne dans nos

séances, ainsi que je l'ai déjà dit dans ma 4e Lettre. Les voyans magnétiques nous les signalent, afin que nous ne soyions pas les jouets de l'adversaire qui parfois pousse l'audace jusqu'à singer l'ange de lumière. Mais Dieu ne permet pas que cet audacieux puisse simuler en tout point sa pureté primitive. De là, comme nous avons dit aussi, la nécessité de bien connaître les moyens qui nous font discerner l'ange de lumière de l'esprit de ténèbres ; car, c'est précisément à la maligne influence de ce dernier qu'il faut attribuer les illusions, les revêries, les fausses descriptions des lieux, les pronostics défectueux, les prédictions mensongères, les erreurs, enfin, de toute espèce. Cela explique aussi, pourquoi l'on trouve des somnambules vanitieux, comme vous l'avez dit vous-même, tandis qu'il y en a d'autres d'une modestie exemplaire, qui sont animés par la charité, qui font abnégation d'eux-mêmes. Pourquoi il en est qui sont dominés par l'amour-propre, par la jalousie, par d'autres passions ; qui tiennent un langage indécent, licencieux, érotique ; tandis que d'autres ne s'occupent que de toutes les vertus chrétiennes, et prêchent la morale la plus pure. Toutes ces divergences, vous les avez signalées vous-même, Monsieur, dans vos différens écrits.

M. M*** de la Marne n'aurait pas eu tort, s'il avait parlé dans ce sens, et qu'il eût dit : Qu'il est de la plus haute importance, de savoir distinguer l'*Arbre de Vie*, *de celui de la Science du bien et du mal*, pour ne pas, comme nos premiers parens, succomber à la séduction de l'adversaire qui, semblable à un lion rugissant, cherche sans cesse une proie à dévorer : et c'est toujours dans les meilleures choses qu'il tâche de mettre le nez, pour en entraver la pratique.

La vanité, les illusions tiennent donc à l'influence malfaisante de l'esprit de mensonges. Dieu le permet ainsi, lorsque le but louable étant rempli, on s'obstine quelquefois à interroger les somnambules par curiosité indiscrète. Cette curiosité est souvent punie. Tel est l'exemple que vous citez, Monsieur, dans votre Histoire critique, (tom. 1, pag. 245), d'une dame malade, mère de deux enfans, dont l'un était également indisposé. Son mari la mit en somnambulisme, afin qu'elle devint elle-même son médecin et celui de son enfant. Cette dame se guérit et donna également un traitement favorable à son fils. Mais le mari, ajoutez-vous, enchanté de la pénétration que sa femme montrait et de la facilité avec laquelle elle s'énonçait en la laissant parler sur divers sujets, voulut, après sa gué-

rison, continuer de la mettre en somnambulisme par curiosité. Bientôt l'imagination de madame s'exalta, dites-vous; elle vit les choses les plus extraordinaires. Elle indiqua à son mari le lieu où étaient cachés des papiers importans pour sa famille, et qui avaient été déposés dans cette cache par un de ses parens, en temps de troubles. Ce parent mort, lui apparaissait et lui donnait lui-même ces renseignemens. Le mari s'étant déterminé à vérifier le fait, se transporta sur l'endroit désigné, où, non-seulement il ne trouva rien, mais il s'assura que les lieux décrits par sa femme ne ressemblaient nullement à ceux qu'il voyait lui-même, et qu'il n'y avait rien de vrai dans les visions de sa somnambule.

Cependant, Monsieur, cette dame ne trompait son mari que parce qu'on la trompait elle-même. La description des lieux n'était infidèle que parce qu'elle les voyait tels, dans des tableaux menteurs qu'on lui présentait. Telle est la véritable théorie de ces visions mensongères, dont l'explication, selon la vôtre, ne serait qu'une illusion de l'imagination.

Jeanne d'Arc, la noble fille, nous fournit un triste exemple de la vanité punie. Quoiqu'en disent certains historiens, la mission de notre héroïne

fut une mission divine. Jeanne était vraiment inspirée d'en-haut, par la médiation des esprits célestes, messagers de la divinité. Mais cette mission se bornait : 1° à chasser les anglais du royaume ; 2° à faire sacrer le roi à Rheims. C'est ce que la noble fille exécuta parfaitement. Elle aurait dû s'en tenir là, sa mission était finie. Mais, les flatteurs, les courtisans la perdirent. Elle périt victime de sa vanité ; car il est certain que *Michaël* ne la soutenait plus, parce qu'il ne lui avait pas inspiré la continuation de la guerre dans laquelle elle s'engagea après avoir fait sacrer le roi. Mais, revenons à notre sujet.

L'ange du somnambule et celui du magnétiseur ne sont pas les seuls qui puissent être aperçus, et qui se présentent aux regards du somnambule. Tous ceux des personnes présentes il peut les voir et les signaler d'après leur costume et les attributs particuliers qui les distinguent. Nous verrons dans la suite de mes Observations, que le même phénomène est constant, avoué, et signalé par tous les somnambules que j'ai eu occasion de voir et de consulter.

Il arrive souvent que des intelligences supérieures, indépendamment des anges gardiens, viennent se présenter et présider aux séances.

Cela est positif et très-positif pour nous. Leur présence se manifeste à nos sens par la bonne odeur qu'ils répandent autour de nous, et cette odeur délicieuse varie selon les circonstances. Sommes-nous, par exemple, dans le mois de mai, l'odeur des roses domine : aux approches et dans l'octave de la Fête-Dieu, c'est l'odeur du lis, etc., etc. Ces parfums se répètent en hyver comme en été, quoiqu'il n'y ait aucune de ces plantes en floraison.

L'odeur d'ambroisie des mythologues ne serait donc pas un mythe pour nous.

—

2me OBSERVATION.

DOCTRINE DU SPIRITUALISME

CONFIRMÉE PAR LE LANGAGE ÉDIFIANT D'UNE PÉCHÉRESSE EN SOMNAMBULISME.

Le 15 septembre 1818, me trouvant à Marseille pour quelques affaires, le directeur de notre société, M. R**, qui s'y trouvait aussi, me fit aboucher avec une jeune somnambule.

Fanny ** avait environ 17 à 18 ans. Elle était ouvrière en soie. Il paraît, par l'aveu qu'elle va faire, qu'elle avait des liaisons suspectes avec quelqu'un de l'atelier où elle travaillait. Fanny

ayant été influencée par M. R**, fut dans quelques minutes dans l'état magnatique lucide. Elle répondit très-pertinemment à toutes les questions que nous lui adressâmes. Mais, en terminant la séance, elle nous dit ces paroles remarquables: » A l'avenir, Messieurs, je ne dois donner au- » cune consultation *gratis*, à moins que ce ne » soit pour des indigens. »

Prenant alors la parole, je lui dis: mademoiselle Fanny! qui vous fait tenir ce langage? vous êtes mal inspirée; il paraît que c'est un ange de ténèbres qui vous fait parler ainsi, car ce que vous recevez *gratis*, il faut le donner *gratis*. — Vous vous trompez, Monsieur, répond Fanny: ce n'est point un ange de ténèbres, mais bien mieux mon bon ange, qui m'inspire, et qui dit que je dois être payée. — Pourquoi, lui dis-je? — C'est afin, reprit-elle, que le salaire que je recevrai, serve à me faire sortir du vice où m'a plongée et me retient la misère. Car avec vous, Messieurs, je ne puis, et ne dois avoir aucun secret, parce que c'est par vous que je reçois la faculté dont je jouis. — A votre réveil, faut-il vous instruire de cela? — Oui.

Fanny est éveillée; elle ne se rappelle de rien. Nous lui disons, qu'à l'avenir, lorsqu'elle donnera

quelque consultation pour des maladies, elle sera payée. — Comme vous voudrez, répondit-elle. — Mais, c'est vous, mademoiselle, qui l'avez demandé ; ne savez-vous pas pourquoi ? — Non, Messieurs. — Eh bien ! c'est, avez-vous dit, afin que cet argent serve à vous faire sortir du vice où vous a plongée et vous retient la misère. Ce sont là vos propres expressions, que vous nous avez recommandé de vous répéter à votre réveil. La pauvre fille rougit et baissa les yeux sans dire mot.

RÉFLEXIONS.

—

Voilà une jeune fille qui vit mal ; sans doute que dans l'état de veille elle n'en ferait pas l'aveu. Cependant, bien loin d'en faire un mystère dans l'état magnatique, elle s'en accuse, et fait connaître les moyens qui pourront la tirer du bourbier du vice. Qu'est-ce qui la porte à faire cet aveu ? la misère, me direz-vous. — Mais ne lui suffirait-il pas d'exposer ses besoins à ceux dont elle veut implorer l'assistance, ou qu'elle veut appitoyer sur son sort ? Est-il bien nécessaire, pour cela

d'accuser sa turpitude, surtout à un étranger, à un homme qu'elle n'a jamais vu? — Elle y a été forcée, ajouterez-vous. — Oui, sans doute, elle y a été forcée, Monsieur, j'en conviens, mais par qui? sous quelle puissance se trouvait-elle en ce moment? Naturellement et moralement parlant, on est en droit de penser qu'une pécheresse ne peut être que sous celle d'un mauvais génie, d'un démon. Cependant, le langage qu'elle tient, prouve tout le contraire; car elle confesse que c'est son bon ange qui lui inspire la réponse qu'elle fait à notre observation.

Voici toujours du mysticisme, répliquerez-vous, pour appuyer votre doctrine; mais ne peut-on attribuer la réponse de la pécheresse somnambule qu'à l'influence de son ange gardien, que vous faites intervenir ici? n'est-elle pas sous la puissance de son magnétiseur? et celui-ci ne peut-il pas avoir soufflé la réponse lui-même avec son émanation mixte?

Je veux bien pour le moment, Monsieur, admettre votre explication; mais, force vous sera d'admettre que de cette émanation mixte, ce n'est et ce ne peut être que la partie spirituelle qui aura agi sur la somnambule Ainsi donc esprit pour esprit, n'est-il pas plus raisonnable d'ac-

corder cette influence à un esprit tout entier, si l'on peut s'exprimer ainsi, plutôt qu'à une fraction d'esprit, ce qui serait d'ailleurs et contre la raison et contre la foi, parce que la matière seule est divisible?

Mais cette explication serait-elle admise momentanément, ne pourrait se soutenir, et tomberait d'elle-même par l'aveu du magnétiseur, car mon ami fut, comme moi, très-scandalisé de la demande de la somnambule; il la gourmanda fortement, en l'accusant, ainsi que moi, d'être sous l'influence de python, et ses craintes ne cessèrent que lorsque Fanny, pour justifier sa demande, en eût allégué les motifs, et cité l'autorité sur laquelle elle s'appuyait.

Au surplus, si l'on doit reconnaître ici l'influence de quelqu'un, ce ne peut être que celle de celui que la somnambule désigne elle-même; c'est celle de son guide fidèle spirituel, que Dieu a commis spécialement à sa garde, et dont elle entend la voix en ce moment; or ne pouvant dire que la somnambule ment, il semble rationel de croire ce qu'elle dit.

Profitons de ce fait, Monsieur, pour tempérer, s'il se peut, l'odieux que l'écrit de

M. M*** de la Marne a deversé indistinctement sur tous ceux qui s'occupent de la *grande science*, et qu'il qualifie de ministres de Satan ; car d'après l'aveu d'une péchéresse en somnambulisme, selon lui *diabolique*, autrement dit *Magnétique*, tous ceux qui dorment de ce sommeil ne sont pas *essentiellement* sous la puissance du diable, puisqu'elle déclare obéir à son bon ange, et vouloir sortir de l'esclavage du péché ; à moins que M. M*** de la Marne ne suppose que le seigneur Lucifer, pour se délasser par fois de son métier, et pour égayer son auditoire infernal, s'avise de faire le moraliseur, le prédicant évangélique, il ne peut disconvenir que sa règle n'est pas sans exception. Or, dans cette supposition, il serait à désirer qu'il prit souvent fantaisie à ce seigneur de se donner pareils délassemens. Ce serait, en effet, très-édifiant.

Cependant, M. M*** de la Marne ne doit pas ignorer que le *Maître* a dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera ruiné, et toute ville ou maison divisée contre elle-même, ne pourra subsister. Si Satan chasse Satan, il est divisé contre soi-même, comment donc son royaume subsistera-t-il ? etc. (Saint Mathieu, chap. XII. ℣. 25.) Ce peu de paroles du *Maître* suffisent donc pour répondre à tout ce que M. M*** de la Marne et

consors ont écrit, ou peuvent écrire dans le sens du pamphlet inséré dans l'*Éclair*.

Je termine ici, Monsieur, mon 2e Mémoire, pour ne pas laisser échapper l'occasion favorable que me fournit le voyage de M. P**, notre député, remettant à un autre moment la suite de mes observations. Veuillez bien m'en accuser réception, et me faire part de vos réflexions sur tout son contenu.

J'ai l'honneur de vos réitérer les sentimens de haute estime et ceux de la plus vive sympathie avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 25 juillet 1831.

LETTRE VIII^e.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

MONSIEUR,

Je profite du retour d'un voyageur de votre ville, pour vous faire passer encore quelques Observations faisant suite à celles que M. P**, député de notre arrondissement, doit vous avoir remises.

Veuillez bien m'en accuser la réception, ainsi que de celles du mois dernier, et me faire part de vos réflexions et de votre judicieuse critique, tant sur les unes que sur les autres.

Je serais bien aise de savoir si votre longue pratique ne vous a jamais rien fourni de sem-

blable ou d'analogue. Au reste, je dois vous dire que les séances, que je transcris ici, et que j'extrais de nos éphémérides, n'auraient peut-être jamais vu le jour, si je n'avais cru les confier au sein de l'amitié prudente et discrète, et si, dans l'intérêt de la *grande science*, je n'y avais été forcé pour donner la solution du grand problème sur la nature de l'agent mystérieux qui opère des phénomènes si extraordinaires chez nos voyans magnatiques. D'autre part, en mettant sous vos yeux le *modus dicendi* de ces mêmes somnambules en fait de certaines matières religieuses, j'ai voulu vous donner une idée de leur profession de foi que vous trouverez plus orthodoxe, sans doute, que celle de l'école de *Swedemborg*. Ce que vous en dites dans votre Lettre du 26 février dernier ne m'étonne point ; c'est précisément ce qui confirme notre théorie, et vient à l'appui de ce que j'ai avancé sur la nécessité de posséder les connaissances réquises pour le discernement des esprits directeurs, afin de n'être pas induit à erreur en se présentant devant un somnambule. Ce discernement, dit saint Paul, (1 Corinth., chap. XII, ℣. 10), est un don de Dieu, et saint Jean (épit. 1, chap. IV, ℣. 1 et 2) dit : Ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits s'ils sont de Dieu. Voici ce à quoi vous reconnaîtrez qu'un esprit est de Dieu : tout esprit qui confesse

que Jésus-Christ est venu dans une chair véritable, est de Dieu, etc. Nous signalerons encore d'autres moyens pour faire ce discernement, lorsque nous parlerons des dangers du Magnétisme.

Je finis en vous priant de me dire comment vous expliquez les phénomènes du somnambulisme qu'ont présenté les Observations que je vous ai transmises, par la voie de M. P**, et ceux que vous trouverez dans celles qui sont à la suite de cette lettre.

Toujours tout à vous de cœur et d'ame.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

P. S. Au moment où j'allais sceller ma lettre, on m'apprend que M. P** n'est point encore parti pour Paris. Il a mon paquet depuis à-peu-près fin juillet; mais comme M. Reym**, porteur de cette lettre et de mes nouvelles Observations, doit s'arrêter quelques jours à Lyon et autres villes sur son passage, pour ses affaires de

commerce, il peut se faire que vous receviez l'un et l'autre envoi, presque en même-temps, attendu qu'on m'a assuré que M. P** allait partir incessamment.

De ma Solitude, le 30 août 1831.

3me MÉMOIRE PSYCHOLOGIQUE.

—

1re OBSERVATION.

—

DOCTRINE DU SPIRITUALISME

CONFIRMÉE PAR LE LANGAGE TOUT MYSTIQUE D'UNE VOYANTE THÉOMAGNATIQUE.

—

Marie Silvy, fille d'un pauvre laboureur de la commune de Cucuron, dans l'arrondissement d'Apt, département de Vaucluse, ayant perdu sa mère de bonne heure, et le produit du travail

de son père ne pouvant suffire à leurs besoins communs, entra au service dans une maison bourgeoise du pays.

Cette fille, très-pieuse et très-timide, était alors âgée de 20 ans.

Dans les premiers jours de janvier de l'année 1825, Marie éprouva quelques tracasseries dans son service, et se trouvant en ce moment dans l'état critique de son sexe, elle fut prise d'amenorrhée. Sa santé s'altera de jour en jour, tellement qu'elle fut obligée de quitter le service.

Marie ne pouvant trouver des secours chez son père qui avait loué ses œuvres, fut s'aliter chez une vieille demoiselle de ses amies, également très-pieuse, qui la reçut et la traita comme si elle avait été sa propre sœur.

Appelé auprès de Marie, je lui donnai mes soins. Sangsues, pédiluves, sinapismes, frictions, etc.; tout fut employé, tant extérieurement qu'intérieurement pour rétablir le flux. L'état de Marie s'améliora; mais le sang ne parut point à l'époque où il était attendu. Des passes dites *Magnétiques*, de la tête aux pieds me parurent propres à rappeler le flux sanguin par ses couloirs

naturels. En conséquence, dès les premiers jours de février, Marie fut soumise à l'influx magnétique, en présence de mademoiselle Madeleine Blanc, son amie. Les séances eurent lieu deux fois par jour, à 8 heures du matin et à 4 heures du soir. Elles duraient une heure.

EFFETS.

—

1^er^ *Jour.* — Pesanteur dans les membres abdominaux. La tête est un peu prise. Lassitude générale.

2^me^ *Jour.* — Effet plus marqué, assoupissement, frissons.

3^me^ *Jour.* — Sommeil profond, extase magnatique. Marie semble ne plus respirer. Immobile, insensible aux doigts qui la pincent, et sourde à ma voix qui l'appelle, elle ne donne aucun signe de sentiment. Frissons très-marqués sur la fin de l'extase. Marie n'a pas parlé ; elle s'éveille d'elle-même.

4me *Jour.* — Lucidité parfaite. Marie parle en ces termes :

« J'aperçois une grande lumière..... Je vois » un ange à ma droite..... il a une ceinture » en or sur une tunique blanche..... il promet » de me soutenir dans les tentatives d'une per- » sonne qui veut me nuire..... (*Moment de* » *silence.*) Une belle vierge est devant moi..... » C'est la vierge Marie..... c'est ma pa- » trone..... elle a son fils entre ses bras..... » Cet enfant n'a pour tout vêtement qu'une cein- » ture en or autour du corps..... il me pré- » sente la croix qu'il tient de la main droite..... » il veut me dire qu'il faut que je souffre et que » je porte aussi la croix..... la mère me con- » sole..... elle me promet son secours quand » je l'invoquerai..... L'ange de M. le médecin » est là..... celui de mademoiselle Madeleine » y est aussi..... celui-ci s'avance de moi, mais » je ne la vois pas elle-même..... Cet ange » est en tunique blanche, sa ceinture en or est » éblouissante..... Mademoiselle a peu de » chose à faire pour se soutenir dans le chemin » de la vertu..... quelques privations dans » tout ce qui peut flatter son goût, ou son » appétit..... elle marche dans la bonne voie.... » son ange l'y soutient. »

Ici la scène s'aggrandit aux yeux de Marie. Un soleil resplandissant éblouit sa vue. Elle dit se trouver dans un vaste édifice, comme dans un temple immense. Elle n'y voit que des anges qui entourent la vierge Marie. Elle aperçoit au sommet de la voûte un triangle lumineux, au-dessus duquel plane une colombe blanche comme la neige. Transportée de joie, Marie s'écrie : Comme tout est brillant devant moi ! comme le ciel est beau ! quelle joie dans ce séjour ! Elle pleure, elle sanglote. Ah ! quand serai-je digne de l'habiter ? il faut que je m'épure long-temps par le jeûne et la pénitence..... Pour ma santé, je dois continuer quelques jours encore le régime prescrit par M. le médecin. Je mettrai de la rue dans mes souliers pour y marcher dessus. Mon incommodité passera, et le flux rouge remplacera le blanc qui m'épuise depuis quelques jours. (*silence*). Après quelques minutes de silence, je dis à Marie :

D. Une nuit de cette semaine, je m'éveillai, et je sentis une odeur délicieuse qui m'embaumait. Pourriez-vous me dire, Marie ! qui a répandu cette bonne odeur sur moi ?

R. Oui ; c'est une vierge bienheureuse qui s'intéresse à vous, à votre salut..... Elle a vécu sur la terre..... elle prie pour vous.

D. La voyez-vous cette vierge, la reconnaissais-vous ?

R. Oui. Elle est près de la vierge Marie. Je la reconnais.

D. Savez-vous son nom? R. Oui. Mais lorsque je serai plus avancée je la reconnaîtrai mieux, il me sera permis alors de la nommer.

D. Ne vous dit-elle rien pour moi?

R. Non, Monsieur, elle est devant la vierge Marie, à prier comme les autres esprits bienheureux.

D. Quel est son costume, son habillement?....

R. Elle est en simple robe blanche, sans ceinture ; sa chevelure est pendante.

D. Voilà bientôt deux heures que vous dormez. Faut-il vous éveiller ?

R. Ce que je vois est si beau, que je voudrais ne jamais m'éveiller. — Il le faut bien cependant. — Éveillez-moi. — Elle est éveillée. (*Oubli au réveil.*)

Fin de la Séance.

5e SÉANCE.

5 *Février*. — Il est huit heures et demie du matin. Après un quart-d'heure, Marie est dans un état extatique, ou sommeil magnatique très-profond.

Elle est insensible à la main qui la touche, et sourde à la voix qui l'appelle ; enfin, un nouveau quart-d'heure d'extase étant écoulé, Marie soupire et dit :

« Je vois, comme dans le ciel, une multitude » infinie d'anges..... l'habitation où je me trouve » est immense, et la voûte se perd dans les » cieux..... une lumière éblouissante remplit » ces lieux..... la vierge Marie est présente..... » elle est plus belle que hier..... sa robe est » blanche..... son voile de même avec frange » en or..... Son fils tient un rosaire..... La » Vierge tient un livre ouvert, sur lequel je vois » d'abord un I, puis une H, surmontée d'une †, » ensuite un S. IH†S

» Mon ange est aujourd'hui en tunique blanche,
» sa ceinture est violette, ses cheveux sont blonds,
» il est petit comme un enfant de naissance. Il tient
» une palme à la main. Celui de mademoiselle
» Madeleine est plus avancé en âge ; sa tunique est
» également blanche, ceinture de même couleur,
» avec une bande violette au milieu de la cein-
» ture, sur laquelle est un écrit, dont je ne peux
» lire que le premier mot : *Dieu*. Cet ange tient
» aussi une palme à la main. Quant à celui de
» M. le médecin, il est moins triste que hier.....
» sa tunique n'est pas bien blanche ; il est sans
» ceinture ; il a comme les autres une palme à la
» main. L'amélioration de notre conduite nous
» fera avancer, tant les uns que les autres, dans
» la carrière où nous sommes entrés. Alors,
» devenue moi-même plus clairvoyante et plus
» éclairée, je pourrai mieux me rendre utile aux
» malades qu'on me présentera, ou dont on m'oc-
» cupera..... Pour ma santé, il faut que je
» prenne du café après mon repas du soir, pour
» activer la circulation du sang qui a commencé
» de paraître aujourd'hui. Quand le flux aura
» cessé, j'en prendrai seulement après le repas
» du matin. Je reprendrai, en même-temps,
» l'usage de la boule d'acier..... je dois me
» garantir du froid et des impressions brusques
» que peuvent me donner les gens au service

» desquels je peux être à l'avenir..... Made-
» moiselle Madeleine doit aussi se garantir du
» froid, qui arrête ses digestions déjà pénibles,
» parce qu'elle ne mâche pas assez les alimens,
» vu le manque de dents. Son estomac se trouve
» en ce moment tapissé de quelques matières vis-
» queuses qui lui donnent des bouffées de chaleur,
» avec soif et altération. Cela vient comme par
» accès. Il faut qu'elle prenne, pendant trois
» jours consécutifs, une tasse d'infusion de fleurs
» d'althéa et de violettes; une petite pincée des
» unes et des autres suffit. On sucrera cette in-
» fusion.....» (*Silence.*)

D. Pour mieux opérer sur vous, Marie, comment dois-je faire les passes? R. Il suffit de poser votre main sur ma tête sans faire aucune passe, attendu que ces attouchemens font toujours sur moi une impression fâcheuse qui retarde ma lucidité.

D. Et si je vous endormais sans vous toucher, ne serait-ce pas plus décent, et plus rassurant pour vous? R. Oui, vous le pouvez.

D. Dans le cas où, me trouvant en voyage, vous auriez besoin de dormir, pourrai-je vous influencer, quoique éloigné de vous?

R. Oui, Monsieur, vous le pouvez en convenant avec moi du jour et de l'heure.

D. Demain, dimanche, voulez-vous dormir? R. Oui, mais fort peu de temps; j'ai besoin de ce sommeil pour calmer la douleur que j'éprouve au creux de l'estomac.

D. A quelle heure voulez-vous dormir? R. A neuf heures et demie.

D. Voulez-vous que je vous endorme à distance?

R. Oui. Vous ne viendrez point, mais à l'heure indiquée, il ne faut avoir aucun sujet de distraction pour réussir à opérer sur moi.

D. A quelle heure faudra-t-il vous éveiller? R. A dix heures.

D. Si je ne vous éveillais point, resteriez-vous dans cet état de sommeil? R. Non, Monsieur, mon ange m'éveillerait lui-même..... Je n'y vois plus; éveillez-moi. — Marie est éveillée. *(Oubli au réveil.)*

Fin de la Séance.

6e SÉANCE.

6 *Février*, à neuf heures et demie du matin.

Dans quelques minutes, Marie fut mise en somnambulisme. Elle était assise près du feu, le front appuyé sur sa main droite, et la gauche sur ses genoux. Mademoiselle Madeleine Blanc était auprès d'elle ; et moi dans mon cabinet, je m'unis d'intention avec Marie. Un quart-d'heure après, je me rends auprès d'elle. Je la trouve comme je viens de le dire, auprès du feu. Elle avait déjà parlé à mademoiselle Madeleine, en ces termes :

« Je suis sur un chemin bien pierreux..... » il y a des pierres de toutes couleurs, bleues, » violettes, rouges, jaunes, etc., et plus loin, » des blanches..... Beaucoup de gens sont sur » ce chemin ; mais bien peu se tiennent solidement » sur ces pierres. En voilà un bon nombre qui » se précipitent ; ce sont ceux qui sont altiers, » confians, non en Dieu, mais en leurs propres

» forces. Les humbles marchent plus solidement, » ils sont plus ou moins chancelans, selon qu'ils » se confient plus ou moins en Dieu. Ce chemin » est celui de la vie..... le sentier de la vertu » est connu de bien peu de voyageurs..... Pour » atteindre aux pierres blanches il faut du temps; » il y a bien loin de l'endroit du départ jusqu'à » elles ; je ne peux mesurer la distance, tellement » ce lieu est éloigné de moi. Oui, sans doute, » il y a loin, et bien loin, de ce lieu tout pavé » de pierres de différentes couleurs, qui n'offrent » que précipices de tout côté, jusqu'aux pierres » blanches, sur lesquelles étant parvenu, l'on » marche solidement. »

C'est dans ce moment que j'arrivai chez mademoiselle Madeleine, qui me raconta ce que Marie avait dit, c'est-à-dire, ce qu'on vient de lire.

Et à mesure que mademoiselle Madeleine me parlait à voix basse, Marie dit à haute voix : Quelqu'un vient d'entrer ici. — Je réponds : oui, Marie ! c'est moi ; me voyez-vous ? (*Silence*).... Je prends rapport, et de suite elle s'écrie : Ah ! c'est celui dont je désirais la venue pour lui parler.

D. Vous avez donc beaucoup de choses à me

dire? R. Oui, Monsieur. Alors elle récapitule ce qu'elle a déjà dit du chemin pierreux sur lequel elle se trouve, etc., etc. Tout le reste de la séance a été employé à décrire l'*athanatophanie*, c'est-à-dire, à faire mention de l'apparition des esprits bienheureux qui sont présens, et à décrire leur costume, etc.

Fin de la Séance.

7e SÉANCE.

—

7 *Février*, à neuf heures du matin.

Marie ne dormait point encore à neuf heures, tandis qu'elle aurait dû être en somnambulisme à huit heures et demie; une personne étrangère à la maison était venue l'importuner pour affaires. Du moment que nous avons été libres, Marie s'est accroupie près du feu, sur un tabouret, la tête appuyée sur sa main droite. J'ai prié alors mon ange de l'endormir. Il l'a fait de suite, de concert avec celui de Marie, et dans l'instant elle s'est trouvée plongée dans le sommeil extatique. C'est toujours par cet état que Marie débute,

et ce n'est que lorsqu'elle en est sortie, qu'elle parle après avoir poussé un long soupir. Marie est aussi long-temps à répondre aux questions qu'on lui fait, parce qu'elle n'est point encore assez avancée, selon ses expressions. Ainsi, aujourd'hui comme hier, en rompant le silence, elle a parlé un langage tout mystique.

« Je vois, a-t-elle dit, un chemin ouvert devant » moi. La voie en est large d'abord, puis elle » se rétrécit insensiblement, et de telle manière, » qu'il ne reste plus qu'un sentier sur lequel une » seule personne, au plus, peut passer. Sur ce » chemin, une multitude de personnes sont » rangées à la file comme dans une procession. » Elles ont toutes une palme à la main. Elles » marchent hardiment sur ce chemin qui va » aboutir, à perte de vue, à une croix. Ce chemin » est une leçon pour nous. C'est celui qui conduit » à la vie éternelle, qui est l'aboutissant de la » croix. Il est très-étroit : on ne peut le parcourir » fort à l'aise, et on n'y va qu'un à un, etc. »

Je passe aux questions.

— D. Pourquoi la lucidité a-t-elle été si tardive aujourd'hui ?

— R. Parce que l'heure était déjà passée ; nous

avons été dérangées, comme vous l'avez vu, par une personne, étrangère à la maison.

D. Qui vous a endormi aujourd'hui ? R. C'est votre ange et le mien.

D. Ainsi donc, si le cas l'exigeait, par exemple, si mademoiselle Madeleine se trouvait mal, ou pressée par quelque douleur d'estomac, en l'absence du médecin, ne pourrait-elle pas avoir quelque secours de votre part, en priant, l'une et l'autre, vos anges de vous endormir, et en joignant vos prières aux leurs, pour obtenir du ciel la grâce que vous demandez ? R. Oui, je pourrais être endormie, mais ce ne serait peut-être pas sans peine.

D. Pourquoi cela ? R. Parce que le concours du vôtre, quoique faible, opère mieux.

D. Qu'appelez-vous faiblesse chez lui ?

R. Sa faiblesse est relative à la vôtre. Comme c'est vous qui voulez m'influencer, et que vous n'êtes point encore ferme dans le chemin de la vertu, votre ange n'est pas bien favorisé du ciel. Voilà pourquoi, il se présente triste et abbattu.

Cependant, il est vrai de dire que pour se

soutenir long-temps et d'un pied ferme dans le chemin de la vertu, il faut marcher en avant pas à pas. Alors on se fortifie en luttant contre les obstacles sans nombre qui se présentent, et l'ennemi une fois vaincu, on s'affermit dans la marche. Il n'en est pas ainsi lorsqu'on veut montrer de la force dans le commencement, et que l'on croit pouvoir s'avancer hardiment contre l'ennemi. On se lasse bientôt de ces efforts, et l'ennemi prend alors le dessus plus que jamais. La persévérance vaincra donc la faiblesse.

D. Quel est l'état où vous vous trouvez? R. C'est un état de bonheur.

D. Ne craignez-vous pas que ce soit l'ange de ténèbres qui vous mette en cet état? R. Non, parce que c'est un don de Dieu.

D. Mais, sauriez-vous distinguer un ange de lumière d'avec celui qui est ennemi de Dieu? R. Oui. L'ange des ténèbres, quoiqu'il emprunte quelquefois l'éclat de celui de lumière, se distingue facilement de ce dernier qui est toujours placé à droite, tandis que l'adversaire ne peut se placer qu'à gauche lorsqu'il se présente. Le discernement des esprits, est de la plus

grande importance dans l'état où je me trouve en ce moment, afin de n'être pas induit à erreur par le méchant.

D. On dit ordinairement, et chacun répète, que l'on peut endormir quelqu'un à distance, même très-éloignée, par le moyen d'un fluide, que la volonté de celui qui endort, transporte sur la personne qui doit dormir. Croyez-vous que cela se passe ainsi ?

R. Non, Monsieur, il n'y a pas d'autre fluide que la lumière qui m'éclaire, elle vient d'en-haut. Elle est renforcée par celle des anges de lumière présens qui la réfléchissent sur moi..... Cette lumière m'est nécessaire pour voir ce qu'on me présente ; elle agit sur moi pour amortir mes sens, et me faire jouir de la présence des esprits qui me dirigent. Ainsi, pour agir sur une personne de la manière dont vous avez agi sur moi, il faut d'abord la volonté de celui qui agit, et le consentement de celui sur qui l'on veut agir, ou du moins qu'il n'y ait pas opposition, ou répugnance de sa part. Ensuite, il faut le concours des deux anges de ces mêmes personnes, pour faire le reste, c'est-à-dire, que ces deux anges endorment la personne qui veut dormir, ou qu'on veut endormir. Ces mêmes esprits l'éveillent aussi

au moment convenu, parce que ces anges obéissent toujours à la volonté de celui dont ils sont les guides, lorsque toutefois, c'est dans la vue d'opérer le bien.

D. Voulez-vous que je place en ce moment ma main sur votre tête pour vous éveiller? cela est-il nécessaire?

R. Non, Monsieur, je vous l'ai dit, et pour vous le prouver, mon ange et le vôtre vont m'éveiller.

D. Attendez, s'il vous plaît; encore un mot. Je demanderais à ces guides spirituels de vous ouvrir seulement les yeux sans vous éveiller, pour vous apprendre à marcher dans cet état de demi-sommeil : y consentent-ils? R. Oui; mais je n'y verrai pas long-temps. Et Marie se frotte les yeux; elle les ouvre, se lève et marche dans l'appartement en s'avançant de la fenêtre pour voir les passans à travers la vitre. Mais, comme ils ne se présentent point en face, elle ne peut les reconnaître. On voit qu'elle est encore dans l'état magnatique, parce qu'elle se rappelle de ce qu'elle a dit, mais après quelques tours dans la chambre, elle se frotte de nouveau les yeux, et

dit, en s'approchant du feu : « *Comme il fait* » *froid* ». (*Dès ce moment, oubli parfait.*)

Demain à huit heures et demie du matin, Marie sera endormie par son ange et le mien qui, à ma prière se rendra auprès d'elle, à cette heure-là.

Fin de la Séance.

8e SÉANCE.

—

8 *Février*, à huit heures et demie du matin.

Marie a fait un rêve cette nuit. Elle a vu son directeur lui reprochant son imprudence pour s'être lancée dans cette nouvelle carrière sans l'avoir consulté. Elle rêvait aussi que beaucoup de personnes s'entretenaient d'elle et la montraient au doigt.

A son réveil, Marie s'est trouvée dans l'embarras. Ce rêve l'inquiétait beaucoup. Elle en a fait part à sa bonne amie Madeleine, qui me l'a

envoyée pour savoir ce qu'il y avait à faire dans cette pénible circonstance.

En conséquence, j'ai vu Marie entrer chez moi, lorsque je la croyais déjà dans l'état magnatique. Elle m'a raconté le rêve dont je viens de faire mention, et m'a exposé ses craintes. Après l'avoir rassurée là-dessus, je l'ai renvoyée chez mademoiselle Madeleine, et l'ai engagée à se placer dès son arrivée, en son lieu ordinaire près du feu, lui recommandant de se mettre en prières pour demander à Dieu de lui faire connaître la vérité, et d'attendre les événemens qui bientôt éclaireraient ses doutes.

Marie étant donc retournée au lieu où elle aurait dû être depuis un quart d'heure, s'est endormie d'elle-même incontinent; et son directeur que je me suis hâté d'aller avertir de ce qui se passait, a bien voulu se rendre aussitôt chez mademoiselle Madeleine. Il n'avait point mis encore la main à la clef de la porte, que Marie s'est écriée : « Dieu soit béni ! voici l'esprit que je » desirais voir auprès de moi. »

Il faut observer qu'elle se sert du mot *esprit*, pour désigner une *personne*, parce que l'esprit conducteur précède toujours la personne dont il

prend la ressemblance, pour l'annoncer aux voyans magnatiques.

Quelques minutes après, j'arrive et je trouve Marie dans un transport de joie indicible, pressant respectueusement les mains de son directeur, et lui parlant à n'en plus finir du bonheur dont elle jouit dans l'état où elle se trouve. Celui-ci, ravi de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend, ne peut revenir de son étonnement. Il m'apprend lui-même qu'à mesure que je montais l'escalier de la chambre, Marie m'avait annoncé, en disant : *Voici un esprit qui s'est bien fait attendre.*

Ayant demandé quel était cet esprit? Marie aurait répondu : *C'est celui qui me guérit.* Le directeur ajouta encore : que c'est ainsi qu'il avait été annoncé lui-même, comme je l'ai rapporté ci-dessus.

Prenant alors moi-même rapport avec Marie, je lui dis : « Marie! voilà votre directeur. Ce » n'est plus en songe que vous le voyez; il est » ici présent, il vous entend, vous le touchez. » Je l'ai prié de venir auprès de vous, pour vous » éclaircir d'un grand doute. Vous l'avez vu cette » nuit, m'avez-vous dit, et dans votre songe, il » vous a reproché votre imprudence, parce que

» vous vous étiez engagée dans la carrière où » vous vous trouvez, sans l'avoir consulté. » Parlez; dites-nous franchement la vérité : Es-ce » bien l'ange de M. votre directeur, ici présent, » qui vous aurait apparu sous sa ressemblance? » ou bien, n'auriez-vous fait qu'un songe ridi- » cule? Y a-t-il du mal dans ce que nous fesons? » es-ce le démon qui agit en vous et qui vous » fait parler? êtes-vous heureuse, ou bien souf- » frez-vous dans l'état où vous êtes? Répondez, » Marie, et dites la vérité? »

« L'état où je me trouve, répond la mystique » voyante, est un état de bonheur. Je voudrais ne » jamais en sortir..... c'est un paradis anti- » cipé..... Le songe de cette nuit est une œuvre » du démon. Il a pris la ressemblance de mon » directeur pour mieux réussir dans son projet » qui est de m'empêcher de faire le bien, et de » jouir de la grâce que Dieu me fait de voir face » à face les esprits bienheureux qui me sou- » tiendront dans le chemin de la vertu. » — Si cela est, comme vous le dites, répondit le directeur, je vous permets de continuer à faire le bien, et à vous rendre utile à M. le médecin, dans sa profession; cependant, agissez prudemment l'un et l'autre pour ne pas donner prise à la calomnie.

Marie ne disait mot ; elle était retombée en extase, et ravie dans le ciel. Sa figure était enflammée comme celle d'un chérubin. Après être restée un quart d'heure dans cet état, elle poussa un long soupir et se remit à parler de toutes les merveilles qu'elle voyait, des anges qui l'entouraient, de la vierge Marie, du chemin de perdition, de celui du salut, des pierres de toutes couleurs, de la voie étroite, des pierres blanches, etc..... On eût cru entendre sainte Thérèse, ou bien la sœur de la nativité, dont les ravissemens et les visions étaient produits par l'influence des anges de lumière ; car nous pensons qu'elles se trouvaient ainsi que Marie dans l'état que nous avons appelé *magnatique*, et que les anciens auraient nommé *théurgique*.

En effet, le magnatisme est bien, selon nous, une opération divine, mais la théurgie nous paraît avoir un sens plus étendu. Elle comprend littéralement toutes les opérations de Dieu, toutes les œuvres du Créateur ; le magnatisme n'en est qu'une branche.

Ainsi, pour parler exactement, nous dirons que Marie était en ce moment comme tous les extatiques dans un état *théurgico-magnatique*, ou simplement *theômagnatique*. L'adjectif *magna-*

tique désigne que cette opération divine, se fait par la médiation des messagers de la divinité, (Magnates.)

Nous renvoyons à l'exposé de notre théorie pour parler plus au long de ces néologismes, et en légitimer l'application aux phénomènes dont nous nous occupons.

Revenant donc à Marie, nous dirons que la séance se termina bientôt à la satisfaction de tout le monde. Depuis lors Marie n'avait plus besoin de moi pour entrer en somnambulisme magnatique. Qu'en arriva-t-il? Sa guérison était complète. Je ne voyais cette fille que de temps à autre, lorsque j'avais besoin de la consulter pour quelque malade. J'en usais ainsi pour ne pas donner prise à la calomnie, comme l'avait recommandé le directeur, attendu que Marie se portant bien, mes visites devenaient inutiles.

Quelques mois se passèrent ainsi. Mademoiselle Madeleine, que je rencontrais par fois, m'apprit que Marie se plaisait beaucoup à se mettre en extase, et même qu'elle s'y trouvait souvent. Or, il advint qu'un jour de samedi, la balayeuse de l'église, s'y rendit pour l'approprier sur les deux heures de l'après-midi. Elle trouva Marie toute seule à genoux. Ne voulant point la

distraire de ses prières, la balayeuse passe dans tous les coins et recoins de l'église. Enfin n'ayant plus à nétoyer que la place où se trouvait Marie, elle s'avance doucement de cette fille, et la prie de vouloir bien se déplacer pour un moment, afin qu'elle pût achever son travail. Mais Marie ne répond rien, et ne bouge pas de sa place. La balayeuse réitère sa prière. Pas mot, quoiqu'elle ait tiré Marie par sa juppe.

L'ayant considérée alors de plus près, quelle fut sa surprise de voir notre extatique les yeux ouverts et fixes vers le ciel, immobile, ayant le corps raide comme une statue et la figure enluminée. Effrayée alors de cet état, la balayeuse se met à secouer vivement l'extatique, en lui criant : Marie ! qu'avez-vous ? répondez ; vous trouveriez-vous mal ? Mais, celle-ci gardant toujours le silence, se lève, et dirige ses pas vers la porte de l'église.

La balayeuse la suit en la soutenant, et lui offre de l'accompagner chez elle. Marie ne dit mot, mais arrivée sur le seuil de la porte de l'église, elle se débarrasse des mains de sa conductrice, et pour toute réponse à ses offres de service, elle dit ces paroles singulièrement remarquables : *Ce n'est pas moi* ; et plante là notre

balayeuse qui, ne pouvant revenir de son étonnement, raconte à tout venant, ce qui vient de se passer entre elle et cette fille

Bientôt cette histoire court le pays; tout le monde en parle, et chacun d'y faire des commentaires. Quelques personnes viennent m'en parler. Elles paraissent avoir intention d'en savoir quelque chose de plus sur la cause de ce phénomène. Mais leur curiosité n'y gagne rien. « Ne voyant plus » Marie, leur dis-je, depuis qu'elle a repris la » santé, je ne comprends rien à ce qui a eu lieu » dans l'église. » Je me hâtai de suite d'aller faire part à son directeur de ce qui se passait, afin qu'il fit défense à Marie de se donner ainsi en spectacle. Chemin faisant, je trouvai sur mes pas le secrétaire de la Mairie, qui me dit d'une manière semi-confidentielle : « Avez-vous assisté » au service funèbre qu'on a célébré ce matin sur » les dix heures, à la paroisse? » Sans doute, lui dis-je.

Cela devait être ainsi; car, la Mairie le corps municipal et les principaux habitans avaient assisté à ce service, ordonné par le gouvernement. « N'avez-vous pas remarqué, ajouta le secrétaire, » la fille Silvy, qui était sur le haut de l'église, » tout près de la Mairie? — Qu'a-t-elle fait,

» lui dis-je? — Elle a resté, tout le temps du » service, immobile comme une statue, ayant les » yeux ouverts levés au ciel, sans clignoter » une seule fois. Son teint était enflammé. Cette » fille, ai-je dit à M. le Maire, n'est point ici » dans ce moment, elle est ravie en esprit, dans » le ciel. Au sortir de la messe, elle était en- » core dans cet état; ses alentours ont fait la » même remarque. » — Je n'ai rien vu de tout cela, lui répliquai-je, attendu que je n'étais point à portée de voir cette fille. Le secrétaire fit son chemin, et moi le mien. J'arrive chez le directeur de Marie, et je lui raconte tout ce que dessus. Il me répondit : « J'ai dit la pre- » mière messe ce matin à cinq heures. Marie y » assistait; elle a même reçu l'Eucharistie. Je » l'ai laissée dans l'église. Elle était à la place » que vous désignez : il y a apparence qu'elle » n'était point encore sortie de l'église sur les » deux heures, et qu'elle s'est trouvée en extase » depuis ce matin. » Nous convînmes alors de lui défendre de renouveller cette scène extatique pour ne pas attirer les regards du public sur elle. C'est ce qu'elle observa dans la suite.

Marie ayant hérité d'un oncle, habitant d'un pays qui a peu de communications avec notre commune, Marie, disons-nous, n'a plus paru

dans son pays natal, et depuis lors je n'ai pu savoir si elle avait conservé cette précieuse faculté.

Je n'ai point caché le nom, ni le pays de la personne qui fait le sujet de cette Observation, afin que, si jamais cet écrit tombe entre les mains de quelque mécréant, il puisse prendre telles informations qu'il jugera nécessaires, pour connaître la vérité du contenu de ce Mémoire. Le directeur, vicaire de la paroisse, est mort cette année (1831). Mais, Marie vit encore, ainsi que la plupart de ceux qui ont été témoins de ces momens d'extase, et notamment ses anciens maîtres chez lesquels elle servait, et que tout le pays peut faire connaître.

Le Solitaire.

De ma Solitude, le 3 septembre 1831.

2me OBSERVATION.

DOCTRINE DU SPIRITUALISME

CONFIRMÉE PAR UN THÊORAMA, OU SPECTACLE MYSTÉRIEUX, OFFERT A LA VUE D'UNE SOMNAMBULE, OU VOYANTE MAGNATIQUE.

L'apparition de ce spectacle mystérieux ayant été précédée d'une allocution édifiante qu'une somnambule de la société adressa à une dame frappée de cécité, qui venait la consulter pour obtenir, s'il était possible, la guérison de son infirmité, et cette somnambule étant une personne distinguée autant par sa bonne éducation que par son éminente piété, je me plais à croire, mon cher Monsieur, que cette admonition ne sera

point déplacée ici, ne fût-ce que pour prouver à M. M*** de la Marne, que tous les somnambules, *vulgò* magnétiques, ne sont pas *essentiellement* sous l'influence de python, et que tous les magnétisans ne sont pas les ministres de cette puissance infernale.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1819,

(*A 3 heures après-midi.*)

—

(La dame, aveugle, prend rapport avec la somnambule, et dit :)

D. Eh bien, ma bonne amie! comment me trouves-tu aujourd'hui ?

R. « Moins agitée, Madame, parce que vous » avez mieux reposé cette nuit. Mais..... ce » calme du cœur!..... cette douce tranquillité » de l'ame!.... cette résignation entière qu'exige » de vous celui à qui vous demandez une faveur » bien grande..... l'avez-vous, ma chère » dame?..... Je vous l'ai dit cent fois et cent

» fois je vous le redirai encore..... ce ne sera
» point par le nombre de prières, tant la nuit
» que le jour, que vous deviendrez digne d'un
» tel bienfait..... Dieu ne demande que des
» élans de notre cœur..... Qu'il vous suffise
» donc de dire par fois, dans la journée, quelques
» mots comme ceux-ci, *Miserere mei Deus, et*
» *exaudi orationem meam.* Dans un autre moment,
» vous vous écrierez : *Domine ne in furore tuo*
» *arguas me, neque in irâ tuâ corripias me!....*
» Préférez-vous prier en français, dites : Mon
» Dieu, je ne suis pas digne de vos bontés, je ne
» mérite point le bienfait que je sollicite ; mais
» tournez vos yeux vers moi, un seul de vos
» regards, en me purifiant, suffira pour me rendre
» digne de cette faveur..... C'est dans un
» transport de joie que votre ame doit s'élancer
» vers ce bon Père..... mais cet élan doit être
» pur, vif et animé..... nulle idée de vos infir-
» mités ne doit s'y trouver mêlée..... Cet élan
» sera soutenu ; il ne doit point faiblir.....
» isolez-vous de la chair..... loin de vous toute
» affection de ce monde matériel..... Bien loin
» de pleurer, de sangloter comme vous le faites
» au seul nom de *Lucile* (*), réjouissez-vous.....
» pensez au bonheur dont elle jouit..... elle est
» votre médiatrice auprès de Dieu, elle sera votre

(*) Petite-fille de la dame aveugle, morte à l'âge de 6 à 7 ans.

» guide dans le sentier qui conduit à la vraie lu-
» mière, à la lumière éternelle, bien préférable à
» celle dont la perte vous est si sensible, et qui
» vous occupe jour et nuit..... Mais ô Dieu !
» qu'elle est belle ! la voilà devant moi, ce bel
» ange !.... elle me montre son nom tracé en
» lettres d'or, *Lucile*. Oui, c'est toi qui m'as
» apparu cette nuit, et que j'ai méconnue ! Belle
» *Lucile* ! ! ! tu me présentes ton nom en ce moment,
» afin que je te reconnaisse..... comme tu es
» radieuse de gloire ! ! !... Ah ! ma chère dame !
» et vous aussi sa mère ! qui êtes ici présente, mes
» bonnes amies ! que ne puis-je vous la montrer
» en cet instant ! dans quel ravissement ne seriez-
» vous pas ?..... Mais vous pleurez, vous san-
» glotez..... O mon Dieu ! calmez-vous !.....
» elle me montre un deuxième écrit, au-dessus
» de son nom ; celui-ci est tracé en caractères
» noirs. Je lis : O maman ! ô maman !.....
» calmez-vous, veut-elle dire, calmez-vous ! ré-
» jouissez-vous, et ne pleurez plus..... Mais
» vos sanglots redoublent..... vous pleurez
» tous..... Eh ! bien, je me tairai.... je ne vous
» parlerai plus de ce bel ange.....»

Prenant alors la parole, je dis à la somnambule : Dieu pardonnera sans doute à la faiblesse humaine ce moment de la plus juste sensibilité.

Mais, dites-nous, s'il vous plaît, quel est le costume de cette jeune vierge?

R. Tunique blanche et courte; ceinture à bandes de deux couleurs, l'une rose et l'autre verte. — Pieds nus. — Tête nue. — Chevelure blonde et bouclée en anneaux. — La bande blanche sur laquelle est son nom *Lucile*, en lettres d'or tient à la robe. — Elle est tendue horizontalement sur le côté gauche..... Mais que me fait-on?.... Hélas! on m'enlève..... ma chaise s'en va..... on me dépose devant une porte..... Lucile et le beau vieillard qui m'a apparu si souvent, sont avec moi..... La porte souvre.... Dieu! que c'est beau! quel appartement! comme c'est magnifique! Il est tout en glaces..... les murs ne forment qu'un miroir; le plafond, le parquet, les portes, tout est lumineux..... un superbe lustre, entouré de diamans et garni de bougies allumées se répète de toutes parts dans ces trumeaux..... comme je l'aime, ce beau vieillard!.....

Que vois-je au fond de l'appartement? c'est une femme..... elle est grande, gigantesque, en robe rouge cramoisi..... manteau de même couleur..... tout est brodé en or..... diadème sur la tête, en diamans. Teint très-coloré, yeux, sourcils et cheveux noirs..... elle est

assise fièrement dans un fauteuil couleur de sa robe ; elle a l'air altier, dur, rustre..... Une autre femme paraît..... elle est en robe légère, couleur de chair..... sans manteau..... ceinture brillante..... un bracelet à chaque bras.... la moitié du sein découvert.....

D. Faites attention, Madame, à ces esprits, ils ne me paraissent point amis de Dieu, qu'en pensez-vous? R. Je n'en sais rien.

D. Faisons la prière, et demandons à Dieu de nous éclairer là-dessus, (*Prière*)..... Y sont-ils encore? R. Oui, et l'appartement se remplit de monde, grands et petits, hommes et femmes, tous y brillent par la parure..... mais je ne connais personne là-dedans.....

D. Ces deux femmes n'ont-elles rien sur elles qui puisse vous les faire connaître, remarquez leurs bracelets?

R. Sur les bracelets de la dernière venue, je vois des lettres, une sur chaque médaillon. C'est un L à gauche et un V à droite..... Ah ! écrivez vîte..... *la Volupté*, et l'autre femme, c'est *l'Orgueil*. Elles ont disparu.....

D. Cette dernière, c'est-à-dire, la Volupté,

n'avait donc pour habillement qu'un tissu léger transparent sur le corps, sans autre étoffe sur la chair? R. Je le crois..... Mais, voici un autre appartement..... on m'y transporte..... J'y suis avec Lucile et le vieillard..... il est bien simple cet appartement; il n'y a qu'une tenture bleue-azur. Au centre est un lustre en cristal..... une personne en occupe le fond..... C'est une femme..... elle est voilée..... ce voile est plus beau que les nôtres..... elle est en robe blanche..... ceinture en argent..... Voici une autre femme qui paraît..... celle-ci n'est pas voilée..... elle est bien jolie..... traits bien réguliers, carnation blanche comme albâtre..... yeux, sourcils et cheveux noirs..... chevelure tombant jusqu'à mi-corps..... ceinture en fer rouillé..... Ces deux femmes sont assises l'une à côté de l'autre.

D. Celle qui est voilée n'a-t-elle pas un bouquet de violettes à la main, ou quelque autre part? R. Oui; elle a un bouquet de violettes à la main.

D. N'a-t-elle rien d'écrit sur sa ceinture d'argent?

R. Pardonnez-moi; j'y aperçois une seule lettre.

D. N'est-ce pas un M? R. C'est la lettre H.

D. Vous pourriez vous tromper. Cette femme me paraît être la Modestie ; et voilà pourquoi je pense que c'est la lettre M.

R. Non, Monsieur, c'est la lettre H ; et celle sur la ceinture en fer rouillé est la lettre C..... Mais, Lucile et le vieillard s'avancent près de la femme voilée ; ils lui découvrent le cœur..... Ah ! qu'il est beau ce cœur ! il est tout radieux !... Lucile écrit : *Humilité* !

Le voilà recouvert ce cœur ; il ne paraît plus. Lucile et le vieillard me disent de répéter avec eux ; *Cor contritum et humiliatum Deus non despicies*. Ils s'avancent de la femme à la ceinture en fer..... Lucile me montre cette ceinture rouillée ; elle me dit : *Chasteté*. Le vieillard regarde Lucile ; celle-ci semble me dire : Voilà vos modèles et le plan de conduite que vous devez suivre. Oui, nous tenons encore trop à la chair, à notre enveloppe matérielle..... Il faut nous détacher de tout ce qui est de ce monde..... Comme ce lieu-ci est beau ! ! ! comme je m'y trouve bien !... à présent, je vois tout en bleu. Les deux femmes ont disparu..... Le vieillard a toujours l'écrit qu'il porte sur la poitrine. Je lis les paroles de la première ligne : *O tempora ! ô mores* ! Mais, les caractères romains du centre et les autres

d'en-bas, comment les déchiffrer? ils sont toujours pour moi inexplicables. C'est une punition pour la société, parce qu'on ne fit pas ce qui était ordonné..... Ce vénérable vieillard m'apparut en mon sommeil magnatique pour me dire de ne point répondre aux questions qu'on me fit au-dessus de ma portée..... qu'il est beau ce bon vieillard!!! Ah ! l'appartement, Lucile, le vieillard, tout a disparu. Ma vue magnétique faiblit. Je sais néanmoins que mes guides sont encore là..... (*Moment de silence.*)

Monsieur, (en s'adressant à moi) connaissez-vous un livre intitulé : *Sentimens d'une Ame touchée de Dieu*, ou *Paraphrases de quelques Psaumes de David, en forme de Prières*, par Massillon? — Non, Madame, je ne le connais pas. — Eh bien, ce livre, vous le trouverez dans la bibliothèque de M. votre curé. Il faut vous le procurer, et vous occuper de cette lecture pendant ce temps de carême. Vous le lirez, non pas comme on lit un roman, mais vous le méditerez et ce sera là votre lecture de tous les jours. — Je vous remercie, Madame, mais qui vous a inspiré cela pour moi? — C'est votre ange.... Tout ayant disparu, la somnambule fut éveillée. (*Oubli parfait au réveil.*)

Fin de la Séance.

Quelques heures après la séance je me rendis chez la somnambule. Elle était dans son ménage, bien éveillée.

Comme cette dame était très-pieuse, j'imaginai qu'elle aurait le livre de prières qu'elle m'avait invité à lire. En conséquence, je lui demandai à mon tour, si elle ne pourrait point me procurer un livre intitulé comme dessus. Elle me répondit qu'elle ne le connaissait pas, et même qu'elle ne se rappelait pas d'en avoir entendu parler. Cependant, lui dis-je, c'est vous-même qui m'avez exhorté à m'occuper de sa lecture pendant ce temps de carême. — Cela se peut, reprit-elle, néanmoins, je ne le connais pas plus que vous. Vous a-t-on désigné quelqu'un qui pût vous le prêter? — Oui, Madame, vous avez nommé notre curé. — Eh! bien, adressez-vous à lui; ce sera sans doute avec plaisir qu'il vous le prêtera.

Je pris congé de la dame, et je me rendis chez moi. A mon arrivée, je n'eus rien de plus pressé que de me présenter chez notre respectable pasteur, et de lui faire la demande de cet ouvrage de Massillon. Voici le précis de notre conversation: « Je suis bien mortifié, me dit le bon vieillard, » de ne pouvoir vous satisfaire, mais de tous les

» ouvrages de Massillon, c'est précisément le » seul qui me manque. » — Cependant, repris-je, quelqu'un m'a assuré que je le trouverais dans votre bibliothèque. — « Je le crois, c'est-à-dire, » que ce quelqu'un a présumé qu'il devait s'y » trouver, mais il s'est trompé. » — Il est vrai, lui dis-je, que cette personne a vu de bien loin ce livre dans votre bibliothèque; malgré cela, je ne crois pas qu'elle se soit trompée..... Alors je lui citai mon autorité, et je ne lui cachai rien de ce qui m'avait été ordonné. Le bon curé se mit à rire en me disant : « Je crains bien que » votre autorité ne soit en défaut cette fois-ci, » car cette personne me connaît peut-être fort » peu. Elle connaît encore moins le contenu de » ma bibliothèque. » — Et ce qui va surprendre encore davantage, répliquai-je moi-même à mon tour, c'est que dans l'état de veille, cette personne m'a dit ne pas connaître ce livre. Cependant, je suis moralement sûr qu'elle a fort bien vu ce volume parmi les autres, puisqu'elle m'en a donné l'intitulé. — « Voilà un singulier procès, me dit » en riant, le bon pasteur, nous allons procéder à » son jugement après enquête préalable : passons » dans mon cabinet..... Nous y voici en pré- » sence des témoins..... Les OEuvres de Mas- » sillon se trouvent placées au plus haut rayon » de cette partie des tablettes; il me faut prendre

» mon escabeau pour y atteindre, et peut-être » encore, mon bras ne sera pas assez long pour » y arriver; ma vue ne peut distinguer les dif- » férens volumes; prenons donc au hasard.....» Le curé tend le bras, détache un volume, il l'ouvre, et lit : *Sentimens d'une Ame, touchée de Dieu, etc.* Jugez de sa surprise et de son étonnement. «Oh! pour le coup, dit-il, c'est un peu » fort..... me voilà riche d'un volume de plus.... » en vérité, j'en douterais encore, si je ne le » tenais en main. » — Convenez, cependant, lui dis-je, Monsieur, que les somnambules ont la vue bien perçante, et que leurs conseils et admonitions ne sont pas tant à redouter; car du moins, vous avouerez que cette admonition-ci ne paraît point avoir un caractère satanique. Je pris le livre et lui fis ma révérence, laissant le bon vieillard tout pensif et rêveur, regardant comme un songe, ce singulier phénomène, et s'il s'en fut souvenu, lorsque quelques années plus tard je le conduisis chez la fille Mathieu (*), il eût dès-lors cessé de considérer comme des illusions, des faits dont il ne put dans la suite se dispenser de constater le résultat.

(*) Voir pages 217, 218, 219, 220 et la Note XXXV.

RÉFLEXIONS

SUR LE CONTENU DE CETTE OBSERVATION.

1° Nous examinerons d'abord, mon cher Monsieur, l'allocution que fait la somnambule à la dame, frappée de cécité, qui la consulte.

Tout homme impartial et de bonne foi ne la trouvera-t-il pas empreinte d'un caractère éminemment religieux? M. M*** de la Marne lui-même, oserait-il soutenir que c'est-là le style de Satan? Comment concilierait-il l'influence *essentiellement diabolique* sous laquelle il lui plaît de placer indistinctement tous les somnambules magnétiques, avec ces admonitions si tendres, ces consolations si douces, que la consultante reçoit de la bouche de notre voyante? Et ces paroles si pleines d'onction, qui portent avec elles ce baume de paix, si nécessaire pour calmer le cœur de la dame infirme, dont notre voyante a pu entendre

les gémissemens, les plaintes, les murmures intérieurs qui sont toujours repréhensibles aux yeux de la Providence ; ces paroles, disons-nous, sont-elles d'un ministre de Python ? Ah ! M. M*** de la Marne ! si comme moi, vous aviez été présent à cette séance, avec les bonnes intentions que je reconnais en vous, vous n'auriez pas fait un mauvais livre, ni voué à l'animadversion publique, et indistinctement, tous les magnétisans et magnétisés.....

2° Passons maintenant à l'apparition de cette jeune enfant qui mourut à l'âge de 6 à 7 ans, et qui, pour mieux se faire reconnaître à la somnambule magnatique, lui montre son nom *Lucile*, écrit en lettres d'or. Illusion, réverie que tout cela, allez-vous me dire ; exaltation de l'imagination de la somnambule. Mais, comment prouvez-vous cette exaltation ? qui l'a produite ? à quoi l'attribuez-vous ? à l'émanation du magnétiseur ? Mais le magnétiseur s'était bloti dans un coin, sommeillant peut-être, et ne prenant selon son habitude ordinaire, aucun intérêt à la séance. Qu'est-ce donc qui a suscité cette apparition ? L'allocution va nous l'apprendre. « Loin de vous, » dit la somnambule à la consultante ; loin de » vous toute affection de ce monde matériel..... » Bien loin de pleurer, de sangloter comme

» vous le faites au seul nom de Lucile, votre » petite-fille, réjouissez-vous; pensez au bonheur » dont elle jouit..... elle est votre médiatrice » auprès de Dieu, elle sera votre guide dans le » sentier qui conduit à la vraie lumière, etc. » A ces mots, la jeune vierge se montre à la somnambule, son nom est écrit en lettres d'or sur une bande ou ruban blanc qui tient à sa robe. Lucile est radieuse de gloire..... C'est ici une apparition de mort à vivant. Y a-t-il eu évocation? on ne peut le dire. La somnambule ne s'attendait pas à cette visite. Son imagination n'a pas créé cet être fantasmagorique; à quelle fin l'eût-elle fait : Et ce beau vieillard qui l'accompagne, est-il aussi le produit de l'exaltation de l'imagination de la somnambule? non sans doute. Pourquoi donc ne verrions-nous pas dans l'apparition, surtout de la jeune Lucile, un bienfait de la miséricorde divine qui permet à ce bel ange de se montrer en témoignage et confirmation des promesses que la pieuse voyante fait à la grand'mère, afin de relever son courage et de soutenir sa patience dans l'infirmité qui l'afflige? Pourquoi repousserions-nous une preuve nouvelle d'une de ces vérités consolantes que nous enseigne la religion, je veux dire, le dogme fondamental de la spiritualité, comme de l'immortalité de l'ame? car, il ne suffit pas aujourd'hui de prouver sa spi-

ritualité pour faire admettre nécessairement son immortalité ; la philosophie du jour, en accordant à la brute une substance intelligente unie à ses organes matériels, c'est-à-dire, une ame de sa façon, est bien loin de lui accorder l'immortalité, quoiqu'elle avoue que cette substance doit différer essentiellement de la matière. Pourquoi ? parce que d'après cette doctrine, l'homme, par induction, serait également, et à l'instar de la brute, tout dévoré par le tombeau, lors de la dissolution de sa dépouille matérielle.

Mais, si l'apparition des morts aux vivans, prouvée par des faits, celle d'être une chimère ; dès-lors l'immortalité de l'ame est incontestable, attendu que pour apparaître aux vivans, il faut jouir de cette vie nouvelle qui n'aura pas de fin, ce qui prouve que l'ame a survécu à la décomposition de son enveloppe terrestre.

Ainsi tombe en ruine cette doctrine paradoxale de l'école du jour qui, en assimilant l'homme à la brute, ne lui donne pour toute supériorité que la perfection de ses organes.

Vous avez rapporté, Monsieur, l'apparition d'un père à sa fille qui allait se marier. (*) Le

(*) Voir page 137 de la réponse à la Lettre 4e.

défunt lui apparait pour rompre le projet de mariage avec un jeune homme qui ne l'aurait pas rendue heureuse. Il lui annonce en même temps que, si elle donne congé à ce jeune homme, il s'en présentera un autre qui fera son bonheur en ce monde. La demoiselle suit le conseil de son père ; le premier jeune homme est congédié ; le second, se présente bientôt, il est accepté ; le mariage se conclut, et la mariée vit heureuse avec son époux. Ainsi s'est accomplie cette prédiction qui n'a pas été un rêve de l'imagination de cette demoiselle pendant son sommeil magnatique.

Si tous ceux qui ont devers eux des semblables observations avaient enfin le courage de les publier, nous aurions certainement une masse de faits contre lesquels viendraient se briser les flèches empoisonnées de l'impie philosophisme. Loin de nous donc, loin de nos écrits, mon cher Monsieur, le langage de l'école du jour. Constatons et publions les faits, et nous nous montrerons à la fois philosophes et chrétiens.

3° Nous voici arrivés à l'examen d'une singulière vision de notre somnambule. C'est un panorama mystérieux qui se présente à sa vue. Le premier tableau de ce panorama est un palais

magnifique, où l'or, les diamans et les glaces se disputent l'éclat. Ce palais est occupé par deux femmes, dont l'une superbement parée, et qui se présente la première, est assise fièrement dans un fauteuil de couleur rouge-cramoisi comme sa robe. Elle a l'air altier, dur et rustre. Bientôt après, en paraît une autre. Celle-ci mise voluptueusement, n'a pour tout habillement qu'une gaze ou tissu transparent qui voile à peine sa nudité. Tout-à-coup, une nombreuse compagnie vient faire la cour à ces dames. L'appartement se remplit de monde. Grands et petits, hommes et femmes, tous y brillent par la parure, etc.

Voilà, Monsieur, le sujet de ce premier tableau. Quelle en est l'explication? D'abord, les personnages m'en paraissent suspects. J'en fais l'observation à la somnambule, qui me dit, n'en savoir rien. Pourquoi? parce que ce n'est ici qu'un tableau allégorique, tel qu'un peintre l'aurait fait pour représenter le même sujet. Ce ne sont donc point des esprits réels que tous ces personnages-là; ils ne sont, en effet, placés sur le tableau que pour figurer deux vices capitaux, l'*Orgueil* et la *Volupté*, avec leur nombreuse et brillante cour; et ce qui doit le faire juger ainsi à l'esprit le moins clairvoyant, c'est le deuxième tableau qui va faire le pendant de celui-ci, et

qui le suit immédiatement après la disparition du premier. En effet, la somnambule dit, être transportée dans un autre appartement. Celui-ci est bien simple; une tenture bleue-azur et un lustre en cristal en font tout l'ornement. Une femme voilée en occupe le fond, elle est en simple robe blanche avec ceinture en tissu d'argent. Une autre femme paraît de suite. Celle-ci n'est pas voilée, sa figure est belle, sa carnation blanche comme l'albâtre, ses yeux, sourcils et cheveux sont noirs, sa chevelure est pendante, elle tombe jusqu'à mi-corps. Sa ceinture est en fer rouillé, sur laquelle on voit la lettre C; et sur celle de la femme voilée, on remarque la lettre H.

Ce dernier personnage a de plus un bouquet de violettes à la main. Le voile et ce dernier attribut (la violette) me semblaient désigner la *Modestie*; mais la jeune Lucile et le vieillard sont-là auprès d'elle pour nous instruire. Ils lui découvrent le cœur. A cette vue, la somnambule s'écrie : Ah ! qu'il est beau le cœur de cette femme ! il est tout radieux, et Lucile écrit : *Humilité.* Le cœur est recouvert, et les esprits disent à la voyante de répéter avec eux : *Cor contritum et humiliatum Deus non despicies.* Ils s'avancent alors de la femme à la ceinture en fer

rouillé, Lucile montre cette ceinture et dit : *Chasteté.*

Peut-on, mon cher Monsieur, ne pas reconnaître ici que ce tableau est opposé à l'autre pour mettre en regard le vice et la vertu ? L'Humilité et la Chasteté ne contrastent-elles pas avec l'Orgueil et la Volupté ? Ce ne sont donc ici que des tableaux allégoriques comme je l'ai dit. C'est la morale en tableaux ; et ce qui vient à l'appui de cette explication, c'est celle qu'en donne la somnambule, lorsqu'elle ajoute : « *Le vieillard re-*
» *garde Lucile et celle-ci semble me dire : Voilà*
» *vos modèles (Humilité et Chasteté) voilà le plan*
» *de conduite qu'il faut suivre, etc.* »

A présent, Monsieur, comment qualifierons-nous cette singulière vision de la somnambule ? Serait-ce un rêve ? une illusion ? une hallucination ? Mais le cerveau de notre voyante magnatique, n'est pas dans un état pathologique. Elle n'est ni maniaque, ni dans un accès de délire. Ses idées ne sont point fixes sur un seul point. Elles varient selon les circonstances, selon le besoin de ceux à qui elle s'adresse. A son réveil, elle conserve la plénitude de ses sens. Que me répondrez-vous donc ?

Je conviens de tout cela, me direz-vous ; mais votre voyante veut faire la moraliste. Elle a d'abord sermoné la dame aveugle, pour lui apprendre à se résigner à la volonté de Dieu. Ensuite elle a voulu étendre ses remontrances à tout son auditoire. — Oui, sans doute, j'en conviens aussi, Monsieur ; elle a parlé en moraliste. Mais, pour prêcher la patience et la résignation à la volonté de Dieu, pour relever le courage de la dame aveugle, était-il nécessaire de faire intervenir deux interlocuteurs, deux êtres, selon vous fantastiques, Lucile et le vieillard, dont les apparitions semblent lui être familières ? Et pour frapper son auditoire, fallait-il aussi faire intervenir ce panorama mystérieux avec ses tableaux dont l'imagination brillante d'un *le Poussin* n'aurait pas mieux conçu la composition? De grâce, Monsieur, donnez-moi de tout cela une explication plausible d'après votre théorie. Dites-moi comment le magnétisme peut susciter de pareils phénomènes. Jusques alors, je vous répéterai, que le *magnatisme* seul, et non le magnétisme, peut les produire et les expliquer.

4° Enfin, pour terminer nos réflexions sur toute la séance, nous allons dire un mot de cette charitable admonition que la somnambule me

fait en particulier, sur la fin de la séance. Elle m'exhorte à m'occuper de quelque lecture pieuse pendant ce temps de carême où nous nous trouvions; et cette lecture c'est celle d'un livre intitulé: *Sentimens d'une Ame touchée de Dieu, etc.*, par Massillon. Ce livre, je dois le trouver dans la bibliothèque de notre curé. Il faut le méditer, ajoute-t-elle, tous les jours, et ne pas le lire comme on lit un roman. Ce n'est ni la jeune vierge Lucile, ni le vieillard qui lui ont inspiré cela pour moi; mais c'est mon ange. A son réveil, je lui demande si elle pourrait me procurer ce livre. Elle répond ne pas le connaître, ni même en avoir entendu parler. Cependant, j'aborde notre pasteur qui doit me le prêter. Je lui en fais la demande, et le bon vieillard me répond que de tous les ouvrages de Massillon c'est précisément le seul qui lui manque. J'insiste en lui racontant le fait. Il persiste à me dire qu'il ne l'a jamais eu, et se rit de ma crédulité. Enfin, pour terminer notre différent, il procède à la recherche du volume. Remarquez bien ceci, Monsieur. « Les OEuvres de Massillon, dit le curé, font » partie du plus haut rayon des tablettes de la » bibliothèque. Il me faut un escabeau pour y » atteindre, peut-être encore, même avec cet » exhaussement, mon bras ne sera pas assez long » pour y arriver. Ce qu'il y a de certain, c'est

» que ma vue ne peut aucunement distinguer les » différens volumes ; il me faut donc prendre au » hasard. »

Le curé tend le bras, il détache un volume ; heureux hasard!!! ce volume est précisément celui qui, selon le bon vieillard, manquait à sa bibliothèque, c'est le livre désigné par la somnambule.

Croyez-vous au hasard, mon cher Monsieur ! Si vous croyez que ce soit le hasard qui aurait conduit la main du curé vers ce volume plutôt que vers un autre, pourquoi ne pourrait-on pas dire aussi que c'est le hasard qui a fait choix de la bibliothèque de notre curé plutôt que de celle de tout autre ?

Pour vous, la vue du livre à distance lontaine est l'effet d'une faculté latente de la somnambule ; mais pour nous, qui ne reconnaissons pas d'autre faculté latente chez l'homme, que celle qu'il possédait avant sa chute, et qui n'est devenue latente que par sa désobéissance à l'éternel ; faculté qu'il tend toujours à reprendre, lorsque l'autocratie de l'ame l'emporte sur celle des organes des sens, faculté qui, nous l'avons dit, consiste à pouvoir contempler face à face les intelligences

spirituelles ; pour nous, dis-je, nous expliquons ce dernier phénomène, en disant que l'esprit qui a inspiré à la somnambule de me faire cette pieuse exhortation, est celui-là même qui lui a dit que je trouverais ce livre dans la bibliothèque de notre curé, ou bien, qui lui aura présenté un tableau figurant cette même bibliothèque, et lui aura montré le livre dont je devais m'occuper. C'est encore celui-là même qui aura conduit la main de l'incrédule curé, et l'aura portée sur ce même volume et non sur un autre. — C'est, enfin, mon guide spirituel, mon bon ange gardien.

Mais, nous allons passer à des preuves encore plus évidentes de l'intervention des esprits dans les phénomènes du sommeil que nous disons *Thêomagnatique*. Ces preuves, vous ne sauriez ni les contester, ni les amoindrir; car elles sont toutes matérielles, puisqu'on les voit, et qu'on les touche. Elles font le sujet d'un quatrième Mémoire, que vous recevrez incessamment, si toutefois il n'est pas joint à cet envoi.

Vous trouverez que c'est du merveilleux, et peut-être même un peu trop merveilleux pour y croire.

Ce n'est là qu'illusion ! s'écriera plus d'un sceptique. En vérité, le doute est ici bien pardonnable, même lorsqu'on a vu ; mais il ne l'est plus, quand on a touché et que l'on peut toucher encore les mêmes objets qui ont été conservés.

Toujours tout à vous.

Le Solitaire.

De ma Solitude, le 9 septembre 1831.

FIN DU TOME PREMIER.

NOTES.

NOTE I.

Un homme téméraire, *page* 15.

En réponse à cette assertion, je citerai l'expérience que voulut tenter un de mes intimes amis, dans l'intention seulement, me dit-il, de savoir si cette accusation était fondée. Voici quel en fut le résultat : « Ma » somnambule, dit l'expérimentateur, dormait du » sommeil le plus profond. Elle ne donnait aucun signe » de sensibilité, lorsque je la pinçais fortement sur » les bras; le moment parut donc très-favorable pour » tenter l'expérience. Mais je fus bientôt désapointé; » car, à peine avais-je entr'ouvert le tissu qui voilait » son sein, que s'éveillant en sursaut, elle s'écria : » *Je suis trahie.* — Qu'avez-vous donc, lui dis-je, qui » vous a si tôt éveillée? — Je n'en sais rien, répondit-elle; » mais, je n'ai plus sommeil. » — Inutilement l'expérimentateur voulut-il l'endormir encore, son influence n'opéra plus rien sur elle. Celle-ci perdit pour toujours la lucidité, et le magnétiseur, sa somnambule. Avis aux téméraires, et belle leçon pour les expérimentateurs!!!

NOTE II.

Sur les êtres sensibles ou matériels soumis à leur influence, *page* 25.

Quant aux opérations des esprits sur les corps, s'il en est quelques-unes qui tiennent du prodige, elles ne sont pas pour cela contre nature, mais contre ce qui est connu de la nature. Or, comme il y a encore dans la nature bien de choses cachées aux hommes, il n'est pas bien étonnant que l'on trouve surnaturels

certains phénomènes qui rentrent pourtant dans l'ordre des choses créées ; et si certaines lois de la nature nous sont cachées, c'est parce que l'on n'a pas encore étudié l'homme comme il doit l'être, c'est-à-dire, dans tous ses rapports avec la création. *Portentum ergò fit non contrà naturam, sed contrà quàm est nota natura.* (*Augustinus de civitate Dei, lib.* XXI, *cap.* VIII, *Dom Calmet, tom. de l'Exode, pag.* XV *et suivantes*).

NOTE III.

Par son retour au spiritualisme, *page* 31.

Notre siècle est fatigué du Matérialisme, sous quelque forme qu'il se produise aux regards. Avertie par des funestes expériences, la conscience humaine sent que la solution des grands problèmes qui l'ont si longtemps tourmentée est ailleurs. Elle peut s'égarer encore dans la recherche de ce but mystérieux (la vérité); mais on ne la verra pas se traîner dans les voies impures du dernier siècle. (*Journal des Débats*, 4 *octobre* 1826.)

NOTE IV.

Selon le livre, *page* 31.

Le temps est passé où un philosophisme ignare et présomptueux affectait de déverser le mépris sur la littérature biblique et ascétique,.. et enveloppait dans une commune proscription tous les pères de l'Église, comme des rêveurs fanatiques, comme d'absurdes ennemis des lumières et de la raison. Malgré les bouffoneries impies de Voltaire, la *Bible* est restée le livre par excellence, et il n'est pas aujourd'hui de si mince philosophe de carrefour, qui ne désavouât les blasphêmes du chef de la secte contre ce livre divin. (*Journal des Débats*, 13 février 1828.)

Le jeune homme qui répéterait aujourd'hui les sarcasmes de Voltaire contre la *Bible*, par exemple, ou

ses infamies contre le *Christ*, serait aussi mal venu qu'à répéter ses calomnies contre Jeanne d'Arc la noble fille. (*Écho de la Jeune France*, 1834, page 43.)

NOTE V.

Au XIX^e^ siècle, *page* 31.

Notre siècle qui se vante d'être si éclairé, montre autant d'horreur pour les esprits, qu'autrefois la nature, selon Aristote, avait d'aversion pour le vide. On ne veut rien reconnaître hors la matière et le néant; on nierait le mouvement émané des forces vives, si mille témoignages ne l'attestaient à toute heure, dans l'homme et les animaux. On se prive ainsi volontairement des faits les plus merveilleux, des vérités les plus hautes et les plus incomparables, pour s'attacher à l'incertitude des rapports des sens, aux seules conséquences les plus brutes et les plus matérielles. L'on ne recherche pas même sur quels fondemens repose la nature de l'homme, dont on prend les sens et le raisonnement pour arbitres et pour règle de tout. (Virey, *Dict. des Scienc. méd. art. homme*, *p.* 282.)

NOTE VI.

Nouveau Berbiguier, *page* 32.

Alexis-Charles-Vincent Berbiguier de Terre-Neuve-du-Thym, natif de Carpentras, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les Farfadets, ou tous les Démons ne sont pas de l'autre monde*. Avec cette épigraphe : Jésus-Christ *fut envoyé sur la terre par Dieu le père, afin de laver le genre humain de ses péchés, j'ai lieu de croire que je suis destiné à détruire les ennemis du Très-Haut*. 2 vol. in-8°, avec figures.

NOTE VII.

Les actes physiques et moraux, de sa fugitive existence, *page* 34.

Les peuples de toutes les nations, même les plus sauvages, ont cru à l'existence des esprits, anges ou génies. Les anciens croyaient à l'existence d'un génie ou guide spirituel accompagnant l'homme dans tous les actes de sa vie. Selon quelques philosophes, chaque homme en avait deux, un bon et un mauvais (Platon, liv. x, *de Legibus*); le premier inspirait le bien, le deuxième poussait au mal. Ces génies étaient des êtres intermédiaires entre les dieux et les hommes, communiquant avec les uns comme avec les autres. Telle est encore la croyance des modernes à des guides spirituels messagers de la Divinité (*administratorii spiritus*, dit saint Paul aux Hébreux. Chap. I, v. 14.) Non seulement chaque homme a le sien, mais, ainsi que chez les anciens, chaque habitation, chaque royaume se met sous la protection de quelque messager du Très-Haut.

Les juifs et les payens ont cru que les anges étaient attachés à nos personnes, et avaient soin de nous conduire et de nous protéger. Hésiode, l'un des plus anciens écrivains de la Grèce dit: Qu'il y a sur la terre des bons anges envoyés par Jupiter, pour la protection des hommes, et pour considérer le bien et le mal qu'ils font. (Hésiodi, *Opera et dies*, LI, v. 121.)

NOTE VIII.

La philosophie du siècle, *page* 34.

Dans ce siècle de lumières, l'écrivain qui veut concilier le merveilleux avec la philosophie, paraît marcher sur des charbons ardens, toutes les fois qu'il

laisse entrevoir pour quelques instans l'influence de la Divinité sur les actes de la vie de ce monde, car il se hâte bientôt de s'éloigner des regards de l'homme, pour abandonner à ce dernier la scène toute entière. (*Mémorial catholique*, 4.e année, *page* 216.)

Les mondains étonnent l'esprit, et trop souvent ils le subjuguent par ce vernis de science (le fatalisme dogmatique); mais ils ne s'élèvent point au-delà des phénomènes visibles ou sensibles de la nature, pour en rechercher la cause. Ce travail qu'ils trouvent pénible ou inutile, et qui infailliblement révélerait Dieu à leurs yeux étonnés, ils ne l'entreprennent point, de crainte peut-être de trouver le Seigneur des Esprits.

(*L'Union Ecclésiast.*, tom. 1, pag. 81.)

NOTE IX.

La raison humaine, *page* 35.

La raison est une. Il ne peut y en avoir qu'une. C'est le miroir de la vérité, et la vérité qui est le plus haut point de certitude, c'est Dieu. On l'appelle la lumière des esprits, parce que c'est par elle qu'ils aperçoivent les objets intellectuels. La raison existe indépendamment des raisons infiniment variables des pauvres humains, mais ces raisons faillibles peuvent toutefois jouir de la lumière de la raison universelle de la vraie et infaillible raison; seulement avec cette condition un peu rigoureuse pour certains esprits, qu'il faut qu'elle se manifeste à l'intelligence. De même donc que l'homme malgré ses yeux a besoin que la lumière se montre pour qu'il la voie, de même aussi a-t-il besoin que la raison lui soit manifestée pour qu'il en jouisse.

(*Mémorial catholiq.*, 4.e *année*, *p.* 201.)

NOTE X.

Sa seule raison individuelle, *page* 36.

La raison divine est un type primordial que Dieu a donné aux peuples et qu'ils ont accepté pour leur servir de terme de comparaison avec la raison individuelle. Celle qui ressemble en tout à l'étalon, au prototype universel, celle-là est la véritable raison.

Il n'y a donc point, proprement parlant, de raison individuelle. Ce qu'on appelle ainsi chez l'homme n'est que le jugement. L'homme est raisonnable; il raisonne, il compare et il juge. Si son jugement est droit et conforme ou type primordial, il a raisonné juste, il a atteint la raison.

En effet quel serait dans une société, le moyen de connaître si les poids et mesures dont fait usage chaque individu en particulier, n'induisent pas à erreur, s'il n'y avait pas un étalon consenti et reconnu par la société, comme type primordial ou archétype de tous les poids et mesures individuels? Comment pourra-t-on discerner le vrai d'avec le faux, si on n'agit de même? Il faut donc recourir à la raison universelle, qui est une, et nécessairement parce qu'elle doit concorder avec la vérité éternelle, c'est-à-dire avec le prototype de la vérité que Dieu a donné aux peuples. La raison est donc un résultat de la révélation que les peuples possèdent par tradition; C'est un don fait pour assurer la paix et le bonheur de la société; car la raison individuelle varie selon l'individu, et de plus selon l'âge de l'individu. Elle est mobile comme les images des objets réfléchis par un miroir.

Elle naît du rapport actuel existant entre le physique et le moral de l'individu; de sorte que si la zoocratie ou la puissance des organes des sens l'emporte sur celle du principe spirituel, la raison de l'individu tiendra plus du physique que du moral, et sera plus ou moins abrutie. Mais si la pneumatocratie, c'est-à-dire la puissance de l'esprit, domine celle des sens, la

raison de l'individu sera plus ou moins saine, plus ou moins épurée, et se rapprochera plus ou moins de la raison universelle. Dans les deux cas la raison individuelle se ressentira de son origine, et la manifestera par des résultats.

D'après cet aperçu, la raison individuelle n'est autre chose que le jugement que chaque individu porte sur un objet quelconque d'après ses dispositions actuelles physico-morales. En conséquence, ce jugement dépend de la manière dont l'âme perçoit l'image de l'objet réfléchi dans son miroir. Mais chaque âge a son miroir, voilà pourquoi la raison individuelle change selon l'âge. Mais si l'on se borne à examiner ces images d'après ce que disent les sens, on tombera dans une foule d'erreurs, car on n'aura qu'un miroir mensonger, tout en croyant posséder celui de la vérité. L'enfance aura donc le sien, l'adolescence, l'âge viril, l'âge mûr, la vieillesse, la décrépitude enfin, auront aussi le leur. Comparons à présent ces différens miroirs pour prouver ce que nous venons de dire. 1° Le miroir de l'enfance. L'enfant s'y mire, il y voit son image, mais il ne la connaît point. Il croit voir un autre enfant au-delà de la glace, il le caresse, il lui sourit, il en est ravi, il envoie ses petites mains pour le saisir, mais ne le trouvant pas, il retourne le miroir et ne trouve plus rien. C'est dans ce miroir que l'athée cherche la Divinité. Comme l'enfant il s'y mire, mais il ne s'y connaît point; il méconnaît le chef-d'œuvre de la création, il l'assimile à la brute. Cependant il cherche à le saisir pour ne plus douter, et dans son impatience, il retourne le miroir, mais tout a disparu. Alors l'insensé s'écrie : tout n'est qu'illusion; tant que j'ai tenu en main le miroir de la vie, j'ai cru voir quelque chose, j'ai retourné le miroir pour saisir l'objet que je voyais, c'est-à-dire, j'ai voulu regarder au-delà de la vie, mais tout a disparu, je n'ai trouvé que le néant. *Post mortem nihil!!!*

2° Le miroir de l'adolescence. L'enfant grandit. Plus il avance vers l'adolescence, plus sa raison est

changeante. C'est la saison des orages. Les passions la font varier chaque jour, à chaque instant du jour. Le miroir qu'il consulte ne donne pas d'image fixe ; pour peu qu'on y touche, l'objet s'y peint sous mille formes différentes : c'est un vrai kaléidoscope. S'il ne remonte pas au grand Être, s'il ne s'arrête qu'aux images fallacieuses de ce qui est essentiellement périssable, il ne peut que s'égarer et se perdre.

3° Le miroir de la virilité. L'image n'est fidèle dans ce miroir qu'autant que l'objet est placé dans son véritable jour. Voilà pourquoi l'homme tâtonne encore; il compare les différentes images. C'est le propre de la prudence. Mais si l'homme cherche la vérité par lui même, et abstraction faite de la sagesse divine, il bâtira sur le sable, et la tempête détruira l'œuvre de ses mains.

4° Le miroir de l'âge mûr. C'est le miroir fidèle, le miroir de l'expérience. Mais l'expérience qui n'a point eu pour guide et pour soutien la sagesse divine, rappelle les dangers courus, les naufrages essuyés, mais n'apprend point à se garantir des uns ni des autres, ni à réparer les pertes essuyées.

5° Le miroir de la vieillesse. La glace commence à se rembrunir ; l'image n'est pas nette ; elle peut induire à erreur celui qui n'a vécu que pour la terre; mais elle rappelle à celui qui a vécu pour le ciel, le lieu d'où il est venu, et où il doit retourner, et le porte conséquemment à se préparer pour s'y rendre.

6° Le miroir de la décrépitude. Celui-ci est obscur, les objets s'y peignent mal, ils sont défigurés, difformes. C'est dans ce miroir que l'homme qui a vécu sans Dieu ne voit à la fin de sa carrière que néant et désespoir. C'est encore dans ce miroir que certains peuples, dans la décrépitude de leur intelligence, ont vu l'image de la Divinité ; car les nations ont aussi leur caducité, et alors leur raison est en rapport avec cet âge. La mythologie fut l'effet de la décrépitude de l'esprit des nations qui l'adoptèrent. Elle naquit de l'image réfléchie et défigurée de la Divinité dans le miroir de leur décrépitude morale et intellectuelle.

D'après cet exposé, que penser des fanatiques prétentions de certains frondeurs qui, après s'être fabriqués une idole de leur raison individuelle, et s'être prosternés devant elle, voudraient faire fléchir les croyances universelles devant cette même idole? Qu'on y prenne garde. Si la société reste toujours incertaine au milieu de la multitude d'opinions individuelles, tous les liens sont rompus, elle n'a plus de prototype pour trouver la vérité. Dès-lors elle marche à grands pas vers le cahos, c'est-à-dire à sa dissolution.

Il ne faut cependant point perdre toute espérance, car, comme l'a dit un publiciste de nos jours, « la » raison humaine peut encore prendre son essor, elle » peut s'élever jusqu'au ciel ou descendre dans les » profondeurs de la terre pour y saisir les secrets de » la nature. Qu'elle s'exalte, qu'elle parcoure cette » foule innombrable de cercles concentriques dont le » plus petit étreint le vermisseau, et les plus grands » promènent leur circonférence par-delà le soleil. » Mais arrivée aux limites du monde matériel, qu'elle » se prosterne et qu'elle écoute en silence, *toute pa-* » *role qui sort de la bouche de Dieu*. Car c'est de lui » seul qu'elle peut apprendre avec certitude, les véri- » tés d'un ordre plus relevé, dont la connaissance lui » est indispensable pour accomplir sa grande desti- » née. (*L'Union ecclésiastique*, tom. 1, page 79.) »

NOTE XI.

La vraie science de l'homme est encore à créer, *page* 36.

Sans doute qu'il se rencontre encore des hommes qui, ne pouvant refuser à l'induction, les brillans résultats que leur imagination leur promet, assurent que la science est faite, que les matériaux sont prêts, et qu'il n'y a plus qu'à mettre en œuvre ce que nous a légué l'observation de nos devanciers. . . . . Votre science est faite! mais il n'est pas une seule partie de votre art que vous

puissiez avouer être parfaitement connue, et se trouver à l'abri de toute contestation. Vous êtes tous d'accord que l'anatomie et la physiologie doivent être les bases de vos études; eh bien! l'une de ces bases, la physiologie, est si fragile qu'elle s'écroule au moins deux ou trois fois par siècle, etc., etc. (*La Presse médicale*. Prospectus, décembre 1836.)

NOTE XII.

Par l'observation et l'expérience, *page* 36.

Le positif, c'est la vérité, et la vérité c'est Dieu (*Ego sum via, et veritas et vita*, Joan. XIV, ℣. 6). Dans ce siècle, néanmoins, il n'est rien de positif que ce qui tombe sous les sens. Cependant il y a des grandes vérités que les sens ne peuvent atteindre; *Dieu*, par exemple; on ne peut juger de son existence que par ses ouvrages, car un ouvrage suppose un ouvrier; mais cet ouvrier étant invisible, son existence n'aurait, selon le siècle, rien de positif, rien de vrai. Voilà où nous conduit la méthode philosophique du XVIII^e^ siècle.

NOTE XIII.

Les idées antiques et universelles, *page* 38.

Après deux siècles de disputes dans les sciences humaines, après des combats sans fruits, sans résultats utiles pour la science, où des opinions monstrueuses ont été renversées par d'autres plus monstrueuses encore, où mille et mille rêves de l'imagination, mille théories toutes plus absurdes les unes que les autres, se sont succédées sans succès, laissant toujours après elles un vide à combler; après tant de courses lointaines pour aller fouiller dans les antiquités des peuples les plus reculés, dans l'espoir sacrilège de trouver des témoignages contre nos saintes traditions, afin d'anéantir le souvenir sacré de la création, et mettre en théorie la naissance de l'homme comme un phéno-

mène résultant d'une série de métamorphoses de la matière ; après, dis-je, tant de délire de l'esprit humain, il faut encore en revenir aux croyances antiques, à la tradition des premiers âges, à ces primitives notions, où du premier vol, était arrivé l'esprit humain dès les temps les plus reculés.

NOTE XIV.

Puis venez et me suivez, *page* 86.

℣. 16. Alors un jeune homme s'approcha et lui dit : Bon maître ! quel bien faut-il que je fasse pour acquérir la vie éternelle?

℣. 17. Jésus lui répondit : Pourquoi m'appelez-vous bon? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon. Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandemens.

℣. 18. Quels commandemens, lui dit-il? Jésus lui dit : Vous ne tuerez point; vous ne commettrez point d'adultère; vous ne déroberez point; vous ne direz point faux témoignages.

℣. 19. Honorez votre père et votre mère, et aimez votre prochain comme vous-même.

℣. 20. Ce jeune homme lui répondit : J'ai gardé tous ces commandemens dès ma jeunesse; que me manque-t-il encore?

℣. 21. Jésus lui dit : Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, et le donnez aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; puis venez et me suivez. (Evangile de saint Mathieu, ch. 19.)

NOTE XV.

Les prétendues facultés dont ils paraissent doués pendant leur sommeil, *page* 97.

En voici un exemple frappant.

Eugène B**r, jeune ecclésiastique de Cucuron (Vaucluse), atteint depuis quelques mois de phtisie

pulmonaire, réclama mes soins dans le courant du mois de mars 1823. Arrivé près de lui, je le trouvai alité et la maladie à son troisième degré ; fièvre hectique, toux fréquente, sueur nocturne, crachats purulens, jaunes, verts, etc. Son médecin ordinaire ayant épuisé toutes les ressources de l'art, le jeune abbé crut trouver dans le magnétisme, dont il avait ouï parlé, le remède à ses maux. Il me pria de le soumettre à cette médication salutaire. Je promis de consulter là-dessus nos somnambules. Il me fut répondu « que la maladie était trop avancée pour obte-» nir quelque succès ; on ajouta qu'il serait même » imprudent pour moi de me tenir trop sous le souffle » du malade pour faire les passes magnétiques. Quand » au somnambulisme, on ne pouvait le provoquer » sur lui vu sa trop grande faiblesse. »

Retourné auprès du malade, ma réponse fut qu'il était trop faible pour être magnétisé. Il me proposa alors d'endormir sa petite sœur âgée de 10 à 12 ans. Je condescendis à ses désirs, afin de lui laisser encore quelque espoir de guérison, jeter quelques fleurs sur sa tombe, et lui en dérober toute l'horreur.

Eugène était âgé de 19 ans. La jeune Pauline se prêta de bon cœur aux désirs de son frère, et ce fut en présence de la mère et du malade que le même jour je commençai les passes sur la jeune fille.

Après 8 jours consécutifs de travail infructueux, la petite se lassa de ce manége et le pauvre malade en fut tout inquiet. Dix à douze jours après, me trouvant sur les 4 heures de l'après-midi chez le malade à causer avec ses parens, la jeune Pauline arriva, et s'approcha du feu ; je la place devant moi. Lorsqu'elle fut suffisamment rechauffée, je dis à la mère en plaisantant : essayons de nouveau pour voir si Pauline serait mieux disposée aujourd'hui. Elle est debout entre mes jambes; je place une main de chaque côté de la tête, sur les tempes, et avec les pouces seulement je fais des passes au-dessus de l'orbite de l'œil sur les sourcils, en partant de la racine du nez et les prolongeant jusqu'aux tempes. Après un quart d'heure de ce procédé,

Pauline a fermé les yeux ; elle reste debout, et immobile devant moi.

Ier JOUR.

Notre malade, à côté de nous sur un canapé, est dans la joie, et sa mère dans l'étonnement. Quinze à seize minutes se passent et Pauline ne dit mot. Prenant alors la parole je lui dis : Pauline que faites-vous ? -- Je dors. -- Eveillez-vous, ouvrez les yeux, regardez-moi ? -- Je ne le puis. -- Pourquoi ? -- Je ne le sais pas ; mes paupières sont collées sur mes yeux. -- Y voyez-vous ? -- Non, Monsieur. -- Vous ne me voyez donc pas? -- Non, Monsieur. -- Etes-vous bien ? -- Non, j'ai mal de tête. -- Que faut-il faire pour vous le faire passer ? -- M'éveiller. -- Dormirez-vous encore ? -- Oui. -- Quand ? -- Demain matin sur les dix heures, et le soir à 4 h. Je l'éveille. (Oubli parfait).

IIe JOUR.

Le lendemain à 10 heures, Pauline est endormie dans quelques minutes par le même procédé ; elle est auprès du malade. Celui-ci est sur un canapé à côté de la cheminée. Pauline a gardé le silence ; quinze minutes se sont écoulées : je lui fais les questions suivantes : Pauline y voyez-vous ?—Oui, Monsieur.—Que voyez-vous ? -- Une grande clarté ; il me semble que les rayons du soleil entrent ici par cette porte de l'escalier. -- Cependant, lui dis-je, cela n'est pas possible. L'escalier est très-sombre, parce qu'il est éloigné des fenêtres des appartemens du dessus. Comment cela peut-il avoir lieu ? -- Je n'en sais rien... Ah ! la voilà disparue cette grande clarté, je suis dans l'obscurité.... Je vois passer une lumière comme celle d'un cierge ou d'une lampe.... Elle n'a fait que passer.... En voilà une autre dans ce coin de l'appartement.... Elle a disparu aussi... En voilà une troisième.... Elle a passé..... Je ne vois plus rien..... Eveillez-moi. (Elle est éveillée).

Notre malade n'est point satisfait de cette séance ;

il augure mal de ces lumières passagères. Je le rassure, quoique je pense comme lui. Le soir sur les 4 heures, Pauline est endormie de suite, mais elle ne voit autre chose que ce qu'elle a vu le matin. C'est toujours comme un flambeau allumé qui paraît et disparaît aussitôt à plusieurs reprises. Je demande à Pauline si elle n'a vu rien autre que le flambeau. -- J'ai vu, dit-elle, comme une main qui le tenait. -- A qui était-elle cette main ? -- Je n'en sais rien. -- Elle demande à être éveillée. Elle l'est. (Oubli au réveil).

IIIe JOUR.

Pauline s'est endormie de suite, après que j'eus posé mes doigts seulement sur ses yeux. Elle voit d'abord la clarté, la grande lumière d'un soleil; elle aperçoit ensuite quelque chose au-dessus de sa tête qu'elle ne peut pas bien distinguer. -- Est-ce une plante, ou autre chose, lui dis-je ? -- C'est une herbe. -- Tâchez de la connaître; demandez à celui qui la tient de l'abaisser devant vos yeux ? -- C'est tout le contraire, la plante remonte à mesure que je lève les yeux et se cache en arrière du front.... Elle a disparu.... Voilà de nouveau le flambeau allumé qui se présente..... Ah ! il s'est éteint..... Je ne vois plus rien.

A ces mots *il s'est éteint*, notre pauvre abbé s'écrie : « Je suis perdu, c'en est fait de moi, le flambeau de » ma vie va s'éteindre ; et cette herbe qui se dérobe » à la vue, ne me dit-elle pas qu'il n'y a pas de re- » mède pour moi ! »

Tout interdit, et sentant que le malheureux avait deviné juste, et qu'il comprenait fort bien le sens allégorique de ces objets, je tâchais de le calmer, en lui disant que cela signifiait seulement que Pauline n'était point propre à nous éclairer sur les moyens curatifs de la maladie; qu'elle perdrait elle-même la lucidité et ne pourrait plus s'endormir..... Ce qui en effet, arriva.

Le lendemain et jours suivans, j'ai essayé d'endormir Pauline, mais elle a été constamment réfrac-

taire à toute influence. Elle n'a pas eu la moindre impression magnétique. Pourquoi cela ? par la raison toute simple que le but était rempli. Le malade cherchait un remède à ses maux. Il n'y en avait point. Le ciel a parlé, il les lui a refusés. Inutilement aurait-on insisté ; quand même Pauline eût conservé sa lucidité, elle n'en aurait point trouvé, et c'eût été encore plus désespérant pour le pauvre malheureux. C'est ici le cas de ces personnes malades, qui ayant acquis la lucidité, et s'étant guéries elles-mêmes, perdent cette faculté en recouvrant la santé, parce que, je le répète, le but qu'elles se proposaient était rempli. Il y en a néanmoins qui la conservent pour le bien de leurs semblables. C'est une faveur du ciel qu'elles ne sauraient trop apprécier.

Le pauvre Eugène succomba à sa cruelle maladie peu de temps après.

Cette observation semblerait prouver l'impuissance de la médecine magnétique sur cette désespérante maladie. En ne considérant la chose que sous le rapport physique et médical, cela paraît être ainsi ; mais une autre observation d'un cas de phtisie pulmonaire guérie quoiqu'au troisième degré, prouve que dans la médecine magnétique, il y a acception de personnes, et que ce n'est pas au physique ni au moral qu'il faut avoir égard pour l'explication de la réussite ou de l'insuccès, mais bien plutôt aux desseins de la providence qu'il ne nous est pas permis de pénétrer.

NOTE XVI.

Ne connaissant que ses choux et ses raves, *page* 119.

Des somnambules très-lucides se trouvent quelquefois dans la classe des gens peu instruits, et ils étonnent par leurs aperçus neufs et intéressans, par leurs rapports justes et subtils, par une appréciation exacte des choses dont ils rendent le témoignage. Ils semblent ainsi planer dans une région supérieure ; tout

ceux dont M. Deleuze a fait honneur à M. le médecin *** et à M. le comte de G**, dans sa Lettre du 24 septembre 1830, datée de Saint-Dizier (Haute-Marne), en réponse à la IVe, que je lui écrivais le 16 juillet même année; tours de force devant lesquels s'incline néanmoins M. le rédacteur de l'article : « *En confessant*, dit-il, *sa profonde humiliation vis-à-vis de la puissance supérieure qui a disposé un semblable mécanisme dans la charpente animée de l'homme.* » Mieux serait de dire : « *En confessant la profonde ignorance de la cause du mécanisme qui va dérouler aux yeux de Michel tant de choses merveilleuses* ; »

3° « L'esprit de *Michel* se transporte au gré des questionneurs dans les astres, aux antipodes, sous la croûte du globe terrestre, etc., etc., etc. »

Il est fâcheux que la Notice ne donne point ici le résultat des découvertes que *Michel* doit avoir faites sans doute en parcourant les différens globes célestes, et notamment ceux qu'il nous importe le plus de connaître tels que le Soleil, la Lune, Uranus, Jupiter, Venus, Vesta, etc. ; enfin, tout le système planétaire, sans oublier les Comètes, ces voyageuses à si longues courses, qui donnent tant du tintoin aux *uranoscopes*.

Nous désirerions savoir également si les questionneurs n'auraient pas fait transporter l'esprit de *Michel* jusque dans les cieux et au plus haut des cieux. Il serait curieux, en effet, de savoir quels sont les habitans de cet heureux séjour. Nouveau *Parny*, *Michel* se ferait-il un jeu impie de la divinité et de tout ce qu'il y a de plus sacré dans la religion, comme l'a fait l'auteur de la Guerre des Dieux ? ou bien, placerait-il Jupiter ou Lucifer sur le trône des cieux ? Il y aurait lieu de le présumer, on serait tenté même de le croire d'après la Notice ; car *Michel*, selon le narrateur, porte l'effroi dans son auditoire lorsqu'il fait avec une *effrayante* rectitude de jugement, la description de l'immensité des pays, des lieux qu'on lui fait *diaboliquement* visiter.

Quant à moi, bornant mon ambition et ne portant pas si haut ma curiosité, je désirerais, pour mon ins-

» Qu'est-ce que cet état auquel la nature aurait prédestiné un petit nombre d'individus, et qui cependant ne peut se manifester qu'à la suite de moyens artificiels?

» Qu'est-ce que cet agent inconnu, impalpable, qui échappe à nos sens, dont l'existence est un problême, et qui cependant opérerait tant de merveilles, établirait entre les hommes des rapports nouveaux et incompréhensibles, et qui, développant les trésors du spiritualisme, révèlerait entre les âmes des rapports, des sympathies, auxquels le monde intellectuel a paru si long-temps étranger? »

Me Parquin prenant la parole, puise dans les écrits de M. Deleuze des nouveaux argumens en faveur du magnétisme, et termine ainsi :

« Toutefois, Messieurs, nous avons la consolation de penser que si, contre notre attente, vous prononcez une amende de 16 francs contre les prévenues, au moins on ne pourra leur appliquer ces vers d'un poète spirituel :

Galilée expia par trois ans de prison
L'inexcusable tort d'avoir trop tôt raison. »

M. Tarbé reprenant la parole dit :

« L'on voulait sans doute, Messieurs, solliciter votre intérêt pour les prévenues et pour les nombreux partisans du magnétisme, lorsqu'on vous disait que ce système donnait de nouveaux argumens en faveur de la spiritualité de l'âme et de son immortalité. Vous avez entendu le testament et pour ainsi dire la confession d'un homme distingué (M. le docteur Georget), qui paraîtrait n'avoir dû qu'aux expériences du somnambulisme ses croyances sur l'existence de l'âme qu'il avait niée d'abord, parce que le scapel ne l'avait pas découverte, et que ses travaux anatomiques ne le lui avaient pas révélée.

» Amis des vérités religieuses, ne craindriez-vous pas d'affaiblir leur utile influence, en refusant la protection de la justice aux défenseurs d'une opinion qui jetterait sur elle des vives lumières?

» Heureusement, Messieurs, ces hautes vérités n'ont pas besoin d'un tel secours; leur triomphe est assuré depuis long-temps, et la conscience publique s'est élevée contre ces hommes aveugles dont les théories systématiques méconnaissent le principe spirituel qui les anime, et qui semblent ne pas croire que leur intelligence, dont ils s'énorgueillissent, et que leurs pensées, destinées par eux à l'immortalité, ne sont pas nées de la matière; . . . . . Que d'autres, continuant le cours de travaux utiles ou curieux, occupent les académies du résultat de leurs recherches, et demandent un solennel examen des expériences qu'ils ont faites, à la bonne heure, et nous applaudissons sans doute au zèle qui veut reculer les bornes de la science, agrandir son domaine, et révéler au genre humain des nouveaux bienfaits de la Providence. etc., etc. » (*L'Hermès*, juin 1828, page 118-122.

NOTE XVIII.

L'influence de l'être spirituel sur l'être spirituel, et par lui sur la matière, *page* 127.

Le guide spirituel n'agit point ordinairement sur le corps de celui qui est soumis à sa garde, mais sur son âme, et celle-ci obéissant à cette impulsion fait exécuter au corps des mouvemens extraordinaires semblables à ceux que l'on a observés chez Marie-Thérèse Mathieu. C'est ainsi que le déclarait cette fille, ou mieux encore l'ange de la croix, le 1er février 1827, en répondant aux questions suivantes:

D. Les anges conducteurs sont-ils placés dans le corps ou hors du corps de l'homme soumis à leur garde? R. Hors du corps et du côté droit.

D. Ne peuvent-ils point pénétrer ce corps? R. Oui, ils le peuvent.

D. Agissent-ils sur le corps immédiatement lorsqu'ils lui font exécuter quelque mouvement? R. Ils agissent sur la substance immatérielle, sur l'âme: ils peuvent agir également sur le corps.

D. Cependant lorsque Marie résiste et veut résister de toute son âme, aux mouvemens que je sollicite auprès de toi, pour qu'ils aient lieu sur son corps, comment se fait-il que le corps les exécute lorsque l'âme s'y refuse? R. Je force l'âme à les provoquer en agissant fortement sur elle. Ce n'est que forcément qu'elle les exécute; ou bien j'agis en même temps sur les organes, si Dieu me le permet.

D. Où est le siége de l'âme? R. partout le corps (*tota diffusa per artus*).

D. Quelle idée peux-tu me donner de la nature d'un esprit? R. C'est comme un rayon lumineux, qui peut prendre telle forme qu'il plaît à Dieu de lui donner, pour se rendre sensible et se montrer aux hommes.

NOTE XIX.

Et ce cri de la conscience, *page* 128.

« Conscience. Sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait. En métaphysique, avoir la conscience d'une chose, c'est avoir la connaissance d'une vérité par le sentiment intérieur. On dit : *en conscience*, pour dire *en vérité* (*Nouveau Vocabulaire* de l'Académie française).

» Conscience! Conscience, instinct divin, immortelle et céleste voix, guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre, juge infaillible du bien et du mal. (*Emile*, tom. III, page 114.)

» L'homme porte en soi le juge de ses actions; juge protecteur qui approuve, récompense et console, juge sévère qui blâme, venge et punit; il n'est point de secret pour lui, son œil pénètre tout, son jugement est sans appel. C'est une inspiration soudaine, un éclair de la raison suprême qui se réfléchit en nous: nul ne peut se soustraire à sa juridiction; il marche avec nous; notre âme est son tribunal. Ce juge qu'on nomme la *conscience* doit être le guide de tous les hom-

mes. » (*Discours* de M. de Broé, avocat-général, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour royale de Paris, *Journal des Débats*, 4 octobre 1827).

NOTA. M. de Broé confond ici l'accusateur avec le juge, et l'accusé avec le tribunal. Chacun de nous porte en effet avec soi et en soi un tribunal, c'est la *conscience*. L'*accusateur*, c'est le guide spirituel, l'ange commis à la garde de l'homme par le Tout-Puissant, pour le soutenir dans sa faiblesse, et le ramener dans la voie de la sagesse lorsqu'il en dévie, mais le juge c'est *Dieu*. Les remords sont l'indice du triomphe de l'accusateur; par eux l'âme reconnaît ses égaremens ou ses crimes; ils en sont l'aveu tacite, mais formel.

NOTE XX.

Ces subites inspirations, *page* 128.

Ce n'est point en dénaturant le sens des mots pour les forcer d'entrer, pour ainsi dire, à coups de marteau, dans un cadre prétendu philosophique, que l'on parviendra à s'entendre. Le vrai philosophe est l'amant passionné de la sagesse, c'est-à-dire de la vraie science, de la vérité; il la cherche sans relâche, et quand il l'a trouvée, il ne la méconnaît point.

Dans tous les temps le mot *inspiration* a été pris dans toute l'étendue du sens grammatical. *Inspirer*, c'est à la lettre *souffler dans*, du latin *inspirare* (spirare in). L'*inspiration* étonne l'intelligence et la fait agir par des lumières et par des mouvemens nouveaux et insolites. Dans ce sens, l'inspiration, quand elle vient de Dieu, est l'effet de l'esprit de prophétie.

Prise dans un autre sens, l'*inspiration* est un trait de lumière qui vient frapper subitement l'intelligence, et lui fait trouver l'objet de ses recherches. Dans ce sens, un inspiré ressemble à ce voyageur qui, marchant à tâtons dans l'obscurité pour trouver son chemin, voit briller un éclair qui lui montre la route qu'il a perdue.

L'*inspiration* vient du dehors; c'est un travail tout

fait qui se montre à l'intelligence. Elle n'est donc point comme a voulu le dire l'auteur de cet article dans le Dictionnaire des Sciences médicales, une opération de l'intellect, ce qui la ferait rentrer dans le domaine de l'imagination. En effet, *imaginer*, c'est se créer des images. L'intelligence, qui est à la recherche d'un objet, s'en fait des images. Ces images, elle les compare ensemble, elle juge de leur ressemblance vraie ou fausse avec la vérité. Elle saisit ensuite celle qui lui paraît en approcher le plus. Mais c'est ici le fruit de son travail, et d'un travail long et soutenu, après lequel elle trouve l'objet qu'elle cherchait.

Dans ce sens, l'inspiré ressemblerait à cet homme qui, voulant trouver l'objet qu'il a en vue, tourne, retourne, prend une route, puis une autre, il la suit dans tous ses détours, il s'égare, il revient; bref, il atteint enfin l'objet de ses recherches. Ce n'est point là de l'*inspiration*, c'est de l'*imagination*. L'inspiration, nous le répétons, vient subitement et souvent même au moment où l'intelligence n'est plus occupée de son objet, ou du moins, dans le temps où elle ne s'en occupe que d'une manière fugitive. Dans ce sens, en ce qui concerne les voyans magnétiques, l'inspiration est l'effet de l'action de l'esprit ou *ange conducteur*, du guide spirituel commis par le Très-Haut à la garde de l'homme venant en ce monde, pour l'éclairer, le guider et le protéger dans tous les actes de sa vie terrestre, qui tendent à son bien physique comme à son bien moral.

NOTE XXI.

Quant au phénomène d'apparition de vivant à vivant, on en a plusieurs exemples, *page* 168.

En voici deux que m'a communiqué M. R**, directeur de notre Société théosophique.

PREMIER FAIT.

« Il était à Marseille : *Virginie* (somnambule de la société) le vit paraître chez elle pendant qu'elle

était dans l'état sémi-magnétique. Il ouvrit la porte de la maison et la referma. Il s'avança d'elle et lui toucha la main. Il lui demanda de ses nouvelles, et lui exposa l'état maladif dans lequel il se trouvait. Il lui recommanda de s'occuper de lui quand elle aurait parfaite clairvoyance, et de lui faire écrire ce qu'il avait à faire pour son entière guérison. Ces prescriptions lui furent envoyées. C'était en 1818.

DEUXIÈME FAIT.

» En 1823 ou 24, durant les vacances du séminaire, il quitta sa belle-sœur, et monta à sa chambre vers les 10 heures du soir. Elle fut aussi dans la sienne pour se coucher. A peine fut-elle dans son lit qu'elle le vit entrer dans sa chambre portant une lampe à la main, et il lui dit : il faut renvoyer votre domestique. — Pourquoi? — Il faut la renvoyer ; demain nous causerons de cela, et il se retira. Madame R*** entendit son beau-frère descendre de sa chambre et y remonter.

» Le lendemain elle attendait qu'il reprit l'entretien. Cette visite nocturne supposait que la chose était urgente, et cependant il ne lui en disait rien. Enfin, l'après-midi, étant seule avec lui, elle lui dit : qu'avez-vous donc à me dire de ma domestique? — Pourquoi, lui répondit-il, me faites-vous cette demande? — Comment, reprit-elle, hier au soir vous êtes venu dans ma chambre après que j'étais couchée, pour m'en parler, et maintenant vous ne m'en dites rien? M. R*** l'assura qu'il n'avait pas bougé de son appartement, et ils reconnurent l'un et l'autre que c'était une apparition qu'elle avait eue.

» Cependant l'explication eut lieu, et quelque temps après la domestique fut renvoyée. »

Il est certain que M. R*** ne pensait point à se présenter ni à Virginie, ni à sa belle-sœur; qu'il n'a point, à ces diverses époques, prié son ange de se présenter en son nom. C'est donc celui-ci qui, pour amener des résultats tels que les désirait M. R***, a pris sa ressem-

blance, et obtenu par ce moyen ce qui était soit agréable soit utile à M. R***.

NOTE XXII.

Ainsi donc s'évanouit le prestige des tours de force magnétique, *page* 170.

Voici un de ces tours de force, auquel ni les assistans ni la somnambule elle-même ne s'attendaient point. C'est encore M. R***, directeur de notre société, qui me l'a raconté tel que je le rapporte.

Quand je quittai Cad.** en 1818, me dit-il, je fus à Marseille. J'étais en convalescence de la maladie pour laquelle j'étais venu respirer l'air natal, et je désirais d'avoir un somnambule à ma disposition. J'étais trop faible encore pour tenter cette opération sur un sujet neuf. Je m'adressai donc à M. Donnet, ancien inspecteur des douanes, que je voyais souvent, et qui avait été grand magnétiseur. Il était ami intime et je crois compatriote de M. Deleuze. Je le priai de m'adresser à quelque magnétiseur. Il m'indiqua M. ***, négociant, rue Paradis. Je me rendis chez lui, et j'appris avec peine que la somnambule qu'il avait eue ne voulait plus se laisser magnétiser. Néanmoins, l'ayant prié de faire que je la vis et que je lui parlas, il y consentit avec plaisir, et me donna rendez-vous pour le dimanche suivant, car cette somnambule était une ouvrière, et M. *** ne savait point où elle demeurait; il ne pouvait la voir que chez une dame pour qui elle travaillait souvent.

Au jour indiqué je fus exact, et M. *** eut la bonté de me conduire chez cette dame, qui avait eu la complaisance d'engager cette fille à passer chez elle. Nous y trouvâmes nombreuse compagnie et cette fille arriva. M. *** lui dit que j'étais magnétiseur. A ce mot, elle recula, disant qu'elle ne voulait pas être endormie. Je la rassurai, et lui dis, que n'ayant point pris rapport avec elle, elle devait, ce me semble, être sans crainte. M. *** lui tint le même langage, et ajouta que quant à lui, il lui promettait de ne rien faire pour

l'endormir. La voilà tranquille. Elle s'assit donc à l'extrémité du vaste cercle de dames formé dans le salon, et à dix ou douze pas de moi. M. *** et moi nous nous assîmes aussi à quelque distance l'un de l'autre, et l'on parla magnétisme. Deux ou trois minutes après, cette fille ferma les yeux, baissa la tête, et je compris bientôt qu'elle était dans l'état magnétique. Je m'avançai d'elle, je lui mis la main sur la tête et lui dis : vous voilà donc endormie, y voyez-vous?—Oui, vous m'avez joué un mauvais tour. — Comment! cet état vous est donc nuisible? — Non, mais on se moque de moi. — Si vous pouvez être utile à ceux qui souffrent, vous ne devriez pas vous y refuser. Il fut impossible de lui faire entendre raison, et il fallut l'éveiller, ce qui eut lieu sur un simple commandement et sans passe. Je lui fis prendre seulement, par précaution, un verre d'eau sucrée magnétique.

M. *** et toutes les personnes présentes, surtout la fille, qui ne s'était jamais endormie qu'après des passes long-temps réitérées, ne revenaient pas de leur étonnement. Ces gens-là ignoraient la cause de ce phénomène ; ils croyaient à la puissance de M. R*** ; ils étaient dans l'erreur, comme tous ceux dont il est fait mention dans la lettre de M. Deleuze.

NOTE XXIII.

La possibilité des apparitions? *page* 173.

Rien de positif sur les revenans, disent les esprits forts, notamment ceux de notre siècle, qui ne veulent reconnaître pour vrai que ce qui tombe sous les sens. Pourquoi tiennent-ils ce langage? c'est que d'après leur croyance, après la mort, le *néant*. *Post mortem nihil.*

Mais il est encore, selon nous, une raison toute naturelle qui explique cet entier abandon de la part de ces esprits forts, qui ont passé à la deuxième vie ; c'est qu'en effet, après avoir préché l'obscurantisme, c'est-à-dire le philosophisme, l'impiété, l'erreur, ils

ont éclairci un grand doute, car ils y voient certainement plus clair qu'ils n'y voyaient ici bas. Ils se garderaient donc bien de venir dessiller les yeux à leurs frères et amis, parce qu'ils sont bien aise de se trouver en bonne et nombreuse compagnie avec eux, même dans la seconde vie. Ils étaient trop liés d'amitié pour vouloir être séparés au-delà du tombeau.

Quant à ceux qui accordent à l'homme une âme unie à son corps, je leur dirai : cette âme en quittant son enveloppe matérielle va sans doute quelque part. Là elle est libre, ou elle ne l'est pas ; si elle est libre d'aller partout où bon lui semble, pourquoi ne reviendrait-elle pas visiter l'enfant chéri, l'épouse bien-aimée, l'amante désolée qu'elle a laissé sur la terre ? Si elle n'est pas libre, qui est-ce qui l'enchaîne ? Pourquoi perdrait-elle la liberté dans la région qui en est la patrie, puisqu'on la dit fille du ciel ? Il est donc à croire, ou du moins à présumer, qu'elle est dominée par une force supérieure, et que cette force dominatrice, cette puissance, arbitre de nos destinées, a ses raisons pour donner la liberté aux uns et la ravir aux autres.

L'homme a pressenti toutes ces vérités, mais il ne les a point approfondies, parce qu'il ne les a pas assez méditées. Tout n'est que matière selon les philosophes modernes ; ils disent avoir la connaissance parfaite de leur nature toute matérielle, mais l'ont-ils de l'essence de la matière ? Certains philosophes ont comparé les âmes à des bouteilles remplies d'eau qui nageraient sur le vaste océan, lesquelles venant à se briser, leur contenu se joindrait à l'océan. Cette comparaison, inadmissible pour l'âme, est parfaite pour le principe vital très-distinct du principe pensant, dont il est parlé dans notre polémique, *lettre* 7.

NOTE XXIV.

Par sa chute, que nous fait connaître LE LIVRE, *page* 181.

Ce livre que l'irréligion du dernier siècle a voulu envain attaquer, ce livre contre lequel ce siècle a employé envain les conjectures de la critique, les obscurités de la chronologie, les fables des anciens peuples, les récits des écrivains profanes, les inscriptions des médailles, les incertitudes de la géographie des premiers temps, les sophismes de la logique, les découvertes de l'histoire naturelle, les expériences de la physique, les observations de la médecine, les subtilités de la métaphysique, les recherches de la philologie, les profondeurs de l'érudition, la connaissance des langues, les relations des voyageurs, les calculs de la géométrie, les figures de la rethorique, les règles de la grammaire, les procédés de tous les arts; ce livre est et sera toujours le premier des livres. (*La Sainte Bible, par Genoude, p.* 14.)

Quand les ouvrages de Moïse, de David et des prophètes, ne nous auraient été transmis que comme des productions purement humaines, disait La Harpe, ils seraient encore, par leur originalité et leur antiquité, dignes de toute l'attention des hommes qui pensent, et par les beautés uniques dont ils brillent, dignes de l'admiration et de l'étude de tous ceux qui ont le sentiment du beau. C'est l'hommage qu'on leur a toujours rendu. La mode d'irréligion, qui date en France du milieu du dernier siècle, n'a pas même détruit parmi nos littérateurs, l'impression que doivent faire les poésies sacrées sur quiconque est capable de les sentir. On a vu les plus déterminés ennemis de la religion révérer comme poètes ceux qu'ils rejetaient comme prophètes; et Diderot laissait à la Bible une place dans sa bibliothèque choisie à côté d'Homère.

(*La Sainte Bible*, id., *page* 8.)

NOTE XXV.

Mesmer était, dit-on, de ce nombre, *p.* 188.

« Le somnambulisme n'a jamais paru dans les » traitemens magnétiques de Mesmer; c'est à M. de » Puissegur qu'on fait généralement l'honneur de cette » *découverte* ; mais il est évident, par le récit même » qu'il a fait de ses observations, que c'est à tort qu'on » la lui attribue. Seulement on ne peut nier que ce » fut sur les malades qu'il traitait à sa terre de Busancy, » que furent faites les premières observations du » somnambulisme qu'on ait rendu publiques. »

(*Alexandre Bertrand*, *du Magnétisme animal en France*, *page* 212.

Cependant d'après le rapport des Commissaires de la Faculté et de l'Académie de Médecine chargées par le Roi de l'examen du Magnétisme animal, et dont il est fait mention dans le même ouvrage de M. Bertrand, p. 67, il paraîtrait que les malades traités par Mesmer, étaient amenés dans un état plus ou moins approchant de l'extase, ou sommeil magnétique profond, puisqu'il est dit à la page 74, en parlant des convulsions : « Cet état convulsif est appelé improprement *crise* » dans la théorie du Magnétisme..... » ..... les Commissaires adopteront cette » expression dans la suite du rapport, et lorsqu'ils se » serviront du mot *crise*, ils entendront toujours » l'état ou de convulsion ou d'*assoupissement en* » *quelque sorte léthargique* produit par les procédés » du Magnétisme animal. »

Et ces convulsions étaient tellement fréquentes dans les traitemens de Mesmer qu'il y avait une salle matelassée et destinée primitivement aux malades qui en étaient tourmentés, et que l'on appelait salle *des Crises*. Or, ces crises sont, selon notre doctrine, un indice certain d'une influence maligne exercée sur le magnétisé par des esprits séparés de la matière, et mauvais. Voilà la raison de cette grande puissance

dont sont doués, selon M. Deleuze, certains magnétiseurs qui n'ont aucune croyance religieuse. Ils pourront bien guérir par leurs somnambules, les maladies du corps, mais à moins d'un miracle de la miséricorde de Dieu, ils ne connaîtront pas la maladie de leur ame; ils ne songeront point à la guérir, parce que l'esprit occulte ou patent qui sera leur auxiliaire, désirera de les maintenir dans l'erreur.

NOTE XXVI.

Émané du Grand Être, *page* 204.

Le philosophe Longin a défini le *sublime*, le *son de l'ame*. Le *magnatisme* est selon nous, le *son de l'univers*. (*Cœli enarrant gloriam Dei.*) Oui, tout annonce la puissance et la gloire du Créateur. Tout est grand, majestueux, sublime, et pour dire plus encore, nous dirons, tout est *magnatique* dans l'univers.

Mais lorsque l'univers lui-même proclame son auteur et conservateur, par quel aveuglement, l'homme seul voudrait-il le méconnaître? Et lorsque l'être le plus microscopique, lorsque l'insecte qu'à peine on entend bruire sous l'herbe que nous foulons aux pieds, lorsque ces innombrables globes lumineux qui roulent par dessus nos têtes, lorsque toute la nature enfin célèbre et réfléchit la gloire de son Créateur, pourquoi l'homme seul resterait-il insensible et muet à ce concert harmonieux, unanime, de toutes les autres créatures? Pourquoi? Interrogez-le, dans son délire, il vous répondra : *il n'y a point de Dieu*; *le Néant est mon père* !!! Ah ! dis-moi, stupide admirateur de cette antiquité, objet constant de ta profonde vénération, et dont tu fais le sujet de tes méditations journalières, dis-moi, enfant ingrat, si l'homme n'était sorti des ombres du néant que pour y rentrer encore après sa fugitive existence sur cette terre de mort, pourquoi donc ce Phlégeton, cet horrible Tartare? à quoi bon ces cruelles et implacables Euménides et

tous leurs serpens dévorans, inventés par cette même antiquité pour punir le crime ? « Hélas ? il est bien » triste, a dit un écrivain célèbre (l'Abbé de Lame- » nais), qu'il faille prouver aux enfans l'existence » de leur père, et qu'on mette de l'orgueil à se croire » éternellement orphelin. »

Tel est l'athée ; il se dit enfant du néant pour se débarrasser du poids de la gratitude et du devoir de la piété filiale, dont il est redevable envers son créateur.

NOTE XXVII.

Réfléchit sur notre globe ce fluide lumineux, *page* 205.

Ce fluide (la lumière) parvient-il directement du soleil, et nous vient-il par des émissions et irradiations successives ? ou bien est-ce un fluide particulier répandu dans l'espace, et mis en jeu par le mouvement de rotation du soleil, ou par toute autre cause ?

(*Chaptal, élem. de chimie, tome* 1, *page* 75.

NOTE XXVIII.

Le principal ministre de Dieu pour notre planette, *page* 205.

Ceci doit s'entendre des choses matérielles seulement. Car quelle que soit l'influence que le soleil exerce et sur la terre et sur les autres corps qui se trouvent dans sa sphère, il ne saurait agir sur les intelligences spirituelles. Celles-ci demeurent spécialement sous la main de Dieu, car ce qui est matière ne peut les gouverner.

NOTE XXIX.

La produisent à nos regards, *page* 205.

Le grand Newton ne pouvant vaincre les difficultés qu'il rencontrait, pour expliquer le grand problème de la lumière qui jaillit de tant de millions de corps lumineux, finit par douter si la lumière était véritablement une substance corporelle ; c'est ce qu'il énonce formellement dans le chapitre où il traite de la diffraction des rayons lumineux. *De Naturâ radiorum inquit : utrum sint corpora, nec ne? nihil omninò disputans.*

Mais une autre idée de ce grand homme, extrêmement belle par sa sublime simplicité, est celle que probablement il n'existe dans l'univers qu'une seule et unique substance dont les molécules peuvent, par la seule différence de leur mode d'aggrégation, produire tous les corps qui existent, quelque disparité qu'il semble régner entr'eux.

D'autre part Newton pensait que la lumière peut se transformer en toute espèce de corps, et que réciproquement tous les corps qui existent peuvent se transformer en lumière. (*Opt. quest.*, *p.* 531).

D'où il résulte que Newton aurait considéré la lumière, ou le fluide qui la manifeste, comme cette substance unique, principe de tous les êtres. Il semble même, si j'osais mêler les oracles sacrés avec les opinions des hommes, qu'on pourrait appuyer cette idée par le livre lui-même de la Genèse, où il est dit : que la lumière fut le premier résultat de la création. Ce fut le premier jour que l'Eternel prononça ces mots : *fiat lux*. Ces mots seuls auraient donc produit tout ce qui a été créé, le reste n'aurait été qu'une suite de modifications de cette substance universelle, comme le corps de l'homme ne fut qu'une modification du limon de la terre, et celui de la femme une modification d'une partie du corps de l'homme, ainsi que nous l'enseigne le livre.

L'opinion de Newton semblerait donc tout-à-fait conforme à l'esprit de la Genèse, et dès-lors parfaitement vraie.

(*Lettres à Sophie sur la Chimie, etc., etc. Tom. 2, notes de M. Patrin, p.* 273).

NOTE XXX.

Ce *divinum quid*, *page* 209.

Théion (Θειον) *divinum quid* d'Hippocrate. Voyez dans le *Diction. des Scienc. Médic., tom. LV. p.* 66, les diverses interprétations que tous les commentateurs, tant anciens que modernes, ont donné à ce mot.

Pour nous, qui reconnaissons dans le theion, la substance mère de tout, c'est-à-dire l'élément primitif de l'univers, nous trouvons en lui la raison suffisante de ce *divinum quid*, remarqué par le divin vieillard de Cos, dans les divers états de l'homme, tant en santé qu'en maladie, en tant que cet élément est l'agent de composition, de décomposition et de récomposition de tous les corps de la nature, ou pour mieux dire, c'est la nature elle-même (*natura naturans*) occupée sans cesse à la régénération de tous les êtres. (*Voyez encore, dans le dictionnaire susdit, l'article* principe vital, *p.* 127, *du tom.* 45.

NOTE XXXI.

Des plus nobles agens de la divinité, *p.* 210.

En effet une voyante magnétique a dit dans une séance : « La lumière magnatique est une substance » lumineuse qui vient d'en haut. Semblable à un petit » vent frais, comme qui dirait le souffle caressant du » zéphir, il glace d'abord mes sens pour les amortir; » je deviens alors insensible aux attouchemens, mais je » n'en vois pas moins bien tout ce qui se passe quoique » mes yeux soient fermés à la lumière du soleil. » Bientôt après, ce même souffle devient brûlant, et

» lorsque cette substance lumineuse est renforcée par » la lumière que réflètent sur moi les anges présens, » mes yeux sont brûlés par ce feu divin ; je ne puis » en supporter ni l'éclat ni l'ardeur. Ce souffle vient » d'en haut, ai-je dit, il émane de la divinité, il vi- » vifie, il éclaire, etc. »(*Séance du* 14 *mars* 1818.)

Il semble que quant aux effets qu'il produit, on pourrait, en quelque sorte, le comparer à l'esprit de Dieu, qui, dans le principe, était porté sur les eaux, et que quoiqu'il ne soit qu'une créature, Dieu lui a conféré les mêmes attributions. Car le mot hébreu traduit par *ferebatur* ne signifie point un vent impétueux, un mouvement violent et rapide, mais le mouvement d'un oiseau qui étend ses ailes sur ses petits pour les échauffer, ou qui plane mollement sur eux pour les exciter et les dresser à s'élever dans les airs (*Deutérome*, *chap.* XXXII, ℣. II), ou même la manière dont il couve ses œufs pour les animer et les faire éclore.

Menochius dans ses Commentaires sur les livres sacrés, explique ce passage de la Genèse de la manière suivante : « Spiritus Dei ferebatur super aquas, id » est, ferebat, incubabat aquis, vitali infuso ca- » lore prolificam vim aquis largiebatur. Vox hebræa » *Methachephet*, est volucrum, dùm super ova, et » pullos quasi pendulæ volitant, deinde iis incubant, » calorem aspirant, fovent et animant. » (*Joan. Steph. Menochii, commentaria, etc., Genes., cap.* 1. *p.* 1).

Saint Jérôme remarque aussi qu'au lieu de *super ferebatur*, le mot hébreu porte INCUBABAT, *seu confovebat in similitudinem volucris, ova calore animantis ;* c'est-à-dire que l'esprit de Dieu se reposait sur les eaux, comme pour les animer en quelque sorte par sa vertu et sa fécondité divine, et pour leur faire produire toutes les créatures de l'univers, comme un oiseau se repose sur ses œufs et les anime, peu à peu par sa chaleur, pour en faire éclore ses petits.

NOTE XXXII.

Une pure supposition, *page* 210.

La première chose qui frappe le physiologiste lorsqu'il vient à observer les corps de la nature, dit M. Reydellet, c'est la grande différence qui existe entre les êtres vivans et les êtres morts et inanimés. La physiologie a pour but unique d'établir cette différence ; mais pour abréger le calcul des phénomènes que nous connaissons, et faciliter la recherche de ceux que nous ne connaissons pas, il a fallu supposer, sans le connaître, un principe existant dans les êtres doués de la vie, et qui ne se trouvait pas dans les autres, et lui donner un nom quelconque, ame, archée, esprit, principe vital, etc. C'est de cette dernière expression que la plupart des médecins de tous les temps se sont servis pour désigner la cause des phénomènes de la vie. C'est une pure supposition, un être imaginaire, inconnu dont ils se sont emparés, qu'ils ont habillé, modifié de toutes les manières, pour en faire la base de leurs explications hypothétiques. C'est un mystère profond que les plus grands philosophes de l'antiquité ont cherché à pénétrer, que les phisiologistes anciens et modernes ont voulu, mais vainement, approfondir, et qui ne nous sera, sans doute, jamais dévoilé ; c'est le feu du ciel, dérobé par Prométhée, pour animer ses statues ; c'est enfin, d'après Campanella, une puissance intrinsèque que Dieu a placé dans chacun des êtres vivans, afin qu'ils pussent tendre à leur fin, et pour veiller à leur conservation. Le principe de notre existence est le secret du Créateur, secret dont il est jaloux, et qu'il ne mettra jamais à la portée de notre faible intelligence.

(*Diction. des Scienc. médic., article* principe vital, *tom.* 45, *page* 125).

NOTE XXXIII.

Dans l'univers tout est vivant, *page* 210.

Tout vit... Et par ces mots j'entends, qu'il n'y a pas une partie d'un corps qui ne soit combinée à d'autres parties, un être dont l'existence ne suppose celle d'autres êtres, un monde qui ne suppose d'autres mondes avec lesquels il est associé.

Tout vit,.... mais à des degrés et suivant des modes différens. La vie, c'est l'attraction animée, l'association, l'amour.... Science du ciel, science de la terre, tout est physiologie.

(*Ribes. Discours sur la vie de l'espèce humaine*, *page* 5.

Oui, tout a vie, tout se meut dans l'univers. Le repos de la matière n'est qu'apparent, s'il pouvait devenir absolu, l'univers cesserait d'être. Mais la vie varie selon la nature des principes constituans de la substance. Ainsi la vie de la substance spirituelle diffère essentiellement de celle de la substance matérielle; la vie de la substance matérielle, à son tour, diffère également, selon ses modes divers de composition organique ou inorganique.

Les corps organisés vivent non-seulement d'une vie générale, mais chaque organe, et même chaque tissu d'organe, vit d'une vie spéciale, chacun selon son genre et son espèce. C'est ainsi que dans une mécanique un peu compliquée, quoique le moteur soit unique, les mouvemens diffèrent néanmoins, selon la disposition et la structure des rouages.

La matière inorganique, dite improprement matière inerte, morte, ne vit pas moins de sa vie propre; car en outre du mouvement planétaire auquel sont soumis les corps inorganiques de notre globe, ils ont encore chacun, selon son genre et son espèce, un mouvement particulier. Cette vie, ce mouvement intestinal

particulier de la matière inorganique, est désigné sous les noms divers d'affinité, d'attraction, de répulsion, de force de cohésion, de force de résistance, de polarité, de magnétisme, de galvanisme, d'électro-magnétisme; ainsi les métaux, les cristaux, les sels, se forment par un mouvement constant qui leur donne une forme invariable, lorsque ce mouvement n'est pas troublé, et cette forme se soutient par la force de cohésion, qui leur est donnée par ce même principe, moteur de toutes choses.

NOTE XXXIV.

Subir mille changemens, *page* 211.

Saint Augustin, pour expliquer la métamorphose des verges des magiciens de Pharaon en serpens, suppose dans la nature un principe universel répandu dans tous les élemens, qui contient la semence de toutes choses corporelles, lequel étant mis en jeu, en action selon les lois de la nature, c'est-à-dire, selon la volonté de Dieu, et dans un ordre convenable, amène des composés nouveaux, et dès-lors des métamorphoses qui ressemblent à une création, tandis que ce n'est qu'une récomposition faite avec des élémens matériels déjà créés.

(*St. Augustin, de la Cité de Dieu.*)

NOTE XXXV.

Je crois devoir donner la copie des attestations qui constatent la guérison de la fille Mathieu, et dont il est fait mention page 220.

M. Cousin, notre curé, était un prêtre plein d'esprit, aussi instruit que pieux, et qui avait été membre de l'assemblée constituante. A son retour de l'é-

migration il revint dans son ancienne cure, et ne voulut jamais accepter aucun autre emploi.

M. Bouquet, alors maire de notre commune, jouissait d'une grande fortune, avait reçu une éducation convenable à sa naissance, était fort instruit et n'était pas homme à se laisser tromper par des illusions.

Ce ne peut donc être par complaisance, mais bien avec connaissance de cause, qu'ils ont signé les certificats que je leur avais demandé.

M. Cousin, MM. Gal et Lambert, ses vicaires, sont, ainsi que M. Bouquet, morts depuis plusieurs années.

CERTIFICAT.

Nous curé et vicaires de cette paroisse de Cucuron, diocèse d'Avignon, certifions et attestons, en faveur de la vérité, que Marie-Thérèse Mathieu, fille majeure de feu Mathieu Mathieu, tisserand, et de survivante Elisabeth Tassy, née et domiciliée en cettedite paroisse, ne pouvait se mouvoir depuis nombre d'années qu'à l'aide de potences, et même avec la plus grande difficulté, étant percluse de ses jambes et plus particulièrement de la droite. Certifions de plus, que par les soins qu'elle a reçu de M. Billot, docteur médecin de cettedite paroisse, depuis près de deux années, ladite Marie-Thérèse Mathieu marche librement sans soutien, quoique boitant encore un peu, vaque aux affaires du ménage, et jouit de la plus parfaite santé.

Certifions en outre que ladite fille Mathieu est de bonnes vie et mœurs, fort pieuse, mais illitérée et d'un naturel fort timide. En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat, que nous avons signé, audit sieur Billot, pour attester ladite guérison, et

pour en faire tel usage qu'il trouvera uti'e aux progrès de son art.

A Cucuron, le 14 février 1827.

Signés, COUSIN, *curé* ;

LAMBERT, *vicaire*.

GAL, *prêtre et vicaire* ;

Nous Frédéric Bouquet, Maire de cette commune de Cucuron, arrondissement d'Apt, département de Vaucluse, certifions que les signatures apposées au-bas de l'acte ci-derrière sont celles de MM. Cousin, curé, Gal et Lambert, vicaires, desservant la paroisse dudit lieu, et qu'il doit y être ajouté foi.

A Cucuron, le 14 février 1827.

Le Maire de Cucuron, signé BOUQUET.

AUTRE CERTIFICAT.

Nous soussignés Maire et Adjoint de la commune de Cucuron, arrondissement d'Apt, département de Vaucluse, certifions et attestons en faveur de la vérité, que Marie-Thérèse Mathieu, fille majeure de feu Mathieu Mathieu, tisserand, et de survivante Elisabeth Tassy, née et domiciliée en cette commune de Cucuron, étant percluse de ses jambes et notamment de la droite, depuis environ neuf à dix ans, ne pouvait plus se mouvoir qu'étant soutenue sur deux potences, lorsque par les soins que, depuis près de deux années, lui a donné M. Billot, docteur médecin de cettedite commune, ladite fille Mathieu se montre en public, marche sans aucune espèce de

soutien, vaque aux affaires de sa maison, et jouit de la santé la plus florissante, quoique boîtant encore un peu, vu que la guérison n'est point encore achevée.

Certifions en outre que ladite Marie-Thérèse Mathieu jouit de la réputation d'une personne pieuse.

En foi de quoi nous avons délivré audit sieur Billot le présent certificat pour en faire tel usage que bon lui semblera dans l'intérêt des sciences médicales.

Fait à Cucuron, le vingt février 1827.

Signés BOUQUET, *maire*,

FIGUIÈRE, *adjoint*.

FIN DES NOTES DU PREMIER VOLUME.

AVIGNON. — Imprimerie de BONNET fils.

CORRESPONDANCE

SUR

LE MAGNÉTISME VITAL.

PROPRIÉTÉ DE L'AUTEUR.

Tout contrefacteur ou débitant de contrefaçons sera poursuivi devant les tribunaux.

Billot

RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES

SUR LA CAUSE DES PHÉNOMÈNES EXTRAORDINAIRES
OBSERVÉS CHEZ LES MODERNES VOYANS,
IMPROPREMENT DITS SOMNAMBULES MAGNÉTIQUES,

OU

CORRESPONDANCE

SUR LE

MAGNETISME VITAL,

ENTRE UN SOLITAIRE ET M. DELEUZE,
BIBLIOTHÉCAIRE DU MUSÉUM A PARIS.

Ouvrage destiné aux progrès de la science de l'homme, et dédié à la mémoire de M. Deleuze.

PAR G. P. BILLOT, DOCTEUR EN MÉDECINE,
Associé-correspondant de plusieurs Sociétés savantes.

La vérité est une, elle seule est immuable, aussi sa puissance et ses droits sont imprescriptibles, et quand elle ne se montre pas à découvert, c'est qu'elle attend, derrière les nuages, l'instant où les générations peuvent la recevoir; alors elle fend la nue, et paraît dans tout son éclat. (*Introduction, page x.*)

TOME II.

PARIS,
ALBANEL ET MARTIN, Libraires, éditeurs,
rue Pavée-St.-André-des-Arts, N° 14. — 1839.

CORRESPONDANCE

ENTRE

UN SOLITAIRE ET M. DELEUZE.

LETTRE IX.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

MONSIEUR ET RESPECTABLE AMI,

Il se présente une occasion, et je la saisis avec empressement pour vous faire l'envoi d'un quatrième Mémoire, dont le contenu viendra à l'appui de tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire relativement à l'intervention des esprits dans les phénomènes magnétiques. Je devais le joindre

à ma dernière lettre, mais, je n'ai pu suivre en cela mes désirs. Veuillez bien le lire avec attention, et j'espère que les preuves matérielles qu'il contient feront sur vous l'effet que je désire bien sincèrement qu'elles produisent.

Je n'ai que le temps de vous renouveller l'assurance, etc.

Le Solitaire.

De ma Solitude, le 30 septembre 1831.

4me MÉMOIRE THÉOPSYCHOLOGIQUE.

—

PREUVES MATÉRIELLES

DE L'INTERVENTION DES ESPRITS DANS LES PHÉNOMÈNES DU SOMNAMBULISME DIT MAGNÉTIQUE.

—

MONSIEUR,

Les bases sur lesquelles je fonde la doctrine que je professe, c'est-à-dire, l'existence des esprits et leur influence dans les phénomènes du somnambulisme, ne vous ont point paru jusqu'ici être assez prouvées, pour déterminer votre conviction en faveur de notre théorie, et vous faire renoncer à celle qu'une pratique magnétique de 30 à 40 années vous a fait adopter.

Les nouvelles Observations que j'ai l'honneur de mettre aujourd'hui sous vos yeux, vont-elles vous fournir des preuves telles que vous les exigez pour votre entière conviction? Je le pense, je le désire, et vous en conviendrez sans doute; car c'est pour vous que je les écris, et c'est à vous, mon respectable ami, que je les adresse. En vain le plus obstiné sceptique voudrait-il soutenir que ce sont encore ici des illusions, des visions, des rêves d'une imagination exaltée. Non; il ne le dira pas; mais il dira plus; car tranchant le mot, je l'entends s'écrier : *Ce sont des impostures.*

Quoiqu'on en pense, et quoiqu'on en dise, ma plume ne tracera pas moins l'exposé de ce que j'ai vu et touché, et de ce que mes co-sociétaires ont vu et touché comme moi.

Je prends Dieu à témoin de la vérité du contenu des Observations qui vont suivre. C'est du merveilleux, sans doute, et plus que du merveilleux; car c'est non-seulement du *Magnatique*, mais encore du *Thêomagnatique*. Eh, bien! c'est précisément à ce caractère distinctif, à ce type spécial, que l'observateur et le lecteur impartial reconnaîtront que ces phénomènes ne peuvent être classés parmi les faits naturels ordinaires, mais, qu'ils découlent nécessairement d'une cause in-

connue qu'on s'obstinerait vainement à vouloir méconnaître.

Je dois, Monsieur, vous rappeler ici ce que j'ai dit dans les prolégomènes qui précèdent mon premier Mémoire, sur la fille Mathieu ; savoir : que dans la recherche de la cause des phénomènes, qui font le sujet de notre polémique, je ne suivrai d'autre méthode que celle qu'exige impérieusement notre siècle ; c'est-à-dire, que la vérité ressortira des seules démonstrations matérielles, et tombera sous les sens par suite de l'observation et de l'expérience. Je tiens parole. Voici les faits.

1re OBSERVATION.

—

Une dame (*) frappée depuis quelque-temps de cécité incomplète, sollicitait auprès de nos somnambules quelques secours pour arrêter les

(*) C'est la même dont il est parlé dans la deuxième Observation du troisième Mémoire précédent. (Voyez page 279, tome 1.)

progrès de l'amaurose qui, bientôt ne lui laisserait plus distinguer la clarté des ténèbres, lorsqu'un jour de séance (17 octobre 1820) la somnambule consultée dit : « Une jeune vierge » me présente une plante..... elle est toute en » fleurs..... je ne la connais point..... on ne » m'en dit pas le nom..... cependant, elle est » nécessaire à Madame J**. »

D. Où la trouver, lui dis-je ? car nous n'avons aucune plante en floraison à la campagne dans la saison froide où nous sommes. Faudra-t-il aller la chercher loin d'ici ?

R. Ne vous en inquietez point, répondit la somnambule, on nous la procurera s'il le faut.

Et comme nous insistions pour savoir dans quel endroit la jeune vierge voudrait bien nous l'indiquer, la dame aveugle qui se trouvait en présence devant la somnambule, s'écria : « Mais, » mon Dieu ! j'en palpe une toute en fleur sur » mon tablier, on vient de l'y déposer.... Voyez- » donc, Virginie ! (c'est le nom de la somnambule), » voyez ! serait-ce celle qu'on vous présentait » tantôt ? — Oui, Madame, c'est bien celle-là » même, répondit Virginie ; que chacun de nous » loue et bénisse Dieu de cette faveur. »

J'examine alors la plante. C'était un arbustule à-peu-près comme une plante moyenne de thym. Ses fleurs labiées en épis, donnaient une odeur délicieuse. Elle me parût être le thym de Crête. *Thymus capilatus dionoridis (Pin) Satureia capilata (Linn.)* D'où venait cette plante ? de son pays natal ? ou bien de quelque serre chaude ? c'est ce qu'on n'a pas su ; mais ce que je sais fort bien, c'est que j'en possède une tige que la jeune vierge ne m'accorda qu'après des grandes prières.

Cette première Observation ne prouve-t-elle d'une manière irrécusable le spiritualisme ? a-t-elle besoin de commentaire ? ne met-elle pas en défaut toute théorie différente de celle que nous exposons ? avons-nous tort de dire qu'elle est la seule qui puisse donner une raison satisfaisante d'un phénomène si extraordinaire ?

Mais, nous avons des nouvelles preuves également toutes matérielles en faveur de la même doctrine. L'Observation suivante présente un phénomène qui a un caractère encore plus mystérieux que le précédent. Le voici :

2me OBSERVATION.

Du 5 mars 1819, à 4 heures de l'après-midi.

Cette séance est remarquable, en ce que nous avions, ce jour là, trois somnambules placés de front sur la même ligne, dans l'état thèomagnatique, dont deux personnes du sexe et un homme marié. Tous les trois voyaient les mêmes objets annoncés tantôt par l'un, tantôt par l'autre. Vers le milieu de la séance, une des voyantes s'écrie : » Voilà la colombe qui arrive, elle est blanche » comme la neige..... elle voltige dans l'appar- » tement, tenant quelque chose dans son bec..... » c'est un papier, prions..... (*Quelques minutes* » *de silence*.....) Puis elle ajoute : Le voilà, » ce papier qu'elle a laissé tomber aux pieds de » Madame J*** (la dame aveugle.)» Soudain je le ramasse, il répand une odeur suave. Je l'ouvre, et je trouve des petits morceaux d'ossemens collés sur trois petites bandes d'un papier imprimé. Sur l'une, on lit : *sainte Maxime*; sur l'autre, *sainte Sabine*; et sur la troisième, *plusieurs Martyrs*.

D. Pour qui sont ces reliques, dis-je alors à la voyante?

R. Pour moi et pour vous tous ; pour moi, parce que je dois les garder ; pour vous, parce que c'est pour soutenir et ranimer votre foi, qu'ils ont été apportés par la colombe.

RÉFLEXIONS ET REMARQUES

SUR CETTE OBSERVATION.

—

On voit par les expressions de la somnambule que ce n'était point la première fois que la colombe paraissait. Je pourrais multiplier les citations. Nos éphémérides fourmillent de ces faits.

Il n'y a point ici d'illusion, et il ne peut y en avoir. Ce n'est pas au dire des somnambules qu'on s'en rapporte; mais bien aux yeux, au tact, à l'odorat de toutes les personnes présentes à la séance. L'enthousiasme même ne s'y trouve plus. Il ne peut y en avoir pour le merveilleux lorsque celui-ci est journalier. Il en est de même pour

l'homme en général, à l'égard de toutes les merveilles de la création. Hélas ! Monsieur! qui mieux que vous est à portée de juger des progrès de l'indifférence pour le magnifique spectacle de la nature? Loin de moi, cependant, cette apathie du siècle ; car pour alléger le poids de la gratitude dont mon ame est accablée, et m'acquitter autant qu'il est en moi du devoir de la piété filiale envers le Tout-Puissant, qui m'a comblé de ses faveurs, je ne saurais jamais assez publier les merveilles dont il m'a rendu témoin, et répéter avec le Prophète-roi : « C'est parce que la vérité » vous est chère, ô mon Dieu ! que vous m'avez » révélé les secrets de votre haute science. » (*Sapientiæ tuæ, etc., Psalm.* L, ℣. 6.)

Je prévois d'avance toutes les réflexions et objections que peuvent faire naître de pareils faits; mais je n'ai qu'un mot à répliquer : ces faits, ou on les croit vrais, ou on les croit faux. Dans ce dernier cas, je suis un imposteur, et dès-lors, toute polémique doit cesser. Mais, si on les croit vrais, à quelle théorie reçue en France peut-on les rattacher? A aucune. En effet, serait-ce la force, l'énergie de la volonté du magnétiseur qui aurait suscité des pareils phénomènes ? mais celui de la société à laquelle je fus admis, n'était, ai-je dit, qu'un ancien manouvrier mesmérien,

dont le savoir se bornait à souffler sur la somnambule son fluide avec sa baguette d'acier. Sitôt endormie, celle-ci ne recevait plus d'influence de la part de son magnétiseur qui, le plus souvent allait se blottir dans un coin de l'appartement pour y sommeiller, sans plus s'enquérir de ce qui se passait. Mais aurait-il eu, Monsieur, toute la force magnétique dont vous faites honneur à M. le comte de G** et à M. le docteur ***, qu'on lui contesterait toujours la puissance d'opérer de pareils prodiges.

Serait-ce donc à quelque faculté latente de la somnambule, qu'il faut attribuer cette puissance? Aucun magnétiseur n'osera le soutenir. Cependant j'entends la voix du philosophe du jour qui me crie : « Répétez l'expérience? montrez-moi les » faits; j'y croirai quand je les aurai vus. — » Gardez-vous-en bien, dit une autre voix; c'est » celle de M. M*** de la Marne, ces faits ne sont » que trop vrais, parce qu'ils sont l'œuvre du » démon. » — Pour répéter l'expérience et obtenir les mêmes résultats, dis-je au philosophe, il faudrait en avoir le pouvoir. Or, cette puissance, ni le magnétiseur, ni le magnétisé ne la possèdent point; elle vient d'en-haut. — Vous vous trompez, réplique M. M*** de la Marne; elle vient d'en-bas. — Eh! bien soit. D'en-bas ou

d'en-haut, toujours est-il vrai qu'il n'est point au pouvoir du magnétiseur, ni du magnétisé de produire de tels prodiges ou prestiges. Ainsi, vous, M. le philosophe, vous ferez toujours des vaines recherches, vous ne ferez jamais du Magnétisme une science positive telle que vous l'entendez ; et vous M. M*** de la Marne, répondez; lorsqu'une société, à chaque ouverture de ses séances, invoque les lumières de l'Esprit-Saint, lorsque, dans l'intention d'en éloigner *absolument l'adversaire*, elle récite entr'autres prières, le Psaume 67 : *Exurgat Deus et dissipentur inimici ejus*, *etc.* Prend-elle par-là un moyen d'évoquer, ou d'invoquer l'esprit de Python? et cet esprit, lorsqu'il apparaît aux hommes, s'est-il jamais montré sous la forme d'une colombe blanche comme la neige, et portant en son bec des reliques de saints martyrs, dans l'intention de ranimer la foi des sociétaires? Si c'est-là l'œuvre de Python, il a donc changé de métier!!!

Je bornerai ici, mon respectable correspondant, mes Observations et citations ; car elles prouvent de la manière la plus positive l'intervention d'une puissance spirituelle dans les phénomènes du sommeil magnétique.

Veuillez bien, si vous me croyez dans l'erreur,

m'en donner une explication satisfaisante, autre que celle que je crois la seule véritable.

Je vous laisse à vos réflexions.

Votre tout dévoué, etc.

Le Solitaire.

De ma Solitude, le 30 septembre 1831.

RÉPONSE

M. DELEUZE, AU SOLITAIRE.

Paris, 6 novembre 1831.

MONSIEUR,

Vous devez être surpris de n'avoir pas encore reçu ma réponse aux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et mes remercîmens pour les manuscrits si curieux et si intéressans que vous avez eu la bonté d'y joindre. Ce retard tient à des circonstances imprévues qui m'ont beaucoup contrarié.

D'abord, j'ai reçu plus tard que vous ne l'aviez cru vos lettres et les Mémoires. Le tout ne m'est parvenu que le 16 octobre dernier. J'étais alors

chargé d'un travail très-pressé pour l'arrangement de la bibliothèque du Muséum ; et ce travail était à peine fini que par suite de la fatigue et du froid qui m'a saisi , j'ai été pris d'un catarrhe avec maux de tête qui , pendant trois semaines ne m'a pas laissé la liberté de travailler.

Aussitôt que je me suis trouvé mieux , mon premier devoir a été de vous écrire. Mais auparavant , j'ai cru devoir lire et relire avec attention toutes vos lettres et observations pour mieux saisir la liaison de vos idées , les développemens de votre système et les rapports qui existent entre les phénomènes dont vous m'avez rendu compte. Je ne me suis pas borné à une seule lecture ; il ne suffisait pas de connaître les faits , il fallait en examiner les conséquences ; et c'est à mon grand regret que je me suis vu souvent dérangé par des occupations de devoir. D'un autre côté , ma santé affaiblie , mon âge et les inquiétudes que me cause la situation actuelle de la France , les troubles dont nous sommes menacés et ceux qui se sont renouvelés plusieurs fois ne me laissent plus la même tranquillité , ni la même capacité d'attention. Veuillez donc m'excuser , et recevoir l'expression de ma reconnaissance pour la confiance que vous m'avez accordée et la peine que vous avez prise pour extraire de

vos cahiers tout ce que vous avez observé de plus merveilleux.

Je puis vous affirmer que si mes 79 ans, et l'état de ma santé n'y avaient mis un obstacle invincible, j'aurais demandé ici un congé pour aller passer quelques jours avec vous; ni la dépense du voyage, ni la crainte de la fatigue ne m'auraient arrêté, et j'aurais en même-temps vu le pays qui m'a vu naître.

Vous ne sauriez imaginer combien je suis contrarié de ne pouvoir vaincre les obstacles qui me retiennent ici. Votre correspondance est sans doute une consolation pour moi, mais elle ne peut suppléer à des communications verbales, aux instructions que vous pourriez me donner, aux réponses que vous feriez à mes objections. Je vous déclare que je ne puis douter des faits que vous me racontez, ni même supposer qu'il y ait la moindre exagération dans ce que vous me dites; vous avez d'ailleurs une logique extrêmement forte; vous accumulez les preuves, et si je ne puis admettre votre système et toutes les conséquences que vous tirez des faits que vous avez vus, ce n'est pas que je ne reconnaisse la justesse de votre esprit, et la sincérité de vos opinions; mais c'est parce que je trouve des ob-

jections également appuyées sur des faits, et qui pour moi sont sans réplique ; je me flatte que vous ne m'en aimerez, ni ne m'en estimerez pas moins pour cela.

Je n'aurai pas aujourd'hui le loisir d'entrer dans beaucoup de détails, mais j'y reviendrai si vous me permettez de vous parler avec une entière franchise. Vous ne sauriez croire à quel degré se porte ma considération pour vous, pour votre dévouement au bien, pour l'élévation de vos sentimens, et pour les talens dont toutes vos lettres me donnent de nouvelles preuves ; mais vous me transportez dans un monde nouveau, et je ne puis renoncer à des idées, à une manière de voir que j'ai adoptées depuis 30 ans. Je respecte, j'admire vos sentimens religieux ; car, c'est au Magnétisme que je dois aussi mon retour au christianisme ; mais ces sentimens ne sont pas pour moi appuyés sur le genre de preuves qui vous a fait tant d'impression.

Le Magnétisme démontre la spiritualité de l'ame et son immortalité ; il prouve la possibilité de la communication des intelligences séparées de la matière avec celles qui lui sont encore unies, mais il ne m'a jamais présenté des phénomènes qui m'aient convaincu que cette possibilité se

réalise souvent, et je ne crois point qu'elle soit la cause de plusieurs phénomènes magnétiques, ni qu'elle en offre l'explication la plus satisfaisante. Je reviendrai sur ce sujet. Mais avant, je crois devoir vous dire encore un mot sur la bonté, la confiance et le zèle avec lesquels vous m'avez révélé et vos opinions et les faits qui les appuyent. J'ai communiqué quelques passages de vos lettres et mémoires à des personnes dont je suis sûr, et qui connaissent le Magnétisme encore mieux que moi. Mais, je l'ai fait avec beaucoup de discrétion. Je ne sais si vous avez le projet de publier vos Observations et le système que vous avez adopté pour expliquer les phénomènes qu'elles vous ont présentées. Votre conviction devrait, ce me semble, vous y déterminer. On ne doit pas cacher la vérité, ou ce qu'on croit être la vérité, lorsque la publication peut avoir des résultats utiles; car je ne crois pas que personne ait eu les mêmes idées. Toutefois cette conviction de l'utilité des résultats est une condition essentielle qui peut vous imposer une certaine réserve; car parmi les faits que vous citez, il en est quelques-uns de si extraordinaires qu'ils seraient rejetés par le plus grand nombre de ceux à qui vous les donneriez en preuve de votre système. Peut-être pourriez-vous mettre sur la voie pour les reproduire. Je me propose de vous communiquer

quelques Observations à ce sujet, en vous faisant part de quelques notes sur les faits merveilleux que vous avez bien voulu me communiquer. Vous me demandez si je n'ai pas vu des faits analogues à ceux-là. Je dois vous répondre que non ; mais des personnes dignes de toute ma confiance, m'en ont raconté quoique en petit nombre. En voici un qui m'a singulièrement étonné à cause de la circonstance et de l'à-propos.

J'ai eu ce matin la visite d'un médecin fort distingué, homme d'esprit, qui a lu plusieurs Mémoires à l'Académie des Sciences. Il venait pour me parler du Magnétisme. Je lui ai raconté quelques faits que je tiens de vous, sans pourtant vous nommer. Il m'a répondu qu'il n'en était pas étonné, et il m'a cité un grand nombre de faits analogues que lui ont présenté plusieurs somnambules. Vous jugez que j'ai été bien surpris, et que notre conversation a eu le plus grand intérêt. Entre autres phénomènes, il ma cité celui d'objets matériels que la somnambule fesait arriver devant lui, ce qui est du même ordre que la branche de Thym de Crète et autres objets miraculeusement arrivés devant vous.

Je ne sais que penser de tout cela ; mais je suis bien sûr de la sincérité de mon médecin,

comme je le suis de la vôtre. Les somnambules dont il m'a parlé n'ont jamais été en communication avec des êtres spirituels, mais il ne croit pas que la chose soit impossible. Quant à moi, il m'est impossible de concevoir que des êtres purement spirituels puissent mouvoir et transporter des objets matériels. Il faut des organes physiques pour cela. Que des esprits communiquent avec notre ame qui est spirituelle, cela est tout simple ; mais s'ils pouvaient agir sur la matière inanimée, tout l'ordre de la nature serait renversé. Je n'ose plus rien nier, et cependant, si j'avais été moi-même témoin de pareils faits, j'aurais encore des doutes sur la cause.

Ce que le Magnétisme, ai-je dit, paraît démontrer rigoureusement, c'est la spiritualité de l'ame, et par suite, son existence après la mort, c'est-à-dire, l'immortalité. C'est encore que dans l'extase et le somnambulisme, elle peut acquérir des connaissances et découvrir beaucoup de vérités sans le secours des organes dont elle se sert dans l'état ordinaire. C'est, enfin, que les ames séparées du corps, peuvent, dans certains cas, se mettre en rapport avec les êtres vivans, et leur communiquer leurs sentimens et leurs pensées ; du moins la possibilité de cette communication est infiniment probable. L'étude des phénomènes

du somnambulisme est sous ce rapport plus importante et plus utile que sous celui de la guérison des maladies.

J'ai connu une demoiselle de beaucoup d'esprit et du plus grand mérite sous tous les rapports, mais qui ne croyait nullement à la religion : elle fut malade, je la magnétisai et la rendis somnambule. Dans cet état, elle me dit d'écrire, et elle me dicta des réflexions admirables sur la vérité et la nécessité de la religion. Elle y joignit un réglement de vie à son usage, et lorsqu'elle eût fini sa dictée, elle me dit : Placez ce papier dans mon bureau, où je le trouverai à mon réveil ; mais qu'il ne vous arrive jamais de m'en parler quand je serai éveillée. Quelques jours après, elle alla s'adresser à un prêtre qui lui fit remplir ses devoirs religieux, et sa conduite fut celle d'une sainte. J'étais alors imbu de la philosophie du XVIII^e^ siècle ; elle entreprit de me convertir, et les discours qu'elle m'adressa tous les jours pendant son sommeil magnétique, sont ce qu'en ma vie j'ai entendu de plus éloquent et de plus touchant. Ses intentions furent remplies, et ce fut elle qui me ramena à la foi catholique à laquelle je me suis rattaché. Cette demoiselle est morte ; je n'oublierai jamais les obligations que je lui ai. C'était un être céleste, elle se sentait

inspirée ; mais elle ne se croyait pas en relation avec les anges. J'ai plusieurs exemples de personnes ainsi ramenées à la religion, par l'observation des phénomènes du Magnétisme, et de ce nombre, je puis citer les trois messieurs de Puységur.

Les phénomènes du somnambulisme prouvent évidemment, qu'il y a dans l'ame humaine des facultés latentes, qui se développent dans cet état sans le secours des organes dont nous fesons usage dans l'état de veille ; mais il ne s'en suit pas, que les nouvelles connaissances que montrent les somnambules, soient dues à des communications avec d'autres intelligences.

Dans l'état de somnambulisme, il arrive souvent que plusieurs facultés s'exaltent ; la mémoire rappelle des idées ou des faits entièrement oubliés ; l'imagination s'ouvre un chemin immense ; les rapports des objets sont rapidement aperçus, la prévision se montre, les effets sont devinés par la vue des causes, la pensée se communique sans le secours des organes et sans signe extérieur. Mais je ne crois pas qu'il se montre, ni qu'on remarque aucune connaissance, aucune opinion dont ni le magnétiseur, ni le magnétisé n'auraient déjà le germe. Ainsi, je suis convaincu que si

l'on magnétisait à Constantinople les femmes du sérail, on aurait de très-bonnes somnambules ; mais aucunes d'elles ne parleraient du christianisme à moins que le magnétiseur ne fut chrétien.

M. Jaboun, colon de la Guadeloupe, dont j'ai parlé dans ma Lettre du 17 octobre 1730, (*) avait lu mon Instruction pratique, dont j'avais envoyé un exemplaire à un cousin que j'ai dans cette île. Il essaya de magnétiser plusieurs de ses nègres, et il eut des somnambules très-lucides. L'un d'eux, je vous l'ai dit, l'informait de tout ce qui se passait dans son habitation. Il lui rendit des grands services. En venant à Paris, il a ramené une femme française et somnambule qui avait demandé à revenir en France. Cette femme, mise en somnambulisme par M. le docteur Chap.** nous a rendu compte du deuxième voyage de M. Jaboun, et nous avons appris d'elle qu'il y avait à la Martinique une révolte de nègres, et qu'on prenait à la Guadeloupe des précautions pour éviter le même malheur. Cette nouvelle s'est confirmée ; mais c'est seulement un mois après que nous l'avons apprise par les gazettes. Dans tout cela je ne vois rien qui annonce une communication avec des intelligences. Je sais

(*) Page 145, tome I.

que plusieurs faits prouvent ces communications et que l'ensemble de ces faits en prouve la possibilité, mais il n'en est pas moins vrai que ces faits sont rares, et qu'ils ne sont pas la cause de la clairvoyance de la plus part des somnambules. Les faits que vous m'avez racontés sont d'un autre ordre; je ne puis mettre en doute la vérité de vos assertions, mais d'autres causes, et le développement des facultés latentes dans l'ame humaine, ont aussi leur influence, et produisent des effets merveilleux.

Les facultés des somnambules sont extrêmement variées, leur lucidité se montre à divers degrés, et elle se trouve souvent limitée à certains objets. Quand aux opinions, elles sont souvent déterminées par celles du magnétiseur ou par celles d'autres somnambules.

Ainsi la clairvoyance se borne chez un grand nombre à voir leurs maux et à indiquer les remèdes qui leur conviennent. Souvent ils voient le mal des autres qu'ils sentent en se palpant eux-mêmes. Cette clairvoyance les rend propres à guérir les malades avec lesquels on les met en rapport. D'autres voient à distance; il en est qui lisent dans la pensée. Il en est qui lisent très-distinctement, les yeux fermés, une lettre

cachetée. Il en est qui connaissent le caractère et les intentions de quelques personnes connues de leur magnétiseur.

Ainsi, M. Gréa fils fut averti par un somnambule que deux personnes que ledit somnambule n'avait jamais vues, trompaient M. Gréa son père, qui habitait à 20 lieues de là, et allaient l'engager dans une mauvaise affaire. Il ajouta que ces deux personnes s'occupaient en ce moment de M. Gréa fils, et que c'était pour cela qu'il les voyait et qu'il les entendait.

Le somnambule donna à M. Gréa fils le conseil de partir de suite pour aller voir et détromper son père qui était leur dupe. M. Gréa partit; il arriva à temps pour empêcher une mauvaise affaire. C'est de lui que je tiens ce fait.

Plusieurs somnambules ont une lucidité qu'on ne pourrait avoir dans l'état de veille, mais cependant très-imparfaite. Cette lucidité se développe graduellement dans la suite des séances; elle s'affaiblit souvent à l'approche de la guérison. Il est des somnambules admirables par leur bonté et leur dévouement, qui veulent même prendre le mal de leurs malades pour les en délivrer. J'ai vu ainsi prendre la fièvre et les

douleurs d'un malade. J'en connais une qui, conduite à 4 lieues pour voir un enfant malade, jugea qu'il fallait le ramener à Paris chez sa mère, où il serait mieux soigné qu'à sa pension. Les médecins dirent qu'il serait dangereux de le transporter ; mais fort heureusement la mère se rendit aux avis de la somnambule. Celle-ci monta en voiture, et fit mettre sur ses genoux l'enfant malade. Elle prit la fièvre qu'elle garda toute la journée, et l'enfant fut guéri après quelques jours de traitement.

D'autres somnambules s'occupent de leurs intérêts particuliers ; ils sont très-jaloux, ils ont beaucoup de vanité. Il en est, et c'est le plus grand nombre qui ont une extrême pureté ; mais j'en ai vu aussi qui avaient des dispositions bien différentes, et qui cherchaient même à séduire leur magnétiseur. J'en ai vu et entendu une, composant et chantant des chansons si peu décentes, que le magnétiseur, homme de mérite, fut obligé de l'interrompre et de la reprimander fortement. Il est enfin un état qu'on a nommé *extase*, dans lequel le corps devient insensible, tandis que l'esprit ou l'ame acquiert un développement merveilleux.

Alors il n'y a plus rien de terrestre ; l'ame semble se séparer du corps, et je crois qu'il serait

dangereux de prolonger cet état, surtout lorsque le pouls se ralentit, que la respiration devient très-lente, et que le somnambule devient indépendant du magnétiseur. Dans cet état d'extase, il est des somnambules qui se croient en relation directe avec les anges ou avec des intelligences séparées de la matière. Ils les voient, ils les entendent et ils leur attribuent les révélations et les instructions qui se présentent à leur imagination. Si d'autres somnambules sont mis en rapport avec eux, ils sont disposés à avoir les mêmes idées surtout si le magnétiseur en est lui-même persuadé.

Entre le premier degré de somnambulisme dans lequel la lucidité est imparfaite et bornée à un petit nombre d'objets, mais qui néanmoins est bien distinct de l'état de veille, et le dernier degré dans lequel on connaît la pensée, dans lequel on voit à distance, et même dans l'avenir ; dans lequel, enfin, se présente l'extase, il y a une différence immense. Mais le principe est le même, et si les phénomènes du dernier degré doivent être attribués à la communication avec des esprits, les plus simples devraient avoir la même cause. La somnambule qui dit simplement qu'elle a le ver solitaire, devrait être inspirée comme celle qui voit les choses les plus secrètes, et montre une clairvoyance merveilleuse. C'est ce qu'on ne

peut supposer. Il est plus naturel d'admettre qu'il existe des facultés latentes dans l'ame humaine, et que ces facultés se manifestent dans l'état de somnambulisme, où l'ame ne se sert plus des organes extérieurs, mais agit sans leur secours, ou même en se dégageant de la matière. D'après ce principe, on voit une gradation entre les phénomènes les plus simples et ceux qui sont le plus merveilleux.

Lorsque ces facultés s'exaltent jusqu'à un certain point, l'imagination peut jouer son rôle, voir souvent des choses extraordinaires qu'elle a créées, et avoir recours à des influences étrangères pour expliquer des phénomènes qu'elle n'a jamais aperçus dans l'état de veille, et dont elle ne peut trouver l'explication dans l'ordre naturel. L'ame dégagée ainsi de la matière prend alors une puissance extraordinaire pour agir sur ceux avec lesquels elle s'est mise en rapport. Le simple Magnétisme produit des faits analogues. Ainsi, il y a plusieurs exemples incontestables, de personnes qui, ayant été magnétisées et étant devenues somnambules, voient leur magnétiseur présent quoiqu'il les magnétise à plusieurs lieues de distance. On ne sait même jusqu'où peut aller et s'étendre cette influence magnétique.

Un médecin, que je connais, magnétise une demoiselle malade qu'il endort. Cette demoiselle a une amie intime qui demeure dans la même rue, mais fort loin. A l'instant où le médecin la magnétise, l'amie qui n'en est nullement prévenue s'endort également, et ne s'éveille qu'au réveil de la malade son amie.

On a aussi plusieurs exemples de somnambules qui ont apparu à des personnes éveillées, et ont agi sur elles. Il y a, je crois, un exemple de ce genre dans saint Augustin.

Vous voyez donc, Monsieur et digne ami, que je ne puis être de votre avis sur le changement que vous proposez du mot Magnétisme en celui de *Magnatisme*, parce qu'il ne me paraît pas prouvé que des esprits supérieurs, *Magnates*, soient les agens des phénomènes qui vous ont étonné. Il est possible qu'ils se montrent dans certaines circonstances, et qu'ils puissent se présenter à des somnambules dont l'ame est dégagée de la matière ; mais ils ne sont ni la cause, ni les premiers agens des phénomènes du Magnétisme.

C'est parce que cet état existe, qu'ils peuvent être aperçus ; mais ils ne l'ont pas produit, et

les formes, sous lesquelles ils se montrent, sont probablement, non pas réelles mais créées par l'imagination du somnambule.

En effet, il y en a qui ont des ailes. Mais, comment des ailes seraient-elles attachées à un corps humain? Ils ont diverses formes, il en est qui représentent certaines vertus, comme la sagesse, la modestie, etc. Il y a des esprits enfans et des vieillards; ils sont à-peu-près nus, ou bien ils ont un costume particulier et distinct. Il y a des ames de morts avec leurs habillemens terrestres, des anges antérieurs à l'homme, etc. Tout cela ne se conçoit pas.

Parmi les faits exposés dans votre correspondance, il en est un qui me paraît inconcevable, quoiqu'il ne tienne point du merveilleux : c'est que le fondateur ou directeur de votre société, qui a sans doute vu vos somnambules, qui a dû se convaincre de la réalité des phénomènes, et surtout de l'élévation de leurs sentimens religieux et même de leur communication avec les esprits célestes, et qui a reçu d'eux des avis salutaires, ait pu renoncer aux sentimens qu'ils lui avaient d'abord inspirés, et se déclarer enfin l'antagoniste d'une doctrine sublime.

J'aurais encore un grand nombre d'observations à vous faire, mais je n'en ai pas le loisir en ce moment. J'ai commencé cette lettre depuis quinze jours; des circonstances imprévues m'ont forcé de l'interrompre malgré le grand intérêt de notre correspondance. J'ai été presque constamment malade. J'ai éprouvé des douleurs de tête et un grand affaiblissement de mémoire et de mes autres facultés intellectuelles. Par suite des événemens politiques, j'ai eu des vifs chagrins, j'ai éprouvé des pertes considérables, et je me suis trouvé incapable d'un travail soutenu. Obligé de surveiller l'arrangement de la bibliothèque, parce que je ne pouvais agir moi-même, il m'a fallu néanmoins diriger ce travail, sans pouvoir m'occuper de mes propres affaires. Je suis d'ailleurs fort inquiet de la situation de la France, et je voudrais bien trouver quelque somnambule qui m'annonçât le résultat des événemens. Je vois l'abandon de la religion, les malheurs qui résultent du défaut d'ordre, de la division des partis, l'abus effrayant de la liberté de la presse, la misère d'une partie du peuple et la difficulté d'y remédier. Enfin, je puis dire que de ma vie je ne me suis jamais trouvé si malheureux. Vous apercevrez, au désordre de ma lettre et même aux caractères de mon écriture, que je suis souvent distrait, et même que ma main tremble

en écrivant. Ma santé n'est plus la même quoique je sois mieux depuis quelques jours. Daigne, la Providence, nous accorder la paix et le retour aux principes du christianisme.

Pardon, Monsieur et digne ami, car j'espère que vous voudrez bien accepter ce titre, pardon si je me suis permis de faire quelques objections sur les faits merveilleux que vous me racontez. Je ne puis douter, ni de votre talent pour l'observation, ni de l'exactitude des détails. Vous avez si souvent répété les expériences ; vous avez pendant plusieurs années obtenu les mêmes résultats, et je vois qu'on ne peut supposer ni l'illusion, ni la précipitation de vos jugemens. Je dois donc admettre comme vérité ce qui me paraît le plus incompréhensible. Les preuves sont nombreuses, je ne puis nier les faits, je puis seulement conserver quelque doute sur les causes. Peut-être me ramenerez-vous à votre opinion ; mais vous ne devez pas être surpris qu'une telle conversion ne soit pas subite. Je suis pénétré de reconnaissance pour la confiance que vous m'avez montrée, et sur certains points vous m'avez convaincu de plusieurs vérités que je soupçonnais, mais que je n'avais pas encore admises. Excusez, je vous prie, mon long silence. J'ai rélu plusieurs fois vos manuscrits ; à chaque lecture, ils m'ont

fait une impression nouvelle. Si vous avez encore quelques communications à me faire, je les recevrai comme une instruction très-précieuse.

Aussitôt que j'aurai un peu de loisir, je chercherai dans mes livres si je n'ai pas encore quelques-uns de ceux qui vous manquent, et je vous les ferai passer par M. Reym**. Si vous n'avez pas mon Histoire critique du Magnétisme, il m'en reste encore deux exemplaires, je vous en adresserai un : je ne puis les mieux placer ; vous l'avez lue, mais vous l'accepterez de moi comme une marque d'attachement.

J'ai une traduction de l'ouvrage de M. Passavant, de Francfort, intitulé : *du Magnétisme vital et de la clairvoyance*. C'est le meilleur que je connaisse. Je n'ai pu trouver un libraire qui ait voulu se charger de l'impression. La traduction est de Madame *Morel*, l'épouse du ministre du saint Évangile, à qui vous avez donné une consultation. J'en ai fait faire une copie pour moi, et je voudrais pouvoir vous en procurer la lecture.

Je vous l'aurais déjà adressée, si je n'avais craint qu'elle put s'égarer, et ce serait une perte pour vous et pour moi. Je n'aurai plus cette

crainte si je trouve à le faire imprimer, et vous en aurez un exemplaire.

Malgré le retard de ma Lettre, je me flatte que vous voudrez bien m'écrire de nouveau. La lecture de vos Lettres est pour moi une véritable jouissance.

Recevez, mon digne ami, l'expression de ma haute considération et de mon inviolable attachement.

DELEUZE.

P. S. Puisqu'il me reste un peu de place, je vais vous conter un fait très-curieux; le voici :

M. le docteur Chap**, notre excellent magnétiseur, rencontre dans la rue une jeune personne qui avait été heurtée et se trouvait mal; il lui offre de la reconduire chez elle. Il lui donne le bras, arrive avec elle dans sa chambre et la magnétise.

La jeune personne entre de suite en somnambulisme : alors elle gémit sur sa position et sur l'infâmie de son métier, (fille publique), elle

veut quitter ce genre de vie qui lui fait horreur, et aller en province se jeter aux pieds de ses parens, pour obtenir son pardon et vivre du travail de ses mains. Elle prie M. Chap** de la fortifier dans cette bonne résolution. Celui-ci emploit toute sa volonté. Il réveille ensuite la jeune fille et s'en va.

Le lendemain, la pécheresse est allée chez lui, sans savoir ni son nom, ni sa demeure, guidée seulement par l'instinct; elle a remercié son bienfaiteur, et lui a dit qu'elle venait d'arrêter sa place dans une voiture pour partir le lendemain et se rendre chez ses parens. En effet, après des informations sûres, M. Chap** a su qu'elle était partie le jour désigné. Il y a là deux faits merveilleux : l'horreur que la malheureuse fille prend pour son genre de vie, sitôt qu'elle entre en somnambulisme, et sa visite à son médecin, dont elle ne sait ni le nom, ni la demeure.

Mais, en vous parlant de M. Chap**, qui est aujourd'hui l'homme qui a le plus étudié le Magnétisme, et qui le pratique avec le plus de succès et d'après les meilleurs principes, je dois vous dire qu'étant venu passer quelques matinées avec moi, j'ai relu avec lui vos excellens Mémoires. Je le connaissais assez pour être sûr qu'il n'y

avait pas d'indiscrétion. Il en a été ravi ; et s'il ne convient pas de la certitude de quelques points de votre théorie, il n'en est pas moins l'admirateur. Il pense que vous établissez complètement la réalité des communications avec les esprits dégagés de la matière. Il rend justice à votre logique et à l'élévation de votre morale ; il est, enfin, enchanté de votre doctrine. Peut-être serait-il utile qu'elle fût publiée avec quelques restrictions ; car, les faits merveilleux que vous avez produits ne se reproduiront que lorsqu'on en aura reconnu la possibilité, et qu'on aura les mêmes intentions.

J'aurais bien d'autres observations à vous faire, mais je renvois à un autre jour parce que je suis encore faible. Je suis entré dans ma 80^{me} année, et je sens le poids de l'âge. J'espère qu'au retour de la belle saison je reprendrai des forces, et que je pourrai reprendre aussi le fil de notre correspondance. J'attache un grand prix aux manuscrits que j'ai reçu de vous. Si vous pouvez, je le répète, me faire encore quelques communications, vous me ferez grand plaisir, et je vous en serai très-reconnaissant. Je relirai souvent ce que je tiens de vous et ce que je recevrai encore. Vous avez déjà modifié mes idées sur

certains points et je vous en sais bon gré. Peut-être nous nous rapprocherons davantage.

Excusez, mon digne ami, le désordre de ma Lettre.

Toujours tout à vous.

DELEUZE.

LETTRE X^e.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

MONSIEUR ET RESPECTABLE AMI,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre Lettre, en date du 6 novembre dernier. C'est un peu tard sans doute, car voilà quatre mois bien révolus depuis cette dernière de votre part. Vous m'excuserez, j'en suis persuadé, lorsque vous saurez que ce long silence de ma part a été nécessité par des événemens que je dois mettre sous vos yeux pour le justifier. Les voici :

Peu de jours après que votre Lettre me fut rendue, je fus atteint d'un catarrhe pulmonaire, qui se compliqua d'une affection nerveuse périodique. Une douleur aiguë, partant de l'orbite de

l'œil gauche et s'irradiant ensuite sur toute la surface de cette partie latérale de la tête, se fesait sentir tous les jours sur les dix heures du matin, et ne finissait que sur les huit heures du soir.

L'accès fini j'étais libre jusqu'au lendemain à la même heure de l'invasion. Je n'ai eu d'amendement bien prononcé qu'un mois et demi après. Néanmoins, cette affection n'a jamais eu de terminaison bien tranchée. Le moindre chagrin, la plus légère peine d'esprit éveille cette douleur sus-orbitaire, et me donne la migraine toute la journée. C'est ce qui m'a contrarié singulièrement et pour ainsi dire à point nommé, toutes les fois que je prenais la plume pour vous écrire. Jugez de mon inquiétude, et de ma sollicitude à ne pouvoir m'acquitter envers vous.

Comme chez vous, perte de sommeil, mélancolie, dégoût de la vie, embarras de tête, travail de cabinet pénible. Telles ont été les suites de cette affection qui s'est soutenue si long-temps. Cette coïncidence de votre maladie avec la mienne est certainement digne de remarque. Mais, à mesure que nous nous félicitons tous les deux de trouver enfin dans le retour de la belle saison un terme à nos infirmités, avec l'espoir de reprendre

le fil de notre correspondance, voilà le fléau de Dieu qui paraît tout-à-coup, pour le rompre peut-être pour jamais.

Les papiers publics font mention de la violence avec laquelle sévit déjà le choléra dans la grande ville, et la désolation où se trouve la population entière. Je me hâte de vous écrire, dans la crainte que ma Lettre ne vous trouvât pas, si je différais plus long-temps. Ce fléau était inévitable et sans doute nécessaire parce que l'impiété est à son comble. Une grande punition se prépare; puisse-t-elle être comprise et forcer à jamais l'athéisme à cacher sa tête hideuse et desséchée!!! Confiance en Dieu, et résignation à sa sainte volonté. Voilà, Monsieur et respectable ami, le meilleur de tous les préservatifs. Prions-le de nous conserver l'un et l'autre ainsi que tout ce qui nous est cher, pour travailler à la propagation de la foi. Car, c'est-là l'unique but de mes recherches. J'espère également, si Dieu me prête vie et assistance, de vous ramener entièrement à la croyance *magnatique*. Je ne puis guère vous parler aujourd'hui, ma tête n'est pas encore libre. Elle l'est assez, néanmoins, pour reconnaître que je vous dois des remercîmens pour toutes les marques d'attachement que vous ne cessez de me donner. J'accepterai avec reconnaissance le précieux gage d'amitié dont vous

voulez encore me gratifier. En attendant le plaisir d'avoir de vos nouvelles, je prie Dieu qu'il éloigne de vous le fléau de sa justice. J'ai le sentiment que mes vœux seront exaucés et que vous n'en serez pas atteint.

En terminant ma Lettre, veuillez bien, je vous prie, remercier pour moi M. le docteur Chap**, votre ami, de son extrême indulgence pour mon travail que vous lui avez communiqué. Je suis très-sensible à l'éloge non mérité qu'il en fait, et je le prie d'agréer mes salutations respectueuses.

Excusez à votre tour le désordre de ma Lettre, et permettez-moi, en acceptant le titre dont vous avez la bonté de m'honorer, de vous embrasser *corde et animo*, et de me dire avec un sentiment sympathique et sans bornes,

Votre dévoué ami,

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 8 avril 1832.

RÉPONSE.

M. DELEUZE, AU SOLITAIRE.

Paris, 9 mai 1832.

MONSIEUR ET DIGNE AMI,

J'ai lu et relu plusieurs fois la Lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire. Je l'ai communiquée à M. Chap** qui a été bien sensible à la confiance que vous lui témoignez, et dont il profitera avec la réserve et la discrétion convenables dans un sujet qui présente tant de phénomènes merveilleux, et dont on ne peut se convaincre qu'en les examinant peu à peu; de même qu'on n'en peut convaincre les autres, qu'en se bornant à les conduire graduellement de ce qui est le mieux constaté et le moins inexplicable, à ce qui étonne la raison.

Je pense que vous faites très-bien d'exposer vos idées avec une entière sincérité. On ne peut douter que vous ne soyez parfaitement convaincu de tous les faits que vous racontez, et c'est seulement en les faisant connaître, que vous pourrez déterminer à les examiner et à en tirer des conséquences.

J'ai tous les jours formé le projet de vous écrire, mais diverses circonstances ne m'en ont pas laissé le loisir. J'ai eu des malades parmi mes amis, et j'ai moi-même été fort incommodé probablement par l'influence de l'affreuse épidémie, influence qui se fait sentir même à ceux qui n'ont point le choléra. Je ne suis pas encore bien rétabli. J'ai de la peine à écrire, et je ne peux ni penser, ni travailler sans éprouver de la fatigue. Je ne veux pas cependant laisser partir M. Reym** qui a eu l'extrême bonté de venir me demander vos commissions pour vous. Je vous écrirai avec plus de détail, quand je me porterai mieux, et que les travaux de la bibliothèque me laisseront un peu de liberté. J'espère que la belle saison et la cessation de l'épidémie, qui est sur son déclin, me rendront mes forces autant que cela peut avoir lieu, quand on est dans sa 80^{me} année.

Mais ce dont vous pouvez être bien sûr, c'est

que je ne vous oublierai jamais, et que je recevrai toujours avec la plus grande reconnaissance, les communications que vous voudrez bien encore me faire.

Mettez tout simplement vos Lettres à la poste, et n'ayez pas, comme vous l'avez fait, l'idée de les affranchir. Il semblerait que vous doutez du prix que j'attache à votre correspondance.

La faiblesse où je me trouve en ce moment ne me permettant pas de m'entretenir plus longuement avec vous, je termine ici ma Lettre en vous priant de recevoir, Monsieur et digne ami, l'assurance de mon inviolable attachement, et celle d'une amitié inaltérable.

DELEUZE.

P. S. J'ai vu dernièrement quelques faits qui prouvent que la clairvoyance des somnambules s'étend bien loin ; mais j'en ai vu aussi qui prouvent qu'il faut s'en méfier, et qu'ils se trompent quand ils parlent des maladies des autres. Plusieurs font des prédictions qui ne se réalisent point. Ils sont souvent dirigés par une influence étrangère, et non par leur propre instinct.

LETTRE XI^e.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

Monsieur et respectable Ami,

Votre dernière est venue me tirer d'un état bien pénible; j'étais entre la crainte et l'espérance. Chaque fois que je lisais les papiers publics, je tremblais d'y trouver votre nom parmi les foudroyés cholériques. Cependant, un sentiment intérieur m'a constamment rassuré. Il me semblait ouïr une voix qui me disait : « Il ne sera pas » atteint du fléau..... le ciel a ses vues sur » lui..... il doit vivre encore pour le bien de » l'humanité et pour propager la foi. »

Eh bien! ce sentiment intérieur, ce cri du cœur, comment le qualifierons-nous? quel nom lui donnerons-nous? serait-ce par hasard, l'instinct?

car, l'instinct joue un bien grand rôle en ce bas monde. En effet, c'est l'instinct, avez-vous dit dans votre dernière, qui a guidé la jeune pécheresse chez M. le docteur Chap** pour le remercier des soins qu'elle en avait reçu le jour d'auparavant, attendu qu'elle ne connaissait ni le nom, ni la demeure de son bienfaiteur. Cependant elle ne s'y trompa point.

Permettez-moi de vous dire, mon respectable ami, que cette explication serait en effet très-plausible, si la pauvre fille avait été dans l'état de pure nature, dans l'état sauvage; elle aurait alors suivi le docteur, à la piste, comme le chien qui a perdu son maître. Mais ici, mettre l'instinct en avant, avoir recours à ce mot vide de sens qu'on ne peut définir, parce qu'il n'est pas compris, pour expliquer ce que l'on comprend encore moins! Ah! Monsieur, de grâce, défaisons-nous de ce langage, laissons ce mot au louche, pour ne pas dire à l'aveugle philosophisme, qui ne voit rien au-delà de la matière. Eh! les antécédens ne vous mettent-ils pas sur la voie de la vérité? n'est-on pas forcé de reconnaître ici l'influence du ciel? et cet influx céleste ne se manifeste-t-il pas très-positivement, dans la faveur que reçoit subitement cette jeune fille, à l'instant que la lumière du ciel vient l'éclairer? ne la voyons-

nous pas gémir comme notre Fanny (*) sur l'infâmie de son métier? ne demande-t-elle pas à sortir des mains du vice ? ne prend-elle pas la résolution d'aller se jeter aux pieds de ses parens pour implorer son pardon ? Et dès l'instant de son réveil, de quoi s'occupe-t-elle encore ? n'est-ce pas des moyens d'exécuter son dessein ? ne se hâte-t-elle pas d'aller arrêter sa place dans une voiture pour partir le lendemain, et, nouvel enfant prodigue, retourner dans la maison paternelle ? Mais elle ne saurait néanmoins quitter Paris, sans remercier son bienfaiteur, et de suite elle s'achemine vers lui, quoiqu'elle ignore son nom et sa demeure. Elle le trouve cependant et lui fait ses adieux.

Une remarque essentielle, Monsieur et respectable ami, vous est échappée ici. M. le docteur Chap**, après avoir éveillé la jeune personne, lui a-t-il fait part de ce qu'elle avait dit en son sommeil ? Elle l'a prié, dites-vous, de la soutenir, de la fortifier dans ses bonnes résolutions, et M. le docteur a employé toute sa volonté. Cette dernière phrase annoncerait qu'il n'a agi que pendant le sommeil magnétique. En effet, cela est ainsi, puisque vous ajoutez : « Celui-ci emploit

(*) Voir l'Observation, page 240 du tome 1.

» toute sa volonté ; il réveille ensuite la jeune » fille et s'en va. »

Comment se fait-il donc, qu'à son réveil, la jeune pécheresse ait conservé le souvenir de ce qu'elle a dit en somnambulisme, puisque d'après vos principes, le sommeil magnétique ne doit être reconnu vrai qu'autant que le somnambule oubliera tout au réveil ? Il faudrait donc supposer que la jeune fille aurait simulé l'état magnétique, ce qui ne tombe pas sous les sens, ou bien, qu'elle n'a pas été parfaitement éveillée ? et c'est ce que vous ne dites pas. Cependant, si la demoiselle ne s'est trouvée dans aucun de ces deux cas, comment, bien éveillée, a-t-elle eu le souvenir de son repentir et de ses bonnes résolutions ? qui l'a instruite si bien de ce qu'elle devait faire, si M. Chap** ne l'en a point avisée lui-même ?

L'*instinct*, me répéterez-vous encore. Mais, l'instinct dans l'état de veille, dans l'état normal, n'a pas pour l'homme une bien précieuse faculté ; aurait-il acquis du développement par le somnambulisme ? Dans cette hypothèse, tous les somnambules, à leur réveil, jouiraient de la même faculté, ce qui n'est pas, et ne doit point être, suivant les principes que vous professez.

Il faut donc chercher ailleurs la cause de cette ressouvenance après le réveil de la somnambule, et celle de la connaissance plus étonnante encore de l'habitation du docteur Chap**, puisque vous avouez qu'elle n'en savait ni le nom, ni la demeure.

Pour moi, je soutiens, sans crainte de me tromper, que celui qui l'a éclairée pendant son sommeil, celui qui lui a montré l'abîme du crime, celui qui lui a inspiré la bonne résolution d'en sortir et lui en a indiqué les moyens, est celui-là même qui l'a soutenue après son réveil dans ces bonnes dispositions, qui l'a guidée dans sa marche vers la demeure de son bienfaiteur; c'est, en un mot, son invisible, mais fidèle compagnon, son guide spirituel; et dans le cas même où M. le docteur Chap** lui aurait fait part à son réveil de ses bonnes résolutions, ce n'est pas moins toujours ce même guide spirituel de la jeune fille, qui, de concert avec celui de M. Chap**, l'aurait influencée, lui aurait montré l'horreur de son état, et lui aurait inspiré la résolution d'en sortir, en l'affermissant, à son réveil, dans ces bonnes dispositions, en la soutenant pendant son voyage et jusqu'à l'entier accomplissement de ses désirs.

Ce nouvel exemple de la faveur du ciel pour une pécheresse, me porte à dire un mot, en passant, à M. M*** de la Marne et consors.

Voici encore une jeune fille livrée à Satan, puisqu'elle se prostitue à tout venant. La voilà s'acheminant dans une rue de Paris, sans doute pour chercher bonne fortune, lorsque, par hasard, ou par imprudence, elle est heurtée, froissée et même blessée.

Un magnétiseur, c'est-à-dire, un *ministre de Satan*, qui passait dans ce même moment près de la jeune personne, touché de compassion pour elle, la relève et lui offre son bras pour la conduire chez elle. Celle-ci l'accepte. Il semble de prime abord que Satan a préparé d'avance cet événement tout exprès pour réunir et le ministre et le suppôt; et que l'acte de charité apparente que le magnétiseur exerce envers la jeune fille n'est, en effet, qu'une ruse de Belzebut pour atteindre la fin qu'il se propose. C'est, en un mot, une bonne fortune qu'il fait trouver à l'un et à l'autre dans cette rencontre. Nous allons voir tout le parti que le seigneur Lucifer va retirer de cette réunion.

Redoutant sans doute une méprise, parce qu'il

n'est pas sûr du métier de la blessée, notre magnétiseur va naturellement faire le sien, pour réussir en toute sûreté, auprès de la belle nymphe. Il la magnétise donc, et, ô bonheur inattendu ! à peine ses mains ont-elles effleuré les vêtemens de la prêtresse que le charme opère ; elle a fermé les yeux, et Satan la livre toute endormie au ministre de ses œuvres. Au comble de la joie, celui-ci va sans doute profiter de ses avantages. Mais, ô disgrâce ennemie ! le téméraire n'osera plus toucher ce corps jusqu'à ce moment livré à la prostitution. La jeune fille a gémi durant son sommeil. De quoi gémit-elle ? de ses blessures apparemment ? Point du tout. Écoutez, M. M*** de la Marne ! prêtez l'oreille ; elle va vous le dire ; elle va parler..... Qu'a-t-elle dit ? qu'avez-vous entendu ? N'est-ce pas sur l'infâme métier qu'elle a fait jusqu'à ce moment qu'elle gémit ? n'implore-t-elle pas l'assistance de son magnétiseur pour la soutenir et la fortifier dans la ferme résolution qu'elle prend de sortir du sentier du vice, et d'aller se jeter aux pieds de ses parens pour obtenir son pardon et rentrer en grâce auprès d'eux ? Mais, n'est-ce point là une illusion ? Comment ! Satan aurait-il changé de métier ? le Magnétisme, cette œuvre diabolique serait-elle devenue un moyen de conversion ? Serait-il bien vrai que, par une contradiction singulière, ce

soit par le Magnétisme que cette prostituée éprouve le désir de sortir de cet état d'abjection? sera-ce par l'influence du Magnétisme que cet instrument si profondément vicié, va chercher à se purifier, à se sanctifier? Oui, M. M*** de la Marne, cet instrument du diable sera lavé de ses souillures. La lumière du ciel lui rendra son premier éclat. Ce qui selon vous est un ministre de Python, devient vraiment le ministre du ciel; il va concourir à son triomphe, en enlevant à Satan sa proie et sa victime; la pécheresse conserve à son réveil l'horreur pour son infâme métier. Elle n'a pas oublié ses bonnes résolutions, elle se hâte, au contraire, de les mettre à exécution. Elle a loué sa place dans une voiture pour fuir à jamais le théâtre de ses débauches; mais elle ne part qu'après avoir remercié et béni celui qui a été l'instrument du ciel, pour guérir les blessures de son corps et celles de son ame.

Tel fut l'exemple de Fanny, qui fait le sujet de la deuxième Observation de mon second Mémoire. Ainsi donc M. M*** de la Marne, convenez que le sommeil magnétique n'est pas *essentiellement* une œuvre *diabolique* et que les magnétiseurs ne sont pas tous des ministres du *diable*, et si, par un contraste singulier et qu'il est difficile d'ex-

pliquer, la pécheresse reçoit souvent du ciel la faveur qu'il refuse quelquefois à la vierge pudique; souvenez-vous de ce qu'a dit le *Maître :*

« Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, » mais les malades qui ont besoin de médecin. » (Math. chap. IX, v. 12.)

Vous me pardonnerez, Monsieur et bon ami, cette disgression en faveur du motif qui l'a amenée. Reprenant donc notre discussion, je vous dirai : ne parlons plus d'*instinct*. Bannissons ce mot du vocabulaire du Magnétisme ; il ne doit point, il ne peut même pas s'y trouver, parce que l'instinct n'est autre chose que le *Théion*, que nous avons dit être un agent conservateur de toutes choses, et une émanation de la divinité, qu'il ne faut pas confondre toutefois avec l'ame humaine, quoique l'une et l'autre découlent de la même source (*), parce que tout vient de l'unité pour retourner à l'unité. Invariable dans mes principes, vous voyez, Monsieur et digne ami, que je ne saurais m'en départir. Vous les combattez et vous craignez que je ne vous en aime moins. Je devrais avoir la même crainte moi-même, puisque je ne saurais admettre les vôtres. Il en

(*) Voir la Note I.re

est cependant bien autrement ; car, j'éprouve chaque jour que notre polémique resserre toujours davantage les liens d'amitié qui m'unissent à vous. Continuez donc, je vous prie, mon respectable ami, d'attaquer de tous vos moyens ma théorie. C'est beaucoup d'honneur que vous me faites. Cependant, en cette matière-ci, il ne s'agit pas d'opinion, mais bien de faits, et ce sont les faits qui conduiront à la vérité. Toutefois, pour les obtenir ces faits, je l'ai dit et je le répéterai mille fois, il n'est pas au pouvoir du magnétiseur, ni du magnétisé de les reproduire à volonté. Ceci n'est point comme une machine électrique que l'o nmet en jeu pour répéter une expérience. On obtient les mêmes résultats si l'on emploie les mêmes procédés avec parité de moyens. J'en dirai tout autant des expériences faites avec l'aimant ou de quelque opération chymique. Les effets sont les mêmes si l'on suit la marche indiquée par le premier opérateur.

En conséquence, pour ce qui concerne le Magnatisme ce serait bien envain que M. Rullier insisterait sur ce qu'il a dit dans le Dict. des Scienc. médic., art. Longévité, tom. XIII, « Un » fait nouveau, est-il arrivé ? il faut dire : Je le » croirai quand je le verrai; » car ce fait nouveau ne se répétera que quand Dieu le permettra.

Quand à vous, Monsieur et cher ami, en ne recusant point le fait, vous dites néanmoins : » Que quand même vous en auriez été témoin, » vous auriez encore des doutes sur la cause. » (*) Cela ne m'étonne point ; en effet, imbu de votre théorie depuis longues années, et rejetant tout ce qui tient du spiritualisme mystique, vous vous êtes présenté devant des somnambules qui n'ont pas jugé à propos de combattre votre opinion, parce que votre but en les approchant, n'était pas de vous éclairer là-dessus. Il en est ainsi de tous les magnétiseurs que vous me citez, et notamment d'un médecin distingué de la capitale, dont vous me parlez dans votre lettre du 6 novembre dernier, sans en décliner le nom, et dont vous reçûtes la visite fort à propos, dites-vous, pour lui parler des objets matériels qui nous étaient parvenus, séance tenante, par la voie magnétique. Il vous répondit qu'il avait été témoin de nombre de faits analogues, et précisément de celui d'objets matériels que le somnambule fesait arriver devant lui : « *Ce qui*, ajoutez-vous, *est* » *du même ordre que la branche de Thym de Crète* » *et autres objets qui vous sont arrivés miraculeu-* » *sement.* » Vous terminez par ces mots : « *Les* » *somnambules dont il m'a parlé, n'ont jamais eu*

(*) Lettre de M. Deleuze du 6 novembre 1831.

» *de communications avec des êtres spirituels, mais* » *il ne croit pas la chose impossible.* »

Voilà des faits analogues, sans doute, à ceux que j'ai observés; mais est-il bien sûr que ces mêmes somnambules n'aient jamais été en communication avec des êtres spirituels? M. le médecin en a-t-il fait la demande à ces mêmes voyans? s'il ne l'a pas faite, s'il ne s'en est pas assuré, il n'est donc pas exact de dire que ces somnambules n'ont jamais eu des communications avec des êtres spirituels; pour parler plus exactement, M. le médecin aurait donc dû dire : « Que ces mêmes » somnambules n'ont jamais *dit* avoir des commu- » nications, etc. » Qu'il s'en assure donc, en leur faisant les questions suivantes : « Par quelle voie » les objets matériels que vous m'avez présentés » vous sont-ils parvenus? comment se sont-ils » trouvés dans vos mains ou dans tel endroit de » l'appartement? qui les y a placés? » Si M. le médecin veut encore mieux se convaincre du fait, s'il est jaloux de connaître la vérité, qu'il se présente devant ces mêmes somnambules qui ont la faculté de faire arriver à volonté des objets matériels devant eux; qu'il leur demande et même qu'il leur commande le même phénomène. Je lui donne le défi de l'obtenir à volonté; car, s'il en était ainsi, malheur au magnétiseur et surtout

au magnétisé qui ne serait influencé que par un mauvais génie ; tôt ou tard l'un et l'autre en seraient les dupes.

Mais si M. le docteur ne s'est point assuré de la cause du phénomène en question, du moins, il ne la recuse pas, il ne la tient pas pour impossible.

Quant à vous, Monsieur et digne ami, elle vous paraît telle, parce que vous ne pouvez concevoir comment des êtres purement spirituels peuvent transporter des objets matériels. Il faut des organes physiques, dites-vous, pour cela faire. Mais ces organes physiques sont-ils autre chose que matière? Cependant, l'ame qui les soulève et les fait agir, n'est-elle pas un être purement spirituel? Concevez-vous mieux comment cet être immatériel dans certains cas pathologiques, imprime une telle force aux organes qu'elle fait mouvoir, qu'on a vu des hommes de complexion très-faible, soulever des fardeaux énormes? Ce sont les organes, direz-vous, qui soulèvent ces fardeaux. — Mais, qui soutient ces organes surchargés d'un poids énorme? n'est-ce pas un être spirituel? Quand vous écriviez cette phrase, vous ne réfléchissiez donc pas que c'était précisément un être spirituel qui agissait sur vos

organes délinéateurs, et les fesait mouvoir pour tracer votre condamnation.

Vous concevez, néanmoins, que des esprits puissent communiquer avec notre ame, qui est également esprit. Cela est tout simple ; mais, dites-vous, s'ils pouvaient agir sur la matière inanimée, *tout l'ordre de la naure serait renversé.* Je ne vois pas que cette conséquence soit juste, car il n'y a que des êtres malfaisans qui puissent vouloir le désordre ; et certes, ce n'est pas à des êtres pareils que le Tout-Puissant confierait l'harmonie de l'univers (*).

Voilà, mon cher ami, où vous emporte votre imagination. Au reste, voyez-vous la matière se déplacer d'elle-même en ce bas monde? tout mouvement ne lui est-il pas imprimé par un principe moteur? et en remontant à la source, d'où vient cette force motrice? S'il nous était permis de pénétrer les secrets de Dieu, croyez-vous que nous verrions, par exemple, les effets du tonnerre sous le même point de vue que nous les présente le physicien?

A l'appui de votre opinion, vous me citez

(*) Voir la Note II.

encore l'histoire de la demoiselle qui opéra votre conversion, en même-temps que la sienne. « C'était » un être céleste, ajoutez-vous, mais elle ne se » croyait point en relation avec les anges. » Le lui avez-vous demandé? répéterai-je encore ici; si elle n'a pas vu de guide spirituel, n'aurait-elle pas entendu une voix qui lui dictait les discours sublimes qu'elle vous tenait, et que vous transcriviez sous sa dictée? Si elle n'a pas entendu cette voix, n'aurait-elle pas eu sous ses yeux un livre ouvert, ou un papier sur lequel étaient tracées ces éloquentes et ravissantes paroles que vous entendiez? Car c'est de ces deux manières qu'ont lieu le plus souvent les communications des esprits aux voyans magnatiques, à moins qu'elles ne s'opèrent par des tableaux allégoriques. La demoiselle n'avait eu donc ainsi que la peine de lire. C'est ce qu'elle pouvait faire couramment, et voilà précisément en quoi l'on fait, et à tort, consister le merveilleux.

Cette explication vous donne la clef de tous les faits de ce genre, rapportés dans les divers traités du Magnétisme. Nous en disons autant de la vue lointaine, de la prévision et prédiction, etc., etc. Facultés qu'on attribue gratuitement à l'ame du somnambule et qui sont toutes illusoires, comme nous allons le voir en revenant

sur les prétendues facultés latentes. En effet, dans le somnambulisme, même le plus profond ou l'extase, l'ame ne se dégage pas des liens de la matière, elle ne quitte pas le corps auquel elle est unie intimément; ce serait une erreur de le croire, et c'est sur pareille erreur qu'est fondée la croyance au sabbat des sorciers; mais dans cet état d'extase, la vie de relation de l'ame avec le monde matériel est, je ne dirai point éteinte, mais suspendue, parce que les organes qui lui ont été donnés par le Créateur, pour se mettre en rapport avec ce même monde dans lequel sa destinée est de vivre pour un temps, sont tellement amortis, que leur sensibilité paraît éteinte. Dans cet état, l'ame ne jouit plus que de sa vie propre et se trouve ainsi transportée dans le monde spirituel; de là ses communications avec les habitans de ce monde invisible pour l'homme dans son état ordinaire; elle peut les contempler face à face, converser avec eux, jouir de leur béatitude; mais elle ne peut se déplacer, moins encore se transporter au loin; car si par fois elle fait la description de quelque contrée éloignée où elle dit se trouver, cela ne lui est pas plus difficile qu'à vous de faire celle de saint Pierre de Rome, de St. Pétersbourg, ou de quelqu'autre pays des

régions les plus lointaines lorsque vous en voyez le panorama en songe ou autrement (*).

Vous voyagez ainsi sans peine, sans bouger de place et à peu de frais. J'ai fait moi-même, de cette manière fort commode, il y a quelques années, le voyage de Paris. J'ai vu la fameuse colonne de la place Vendôme. Je me suis trouvé sur cette magnifique place avec un monde infini. Dans un clin-d'œil, j'ai été transporté à Sainte-Hélène. Là, j'ai vu le *grand homme*, étendu sur son lit de mort, le général *Bertrand* debout près de son lit, baignait de ses larmes un mouchoir blanc dont il se couvrait le visage. J'ai vu tout l'intérieur de cet appartement dont je pourrais faire ample et fidèle description. De-là, revenu subitement à Paris, je me suis trouvé dans le cimetière du *père Lachaise*; j'ai admiré tous ces beaux mausolées; il me semblait me joindre aux curieux qui y promenaient et parcouraient toute cette pittoresque enceinte. Tout-à-coup, me voilà transporté en Grèce, sur une plage maritime, etc. Néanmoins, je n'avais pas bougé de la ville d'Aix, où je me trouvais en ce moment.

Cependant, allez-vous me dire, voici une somnambule consultée par une personne qui a son

(*) Voir la Note III.

frère à la Martinique. Elle n'en a eu signe de vie depuis long-temps. Elle demande à la voyante, si elle peut lui en donner de nouvelles. La somnambule, après quelques instans de recueillement, répond : « Que le frère se porte bien ; » qu'il est occupé en ce moment à la récolte du » café, et que dans un mois on recevra une lettre » de sa part, portant qu'il a fait une maladie » grave qui ne lui a pas permis de donner plutôt » de ses nouvelles. »

En effet, la lettre arrive au temps marqué ; elle contient tout ce qui a été annoncé d'avance. Voilà sans doute la prévision et la vue lointaine bien marquées. Que répondre à cela ? comment expliquer un fait si extraordinaire ? — Rien de plus facile, car la distance fait ici tout le merveilleux. Le théorama ou panorama magnatique le fait disparaître comme un éclair. La somnambule s'est transportée à la Martinique comme moi à Sainte-Hélène. Elle a vu l'habitation de ce frère comme j'ai vu celle du *grand homme*. Elle l'a vu lui-même faisant sa récolte à la tête de ses nègres, tout comme j'ai vu le conquérant sur son lit de mort, et le général Bertrand debout près du lit, baignant son mouchoir de ses larmes.

Une voix, qu'elle a cru être celle du frère,

lui a dit qu'une lettre était en route, qu'elle contenait telle et telle chose, et que sans contre-temps elle arriverait avec le vaisseau à telle époque.

Nous ne voyons en ceci qu'un tableau du panorama, et ce tableau a été présenté à la somnambule; par qui? Par l'envoyé de celui qui sait tout, qui voit tout, qui fait tout ce qu'il veut.

Si la communication du contenu de la lettre ne s'est point opérée verbalement, c'est-à-dire, par une voix que la somnambule aurait entendue, elle a pu avoir lieu, comme nous l'avons dit, tout simplement par un écrit placé sous les yeux de la somnambule, (si celle-ci sait lire.) Toujours est-il certain que c'est par l'un ou l'autre de ces moyens que ces communications sont faites magnatiquement aux somnambules. Ce sont-là les dépositions unanimes de tous les voyans que Dieu m'a accordés, ainsi que de tant d'autres qui n'étaient point sous ma direction, et que j'ai consultés.

En voilà, je pense, bien assez, Monsieur et bon ami, sur ces deux prétendues facultés latentes que vous dites se développer dans le somnambulisme par le dégagement de l'ame de ses liens

matériels. Ainsi, la faculté de prévision et par suite celle de prédiction n'appartiennent qu'à l'Être-Suprême ; car, si la faculté de prévision avait été départie à la créature, elle l'aurait été sans contredit au plus beau de tous les anges ; et certes, *Lucifer* n'aurait pas hasardé le combat contre le Tout-Puissant, s'il en avait pu prévoir l'issue. Nous en disons autant de nos premiers parens, *Adam* et *Eve*, avant leur chute. Le Créateur les avait doués, sans doute, de toutes les perfections dans leur état d'innocence. Ils étaient en communication avec les chérubins, ils entendaient la voix du Tout-Puissant ; cependant ils ne prévirent pas leur chute. Ils crurent aux belles promesses du prévaricateur, et ils perdirent pour toujours la plus belle de toutes leurs prérogatives.

Le monde des esprits disparut à leurs yeux, qui s'ouvrirent pour ne voir qu'un lieu d'exil, semé de ronces et d'épines.

Or, si nos premiers parens n'ont point eu, si les anges eux-mêmes, dans leur état de purs esprits, n'ont point la faculté de prévision, c'est envain qu'on voudrait en doter l'ame humaine, lors même que, libérée entièrement de ses liens

terrestres, elle s'est élevée dans la patrie des purs esprits.

Et pour en finir, au sujet des prétendues facultés latentes, j'ajouterai encore un mot, et je dirai, que la seule faculté latente que le Magnatisme, ou Magnétisme développe chez l'homme soumis à son influence, est celle que possédait le premier homme avant sa chute, en son état d'innocence; or, le livre (*) nous apprend qu'il était en communication avec le monde des intelligences spirituelles; et voilà d'abord une faculté que le Magnétisme ou Magnatisme rend à ses descendans.

Ensuite il prophétisa, c'est-à-dire, qu'il déclara que la femme que Dieu venait de lui donner pour compagne, était *les os de ses os* et *la chair de sa chair*; mais comment eût-il cette connaissance? Le *livre* nous le dit encore : *Immisit..... Dominus Deus soporem in Adam.* (Génés., ch. 2, ℣. 21.)

Le Seigneur Dieu envoya à Adam un profond sommeil. Quel fut ce sommeil profond, et tellement profond, que Dieu enlève à Adam une

(*) Voir la Note IV.

portion de sa substance, et que celui-ci reste insensible à cette opération ? Ce ne peut être que l'extase, puisqu'il y eût perte de sensibilité. Ce qui le prouve, c'est qu'Adam voit néanmoins ce qui se passe, et dit : « *Ce sont ici les os de mes* » *os et la chair de ma chair.* »

Car, à ces deux signes peut-on se méprendre sur la nature de ce sommeil ? Non, mon respectable ami, on ne peut le méconnaître. Tous les interprètes sont d'accord sur ce point. « Ce fut, » disent les Saints Pères, dans un ravissement, » et la plus parfaite de toutes les extases, que » Dieu prit une côte à Adam pour la transformer » en femme. La femme ainsi formée, dit le grand » Bossuet, fut présentée de la main de l'Éternel » au premier homme qui, ayant vu dans son » extase ce que Dieu fesait, s'écria : *C'est ici la* » *chair de ma chair, les os de mes os ;.... Elle* » *s'appelera Virago, parce qu'elle est formée de* » *l'homme.* (*) »

Le sommeil d'Adam fut donc le sommeil extatique, le sommeil par excellence, ou thèomagnatique. Je pense que l'application de ce néologisme ne vous paraîtra point déplacée ici ; car, c'était

(*) Voir la Note V.

bien certainement une puissance supérieure, une grande puissance qui agissait alors sur le premier homme. Et il ne pouvait en être autrement; mais de plus, tout annonce que ce fut dans un état de sommeil théurgique ou bien thèomagnatique que vécurent Adam et Eve jusqu'à leur chute. C'est pourquoi ils furent en communication avec le monde spirituel; et cette précieuse faculté ne leur fut ravie que par suite de leur désobéissance.

Ce fut alors et seulement alors qu'ils possédèrent la science *du bien et du mal*. Leurs yeux s'ouvrirent, ils virent leur nudité. *Leurs yeux s'ouvrirent*; mais étaient-ils aveugles, comme quelques hérétiques l'ont cru? ou bien, doit-on prendre ce mot au figuré? non. Eve et Adam voyaient les objets matériels qui les entouraient; ils avaient la faculté de communiquer avec les esprits et même avec le Créateur; ils devaient donc être dans un état différent de celui dans lequel l'homme se trouve habituellement, et qui les rapprochat de celui des esprits avec lesquels ils étaient en rapport. Ils étaient dans un jardin de délices qui ne leur laissait rien à désirer. Cependant, à peine ont-ils touché au fruit défendu que le charme cesse, leurs yeux s'ouvrent, tout change autour d'eux et pour eux, et avec leur innocence, tout ce qui fesait leur bonheur disparaît.

Ils entrent dans un état nouveau; ils s'aperçoivent de leur nudité qui, jusques alors, n'effarouchait point leur innocence.

Tel est, mon respectable ami, le sommeil de nos extatiques modernes, de nos voyans, de nos somnambules magnatiques. Le monde physique disparaît plus ou moins à leurs yeux. Ils voient, tout ce qui se passe autour d'eux, quoiqu'ils aient comme Adam leurs yeux fermés à la lumière du soleil. Mais au réveil, leur ravissement cesse, le charme tombe, et leurs yeux s'ouvrent pour voir un monde autre que celui qu'ils voyaient auparavant.

Voilà donc cette faculté latente que l'homme possédait primitivement et qu'il tend à recouvrer. Car, il en est de l'homme comme de la plante. Voyez cet arbrisseau que la main de l'homme se plaît à façonner à sa guise, pour changer sa forme, sa physionomie naturelle et la qualité de son fruit; il obéit à cette puissance; mais que cette main cesse de le torturer, qu'elle l'abandonne à lui-même pour quelque temps, vous le voyez bien vîte reprendre sa physionomie sauvage, son état primitif (*). Eh bien! que les sens cessent

(*) Voir la Note VI.

de dominer dans l'homme le principe spirituel, que celui-ci parvienne à les subjuguer, que son autocratie l'emporte sur eux, on voit bientôt cet être immatériel s'élever dans les hautes régions ; il cherche à reconquérir, s'il est possible, ce jardin de volupté à la jouissance duquel Dieu l'avait destiné, et à reprendre son état primitif. *L'homme est un Dieu tombé, qui se souvient des cieux*, a dit, par suite d'une licence poétique, le spirituel *Lamartine*. (*Méditation deuxième*). Avant lui, *Curtius-Marcus*, chevalier romain, se dévouant pour le salut de la patrie, et haranguant ses concitoyens, avait dit, en se conformant aux idées folles du paganisme : *L'homme est un Dieu revêtu d'un corps mortel; et un Dieu n'est qu'un homme sans corps, de là son immortalité* (*).

Je termine ici ma Lettre, bien trop longue

(*) Romains ! dit Curtius-Marcus, selon Dion, pourquoi hésiteriez-vous de reconnaître ce que les dieux vous demandent? C'est nous qu'ils demandent ; c'est nous qu'il faut sacrifier. Il n'est aucun être mortel qui soit meilleur ou plus fort que l'homme. Seuls, nous levons la tête vers le ciel ; seuls, nous communiquons avec les dieux ; et c'est pour cela que nos statues et nos tableaux les représentent à notre image. Si j'ose parler encore plus hardiment, l'homme est un Dieu, revêtu d'un corps mortel, et un Dieu n'est qu'un homme sans corps, de là son immortalité. (Extrait des nouveaux textes des historiens Grecs, retrouvés au Vatican, par M. Mai.) — Voir encore l'art. Curtius du Dict. histor. de tous les Hommes célèbres, etc. par une Société de gens de lettres.

sans doute, mais vous me pardonnerez cette prolixité obligée en faveur du sujet qui l'a nécessitée. Donnez-moi, s'il vous plaît, le plus tôt possible, des nouvelles de votre santé, et veuillez bien me croire, Monsieur et respectable ami,

Le vôtre, très-affectionné, etc.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 25 juin 1832.

RÉPONSE

M. DELEUZE, AU SOLITAIRE.

Paris, 16 août 1832.

Vous me pardonnerez, Monsieur et digne ami, de n'avoir pas répondu plus tôt à votre dernière et aux Observations intéressantes que vous m'avez adressées. J'ai renvoyé d'un jour à l'autre, parce que je n'étais pas en état d'écrire, encore moins d'entrer dans quelque détail. Je n'ai point eu le choléra, mais comme bien d'autres, j'ai ressenti la maligne influence que cette maladie exerce sur l'athmosphère. Embarras de la tête, malaise général, impossibilité de travailler, faiblesse extrême dans les jambes, etc.

J'espérais et je me flattais même d'être bientôt

délivré de ces indispositions, lorsque le malheur le plus inattendu est venu m'accabler. Madame de Baud** la maîtresse de la maison que j'habite depuis près de 20 ans avec ma nièce, comme si j'étais de la famille, a été victime du choléra, après cinq jours de souffrances; c'était un être céleste.....

Depuis cette catastrophe, je n'ai pu m'occuper de la moindre chose. La vie n'a plus d'agrément pour moi. Ce sera, cependant, une consolation pour moi de m'entretenir quelquefois avec vous, parce que vous êtes persuadé que ceux de nos amis qui ont été sur la terre des modèles de toutes les vertus, s'occupent de nous dans un autre monde, et nous obtiendront la grâce d'aller un jour les y réjoindre. J'aurai bien de fautes à expier, mais j'espère qu'un jour je pourrai me trouver près de ceux qui m'ont aimé, et qui sans doute prient Dieu pour moi. Mais, en voilà assez sur mes chagrins et sur mes vœux.

N'ayant pas la force d'esprit nécessaire pour entrer dans quelque détail, ni pour vous exposer les motifs de mes doutes sur votre théorie et sur l'explication que vous donnez des faits que vous avez vus, je me bornerai à vous dire seulement

quelques mots au sujet de vos divers Mémoires et Observations théopsycologiques.

Les phénomènes du somnambulisme sont très-variés, souvent inexplicables et même incompréhensibles. Ils nous donnent des notions sur la nature de l'ame. Ils prouvent sa spiritualité et son immortalité ; et les preuves en sont bien plus convaincantes que toutes celles qu'on peut tirer des raisonnemens philosophiques. Ils rendent même très-probables la communication des esprits dégagés de la matière, c'est-à-dire, des personnes qui sont mortes avec celles qui leur étaient unies par les liens du sang ou de l'amitié ; ce qui est de la plus grande importance, et nous ramène aux principes religieux, et de plus à la foi catholique. Mais il ne résulte pas de cela, que les esprits, les anges, les démons même soient les agens du Magnétisme. Ses phénomènes varient singulièrement selon les opinions du magnétiseur, selon les relations qu'ont entre eux ceux qui se réunissent dans un traitement magnétique, selon l'action de la volonté de ceux qui magnétisent.

Le magnétiseur peut imprimer au somnambule une pensée, une volonté, une résolution qui se conserveront après le réveil, sans que celui-ci se doute de la cause qui l'a produite ; j'en ai plusieurs

exemples. Les visions qui ont eu lieu dans cet état sont un fait très-surprenant; mais il n'est nullement prouvé qu'elles ne soient point une illusion. Il ne me paraît pas probable que les anges se montrent avec le costume et la figure qu'on leur suppose, ni qu'il y en ait de bons et de méchans qui se trouvent ensemble, ni enfin, que le somnambule voit dans le ciel la vierge Marie avec l'Enfant Jésus qui n'est plus enfant comme peu après sa naissance, mais bien la deuxième personne de la Trinité, le Fils de Dieu, le Rédempteur.

Je m'arrête, mon cher et digne ami, parce que mes forces ne me permettent pas d'aller plus loin. J'ai relu hier les divers Mémoires que vous m'avez envoyés; je les relirai encore, et ce sera toujours avec un nouvel intérêt. Lorsque ma santé sera rétablie, je reprendrai la discussion.

J'ai communiqué votre dernier écrit à M. Chap** qui est du même avis que moi, et qui néanmoins attache beaucoup de prix à vos Observations, quoiqu'il n'en admette pas les conséquences : car vous verriez des phénomènes aussi étonnans, si vous observiez des somnambules magnétisés par des protestans, mais les résultats ne seraient pas les mêmes.

En terminant ma Lettre, je dois vous répéter que vos derniers Mémoires ou Observations m'ont fait le plus grand plaisir, et que je vous aurai la plus grande obligation, si vous voulez bien m'adresser encore quelque chose de nouveau ; car, j'y attache beaucoup de prix.

Excusez, cher ami, le style de ma Lettre, qui prouve que je n'ai plus toute l'énergie de mes facultés intellectuelles, et recevez l'assurance de mon inviolable attachement, etc.

DELEUZE.

LETTRE XII^e.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

MONSIEUR ET RESPECTABLE AMI,

Votre Lettre, en date du 16 août dernier, m'a profondément affligé. Je vois avec la plus grande peine votre découragement et le dégoût que vous avez pour la vie. La perte que vous venez de faire en la personne de Madame de Baud** est bien grande sans doute. Je conçois combien doit être grande aussi votre douleur. Mais vous avez également un grand sujet de consolation.

C'était un être céleste, avez-vous dit, eh bien! cet être céleste, ne devait pas habiter plus longtemps une terre livrée aux génies infernaux, et souillée de tous les crimes. Que la pensée de son

bonheur ne vous quitte donc jamais. Songez, comme vous l'avez dit, que ceux de nos amis qui ont été des modèles de toutes les vertus sur la terre, s'occupent de nous dans la nouvelle patrie où ils ont été appelés pour y commencer une nouvelle vie. Ils nous obtiendront, n'en doutez pas, la grâce d'aller les rejoindre un jour, si toutefois nous ne dévions pas du sentier qu'ils nous ont tracé sur cette terre de mort. Que cette pensée consolante soit toujours présente à votre esprit, et bientôt le calme sera rendu à vos sens, et la paix à votre ame.

Permettez-moi, Monsieur et bon ami, de vous rappeler ici une grande vérité que vous avez tracée de votre main, dans votre Lettre du 6 novembre de l'année dernière. Cette grande vérité la voici :
» Ce que le Magnétisme me paraît démontrer
» rigoureusement, dites-vous, c'est la spiritua-
» lité de l'ame, et par suite, son existence après
» la mort, son immortalité. C'est encore que les
» ames séparées des corps peuvent, dans certains
» cas, se mettre en rapport avec les êtres vivans,
» et leur communiquer leurs sentimens et leurs
» pensées »

Cette vérité, vous l'avez répétée dans votre dernière à laquelle je réponds.

Eh bien ! si vous êtes bien pénétré de cette consolante vérité, mon respectable ami, et que vous demandiez bien sincèrement à Dieu de vous accorder la faveur de vous mettre en rapport avec cet être céleste dont vous déplorez la perte, vous l'obtiendrez. Vous en avez tous les moyens ; mais, c'est à Dieu à les faire réussir, s'il entre dans les desseins de sa Providence de vous faire jouir de cette faveur. Vous vous écrierez alors avec le vieillard Siméon : *Nunc dimittis, etc.*

Occupez-vous, dès ce moment, de cette idée bien consolante sans doute, et croyez fermement que cette bienheureuse ne sera pas morte pour vous, qu'elle vous visitera, et que vous pourrez encore converser avec elle sur la terre. Cette seule pensée va donner trève à la douleur qui vous accable. Mais, je dois vous dire aussi que quelque juste que soit un être qui a vécu sur la terre, il faut un certain temps de purification pour que Dieu lui accorde la faveur de se communiquer aux amis qu'il a laissés sur la terre. Ainsi, n'allez pas vous impatienter, et vouloir commander, pour ainsi dire, au ciel, de céder aux vœux de votre cœur ; ce serait tenter Dieu. Mais priez et attendez en silence les événemens. Dans une prochaine Lettre je vous parlerai de ces moyens, si vous y attachez quelque importance.

Je joins aujourd'hui à ma Lettre, 1° la réponse à quelques Objections, contenues dans vos précédentes; 2° une Notice sur un cas de prévision magnatique, et de plus, un cas pareil de prévision, faite par une personne qui, selon votre théorie, ne pouvait pas être dans l'état dit Magnatique, prévision qui concorde et coïncide néanmoins parfaitement, et d'une manière frappante avec celle de la somnambule. Bien plus, vous verrez qu'elle vient lui donner une nouvelle force. Vous me feriez grand plaisir si vous pouviez me donner là-dessus une explication satisfaisante d'après votre théorie.

Dans le cas où vos affaires ou vos infirmités ne vous permettraient point de vous occuper de cela, veuillez bien en prier M. le docteur Chap**, votre ami, qui s'en chargera, sans doute, d'autant plus volontiers, qu'il partage votre manière de voir et de penser en fait de Magnétisme.

Je serais très-flatté s'il voulait bien m'honorer de sa correspondance, et me donner la solution du grand problème qui fait le sujet de notre polémique depuis près de quatre ans.

Je vous quitte à regret, mon bien cher ami,

n'ayant plus de place sur le papier que pour vous renouveler les sentimens d'estime et d'attachement avec lesquels

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 18 septembre 1832.

RÉPONSE

A QUELQUES OBJECTIONS

CONTENUES DANS LES PRÉCÉDENTES LETTRES DE M. DELEUZE.

1re OBJECTION.

« Parmi les faits que vous m'avez adressés, il » en est un qui me paraît inconcevable, quoiqu'il » ne tienne point au merveilleux. C'est que le » fondateur ou directeur de votre Société qui a » sans doute vu vos somnambules, qui a du moins » pu et dû se convaincre de la réalité des phéno- » mènes, et surtout de l'élévation de leurs sen-

» timens religieux, et même de leur communi-
» cation avec les esprits célestes, et qui a même
» reçu d'eux des avis salutaires, ait pu renoncer
» aux sentimens qu'ils lui avaient d'abord inspirés,
» et se déclarer l'antagoniste d'une doctrine su-
» blime. » (*Lettre du 6 novembre* 1831, *pag.* 30.)

—

RÉPONSE.

Eh bien ! Monsieur et respectable ami, c'est précisément parce que le directeur de notre Société a vu nos somnambules, et qu'il s'est convaincu de la réalité des phénomènes, surtout de la communication avec les esprits, qu'il s'est déclaré l'antagoniste, non pas comme vous le dites, d'une doctrine sublime, mais de l'exercice, de la pratique du Magnétisme, et il a pris cette détermination, parce qu'il s'est pleinement convaincu comme moi, 1° que ce qui suscite les phénomènes du somnambulisme, c'est l'influence, ou l'action d'une puissance spirituelle sur l'individu qu'on y soumet ; 2° que cette influence peut être légitime ou illégitime. Or, considérée sous ce dernier rapport, la pratique du Magnétisme, livrée au premier venu, est évidemment très-dangereuse.

En effet, nous avons fait souvent la triste expérience, que les somnambules et leurs magnétiseurs ne se tiennent pas assez en garde, contre les ruses de l'ange de ténèbres, qui malheureusement ne cherche qu'à faire des dupes en singeant l'ange de lumière. Et n'avez-vous pas dit vous-même, mon très-honorable ami, dans le Post Scriptum de votre Lettre du 9 mai dernier, pag. 44. « J'ai vu dernièrement quelques faits » qui prouvent que la clairvoyance des somnambules s'étend bien loin. J'en ai vu aussi qui » prouvent qu'il faut s'en méfier, en ce qu'ils » se trompent quand ils parlent des maladies des » autres. Plusieurs somnambules font des prédictions qui ne se réalisent point; ils sont » souvent dirigés par une influence étrangère et » non par leur instinct. »

Oui, sans doute, il faut se méfier de tous; mais s'ils trompent, c'est parce qu'ils sont trompés eux-mêmes; et si leurs prédictions ne se réalisent point, c'est qu'ils sont, dites-vous, dirigés par une influence étrangère. Disons mieux, et appelons franchement cette influence, *mensongère* et *illégitime*.

Vous ajoutez, et *non par leur instinct*. Nous ne saurions admettre en ceci l'*instinct*; car l'instinct

limite ses opérations à la conservation et à la réproduction de l'individu. Tous les actes qui n'ont point un rapport immédiat avec ce but, sont chez l'homme du domaine de l'intelligence. D'après cette vérité, si bien développée dans l'article *Instinct du Dict. des Sciences Médic.*, *par l'érudit philosophe chrétien*, *M. le docteur Virey*, vous me permettrez de vous répondre que les somnambules dans les cas précités, ne sont pas dirigés par des guides spirituels légitimes.

En effet, quelle serait, selon vous, cette influence étrangère? d'où viendrait-elle? du magnétiseur? Mais, le magnétiseur ne peut faire des prédictions; son but, en approchant le somnambule, est de savoir ce qu'il ignore lui-même; de s'instruire de ce qu'il ne peut pas prévoir. Nous avons conséquemment, le directeur et moi, quelque raison de désirer que l'exercice d'une science aussi scabreuse, ne soit confiée qu'à des mains pures et instruites de la vraie théorie de la clairvoyance des somnambules. Car c'est alors, et seulement alors que l'on saura se rendre raison de ce *discrimen* si varié que l'on remarque chez les divers somnambules, dont les uns sont vaniteux à l'excès, tandis que d'autres sont d'une extrême modestie; les autres d'une grande pureté de mœurs et bien différens de ceux qui ont des dis-

positions tout opposées, et qui même, cherchent à séduire leur magnétiseur ; fait que vous avouez vous-même, dans votre Lettre précitée, du 6 novembre 1831, avoir vu une somnambule qui composait et chantait des chansons si peu décentes, que le magnétiseur, homme de mérite, fut obligé de la réprimander fortement. Eh bien ! si cet honnête homme avait pu soupçonner notre théorie, et qu'il en eût fait l'application dans cette circonstance, il aurait su se rendre raison de ce langage *érotique*, par le discernement qu'il aurait fait de l'esprit de ténèbres qui influençait la somnambule. Et M. Gréa, que vous citez dans la même Lettre, aurait su expliquer d'une manière plus rationnelle, comment il se fesait qu'un somnambule l'avertit que deux personnes, à celui-ci inconnues, trompaient son père qui habitait à 20 lieues de là, et allaient l'engager dans une mauvaise affaire.

Il dit « que ces deux personnes s'occupaient » en ce même moment de M. Gréa fils, et que » c'était par cela même qu'il les voyait et qu'il » entendait même leur discours. »

D'après votre théorie, comment expliquer ce phénomène complexe ? car, il y a ici non-seulement la *vue dite lointaine*, mais ce qui est bien

plus merveilleux encore, l'*audition lointaine*. En effet, voilà deux personnes inconnues au somnambule, qui sont à 20 lieues de distance, sans rapport aucun avec lui, et que celui-ci, néanmoins voit, entend parler et discourir par cela même, dit-il, qu'ils s'occupaient de M. Gréa fils, son magnétiseur. Comment établissez-vous cette communication? Oui, sans doute, c'était bien parce que ces deux personnes s'occupaient de M. Gréa fils, dont ils redoutaient la vengeance, s'ils trompaient son père, que le somnambule les voyait, et qu'il entendait leur complot. Cette explication que donne le voyant est parfaitement d'accord avec notre théorie, parce que c'était dans l'intérêt de MM. Gréa père et fils, que cet avis était donné. Mais qui prenait tant d'intérêt à ce que M. Gréa père ne fut pas trompé dans cette affaire, et la dupe de ces hommes pervers? Ce n'est pas le somnambule, vous ne le direz point, attendu que M. Gréa fils ne le consultait pas pour cette affaire, car, il l'ignorait complètement. Le père Gréa ne se doutait aussi nullement que ses intérêts fussent lésés dans cette entreprise. Ainsi, personne ne se plaignait, personne ne demandait rien au somnambule touchant l'affaire en question. Qui donc, je le répète, a pris tant d'intérêt à une chose à laquelle aucun des MM. Gréa n'en prenaient point eux-mêmes, parce

qu'ils ne se doutaient pas du danger ? Selon nous, la réponse à cette question est toute simple; et celui qui prenait naturellement intérêt à ce que M. Gréa père ne fût pas la dupe de ces hommes pervers, était bien, sans nul doute, son guide spirituel; et c'est bien lui aussi qui, de concert avec le guide du fils et celui du somnambule, ont mis sous les yeux de celui-ci, ce tableau théo-magnatique, où tous les personnages paraissaient en action et s'entendaient même discourir, parce que deux voix imitaient celles des deux complotans.

Si cette explication ne vous paraît point satisfaisante, veuillez bien, Monsieur et bien bon ami, m'en donner une autre à laquelle je puisse me rendre, et qui me force de renoncer à la mienne.

2me OBJECTION.

« Les visions qui ont lieu dans l'état d'extase » sont un fait très-surprenant ; mais il n'est » nullement prouvé qu'elles ne soient pas une » illusion.

» Il ne me paraît point probable, que les anges » se montrent avec la figure et le costume qu'on » leur suppose ; qu'il y en ait de bons et de mauvais » qui se trouvent ensemble ; que le somnambule » voie dans le ciel la vierge Marie avec l'Enfant » Jésus qui n'est plus enfant comme peu après sa » naissance, mais bien la deuxième personne » de la Trinité, le Fils de Dieu, le Rédemp- » teur, etc. »

C'est ainsi que vous vous exprimez dans votre précédente, en date du 16 août dernier, pag. 74, et dans celle du 6 novembre 1831, vous avez dit :

» Il ne me paraît pas prouvé que les esprits su-
» périeurs (Magnates) soient les agens des phé-
» nomènes qui vous ont étonnés.

» Il est probable qu'ils se montrent dans cer-
» taines circonstances, et qu'ils puissent se montrer
» à des somnambules dont l'ame est dégagée de
» la matière ; mais ils ne sont ni la cause, ni les
» premiers agens des phénomènes du Magnétisme.
» C'est parce que cet état existe, qu'ils peuvent
» être aperçus ; mais ils ne l'ont pas produit, et
» les formes sous lesquelles ils se montrent, sont
» probablement, non pas réelles, mais créées par
» l'imagination des somnambules. Il en est qui
» ont des ailes ; mais comment des ailes seraient-
» elles attachées à un corps humain ? ils ont di-
» verses formes, et il en est qui représentent cer-
» taines vertus, comme la Sagesse, la Modes-
» tie, etc. Il y a des esprits enfans et d'autres
» vieillards; ils sont à-peu-près nus, ou bien, ils
» ont un costume particulier et distinct; il y a des
» ames de morts avec leurs habillemens terrestres;
» il y a des anges antérieurs à l'homme ; tout
» cela ne se conçoit pas, etc. etc. »

RÉPONSE.

Voilà, Monsieur et respectable ami, tout autant de vérités que vous ne pouvez admettre. Pourquoi? parce que vous ne pouvez les concevoir. Concevez-vous mieux ce que c'est que Dieu?

Dès notre enfance, on nous a dit : « *Que Dieu* » *était un esprit infiniment parfait, créateur et* » *maître absolu de toutes choses.* » Et lorsque nous avons demandé où était Dieu avant la création de toutes choses? on nous a répondu : « *Il était en* » *lui-même toujours parfaitement heureux.* » C'est ici la croyance de l'Église ; la tradition défigurée des Indous, présente la même idée (*). A présent, je vous le demande : de ce que vous ne pouvez avoir une connaissance exacte de la nature et des perfections de la divinité, rejetez-vous ce que l'on vous en enseigne? Non, assurement. Pourquoi n'agir pas de même dans l'objet qui nous occupe, si la vérité se montre à vous.

(*) Voir la Note VII.

Vous avouez être un composé d'ame et de corps, c'est-à-dire, de substance spirituelle et de matérielle. Pouvez-vous me dire comment l'esprit est uni à la matière? comment a lieu cette union? Il semble tout naturel que l'esprit ou l'ame elle-même, devrait savoir comment elle est unie à ses organes, parce que c'est elle qui a l'intelligence et non le corps. Cependant, elle l'ignore, puisqu'elle ne peut en rendre raison. Ainsi, vous voyez, mon honorable ami, que tout ce qui est au-dessus de la raison humaine, tout ce qu'elle ne peut concevoir, n'est pas pour cela une illusion. Les vérités que je vous rappelle ici, n'en sont pas moins de grandes vérités. Il en est ainsi d'une infinité d'autres.

Passons maintenant au costume des esprits. Commençons par celui des ames des morts qui apparaissent aux vivans.

Vous avez dit, dans votre Lettre du 6 novembre 1831, et je l'ai rappelé au commencement de celle-ci « que ce que le Magnétisme vous paraît » démontrer rigoureusement, c'est la spiritualité » de l'ame humaine, et par suite son immortalité » après la mort..... C'est encore que les ames » ainsi séparées des corps, peuvent dans certains » cas, se mettre en rapport avec les êtres vivans,

» et leur communiquer leurs sentimens et leurs » pensées. »

Vous avez relaté, dans la Lettre du 24 septembre 1830, datée de St-Dizier (*), un exemple d'apparition qui eût lieu, sur la fin de l'année 1829, et qui vous parut tout-à-fait remarquable. Cette apparition est celle d'un père, chéri tendrement d'une demoiselle somnambule. Ce père était mort depuis peu de temps. Il y avait projet de mariage entre la demoiselle et un jeune homme, qui paraissait un parti convenable; mais il ne l'aurait pas rendue heureuse. Ce fut l'avis que le père vint donner à sa fille pendant qu'elle était en somnambulisme. Il lui conseille, en conséquence, de le refuser, et il ajoute qu'il s'en présentera bientôt un autre qui fera son bonheur. Cette apparition eût lieu pendant deux fois; l'annonce se réalisa; l'avis fut suivi, et la demoiselle vit heureuse avec le second jeune homme, qu'elle a épousé.

A présent, voyons de quelle manière le père s'est montré à sa fille, et à quel signe elle l'a reconnu. Cette ame, séparée de son corps, n'a pu se rendre sensible qu'en prenant une forme,

(*) Tome 1, pag. 131.

et cette forme, pour être reconnue de la demoiselle ne pouvait être que celle sous laquelle cette ame vivait sur la terre, c'est-à-dire, sous la forme humaine et avec les mêmes traits. Mais, cette forme humaine ne devait pas décemment se présenter toute nue à la demoiselle. Car vous conviendrez, sans doute, qu'un père qui vient donner des avis à sa fille et converser avec elle, ne doit pas lui apparaître sous une nudité révoltante qui aurait pu le faire méconnaître, bien loin d'inspirer de la confiance. Cette figure humaine avait donc un costume. Maintenant, quel costume doit-elle avoir revêtu? La réponse est bien simple et toute naturelle. Ce costume ne peut être que celui que portait habituellement le père en son vivant sur la terre, et sous lequel il est ainsi le mieux reconnaissable par sa fille. Si vous me demandez, à présent, quelle est la nature de ce corps, ou forme humaine que l'ame prend pour se rendre visible, et qui le lui donne? Je vous répondrai : ce corps est tout ce qu'il vous plaira qu'il soit; il sera fantastique, ou mieux, fantasmagorique, ou bien, il sera tel que m'a paru dans un panorama celui du grand homme, étendu sur son lit de mort à Sainte-Hélène, ou celui du général Bertrand, fondant en larmes, debout près de son lit. Enfin qui lui a donné ou permis de prendre ce corps? C'est celui-là même qui lui a donné la

liberté de se représenter à sa fille en somnambulisme. C'est *Dieu.*

D'après cet aperçu, il me sera facile de vous faire concevoir, comment les esprits supérieurs (Magnates) peuvent se rendre sensibles ou visibles aux voyans magnatiques, c'est-à-dire, influencés par ces mêmes esprits.

En effet, si l'esprit libéré de son enveloppe matérielle, ou l'ame d'un mort qui, par cette séparation est devenue *pur esprit*, obtient ou peut obtenir du Tout-Puissant la faculté de se représenter à ceux qui lui étaient unis sur la terre par les liens du sang, ou de l'amitié, en se rendant visible à eux sous la forme ou figure qui peut le mieux leur retracer les traits de son enveloppe terrestre; pourquoi les envoyés du Très-Haut, les messagers de sa puissante volonté, ne peuvent-ils pas pour se rendre sensibles aux mortels, revêtir telle forme qu'il plaira à l'Éternel de leur donner ou de leur faire prendre?

Soit, direz-vous; mais des ailes attachées à un corps humain, comment cela peut-il se faire? — Auriez-vous ignoré jusqu'à présent, Monsieur et digne ami, que ces ailes ne sont données à ces esprits que pour les distinguer de ceux qui n'ont

pas semblable mission auprès des mortels ? les ailes sont leurs attributs, leur marque distinctive de *Messagers*, et c'est ainsi qu'ils sont représentés dans les tableaux de l'histoire sacrée comme dans celle du paganisme. Voyez dans nos temples les images des trois archanges *Michaël*, *Gabriel*, *Raphaël*; les peintres n'ont pas oublié de leur donner des ailes attachées à leurs épaules, parce que ce sont là les marques distinctives de leurs fonctions. Voyez d'autre part, *Mercure*, le messager des dieux, vous le reconnaîtrez aux ailes qu'il porte à la tête, ainsi qu'aux pieds. Mais, ces marques, ces attributs ne sont qu'allégoriques. Ce sont, comme vous voyez, les signes auxquels on reconnaît un ange, ou l'envoyé de la divinité.

En conséquence, mon respectable ami, si vous convenez que les anges (Magnates) peuvent apparaître aux voyans dans certaines circonstances, quoique vous n'admettiez pas que ces esprits soient la cause de la lucidité des somnambules, ni des phénomènes du somnambulisme, il est nécessaire, dès-lors, que pour apparaître et se rendre sensibles aux voyans, ils prennent une forme, une figure quelconque, réelle ou fantasmagorique.

Citons pour exemple, *Michaël*. Si la somnambule vous dit : « J'aperçois quelqu'un qui s'avance » vers moi ; c'est un guerrier..... un beau jeune » homme, portant un casque brillant sur la » tête..... son corps est couvert d'une cuirasse » gris de fer (ou de toute autre couleur)..... elle » tombe jusqu'aux genoux ; est fendue depuis la » ceinture et divisée en bandelettes..... il a des » sandales aux pieds, attachées avec des rubans » croisés plusieurs fois sur la jambe nue..... il » a des grandes ailes derrière les épaules..... il » porte une lance, ou une épée flamboyante à » la main, etc. » A ce portrait, hésiterez-vous de reconnaître *Michaël*? Mais pourquoi, dira-t-on, ce messager prend-il le costume d'un guerrier? Parce que c'est ainsi qu'il est représenté sur la terre, combattant l'ange rebelle à la tête de la milice céleste, ou bien foulant à ses pieds le dragon, et le perçant de sa lance.

En effet, dans la supposition que Michaël vient se présenter à la somnambule, comment se fera-t-il reconnaître, s'il n'emprunte pas les traits et le costume sous lesquels il est connu, ou représenté en ce monde?

Il en serait de même d'un autre personnage qui aurait vécu sur la terre ; de *Napoléon*, par

exemple; s'il apparaissait à quelque somnambule, pourrait-on le méconnaître, si celui-ci disait : » Je vois comme dans une allée de verdure, un » homme en redingote; il s'avance lentement.... » il paraît rêveur, pensif..... il a une lunette » d'approche, qu'il porte par fois à ses yeux..... » à mesure qu'il s'avance, je distingue mieux son » costume..... je vois sous sa redingote un habit » militaire, et sur l'habit des décorations..... » Ah! je vois le petit chapeau..... serait-ce » Napoléon?..... oui, c'est bien lui..... voilà » l'aigle qui plane sur sa tête et qui le suit, etc.» — Pensez-vous, mon cher et respectable ami, que ce serait l'imagination du somnambule qui créerait ce tableau? Pour moi, je ne pourrais le croire, surtout si l'apparition de Napoléon, était accompagnée de quelque avis important de sa part, et qui eut un but politique.

Il est facile d'expliquer, à présent, pourquoi la *vierge Marie* apparait aux voyans avec l'Enfant Jésus sur les bras. L'enfant est ici l'attribut spécial de *Marie*; c'est le signe qui la fait distinguer des autres vierges, dans les tableaux où le peintre aurait placé plusieurs personnages, comme dans ceux où elle est seule, parce qu'elle seule est *vierge et mère*.

Voyons maintenant, s'il n'est pas possible, ou de plus probable que des anges de ténèbres se trouvent avec des anges de lumières, ou, comme vous le dites, qu'il y en ait de bons et de méchans qui se trouvent ensemble. — *Ensemble*? Non; nous n'avons pas dit cela. Les bons ne font pas société avec les méchans; mais nous avons dit, et nous le répétons, que le tentateur cherche sans cesse à s'insinuer partout où il peut faire son métier, et notamment lorsqu'il s'agit d'entraver une bonne œuvre. Nous verrons, dans une dernière observation, qui sera le complément des preuves de l'influence des esprits sur les somnambules; nous verrons, dis-je, que l'audacieux pousse l'effronterie jusqu'à se placer quelquefois sur l'autel, dans le temps même de la célébration des saints Mystères. Il cherche à distraire le ministre. Eh! que ne peut-il oser, lorsqu'il a eu la prétention insensée de vouloir se faire adorer par le Fils de l'Éternel? (*Luc*, *chap.* IV, *v.* 3-12.) Pourquoi donc ne pourrait-il pas se présenter aux voyans, lorsque ceux-ci sont en communication avec le monde spirituel? C'est ce que nous avons observé maintes fois dans nos séances; mais fort heureusement il a été démasqué par nos voyans magnatiques. A l'œuvre on connaît l'ouvrier; car, pourrait-on soutenir, Monsieur et bon ami, que les propos, chansons et discours

érotiques qui sortaient de la bouche de la somnambule dont vous avez fait mention dans votre Lettre du 6 novembre 1831, fussent inspirés par un bon esprit, par un ange de lumière ? Cette somnambule était-elle de bonnes ou mauvaises mœurs dans l'état de veille ? quel était le but qu'elle se proposait en se fesant magnétiser ? C'est ce qu'il fallait noter ; car, elle ne pouvait avoir que de mauvaises intentions. En effet, malgré l'influence de l'homme de mérite qui l'avait mise en somnambulisme, il fallait que celle de l'esprit infernal qui la dominait fut *diablement* puissante, puisque nous voyons tout le contraire arriver chez les deux filles somnambules dont nous avons fait mention, savoir : vous, de celle endormie par M. Chap**, et moi, de celle magnétisée par le directeur de notre Société. Ces deux jeunes pécheresses livrées dans l'état de veille à Satan et à ses œuvres, à peine sommeillent-elles magnatiquement, qu'elles ont horreur de leur infâme métier, qu'elles parlent des moyens qui pourront les faire sortir du sentier du vice, et conséquemment les délivrer des griffes de Satan. Comment se fait-il donc que le Magnétisme soit un moyen de conversion pour celles-ci, et qu'il soit pour l'autre un moyen dont elle veut profiter pour séduire son magnétiseur ? Cette maligne influence ne vient pas du magnétiseur,

puisqu'il lui impose silence ; d'où lui viendrait-elle donc, si ce n'est d'un esprit pervers, du tentateur lui-même ? car, je le répète, à l'œuvre, on connaît l'ouvrier.

Tous ces exemples, mon respectable ami, tendent à confirmer ce que j'ai avancé dans une de mes précédentes, savoir : que la science du Magnétisme est une science bien scabreuse. C'est un océan rempli d'écueils. C'est une voie semée de précipices. Tant qu'on n'aura point pour guide la vraie théorie de la cause des phénomènes, on n'y saurait marcher solidement et d'un pas assuré. On s'exposera à être souvent la dupe d'une influence perfide, et l'on tombera de précipice en précipice, d'abîme en abîme, d'où il sera bien difficile de se retirer.

Voilà bientôt quatre ans, Monsieur et digne ami, que vous m'avez honoré de votre bienveillante correspondance. Vous m'avez même permis de combattre votre ingénieuse théorie ; je l'ai fait bien consciencieusement. Mais les phénomènes que j'ai observés et que j'ai opposés à vos argumens, ne vous ont point paru suffisamment prouvés pour asseoir une théorie contraire à la vôtre. En conséquence, pour retirer quelque fruit de notre polémique, il est temps de procéder avec

ordre dans la discussion des phénomènes qui nous occupent. Il faudra donc examiner en quoi nous sommes d'accord, et en quoi nous divergeons, pour ne plus y revenir. Votre Lettre du 6 novembre de l'année dernière va nous fournir des données favorables au développement de la discussion. Ces données, je les trouve dans les propositions suivantes. C'est vous qui parlez en ces termes :

« 1° Entre le premier degré de somnambu-
» lisme, dans lequel la clairvoyance est impar-
» faite et bornée à un petit nombre d'objets, mais
» qui cependant, est bien distinct de l'état de
» veille, et le dernier degré dans lequel on
» connaît la pensée, dans lequel on voit à dis-
» tance, ou même dans l'avenir, dans lequel,
» enfin, se présente l'extase, il y a une différence
» immense ; mais, le principe est le même.»

R. D'accord avec vous.

« 2° Et si les phénomènes du dernier degré
» doivent être attribués à la communication avec
» des esprits, les plus simples devraient avoir la
» même cause. »

R. Parfaitement d'accord encore.

« 3° La somnambule qui vous dit simplement » qu'elle a le ver solitaire, devrait être inspirée » comme celle qui voit les choses les plus secrètes, » et montre une clairvoyance merveilleuse. C'est » ce qu'on ne peut supposer. »

R. C'est ce que nous ne supposons pas, mais que nous affirmons être la vérité. Ici tout le merveilleux n'est que pour celui qui écoute parler la somnambule ; car pour celle-ci, il lui est aussi facile de voir les choses les plus secrètes, que de voir le ver solitaire. Elle n'a d'autre travail à faire que celui d'examiner ce qu'on lui présente, ou d'écouter ce qu'on lui dit.

« 4° Il est plus naturel d'admettre qu'il existe » des facultés latentes dans l'ame humaine, et » que ces facultés se manifestent dans l'état de » somnambulisme où l'ame ne se sert plus des » organes extérieurs, mais agit sans leur secours, » ou même en se dégageant de la matière. »

R. Il n'est pas naturel d'admettre ce qui n'est pas dans la nature de l'homme. J'ai dit et prouvé dans ma dernière, au sujet de ces facultés latentes, que c'est bien gratuitement qu'on attribue à l'ame la faculté de prévision, celle de vue lointaine, celle de quitter son enveloppe matérielle pour

apparaître à des personnes lointaines qui étaient dans l'état de sommeil ordinaire, et même de veille, et d'agir sur elles, etc. Car, il est ici une remarque à faire très-essentielle; comment l'ame d'un somnambule peut-elle apparaître à des personnes lointaines et se faire reconnaître pour être celle qui est personnellement unie à son propre corps, si elle s'est dégagée des liens de la matière, si elle a quitté son enveloppe matérielle? quelle est donc l'enveloppe d'emprunt à laquelle elle s'est unie pour apparaître et se faire reconnaître à son amie, ou à toute autre personne? En effet, si l'amie la reconnaît sous les mêmes traits et le même corps qu'elle a dans l'état de veille, et qui, dans l'état présent de somnambulisme, se trouve également sous les yeux du magnétiseur, et converse avec lui; comment, le répéterai-je, l'ame de cette somnambule a-t-elle pu se créer subitement un corps fantastique figurant parfaitement son propre corps, ou enveloppe matérielle, qui n'a pas bougé de place? si elle ne l'a pas créé elle-même, qui le lui a donné? Vous voyez, mon bon ami, que pour expliquer ce phénomène, il faut nécessairement que l'ame de la somnambule emprunte un corps fantastique, pour apparaître et se faire reconnaître à la personne de son choix. Et cela ne peut avoir lieu selon les lois connues de la

nature ; il faut donc chercher ailleurs une autre explication que l'on ne saurait trouver qu'en admettant notre théorie, ce qui prouve ce que j'ai dit précédemment,

Savoir : que la seule faculté latente que le Magnétisme pouvait éveiller chez l'homme, est celle qu'il possédait avant sa chute dans son état primitif d'innocence, faculté que l'ame tend à reconquérir lorsqu'elle peut avoir l'autocratie sur les sens qui la lui ont ravie ; faculté, enfin, que j'ai dit être celle de pouvoir contempler face à face les purs esprits, et de recevoir d'eux les communications qu'il plaît au Très-Haut de lui faire par la médiation de ces ministres de sa toute puissance.

« 5° D'après ce principe, on voit une gradation » entre les phénomènes simples et ceux qui sont » les plus merveilleux. »

R. Oui, sans doute, d'après les principes que j'établis, et non d'après aucuns autres qui ne sont ni dans la nature de l'homme, ni selon la raison, ni selon la foi, parce qu'à Dieu seul appartient de connaître le passé, le présent, l'avenir, et la puissance de lire dans le cœur de sa créature.

« 6° Lorsque les facultés s'exaltent jusqu'à un » certain point, l'imagination peut jouer son rôle, » voir souvent des choses extraordinaires qu'elle » a créées, et avoir recours à des influences » étrangères, pour expliquer des phénomènes » qu'elle n'a jamais aperçus dans l'état de veille, » et dont elle ne peut trouver une explication » dans l'ordre naturel. »

R. Dans le somnambulisme, les facultés ne s'exaltent point, et l'imagination ne crée point des choses extraordinaires ; elle n'a pas de rôle à jouer. En partant de ce principe vicieux, on n'atteindra jamais la vérité ; quand on m'a présenté, dans un panorama, la colonne de la place Vendôme ; quand j'ai vu dans un autre tableau le *grand homme*, étendu sur son lit de mort, à Sainte-Hélène, etc., mes facultés ne se sont point exaltées, mon imagination n'a rien créé. J'ai vu, et contemplé tout bonnement et bien tranquillement ces tableaux sans aucun effort d'imagination. Il en est ainsi du somnambule ; le seul sentiment qu'il éprouve, c'est l'étonnement, qui va quelquefois jusqu'au ravissement, de se trouver dans un monde nouveau où viennent se présenter à sa vue tant de choses extraordinaires dont il ne saurait, sans doute, se rendre raison, s'il n'entrait point dans les desseins du Tout-Puissant de l'éclairer

là-dessus. Mais cette explication, quand elle a lieu, c'est-à-dire, lorsque les somnambules reçoivent cette faveur du ciel; cette explication, dis-je, n'est pas moins dans l'ordre naturel, et si elle ne nous paraît pas telle, c'est que nous ne connaissons point l'accord, l'harmonie, l'ordre qui règnent dans toute la création, et notamment les rapports établis par le Créateur entre le monde visible matériel et le monde invisible spirituel.

« Mais, vous me direz : Ne voyons-nous pas » des somnambules qui, pour intéresser leur » magnétiseur, prétendent avoir fait une découverte, par exemple, de papiers de famille, » dont celui-ci doit tirer des grands avantages ? » Ces somnambules désignent le lieu où sont » cachés ces papiers importans, ils en font une » description très-détaillée. Mais lorsqu'on se » transporte sur l'endroit désigné, non-seulement » on n'y trouve rien, mais on voit que la description en est tout-à-fait bizarre, et qu'il n'y » a que fausseté dans les visions du somnambule. » N'est-ce pas là le rêve d'une imagination exaltée, » désordonnée ? »

Non, Monsieur et cher ami, j'ai déjà répondu à cette objection dans les Réflexions faisant suite

à la première Observation de mon deuxième Mémoire psycologique (*); et je répète que la somnambule, dans cet exemple, n'induisait à erreur son mari que parce qu'on la trompait elle-même.

La description des lieux était fausse et tout-à-fait bizare, parce qu'elle les voyait ainsi dans des tableaux menteurs, présentés par un esprit de mensonge, tableaux dont la dame somnambule fesait néanmoins une description fidèle.

Il en est ainsi de tous les somnambules qui se trouvant sous une influence illégitime, induisent à erreur ceux qui les consultent.

Toutes ces objections n'infirment en rien notre théorie, pas plus que celle de l'invisibilité des esprits qui ne pouvant tomber sous les sens, rend, selon les fauteurs du philosophisme, leur existence très-hypothétique. Vous êtes bien loin de partager cette opinion, Monsieur et digne ami, et je n'ai pas à la réfuter; car, si l'invisibilité d'une chose était une raison suffisante pour en nier l'existence, il faudrait alors nier celle de Dieu lui-même.

(*) Tome 1, pag. 237.

Au reste, il en est de ces philosophes modernes qui nient l'existence des esprits, par cela seul qu'ils ne peuvent tomber sous les sens, comme de ceux qui, avant l'invention du microscope, auraient nié l'existence des animalcules infusoires. Si les sens ne pouvaient auparavant les atteindre à qui en était la faute? n'était-ce pas aux moyens, aux instrumens qui manquaient? Que l'homme trouve donc un instrument favorable, il se convaincra de l'existence des esprits, comme il s'est convaincu de celle des animalcules microscopiques (*); et le Magnétisme n'est-il pas cet instrument? Mais, l'air que nous respirons dans l'état qui nous paraît le plus pur, est peuplé d'un nombre infini d'atômes de toute espèce, et l'homme, ignorant et grossier, se moquerait de celui qui lui parlerait de ces atômes et de ces animalcules. Cela doit être ainsi. Dieu, dit encore le livre, fit le monde, et le livra aux disputes des hommes. (Ecclésiaste, chap. III, ℣. 11.) De plus, enclin à l'idolâtrie depuis sa déchéance de sa noble et pure origine, l'homme tend à s'éloigner de son Créateur, pour ne voir que la créature qui peut tomber sous ses sens. Il cherche la vérité, et quand il l'a trouvée, il ne sait pas la conserver.

(*) Voir la Note VIII.

Voilà pourquoi l'on remarque ce cercle perpétuel de lumières qui s'éteignent, se rallument pour s'obscurcir et s'éteindre encore après un certain temps. Mais la vérité perce de siècle en siècle le voile dont on la couvre. Elle n'attend que son jour pour se montrer. Oui, la vérité, ce bien suprême, les hommes n'ont pu supporter sa nudité, et ils l'ont voilée chacun à sa manière. Ils ont cru la rendre plus respectable, ou ajouter à sa beauté, et ils l'ont défigurée.

Mais n'y aurait-il pas de vérités qu'il n'est point permis à l'homme de pouvoir pénétrer? Oui, sans doute, il y en a; eh bien! n'en serait-il pas ainsi de l'existence des esprits? Non, parce que l'instrument, le moyen de s'en assurer est trouvé. Tout homme qui cherche la vérité de bonne foi et avec un cœur droit, l'aura toujours en sa puissance. Ce moyen, qui le donne? la haute *science*, le *Magnatisme*.

Je ne pousserai pas plus loin les citations. Ces données suffisent pour nous éclairer sur le point de controverse qui nous divise et auquel il faut toujours en revenir. Ce point, ce pivot, c'est le mot *Magnatisme* et sa définition. Vous ne pouvez approuver, dites-vous, ce néologisme, parce qu'il ne vous paraît pas démontré que les esprits

supérieurs (Magnates) soient les agens des phénomènes qui m'ont étonné, attendu que le simple *Magnétisme* produit des effets analogues. Mais, c'est toujours à recommencer, parce que c'est une pétition de principes. Vous ne pouvez admettre le mot, parce que vous ne pouvez admettre la chose. Pour que vous puissiez admettre la chose, il faudrait pouvoir vous donner les moyens de susciter les même phénomènes entre vos mains, et quand même ces phénomènes seraient produits sous vos yeux, vous ajoutez : que vous douteriez encore de la cause. (Lettre du 6 novembre 1831.)

Que faudra-t-il donc faire ? qu'exigez-vous de plus pour vous dépouiller du vieil homme? Hélas ! mon respectable ami, je vous ai déclaré à ce sujet mon impuissance maintes et maintes fois.

Je vous ai répété ce que vous avez dit vous-même dans plusieurs de vos précieux écrits : *Omne datum optimum, omne donum perfectum desursùm est, descendens à patre luminum, etc.* Et cette vérité incontestable devrait, ce me semble, suffire, pour dissiper vos préventions.

Mais, voici un exemple de prévision tout à fait remarquable par sa coïncidence avec celle d'une

personne qui, d'après votre théorie ou toute autre adoptée en France, ne pouvait être dans l'état de somnambulisme magnétique, attendu que personne ne l'avait magnétisée. Comment qualifierez-vous cette prévision ainsi que la prédiction qui la suivit. Quelle place leur assignerez-vous dans votre tableau ou cadre magnétique?

Un mot s'il vous plaît là-dessus, mon respectable ami, et croyez-moi toujours avec les sentimens les plus affectueux.

Votre dévoué, etc.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 25 septembre 1832.

OBSERVATION.

PRÉVISION SINGULIÈRE VENANT A L'APPUI DE LA DOCTRINE DU SPIRITUALISME.

Madame D***, de la ville d'Aix, ma proche parente, atteinte d'hémorragie utérine, par suite d'une fausse couche, faite au terme d'un mois et demi à deux mois de grossesse, se trouvait à l'agonie quand je fus appelé auprès d'elle, le 7 avril 1819. Son mari m'écrivait de me hâter de partir, attendu que la perte qui durait depuis quinze jours était devenue si abondante depuis quatre jours, qu'aucun secours de l'art n'avait pu l'arrêter. D'après ces renseignemens et la connaissance que j'avais moi-même des talens des médecins qui soignaient la malade, il me parut que pour la sauver, il fallait interroger le ciel. En effet, nous allons voir que ce n'est que d'en-haut que pouvaient venir les

moyens de lutter contre la mort qui attendait la victime au chevet de son lit.

En conséquence, ayant pris la route de *Cadenet* pour me rendre auprès de la malade, je mis pied à terre dans cette commune, afin de m'aboucher avec celle de nos somnambules qui serait disponible.

Mais il se présente ici une difficulté ; la malade n'est pas connue de la somnambule. Comment celle-ci pourra-t-elle se mettre en rapport avec elle? D'après la théorie reçue et seule avouée en France, il faut pour établir ce rapport, placer entre les mains de la voyante quelque objet porté ou du moins touché par la malade, et ce moyen intermédiaire nous manquait. Néanmoins, dès l'instant que la somnambule jouit de la lumière magnatique, elle connut le motif et le but de mon voyage. La malade lui apparut dans son lit telle que je la trouvai moi-même le soir à mon arrivée à Aix. La somnambule ajouta que cette dame avait reçu les secours de la religion, mais que ceux de la médecine ordinaire étaient ici en défaut. Cependant, poursuivit-elle, vous allez employer les mêmes moyens dont les médecins ont déjà fait usage sans succès, et ils seront efficaces entre vos

mains, au grand étonnement de tous. Ces moyens, les voici :

« Arrivé auprès de la malade, lavez vos mains » avec de l'eau seulement, et après les avoir » bien essuyées, trempez la main droite dans du » bon vinaigre et posez-la de suite sur le bas-ventre » de la malade. Laissez-la sur cette région pendant » dix minutes. Retrempez-la de nouveau dans le » vinaigre et posez-la sur la poitrine pour l'y tenir » encore dix minutes. Trempez une troisième fois » la main dans le vinaigre, et appliquez-la pendant » dix minutes sur le cœur.

» Ces trois applications doivent se faire avec » intention et sans distraction, c'est-à-dire, que » vous prierez Dieu mentalement de bénir votre » travail.

» Après cette opération préliminaire, vous » ferez piler de la racine de grande ortie bien lavée » pour en faire une pâte, dont vous prendrez » gros comme une noix pour placer sous chaque » aisselle de la malade. Faites ensuite avec la » même pâte un cataplasme grand comme la main » que vous mettrez sur un linge, et appliquerez » au-dessus de l'os qui termine en-bas l'épine » du dos.

» Tels sont les moyens que vous allez opposer » à cette grave maladie : ayez la foi, confiance » en la bonté divine, et soyez sûr du succès. Vous » rendrez une mère à sa famille éplorée ; mais » rappelez-vous de dire à tous, que c'est Dieu » seul qui guérit et non le médecin. A Dieu seul » soient donc rendus, gloire, honneur et re- » connaissance ! »

La séance ainsi terminée, je partis dans ces bonnes dispositions, et j'arrivai à Aix sur le soir, à la nuit tombante. Je trouve la famille dans la désolation. « Vous serez venu trop tard, me disait » l'un ; la malade n'a plus que le souffle, me disait » l'autre. Rassurez-vous, leur dis-je à tous, elle » ne mourra point. » En discourant ainsi, je me trouve auprès de la malade que je vois, en effet, réduite en un tel état qu'on pouvait dire d'elle que ce n'était plus, dans toute la force du terme, qu'un cadavre vivant, (*corpus ex sangue.*) Plus de mouvement, les yeux clos, teinte de la mort sur toute l'habitude du corps, pouls à peine sensible.

Je m'empresse de faire les applications prescrites pour arrêter la vie qui s'échappe. Déjà mes mains sont lavées, essuyées, et la droite est trempée dans le vinaigre. Je dis de découvrir le bas-

ventre, lorsqu'on me fait observer que de larges compresses imbibées du même liquide couvrent toute cette région abdominale, et qu'en outre des tampons imbibés tout de même, sont placés à l'ouverture de l'utérus, sans que la perte puisse s'arrêter, attendu qu'à mesure qu'on enlève les tampons pour les renouveler, de gros caillots de sang sont rendus, et après eux, un sang vermeil continue de couler. Malgré les criailleries de quelques-uns, je fais tout enlever, compresses et tampons, et je fais l'application d'abord sur le bas-ventre, en continuant ainsi de suite comme cela a été prescrit par la somnambule. J'invite les assistans à prier Dieu pour qu'il bénisse le remède. Les trente minutes sont écoulées, les trois applications sont faites, et au grand étonnement de tous, la malade ouvre les yeux, elle me reconnaît et me serre la main. Le sang ne coule plus. Nous rendons tous grâces à Dieu.

La nuit est bonne. La malade ne prend que de l'eau sucrée magnétisée. Le lendemain matin, les médecins qui la croyaient morte sont stupefaits de la voir en si bon état. On me demande quels sont les moyens que j'ai employés? « Du vinaigre » seulement, leur dis-je, dans lequel j'ai trempé » la main que j'ai appliquée sur les régions de » l'utérus, de la poitrine et du cœur. En outre,

» on a placé de la pâte d'ortie sous les aisselles » et sur le sacrum. » — « Nous avons fait à » peu près tout cela, me répondit-on, nous » avons appliqué des compresses imbibées de » vinaigre, sur le bas-ventre, et de plus, nous » en avons arrosé des tampons que nous avons » placés à l'orifice de l'utérus, et renouvelés à » plusieurs reprises ; mais toujours sans succès. » — « Et moi, répliquai-je, j'ai fait tout enlever » jusqu'aux tampons avant l'application de ma » main, sans craindre une nouvelle hémorragie. » J'en prends à témoins tous les assistans..... » Soit dépit, soit tout autre sentiment que je ne veux point qualifier, nos Messieurs se retirèrent avec l'espoir sans doute que la perte ne tarderait pas à revenir, pour emporter la malade. Il en fut tout autrement ; car, son état s'améliora chaque jour ; la perte ne revint plus, et quatre jours après (jour du samedi-saint) Madame D*** se trouvait assez bien pour me permettre de la quitter, pour quelques jours, sans danger. Je dis, *pour me permettre*, mais je dois dire que j'y fus autorisé par la somnambule avec laquelle je correspondais chaque jour, quoique à cinq lieues de distance, et qui dictait elle-même le traitement ; et de plus, observez que la somnambule n'avait reçu pour tout rapport avec la malade que la lettre que j'écrivais, sans néanmoins la faire toucher en

aucune manière à Madame D*** ; enfin, que je ne l'adressais pas au magnétiseur, mais à une autre personne de la société qui la lisait seulement à la somnambule, pour l'informer de ce que j'avais fait et de ses résultats. En conséquence, après avoir pris congé de la malade, je partis d'Aix le samedi 10 avril, et ne revins auprès de Madame D*** que le mercredi suivant (14). Mais avant mon départ, vous présumez bien que j'ai dû m'aboucher avec la somnambule.

En effet, le lundi 12 avril, je me rendis auprès d'elle, et dans une séance, qui eut lieu à trois heures de l'après-midi, je lui fis les questions suivantes :

D. Comment se trouve Madame D*** ? R. Je ne le sais point encore.

D. Je prie mon guide fidèle de se transporter auprès de la malade et de s'assurer de son état. R. Il est parti. (*Quelques minutes de silence.*)

D. A-t-il reparu ? R. Oui.

D. Qu'annonce-t-il ? R. Il dit qu'il n'est point encore assez au fait des maladies, pour faire sur la malade un rapport exact.

D. Mais encore, que dit-il? le mal de tête dure-t-il toujours? R. Oui, mais léger.

D. A-t-on appliqué aujourd'hui des tranches de citron sur les tempes? R. Il ne les a point aperçues..... mais aussi, on la fait trop parler, et cela lui porte à la tête.

D. Si mon ange ne peut connaître tous les détails de l'état présent de la malade, je le prie d'aller chercher et d'amener avec lui l'ange de Madame, lequel ne la quittant point, doit savoir tout ce qui se passe autour d'elle.

R. Cela ne peut avoir lieu, attendu qu'en ce moment la malade est assise sur son lit, soutenue par deux carreaux, et son ange la soutient également.

D. Est-elle seule? R. Il y a deux personnes avec elle, ce sont deux femmes. (*Elle en donne le signalement, et je vois que ce sont deux voisines que je connais*). Il est trois heures et demie.

D. Lui donne-t-on toujours du kina malgré ma défense?

R. Il ne le sait pas ; mais, s'il en est ainsi, cela contribue à entretenir son mal de tête.

D. Mon ange a-t-il vu la fiole du kina sur la cheminée ?

R. Non, elle n'y est pas..... « Au reste, » Madame n'est point mal, elle languit de ne » pas vous voir arriver, vous devez hâter votre » retour auprès d'elle, pour la guérir de ses » coliques venteuses, en lui faisant des passes sur » le bas-ventre, pendant un quart d'heure, de » haut en bas, et appliquer ensuite la main » sur son estomac pendant le même espace de » temps..... vous lui ferez de suite après, des » passes générales, et tout cela lui fera du bien. »

Muni de ces instructions, je me rendis à Aix le 14 avril. Je trouvai la malade assise sur son lit, prenant une crême d'avenat, et très-satisfaite de son état, à part quelques coliques, occasionnées par les flatuosités énoncées, etc., que je dissipai de suite, en suivant l'ordonnance. Me proposant alors de faire un voyage à Marseille, j'en fis part à la malade, qui me dit que je pouvais la quitter sans inconvénient. En conséquence, je fus louer une place à la diligence, pour partir le vendredi matin.

Telles furent mes dispositions ce jour-là, lorsque le lendemain jeudi, je reçus par la poste une lettre dictée par la somnambule. Cette lettre portait défense de quitter la malade un seul instant, attendu que dans la nuit du vendredi au samedi de grand matin, la perte reparaîtrait encore et pourrait entraîner la malade, si elle n'était secourue par les mêmes moyens déjà employés. Cette lettre venait fort à propos pour contrarier mon projet de voyage. Mais l'état de Madame D*** était si satisfaisant que je crus pour cette fois notre voyante en défaut. En conséquence, je ne parlai du contenu de la lettre à personne, et je fis mes préparatifs pour partir le lendemain vendredi à cinq heures du matin. Quatre heures sonnent; un torrent de pluie tombe en ce moment. On frappe à la porte pour m'éveiller et partir. Je m'habille et je vais prendre congé de la malade. Elle a reposé tranquillement. L'état du pouls est des plus rassurans, et je ne vois pas de symptômes précurseurs qui puissent me faire croire au fâcheux pronostic de la somnambule. Je fais mes adieux à la malade, pour trois jours seulement, et me voilà dans l'antichambre où reposait le mari qui, s'éveillant tout à coup en sursaut, et bien effrayé, me dit d'un ton bien inquiet : « Vous partez donc, mon ami, vous » quittez la malade : hélas ! Dieu fasse que mon

» songe ne se réalise point. — Qu'avez-vous donc » songé, lui dis-je, de tant sinistre? — J'ai » songé, reprit-il, que vous étiez parti ; mais à » peine la voiture avait-elle fait un quart-d'heure » de chemin, que ma femme s'est trouvée nageant » dans son sang et vous demandait à grands cris. » Je me suis précipité sur le chemin de Marseille, » courant à toutes jambes après vous. Désespéré » de ne pouvoir vous atteindre, je bondissais » dans mon lit, et je me suis éveillé tout trempé » de sueur. Devenu plus tranquille en recon- » naissant l'erreur de mon songe, je me suis ren- » dormi ; mais bientôt après, le même tableau » sanglant s'est présenté à moi. Je m'éveille dans » la même agitation ; je reconnais une deuxième » fois mon erreur, et je m'endors encore. Mais » l'effrayant tableau me poursuit, et j'étais en » ce moment à courir après vous, quand vous » êtes entré dans cet appartement. Ah ! comme » je suis fatigué. Je frémis encore en pensant à » ce que j'ai vu. »

Soudain je tire la lettre de mon portefeuille, et la lui présentant ; lisez, lui dis-je, cette lettre que j'ai reçue hier de *Cadenet*. J'ai fait peu de cas de l'avis qu'on m'y donne, voilà pourquoi ce tableau sanglant vous a été présenté trois fois cette nuit. C'est la voix de Dieu. Il veut m'ins-

truire et me donner une leçon en sauvant la malade.

Rassurez-vous, je ne la quitterai point. Je vais me remettre au lit jusqu'au jour. Dans ce moment il pleut à verse. Je dirai à la malade, que je n'ai pas voulu partir avec cet orage. — Je gagnai de suite ma chambre, et me remis au lit.

Le jour arrive, on dit à Madame que je ne suis point parti à cause de la pluie, et voilà qu'elle rit aux éclats. Elle ne cessa de toute la journée de me plaisanter sur ma poltronnerie, et la nuit vint mettre fin à cet innocent badinage. Tout est calme, tout dort dans la maison. La minuit est passée, et notre malade repose du sommeil le plus tranquille. Mais l'horloge a sonné l'heure fatale; il est quatre heures, et tout à coup la scène change. Des épreintes, des tiraillemens dans le bas-ventre, des douleurs dans les lombes commencent à se faire sentir; la malade s'effraie. Voici, dit-elle, à la garde, les avant-coureurs de la perte de sang; elle va revenir; je suis perdue. Le mari est averti, et la garde vient m'éveiller. Je m'habille en toute hâte, et me voilà auprès de Madame. Un sang noirâtre a déjà paru, des caillots noirs dont la matrice se débarrasse, sont

expulsés, les douleurs augmentent, et avec elle la terreur dans l'ame de la patiente.

« Soyez tranquille sur votre sort, lui dis-je, » Dieu veut vous sauver. Je savais d'avance ce » qui vient d'arriver, et s'il faut vous le dire, » pour vous rassurer, ce n'est point la pluie qui » m'a empêché de faire ce voyage de Marseille, » mais c'est fort bien l'événement qui vient d'avoir » lieu à la même heure qu'on me l'avait annoncé » dans une lettre que je reçus avant-hier; votre » mari va vous attester ce que je vous dis, attendu » qu'il a fait lecture de cette lettre hier matin. » Ainsi, rassurez-vous; ayez confiance, je vais » répéter sur vous les mêmes applications du re- » mède, Dieu le bénira, et vous serez à l'abri » de toute récidive. »

Je procède de suite aux mêmes applications. La malade a l'esprit plus tranquille; douleurs, épreintes, flux, tout a cessé.

La sécurité remplace la terreur, le calme le plus parfait succède à l'orage, et la malade est sauvée une deuxième fois. Il m'est enfin permis de faire le voyage projeté. Le lendemain, dimanche, je partis pour Marseille, d'où je ne revins que trois jours après.

Une nouvelle lettre de la somnambule, qu'on me fit passer le lendemain de mon arrivée à Marseille, m'annonçait que tout danger était passé, et qu'un sentiment intérieur devait me dire que je pouvais faire tranquillement mon voyage. A mon retour, tout allait de mieux en mieux. La convalescence s'établit, et la guérison fut complète dans peu de temps.

Vous me permettrez, mon respectable ami, d'ajouter quelques réflexions à cette Observation, qui présente un phénomène singulièrement remarquable.

RÉFLEXIONS.

—

Cette Observation nous fournit des preuves sans réplique de l'influence d'une puissance supérieure dans le traitement de cette maladie qui était mortelle d'après l'état des choses sus-mentionné. Cette influence est évidente : 1° dans le rapport qui s'établit de suite entre la malade et la somnambule, dès l'instant que celle-ci vit la lumière,

nonobstant la difficulté que j'ai signalée dans la notice. En effet, ni la somnambule, ni son magnétiseur ne connaissaient la malade. On n'avait mis entre les mains de la voyante aucun objet touché par Madame D***; comment donc quelque rapport a-t-il pu s'établir selon votre théorie? Ce qui s'échappait du magnétiseur sur la magnétisée est bien quelque chose assurément; mais comment se fait-il que ce quelque chose que vous appelez *Magnétisme*, ait pris la ressemblance de la malade pour la montrer aux yeux de la somnambule, dans son lit de mort imminente, ayant toute l'hatitude du corps d'une teinte cadavreuse, et surtout avec cette circonstance qu'elle avait reçu les Sacremens de l'église ? comment ce quelque chose a-t-il pu dépeindre l'action du Sacrement sur la moribonde? ce quelque chose serait-il sorti de moi qui pouvais seul avoir rapport avec la malade ? mais, je ne l'avais pas touchée, je n'avais pas non plus touché la somnambule avant qu'elle jouit de la lucidité, et qu'elle eût annoncé qu'elle voyait la malade.

Veuillez donc bien me dire, mon digne ami, comment votre théorie peut établir cette communication si intime, que jusqu'à l'impression du Sacrement, rien n'est oublié, rien n'échappe à la clairvoyance de la somnambule? Pour nous,

vous le savez, rien n'est plus facile. La somnambule n'a pas eu grand effort d'imagination à faire ; elle n'a pas créé le tableau fantasmagorique ; mais elle l'a vu sous ses yeux dans le *théorama* ou *panorama magnatique*, comme moi, je vis la colonne de la place Vendôme, le grand homme, etc. dans le panorama dont j'ai déjà fait plusieurs fois mention. Mais qui lui a présenté ce tableau? Ce ne peut être qu'un envoyé de celui qui seul a puissance sur la mort, de l'arbitre de nos destinées, et qui dès le début de ma mission a manifesté sa bonté divine et sa miséricorde en faveur de l'infortunée mère de famille, et ce jusqu'à parfaite guérison.

2° L'influence de cette puissance supérieure, peut-elle être méconnue dans les trois applications de ma main sur les trois régions du corps de la malade? On ne pourra certainement point objecter que c'est à la vertu du vinaigre que la moribonde doit son salut, attendu que ses médecins avaient prodigué ce liquide sur la malade avant mon arrivée, mais bien infructueusement ; ils avaient en outre porté cette même substance sur l'orifice de l'utérus pour agir plus immédiatement sur ses vaisseaux sanguins. On a vu, cependant, que j'ai fait enlever ces tampons avant que d'agir sur la patiente. Néanmoins, tout cède à mes applications. La malade ouvre les yeux et me serre la

main. D'où venait donc cette vertu donnée à ma main, si ce n'est d'en-haut? oui ; d'en-haut, mon respectable ami ; je le redirai mille fois.

3° Mais cette prévision si précise, si bien circonstanciée, comment la somnambule, qui est à cinq lieues de la malade, qu'elle ne connaît point, qui n'a même plus aucun rapport magnétique avec elle, ni avec moi, puisque je ne croyais plus avoir besoin d'elle, vu le bon état de la malade ; comment, dis-je, la somnambule, malgré ce bon état actuel, prévoit-elle que samedi de grand matin tout ce mieux disparaîtra, et que la perte reviendra avec tout son cortège mortel? D'où vient ce grand intérêt qu'elle porte à la malade sans qu'on le lui demande? C'est le Magnétisme qui opère tout cela, me répondrez-vous. Mais comment l'opère-t-il? — On ne peut l'expliquer. — Pourquoi? — Parce qu'on ne peut le comprendre. — Dites mieux, parce qu'on ne veut pas le comprendre ; car, si ce que l'on entend par *Magnétisme* ne peut en aucune manière expliquer ce qu'on avoue être inexplicable, même d'après la définition que vous en donnez vous-même, pourquoi ne pas se rendre à l'évidence, surtout lorsqu'elle est si bien caractérisée, si manifeste dans l'Observation présente?

Je veux bien admettre un moment avec vous que la faculté de prévision, de latente qu'elle était chez la somnambule, est devenue manifeste tout à coup, par cela même qu'elle est entrée dans l'état magnétique selon le sens que vous l'entendez. Mais ce songe, disons mieux, cette vision du mari, qui se répète trois fois dans la même nuit pour arrêter mes pas, pour me reprocher mon peu de foi, le mépris même, si j'ose le dire, de l'avis salutaire de la voyante, comment en expliquez-vous l'à-propos et la coïncidence avec la prévision de la somnambule? M. D***, mari de la malade ne pouvait être dans l'état magnétique. Personne ne l'a magnétisé. Comment se fait-il donc qu'il ait eu lui-même subitement et à point nommé, cette faculté de prévision qui se répète trois fois de suite dans la nuit, et d'une manière si sensible pour lui, qu'il ne peut se méprendre sur le danger que court sa femme? qu'on la lui montre nageant dans son sang, et périssant par la faute du médecin qui l'a quittée pour suivre une idée funeste, à laquelle il s'attache malgré qu'on l'ait averti des suites dangereuses dont son absence serait cause?

Serait-ce encore l'instinct qui aurait opéré ce merveilleux accord entre la vision de la somnambule et celle du mari de la malade? Ah! de grâce,

mon respectable ami, ouvrez les yeux une première fois, et ne dédaignez point de reconnaître ici vraiment le doigt de Dieu.

Car on ne peuts'y tromper; mais prenez garde, si vous faites cette concession, force vous sera de dire avec moi : Cette vision est vraiment *Magnatique*. Et comme elle coïncide et concorde parfaitement avec la prévision de la somnambule, puisqu'elle présente le même tableau, pourquoi refuserions-nous d'assigner à celle de la somnambule la même source que celle du tableau sanglant présenté trois fois à M. D**, mari de la malade?

Je vous laisse à vos réflexions, et vous me direz, je vous en prie, si c'est là du magnétisme, ou bien du *magnatisme*.

Toujours tout à vous de cœur et d'ame.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 30 septembre 1832.

RÉPONSE.

M. DELEUZE, AU SOLITAIRE.

Paris, 14 novembre 1832.

Veuillez bien agréer mes excuses et mes regrets, mon bien cher ami, sur l'inquiétude que vous a causé mon silence, et surtout ne doutez point de mon attachement, de ma confiance et de ma haute considération pour vous. Peu de jours après avoir reçu votre intéressante Lettre avec les nouveaux détails et les observations qui l'accompagnent, je suis tombé malade, et dans un état qui ne présentait pas de danger pour la vie, mais qui n'en était pas moins très-pénible. Ma maladie était la suite du chagrin, et ce chagrin était causé par les pertes que j'avais faites, et par l'état maladif de Madame Hal** et de celui de ma nièce qui était très-alarmant; j'avais perdu entièrement la mémoire; j'ai eu des maux de tête, je ne

pouvais lier mes idées, et je ne me suis pas trouvé capable d'écrire un billet de quelques lignes, pendant plus d'un mois. Je suis mieux aujourd'hui, mais il me faudra encore quelque-temps pour retrouver une partie de mes facultés intellectuelles; Dieu fasse que je puisse me rétablir assez bien pour renouer ma correspondance avec vous.....

J'avais lu vos derniers écrits avec le plus grand intérêt ; mais après les avoir lus même plusieurs fois, je ne m'en souvenais plus. Je les ai remis à M. Chap**. Il ne vous a pas écrit, parce qu'il n'adopte pas votre système sur l'intervention des esprits. Il admire votre logique ; il ne doute d'aucun des faits que vous avez vus, il est convaincu que vous ne vous permettriez jamais de soutenir un fait dont vous ne croiriez pas avoir acquis la certitude ; mais il trouve tant d'objections à votre théorie, qu'il ne peut l'adopter. Je suis à peu près dans le même cas, quoique je sois persuadé que dans l'état de somnambulisme on peut être en rapport avec des êtres purement spirituels, et que les phénomènes du Magnétisme prouvent la spiritualité de l'ame, et son action, sans le secours des organes dont elle se sert dans l'état ordinaire. Vous voyez que c'est déjà beaucoup que le Magnétisme nous offre des preuves nombreuses de la spiritualité et de l'immortalité

de l'ame, et de la possibilité de sa communication avec les esprits.

Mais je ne crois pas que ce soient des anges qui dirigent et conduisent les influences magnétiques, et qu'ils soient les agens des phénomènes. Je n'approuve point par cette raison la substitution du mot *Magnatisme*, à celui de *Magnétisme vital*, qui est généralement reçu.

Je désirerais beaucoup que vous consentissiez à publier votre travail, c'est-à-dire, les Lettres et Mémoires que vous m'avez adressés. Ce serait une nouvelle théorie, un nouveau système, qui est appuyé sur des faits très-remarquables. Peut-être en faudrait-il supprimer quelques-uns, tels que ceux d'objets matériels apportés par des êtres invisibles; on n'y croirait pas. Il ne faut pas oublier non plus que le Magnétisme est pratiqué avec le même succès par des hommes qui n'ont pas les mêmes opinions religieuses, par les catholiques, comme par les protestans. On s'occupe aujourd'hui du Magnétisme plus qu'on ne l'a fait depuis long-temps, et l'exposé des motifs qui auraient déterminé la publication de votre travail, ne peut faire que du bien, sous le rapport médical et sous le point de vue religieux; car votre travail est du plus haut intérêt.

Je m'arrête, mon digne ami, parce que je n'ai plus la force d'écrire. Aussitôt que ma santé sera un peu rétablie, je vous écrirai avec plus de détail. Si nous différons sur la cause de plusieurs faits, nous sommes d'accord sur les idées morales et sur la puissance, comme sur l'utilité de la médecine magnétique. Tâchez de la pratiquer encore, et faites-moi part des nouveaux phénomènes qui se présenteront à vous. Si vous publiez quelques faits, vous éveilleriez certainement l'attention; car quoique je n'adopte point l'explication que vous donnez des phénomènes, et que je suppose qu'il peut se mêler des illusions aux faits réels, je ne suis pas moins convaincu que tout ce que vous publierez sur le Magnétisme, sera du plus grand intérêt, et conduira à plusieurs vérités utiles. L'histoire de la guérison de votre proche parente est une des plus remarquables que j'aie jamais lues.

Adieu, mon cher et digne ami. Je vous renouvelle l'assurance de ma haute considération et de mon inviolable attachement.

DELEUZE.

LETTRE XIII^e.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

J'ai l'honneur, mon respectable ami, de vous accuser la réception de votre dernière, en date du 14 novembre, dans laquelle je trouve que mes craintes n'étaient que trop fondées au sujet du long silence que vous aviez gardé jusques alors.

Moins alarmé aujourd'hui sur l'état de votre santé, je ne suis pas néanmoins bien rassuré, vu la cause persistante de vos infirmités ; car je vois que le chagrin et la mélancolie minent toujours votre existence. Le retour de la belle saison, et par-dessus tout, le temps, ce grand consolateur, opéreront, il faut l'espérer, cette salutaire amélioration que tous vos amis désirent ardemment.

Je m'étais flatté que M. le docteur Chap** voudrait bien répondre pour vous aux dernières Observations que j'ai eu l'honneur de vous transmettre ; mais j'ai été privé de cette faveur par la raison, dites-vous, que M. le docteur n'adopte point mon système sur l'intervention des esprits dans les phénomènes du somnambulisme.

Eh bien, Monsieur et cher ami, c'est précisément parce que M. Chap** partage votre manière de penser là dessus, que j'ambitionnais l'honneur d'une polémique avec lui, attendu qu'il peut mieux que tout autre combattre ma théorie dans le même sens que vous le feriez vous-même, si vos infirmités n'y mettaient obstacle.

Au reste, les Observations que j'ai mises sous vos yeux jusqu'à présent, ont leurs analogues dans les écrits des magnétiseurs du nord, ainsi qu'il nous a paru, par la lettre de M. ***, *sur les faits qui semblent prouver la communication des somnambules avec des êtres spirituels, et sur les conséquences qu'on peut tirer de ces faits.* Dans cette lettre, dont vous donnez un extrait dans le 13e cahier de la Bibliothèque du Magnétisme, (8 octobre 1818, pag. 1re), je trouve que l'anonyme partage mon opinion sur la vraie théorie du somnambulisme magnétique, et que s'il admet

l'intervention des esprits, c'est, sans contredit, parce qu'il a, comme moi devers lui, des faits positifs qui lui ont donné cette conviction. Dans votre réponse à cette lettre, je vois aussi que vous combattez cette théorie par les mêmes moyens que vous l'avez fait jusqu'ici dans notre correspondance, c'est-à-dire, par une hypothèse bien ingénieuse, sans doute, mais qui ne satisfait point l'esprit, parce qu'elle ne répond point à toutes ses exigeances, pour expliquer tous les phénomènes du somnambulisme magnétique, ce dont vous convenez vous-même.

En effet, dans le résumé que vous faites de votre hypothèse, vous dites, pag. 41 dudit cahier : » Je suppose qu'il (le somnambule) reçoit les » impressions par un fluide infiniment subtil, et » qui, traversant tous les corps, vient agir im- » médiatement sur l'organe de l'ame. J'ignore la » nature de cet agent auquel je donne le nom de » fluide, parce que ce n'est point un solide. Je » ne sais s'il a les propriétés de la matière, s'il » est le même que le fluide nerveux; je sais seu- » lement qu'il est l'instrument que ma volonté » met en action. Je serais porté à croire qu'il » ne diffère pas du principe vital, c'est-à-dire, » du principe qui excite et entretient la vie. »

Voilà, Monsieur et bon ami, ce que vous écriviez alors, mieux instruit apparemment aujourd'hui, vous donnez à cet agent une nature mi-spirituelle et mi-matérielle, par la raison qu'étant une émanation de l'homme, et celui-ci étant un composé d'esprit et de corps, cette émanation mue par la volonté, devait essentiellement participer de l'une et de l'autre nature. Vous avez en main la réponse que j'ai faite à cette autre hypothèse. Il me semble vous avoir prouvé que si votre émanation mixte obéit à la volonté, ce ne pouvait en être que la partie spirituelle, parce qu'elle seule peut posséder les propriétés nécessaires pour cette opération, c'est-à-dire, l'intelligence, la faculté de discerner, celle de comparer, etc. Il faut, en outre, que cette émanation ait la faculté de pouvoir prendre la forme humaine de celui dont elle s'est échappée pour expliquer l'apparition de vivant à vivant; or, je vous le répète, y a-t-il, et peut-il y avoir des émanations de l'ame, comme il y en a du corps? Non, car vous donneriez alors à la partie spirituelle, les propriétés de la matière, je veux dire, l'étendue et la divisibilité.

J'attendais une réplique de votre part, et je ne l'ai point obtenue. Vous vous êtes borné à

me dire, que tout cela s'explique par le rapport magnétique d'une personne avec une autre.

Sans doute cela s'explique ainsi ; mais il faut toujours en revenir à cette question : Par quel moyen s'établit ce rapport? — Par le Magnétisme, me répétez-vous. — Mais c'est comme je vous l'ai dit dans mes précédentes, une pétition du principe. *Qu'est-ce que le Magnétisme*?

Cependant, le but de notre polémique étant de trouver la vérité s'il est possible, travaillons à cette recherche, sans relâche. Reprenant donc la discussion sur ce point principal, et admettant, comme vous l'avez dit, que vous seriez porté à croire que le fluide magnétique ne diffère pas du principe qui existe et entretient la vie, (ce dont je suis pleinement convaincu moi-même,) il ne s'agit plus que de pouvoir parvenir à la connaissance de ce principe conservateur de la vie ; connaissance que nous obtiendrons par la solution de trois questions importantes que j'ai l'honneur de vous proposer pour mon instruction particulière, et pour ouvrir la voie qui doit nous conduire au but que nous ambitionnons tous d'atteindre.

Ces questions les voici : 1°. quel est le principe qui excite et entretient la vie? 2° de

quelle nature est ce principe? 3° qu'est-ce que la vie?

Si vos infirmités ne vous permettent point de vous occuper d'une manière si abstraite, veuillez bien, Monsieur et bon ami, prier M. Chap** de faire ce travail pour vous, si toutefois ses occupations n'y mettent également obstacle. Je prie également M. le docteur, au nom et dans l'intérêt de la *grande science*, de vouloir bien faire aux somnambules qui sont à sa disposition, les questions suivantes :

1° Voyez-vous la lumière? 2° D'où vient cette lumière? vient-elle du soleil? 3° Si elle ne vient pas du soleil, d'où vient-elle, et quelle est sa nature? 4° Cette lumière qui éclaire les voyans ou somnambules, et celle du soleil, ont-elles la même origine? 5° En quoi diffèrent-elles, et où est leur source commune?

En approchant les somnambules pour leur soumettre ces différentes questions, je prie M. le docteur de n'avoir qu'une pensée, celle de vouloir connaître la vérité. Il doit, dans toute la sincérité de son ame, demander cette faveur au dispensateur de toutes les grâces. Je lui serai très-obligé, s'il veut avoir la bonté de me faire part

du résultat de ses investigations. Peut-être parviendrons-nous, en suivant cette nouvelle route, à nous entendre sur le mot et la chose.

Vous m'invitez, mon respectable ami, à faire imprimer notre correspondance, j'y consentirais volontiers, toutefois avec votre aide et assistance, si j'étais assuré que mes observations pussent faire faire un pas de plus à la science de l'homme; mais on veut du positif dans le siècle où nous sommes; on exige qu'en donnant une observation nouvelle, on donne en même-temps les moyens de répéter l'expérience, afin que chacun puisse en constater l'exactitude. Mais comme j'ai eu l'honneur de vous le dire et de vous le répéter dans plusieurs de mes lettres, ces moyens ne sont ni en ma puissance, ni en celle d'aucun magnétiseur, ni magnétisé. Je n'aurais, en conséquence, pour tout fruit de mon travail, que sarcasmes et mauvaises plaisanteries à essuyer.

En effet, vous convenez vous-même qu'il faudrait retrancher de mes Observations certains faits si extraordinaires, qu'on les qualifierait tout au moins de rêveries, s'ils ne passaient pas pour des impostures.

Faisant *chorus* avec le docteur *Rullier*, les

sceptiques de tous les genres, sans en excepter même le plus grand nombre des magnétiseurs de notre France, diraient : *J'y croirai, quand je les verrai* (*). Car renchérissant encore là-dessus, vous-même, mon respectable ami, n'avez-vous pas dit dans une précédente (du 6 nombre 1831) : *Quand même ces faits se répéteraient sous mes yeux, je douterais encore de la cause* ?

Cependant, ce sont précisément ces faits extraordinaires qui sont la preuve la plus frappante de la doctrine que je professe, parce qu'ils ne peuvent s'expliquer par aucune autre théorie, quelque ingénieuse qu'elle soit. Laissons donc préparer la terre pour recevoir la semence. Tâchons de monder celle-ci de tout ce qui peut l'empêcher de lever, ou serait dans le cas de l'abâtardir. Quant à nous, dépouillons-nous du vieil homme, et, armés du doute philosophique, présentons-nous devant les voyans qui, seuls peuvent nous éclairer sur le grand problème que nous cherchons à résoudre ; mais, n'approchons également ces mêmes voyans qu'avec un cœur droit, et avec le désir bien sincère de connaître la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

(*) Diction. de Médecine, tome 13, art. Longévité, signé Rullier, pag. 426.

Dans ces louables dispositions, espérons tout de la part du scrutateur des cœurs. Il nous fera sortir du sentier de l'erreur, si nous y sommes, pour nous ramener dans la bonne voie, celle qui conduit à la vérité. Heureux mille fois heureux s'il avait fait choix de nous pour le triomphe de sa cause. Je m'arrête ici ; Dieu fera le reste.

Cette Lettre vous sera remise, Monsieur et bon ami, par le fils de M. Carr**, qui m'a dit avoir l'honneur de votre connaissance depuis longues années. Il se chargera volontiers de la réponse, et comme son retour n'aura lieu vraisemblablement qu'après qu'il aura placé tous les articles de son commerce, ce qui prendra tout le mois de janvier, et peut-être encore celui de février ; vous aurez, ainsi que M. Chap**, le temps nécessaire pour donner toute l'étendue que bon vous semblera à votre travail sur les questions importantes que je vous propose, et qui seules peuvent nous mettre sur la voie de la vérité.

Si vous persistez à croire que mes Observations soient de quelque poids pour l'avancement de la science de l'homme, et que vous veuillez bien m'aider de tous vos moyens pour mener à fin heureuse cette entreprise, alors je pourrai espérer de voir s'accomplir le vœu le plus cher à mon

cœur, celui de vous témoigner, *facie ad faciem*, tous les sentimens affectueux que votre honorable et bien cordiale correspondance a fait naître dans mon cœur.

C'est avec cette consolante et bien agréable pensée, que je vous quitte en vous priant de me croire toujours,

Monsieur et respectable ami,

Votre dévoué, etc.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 28 décembre 1832.

P. S. En terminant votre précédente, pour infirmer ma théorie sur l'intervention des esprits dans les phénomènes du somnambulisme, vous dites : « Il ne faut pas oublier que le Magnétisme » est pratiqué avec le même succès par des » hommes qui n'ont pas les mêmes opinions reli- » gieuses, par les catholiques comme par les » protestans, etc., etc. »

A cela, je répondrai volontiers que, de quelle religion que soit celui qui compatit aux maux de ses semblables et qui leur porte les secours qu'il est en son pouvoir de leur donner, si, en les approchant pour calmer leurs souffrances, il emploit cette médication si simple et si douce que la nature a mise entre ses mains, et dont il connaît déjà les bons effets par sa propre expérience, il réussira toujours, parce qu'il exerce la charité, et fait conséquemment une action agréable à Dieu. Il n'en serait pas de même, si, quoique orthodoxe, le magnétisant avait, en s'approchant d'un malade, des vues deshonnêtes, des intentions coupables, s'il se proposait, en un mot, tout autre but que celui de faire une œuvre de charité.

Mais, celui qui, par son influence physico-morale suscite le somnambulisme, avec des intentions bien formelles d'exercer la charité, ne marche cependant pas dans la bonne voie, est exposé plus que le vrai croyant, (celui-ci ayant également des intentions louables) aux dangers que court quiconque ne connaît pas la vraie cause de cet état nouveau, dans lequel se trouve le malade dont il a voulu soulager les maux, surtout si le magnétisé lui-même n'a pas une croyance orthodoxe. Je ne dis pas que l'hétéro-

doxie soit un obstacle à la réussite ; mais je pense qu'elle expose davantage le magnétiseur et le magnétisé, au danger d'être influencés par un ange de ténèbres et de succomber aux tentations de tout genre, que celui-ci ne manquera pas de produire.

Il peut se faire aussi que Dieu suscite le somnambulisme, pour amener la conversion de l'un ou de l'autre, et même de tous les deux ; je connais plus d'un fait de ce genre.

RÉPONSE

M. DELEUZE, AU SOLITAIRE.

Paris, 12 mars 1833.

MON BIEN CHER ET BIEN RESPECTABLE AMI,

J'ai reçu la Lettre très-intéressante que vous m'avez adressée par M. Carr**. Vous ne vous êtes point trompé en jugeant que ma mauvaise santé et les chagrins que j'ai éprouvés par la maladie de ma nièce, ont été la cause de mon long silence. Vous auriez désiré que M. Chap** me remplaçât auprès de vous ; je dois vous dire franchement pourquoi cela n'a pas eu lieu.

M. Chap** m'avait chargé de vous remercier de la confiance que vous lui avez témoignée, en

m'autorisant à lui communiquer vos Lettres ; mais ses opinions sont trop opposées aux vôtres pour qu'il ait jugé convenable d'entrer en discussion avec vous. Il est convaincu que vous êtes d'une véracité incontestable, et que vous ne vous permettriez pas d'avancer un fait dont vous ne seriez persuadé, et sur lequel vous pourriez avoir le moindre doute. Votre logique est toujours rigoureuse et les conséquences que vous tirez des faits sont la suite nécessaire des phénomènes qui se sont présentés à vous. Mais quelle est la cause de ces phénomènes ? vous les expliquez par l'intervention des esprits, des anges (Magnates); mais cette intervention est-elle démontrée ? et n'est-il pas possible que vous soyez dupe d'une illusion? ne peut-il pas arriver qu'une somnambule ait agi sur vous, comme vous pouvez agir sur elle en lui faisant voir par votre volonté ce qui n'existe pas ? que des anges qui sont des êtres spirituels puissent apporter sur votre table, ou sur les genoux d'une somnambule, ou de toute autre sociétaire, une plante étrangère, des reliques, enfin, des objets matériels (*). Cela ne peut se concevoir, et se trouve en opposition avec tous

(*) Voir la Note IX, ainsi que la Lettre de M. Deleuze, du 6 novembre 1831, dans laquelle il cite des faits analogues, observés par un médecin de ses amis, praticien très-distingué de la capitale.

les principes physiques, comme avec tous ceux qui déterminent notre jugement. Si M. Chap** avait été témoin des faits que vous avez vus, il ne les croirait pas ; il les regarderait comme des illusions. M. Chap** est un homme du premier mérite (*) ; mais ses opinions religieuses relativement à l'action des esprits sont trop opposées aux vôtres, pour qu'il entrât dans une discussion là dessus, et pour que je lui proposasse de me suppléer auprès de vous. Votre dernière Lettre l'a cependant déterminé à exposer vos opinions à une somnambule très-lucide et extrêmement pieuse, et à l'engager à lire une partie de vos Mémoires, pour écrire ce qu'elle pense de votre théorie.

Comme M. Chapp** est excessivement occupé, et qu'il n'a pas un moment de loisir, je ne sais encore quand il pourra me remettre la réponse de sa somnambule. Quant à moi, je ne me porte pas assez bien pour écrire plus au long. Je souffre de la tête, et bientôt je ne pourrai lier mes idées. Excusez donc, je vous prie, le désordre de ma Lettre. Aussitôt que M. Chap** m'aura remis la réponse de sa somnambule je vous la ferai passer.

(*) Voir la Note X.

Je m'arrête, cher et digne ami, parce que je n'ai pas le courage d'aller plus loin. J'espère que le retour de la belle saison me donnera des forces.

Je vous renouvelle l'assurance de mon inviolable attachement, et je vous embrasse de tout mon cœur.

DELEUZE.

LETTRE XIV*.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

MONSIEUR ET RESPECTABLE AMI,

Votre Lettre, en date du 12 mars dernier, ne m'est parvenue qu'aujourd'hui par le retour de M. Carr**. Elle vient fort à propos me tirer d'un grand embarras. J'avais la plume en main, et je vous écrivais lorsque le porteur de votre Lettre est entré chez moi. Je vous disais qu'un jeune homme du pays partait pour Paris; mais que n'ayant eu que fort tard connaissance du jour de son départ, je ne pouvais à mon grand regret m'acquitter envers vous aujourd'hui, et tenir la promesse que je vous ai précédemment faite d'une dernière Observation qui est le complément des preuves de la doctrine du spiritualisme, c'est-à-dire, de l'in-

tervention des esprits dans les opérations magnétiques. Cependant, après mûres réflexions, je me disais : *Cui bonum* ? Quel avantage en résultera-t-il pour la vraie théorie, pour la science ? car plus les faits sont merveilleux, moins ils feront d'impression sur mes lecteurs, moins on y croira, comme vous l'avez déjà observé vous-même, et plus on sera persuadé que tout le contenu de l'Observation n'est et ne peut être que le rêve d'un cerveau creux, d'un enthousiaste, peut être même d'un imposteur.

Tel était l'embarras où je me trouvais, lorsque votre Lettre est venue fort heureusement mettre fin à ces réflexions. En effet, si, comme vous me l'écrivez, M. le docteur Chap** regarde la communication des esprits comme une illusion, s'il juge même que cette question ne vaut pas la peine d'être discutée, à quoi bon ajouter des nouvelles rêveries à celles que vous lui avez déjà communiquées, et dont il fait si peu de cas ?

D'après ces considérations, je pense que M. le docteur fait fort bien de ne pas perdre son temps, qui est très-précieux, ni de se donner des peines inutiles, pour discuter une question qui ne saurait

lui inspirer que de la pitié, pour ne pas dire du mépris.

Passons maintenant à un autre article très-important selon moi, c'est la publication de notre polémique. Elle serait bien flatteuse pour moi, si, comme vous le pensez, elle pouvait être de quelque utilité sous le rapport religieux, en ramenant l'homme aux vérités du christianisme. Sous ce point de vue, je consens à braver le ridicule, les sarcasmes et les sottes plaisanteries dont on m'abreuvera. Mais il se présente ici quelques difficultés.

La première, c'est que parmi les magnétiseurs en France, auxquels s'adresse spécialement ce travail, la grande majorité, tient à la seule théorie, reçue jusqu'ici.

Leur parler des esprits, de leur influence dans les phénomènes du somnambulisme, c'est, comme vous le voyez, leur faire pitié (*).

La deuxième difficulté, qui n'est pas moins grande, puisqu'elle découle de la première, c'est l'impuissance où se trouveront les lecteurs de ré-

(*) Voir la Note XI.

péter les expériences, et d'avoir les mêmes résultats; parce que tous ces faits extraordinaires qui donnent précisément gain de cause à notre théorie, ne seront convaincans, surtout pour les magnétiseurs, qu'autant qu'ils les auront produits eux-mêmes; ainsi que vous le prévoyez vous-même, page 207 de l'Hermès dans l'article intitulé : *Des moyens de constater la réalité du magnétisme, etc.* Et vous ajoutez avec raison « que la plupart de » ces phénomènes disparaîtront dès l'instant qu'on » voudra les montrer, ce qui sera un triomphe » pour les incrédules, et un nouveau motif de » douter pour ceux qui désireraient découvrir la » vérité (*). »

Cependant, il peut se faire que cet ouvrage donne l'éveil à certains lecteurs qui, ayant devers eux des semblables phénomènes, mais qui trop timides jusqu'ici pour les avouer, seront enhardis par cette publication, et auront également le courage de rompre le silence pour étayer de leurs propres observations la doctrine du spiritualisme. Cette dernière réflexion et la ferme persuasion où je suis que Dieu ne m'a pas gratifié seul de ses faveurs, seraient pour moi le seul motif

(*) Voir la Note XII.

suffisant pour me déterminer à mettre au jour notre correspondance.

Une troisième difficulté serait de ne pouvoir donner à mon travail, une sorte de garantie d'authenticité qu'en désignant toutes les personnes qui ont été influencées magnatiquement et sur lesquelles j'ai fait mes observations et expériences. Il faudrait encore désigner le lieu de leur domicile, afin de mettre le lecteur à même de s'assurer de la véracité du narrateur, soit par des informations, soit en se portant lui-même sur les lieux; ce qui ne peut se faire qu'avec grande réserve et d'après le consentement des personnes mises en scène.

Une quatrième difficulté non moins importante est celle que vos infirmités ne vous permettent point de surmonter, je veux parler des lacunes à remplir; car il y a quelques questions et objections que je me suis permis de vous faire, pour éclaircir la discussion, et qui sont restées sans réponse; ce qui exigerait de votre part un travail que vos indispositions toujours croissantes ne vous permettraient pas de faire. Je dis toujours croissantes, ainsi que me l'annonce malheureusement votre dernière Lettre.

Vous espérez, néanmoins, que la belle saison vous rendra vos forces. Je le désire, et je souhaite ardemment recevoir bientôt de vos nouvelles pour en avoir la certitude.

Je termine ici ma Lettre, Monsieur et respectable ami ; veuillez bien ne pas me laisser languir dans l'impatience et me faire connaître le plus tôt possible l'état de votre santé. Puissiez-vous reprendre autant de forces et d'énergie que je le demande au ciel, pour m'aider de tous vos moyens dans le travail que je n'ai entrepris que pour l'avancement de la science, et pour le triomphe de la Foi, travail qui n'aura quelque mérite et quelque lustre que par le vôtre, auquel il sera associé.

Je vous embrasse et vous réitère les sentimens de haute considération et d'attachement sans bornes avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur et bien bon ami,

Votre dévoué pour la vie,

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 14 mai 1833.

RÉPONSE.

M. DELEUZE, AU SOLITAIRE.

Paris, 14 juin 1833.

Mille remercîmens, mon excellent ami, de la Lettre gracieuse et bien intéressante que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire. Elle a vivement piqué ma curiosité par l'espérance que vous me donnez de me communiquer de nouveaux faits plus étonnans encore que ceux que vous m'avez déjà fait connaître, puisqu'ils sont le complément des preuves qui viennent à l'appui de votre système. Mais elle a bien plus touché mon cœur par l'affection et la confiance que vous me témoignez.

Je vous remercie de vos bons souhaits pour le rétablissement de mes forces, mais elles re-

viennent lentement. Tant de causes les ont minées, qu'il me faudrait écrire quatre pages pour vous donner une idée des contrariétés et des chagrins qui m'ont accablé. Vous vous apercevrez au style et au griffonnage de ma Lettre, que je ne suis pas encore rétabli : vous excuserez mon silence, et me pardonnerez facilement d'avoir différé de vous répondre. Soyez bien persuadé que je suis souvent occupé de vous, et qu'aucune correspondance ne peut m'intéresser autant que la vôtre.

Je vous ai dit, dans ma précédente, que M. Chap** avait cru inutile de vous écrire pour vous dire que toutes vos croyances à l'action des anges étaient la suite d'une illusion, et que vos idées ne devaient pas être combattues par lui, parce que ces idées vous donnaient plus de forces pour agir et opérer des guérisons.

Il s'est adressé, comme je vous l'ai marqué, à une somnambule qu'il a prié de lire vos Lettres et de discuter votre théorie. Cette somnambule est très-pieuse, elle était très-clairvoyante, mais elle a été guérie, et elle a perdu sa lucidité. Au reste, elle pensait comme M. Chap** ; elle ne croyait pas à l'intervention des anges, des esprits célestes dans les opérations magnétiques.

Quant à moi, mon cher ami, je ne suis pas si éloigné que vous le pensez du système que vous avez adopté, sur la possibilité de se mettre en rapport avec les esprits. Je viens de relire votre dernier Mémoire, il m'a plus intéressé qu'à la lecture précédente, quoiqu'il me paraisse y avoir des phénomènes inexplicables par les causes auxquelles vous les attribuez. Je désirerais cependant que votre système fut connu ; car, sans cela, il sera entièrement perdu après vous. Je voudrais donc que vous prissiez le parti de faire imprimer les faits que vous m'avez communiqués, en y faisant quelques retranchemens des choses inadmissibles, comme je l'ai déjà dit. Je voudrais que vous fissiez connaître votre opinion sur la protection des anges gardiens et sur les communications qu'ils ont avec les somnambules ; parce que, dans le somnambulisme où l'ame seule agit, il y a lieu de croire que c'est un *esprit* qui agit sur *l'esprit* en quelque sorte isolé du corps, dans l'état extatique. Mais, en supprimant les faits trop ordinaires, on peut conserver ceux qui ne prouvent pas moins la communication des esprits avec l'ame humaine.

Je vous invite donc, cher et digne ami, à vous occuper de ce travail. Préparez la voie, en choisissant les faits le mieux établis, et montrant

comment ils se lient entr'eux, et comment on peut s'en convaincre. Toutefois les guérisons faites par le Magnétisme sont souvent indépendantes de l'action des anges ou esprits; car, l'action magnétique produit des effets salutaires et même miraculeux chez des hommes qui ont le malheur de ne pas croire aux vérités de la religion.

Pardon, mon excellent ami, si je vous expose mes désirs sur une chose de telle importance. Je voudrais que vos idées fussent connues, pour qu'on pût ensuite profiter de vos Observations.

Il faudrait un précis du manuscrit que vous m'avez adressé.

D. — Le Magnétisme, une fois bien connu, doit changer toute la philosophie et conduire aux principes religieux. J'avoue que depuis que j'ai étudié le Magnétisme, je n'oserais plus nier les choses les plus incompréhensibles.

Excusez, mon digne ami, le désir que j'ai de vous voir prendre un parti qui pourra conduire à reconnaître des phénomènes que vous avez observés bien mieux que personne. Avec des précautions, je ne pense pas que cela puisse jamais

nuire à votre réputation. Je dois à présent vous dire en quoi mon opinion diffère de la vôtre. C'est à l'action des anges que vous attribuez les phénomènes que vous a présenté le somnambulisme. Les anges sont selon vous les agens primitifs ; je crois au contraire que c'est l'état de somnambulisme, état naturel à l'homme, produit par l'action et la volonté du magnétiseur, qui donne à l'homme la faculté de correspondre et de communiquer avec les anges ou les esprits, et que vous considérez comme principe, ce qui est une conséquence.

Je pense aussi, que dans l'état de somnambulisme, l'imagination peut souvent s'exalter et nous présenter comme des réalités, des visions illusoires. Tout ce qui est relatif au costume des anges, est dans ce cas. Il me semble que vous n'avez pas assez examiné cette question. Si vous vous déterminez à exposer les faits qui prouvent l'existence et l'action des esprits, il faut aller graduellement des faits les plus simples à ceux qui sont les plus compliqués, et conduire les lecteurs à reconnaître d'eux-mêmes l'influence des esprits dans les opérations magnétiques.

Je pourrais, mon bon ami, vous écrire vingt pages de questions là-dessus, mais l'état actuel

de ma santé ne peut me le permettre. Vous devez inspirer à vos lecteurs le désir de produire et d'examiner eux-mêmes les faits, et tâcher de mettre beaucoup de réserve dans l'exposition de ce qui est trop merveilleux. Ouvrez la carrière, et ceux qui y entreront, verront d'eux-mêmes les conséquences.

Je m'arrête, mon digne ami; je vous ai exposé mes vœux, je désire, qu'après vous, on ne rejette point vos opinions, mais qu'on les examine avec bonne foi, pour en tirer les conséquences logiques. Ouvrez donc la route avec beaucoup de prudence et de réserve, et jouissez d'avance d'avoir appelé l'attention sur des faits de la plus haute importance.

Si vous n'êtes point décidé à publier votre travail dans les circonstances actuelles, composez, rédigez et mettez en ordre votre ouvrage; chargez ensuite votre exécuteur testamentaire de le faire imprimer après votre décès. Mon avis serait pourtant qu'il le fût de votre vivant. C'est à vous à examiner cette question, et à prendre des précautions pour que vos découvertes ne soient pas perdues.

Adieu, mon bien cher ami, recevez d'avance

mes remercîmens pour le nouveau Mémoire que j'attends avec impatience, et que je vous prie de m'adresser par la poste, et non par occasion, car vous me feriez trop languir.

Je vous embrasse de tout mon cœur,

DELEUZE.

LETTRE XV.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

MONSIEUR ET BIEN RESPECTABLE AMI,

Votre Lettre du 14 juin dernier, à laquelle je n'ai pu répondre qu'aujourd'hui, m'a fait éprouver un sentiment bien flatteur, sans doute, pour moi. Eh! comment ne le serait-il pas, lorsque je vous vois ramené si près de mes principes, qu'il n'y a, pour ainsi dire, plus qu'une simple nuance qui les fasse distinguer des vôtres. En effet, voici ce que vous m'écrivez.

« Je dois maintenant vous dire en quoi mon » opinion diffère de la vôtre. C'est à l'action des » anges que vous attribuez les phénomènes que

» vous a présenté le somnambulisme. Les anges » sont, selon vous, les agens primitifs ; je crois, » au contraire, que c'est l'état de somnambu- » lisme, état naturel à l'homme, produit par » l'action et la volonté du magnétiseur, qui donne » à l'homme la faculté de correspondre et de » communiquer avec les anges ou les esprits, et » que vous considérez comme principe ce qui est » une conséquence. Je pense aussi que, dans » l'état de somnambulisme, l'imagination peut » s'exalter et nous présenter comme des réalités, » des visions illusoires ; tout ce qui est relatif au » costume des anges est dans ce cas. »

Voilà, Monsieur et bon ami, ce que vous m'avez écrit. N'est-ce donc pas avec quelque raison que je dois être vaniteux d'un pareil rapprochement? Votre croyance, que vous exposez ici, n'est-elle pas une preuve bien convaincante que vous avez déjà fait un grand pas en avant? car si, quoique rejetant le principe, vous admettez la conséquence, il demeure constant que vous croyez à l'existence des esprits, et à leur rapport et communication avec les somnambules.

A présent, voyons ce qu'il y a d'illusoire dans le signalement qu'en donnent les voyans lors de l'athanatophanie ou apparition des esprits.

Lorsqu'un objet se présente à nous, il se montre sous une forme quelconque. En admettant donc que les esprits se montrent aux somnambules et qu'ils sont en rapport avec eux, sous quelle forme voudriez-vous qu'ils se montrassent? Si vous ne voulez pas de la forme humaine, voudriez-vous de la forme symbolique? serait-ce l'emblématique que vous préféreriez? car, il faudra nécessairement que ces objets quoique spirituels paraissent sous une forme sensible. Mais, s'ils ont vécu sur la terre, pourquoi ces esprits ou ames des morts, ne devraient, et même ne pourraient-ils pas se montrer sous les traits et les costumes qu'ils avaient en ce monde, afin d'être mieux reconnus par les voyans ou par ceux auxquels ces esprits prennent intérêt, et pour lesquels ils apparaissent? Quand aux esprits supérieurs, ou aux simples guides de l'homme, voudriez-vous les faire apparaître tout nus? S'ils ne sont pas dans un état de nudité, faut-il bien qu'ils aient quelque enveloppe à la ceinture? et c'est précisément avec une écharpe qu'ils apparaissent le plus souvent. Pourquoi? parce que c'est ainsi qu'ils sont représentés en ce bas monde, soit en tableaux, soit en relief, et c'est nécessairement ainsi qu'ils doivent se montrer pour être reconnus par les habitans de ce monde. J'ai déjà répondu à cette objection dans le courant de ma Lettre du 25 septembre de l'année der-

nière (*). A présent, il ne me reste plus qu'à détruire l'objection majeure qui vous empêche d'adopter entièrement mon système ou théorie, c'est-à-dire, à vous prouver par le fait que le somnambulisme ou l'état magnétique est le résultat de l'influence d'un agent spirituel, et non celui de l'action et de la volonté du magnétiseur. Je vous renvois à la dernière Observation que j'aurai bientôt le plaisir de mettre sous vos yeux, pour y trouver les preuves sans réplique de ce que j'avance ici. Cette Observation, que j'ai dit être le complément des preuves de la doctrine du spiritualisme, contient en même-temps le résumé de toutes celles que j'ai domées dans mes précédens Mémoires ; et sous ce rapport, elle est la plus importante comme la plus intéressante. En outre, vous y remarquerez cette gradation que vous me recommandez dans la rédaction du précis de notre correspondance auquel vous m'invitez et m'engagez même à travailler pour la mettre au jour, dans l'intérêt de la science en général, et surtout de celle qui peut ramener l'incrédule aux vérités fondamentales du christianisme. Or, vous savez que c'est là précisément le but que je me suis proposé en prenant la plume, but que je ne crois pas avoir oublié.

(*) Lettre XII, page 96 et suivantes.

Puissent mes vœux et les vôtres avoir cet heureux résultat.

Je vous quitte, mon honorable ami, en vous réitérant l'assurance de mon inviolable attachement.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 9 juillet 1833.

RÉPONSE.

M. DELEUZE, AU SOLITAIRE.

Paris, 3 août 1833.

J'ai lu et rélu bien de fois, mon bien cher ami, la Lettre que vous m'avez adressée, et je désire vivement connaître les faits nouveaux que vous m'annoncez et qui sont le complément des preuves de votre théorie. Je les attends avec impatience. L'état valétudinaire où je me trouve toujours ne me permet point de discuter avec vous les preuves nombreuses sur lesquelles vous fondez vos opinions, mais j'espère pouvoir le faire bientôt. J'ai en vous une confiance sans bornes et je ne puis douter de la vérité de ce que vous avez observé. Vous me paraissez destiné à changer les idées généralement adoptées sur le Magnétisme. Je désirerais

vivre assez pour voir cette heureuse révolution et pour bénir le ciel d'avoir été introduit dans le monde des anges.

Permettez-moi de vous parler encore de M. Chap**. S'il ne vous a pas écrit, c'est par délicatesse, et s'il n'a pas réfuté vos opinions qu'il ne croit pas fondées, c'est parce qu'il pense que ces mêmes opinions doivent augmenter votre confiance et par cela même vous faire opérer beaucoup de guérisons. Il craint de vous faire de la peine en disant sa façon de penser, et il a gardé le silence, quoiqu'il ait la plus haute considération pour vous ; mais il regarde comme des illusions ce qui vous paraît merveilleux, et ne croit même pas que cette question vaille la peine d'être discutée. Ses somnambules ont la même opinion. Au reste, elles ne s'occupent que de la médecine magnétique, c'est-à-dire, d'indiquer la cause des maladies et les moyens de guérison, mais nullement de théorie.

Quant à moi, je suis convaincu que la publication de notre correspondance serait infiniment utile ; je crois même que rien ne peut la suppléer. Les faits que vous avez recueillis pendant une quinzaine d'années, sont appuyés sur des preuves incontestables ; ils ramènent aux principes reli-

gieux et au christianisme. Voudriez-vous que les preuves que vous donnez de l'intervention des êtres spirituels dans les phénomènes magnétiques et vos excellens principes sur l'influence de la prière ; voudriez-vous, dis-je, que tout cela fut perdu après vous? Que ce soit donc, si vous voulez garder l'anonyme, une correspondance d'un médecin de province avec moi, mais que votre belle théorie ne reste pas ignorée ; rien, ai-je dit, ne peut la suppléer ; car, si vous ne la faites pas connaître, personne ne le fera.

Je sais bien que tous vos lecteurs ne seront pas convaincus, mais n'y en eût-il qu'un sur cent, ce serait déjà beaucoup, et votre admirable doctrine finirait par se répandre. Cela ne peut avoir lieu que peu à peu ; car, les préjugés que nous avons depuis l'enfance, mettent obstacle à l'adoption d'une doctrine nouvelle.

Je désirerais, mon cher et digne ami, pouvoir m'entretenir plus long-temps avec vous ; mais, ma santé n'étant pas assez bonne, je ne puis suffire même au travail de la bibliothèque, dont je suis chargé. Je me borne donc à vous dire, que le rapport fait à l'Académie de Médecine, est très-favorable au Magnétisme. On n'en a imprimé que 200 exemplaires, pour les membres

seulement de l'Académie ; mais on en a répandu quelques manuscrits. Je crois qu'on ne doute plus de la réalité des phénomènes et de la plupart des guérisons.

Adieu, mon respectable ami ; continuez de me donner de vos intéressantes nouvelles, et soyez bien convaincu du prix que j'attache à votre amitié et à votre confiance.

Je vous renouvelle l'assurance de mon inviolable dévouement.

DELEUZE.

LETTRE XVI.e

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

C'est toujours avec un nouveau plaisir, mon respectable ami, que je reçois de vos chères nouvelles. Mais, pourquoi faut-il que ce plaisir soit aussi toujours mêlé d'amertume? Votre Lettre du 3 août dernier, quoique moins allarmante que les précédentes sur l'état de votre santé, ne me rassure néanmoins pas encore entièrement. Je vois que vos infirmités se soutiennent ; elles me privent du plaisir de vous entendre discuter plus longuement le sujet qui nous occupe.

Vous me parlez encore de M. le docteur Chap**, et pour le justifier de son silence, vous m'en donnez la raison dans l'intérêt qu'il prend à ce que

je conserve toujours la même énergie magnétique auprès des malades ; énergie que je perdrais s'il venait à me prouver que ma croyance à l'influence des esprits, dans les phénomènes du somnambulisme, est totalement chimérique. Je réponds à cela, que je défie M. le docteur de me persuader que ce que mes yeux ont vu, ce que mes mains ont palpé, ce que mon nez m'a fait sentir, enfin ce que mes oreilles m'ont fait entendre, ne soit qu'illusion. Et quand même il pourrait me le prouver et m'en convaincre, bien loin d'affaiblir mon énergie, cela ne ferait que l'accroître, en ce que j'aurais la conscience d'une puissance, d'une faculté intrinsèque dont je ne crois pas être doué.

Mais, si vous voulez bien vous donner la peine de relire ma Lettre du 28 décembre de l'année dernière, vous y verrez que je n'exigeais pas de M. Chap** qu'il demandât à ses somnambules si elles étaient influencées d'en-haut ou d'en-bas, mais je vous priais de lui soumettre quelques questions qui auraient pu nous ouvrir la voie et nous conduire à la vérité.

Je vous les renouvelle ici dans un billet que je joins à ma Lettre, afin que vous les lui présentiez

encore, et qu'il y réponde lui-même, ou bien qu'il me donne la réponse de ses somnambules à ces questions ; et c'est là ce que je préfère.

Ces somnambules ne doivent pas être muettes là dessus, parce qu'elles avouent toutes, voir une lumière qui leur donne la clairvoyance. Cette lumière, elles l'appellent *Fluide magnétique* ; qu'entendent-elles par ce mot *magnétique* ?

Wirdig entendait par ce mot le fluide de l'aimant, lorsqu'il disait, dans son *Traité de Medicinâ spirituum* : « *Universa natura Magnetica est, totus mundus constat et positus est in Magnetismo ; omnes sublunarium vicissitudines fiunt per Magnetismum, vita conservatur Magnetismo, interitus omnium rerum fiunt per Magnetismum.* »

Tous les partisans du fluide universel, qu'ils considèrent comme cause directe de ce que nous voyons dans la nature, ont cru reconnaître dans l'aimant, par ses propriétés particulières, tous les caractères du principe universel. Et si l'action de ce principe de toutes choses fut appelée *Magnétique*, ce fut parce que cette action se manifestait spécialement dans l'aimant. Or, j'ai dit dans une de mes Lettres, que la théorie du Magnatisme se rattache

à celle de la vie universelle, et dans ce sens, je suis parfaitement du sentiment de Wirdig et des partisans du fluide universel ; mais, je ne partage point leur opinion sur la nature de ce fluide qu'ils croient être celui de l'aimant. Ce que je sais positivement et ce que j'ai déjà dit, c'est que l'aimant n'est qu'une modification du fluide électrique (*). Voilà pourquoi, ai-je dit encore, le docteur *Pététin*, de Lyon, a cru que le fluide lumineux qui éclairait sa cataleptique, disons mieux, sa voyante, sa somnambule, était le fluide électrique.

Depuis long-temps les physiciens ont constaté que les croix ou pointes de fer posées au haut des édifices publics sont souvent aimantées. Le même effet a lieu au moyen de la machine électrique. Mais le fluide électrique, à son tour, n'est qu'une modification de la lumière solaire, ainsi que l'ont prouvé de nos jours divers physiciens, entre autre, M. *Carlo Matteuci*, dans une lettre adressée à M. *Gazzeri*, professeur (**), et M. *Saverio Barlocci*, professeur à Rome, dans un Mémoire sur les propriétés électriques,

(*) Lettre VII^e, pag. 201 du tom. I.

(**) Voir la Note XIII.

qu'il a obtenues du rayon rouge et du violet, par la décomposition de la lumière solaire (*); expérience relatées dans la Gazette médicale de Paris, 1re année, pag. 128 et 140; et à l'article Voltaïque (électricité) du Dict. des Scienc. Médic. pag. 310, signé *Hallé* et *Thillage*. Après avoir parlé des expériences de M. OErsted, de Copenhague (**), et de celles qui ont été faites depuis lors par MM. Arago, Ampère (***), Biot, La Place, etc., les auteurs de cet article le terminent en disant : l'analogie entre les phénomènes électriques et magnétiques n'est plus une supposition, c'est une vérité incontestable; et ils ajoutent : que ces expériences justifient en quelque sorte l'opinion de ceux qui peut-être sans raison suffisante avaient déjà pensé que les actions électriques et magnétiques doivent être considérées comme des résultats produits par une seule cause diversement modifiée. Ainsi, le fluide magnétique ou de l'aimant serait une modification du fluide électrique, celui-ci une modification du fluide lumineux solaire. Il reste donc à demander aujourd'hui, qu'est-ce que le soleil? d'où lui vient cette lumière qui ne s'éteint jamais? qui se per-

(*) Voir la Note XIV.
(**) Voir la Note XV.
(***) Voir la Note XVI.

pétue depuis tant de siècles ? Quel est donc ce corps qui quoiqu'il nous paraisse incandescent, ne se consume jamais, et ne laisse aucun résidu après lui ? Ce foyer de régénération est-il en lui-même, ou bien, est-il ailleurs ? Voilà tout autant de mystères qu'il faut pénétrer pour avoir la solution du grand problème de la vie des corps terrestres, et par suite, celle des phénomènes du Magnétisme vital.

Vous voyez donc, mon respectable ami, que les questions que je propose à la clairvoyance des somnambules de M. Chap** et autres de la capitale, ne sont point déplacées, encore moins oiseuses. Il me semble qu'elles valent bien la peine de s'en occuper, et que MM. les magnétiseurs auraient dû les soumettre à leurs somnambules depuis long-temps.

Veuillez bien ne pas les perdre de vue, et insister pour qu'on y réponde.

Je suis forcé de m'arrêter ici, faute de place sur le papier.

Il m'en reste, néanmoins, suffisamment encore pour vous assurer de mes sentimens de

haute estime, de considération et d'attachement inviolable avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Mon bien respectable ami,

Le vôtre tout dévoué.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 2 septembre 1833.

RÉPONSE

M. DELEUZE, AU SOLITAIRE.

Paris, 18 septembre 1833.

J'ai reçu, Monsieur et cher ami, votre dernière, en date du 2 du courant. Je l'ai lue plusieurs fois et toujours avec un nouvel intérêt. Je voudrais y répondre avec détail ; mais, j'ai dans ce moment beaucoup d'affaires à la bibliothèque du Muséum, et ma santé, dérangée par un rhume et par des maux de tête, ne me permet point de discuter avec vous des questions dont je sens toute l'importance, mais dont l'examen exigerait beaucoup de loisir. J'ai lieu de croire que M. Chap** se chargera de répondre aux questions que vous lui avez adressées. Cependant, je pense que vous êtes bien plus que lui, dans le cas de

les résoudre, et que vous avez vous-même des somnambules qui vous donneront plus de lumières. Quant aux autres questions de haute physique, je crois que vos problèmes sont insolubles.

Je reviens, mon digne ami, à une question que vous avez traitée avec beaucoup de justesse et de raison, dans votre Lettre du 14 mai dernier ; je veux parler de notre correspondance. Vous m'avez exposé les difficultés qui vous paraissent mettre obstacle à cette publication. Cependant, en y réfléchissant, j'ai trouvé que si ce n'est en totalité, du moins ce sera par quelques extraits que nous pourrons faire connaître vos Observations. Je vais vous dire les motifs qui m'en donnent l'espérance.

J'ai écrit, il y a deux ans environ, un Mémoire sur la faculté de prévision, la plus étonnante et la plus inexplicable de toutes celles que présente le somnambulisme. Je me propose de le faire imprimer dans quelques mois, je pense qu'il sera de 200 pages, et comme je suis très-connu, je me flatte de trouver un libraire qui s'en chargera. Si cela est, je pourrais insérer vos Observations à la suite. Seulement il faudrait supprimer les faits trop merveilleux et nous borner à ouvrir la

carrière. Il suffira que ces Observations engagent quelques personnes à faire des expériences pour qu'il se présente des résultats qui fixent l'attention.

Maintenant, passons à une demande que je vais vous faire et sur laquelle votre réponse est très-importante pour moi. Je me fais vieux, et ma santé est toujours faible. J'espère, cependant, me rétablir et continuer ma correspondance avec vous ; mais il est possible aussi que je succombe à une maladie qui sera la suite de mes longues infirmités. J'ai eu avec vous une correspondance du plus grand intérêt, et j'ai conservé précieusement vos Lettres.

Je les ai communiquées à M. Chap**, à qui je dois léguer les Notes et les Lettres que j'ai sur le Magnétisme, parce qu'il se propose d'écrire une Histoire sur cette science ; histoire qui ne paraîtra que dans quelques années. Mais comme ni M. le docteur, ni ses somnambules n'adoptent point vos opinions, je pense qu'il serait inutile que vos Lettres restassent entre ses mains. Je vous prie donc de me marquer si vous voulez que je vous renvoie votre correspondance, ou bien, si je la laisse à un ami, bon magnétiseur, qui n'est pas éloigné d'approuver et même d'a-

dopter vos idées, et qui pourrait vous écrire et s'entendre avec vous.

Veuillez bien me donner, là-dessus, une réponse le plus tôt possible. En attendant votre décision, mon cher et respectable ami, je dois vous rappeler que j'attends aussi avec impatience les derniers faits qui prouvent incontestablement votre thèse. M. le professeur de sténographie, M***, l'ami dont je viens de vous parler, vous écrira bientôt.

S'il vous écrit avant que je reçoive vos prochaines communications, veuillez bien me marquer si vous êtes content de lui, si sa Lettre vous aura satisfait, et ce sera alors que je lui laisserai volontiers ma correspondance avec vous, parce qu'il n'est pas éloigné d'adopter vos opinions.

Je finis, mon respectable ami, en vous priant de vouloir bien excuser la négligence du style de ma Lettre. J'espère dans quelque-temps pouvoir vous écrire avec un peu plus de raison. Vous pouvez compter sur mon attachement, et cela pour toujours.

Si vous vous décidez à publier vos Observations, c'est à vous à mettre en ordre ce qui ne l'est pas ;

personne ne peut vous suppléer pour cela. Je pourrai seulement revoir les épreuves. Il est possible que votre ouvrage qui est tout à fait neuf, fasse une très-grande sensation. Je me propose de le relire lorsque ma tête sera moins occupée ; à présent, elle l'est trop, pour que je puisse conserver la mémoire de ce dont j'aurais pris lecture.

Je vous embrasse de bien bon cœur, mon cher et digne ami, et suis pour la vie tout à vous.

DELEUZE.

LETTRE XVII^e.

LE SOLITAIRE, A M. DELEUZE.

Monsieur et très-cher Ami,

J'ai reçu des mains même de Madame veuve Reym*, votre réponse, en date du 18 septembre dernier, ainsi que la Lettre de M. le professeur de sténographie, M*** votre ami, qui était jointe à la vôtre. Je vous disais dans ma précédente que c'était toujours avec une grande satisfaction que je recevais de vos chères nouvelles, mais qu'elle serait bien plus grande encore, si comme toutes les choses de ce monde, elle n'était modérée par la peine de vous voir toujours en proie à quelque infirmité, qui ne permet jamais à votre santé de se rétablir parfaitement. Pourquoi faut-il que je le répète aujourd'hui? car nous voici arrivés à l'ar-

rière saison, et certainement elle n'est guère propre à vous débarrasser du rhume et des maux de tête dont vous étiez attaqué à l'époque où vous m'avez écrit, à moins que les dernières chaleurs ne vous en aient délivré entièrement. Me voilà donc toujours inquiet sur votre état présent que je ne connais pas, et cette inquiétude ne cessera que lorsque vous y aurez mis fin vous-même en m'écrivant de nouveau. Madame Reym* va partir dans quelques jours pour Paris. Son frère aîné l'accompagnera. Vraisemblablement celui-ci restera quelques jours auprès de sa sœur, et vous m'obligerez infiniment de profiter de son retour pour me faire part de l'état actuel de votre santé. Je désire ardemment d'apprendre votre entier rétablissement.

Vous recevrez avec ma Lettre les dernières Observations que je vous ai annoncées depuis quelque-temps. Vous ne me cacherez pas, je vous en prie, le résultat de vos réflexions et discussions avec M. M*** votre ami, sur ce dernier Mémoire, dans lequel vous trouverez le complément des preuves de ma doctrine et le résumé, pour ainsi dire, de toute notre polémique.

Si toutefois vos infirmités, ou vos occupations ne vous permettent point de m'écrire fort au long,

je pense que M. M*** le fera volontiers pour vous, si vous l'en priez. Je lui en fais également la prière moi-même dans ma réponse que je joins à celle-ci dans le même paquet ; vous voudrez bien la lui faire remettre. Je consens en même-temps que mes Mémoires et Observations passent entre ses mains ; vous pouvez donc en disposer en sa faveur. La bonne amitié dont il m'a honoré dans sa Lettre, et son dévoûment à la bonne cause, c'est-à-dire, à la vraie théorie qu'il me dit n'être pas éloigné d'adopter, m'en font un devoir, et je ressens en même-temps une vraie satisfaction de lui léguer ces papiers, qui ne doivent point tomber entre les mains d'un mécréant ; bien entendu, cependant, qu'ils resteront en votre possession tout le temps que vous le jugerez nécessaire pour votre plaisir ou utilité. C'est ce que j'écris à M. M*** à ce sujet, en lui faisant part de mes dispositions en sa faveur, après vous et moi, c'est-à-dire, que de notre vivant il n'en pourra rien publier sans notre consentement. Quant à la mise au jour de mes Observations par extrait, ou à la suite de votre Mémoire sur la prévision, vous pouvez en faire comme bon vous semblera ; mais, pour l'ensemble et pour ma théorie, qui serait la suite de ce premier Ouvrage, il faut, comme vous me l'avez fait observer, qu'il règne dans notre polémique un certain ordre qui ne s'y

trouve pas, et auquel je consacrerai mes momens de loisir.

Vous avez prévu le cas où (ce qu'à Dieu ne plaise) vous me précéderiez bientôt dans la deuxième vie; mais, si ne jugeant plus mes jours nécessaires sur cette terre de mort, le souverain Maître venait à me retirer le dépôt de la vie qu'il m'a confié, que dois-je faire, à mon tour, de vos Lettres bien précieuses pour moi, tant que j'aurai souffle de vie? Êtes-vous bien aise qu'elles retournent dans votre portefeuille? Comme vous, je dois également prévoir le cas où je terminerais ma carrière avant vous. Car, vous le savez, nos jours sont comptés; les miens peuvent être plus courts que les vôtres. Veuillez donc bien ne pas oublier dans votre prochaine réponse, de me faire part de vos intentions là-dessus.

Si M. M*** peut disposer de quelque bon somnambule, essayez de lui faire résoudre les questions que je soumets à la lucidité de ceux de M. Chap** qui, vraisemblablement, n'y feront aucune réponse, attendu, comme vous me l'avez écrit, que M. le docteur ne les occupe que de ses malades et non de théorie, ni d'autres questions *oiseuses* selon lui. Mon cher

confrère prétend que, si mes somnambules parlent un langage mystique, si leur imagination les place dans le monde des esprits, c'est-à-dire, si leur propre esprit s'élève et plane dans des espaces imaginaires selon lui, c'est parce qu'elles sont influencées par moi. Je peux lui renvoyer la balle avec le même droit, et prétendre également que si les somnambules qu'il consulte sur ma théorie partagent ses opinions là dessus, c'est bien parce qu'ils sont influencés par lui. J'aurais été très-flatté de sa correspondance, quand même il aurait attaqué ma théorie, qui n'en est pas une pour moi, c'est-à-dire, une hypothèse, car ce sont des faits que les agens de ces mêmes faits viennent expliquer eux-mêmes par des preuves positives, qui consistent en d'autres faits non moins étonnans que les précédens.

M. le docteur aurait discuté quelque point convenu entre nous, comme nous l'avons fait nous-mêmes, libre à lui de tenir à son opinion. Mais en cela, il ne paraît point se soucier beaucoup de travailler à la recherche de la vérité. Que M. Chap** me donne une définition du Magnétisme, dans laquelle je trouve la raison suffisante de tous les phénomènes observés chez les divers sonambules; qu'il m'explique d'une manière satisfaisante comment se fait la prévision, comment

a lieu la vue lointaine, l'apparition de vivant à vivant, fusse même d'un pôle à l'autre, etc., je me rendrai moi-même sans hésiter à son explication.

Je termine ma Lettre, mon bien cher ami, en vous réitérant ma prière de ne pas laisser partir le frère de Madame Reym* sans m'écrire pour me donner des nouvelles de votre santé, et me faire part de vos réflexions, après lecture faite en commun avec M. M***, votre ami, de mon dernier Mémoire que je vous adresse.

Je vous prie, en le lisant, de vous dépouiller de tout préjugé et de ne méditer cette singulière observation qu'avec le doute vraiment philosophique. Suivez bien la gradation des faits qui, en dernière analyse, vont vous amener à reconnaître, que la puissance que le magnétiseur paraît exercer sur son magnétisé en somnambulisme, est une puissance illusoire.

Arrêtez-vous surtout, et que votre esprit s'appésantisse, sur un cas du plus grand intérêt, contenu dans ce Mémoire, celui de l'*obsession*. Ce seul fait va vous prouver la nécessité d'avoir la connaissance de la vraie théorie du Magné-

tisme, sans quoi, malheur au magnétiseur et au magnétisé!!!

Je m'arrête, cher ami; et en vous embrassant bien cordialement, je vous réitère les sentimens d'un attachement qui durera même au-delà du tombeau.

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 9 novembre 1833.

5me MÉMOIRE THÉOPSYCHOLOGIQUE.

COMPLÉMENT

DES PREUVES DE L'INTERVENTION DES PUISSANCES SPIRITUELLES DANS LES PHÉNOMÈNES, VULGÒ, MAGNÉTIQUES.

OBSERVATION.

Mademoiselle Laure M**** , jeune personne de 16 à 17 ans, fut, à la suite d'une grande frayeur qu'elle éprouva dans un moment critique pour son sexe, prise d'une érésipèle au visage, qui disparut peu de jours après, par suite de quelque impru-

dence de la part de la jeune malade. De suite ses dents restèrent tellement serrées spasmodiquement pendant quatre jours, qu'il fut de toute impossibilité de lui faire avaler une seule goutte de liquide. Elle perdit en même-temps la parole et l'usage de ses facultés intellectuelles. Le spasme céda cependant aux moyens révulsifs et aux antispasmodiques; mais la malade resta néanmoins percluse de ses membres inférieurs. Elle poussait les hauts cris chaque fois que, dans la journée, il fallait la lever pour faire son lit, et surtout quand on lui fesait appuyer les pieds par terre, pour essayer si elle pourrait se soutenir sur ses jambes et faire quelques pas; mais elles fléchissaient, et il fallait absolument l'asseoir.

Depuis l'invasion de la maladie la jeune demoiselle se refusait à toute médication et même à toute nourriture. Elle ne prenait dans la journée que quelques verres d'eau pure et fraîche.

Il y avait un mois et même davantage que durait cet état désespérant pour la malade, pour les parens et pour le médecin. Il fallait cependant prendre un parti; et celui que je pris comme médecin, fut d'essayer les passes magnétiques, pour obtenir si non la guérison, du moins quelque amendement à la maladie.

En conséquence, le 5 février de l'année 1828, jour de mardi, à dix heures du matin, je me rendis dans cette intention chez la malade que je trouvai levée, assise au coin du feu. Comme elle avait connaissance de la guérison de la fille Mathieu, qui fait le sujet de mon 1er Mémoire, je lui demandai si elle ne serait pas bien aise de se soumettre au même traitement que j'avais employé pour cette fille, traitement, lui dis-je, qui vous dispense de prendre des drogues, et qui consiste à faire seulement avec les mains sèches quelques frictions sur les parties malades. Elle y consentit, et ses parens furent au comble de la joie de voir leur enfant unique se décider enfin à se laisser guérir.

1re SÉANCE.

—

Me voici donc en présence de la jeune demoiselle, assise comme je l'ai dit auprès du feu. Elle se prête de bonne grâce à mes dispositions pour la placer convenablement devant moi. Je commence les passes sur les bras en descendant jusques aux pieds. Après huit à dix minutes de ce pro-

cédé, elle me dit en riant : « *Ne voilà-t-il pas* » *que j'ai envie de dormir, quoique levée depuis* » *peu* », et de suite, après quelques clignotemens, ses yeux se ferment, et sa tête s'incline sur sa poitrine. Elle est endormie. Sa mère, tout étonnée, prend un carreau qu'elle place sous la tête de la dormeuse qui s'appuie sur une chaise placée à sa gauche. Mais, à peine la jeune Laure a-t-elle dormi cinq minutes que, relevant la tête comme en sursaut, elle dit : « *Eh quoi! déjà* » *la nuit? le jour a passé bien vîte. Pourquoi* » *allume-t-on la chandelle? il me semble qu'il n'y* » *a qu'un moment que j'ai quitté le lit.* »

D. Qu'avez-vous, lui dis-je? d'où vous vient cette peur que vous paraissez avoir? R. C'est, dit-elle, que j'ai vu un cierge allumé dans la main de quelqu'un qui s'est présenté à moi; et cela m'a effrayé, parce que je ne pouvais concevoir que la nuit fût sitôt venue.

D. Vous avez vu, dites-vous, un cierge allumé entre les mains de quelqu'un; mais, avez-vous connu la personne qui le tenait? R. Non, Monsieur. — Eh bien, ce soir, lui dis-je, nous saurons cela; mais n'ayez plus peur. Tout en discourant ainsi, cette demoiselle s'est éveillée d'elle-même peu-

à-peu. Je me suis retiré resolu à retourner auprès de la malade le soir sur les cinq heures.

Fin de la 1re Séance.

2e SÉANCE.

—

Cinq heures viennent de sonner; Mademoiselle Laure est dans son lit; mais elle ne dort point. Sa mère me dit qu'elle a été tranquille toute la journée. Après quelques passes qui n'ont duré que cinq minutes, la malade détourne la tête, en disant : « Je veux dormir; et de suite elle ajoute : Je vois une lumière..... c'est un cierge allumé, tenu par une main..... deux personnes sont près de ce cierge..... il y a un chirurgien.... c'est M. Roc**, il est là pour me saigner..... Oui, il faut qu'il me saigne, il faut qu'il me tire beaucoup de sang.

D. Quelle quantité? R. Demi-écuelle, répondit Laure.

D. N'est-ce pas trop, à cause de votre faiblesse? R. Non, Monsieur; dans mon sang se trouve la cause de tous mes maux; il est trop épais, il ne circule que difficilement.

D. Quand faudra-t-il faire cette saignée? R. Tout de suite.

D. Il faut donc appeler M. Roc** pour qu'il vienne vous saigner? R. Oui, de suite.

D. Que prendrez-vous après la saignée? R. Un verre d'eau sucrée, tant soit peu tiède.

D. Mangerez-vous quelque chose ce soir? R. Oui; une petite soupe de pain, bien liquide et un peu sucrée.

D. A quelle heure la prendrez-vous? R. Trois quarts-d'heure après le saignée.

D. Le vésicatoire que vous portez a-t-il été bien indiqué? R. Oui; il faut l'entretenir. On me fera également plusieurs fois dans la journée, des frictions sèches avec la main, depuis la tête jusqu'aux pieds.

D. A quelle heure dormirez-vous encore ? R. Demain à une heure après-midi.

D. Y voyez-vous encore ? R. Oui ; j'y vois très-bien.

D. Que voyez-vous donc ? R. Je vois mon ange.

D. Vous plaisantez ; est-ce qu'on peut voir les esprits ? R. Vous, Monsieur, vous ne pouvez les voir, non plus que tous ceux qui sont ici ; mais, si vous étiez dans l'état où je me trouve, vous les verriez tout aussi bien que moi.

D. Dans quel état vous trouvez-vous donc ? R. Dans un état de bonheur et de ravissement ; c'est celui d'Adam et d'Éve, avant leur péché.

D. Qu'est-ce qui vous fait voir de si belles choses ? R. La lumière.

D. D'où vient cette lumière ? R. D'en-haut, du ciel.

D. Est-ce la lumière du soleil ? R. Non, Monsieur, c'est la lumière vierge, telle qu'elle sortit du sein de Dieu, au commencement du monde.

D. Comment savez-vous cela? qui vous rend si savante? R. Mon ange me le dit.

D. Mais votre ange, comment se montre-t-il à vous? R. Il me paraît comme un jeune enfant vêtu d'une tunique blanche, avec une ceinture de même; il répand une lumière qui m'éblouit et m'éclaire comme celle qui vient d'en-haut?

D. N'y a-t-il rien sur la ceinture de votre ange? R. Il y a un écrit.

D. Pouvez-vous le lire? R. Non, Monsieur.

D. Demandez-lui ce que porte cet écrit? priez-le de vous le répéter? R. Cet écrit contient tout ce que je dis et ce qu'il faut que je fasse pour ma guérison.

D. Ne voyez-vous rien de plus? R. Je vois l'ange de mon médecin.

D. Que fait-il? R. Il a une plume à la main, de l'encre et du papier; il écrit tout ce que je dis.

D. Que porte votre ange à la main? R. Il a

un cierge allumé d'une main, et de l'autre, une bande pour ma saignée.

D. N'a-t-il pas un autre signe, celui des bons anges? dites-lui de vous le montrer? R. Il a quitté la bande qu'il tenait de la main droite, et il a pris une couronne blanche de lis qu'il me présente.

D. Que voyez-vous encore? R. Je vois une jeune fille.

D. Que fait-elle? R. Elle se promène; elle marche vîte.

D. La connaissez-vous? R. Non, Monsieur; mais elle est bien jouflue; elle se porte bien.

D. Demandez son nom? R. Elle s'appelle Marie.

D. N'a-t-elle pas un autre nom? R. Oui; c'est Laure.

D. Mais, n'est-ce pas là votre image? vous-même qui marchez, et vous portez mieux qu'à présent? R. Ah! oui; je me reconnais à présent;

je me vois comme dans un miroir, dans une glace, et mon ange, qui tient ce miroir, me promet guérison.

D. Dans combien de jours pourrez-vous marcher? R. Dans huit jours..... Je n'y vois plus; éveillez-moi..... Je la touche sur les yeux; elle s'éveille. (*Oubli parfait.*)

Bientôt après, le chirurgien arrive, et la saignée a lieu tout de suite. Les préparatifs de cette opération étonnaient la malade, qui s'y prêta néanmoins sans peine. Le sang noirâtre et visqueux ne coula que goutte à goutte; à peine peut-on en tirer quelques onces.

Fin de la Séance.

3e SÉANCE.

(*Mercredi 6 février, à 1 heure après-midi.*)

Mademoiselle Laure est levée, assise auprès du feu. Je fais sur elle quelques passes. Dans deux

minutes elle est endormie, et de suite elle dit : Je vois une lumière..... un cierge allumé dans la main de quelqu'un..... le chirurgien est à côté..... il faut qu'il me saigne encore ce soir à cinq heures précises..... il me tirera six onces de sang.

D. Que prendrez-vous après la saignée? R. Un verre d'eau fraîche et pure..... trois quarts-d'heure après, on me donnera un bouillon d'un jaune d'œuf un peu sucré.

D. D'où vient que hier au soir, au lieu d'une demi-écuelle de sang, comme vous l'aviez indiqué, on n'a pu vous en tirer que quelques onces? R. C'est que mon sang est trop épais, comme je l'ai dit aussi.

D. Je croyais que c'était votre ange qui l'avait arrêté pour ne pas trop vous affaiblir. R. Non, Monsieur, c'est sa viscosité qui l'empêche de couler.

D. Voyez-vous aujourd'hui quelque autre chose? R. Oui, je vois une herbe..... c'est l'herbe qu'on appelle de la Bile.

D. autrement *dite* le Petit-Chêne, n'est-ce pas? R. Oui, Monsieur.

D. Eh bien ! que faut-il en faire? R. Il faut en faire infuser une pincée ce soir dans une tasse d'eau bouillante, et demain matin à jeun on me la donnera un peu tiède, toute pure et sans sucre.

D. Que prendrez-vous après ? R. Trois-quarts d'heure après ce remède, on me donnera un contre-vers, parce que les vers m'ont beaucoup tourmenté dans ma maladie.

D. En quoi consiste ce contre-vers ? R. On prendra trois racines de chicorée sauvage. Après les avoir bien nétoyées et coupées en petits morceaux, on les fera bouillir dans un verre d'eau pour les réduire à deux cuillerées à bouche, qu'on me donnera tant soit peu tièdes..... deux heures après le contre-vers, je prendrai une crême de pain, bien cuite et légère, avec quelques gouttes d'huile et un peu de sucre.

D. Que fait votre ange aujourd'hui ? R. Il a, comme hier, le cierge allumé et la bande pour ma saignée.

D. Et le mien, que fait-il? R. Tout comme hier, il écrit ce que je dis..... Il faut que vous me fassiez trois fois par jour des frictions sèches avec

les mains : la première, à dix heures du matin; la deuxième, à une heure après-midi ; et la troisième, à cinq heures du soir. Ces frictions me font du bien. Elles me dégourdissent tellement les membres et tout le corps, que je commence à me tenir debout seule et sans douleur, et même à marcher sans soutien et sans fatigue. Eveillez-moi. Je n'y vois plus.

D. Attendez un moment; faut-il que vous soyez instruite de tout ce que vous m'avez dit? R. Oui.

D. Que faut-il faire pour vous en donner le souvenir? R. Placez votre main droite sur ma tête, pour m'éveiller subitement, alors je me rappellerai de tout. — Je mets ma main sur sa tête, elle s'éveille et raconte tout ce qu'elle a dit en son sommeil magnétique. Elle marche et fait quelques pas sans aide et avec facilité.

La saignée a été faite à l'heure prescrite, mais la veine n'a pas donné plus de sang que la première fois, vu la viscosité de celui-ci. Le sang s'est coagulé sur le champ. Mademoiselle Laure a indiqué l'heure de son sommeil lucide du lendemain. C'est à sept heures du soir.

Fin de la Séance.

4e SÉANCE.

(*Jeudi, 7 février, à 7 heures du soir.*)

Dans quelques minutes, Mademoiselle Laure est endormie. Elle parle de son régime pour rétablir ses forces. Elle se prescrit des bouillons gras et quelques soupes légères. Il faut laisser tarir le vésicatoire, renoncer à la saignée pour la pratiquer à la belle saison, si toutefois elle est nécessaire ; continuer pendant quelques jours encore les infusions et décoctions du matin. — Tisane de pruneaux pour boisson dans la journée. M. le médecin, ajoute-t-elle, ne pouvant me faire les frictions dont j'ai besoin, attendu qu'il lui est survenu quelques douleurs dans les poignets, il s'en abstiendra, et mon *ange* y suppléera en les faisant lui-même. Elle indique ensuite l'heure de son sommeil magnétique du lendemain. C'est à quatre heures du soir précises qu'elle doit être endormie. La meilleure manière de me procurer le sommeil, dit-elle, c'est de presser fortement

mes yeux avec les doigts. (le pouce et l'index). Vous m'éveillerez aussi de la même manière. L'intention fait tout. Eveillez-moi de suite, afin que je me rappelle de tout ce que j'ai dit. Elle est éveillée par la pression sur les yeux, et de suite elle raconte tout ce qu'elle s'est prescrite.

Fin de la Séance.

REMARQUE ESSENTIELLE SUR CETTE SÉANCE.

Le lecteur observera ici que la présence de l'ange commence à se manifester. Il va remplacer le médecin, et faire lui-même les frictions que l'indisposition de celui-ci ne lui permet plus de continuer. Plus nous avancerons, plus nous verrons que l'action de l'ange prendra du développement, et son influence ou intervention dans les opérations magnétiques ne sera plus douteuse.

5e SÉANCE.

—

(Vendredi 8 février, à 4 heures du soir.)

Mademoiselle Laure est endormie de suite, par la seule pression de mes doigts sur ses yeux. Incontinent elle dit : « Je vois mon ange en tu-
» nique blanche. Il tient une couronne de roses
» blanches de la main gauche, et de la droite,
» une petite croix couleur d'or. La ceinture est
» blanche brodée en argent. — L'ange de M. le
» médecin est également en tunique blanche. Sa
» ceinture est couleur gris-d'argent. Il tient une
» plume à la main, il a du papier et de l'encre
» pour écrire ce que je dirai ; mon ange me dit
» de continuer le régime prescrit hier. Ce soir,
» à dix heures précises, M. le médecin m'endor-
» mira. Il n'est pas nécessaire qu'il vienne ici,
» ni qu'il me touche ; en quelque endroit qu'il se
» trouve à l'heure indiquée, il pressera ses yeux,
» comme il fait sur les miens et je m'endormirai.
» Demi-heure après, il m'éveillera en pressant
» tout de même ses yeux. J'ai dit que l'intention

» fait tout en ceci. Ce sommeil, ce repos me font » du bien, et me donnent des forces. Ils suppléent » aux frictions que M. le médecin ne peut encore » reprendre, à cause de la douleur qu'il éprouve » à la main droite..... C'est mon ange qui les » fait alors lui-même quand je dors..... Demain » samedi, je dormirai à deux heures après-midi » et à six heures du soir.

» Je ne dormirai que demi-heure à chaque » fois. Si les affaires de M. le médecin ne lui » permettent pas de venir, il peut s'en dispenser; » il m'endormira et m'éveillera aux heures indi- » quées, en suivant le procédé qu'il a déjà em- » ployé..... Eveillez-moi de suite pour que » j'aie le souvenir de ce que j'ai dit. » (*La chose est faite ainsi.*)

Fin de la Séance.

A dix heures du soir, me trouvant chez moi, j'ai endormi la malade, à distance, en pressant fortement mes yeux. Ses père et mère étant présens quand elle a fermé les yeux, elle leur a dit : L'ange de M. le médecin me prescrit de dormir demi-heure sans parler..... Après la demi-heure, je l'ai éveillée à distance de chez moi, en me pressant fortement les yeux comme je l'avais fait pour l'endormir.

REMARQUE ESSENTIELLE.

On doit commencer à s'apercevoir ; 1° que l'apparition de l'ange de la malade n'est point une illusion, puisqu'elle donne son signalement, qu'elle ne confond point avec celui de l'ange de son médecin qu'elle voit, et qu'elle décrit également ;

2° Que c'est son ange qui lui prescrit le traitement qu'elle s'impose ;

3° Que la puissance de son magnétiseur, qui paraît s'accroître à chaque séance, parce qu'il l'endort à distance, et par la seule pression de ses propres yeux, est cependant illusoire, puisque c'est l'ange du médecin qui endort la malade et qui lui prescrit de dormir demi-heure.

—

6e SÉANCE.

—

(*Samedi 9 février, à 2 heures après-midi.*)

Mademoiselle Laure, endormie à distance, a parlé de suite à ses parens qui étaient auprès d'elle. Je dormirai, a-t-elle dit, demi-heure sans parler, parce que mon ange me le défend. — La demi-heure étant écoulée, je l'éveillai.

Sur les six heures du soir, me trouvant chez elle pour prendre l'heure de son sommeil magnétique du lendemain, je l'ai endormie. Elle a parlé de suite, et m'a dit que ce serait demain matin à huit heures qu'elle dormirait, puis, elle a gardé le silence. Demi-heure après, je l'ai éveillée.

Fin de la Séance.

7. SÉANCE.

—

(Dimanche 10 *février, à* 8 *heures du matin.)*

Mademoiselle Laure a été endormie à distance, comme hier ; j'étais alors chez moi. M'étant transporté dans sa maison un quart d'heure après, je l'ai trouvée endormie dans son lit. Son père, qui était auprès d'elle quand elle a fermé les yeux, m'a dit : qu'elle avait répété qu'il fallait la laisser dormir demi-heure sans parler, parce que son ange ne le lui permettait point.

Au temps fixé, je l'ai éveillée, après avoir pris, pour demain lundi, l'heure du sommeil qui est celle de onze heures du matin.

Fin de la Séance.

8ᵉ SÉANCE.

—

(*Lundi* 11 *février*, *à* 11 *heures du matin.*)

Cette Séance n'offre rien de particulier pour le traitement; mais, on remarque quelque chose de nouveau, dans le signalement que Mademoiselle a donné aujourd'hui de son ange.

M'étant rendu chez la malade à onze heures, je l'ai endormie de suite par la pression de mes propres yeux, quoique je fus avec elle. Aussitôt elle a parlé en ces termes : « Mon ange est » aujourd'hui en tunique blanche, ceinture de » même, brodée en argent. Il tient de la main » droite une croix, et de l'autre, une couronne » d'épines. Il a les pieds et jambes nus. Sandales » aux pieds attachées aux jambes avec des rubans » blancs. Ses cheveux sont blonds, bouclés en » anneaux, ses yeux bleus, sa bouche vermeille » et riante. »

D. Pourquoi, lui dis-je, votre ange a-t-il aujourd'hui cette couronne d'épines à la main ? R. C'est pour nous apprendre qu'il est de la légion de la couronne d'épines de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*).

Mademoiselle Laure s'est prescrite ensuite un épithême, et a dit n'avoir plus besoin de dormir jusqu'à jeudi, à sept heures du soir, à moins que ce ne soit pour quelque malade. Après un quart-d'heure de sommeil magnétique elle a demandé à être éveillée par une forte pression sur ses yeux. Car, si vous ne faisiez, a-t-elle dit, que passer légèrement vos doigts sur mes yeux, comme le premier jour, je ne me rappellerais de rien.

Fin de la Séance.

Les 12, 13, 14 février, Mademoiselle Laure a donné des Séances pour quelques malades. Il est bon de remarquer qu'il n'est pas nécessaire qu'ils soient présens, ni que pour mettre la voyante en rapport avec eux, on place dans ses mains quelque objet qu'ils auraient touchés; mon ange ou le sien opèrent ce rapport.

(*) Il paraît par nombre de passages des Saintes Écritures, que la milice céleste est divisée en légions. La réponse de la voyante est donc parfaitement orthodoxe.

9e SÉANCE.

—

(*Vendredi* 15 *février*, *à* 11 *heures du matin.*)

Cette Séance présente quelque chose de remarquable. Le voici.

Mademoiselle Laure, endormie, a dit sur la fin de la Séance : « Pour me faire perdre le » souvenir de ce que j'aurai dit ou de ce que » j'aurai vu, lorsque le cas l'exigera, il faudra » m'éveiller en appliquant fortement votre main » sur mon front. » Je lui ai fait alors la demande suivante :

D. Ne vous serait-il pas nécessaire d'apprendre à marcher dans l'état de sommeil, pour certains cas où vous auriez besoin d'aller vous-même chercher quelque plante, etc., etc..... R. Oui, a-t-elle répondu ; mais ce n'est point encore le temps..... Eveillez-moi?..... Elle est éveillée.

Jusqu'au 18, les Séances des jours suivans, n'offrent rien de remarquable.

Fin de la Séance.

10e SÉANCE.

—

(*Lundi* 18 *février*, *à* 8 *heures et* 1/2 *du matin.*)

Mademoiselle Laure étant en somnambulisme, dit n'avoir besoin du sommeil magnétique que mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

» Il est cependant nécessaire, a-t-elle ajouté, » que je ne sois jamais parfaitement éveillée à » l'avenir. Il faut seulement m'ouvrir les yeux » et me laisser ainsi toute la journée. Je dois » me faire à cet état pour me soutenir dans le » chemin de la vertu (*) et m'y familiariser; et de

(*) L'état magnatique serait-il un moyen pour se soutenir dans le chemin de la vertu? Il ne serait donc pas un état essentiellement diabolique, comme l'ont prétendu certains auteurs et notamment M. M*** de la Marne et M. l'abbé Wurtz de Lyon!!!

» plus, afin de pouvoir voyager dans cet état, si » besoin était, comme vous me l'avez dit dans une » précédente Séance. Eveillez-moi à demi, en » relevant fortement en haut les paupières supé- » rieures. » (*Cela fut fait ainsi.*)

Fin de la Séance.

11e SÉANCE.

(*Mercredi 20 février, à 3 heures après-midi.*)

Mademoiselle Laure a été endormie à distance. J'étais dans mon cabinet. Quelques instans avant l'heure indiquée, elle était à causer sur son état maladif avec une dame de ses amies qui était venue lui faire visite, lorsque tout-à-coup trois heures ayant sonné, elle s'est adossée fortement contre sa chaise, et s'est endormie profondement.

La dame surprise, et même effrayée, a voulu

l'éveiller en la sécouant, parce qu'elle croyait qu'elle se trouvait mal ; mais, la dormeuse n'a fait aucun mouvement. Je suis arrivé dans ce moment, et la dame m'a raconté ce qui venait d'arriver. Inutilement, a-t-elle ajouté, je l'ai secouée, Mademoiselle s'obstine à ne pas me parler.

Cependant, elle va répondre aux demandes que je vais lui faire, dis-je à la dame, et même sans que je la touche. Observez-bien..... J'appelle à haute voix, Mademoiselle Laure. — Plaît-il, Monsieur. — Dormirez-vous long-temps? — Demi-heure seulement.

Je n'ai pas poussé plus loin mes questions, et Laure a gardé le silence. Nous avons causé avec la dame qui était toute étonnée de cet événement.

L'heure du réveil étant venue, Laure a dit : Eveillez-moi. J'ai fait retirer la dame, et j'ai éveillé la malade, qui a dit vouloir dormir demain à une heure après-midi.

Les Séances des quatre jours suivans n'offrent rien de remarquable.

Fin de la Séance.

12e SÉANCE.

—

(*Lundi 25 février, à 1 heure après-midi.*)

Mademoiselle Laure, endormie, a dit de suite : » Je vois une jeune vierge ; et c'est la seconde » fois qu'elle m'apparaît ; j'avais oublié de vous » le dire. »

D. Cette vierge a-t-elle vécu sur la terre ? R. Oui.

D. Comment s'appelait-elle de son vivant ? R. Je ne me rappelle point son nom de baptême ; mais bien celui de sa famille P****.

D. L'avez-vous connue particulièrement ? R. Je lui avais parlé quelquefois.

D. Demandez-lui son nom ? R. Elle me dit : Joséphine. (*)

(*) Voir la Note XVII.

D. Comment est-elle habillée? R. Elle est en robe blanche, ceinture violette, comme celle que nos anges portent dans ce temps de pénitence (le carême); sa chevelure est pendante; elle a une croix dans la main droite et une couronne de roses blanches dans la gauche..... son petit ange est avec elle..... il a le même costume, et les mêmes attributs dans l'une et l'autre main.

D. Que vous dit cette vierge? R. Elle me dit d'être toujours sage et soumise à la volonté de Dieu; c'est elle qui se joint à mon ange pour m'éclairer et m'inspirer durant le sommeil qu'ils me donnent en ce moment..... Cette vierge a toujours veillé sur vous, comme elle vous l'avait promis quelques instans avant sa mort..... Elle prie Dieu pour nous, afin que nous nous trouvions un jour tous ensemble à partager le bonheur éternel.

Je dormirai demain à trois heures de l'après-midi..... Eveillez-moi.

Fin de la Séance.

REMARQUE SUR CETTE SÉANCE.

Le lecteur doit s'apercevoir que l'intérêt va toujours croissant dans cette Observation. A présent ce n'est pas l'ange seul de Laure qui l'éclaire et l'inspire. Elle est de plus influencée par celui de son médecin et par une vierge qui a vécu sur la terre, accompagnée elle-même de son petit ange. La voyante décrit le costume de tous; elle fait remarquer la couleur violette de la ceinture, et la chevelure pendante, qui sont des signes d'humiliation, de tristesse, convenables au temps du carême, qu'elle appelle un temps de pénitence..... Voilà une belle leçon de morale chrétienne que, d'après les auteurs précités, donnerait le seigneur Lucifer!!!

Cette Séance fait encore admirablement ressortir les vérités de la religion, par la concordance des sentimens manifestés dans l'église triomphante, en même-temps que dans l'église militante.

On voit également par ce fait que la communication des morts avec les vivans n'est point une chimère, un conte inventé pour amuser un sexe faible et crédule, mais bien une grande vérité.

13e SÉANCE.

(Mardi 26 février, à 3 heures après midi.)

Mademoiselle Laure ne me voit point arriver à l'heure prescrite, parce que j'étais occupé; néanmoins elle s'endort, quoique j'aie tout-à-fait oublié de l'endormir à distance. Quatre heures sonnent, et je me rappelle, alors seulement, que j'aurais dû me rendre auprès d'elle à trois heures. Je m'empresse d'y aller, et je la trouve éveillée. Elle me dit qu'elle a dormi pendant une bonne heure, que mon ange m'a remplacé, vu que j'étais très-occupé à l'heure désignée pour son sommeil, et que son ange l'a ensuite éveillée.

Rendormie d'après ma volonté, Mademoiselle Laure m'a présenté, dans cette Séance, toutes les modifications de la puissance magnétique : 1° Je l'ai endormie en fixant mes yeux sur les siens; un simple regard avec intention l'a éveillée.

2° Elle a fermé les yeux au commandement de *dormez*. Elle les a ouverts à celui d'*éveillez-vous*. 3° En lui prenant le pouce de la main droite, sommeil et réveil à volonté. 4° En lui soufflant chaud sur la tête, *sommeil*; et *réveil* en lui soufflant froid. 5° En disant mentalement, à mon ange de l'endormir, ensuite de l'éveiller, sommeil ou réveil; enfin, selon ma volonté, je l'ai endormie et éveillée alternativement plus de vingt fois de suite dans l'espace d'une heure.

Elle a demandé à rester endormie à demi lorsque je la quitterai pour ne pas languir, quand elle sera seule dans la maison. Elle cause alors, dit-elle, avec son ange qu'elle voit, et peut en même-temps vaquer aux affaires de la maison.

Fin de la Séance.

REMARQUES SUR CETTE SÉANCE.

Cette Séance semble de prime abord annoncer une grande puissance de ma part sur la somnam-

bule. Cependant, on ne peut s'y méprendre, puisque dans la cinquième modification, j'ai dit mentalement à mon ange de l'endormir. Ma puissance n'est donc qu'apparente, et non réelle. La seule bien manifeste que je possède dans ces expériences, est celle que j'exerce sur mon propre guide, sur mon ange qui opère selon mes intentions; et la preuve bien positive que c'est mon ange qui a puissance sur Mademoiselle Laure, c'est qu'il l'a endormie à l'heure convenue et en mon absence, attendu qu'étant occupé ailleurs, j'avais entièrement oublié l'heure du rendez-vous. Mais l'ange qui ne l'avait pas oubliée, s'est rendu auprès de la malade, pour y remplir ses fonctions, dans la mission spéciale qu'il a reçue ostensiblement de concourir avec moi à la guérison de la demoiselle Laure. Je dis *concourir*, parce qu'on voit qu'outre le magnétiseur qui opère, mon ange agit conjointement avec l'ange de la malade, et puis encore avec la vierge, signalée dans la 12e Séance, et qui, selon toute apparence, a également mission de s'occuper du soulagement de la malade et de la consoler dans son affliction, ainsi que Mademoiselle Laure l'a dit elle-même dans la Séance précitée.

14e. SÉANCE.

(Dimanche 10 mars, à 5 heures de l'après-midi.)

J'endors Mademoiselle Laure en la regardant fixement. Elle s'éveille après avoir dormi demi-heure. Un moment après son réveil, je m'aperçois qu'elle a des soubresauts, des secousses et comme des mouvemens cloniques dans tout le corps. Elle remarque ma surprise ; les mouvemens cessent ; elle me dit alors : « Ces mouvemens que vous » voyez sont suscités par mon ange pour m'a- » vertir du besoin que j'ai de prendre de la » nourriture. Il m'avertit également par le même » signe, lorsque j'ai suffisamment mangé, ou » bien qu'il ne faut pas manger de telle substance » qui me serait nuisible. Et même il me l'enlève » des mains lorsque je parais faire peu de cas de » son avertissement (*). »

Fin de la Séance.

(*) Voir dans le Mémoire sur la fille Mathieu, l'histoire de la gousse d'ail enlevée, tome 1, page 88.

RÉFLEXIONS.

—

Comment les partisans de la théorie française, qui rapportent tous les phénomènes magnétiques à l'action d'un fluide émané du magnétiseur, expliqueraient-ils ces mouvemens, ces secousses que la demoiselle Laure ressent, parce qu'elle se trouve avoir besoin de prendre de la nourriture, secousses qu'elle dit se répéter toutes les fois que ce besoin se fait sentir, même en absence et à l'insu du magnétiseur? comment expliqueront-ils ce qui est encore plus étonnant, que lorsqu'elle veut se permettre de manger un aliment qui lui serait nuisible, ces secousses arrivent à point nommé, et qu'elles lui enlèvent des mains la substance nuisible qu'elle va porter à sa bouche?

Dira-t-on que c'est encore ici une illusion! Qu'on le dise des visions ou apparitions des esprits, à la bonne heure, quoiqu'il soit assez étrange que la voyante soit continuellement assaillie par des êtres appelés fantastiques, et qui, néanmoins,

viennent l'éclairer et lui inspirent tout ce qu'elle dit pour son traitement et pour tout son régime de vie ; mais des secousses, des mouvemens cloniques lorsqu'elle est bien éveillée pour l'aviser du besoin de manger ; et quand elle mange, des secousses encore pour lui dire : *C'est assez*, ou pour lui enlever des mains ce qui n'a pas été prescrit par cet être qui règle son régime diététique, n'est-ce pas là du positif et du très-positif?

15e SÉANCE.

—

(*Mardi 4 mars, à 1 heure après-midi*)

Mademoiselle Laure, endormie par un seul regard fixé sur elle, dit :

» Je ne pourrai parler que peu de temps au-
» jourd'hui, à cause d'un violent mal de tête que
» j'ai depuis ce matin. J'ai saigné du nez à onze
» heures. Cela m'a un peu soulagée ; le sang cou-

» lera encore ce soir à huit heures. Mon ange me » procure lui-même ces évacuations. Il les arrête » à propos. Il ne faut donc pas que mes parens » s'alarment si ce soir le sang coule de nouveau. » Il s'arrêtera lorsque l'évacuation paraîtra suf- » fisante à mon guide.

» Demain je dois aller à la messe de huit heures. » Mon ange m'y conduira et soutiendra mes pas. » Il m'endormira à la consécration, et ne m'éveil- » lera qu'après la communion du prêtre, pour » me rendre témoin des Mystères les plus augustes » de notre sainte religion, et par là fortifier » ma foi.

» A trois heures après midi, je dormirai, et » je vous rendrai compte de ce que j'aurai vu. » — Elle est éveillée.

Fin de la Séance.

—

REMARQUES.

Les effets de l'influence de l'ange de notre malade vont toujours en croissant. Son action

n'est plus douteuse. Et l'on voit qu'il veille sur elle tant au physique qu'au moral. Les évacuations sanguines qu'il provoque pour soulager son mal de tête et qu'il arrête à volonté et fort-à-propos, n'en sont-elles pas une preuve bien positive? Dira-t-on que c'est à l'influx du médecin qu'elle doit ces écoulemens sanguins? On ne saurait le soutenir, puisqu'ils ont lieu à son insu. Bien plus, la malade annonce d'avance que le flux sanguin reparaîtra le soir; elle déclare en même-temps que le sang s'arrêtera sans qu'elle ait besoin d'aucun secours du médecin, afin que ses parens ne soient point alarmés de cette hémorragie salutaire. C'est son ange encore qui va la conduire demain à la messe; il la soutiendra dans sa marche, et pour ranimer sa foi, il va la rendre témoin du plus auguste de tous les sacrifices et dévoiler à ses yeux le plus grand de tous les Mystères. Est-ce là l'effet d'un prétendu fluide, émané du magnétiseur? Que M. le docteur Chap** et tout son cortège de somnambules me donnent une explication satisfaisante de cette éducation singulière que reçoit notre malade, en poursuivant son traitement magnétique, et je renonce à ma théorie?

16e SÉANCE.

(Mercredi 5 mars, à 3 heures après-midi.)

Mademoiselle Laure a entendu la messe ce matin. Endormie en ce moment par un seul de mes regards, elle raconte ce qu'elle a vu relativement au Mystère de l'Eucharistie.

» Au moment de la consécration, dit-elle, » mes yeux se sont fermés d'eux-même, et j'ai » vu une grande lumière. L'archange Michel était » debout à droite sur l'autel, qu'un nombre pro- » digieux d'anges entourait ; ils étaient pros- » ternés. Jésus-Christ est descendu dans une » gloire, dont l'éclat était éblouissant. Mon ange » m'a tenue endormie jusqu'après la communion » du prêtre.

» A la fin de la messe, un ange de ténèbres » est venu me faire de belles promesses, se » disant envoyé de Dieu. J'ai cru d'abord, en

» ses paroles parce que je n'ai pas reconnu le » tentateur. Mieux éclairée en ce moment, je » m'aperçois que ce personnage m'a joué déjà » plusieurs fois. A son approche, nos anges s'éloi- » gnaient ; mais je ne pouvais pas distinguer s'ils » avaient disparu, car, voyant toujours le même » nombre et notamment celui de mon médecin » devant moi, je ne me méfiais pas de la super- » cherie. Je me rappelle à présent de la différence » qu'il y a entre cet ange de ténèbres et celui de » mon médecin qui porte une ceinture gris-d'argent » tenant une croix dans la main droite et une palme » dans la gauche, tandis que celui-là avait bien » la ceinture grisâtre, mais elle était bariolée » de points ou tâches rouges, et la croix était » dans sa main gauche. Il faut être bien sur ses » gardes pour ne pas s'y laisser prendre.

» Voilà la cause de toutes les erreurs de ceux » qui, dormant comme moi, ne sont éclairés que » par un ange de ténèbres.

» Je ne dormirai que vendredi à midi. » — Elle s'est éveillée.

Fin de la Séance.

J'aurais pu me dispenser de relater cette Séance et celles qui vont suivre, car, elles ne seront pas du goût de beaucoup de gens; cependant, comme j'ai principalement en vue, non seulement de lutter contre le matérialisme pour asseoir ma théorie, mais encore, de rassurer les ames timorées qui sont de bonnefoi, en leur prouvant par ces exemples, que la pratique du Magnétisme, n'est point une œuvre *essentiellement diabolique*, et qu'au contraire, elle conduit à reconnaître la vérité des dogmes fondamentaux de la religion catholique, j'ai pensé que ces Séances ne devaient pas être supprimées.

En effet, quelle est la personne bien pénétrée du grand Mystère dont il est ici parlé, qui ne désirât de toute son ame, de pouvoir jouir du magnifique spectacle offert aux regards de Mademoiselle Laure M**** ?

Quel est le vrai croyant qui ne soupirerait pas après une telle faveur du ciel? Le Mystère de la Rédemption du genre humain, mis en évidence sous les yeux d'un simple mortel!!! Heureux voyant! il n'a rien à envier aux anges mêmes!!! Quelle autre science que celle-ci peut élever l'homme à tel point de dignité? Voilà pourquoi je répète souvent dans ma correspondance qu'elle

doit être appelée *Magnatique*, c'est-à-dire, la grande science, la science par excellence, la science de l'esprit de Dieu ; voilà pourquoi, dans un moment du plus vif sentiment de reconnaissance pour toutes les merveilles dont le Très-Haut m'a rendu témoin, je me suis écrié avec le Prophète-roi : « Oui, c'est parce que la vérité vous » est chère, ô mon Dieu ! que vous m'avez révélé » les secrets de votre haute science. » (*Psaume* L, ℣. 8.)

On trouve en outre, dans cette même Séance la confirmation de ce que j'ai souvent répété dans cette polémique, savoir : que l'audacieux cherche sans cesse à trouver une proie pour la dévorer, et que c'est notamment dans les meilleures choses qu'il tache de se mêler pour en entraver la pratique. Le discernement des esprits, est conséquemment de la plus haute importance.

Nous verrons, dans la suite de ce Mémoire, un terrible exemple qui en prouve la nécessité, pour n'être pas dévoré par le minotaure infernal, lorsqu'on a été porté à pénétrer dans ce dédale ténébreux, sans guide et sans le fil d'Ariane.

17e SÉANCE.

—

(Vendredi 7 mars, à midi.)

Mademoiselle Laure n'a dormi qu'un moment pour donner l'heure de sa lucidité, qui sera demain à quatre heures du soir. Elle a ajouté qu'elle irait à confesse.

18e SÉANCE.

—

(Samedi 8 mars, à 4 heures du soir.)

Mademoiselle Laure a dormi demi-heure. Après, elle a dit : « Demain j'irai à la messe de huit » heures. Je dormirai alors, parce que c'est

» l'heure de mon sommeil. Je recevrai la commu-
» nion, et mon ange veillera sur moi, afin que
» ce trop long prolongement d'abstinence ne me
» soit pas nuisible. (*Réveil.*)

19e SÉANCE.

—

(*Dimanche, à 10 heures du matin.*)

Mademoiselle Laure, sitôt endormie a dit : » J'ai assisté à la messe; j'ai éprouvé du froid » aux jambes et j'allais me trouver mal, lorsque » j'ai prié mon ange de me secourir. Je me suis » endormie incontinent, et le mal-aise a disparu. »

Laure raconte ensuite ce qu'elle a vu à la consécration, même répétition de ce qu'elle a dit dans la 16e Séance, le 5 du courant. Elle a reçu la communion dans un état *semi-magnatique*. De suite après, elle a été endormie par son ange, qui ne l'a reveillée qu'après la messe.

Fin de la Séance.

20e SÉANCE.

(*Mercredi* 12 *mars*, *à* 3 *heures de l'après-midi.*)

Mademoiselle Laure a été stygmatisée aujourd'hui sur l'avant-bras droit. Pendant son sommeil magnatique, son ange lui a appliqué les stygmates de la croix. Elle souffrait beaucoup, quoique endormie. C'était à l'heure de midi, son ange l'avait endormie.

Sur les trois heures, m'étant rendu chez elle, Laure m'a raconté ce fait. D'après cette relation, désireux de voir le même phénomène, j'ai endormi Laure, et j'ai sollicité pour elle la même faveur afin d'en être témoin. Laure a souffert comme à midi, et la croix a paru bien dessinée sur la partie médiane interne de son avant-bras droit.

On voit bien évidemment ici que le rôle du médecin magnétiseur s'est réduit à *zéro*, puisque c'est l'ange qui a fait tout.

21. SÉANCE.

(*Mercredi* 19 *mars*, *après-midi.*)

Sur les trois heures de l'après-midi, m'étant rendu chez la malade, je la trouve sombre et rêveuse ; elle est en proie à la mélancolie ; sa tête est brûlante. Elle a fait des rêves effrayans dans la nuit pendant son sommeil naturel. Elle pleure et ne me parle que par monosyllabes. Je soupçonne une influence ténébreuse. Mes soupçons ne sont que trop fondés. Je me retire, attendu que je vois que ma présence l'importune, et j'attends le lendemain avec impatience, parce que je ne sais à quoi attribuer un changement si subit, qui contraste si extraordinairement avec les antécédens.

La Séance suivante va mettre sous les yeux du lecteur les preuves terriblement positives des dangers d'une science, dont la pratique livrée entre les mains du premier venu, peut avoir les suites les plus funestes, et qui ne laisseraient que le désespoir après elles.

22e SÉANCE.

AVIS

A MESSIEURS LES MAGNÉTISEURS.

(Jeudi 20 mars, après-midi.)

Notre malade, après avoir pris une soupe dans l'après-midi, dit à sa mère qu'elle s'ennuie de garder la maison, et se dispose à sortir pour aller se promener malgré le vent froid qui souffle fortement. Sa mère lui fait observer qu'il serait dangereux pour sa santé de s'exposer à un vent aussi pénétrant. La pauvre fille n'écoute rien ; elle s'échappe ; rien ne l'arrête, et sa mère ne peut la suivre, tant elle précipite sa marche. Toutes les personnes qu'elle rencontre sur ses pas lui remontrent que le temps est trop mauvais

pour une personne qui sort d'une grave maladie Rémontrances inutiles ! Laure est entraînée malgré elle ; elle sent doubler ses forces. Fort heureusement une de ses tantes se trouve sur son chemin ; elle l'arrête, parvient à la calmer, et la ramène de concert avec sa mère qui l'avait toujours suivie.

Laure, arrivée à la maison, se couche sur son lit et s'endort d'un sommeil très-agité. J'arrive. La mère était près du feu, dans un sombre désespoir. Le père était absent. Après m'avoir raconté ce qui venait de se passer, la mère ajoute que sa fille jusqu'aujourd'hui, si inquiète lorsqu'elle ne me voyait pas, n'a pas voulu qu'on fut m'appeler ; elle disait même ne vouloir plus me voir.

Etonné de tout ce que j'apprenais, je me rends auprès de Laure, accompagné de sa mère. La pauvre fille est sur son lit, couchée tout de son long. Elle dort ; son front est brûlant. Je lui presse fortement les yeux, elle voit la lumière. Soudain elle me parle et me dit n'être pas tranquille. Après plusieurs questions sur sa promenade, ou mieux, sur sa fuite de la maison, pour se diriger vers une maison de campagne à quinze minutes de distance du pays, elle m'avoue qu'elle

n'a pu résister à une impulsion subite qu'elle a éprouvée. Ses jambes qui, jusques alors, pouvaient à peine la soutenir, semblaient ne point toucher à terre. Une force inconnue la poussait et la dirigeait vers le grand réservoir de la maison de campagne. Dans sa course même, certaine voix lui disait : *Donne de la tête contre le mur de clôture du jardin*; *fends-toi la tête*. Arrivée, en effet, près du jardin, cette force supérieure l'a renversée contre la muraille, elle a frappé violemment du dos contre la pierre, et si sa tante ne fut survenue, sourde à la voix de sa mère et entraînée par cette même puissance, elle allait se précipiter dans le fatal réservoir qui était entièrement plein. La pauvre fille raconte encore qu'elle était toute en sueur dans son chemin, quoique le vent de bise soufflât.

Cependant je la tranquillise, et je lui demande si elle n'entend plus la voix de son ange? Elle répond qu'elle entend plusieurs voix à la fois, ce qui la trouble, et fait qu'elle ne sait plus à quoi s'en tenir.

Vous allez être délivrée, lui dis-je, de vos persécuteurs ; invoquez avec moi l'archange Michel, le grand ennemi des ennemis de Dieu qui vous obsèdent. (*Elle prie avec moi.*)

Un instant après, elle s'écrie : « Que vois-je ! » c'est un soldat ; il a une épée à la main droite, » un casque d'or sur sa tête : il a comme une » casaque qui couvre sa poitrine et descend jus- » qu'aux genoux, elle est découpée en bande- » lettes, et sa couleur est gris de fer ; il a des » sandales aux pieds, qui sont nus ainsi que les » jambes. Ces sandales sont attachées aux jambes » avec des rubans de la couleur gris de fer. »

Cette casaque, lui dis-je, est ce qu'on nomme une cuirasse : Que fait l'archange Michel ? R. Il a mis en fuite toutes ces voix..... Me voilà guérie. J'ai la tête entièrement libre..... mes jambes ne sont plus engourdies, et mon estomac n'est plus en souffrance.

D. L'ange Michaël est-il encore là ? R. Je ne le vois plus, il est parti.

Remerciez Dieu de vous l'avoir envoyé pour votre délivrance. Je l'éveille ; elle sourit ; tous ses maux sont passés ; elle a tout oublié.

Quelques momens après, je lui donne encore la lumière. Alors elle me dit que depuis quelques jours elle entendait plusieurs voix qui l'induisaient à erreur. Frappée de ces méprises, qui lui attiraient

quelques désagrémens de la part des personnes avec lesquelles elle s'entretenait, elle en avait perdu la tête. Elle reconnaît maintenant l'influence nuisible de plusieurs anges de ténèbres qu'elle ne voyait point, parce qu'ils n'osaient se montrer; et comme son *ange* lui paraissait toujours présent, elle croyait que c'était lui qui parlait; mais lorsque l'archange a paru, elle dit avoir entendu un grand bruit comme des gens qui s'échappent en courant. Une odeur de souffre étouffante s'est aussi faite sentir au même instant.

La pauvre demoiselle, délivrée enfin de cette *obsession*, a recouvré sa tranquillité. Sa santé s'est rétablie peu-à-peu, et quoique guérie aujourd'hui, elle jouit encore de ses facultés magnatiques.

La vierge dont il est fait mention dans la Séance du 25 février, *Joséphine*, de concert avec l'ange attaché à elle-même, l'éclaire et la guide pendant son sommeil magnétique. Je passe sous silence un grand nombre de Séances qu'elle a données, tant pour elle, que pour différens malades. Mais ce que je ne saurais taire, ce sont quelques Observations et expériences qui viennent à l'appui de la doctrine que j'expose, et qui sont le complément des preuves de l'influence des esprits dans les phénomènes magnatiques, et notamment dans ceux

du somnambulisme ou de l'extase magnatique. Elles en sont pour ainsi dire le *criterium*, puisqu'elles démontrent jusques à l'évidence, que la puissance que je paraissais exercer sur Mademoiselle Laure M**** ne venait pas de moi, mais bien de ses guides, que Dieu a préposés à sa garde et conservation. Parmi les nombreuses Observations que je pourrais citer, j'en choisirai seulement quelques-unes des plus remarquables.

OBSERVATION 1re.

—

Dans le courant du mois d'avril 1828, la jeune Laure M**** s'indiqua une saignée du bras, dans la vue de débarrasser sa tête du sang qui s'y portait. Le chirurgien est appelé. Il arrive; et après avoir tout disposé, il pique la veine qui donne du sang à plein jet.

A mesure que le sang coule, le chirurgien demande la quantité qu'il en faut tirer. A ces mots, Mademoiselle Laure répond incontinent: » Ne vous mettez point en peine de cela, Monsieur,

» laissez, laissez couler, lorsqu'il y en aura suf-
» fisamment, le sang s'arrêtera de lui-même. »

En effet, après l'écoulement d'une palette d'environ six onces, le sang s'arrêta de lui-même subitement, et sans qu'il en restât aucune trace à la piqûre. Ce qui étonna tellement notre *saigneur*, que celui-ci crut que c'était l'effet de la syncope et que la demoiselle se trouvait mal. Mais celle-ci rit de son étonnement et lui dit qu'il pouvait se dispenser de mettre la compresse et la bande. Néanmoins, pour ne donner rien à comprendre au chirurgien, je dis qu'il fallait laisser faire les choses à l'ordinaire.

OBSERVATION 2me.

Un jour que la jeune Laure devait dormir, pour donner son avis sur la maladie d'une personne qui voulait venir me consulter, je me rendis chez elle à l'heure qu'elle avait indiquée comme étant celle de son sommeil lucide. Mais Laure est sortie. Sa mère croit qu'elle est dans

le voisinage, et sort pour la faire venir. Vaines recherches, on ne la trouve pas. Très-fâchée de ce manque de parole de la part de sa fille, la mère voulait aller plus au loin pour s'enquérir où elle pourrait être. *Soyez tranquille*, lui dis-je, *elle va venir de suite, si elle est dans le pays.* Je m'assieds donc tranquillement, et je prie mentalement mon ange de demander à Dieu de l'éclairer et de lui faire connaître le lieu où Laure a porté ses pas, pour la forcer de revenir chez elle. Sept à huit minutes après ma prière, nous voyons entrer Laure, qui me fait ses excuses d'avoir oublié qu'elle devait dormir pour un malade. Elle avait été rendre visite à une amie qui habitait dans un des faubourgs du pays. Alors je lui dis :

D. Qu'est-ce qui vous a fait rappeler que vous deviez être ici et non chez votre amie ? R. Force m'a bien été de venir, a-t-elle répondu ; car j'ai été secouée de la belle manière, pour me faire partir, tellement qu'on ma demandé si je me trouvais mal.

Endormie un moment après, Laure a dit que c'était son ange qui l'avait secouée. Elle s'est rappelée alors qu'elle n'aurait pas dû sortir.

OBSERVATION 3me.

Une autre fois Mademoiselle Laure voulant profiter d'un beau jour du mois de mai pour aller se promener, demanda à sa mère la permission d'accompagner une de ses amies, qui allait à sa campagne, éloignée d'un gros quart-d'heure du pays. Sa mère le lui ayant permis, Laure part avec son amie. A peine a-t-elle fait la moitié du chemin, que je me rends chez elle pour la consulter sur la maladie d'une jeune personne étrangère, qui ne me paraissait pas bien sincère dans ses réponses à mes questions. La mère me dit que sa fille était partie pour la campagne depuis à-peu-près demi-quart d'heure. Le cas était pressant; il fallait donner un traitement à la jeune étrangère qui voulait retourner chez elle, dès qu'elle aurait fait quelques emplettes dans le pays.

Cependant, il me peinait beaucoup de priver l'intéressante demoiselle Laure du plaisir qu'elle s'était promise de cette promenade dans les champs;

néanmoins, soit égoïsme de ma part, soit pour tenter une nouvelle expérience, je prends le parti de faire retourner la pauvre fille, en employant le même procédé. Laure, arrêtée dans sa marche, se vit obligée à rétrograder, et dans quinze à dix-huit minutes, elle arriva dans sa maison. Voici ce qu'elle me raconta de suite :

» Nous étions, me dit-elle, à mi-chemin de » la campagne de mon amie, lorsque je me suis » sentie secouer à plusieurs reprises ; mais je ne » voulais pas retourner de sitôt ; j'ai donc senti » mes pieds se gonfler au point que j'ai été obligée » de mettre mes souliers en pantoufles pour conti- » nuer ma route. Mais inutiles ressources ! mes » jambes s'engourdissent, j'y sens des crampes, » je ne peux plus marcher, et je m'assieds par » terre. Comprenant alors que je ne pouvais, et » je ne devais pas aller plus loin, je cherche une » excuse pour retourner de suite, et je plante là » ma compagne. A mesure que je me remets » en marche, je sens mes jambes se dégourdir, » prendre de nouvelles forces ; et me voici » rendue. »

Endormie de suite, Laure avoue que son ange et le mien ont arrêté ses pas, et l'ont forcée de retourner.

Les Observations qui suivent, présentent des anomalies singulières de l'état magnatique. La scène va changer.

NOUVELLES OBSERVATIONS,

*Faisant suite à la Notice sur Mademoiselle Laure M****.*

—

Nous avons dit que Mademoiselle Laure, jouissant de la plus belle santé, n'avait point perdu la lucidité, ni les autres facultés magnatiques, quoique guérie de ses infirmités; mais, elle a perdu son nom de famille, ou pour mieux dire, elle en a ajouté un autre au sien; bref, elle est mariée depuis quatre ans, et c'est aujourd'hui Madame Laure P** qui va fournir le complément des preuves de notre théorie.

Je dois avertir d'avance que son mari est parfaitement au courant de tout ce qui précède, et qu'il ne m'a pas fait un mystère de certaines par-

ticularités dont il a pu seul être témoin dans ses intimités avec sa femme : particularités que je tiens pour vraies, autant que celles qui se sont passées sous mes yeux, et dont j'ai fait mention dans mes différens Mémoires (*).

Tant que Madame n'a pas été enceinte, elle a pu être influencée, dormir et supporter la lumière magnatique aussi long-temps et aussi fréquemment que lorsqu'elle était demoiselle, sans que sa santé en ait souffert le moins du monde. Mais dès les premières incommodités de la grossesse, sa tête se ressentit de l'influence magnatique. D'abord, son sommeil lucide ne pouvait se prolonger long-temps, et même la lucidité n'était pas nette. Madame accusait un certain trouble du cerveau, occasionné par la congestion sanguine. A mesure que la grossesse avançait, la congestion devenant plus forte, le cerveau souffrait davantage.

Il aurait donc fallu renoncer à cet auxiliaire de la médecine hyppocratique, (car, le mari de Madame me permettait de la consulter toutes les fois que l'état de mes malades m'en fesait un

(*) Je garantis l'authenticité des Observations faites sur Madame L**, par son mari, attendu que par son mariage elle est devenue ma très-proche parente.

devoir) : si la Providence, qui avait ses vues sur Madame n'était venue la gratifier d'une faculté qui remplaçait le sommeil magnatique. Cette faculté est la même que celle de la fille *Mathieu*, qui fait le sujet de mon premier Mémoire ; c'est encore la petite voix. Ainsi, à cette époque de la grossesse, avais-je besoin de consulter Madame pour quelque malade; ou bien, s'agissait-il de quelque intérêt majeur pour sa santé, ou pour celle de quelqu'un des siens; elle disait : *Je m'en occuperai dans la journée.* Quelquefois elle ajoutait : *Attendez un moment, je vais vous répondre là-dessus.* On voyait alors ses regards se fixer sur quelque objet ; si vous lui parliez en ce moment, elle gardait le silence, parce qu'elle n'entendait plus. Elle avait perdu l'usage du sens de l'ouïe, pour les sons qui venaient du dehors; mais elle écoutait et entendait parfaitement la petite voix de la jeune vierge (Joséphine), ou celle de son ange, lorsque la vierge n'était pas présente. Quelques minutes après, ses regards cessant d'être fixes, elle était rendue à l'état normal, et vous donnait la réponse que vous sollicitiez. Si l'esprit directeur ne la quittait pas de suite, vous pouviez alors discuter la question, tout comme si Madame avait été en somnambulisme.

Interrogée pourquoi elle ne répondait pas quand elle avait le regard fixe? C'est, disait-elle, parce que dans ce moment je suis tout comme si je dormais..... je n'entends plus rien de ce qui est hors de moi, et c'est à quoi je reconnais la présence de mes guides, et l'influence de l'un des deux.

D. Comment a lieu cette influence, ajoutai-je? R. « Je sens d'abord, dit-elle, un petit souffle » comme celui du plus léger zéphyr qui raffraîchit » et glace bientôt mon oreille. Dès ce moment, » je perds l'ouïe, et je commence à entendre un » petit bourdonnement dans l'oreille, comme » celui d'un cousin. Prêtant alors l'attention la » plus sévère, j'entends une petite voix qui me » dit ce que je répète ensuite. »

Si je lui faisais alors la question suivante : Voyez-vous l'esprit qui vous parle? tout aussitôt fermant les yeux, elle répondait : Oui; et décrivait son costume; mais elle ne pouvait soutenir long-temps cette épreuve, parce que son cerveau en aurait souffert.

Telle fut l'anomalie que présenta l'état magnatique de Madame P**, depuis le premier mois de grossesse jusqu'à la fin.

Cet état se soutint encore pendant tout le temps de l'allaitement. A 26 mois, l'enfant fut sevré.

Ici je dois faire mention d'un événement singulier qui, sous l'apparence d'un effet naturel, n'en est pas moins magnatique, c'est-à-dire, produit par l'influence d'un de ses guides.

Nous étions dans les jours brûlans de juillet 1832; Madame souffrait de l'influence de la saison et de l'allaitement trop prolongé. Je conseillai de sevrer l'enfant, qui mangeait bien, et pouvait facilement se passer du lait de la mère.

Mais, la crainte d'une maladie occasionnée par la dentition, si toutefois une nouvelle pousse avait lieu dans cette saison brûlante, était, selon la mère, une raison suffisante pour différer le sevrage jusqu'à la fin de septembre.

Tel n'était point cependant l'avis de ses guides spirituels; mais comme ils n'étaient point de son sentiment, elle disait qu'ils gardaient le silence là-dessus. Je combattais donc chaque jour cette prétendue raison suffisante, par un raisonnement bien simple et sans réplique que voici :

» Supposons, ce qu'à Dieu ne plaise, que

» vos craintes se réalisent, lui disais-je, et que » votre enfant, d'après l'expérience que vous en » avez faite déjà dans ses maladies, se refuse à » tout aliment, à toute boisson, vous aurez en- » core, me dites-vous, la ressource de l'allai- » tement. Fort bien; mais ce lait, qui le lui » fournira? sera-ce une autre nourrice que vous? » vous savez que votre enfant n'a jamais voulu » prendre le sein d'aucune autre. Vous voilà » donc forcée de donner votre lait. Mais quel lait » que celui qu'il va sucer, et qui doit lui servir » d'aliment et de médicament? Ce lait ne sera-t-il » pas altéré, non-seulement par les chaleurs de » la saison, mais encore par le chagrin, les » veilles soutenues, et par des pleurs qui ne tariront » ni nuit ni jour? or, un lait qui ne sera point » raffraîchi par une nourriture suffisante et bien » dirigée, ni par aucune boisson salutaire, parce » que, dans cet état, une mère n'entend plus » raison, et se refuse à tout, pourra-t-il être » salutaire à votre enfant? »

Eh bien, le croira-t-on? malgré toutes ces remontrances, appuyées par celles de son mari, Madame persista dans son entêtement. Mais, la Providence qui voulait la conservation de la mère et de l'enfant, se servit d'un moyen singulier

pour sevrer le nourrisson, au grand contentement de la nourrice.

Il advint donc qu'un matin à son réveil, et peu de jours après mes remontrances et les instances de son mari, Madame eut la fantaisie d'aller faire un petit voyage à une ville voisine, située à quatre ou cinq lieues de distance du pays. Mais comme elle voulait retourner le même jour, il fallait choisir la route la plus courte par laquelle on gagnait une heure et plus de chemin ; c'était aussi la plus pénible, car il fallait gravir une montagne assez escarpée.

Madame prit donc avec elle une seule domestique pour l'accompagner sur une petite monture. Elle dit à son mari qu'elle allait faire quelques emplettes dont toute autre qu'elle ne pouvait faire choix. Le mari, voyant dans ce voyage un commencement de sevrage, puisqu'il fallait laisser l'enfant et le priver du lait de sa mère tout un jour, non-seulement consentit à ce voyage, mais il engagea sa femme à profiter de cette journée qui paraissait ne devoir pas être brûlante comme les précédentes.

Voilà donc Madame partie. Montée sur une petite bourrique, elle s'achemine avec sa domes-

tique, et après deux à trois heures de marche, elles arrivent au sommet de la montagne.

Un petit vent de bise qui soufflait à cette hauteur, pénétra Madame, qui, quoique ne suant pas, était cependant en moiteur.

Mais il fallut descendre à pied la montagne, à cause des mauvais chemins. Et à peine notre voyageuse a-t-elle marché quelques minutes, que des fortes coliques se font sentir, et qu'un dérangement terrible se déclare. Il fallut donc s'arrêter. Les épreintes cessent pour sept à huit minutes; mais les voilà revenues, il faut s'arrêter encore. Enfin, il n'y eut de relâche qu'aux approches d'un village situé au bas de la montagne. Madame est un peu rassurée; il en était temps, car, les inquiétudes de Madame duraient depuis près de demi-heure, et elles étaient d'autant plus vives, qu'il fallait nécessairement passer au centre du village. Mais il n'arriva rien de fâcheux. On a dépassé le pays bien tranquillement, et voilà Madame remontée sur sa bourrique, espérant arriver sans mésaventure à la ville éloignée encore de bien près d'une heure de chemin.

Cette sécurité ne fut pas de longue durée; car à peine eut-t-on fait un quart de lieue, que le

mal recommence. Il cesse, puis il reprend ; il cesse encore, pour revenir plus de vingt fois, avant d'arriver à la ville. Vingt fois il fallut donc descendre et remonter. Mais on est prêt d'arriver, nouvelles transes comme aux approches du village. Peut-être Madame sera-t-elle obligée de se confiner dans une auberge toute la journée sans pouvoir en sortir ; et ce serait encore bien plus désespérant, si le mal reprenait quand Madame se trouverait dans quelqu'un des magasins où elle doit entrer pour faire des emplettes. Tels étaient les tristes pensers de notre voyageuse.

Cependant, on a mis pied à terre ; Madame se trouve bien, elle a dîné. Toute rassurée, elle court la ville avec sa domestique, et termine ses achats le plus agréablement possible. On se dispose à retourner. La petite monture, chargée de son petit bagage et de Madame, est sortie de la ville, et s'achemine vers la montagne. Mais, ô fatalité désespérante ! ne semblerait-il pas qu'un sort est jeté sur notre pauvre nourrice, et que le mal l'attendait en tapinois précisément là où il l'avait quittée en abordant la ville. En effet, à peine y est-elle arrivée, qu'il l'assaillit encore et la désespère.

Ce fut à n'en plus finir encore, jusqu'aux ap-

proches du village. Ici nouvelle déférence de la part du mal. Madame franchit la barrière sans payer le tribut. Mais il avait pris sans doute le devant pour aller se nicher quelque part et reparaître lorsque les convenances le lui permettraient. Il n'y manqua pas ; et comme il serait fastidieux de suivre pas à pas notre pauvre patiente, nous nous bornerons à dire que cet ennuyeux compagnon, ne l'abandonna tout-à-fait que précisément à l'endroit où il l'avait abordée, c'est-à-dire, au sommet de la montagne qu'elle descendit gaîment; la voilà rendue, enfin, à la maison, où elle apprend que l'enfant n'a pas été soucieux le moins du monde de l'absence de sa mère. Il en voit même dès ce moment le sein avec indifférence ; Madame, exténuée de fatigue, de sueur et d'autre chose, reconnaît alors qu'elle n'a plus une seule goutte de lait à donner. Ainsi s'opéra dans un jour ce sevrage qui avait donné tant de soucis.

Madame se remit bientôt de la faiblesse extrême où cette maladie accidentelle l'avait réduite, et n'eut besoin ni de se droguer, ni de se gorger de tisane, ce qui n'était pas un des moindres soucis.

REMARQUE ESSENTIELLE.

—

J'ai dit que cet événement singulier présentait un caractère tout *Magnatique*, c'est-à-dire, qu'il a été provoqué par une puissance supérieure qui prenait intérêt à la mère comme à l'enfant. En effet, Madame avoua, peu de temps après, que son ange et la jeune vierge en avaient été les agens, en lui inspirant fortement le désir de faire ce voyage, dont ils prévoyaient l'issue telle qu'elle a eu lieu tout naturellement. Car la bise soufflant sur le haut de la montagne, quoique légèrement, ne pénétrait pas moins le corps de Madame toute en moiteur, et ne pouvait manquer d'amener le dérangement dont nous avons parlé. Celui-ci obligeait la voyageuse à une marche forcée qu'elle ne pouvait faire à pied, dans cette saison chaude, sans être trempée de sueurs. Et toutes ces causes débilitantes, jointes à l'excessive fatigue devaient exercer sur notre nourrice une influence trop énergique pour ne pas opérer la révolution laiteuse qui s'ensuivit.

Ce n'est point là, toutefois, que nous trouvons un caractère *magnatique* bien prononcé, mais bien dans la cause impulsive et déterminante qui porta Madame à faire ce voyage, auquel elle ne songeait aucunement, soit à cause de la saison dont elle craint extrêmement l'influence, soit pour ne pas laisser son enfant toute une journée, et sans lui donner son sein.

Mais, ce type que nous disons *Magnatique*, ne se montre-t-il pas bien évidemment dans cette suspension subite qui a lieu chaque fois que la voyageuse est obligée de se trouver dans le monde? suspension qui cesse dès que cette communication n'a plus lieu. Dira-t-on que c'est à la peur qu'éprouve Madame en approchant des habitations, qu'il faut l'attribuer ? mais alors, la peur l'amenerait également dans le village comme dans la ville, puisque dans la ville et dans le village elle craint que le mal ne revienne; et certes, il n'y manque pas, pour ne disparaître définitivement que là où il avait commencé.

Comment se fait-il donc que les mêmes causes physiques qui ont déterminé le mal l'arrêtent entièrement? Madame à son retour sur la montagne, n'est-elle pas, non-seulement en moiteur comme la première fois en y arrivant, mais toute

trempée de sueur, parce qu'elle a été obligée de gravir la montagne à pied à cause du dérangement? la bise ne soufflait-elle pas également? et cependant le mal s'arrête pour ne plus revenir. Mais, la révolution du lait s'est opérée, et tout est terminé, parce que tel a été le vrai but de ce voyage qui se trouve parfaitement rempli à la satisfaction du monde visible et invisible.

Nous allons terminer cette Notice par un aperçu de l'état de Madame, depuis le sevrage jusqu'à l'époque d'une nouvelle grossesse, qui a eu lieu un an après.

Quoique libre après le sevrage, et pour ainsi dire rendue à elle-même comme avant son mariage, Madame n'a pu souffrir, ou du moins n'a pas permis qu'on l'influençât pour l'endormir; mais elle a continué de l'être par ses guides spirituels. Et ce qu'il y a eu de particulier à remarquer dans cette influence, c'est ce que le plus souvent, c'était la nuit que l'esprit directeur paraissait, et que Madame passait sans s'en douter du sommeil ordinaire au sommeil *magnatique*. Elle voyait son guide, et conversait avec lui aussi long-temps que celui-ci le jugeait nécessaire pour l'instruire. A son réveil, Madame conservait toujours le souvenir de ce qu'elle avait vu et entendu. Si dans

la journée, le mari avait demandé à sa femme de l'éveiller dans la prochaine nuit lorsque l'esprit lui apparaîtrait, elle n'y manquait point. L'esprit lui-même secondait Madame dans cette opération, en faisant pincer le mari au bras ou à la cuisse. Celui-ci étant éveillé, voulant s'assurer de la présence de l'esprit, le priait mentalement de la lui prouver par un signe sensible, tel qu'il était donné chez la fille Mathieu, en soulevant ou en agitant la partie désignée du corps de Madame, sur laquelle il appuyait la main, ou bien par un simple mouvement ondulatoire des muscles de ces parties. Et l'esprit faisait ce qui lui était indiqué ; ainsi souvent, et sans rien dire à sa femme, plongée dans le sommeil magnatique, le mari conversait avec l'esprit ; lui fesait des questions auxquelles celui-ci répondait par un mouvement affirmatif ou négatif convenu. Mais, le signe auquel le mari se complaisait le plus, était celui du gonflement du sein. La poitrine alors se dilatait, se bombait, le sein se durcissait, et c'était par les secousses que le mari faisait, ainsi qu'il nous l'a dit, répéter, selon son bon plaisir, qu'il connaissait les réponses, soit affirmatives, soit négatives, que l'esprit faisait à ses demandes. Madame, alors dans l'état *magnatique* paraissait passive ; elle ne disait mot, à moins que son mari ne l'interrogeât, pour être plus sûr de l'inter-

prétation des signes donnés en réponse à ses questions.

Telle est la manière dont Madame a été influencée par ses guides spirituels, depuis le sevrage jusqu'à sa deuxième grossesse. Ce nouvel état, qui a été fort orageux, a rendu moins fréquente l'influence magnatique, apparemment dans la crainte de favoriser les congestions sanguines au cerveau. Ainsi, les apparitions de l'*esprit* ont été d'autant plus rares que les indispositions ont augmenté de gravité. Il semblerait cependant, que dans l'intérêt de la santé de Madame, et parce qu'elle avait plus besoin de secours, que les apparitions auraient dû être plus fréquentes. Néanmoins, il n'en fut point ainsi. On en trouve peut-être la raison, en ce que Madame assez souvent ne fesait pas trop de cas des avis de l'*esprit*. Ce qui mécontentait celui-ci, d'après l'aveu que Madame en aurait fait elle-même à différentes époques. Peut-être encore, plus les incommodités sont graves, plus il y a difficulté d'entendre la petite voix, et par là, Madame ne peut comprendre si elle est ou non influencée.

Quoiqu'il en soit de ces différentes raisons, il n'en est pas moins vrai que depuis un mois environ, Madame n'a point ressenti l'influence *magnatique*.

Ce qui donnerait à penser que ce sont les grandes incommodités de la grossesse qui ne permettent point à Madame de profiter des avis de l'esprit. C'est une observation qu'elle a eu occasion de faire, à son grand étonnement et à celui de son mari, au sujet d'une indisposition de leur enfant dont voici l'exposé :

Depuis quelques jours l'enfant se plaignait d'ardeur d'urine ; il y avait rougeur aux plis des cuisses, et en même-temps difficulté de venir à la selle. Les raffraîchissans étaient indiqués, mais l'enfant ne voulait d'aucune boisson ; de lavemens, il ne faut pas en parler, car la vue de l'instrument lui fait pousser les hauts cris, et lui inspire une telle terreur que cette médication lui ferait plus de mal que de bien. La mère, consultée sur les moyens que l'on pourrait employer, répond qu'*on ne lui dit rien*. Quand tout-à-coup, sur le soir, au moment où l'on parlait d'aller coucher l'enfant, celui-ci s'écrie : *Maman, donne-moi un lavement.* A ces mots, tout le monde est ébahi. On a sans doute mal entendu, et la maman dit à l'enfant : que dis-tu, mon enfant? que demandes-tu? — Un lavement, maman? il me fera du bien. — Qui te l'a dit, cela, reprit vivement le papa? — C'est moi, papa! et le voilà en posture, en inclinant sa tête sur les genoux de sa mère. — Attends

donc, dit le papa, on va le préparer, on va mettre de l'eau au feu; mais le prendras-tu bien sûr? — Oui, bien sûr, papa!

Le lavement est prêt en peu d'instans; l'enfant se place lui-même comme il faut sur la mère et ne perd pas une goutte du liquide, tant il est tranquille. Un moment après, il demande à dormir. On le couche, il s'endort, et ne s'éveille que le lendemain au matin assez tard pour rendre son remède. Plus de rougeur, plus de cuisson, il est guéri. On lui demande s'il veut encore un petit lavement, il s'y refuse; sa répugnance revient; il pleure, on le rassure, il se console; tout est fini.

Que penser de cette observation? ne vient-elle pas à l'appui de ce que nous avons présumé, c'est-à-dire, que ce sont les indispositions de Madame qui sont la cause qu'elle ne peut entendre la petite voix qui, dans le cas où se trouvait l'enfant, aurait indiqué à la mère ce qu'il fallait faire? Mais n'ayant pu se faire entendre par la médiation de celle-ci, il faut croire que l'esprit a influencé l'enfant, l'a rendu docile à prendre le remède et le lui a fait désirer et demander.

Voilà, Monsieur et cher ami, des faits de la

plus haute importance, que je livre à vos profondes et judicieuses méditations. Toutes les particularités que le mari a observées dans ses intimités avec sa femme, doivent, ai-je dit, être tenues pour vraies, autant que ceux que j'ai mis sous vos yeux dans mes précédens Mémoires, et que j'ai vus moi-même.

Veuillez bien, dans votre réponse, me démontrer comment tous ces phénomènes et les diverses anomalies de l'état magnatique peuvent se rattacher à votre théorie, en les expliquant par elle.

RÉFLEXIONS

SUR CETTE OBSERVATION.

Il me reste encore, mon bien respectable ami, à vous faire part des tristes et terribles réflexions que m'a suggérées cette dernière et bien précieuse

Observation. Je la dis *précieuse* ; et elle l'est réellement, qu'on la considère soit sous le rapport de l'avancement de la science, soit dans l'intérêt du magnétiseur et du magnétisé.

Je dis : 1° que cette Observation est précieuse dans l'intérêt et pour l'avancement de la science. En effet, peut-on se méprendre sur la cause de tous les phénomènes dont il est fait mention dans cette Notice ? Non ; en vain l'école française voudrait-elle ne reconnaître ici l'action d'un fluide *sui generis*, que l'on désignera sous tel nom que l'on voudra ; à l'aide de ce fluide, on ne parviendra jamais à expliquer tous les faits observés chez Mademoiselle Laure M**** soit avant, soit après son mariage.

Quand à votre émanation mixte, Monsieur et bon ami, elle ne les expliquera pas mieux que le fluide nerveux de l'école, à moins que vous ne conveniez que c'est la partie spirituelle de votre émanation qui opère tous ces phénomènes. Dans cette supposition, il faut que vous accordiez alors à cette partie spirituelle, l'intelligence, le discernement, toutes les facultés, enfin, que possède une intelligence pure et sans mixtion de matière. Et vous tombez alors dans le mysticisme, que vous avez combattu jusqu'ici.

J'ai dit que cette Observation était le complément des preuves de l'intervention des esprits dans les opérations *dites* Magnétiques ; que c'était le *criterium* de notre théorie ; nous allons le démontrer par l'examen successif de tous les faits mentionnés dans cette Notice, et relatifs à Mademoiselle ou Madame Laure P**.

1° Dès le début de mes opérations magnétiques sur notre malade percluse de ses extrémités inférieures, que voyons-nous ? à peine ai-je effleuré, pour ainsi dire, avec les mains ce pauvre corps tout souffrant, c'est-à-dire, fait quelques passes légères sur ses vêtemens pendant huit à dix minutes, que notre influencée s'écrie : *Ne voilà-t-il pas que j'ai envie de dormir* ? et de suite inclinant la tête sur sa poitrine, la voilà endormie. Que voyons-nous bientôt après ? cinq minutes se passent, notre dormeuse a gardé le silence, mais une lumière lui apparaît, elle vient l'éclairer, et dans un saisissement qui l'effraie, elle croit que la nuit arrive, et que le jour a passé bien rapidement, puisqu'elle voit une chandelle allumée.

Arrêtons-nous un moment ici, et voyons à quoi nous pouvons attribuer cette première modification, ce premier changement dans l'état de la malade.

» Le Magnétisme, direz-vous, est la cause de » tout ceci ; et le Magnétisme est l'action d'une » émanation mi-matérielle et mi-spirituelle venant » du magnétiseur sur le magnétisé, et consé- » quemment venant de moi, magnétiseur de Ma- » demoiselle Laure. » Soit. Mais, comment se fait-il qu'à mon âge, à l'âge de 56 ans, je possède encore une puissance si grande, et que mon émanation ait autant d'énergie que j'en vois ici ?

En effet, huit à dix minutes suffisent pour opérer chez la malade un changement bien prononcé. Apparemment qu'elle se trouvait dans les dispositions les plus favorables pour que mon émanation, produisit chez elle un effet si prompt, si remarquable ; et pour le dire en peu de mots, Mademoiselle Laure était mûre pour le magnétique sommeil.

Mais cette lumière qu'elle voit, n'est pas assurement celle qu'on appelle *Magnétique*, parce que ce n'est que la simple lumière d'une chandelle, ou d'un cierge allumé, tandis que la lumière magnétique est plus éclatante que celle du soleil, à ce que disent tous les voyans. En outre la lumière magnétique éclaire tout ce qui est autour de la voyante, et son éclat s'étend même quelque-

fois fort au loin, tandis qu'ici la dormeuse ne voit qu'une chandelle allumée au milieu des ténèbres ; et cette chandelle, sur quoi repose-t-elle? C'est une main qui la tient, la main de quelqu'un qu'elle ne peut apercevoir.

» Illusion que tout cela, répliquez-vous de » nouveau. La lumière magnétique n'est point » encore bien prononcée, elle commence seu- » lement à poindre, et c'est précisément ce point » lumineux ressemblant à celui d'une chandelle » qui lui fait présumer que ce n'est qu'un corps » de cette nature et peut-être même la chandelle » de la maison qu'on a allumée parce que la nuit » est venue. »

Eh bien ! Monsieur et cher ami, nous voilà d'accord sur ce point. Oui, sans doute, il y a ici illusion pour la voyante ; et cette illusion est celle de croire qu'on a allumé la chandelle parce que la nuit est venue. Mais, ce qui n'est pas une illusion, c'est qu'elle voit une lumière, un point lumineux, comme vous le dites, lequel selon les connaissances usuelles de la dormeuse, devait être rapporté tout naturellement par elle à la lampe ou chandelle de la maison. Mais cette main qui tenait la chandelle qu'en faisons-nous? » Il est tout simple, me répondrez-vous, qu'une

» chandelle tient à quelque chose, et l'imagi-
» nation de la somnambule lui a créé une main
» pour la soutenir. » Fort bien, mon cher ami; mais n'est-il pas plus simple que ce soit un chandelier qui porte la chandelle? car si la somnambule a pu croire, qu'on avait allumé la chandelle, elle devait naturellement penser qu'elle était placée dans son support ordinaire. Point du tout, c'est une main qui la tient.

Poursuivons et voyons si cette main est une pure création de l'imagination, ou bien, si elle ne fait point partie d'autres objets qui se présentent à la somnambule comme dans un tableau fantasmagorique. La deuxième Séance va nous éclairer là-dessus. Que lisons-nous dans cette Séance? Le voici :

Mademoiselle Laure est dans son lit bien tranquille. Cinq minutes de passes magnétiques suffisent pour la faire jouir et du sommeil et de la lucidité. Ma puissance va donc toujours croissant, puisque dans cinq minutes, j'ai opéré ce que je n'avais fait la première fois, que dans huit à dix. Mademoiselle Laure dort, et dit voir une lumière; mais cette fois-ci, elle distingue fort bien que c'est un cierge tenu toujours par une main.

Nous verrons plus bas à qui est cette main. Ecoutons-la parler :

» Deux personnes, dit-elle, sont tout près de » ce cierge allumé, son chirurgien, qu'elle re- » connaît, est là pour la saigner ; il faut qu'il lui » tire beaucoup de sang. Quand à l'autre per- » sonnage qui tient la lumière, elle ne le nomme » pas encore. » Le chirurgien néanmoins lui paraît ici présent. Serait-ce une apparition de vivant à vivant ? D'autres pourraient le croire. Pour moi, je dis que le chirurgien figure ici *allégoriquement*, quoiqu'il n'en soit pas ainsi des autres objets du tableau qui vont se développer aux yeux de la voyante ; et ces objets que sont-ils ?

Que voit encore Mademoiselle Laure ? — Je vois mon ange, dit-elle. — Votre ange ? repris-je incontinent, vous plaisantez, Mademoiselle ; est-ce qu'on peut voir les esprits ? Cette réplique brusque de ma part, n'est pas certainement bien propre à influencer quelqu'un dans le même sens qu'il s'explique ; néanmoins, la voyante persiste dans son dire. Elle donne le signalement de ce même *esprit*. Elle dépeint l'état de bonheur et de science dont elle jouit, état qu'il lui donne la faculté de voir et de savoir ce qu'il est difficile à un mortel de concevoir, à moins qu'il ne soit, dit-elle,

dans le même état où elle se trouve en ce moment. C'est à la lumière qui l'éclaire à présent et qui grandit à ses yeux, qu'elle rapporte cette faculté qu'elle a acquise, et qu'elle compare à celle dont jouissaient Adam et Eve avant leur chute.

Mais cette lumière, ajoute-t-elle, ne vient pas du soleil, elle descend de plus haut, et c'est la lumière *vierge*, créée par l'Éternel, au commencement du monde (c'est-à-dire, à l'instant du *fiat lux*), lumière qui lui donne également la faveur de communiquer avec les *esprits*, et plus particulièrement avec celui qui a été commis à sa garde depuis sa venue en ce monde, et celle de parcourir avec ses regards, l'intérieur du monde spirituel.

Je dois vous rappeler ici, mon respectable ami, ce que je vous ai dit dans une de mes Lettres, en vous parlant du savoir de nos somnambules, et notamment de celui d'une simple jardinière, qui ne connaissait dans son état ordinaire que ses choux et ses raves. Le magnétisme, me dit-elle un jour, vient d'en-haut. Il émane de la divinité, il vivifie, il échauffe, il éclaire ; c'est l'ame de l'univers. (Séance du 14 mars 1818). Elle ajouta : Que le soleil était le principal ministre de Dieu sur la terre. Ce théorème qui a été long-temps le sujet

de mes méditations, m'a fait connaître ce que notre jeune voyante nous révèle ici, en nous disant que la lumière qui l'éclaire vient de plus haut que le soleil, et que c'est la lumière vierge qui n'a point subi de modification.

D'après cette révélation, il est facile de conclure que le soleil ne possède point en lui-même cette lumière dont les rayons parviennent jusqu'à nous, car il serait Dieu lui-même ; mais tout ainsi que nous l'apprend le *livre*, c'est un luminaire, c'est-à-dire, un *reverbère* qui réfléchit et rend sensible à nos yeux cette même lumière créée de Dieu, et qui ne tarit jamais.

Voilà comment le soleil est le principal ministre de Dieu sur notre terre, parce qu'il porte sur tout ce qu'elle renferme, cette substance, dans laquelle se trouve le moyen d'assurer la durée de la vie des individus, ainsi que l'harmonie et la conservation de l'univers.

Vous voyez ici, mon cher et digne ami, que cette digression nous a amené la solution de ces grandes questions de haute physique, que vous avez dit être impossible, d'après les connaissances actuelles ; et que vous n'avez considéré comme telle, que parce que dans ce siècle de lumières,

il n'est pas permis de porter nos connaissances au-dessus du soleil.

Je vous ai prié de soumettre ces mêmes questions à la grande lucidité des somnambules de la capitale, et notamment à celle des voyantes de M. le docteur Chap**; vous verrez si leurs réponses à ces questions concorderont avec celles de nos simples campagnardes. Mais, poursuivons notre examen.

Mademoiselle Laure, dès la deuxième Séance, annonce l'apparition de son *ange*, décrit son costume de pied en cap, sans oublier ce qui paraît écrit sur la ceinture. Elle nous révèle encore, (et c'est très-important) que cet ange répand sur elle une lumière, qui l'éblouit et l'éclaire comme celle qui vient d'en-haut. Invisible comme la lumière vierge, ayant la même essence, elle vient renforcer l'éclat de celle-ci; voilà pourquoi les voyans disent en être éblouis. Voilà aussi pourquoi nous l'appelons *Magnatique* du latin *Magnates*.

Mademoiselle Laure, direz-vous peut-être, dit là des fort belles choses; mais ce costume de son ange, n'indique-t-il pas encore une extravagance de sa part? Eh, mais! c'est tout simple, répondra quelqu'un : « Mademoiselle Laure est

» sous l'influence du même magnétiseur, qui a fait » jusqu'ici divaguer dans le même non-sens, » toutes les somnambules qu'il a mis en scène » dans sa polémique, depuis le commencement » jusques à la fin. »

Mais, ce quelqu'un aurait-il bien réfléchi avant que d'avancer une pareille accusation ? croirait-il aux évocations ? Il le donnerait à penser, puisqu'il m'attribue la puissance d'évoquer tous les *esprits* de la cour céleste. Et si d'autre part, M. M*** de la Marne et consors m'attribuent le pouvoir d'évoquer ceux de la cour infernale, tout le monde invisible serait donc soumis à ma puissance ? Il ne me resterait plus que de pouvoir soumettre le monde visible, et je serais alors le dominateur de l'univers.

Hélas ! si les somnambules peuvent s'égarer quelquefois et tromper leur magnétiseur, ne serait-on pas en droit de dire, que ces modernes *Circé* devraient se trouver plutôt dans la capitale que dans un obscur village ?

Pardon, mon respectable ami. Oui, pardonnez à mon esprit, ce moment d'égarement. Heureusement ce n'est ni voyant, ni voyante qui l'aura déterminé par sa maligne influence. Reprenant

donc le fil de la discussion, et parcourant le contenu de cette deuxième Séance, nous trouvons que notre jeune dormeuse signale aussi la présence de l'ange de son médecin. C'était dans l'ordre des choses, parce que l'ange du médecin prenant intérêt à la guérison de la malade, devait naturellement se présenter, et lui apparaître remplissant le même rôle que celui que je remplis ici, c'est-à-dire, ayant une plume, de l'encre et du papier pour écrire tout ce qu'elle va se prescrire.

Mais, ce cierge tenu par une main, qu'est-il donc devenu? a-t-il disparu devant cette belle lumière qui éblouit la somnambule? Point du tout. Mademoiselle Laure nous apprend que c'est son ange à elle-même qui d'une main tient le cierge allumé et de l'autre la bande de toile nécessaire pour la saigner.

La lumière de ce cierge n'était donc point, dans la première Séance, la lumière dite *Magnétique* qui commençait à poindre, comme nous l'avons supposé pour expliquer la première vision de Mademoiselle Laure; puisque le cierge reparaît encore, dans cette deuxième Séance, toujours allumé, malgré l'éclat d'une autre lumière que notre voyante sait fort bien distinguer de celle-là. Il faudra donc dire avec bien plus de fondement,

que cette chandelle ou cierge aperçu d'abord, n'était qu'un des objets représentés fantasmagoriquement sur le tableau allégorique qui s'est mieux développé dans la deuxième Séance. On doit en dire autant de la main que l'on sait à présent appartenir à l'ange de la voyante.

J'appelle ce tableau *allégorique*, parce qu'il fait illusion à l'opération de la saignée avec tous ses accessoires, figurés en première ligne, par le chirurgien, ensuite par le petit servant qui tient la lumière et la bande, et enfin, par le représentant du médecin qui tient des tablettes pour écrire le traitement subséquent.

A présent, je demanderai à mon tour : A quoi bon ce tableau pour faire connaître le besoin d'une saignée ? n'était-il pas plus simple que la somnambule dit : Il faut qu'on me saigne ?

Si ce tableau a été créé par l'imagination de la somnambule, c'est un hors-d'œuvre ; s'il l'a été par l'influence du magnétiseur, c'est une futilité, une niaiserie. Cependant, il y en a de ces hors-d'œuvres, de ces niaiseries, de ces superfluités qui reviendront assez souvent dans le courant des Observations, et que certainement ni l'imagination de la somnambule, ni l'influence du magnétiseur

n'ont pu créer, parce que ni l'un, ni l'autre ne pouvaient d'avance s'en faire même une idée.

En poursuivant l' analyse de notre Séance, nous remarquerons encore, cette bienveillante condescendance de l'*ange* aux désirs de la voyante, cette prompte obéissance à ses volontés. Ce qui est une preuve manifeste des fonctions que ces messagers du Très-Haut sont obligés de remplir, auprès de ceux dont la garde leur a été confiée, et auxquels ils doivent obéissance dans tout ce qui tend au bien physique et moral de l'individu, et qui n'est pas contraire à la loi de Dieu.

En effet, d'après mon invitation, la voyante demande à l'ange de lui montrer un signe qui, marquant sa céleste origine, le fasse distinguer des réprouvés. Et de suite une couronne de lis, éclatante de blancheur, remplace dans sa main droite la bande de toile qu'il tenait. C'est le symbole de la pureté.

Mais, voici un troisième personnage qui vient figurer dans le tableau. D'abord, Laure ne le reconnaît point, parce que sa fraîcheur, son coloris, et surtout son embonpoint qui, dans ce moment, contrastent singulièrement avec les traits de la personne à laquelle cette nouvelle figure

fait allusion, en altèrent la ressemblance. Mais après un examen plus attentif Laure se reconnaît elle-même dans ce personnage également allégorique, parce qu'il figure ici *Laure*, telle qu'elle sera dans peu, jouissant de cette fraîcheur et de cet embonpoint qu'on remarque dans son image. A quoi bon cependant ce singulier *panorama fantastique*, pour dire à la malade qu'elle recouvrera bientôt la santé? Si ce n'est là qu'illusion, qu'hallucination, vous conviendrez néanmoins, mon cher ami, que c'est un moyen d'instruction bien agréable.

Nous allons terminer la discussion sur cette deuxième Séance, par l'examen d'un point de doctrine bien important pour la théorie, et conséquemment pour le progrès de la *grande science*, qui a été jusqu'ici le sujet de notre polémique. Ce point de doctrine, mon bien respectable ami, et celui qui nous divise encore, quoique déjà bien rapprochés à une nuance près. Le voici contenu dans la question suivante :

Demande. « L'ange de Mademoiselle Laure » est-il ici l'agent primitif de son état *dit* Magné- » tique? ou bien, Mademoiselle Laure n'est-elle » en rapport et communication avec son ange » que parce qu'elle se trouve en somnambulisme,

» état, selon vous, naturel à l'homme et produit » par l'action et la volonté du magnétiseur (*). »

Tel est à présent l'état de la question ; car vous ne contestez plus l'intervention des esprits dans les phénomènes du somnambulisme, mais vous ne l'admettez qu'en deuxième ligne, c'est-à-dire, que la communication avec ces êtres spirituels n'est que la conséquence et non le principe du somnambulisme. Ainsi donc, pour vous ramener entièrement à ma théorie, il ne me reste plus qu'à prouver que ce n'est vraiment qu'à l'influence, à l'action, à la volonté de l'ange tutélaire de l'individu, conjointement quelquefois avec tout autre *esprit* envoyé de Dieu, qu'est dû le somnambulisme depuis la simple clairvoyance jusqu'à l'extase, qui est le plus haut degré de l'état que nous avons appelé *Magnatique*, quoique l'état magnatique puisse avoir lieu sans signe apparent de somnambulisme, encore moins d'extase ; mais seulement sous forme d'*anomalies magnatiques*, telles que celles qu'on observe dans ce dernier Mémoire et dans celui relatif à Marie-Thérèse *Mathieu*.

Réponse. A présent, Monsieur et bon ami, si

(*) Réponse de M. Deleuze, du 14 juin 1833, tome 2, page 157.

vous ne me faites pas l'injure de croire que tout ce que renferme ce dernier Mémoire, n'est qu'un tissu d'impostures fabriquées selon mon bon plaisir pour confirmer notre théorie, armé du doute vraiment philosophique et l'esprit dépouillé de tout préjugé, lisez et méditez attentivement tous les faits que présente cette dernière Observation. Suivez-en la gradation, et vous reconnaîtrez en votre ame et conscience, que la puissance que le magnétiseur paraît avoir sur le magnétisé en somnambulisme, n'est qu'une faculté illusoire. J'ai été forcé de le reconnaître moi-même. La Séance treizième, du 26 février, nous en fournit la preuve la plus convaincante. Voyez en effet, sous combien de modifications j'ai paru exercer cette puissance sur Mademoiselle Laure; l'endormir, l'éveiller tour-à-tour, par tous les moyens bizarres de mon imagination ne fut qu'un jeu pour moi pendant toute la Séance, qui dura plus d'une heure. Voyez ensuite par gradation également jusqu'à la fin du Mémoire, à quoi s'est réduite cette puissance apparente? à *zéro* pour moi; car elle a été revendiquée, à bon droit, par mes auxiliaires invisibles à qui elle appartenait, parce qu'elle leur avait été donnée d'en-haut. C'est ce qu'ils m'ont prouvé plus évidemment dans mes rapports avec Mademoiselle Laure M****, soit avant, soit après son mariage.

Ainsi, mon respectable ami, si vous reconnaissez que cette faculté n'était vraiment qu'illusoire chez moi, par induction, vous devez conclure qu'elle n'est pas autre chose chez tous les magnétiseurs, et que sans auxiliaires, ils ne feraient rien.

2° Nous avons vu que cette observation était précieuse pour l'avancement de la science ; nous allons démontrer à présent qu'elle l'est encore davantage dans l'intérêt du magnétiseur et du magnétisé.

Pour trouver la preuve de ce que j'avance ici, il nous suffira de jeter un coup-d'œil sur le contenu de la vingt-deuxième Séance, qui eût lieu le 20 mars, journée terrible qui devrait être constamment présente à l'esprit de celui qui oserait entrer dans la carrière, sans guide expérimenté. Profond sujet de méditation pour celui qui s'est déjà lancé sur cet océan semé d'écueils, et dont celui-ci est d'autant plus terrible qu'il est non-seulement méconnu par les magnétiseurs français, mais encore qu'ils ne s'en doutent nullement.

En effet, comment par des simples moyens mécaniques ou même médicinaux, pouvoir lutter contre une puissance qui a juré la perte d'une

personne que vous n'avez voulu influencer que pour sa guérison? Quelle responsabilité le magnétiseur n'assume-t-il pas sur sa tête? Qu'allais-je devenir moi-même aux yeux du public, si la jeune Laure se fut brisée la tête contre le mur, ou bien, si elle s'était précipitée dans l'eau? Et de quel œil m'aurait regardé sa famille, qui n'aurait vu dans cette catastrophe terrible, que l'effet d'un sortilège, jeté sur leur fille unique? La pensée seule de cet événement affreux me fait encore frémir.

Quel beau champ de bataille pour nos *anti* de toutes les couleurs? Pour cette fois-ci, n'auraient-ils pas eu gain de cause? Quelle joie, quel triomphe pour certains confrères, indignes de ce nom, qui, par une basse et sordide jalousie, déclament sans cesse contre la pratique de cette médecine, si simple et si salutaire de la bonne nature, lorsqu'elle est bien dirigée?

Ah! mon respectable ami, quelle terrible leçon, le répéterai-je, pour celui qui, sans guide et sans boussole, va s'élancer sur cette mer tant orageuse!!! Vous avez signalé les dangers du Magnétisme, mais vous n'avez pas fait mention de celui qui est la source de tous les autres, parce que vous ne pouviez croire à son existence.

Les mêmes épreuves se sont montrées chez la fille *Mathieu*, dans le courant du premier mois qu'elle fut influencée. Elle entendait, comme la demoiselle Laure, plusieurs voix qui parlaient à la fois et qui mettaient ainsi son esprit en déroute. La prière et *Michaël* lui rendirent la raison et la santé. Depuis lors l'adversaire vaincu, n'a plus rien tenté sur elle. Si j'ai gardé le silence là dessus dans mon Mémoire, c'est qu'il n'était pas temps encore d'en faire mention.

Un autre fait non moins remarquable, c'est la facilité avec laquelle la jeune Laure fut endormie le premier jour que je la touchai pour rendre la liberté à ses membres abdominaux preclus.

J'en ai déjà fait la remarque au commencement de l'exposé de mes Réflexions. Je ne saurais trop la répéter, car depuis ce moment, on aperçoit une action, une puissance toujours croissante de ma part sur la malade. J'ai également porté l'attention du lecteur, sur la Séance treizième, en date du 26 février. On y a vu toutes les modifications du pouvoir magnétique que je parais exercer sur Mademoiselle Laure. Cependant cette même Séance me fait déjà reconnaître que cette puissance ne vient pas de moi, mais de mon *ange*, conjointement avec la *vierge* qu'elle a signalée

dans la Séance précédente, et dont elle a donné le nom.

Plus bas, on voit que c'est son *ange* qui l'a éveillée; et dans la Séance du 2 mars, cette action d'une puissance invisible, n'est-elle pas bien marquée par les mouvemens et secousses que *Laure* éprouve en ma présence, même quand elle est éveillée, et au sujet desquels je ne puis cacher ma surprise? puisqu'elle me dit : « Ces mou-
» vemens, que vous voyez, sont suscités par mon
» *ange*, pour m'avertir du besoin que j'ai de prendre
» de la nourriture. Il m'avertit également par
» le même signe de cesser de manger lorsque j'ai
» suffisamment pris des alimens, ou bien, lorsqu'il
» faut me priver de telle ou telle substance qui
» me serait nuisible. Bien plus, il me l'enlève
» des mains, lorsque je parais faire peu de cas
» de son avertissement. »

Voilà donc bien évidemment l'action d'une puissance qui règle jusqu'aux repas de la malade, et ne lui permet de manger que ce qui n'est pas nuisible à sa santé. Tels furent les avis salutaires du moniteur de Marie-Thérèse Mathieu. Rappelez-vous de l'histoire de la gousse-d'ail enlevée.

Plus nous avancerons, plus nous verrons que

c'est à cette puissance invisible qu'il faut attribuer les phénomènes qui se sont manifestés. En effet, dans la Séance du mardi 4 mars, nous voyons une évacuation sanguine, provoquée par ce même guide spirituel de *Laure*. Cette hémorragie nazale se renouvelle plusieurs fois dans la journée. La malade en donne avis d'avance, afin qu'on ne s'en effraie point. Elle prévient encore que ce même guide qui la provoque pour le soulagement de sa tête, l'arrêtera fort à propos ; ce qui arrive comme elle l'a annoncé.

Dans la Séance suivante, la scène va changer. En effet, dès le 5 mars, nous voyons que l'*ange de ténèbres* fait déjà des tentatives pour s'opposer à la guérison de la jeune fille. Elle ne le reconnaît pas d'abord ; mais ensuite, elle donne son signalement, et fait connaître les moyens de le distinguer des anges de *lumière*.

Dans la Séance du 12 mars, Laure est stigmatisée sur l'avant-bras droit (*). On ne dira pas certainement que ce phénomène soit l'effet de mon action sur *Laure*, parce que je n'étais pas auprès

(*) L'imagination du magnétiseur, ou celle du magnétisé ; peut-elle enfanter pareil phénomène, et le rendre patent aux yeux de tout le monde ?

d'elle la première fois qu'elle reçut les stigmates ; et quand ils ont reparu en ma présence, c'est parce que j'ai demandé à son ange de me rendre témoin de cette faveur du ciel, à laquelle bien certainement je ne m'attendais pas. Mais le 19 mars, six jours après cette faveur, Laure devient sombre et reveuse, la fièvre s'empare d'elle ; elle pleure, elle est tourmentée la nuit par des rêves effrayans. Elle ne veut plus du sommeil magnétique. D'où peut venir un changement si brusque ? Le lendemain 20 mars, tout va s'éclaircir. L'ennemi est revenu à la charge ; plusieurs voix se font entendre à la fois, et c'est ce qui a troublé la malade ; elle ne sait plus à quoi s'en tenir, sa tête travaille, elle devient brûlante ; sa raison se perd et l'adversaire triomphe. Il entraîne la malheureuse fille hors de la maison. Il a juré sa perté. Pourquoi ? Nous l'avons vu ; les stigmates de la Rédemption, que la jeune voyante a reçu sur l'avant-bras, l'ont fait rugir de colère, et dans sa rage satanique, il a juré la perte de l'infortunée.

Mais Laure n'est point abandonnée d'en-haut. La rage du monstre sera impuissante ; une autre voix soutient l'espoir de l'*obsédée*. Elle revient dans la maison, et *Michaël* fait dans un moment justice de l'audace de cette légion ténébreuse qui

disparaît pour ne plus revenir, laissant après elle une odeur de souffre étouffante.

Soyez donc les bien avisés, vous tous, MM. les magnétiseurs, qui traitez d'illusions, d'hallucinations les visions de nos voyans modernes, les apparitions des esprits que maints autres somnambules avaient signalées avant eux. Malheur à ceux qui se trouveront dans le même cas que Laure, dans le même danger que moi ! Malheur aux somnambules qui ne seraient point aidés d'en-haut, s'ils étaient le jouet de l'adversaire ! ! ! Malheur au magnétiseur, s'il ignore les moyens de lutter contre lui ! ! ! Profond sujet de méditation que cette journée du 20 mars ! Je ne peux trop le répéter pour l'instruction de tous ceux qui s'occupent de la *grande science*.

Mais poursuivons encore les réflexions et remarques principales que fournit cette précieuse Observation. Dira-t-on, répétera-t-on à satiété que ce ne sont encore ici que des illusions ? Mais, si la jeune personne eût péri victime de cette illusion, quoique bien éveillée, et ne voulant même plus du sommeil magnétique, dirait-on aussi que cette mort n'eût été qu'une illusion ?

Heureusement la pauvre fille a triomphé de

l'ennemi. Elle a été parfaitement guérie, et n'a pas moins conservé sa lucidité.

Nous allons la suivre dans sa carrière *magnatique*, et l'on se convaincra que ma prétendue puissance sur elle faiblit chaque jour de plus en plus, et que, si elle paraît encore marquée et très-énergique aux yeux des personnes pour lesquelles la véritable cause de ce pouvoir est cachée, la suite leur fera connaître leur erreur.

En effet, Laure, indisposée dans le courant du mois d'avril 1828, s'indique une saignée du bras. Le chirurgien est appelé. Il ouvre la veine, et lorsqu'il demande : quelle est la quantité de sang qu'il faut tirer? « Laissez, laissez couler, » dit Laure incontinent, le sang s'arrêtera de lui-» même quand il y en aura assez; inutilement » insisteriez-vous pour en faire couler une goutte » de plus, vous ne réussirez point. » C'est ce qui arriva, avons-nous dit, au grand étonnement du saigneur.

Qui est-ce qui a arrêté le sang si à propos, si ce n'est celui qui avait indiqué la saignée? C'était donc à lui à régler la quantité de sang qui devait couler pour le soulagement de la malade, et celui-là, ce n'est pas moi.

Mais, en voici bien d'une autre. Laure doit dormir pour donner une consultation à un malade. L'heure est donnée par elle-même, en somnambulisme; mais étant éveillée, elle oublie, ou peut-être veut-elle oublier l'heure du rendez-vous. Elle ne se trouve point chez elle. Sa mère ne sait pas même où elle a porté ses pas. Elle s'impatiente et veut aller la chercher. « Soyez » tranquille, lui dis-je, épargnez-vous cette » peine, votre fille ne tardera pas de venir. » Et quelques minutes suffisent pour la faire déguerpir de la maison où elle se trouve. La mère a cru que j'avais pouvoir d'agir sur sa fille à distance, elle était dans l'erreur, comme le sont tous ceux qui croient que la puissance d'endormir leur somnambule à distance, est une faculté qu'ils possèdent.

Laure, interrogée là-dessus dans l'état magnatique, répond que c'est son ange qui l'a secouée d'importance pour la faire partir. Dans l'Observation qui suit celle-ci, et qui est du même genre, on voit que j'emploie le même procédé; mais on remarque aussi que ce n'est point immédiatement que j'agis sur Laure, mais bien par la médiation de mon guide, qui s'unit au sien, pour la forcer à quitter la campagne et à regagner sa maison.

Nous avons examiné jusqu'ici les phénomènes que l'état magnatique a opéré sur Mademoiselle Laure ; nous allons à présent examiner ceux qu'il a suscité chez elle après son mariage. Ce nouvel état opère aussi des changemens notables dans son physique. Devenue enceinte, une autre faculté magnétique remplace le sommeil lucide, que les indispositions de la grossesse ne lui permettent plus de soutenir long-temps.

Ici mon rôle est fini ; on ne peut s'y méprendre, et l'on voit par là bien évidemment d'un bout à l'autre de ces nouvelles Observations, que ma puissance sur Mademoiselle Laure était illusoire ; reconnaissez donc une véritable illusion, Messieurs les magnétiseurs, dans votre croyance, à une prétendue faculté dont vous croyez être dotés.

Mademoiselle est toujours influencée, mais d'après un mode nouveau, et ce sont toujours les mêmes esprits qui, jusques alors, avaient agi sur elle, qui l'influencent encore sans la participation d'aucun mortel. Cette influence est trop manifeste dans les actes de sa nouvelle vie, c'est-à-dire, aux époques de la gestation, de l'allaitement et du sevrage, pour qu'on puisse s'y tromper, et qu'on puisse la nier. Quand au

nouveau mode d'action de la part de l'esprit directeur sur Madame, pour lui manifester sa présence, et la rendre même sensible à l'époux, lorsqu'il plaît à l'esprit de parler à Madame pendant la nuit, ce nouveau mode sera peut-être taxé d'hystéricisme, de névrose de l'uterus. Mais comme il n'y a ici aucun symptôme d'affections nerveuses de cet organe, et seulement un simple mouvement qui soulève le thorax et gonfle les seins, sans lésion quelconque des sens, ni d'aucune autre fonction de l'organisme, on ne peut qualifier ceci de symptôme d'hystérie. D'ailleurs, si c'était une névrose, comme on pourrait le supposer, elle ne se répéterait point à la demande du mari, qui trouve ce mode d'entretien avec les esprits fort agréable et très-commode.

Je pourrais terminer ici mes Réflexions, mon respectable ami; car je pense que si vous ne rejettez pas les faits, et ne traitez pas d'illusions l'athanatophanie (*), vous conviendrez sans peine que cette observation faite sur Mademoiselle Laure, ou Madame P**, nous fournit les preuves les plus incontestables, que les esprits jouent le

(*) Mot grec, composé d'*Athanatos*, immortel, et de *Phania* Rac. *Phaino*, apparition, c'est-à-dire, apparition des immortels.

principal rôle dans les opérations *dites* Magnétiques, et spécialement dans les phénomènes du somnambulisme.

Néanmoins, je ne saurais résiter au désir de dire encore quelques mots sur les deux points principaux de notre controverse, qui ne forment plus qu'une simple nuance dans nos opinions réciproques, sur la cause primitive de l'influx magnétique, et sur le costume des êtres spirituels qui apparaissent aux voyans. Car, ce sont là les deux points auxquels se réduit notre polémique. Reprenant donc la discussion sur le premier point, ce serait, selon vous, « le somnambulisme, produit » par le magnétiseur qui donnerait au magnétisé » la faculté de communiquer avec les esprits. »

Comment se fait-il donc que moi, magnétiseur de Mademoiselle Laure, moi qui paraissais avoir une puissance si prononcée dans la séance du 26 février, je voie tout d'un coup cette puissance réduite à *zéro* sur Madame P**, malgré toute la volonté que j'aurais de l'influencer ? comment se fait-il aussi, que lorsqu'il y a danger ou besoin pressant pour son enfant, ou pour quelqu'un qui l'intéresse, Madame se sente influencée d'une manière toute particulière, au moment où personne n'y pense, et même à l'instant où elle

s'y attend le moins elle-même? Si c'est pendant le jour, au milieu de ses occupations domestiques, le sens de l'ouïe est seul frappé de nullité par le froid quelle y ressent, et de suite, la petite voix se fait entendre à elle, et lui dit ce qu'il faut faire. Si c'est la nuit, sans que son mari n'en connaisse rien, elle reçoit de nouveau la lucidité, voit la jeune vierge qui l'a magnétisée, et converse avec elle tout comme lorsqu'elle était demoiselle. Si Madame n'avait jamais la lucidité, ni le sommeil magnatique, on pourrait dire qu'ayant cessé d'avoir ces facultés, il n'était pas bien étonnant que la volonté de son magnétiseur fut impuissante et qu'il n'eût plus d'action sur elle; mais Madame n'est point privée de ces facultés, bien loin de là, elle en a acquis une autre qu'elle n'avait pas avant son mariage, et qui toutefois n'est point à sa disposition, puisqu'elle dépend du bon plaisir de celle qui la lui donne. En effet, ce n'est point de son mari, ni de moi qu'elle reçoit cette influence. Interrogez-la sur ce point, elle vous répondra que c'est la jeune vierge dont nous avons fait mention sous le nom de *Joséphine*. Madame conserve toujours à son réveil le souvenir de ces apparitions. Elle raconte ce qu'elle a vu, ce que la vierge lui a dit, et décrit le costume sous lequel elle lui a apparu dans son court sommeil magnatique. Je dit *court*,

parce que, s'il était plus prolongé, Madame en serait incommodée. *Joséphine* est donc ici ostensiblement l'agent *magnatique* comme elle l'a toujours été, de concert avec mon *ange*, ou avec celui de Madame, depuis qu'elle a vu la lumière, c'est-à-dire, dès les premières séances avant son mariage. Ainsi, la puissance que je paraissais avoir sur elle, je le redirai cent fois, mille fois, n'était qu'illusoire, et par induction, je redirai également qu'il n'en est pas autrement de celle de tous les magnétiseurs.

J'ai déjà dit que Madame à son réveil décrit le costume sous lequel ses guides se montrent à elle. C'est ici le deuxième point de controverse, et vous dites que ce costume n'est qu'une illusion créée par l'imagination des somnambules dans un état d'exaltation. Mais qui est la cause de cette exaltation ? serait-ce le magnétiseur ? serait-ce le fluide magnétique ? Eh bien ! mon très-honorable ami, ce n'est ni l'un, ni l'autre. Car, si vous admettez que ce soit le fluide magnétique en excès qui opère cette exaltation, j'ai déjà dit et prouvé ce que l'on doit entendre par ce fluide. Or, le fluide magnétique, ou bien, si vous aimez mieux, le principe vital n'amène le somnambulisme que par la médiation de l'auxiliaire qui a mission d'en-haut, pour remplir les

desseins de la Providence sur l'individu qui reçoit cette faveur ; et si, dans l'état de somnambulisme, cet individu donne des signes d'exaltation erronnée de son imagination, c'est parce que l'adversaire est là pour neutraliser cette faveur du ciel.

Parmi ces signes d'exaltation, l'on ne doit pas cependant comprendre les illusions d'optique, ou de vue magnatique, ni les fausses prédictions, ni les descriptions mensongères des lieux. Toutes ces erreurs, je l'ai déjà dit, ne sont telles que parce que le somnambule ne voit devant lui que des tableaux menteurs, des perspectives bizarres, ou bien, parce qu'il n'entend que la voix d'un esprit de mensonge, qui ne peut lui souffler ou inspirer que des prédictions avantureuses, ou des prescriptions et avis dignes d'un pareil oracle.

La présence de l'audacieux est toujours marquée par le trouble et la terreur, qu'il porte dans l'ame du somnambule. (*)

Telle a été l'impression qu'il fit sur la demoiselle Laure, lorsqu'elle perdit la paix et le bonheur dont elle jouissait. Elle entendait plu-

(*) Voir la Note XVIII.

sieurs voix à la fois, ce qui la déroutait et exaltait son imagination ; ce fut là conséquemment le moyen dont le rusé se servit pour tacher de la perdre, et elle aurait succombé, si elle n'avait été secourue d'en-haut.

Cette exaltation avait amené chez la demoiselle Laure un état que les théologiens ont désigné sous le nom d'*Obsession* ; vous en avez vu les suites dans ce Mémoire.

Mais, parmi les signes d'obsession ou d'exaltation intellectuelle, nous classerons les convulsions, et cette espèce d'aliénation mentale, dont vous avez fait mention dans plusieurs de vos écrits, et que vous attribuez à l'impression fâcheuse d'un mauvais fluide magnétique refractaire du magnétiseur, c'est-à-dire, qui n'était point en harmonie, ou sympathisant avec celui du magnétisé, et que nous attribuons avec plus de raison à la maligne influence de l'ange de ténèbres. Voilà la véritable cause du désordre, et des mouvemens désordonnés que l'on attribue quelquefois à l'action du fluide du magnétiseur sur le magnétisé.

Ce désordre aura toujours lieu lorsque dans la pratique du Magnétisme, l'on n'aura qu'un motif d'intérêt humain, ou de pure curiorité, ou bien

lorsqu'on se proposera de pénétrer dans les secrets de Dieu, et même dans ceux du prochain. Car, dans l'un et l'autre cas, c'est toujours tenter Dieu. Il en sera de même lorsque le but sera immoral. Le résultat ne pourra être que fâcheux, tant au physique qu'au moral (*), parce que le Magnétisme appliqué à l'homme, est le résultat de l'influence actuelle physico-morale d'un individu sur un autre, influence renforcée par celle d'un auxiliaire spirituel, et si l'auxiliaire n'est pas légitime, le Magnétisme ne pourra pas l'être. J'ai dit l'influence *actuelle* parce que l'homme qui agit sur son semblable dans le but louable de lui donner la santé, ou de soulager ses maux, fut-il d'une moralité suspecte dans un autre moment (**), n'exerce pas moins *actu* la plus belle des vertus chrétiennes, la charité. Il pourra réussir, si la guérison ou le soulagement de l'homme souffrant entre dans les desseins de la Providence.

Voilà donc, mon bien respectable ami, les seuls signes auxquels on doit reconnaître l'exaltation de l'imagination, parce qu'ils en sont les suites fâcheuses. Mais, ce n'est pas dans un état

(*) Voir la Note XIX.

(**) Voir dans saint Luc, chap. x, ℣. 30-37, la Parabole du Samaritain.

semblable que la somnambule décrit le costume des anges qui viennent lui apparaître. Son état alors est calme, et la paix est dans son ame. Elle voit dans le *théorama* ou *panorama magnatique*, avec le même sang-froid que je voyais moi-même dans celui qui me montrait la colonne de la place Vendôme, et Napoléon sur son lit de mort, etc. J'y distinguais tous les personnages et autres objets représentés dans les divers tableaux. J'y remarquais leurs costumes que j'aurais pu décrire, et tout cela je le voyais sans effort, sans exaltation d'imagination. C'étaient des images que je voyais ; mais, mon imagination ne les avait pas créées. Il en est ainsi pour les somnambules. Car, si vous admettez que les voyans puissent entrer en communication avec les esprits, faut-il bien aussi admettre un moyen de manifestation de leur présence, et ce moyen, comment l'imaginer? Il doit nécessairement rendre sensible cette présence. Or, je vous le demande, si les esprits, pour se montrer, prennent une forme sensible, que cette forme ne soit que fantastique ou fantasmagorique, peu importe aux somnambules, pourvu que sous cette forme ils puissent se rendre raison des sensations que la présence de cette image leur fait éprouver. Mais ces sensations ne seraient-elles également qu'imaginaires ? Cependant, vous ne pouvez le dire, si toutefois

vous voulez bien croire que tous les divers phénomènes qui se sont passés sous mes yeux et dont j'ai fait le sujet de mes divers Mémoires et Observations, ne sont pas un tissu d'impostures que j'aurais fabriquées à plaisir, et que les personnages que je mets en scène ne sont que des êtres fantastiques imaginés pour prouver notre théorie.

Au reste, mon cher et bon ami, je le répète, si vous croyez à l'existence des esprits et à la possibilité qu'ils apparaissent aux mortels, comment peuvent-ils se rendre visibles, s'ils ne prennent une forme sensible? Or, pour que la substance spirituelle puisse tomber sous les sens des êtres vivans dans ce monde sensible, il faut nécessairement qu'elle revête une forme réelle, ou seulement apparente de la substance sensible à laquelle on a donné le nom de *matière*; et comme celle-ci se montre sous diverses modifications que l'on désigne sous les noms de solides, liquides, aériennes ou gazeuses et lumineuses, la substance spirituelle prendra donc pour se rendre sensible une de ces manières d'être, réelle ou fantastique. Eh! n'est-ce pas toujours ainsi que l'histoire présente les envoyés de Dieu, qui se sont montrés aux hommes à différentes époques? Voyez dans l'ancienne loi, ce qui est dit de ces apparitions.

Les anges qui se montrent à Abraham, n'ont-ils pas revêtu un corps sensible? l'ange de Tobie ne demeure-t-il pas long-temps sous la forme d'une personne qui mange, qui boit, et qui paraît remplir, comme il remplit en effet, les fonctions d'un compagnon de voyage qui loue ses œuvres? et lorsqu'il est prêt de retourner vers celui qui l'a envoyé, ne dit-il pas à Tobie, après s'être nommé : « Je paraissais manger et boire avec » vous; mais la nourriture que je prends et ce » que je bois, est un aliment et une boisson in- » visibles aux hommes? » et de suite, ce corps fantastique disparaît. Mais, de nos jours encore, si la relation du laboureur *Martin* de *Gallardon* n'est pas une fable inventée à plaisir (dans quel but l'aurait-elle été?) l'envoyé de Dieu n'a-t-il pas pris également une forme sensible, et paru avec le costume ordinaire du temps où nous vivons? et par la manière dont le corps de cet ange disparaît, d'après le dire de *Martin*, dont le nom, de l'aveu consciencieux de M. le docteur *Pinel*, n'aurait jamais dû figurer à Charenton sur le tableau des individus détenus dans cette maison, n'est-il pas évident que ce corps n'était qu'un corps d'emprunt?

Concluons donc, mon respectable ami, que si le costume sous lequel apparaissent les esprits

aux voyans, n'est qu'un costume créé par l'imagination exaltée de ceux-ci, et non un moyen à la convenance de ceux-là pour se rendre sensibles, il faut regarder les apparitions comme illusoires et enfantées également par la bizarrerie de l'imagination. En un mot, il faut reculer devant la vérité et nier ce qu'on aurait déjà avoué.

Nous venons de parler du moyen employé par les *esprits* pour rendre leur présence sensible aux vivans sur cette terre que nous habitons. Mais ce moyen est-il le même que celui représenté dans les tableaux du théorama? Non, il ne l'est pas, il ne doit pas l'être. Pourquoi? parce que la vue du voyant ne se porte plus sur des objets qui frappent les sens de son enveloppe matérielle; mais elle va parcourir tout l'intérieur du monde spirituel. Le somnambule est transporté dans un monde nouveau. Il ne voit plus des mêmes yeux qu'il voyait le monde matériel; mais il voit des yeux de l'ame, des yeux de son intelligence, des yeux de sa vie spirituelle. Les habitans de ce monde n'ont pas d'autres yeux eux-mêmes, et s'ils empruntent les traits et costumes des habitans de ce monde matériel, c'est afin que le signalement qu'en donnent les voyans soit compris de ceux qu'ils veulent instruire. Mais, ce n'est pas toujours sous des traits humains que les êtres

spirituels apparaissent aux voyans ; c'est souvent sous la forme symbolique, emblématique, qu'ils se présentent ; ils parlent aussi quelquefois par des tableaux allégoriques. Par exemple, une colombe paraît, c'est le symbole de la candeur; un lis est celui de la pureté ; le triangle lumineux, celui de la Trinité ; un lion, celui de la force, etc. ; un ange paraît, portant une ceinture violette ; c'est le signe, l'emblème de deuil, du chagrin, de l'inquiétude ; plus la couleur se rembrunit aux nouvelles apparitions, plus les chagrins se multiplient, plus le malade est en danger s'il s'agit d'une consultation. Car, si c'est à cause de l'état maladif d'une personne qui vous est chère, que la couleur violette paraît plus foncée sur la ceinture ou sur l'habillement de l'ange, c'est pour vous instruire que cet état empire de plus en plus, et si la couleur tend au noir, c'est signe de mort.

L'allégorie étant donc un moyen d'instruction qu'emploient les habitans du royaume spirituel, il faut savoir le comprendre. Ainsi vous voyez que ce n'est pas sans raison, mon honorable ami, que les esprits empruntent tel costume aujourd'hui, et que demain ce costume est changé. Ils parlent ainsi aux yeux des voyans le langage

de l'intelligence. C'est celui de la *grande science*, de la *science de l'esprit de Dieu.*

J'ai dit plus haut que le moyen employé par les esprits pour marquer leur présence sur la terre, n'est pas le même que celui représenté dans les tableaux du *thêorama* ou panorama *magnatique.* J'appelle *thêorama* le spectacle nouveau qui se présente aux yeux du voyant, quand il commence à jouir de la lumière magnétique. Ce mot grec pris à la lettre, signifie, comme vous savez, *spectacle divin*, vue des choses divines; mais si, avec l'aide de Dieu, je pose un jour les bases de la théorie de la vie universelle, théorie qui amène naturellement celle du Magnatisme, ou si vous le voulez, du Magnétisme vital, nous verrons alors que nous trouverons dans le même mot, la cause, la raison suffisante de ce spectacle divin, de cette vision ou vue des choses divines, ainsi que l'exprime le mot composé de θεῖος (divin), et ορᾶμα (spectacle, vision.)

Pour nous, en conservant toujours la racine du premier mot Θεος Dieu, nous disons: Θεῖον Theïon, et pour adoucir la prononciation, par Euphanie, nous dirons : *Thêon*, de *Theïon*, émanation, souffle de la divinité, providence, etc. Nous

traduirons en conséquence le mot *Thêorama* par ceux-ci : spectacle ou vue du *Thêon*, c'est-à-dire, de la lumière vierge, de la substance première, créée par la divinité. De là, nous aurons les dérivés *Théurgie* ou action, opération du Thêon ; *Thêoscopie* ou la vue, la contemplation du Thêon, etc. Serai-je plus heureux dans ces autres néologismes que dans celui de magnatisme? c'est ce que vous me direz lorsque j'en aurai fait l'application dans l'exposé de la théorie de la vie.

Je laisse à vos réflexions, mon très-estimable ami, ainsi qu'à celles de M. le professeur de sténographie, M. M*** votre ami, cette dernière Observation que je vous prie de bien méditer sans préjugés. Je réitère ma prière à M. M*** de vouloir bien vous suppléer dans le travail que vos infirmités ne vous permettent plus de faire, je veux dire, dans la réponse à ce dernier Mémoire.

Le séjour du frère de Madame Reym* dans la capitale, sera assez long pour donner le temps à vous et à M. M*** de préparer cette réponse.

Je termine, enfin, mon verbiage, et je vous demande grâce pour toutes les négligences et

redites dont fourmille ce Mémoire, redites souvent obligées pour la discussion.

J'attends votre réponse avec impatience, et je vous prie de me croire toujours avec les sentimens de l'amitié la plus inaltérable.

Votre dévoué pour la vie,

Le Solitaire du Mont-Luberon.

De ma Solitude, le 19 novembre 1833.

CONCLUSION.

—

Ici se termine ma Correspondance avec M. Deleuze, attendu que depuis sa dernière Lettre, en date du 18 septembre 1833, mon honorable ami n'a plus donné signe de vie, et M. le professeur de sténographie M***, son ami, ne fait nulle mention de ce dernier Mémoire dans les Lettres qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire pour m'accuser la réception des papiers que M. Deleuze lui avait remis de ma part. Ces Lettres donnent seulement quelques détails sur l'état de nullité intellectuelle dans lequel était tombé cet homme vertueux, ce respectable Nestor du Magnétisme dans les dernières années de sa vie. La nouvelle de sa mort ne nous est parvenue que par les papiers publics.

En conséquence, il n'y a pas eu de réponse au dernier Mémoire, pas même aux questions de

haute physique, soumises à la haute clairvoyance des somnambules de la capitale, ou aux lumières de leurs magnétiseurs.

Ici finit également ma tache, que je m'estime heureux d'avoir remplie selon les vœux, et en observant l'ordre indiqué par mon illustre correspondant, en ce qu'avec les faits, suit la gradation des preuves sur lesquelles j'établis la nouvelle doctrine de la science théopsycologique, c'est-à-dire, de la science de l'homme, considéré dans ses rapports avec la divinité et le monde invisible des intelligences non unies à la matière.

Ma satisfaction, néanmoins, serait bien plus grande, si mon travail avait l'approbation de tous ceux qui ont à cœur les progrès de la science de l'homme et la propagation de la saine doctrine que je professe dans cet ouvrage, que je n'ai mis au jour que pour lutter contre l'incrédulité, cette maladie de l'esprit humain de notre siècle; et pour combattre également l'ignorance ou la mauvaise foi des personnes qui ne voient ou ne veulent voir que des ministres obligés de Satan dans tous ceux qui, pour le soulagement des maux de leurs semblables, emploient cette médication si simple et si salutaire, lorsqu'elle est bien dirigée, et entreprise avec la connaissance des causes qui

la produisent ; c'est cette même connaissance que je me suis efforcé de propager, de peur que cette médication bien loin d'être salutaire ne devienne funeste à celui qui la reçoit comme à celui qui la pratique.

Puissent, mes efforts, être couronnés du succès que j'en attends avec l'aide de Dieu. Je dis avec l'*aide de Dieu* ; car, en terminant ici mon travail, je ferai l'application de ce que saint Paul disait aux Corinthiens (*) : « J'ai confié la semence à » la terre ; mais, c'est à Dieu à la faire germer ; » lui seul peut la faire croître, prospérer et porter » son fruit pour sa grande gloire et pour le salut de » plusieurs, dans notre belle France qui, malgré » les tentatives et les efforts de l'antique serpent, » veut toujours rester fidèle à Dieu et à son » Évangile. »

B. *médecin.*

(*) *Ego plantavi, apollo rigavit, sed Deus incrementum dedit.* (Paul ad Corinth., cap. III, ℣. 6.)

POST-SCRIPTUM.

Les matériaux de ces Mémoires étaient depuis long-temps dans mon portefeuille, et probablement ils n'en seraient point encore sortis, si l'Académie royale de Médecine de Paris (*), en nommant dans son sein, une commission spéciale pour examiner les phénomènes du Magnétisme vital, et pour en rechercher l'agent particulier, n'eût par cela même, fait un appel à toutes les personnes qui s'en occupent, à l'effet de concourir avec elle à la solution de ce grand problème, et surtout si le rapport favorable qu'a fait cette commission, ne m'avait enhardi à reprendre la plume dans l'intérêt de la science de l'homme.

Je dis *probablement*, parce que le moment de déchirer le voile qui cache cet agent mystérieux, ne paraissait point encore être désigné pour moi. La semence était prête, mais le jour des semailles n'était point indiqué.

(*) Voir l'Introduction, pag. 1re du tome 1, ainsi que la fin de la Lettre de M. Deleuze, en réponse à la xive du Solitaire, tome 2.

Cependant la terre est-elle préparée aujourd'hui pour la recevoir? le grain levera-t-il? ne produira-t-il pas, comme il l'a fait jusqu'ici, des ronces et des épines? Pour fruit de mes labeurs, n'aurai-je pas à recueillir des sarcasmes amers, des plaisanteries poignantes? ou bien, ne déversera-t-on pas le ridicule à pleines mains sur ce qu'on appellera mes *réveries*? Cela doit être ainsi de la part de ces hommes ennemis de tout ce qui est mystérieux, et plus profond que l'écorce de la science.

Néanmoins, les phénomènes qui se sont présentés à mes Observations, et que j'ai mis sous les yeux des lecteurs, sont de nature à faire la plus vive impression sur les hommes de bonne foi. Les anomalies du premier et du dernier Mémoire méritent bien d'occuper l'attention des savans, même celle des magnétiseurs qui recherchent sincèrement la vérité, avec une confiance droite et un véritable amour pour les progrès de la science de l'homme, afin de fixer, surtout en France, l'opinion générale sur le principe de tous les phénomènes extraordinaires observés chez les modernes voyans, improprement dits somnambules magnétiques.

Ces savans, dis-je, encourraient le blâme de

la postérité, s'ils s'obstinaient à fermer les yeux à la lumière qui leur est offerte. En vain voudraient-ils perpétuer des stériles débats sur des théories qui n'apprennent rien ; car, il est des questions dont la solution arrivera tôt ou tard, quelques efforts que l'on fasse pour reculer cette époque.

En effet, après 60 ans de disputes sur le prétendu Magnétisme animal, et sur les phénomènes qu'il provoque sur l'homme soumis à son influence, on n'est pas plus avancé de nos jours, qu'on l'était au commencement. « Ce n'est plus » le mesmérisme que l'on professe aujourd'hui, » disent les magnétiseurs modernes, la théorie » n'en est plus soutenable, tout a changé jusqu'au » mode de magnétisation. » Fort bien ; mais, est-on plus avancé en théorie ? y a-t-il quelque fixité dans les idées que chacun se forme sur cette science occulte ? Si l'on consulte tous les livres qui ont paru jusqu'à ce jour, sur cette matière, trouve-t-on deux auteurs parfaitement d'accord et sur les phénomènes et sur les explications qu'ils en donnent ? Cette diversité d'opinions n'est-elle pas la preuve la plus convaincante que la vraie théorie est encore inconnue ?

Il n'y a donc qu'un seul moyen pour terminer

une dispute à laquelle ne sauraient mettre fin, les sophismes, les plates plaisanteries, les bons ou mauvais mots, le ridicule enfin, cette arme ridicule des faibles ou des sots. Car, dans la recherche de la cause des phénomènes reconnus inexplicables par ceux même qui ont imaginé des théories plus ou moins brillantes, plus ou moins ingénieuses, pour les expliquer, on ne doit employer que l'examen impartial et sévère des faits.

Ce moyen, le voici : c'est pour les uns, d'avoir le courage de dire la vérité, toute la vérité ; et pour les autres, la patience de l'entendre et la volonté de l'écouter avec un cœur droit et sincère ; car, les systèmes sont nombreux, ce qui, comme je l'ai dit, marque leur faiblesse et prouve leur fausseté. « Mais la vérité est une, elle seule » est immuable et ne change jamais ; aussi, telle » est sa puissance, que tôt ou tard il faut qu'elle » recouvre ses droits qui ne prescrivent jamais, » et quand elle ne se montre pas tout-à-coup, » c'est qu'elle attend derrière les nuages l'instant » où les générations peuvent la recevoir ; alors » elle fend la nue, et paraît dans tout son éclat. »

FIN.

NOTES.

NOTE I.

Découlent de la même source, *page* 53.

..... Mais ce qui sera toujours comme démontré pour tout esprit judicieux, c'est que le principe vital est inhérent à l'homme, qu'il est intimément lié à ses organes, et que pour le bien connaître, il faut en isoler les forces des affections de l'ame pensante. En effet, ce principe n'est point l'attribut exclusif de l'animal, le végétal en jouit également, et, à cet égard, il sera toujours difficile d'établir une limite bien précise entre ces deux classes d'êtres : elle ne serait point avouée par la nature, qui se joue de nos calculs et de nos combinaisons..... On ne saurait donc plus maintenant se refuser à admettre une grande différence entre l'ame, principe de notre entendement, et le principe vital ou principe de vie qu'il est impossible de séparer de la matière. Tout concourt à repousser une pareille identification..... « Ce principe vital, » dit *Herder*, (Histoire de la philosophie de l'intérieur » de l'Homme) n'est point cette puissance intellectuelle » de l'ame à laquelle il est, à la vérité, intimément lié. » Il existe en nous ; il assimile les parties analogues, » sépare celles qui sont hétérogènes, veille à tout. » Toutes ces choses sont autant de faits que la nature » donne, qu'aucune hypothèse ne peut renverser ; » qu'aucun langage ne peut anéantir : reconnaître ces » faits, c'est la philosophie la plus ancienne de la terre, » comme vraisemblablement elle en sera la dernière. » Autant je sais avec certitude que je pense, et que je » ne connais point ma force pensante, autant je vois » et je sens certainement que je vis, quoique je ne » connaisse point non plus ce que c'est que le principe » de vie. Cette puissance est innée, organique, géné-

» ratrice ; elle est le fondement de mes forces natu-
» relles ; elle est le génie intime de tout mon être. »
(*Diction. des Scienc. médic.*, *tom.* XLV, *pag.* 129-131.)

NOTE II.

L'harmonie de l'univers, *pag.* 58.

Quand Dieu créa les purs esprits, dit Bossuet, autant il leur donna de part à son intelligence, autant leur en donna-t-il à son pouvoir ; et en les soumettant à sa volonté, il voulut, pour l'ordre du monde, que les natures corporelles et inférieures fussent soumises à la leur, selon les bornes qu'il avait prescrites. Ainsi, le monde sensible fut assujetti à sa manière au monde spirituel et intellectuel ; et Dieu fit ce pacte avec la nature corporelle quelle serait mue à la volonté des anges, autant que la volonté des anges, en cela conforme à celle de Dieu, la déterminerait à certains effets.

Concevons donc que Dieu, moteur souverain de toute la nature corporelle, ou la meut, ou la contient dans une certaine étendue à la volonté de ses anges..... Combien la force des anges prévaut à celle des hommes et des animaux, et quelle domination elle est capable d'exercer sur eux sous l'ordre de Dieu. Il l'a lui-même déclaré par le carnage effroyable que fit un seul ange dans toute l'Egypte, dont il fit mourir tous les premiers nés, autant parmi les animaux que parmi les hommes ; et encore par celui qui se fit si promptement dans l'armée de Senuachérib, qui assiégeait Jérusalem.

On pourrait demander si Dieu conserve le même pouvoir aux anges déserteurs et condamnés ; mais, saint Paul a décidé la question, lorsque, pour exciter les fidèles à résister vigoureusement à la tentation, il les avertit que nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre des princes et des puissances qu'il appelle encore à cause de leur origine, des *vertus des cieux*, après même qu'ils en ont été précipités, pour nous montrer qu'ils conservent encore dans leur supplice la puissance, comme le nom qu'ils avaient

par leur nature..... Ainsi, l'intelligence leur est demeurée aussi perçante et aussi sublime que jamais ; et la force de leur volonté à mouvoir les corps, par cette même raison, leur est restée, comme un débris de leur effroyable naufrage, etc. (*Œuvres de Bossuet, tom. IX, pag.* 500, *V^e Élévation.*

NOTE III.

Lorsque vous en voyez le panorama, *p.* 61.

L'observation suivante, que M. le docteur *Garcin*, de Draguignan, a fait insérer dans la *Revue britannique*, et dont la plupart des journaux de la capitale ont rendu compte, vient à l'appui de ce que j'avance. La voici telle qu'on la trouve dans *La Presse* du 22 septembre 1838; je la transcris ici pour ceux qui n'en ont pas connaissance.

« M. Garcin, médecin français, à Draguignan, a constaté, par des expériences multipliées, le don du sommeil magnétique naturellement provoqué dans un jeune homme de vingt-deux ans, avec des circonstances qui ne permettent pas le soupçon et les doutes où s'enveloppent trop souvent les adversaires du sens intime.

» Cet individu, nommé *Michel*, natif de *Figanières*, s'endort positivement à volonté, et à toute heure du jour ou de la nuit. Il n'a pas d'autre éducation que celle qu'on acquiert dans les écoles primaires de village, et n'a jamais voyagé que de Draguignan à Nice. Il suffit de regarder *Michel* fortement pour l'endormir une fois dans une minute, qu'il soit étendu dans son lit, ou assis sur une chaise au milieu d'une société nombreuse. Dès que le sommeil est venu, des coups de fusils tirés aux oreilles de *Michel* ne sauraient troubler son repos. Dans cet état, il passe bientôt, et sans aucune difficulté, à une série de tours de force intellectuels dont nous allons tracer une esquisse rapide, en confessant notre profonde humiliation vis-à-vis de la puissance supérieure qui a dis-

posé un semblable mécanisme dans la charpente animée de l'homme.

» L'esprit de *Michel* se transporte au gré des questionneurs dans les astres, aux antipodes, sous la croûte du globe terrestre ; il décrit, avec une effrayante rectitude de jugement les lieux qu'on lui fait ainsi diaboliquement visiter. Il s'attache d'abord aux masses ; les détails dépendent de la fantaisie des interrogateurs. Désignez-lui une personne absente qu'il n'a jamais vue, à l'instant il décrit son portrait physique et moral, il en tire l'horoscope, pénètre dans son intérieur, cherche la partie malade ou viciée, indique le remède le plus efficace, et prescrit le traitement.

On a fait voyager *Michel* dans les lieux qu'il ne connaissait assurément pas, et ses réponses ont donné la preuve d'une lucidité que les puissances actuelles de l'organisation de l'homme ne semblaient pas admettre. Il a parfaitement raconté que la petite ville des *Martigues* était longue et en trois parties. — Que près de *Saint-Chamas* et sur la *Touloubre*, rivière qui se jette dans les étangs de la Camargue, il y a un pont, et sur ce pont un arc-de-triomphe de construction romaine. — Dans un château, situé au-dessus de *Salons*, des personnes jouaient aux cartes à dix heures du soir : il les a vues. — Les arènes de construction romaine et le nouveau canal d'Arles furent également indiqués avec une précision surprenante. Mais, voici quelque chose de plus merveilleux, et que M. *Garcin* livre à la méditation des savans et des philosophes.

» *Michel* possède la faculté de la *Rétrospection*, il voit des événemens depuis long-temps passés, et qu'il n'a pu connaître. On l'a fait descendre à l'année 1833 pour l'envoyer à la recherche de la *Lilloise*.

» *Michel* découvre la corvette au moment de son départ de *Cherbourg*. Il l'arrête à 103 lieues des côtes de France, à cause du mauvais temps. Il arrive en Irlande avec elle en mai 1835 ; en repart le 13 juin. Il la perd de vue, et ne la retrouve qu'en mai 1836, tout à fait dans le nord, où règne un froid excessif, qui empêche les habitans de se montrer et de lui dire le

nom du pays dans lequel il voyage. — La corvette part de nouveau ; il ne la revoit qu'à la fin de décembre 1837, dans le pays le plus glacial qu'il ait parcouru. Un événement qu'il ne peut définir à cause du froid qu'il éprouve lui-même dans tous ses membres, ménace le navire français du plus grand danger ; il entend les cris de détresse de l'équipage ; le navire est englouti ; tout disparaît, tout périt, pas un homme n'échappe, pas même trois chats qui se trouvent à bord!!!

Ce sinistre arriva à 1165 lieues de Londres.

» Voilà assurément l'exaltation mentale la plus inouïe dont il soit parlé dans les annales de la psychologie humaine. Quoique cette navigation, au dire de M. *Garcin*, ait beaucoup fatigué, *Michel*, par suite des variations de la température qu'il ressentait, comme s'il eut réellement changé de place, on lui fit faire, dans la même séance, d'autres voyages qu'il accomplit avec la même exactitude et constamment, grâce à la simple puissance de l'imagination. Du reste, il vit le siége de *Constantine*, à l'époque où cette opération militaire fut entreprise, et le général *Danremont* recevant le coup mortel, le jour même de la catastrophe.

» Enfin, pour en revenir à l'instinct des remèdes, interrogé sur la maladie d'une dame du pays, *Michel* prescrivit une plante à laquelle il donna un nom particulier, la *Maila dona*, et qu'on ne connaît ni dans la botanique, ni dans la contrée; il s'agissait de trouver cette plante. *Michel* déclara qu'elle croissait dans l'intérieur d'une forêt, au pied d'un chêne-vert, à 400 mètres d'une cassine dont il désigna le propriétaire. On conduisit le somnambule à la recherche de cette plante inconnue ; ne la trouvant pas, malgré tous ses efforts, *Michel* se couche à terre dans la forêt, s'endort, et dans le sommeil magnétique, il indique le même arbre, au nord-est de la cassine et toujours à la distance de 400 mètres. On mesure la distance et on découvre la plante au pied d'un chêne-vert.

» Il paraît au surplus que les objets qui constituent la question que l'on adresse au somnambule de *Figanières*, font en quelque sorte une révolution autour

de son corps, et que si *Michel* ne les saisit pas au premier tour, il les manque rarement aux tours qui suivent. Réveillé; le somnambule n'a souvenance que d'un vaste tableau qui formait circulairement un vrai panorama, et auquel il empruntait les faits, les idées et les mots dont se composent ses réponses. »

(*Extrait de* La Presse, 22 *septembre* 1838.)

RÉFLEXIONS ET REMARQUES SUR CETTE OBSERVATION.

—

Une réflexion qui se présente de prime abord à l'esprit, après lecture faite de l'exposé de cette Notice, sur le somnambule de *Figanières*, c'est que, sans doute, ce n'est pas ici la rédaction telle que l'a donnée M. le docteur *Garcin*. On y voit plutôt un narré des faits que le journaliste de *La Revue* ou celui de *La Presse* aurait arrangé selon sa manière de voir, et ce n'est pas là ce que nous aurions désiré connaître pour bien apprécier ces faits.

En effet, on remarque, dès le début, que ce n'est pas M. le docteur qui parle, mais bien le rédacteur de l'article du journal qui rapporte au *sens intime*, dont il se fait le partisan, et le phénomène et ses circonstances.

Cependant, nous voyons plus bas que c'est également à la puissance de l'imagination de *Michel* que le journaliste fait honneur de la précision avec laquelle ce somnambule décrit les différens voyages qu'on lui fait exécuter, séance tenante. Dans l'intérêt de la science, il est à regretter que cette observation ait été dénaturée par les commentaires qui en ont été faits selon l'esprit et la théorie des différens narrateurs. Nous aurions souhaité entendre parler M. *Garcin* lui-même. Quoiqu'il en soit, nous allons examiner à quoi se réduit cette série de tours de force intellectuels et cette inouie exaltation mentale dont, selon le rédacteur

du journal, il n'y a pas d'exemple dans les annales de la psychologie humaine.

« 1° *Michel*, est-il dit dans la Notice, s'endort po-
» sitivement à volonté et à toute heure du jour ou de
» la nuit..... Il suffit de le regarder fortement pour
» l'endormir une fois dans une minute, qu'il soit dans
» son lit, ou assis sur une chaise, etc., etc., etc. »

Arrêtons-nous un instant ici, car cette phrase a besoin d'une explication ; en effet, la faculté d'endormir *Michel* serait-elle départie au premier venu qui s'approcherait, puisqu'il suffit de le regarder *fortement* pour le plonger dans le sommeil magnétique ? Dans ce cas, le pauvre *Michel* serait bien à plaindre ; car il serait le jouet de tous ceux qui voudraient s'en amuser en le regardant en face, soit qu'il se trouvât dans la rue à la merci de tous les passans, soit qu'il fut à table ou autre part pour des affaires quelconques ; ou bien, cette faculté d'endormir *Michel* doit-elle être rapportée à M. le docteur *Garcin*, son magnétiseur, qui serait parvenu à l'influencer par un seul regard ? et ceci serait plus probable ; car il est selon l'ordre des choses connu de tous les magnétiseurs, et j'aime à croire que c'est dans ce sens que M. le docteur aura rédigé sa Notice. On trouvera un exemple très-circonstancié de cette influence puissante du magnétiseur sur le magnétisé, dans le cinquième Mémoire qui termine ce deuxième volume et qui est le complément des preuves de l'intervention des puissances spirituelles dans les phénomènes du somnambulisme magnétique. Eh bien ! M. le docteur le croira-t-il ? cette belle faculté de fasciner *Michel* par un seul de ses regards, n'est qu'une faculté illusoire, il ne la possède pas plus que moi, pas plus que le premier venu qui voudrait et croirait influencer *Michel* ; et les preuves de ce que j'avance ici se trouvent dans le dernier Mémoire précité, elles sont sans réplique.

2° Nous allons passer à la série des tours de force intellectuels, dont le merveilleux va disparaître, ainsi que cette précieuse et bien flatteuse faculté d'endormir *Michel* à volonté, tours de force du même genre que

ceux dont M. Deleuze a fait honneur à M. le médecin *** et à M. le comte de G**, dans sa Lettre du 24 septembre 1830, datée de Saint-Dizier (Haute-Marne), en réponse à la IVe, que je lui écrivais le 16 juillet même année; tours de force devant lesquels s'incline néanmoins M. le rédacteur de l'article : « *En confes-* » *sant*, dit-il, *sa profonde humiliation vis-à-vis de la* » *puissance supérieure qui a disposé un semblable mé-* » *canisme dans la charpente animée de l'homme.* » Mieux serait de dire : « *En confessant la profonde* » *ignorance de la cause du mécanisme qui va dé-* » *rouler aux yeux de Michel tant de choses merveil-* » *leuses* ; »

3° « L'esprit de *Michel* se transporte au gré des » questionneurs dans les astres, aux antipodes, sous » la croûte du globe terrestre, etc., etc., etc. »

Il est fâcheux que la Notice ne donne point ici le résultat des découvertes que *Michel* doit avoir faites sans doute en parcourant les différens globes célestes, et notamment ceux qu'il nous importe le plus de connaître tels que le Soleil, la Lune, Uranus, Jupiter, Venus, Vesta, etc.; enfin, tout le système planétaire, sans oublier les Comètes, ces voyageuses à si longues courses, qui donnent tant du tintoin aux *uranoscopes*.

Nous désirerions savoir également si les questionneurs n'auraient pas fait transporter l'esprit de *Michel* jusque dans les cieux et au plus haut des cieux. Il serait curieux, en effet, de savoir quels sont les habitans de cet heureux séjour. Nouveau *Parny*, *Michel* se ferait-il un jeu impie de la divinité et de tout ce qu'il y a de plus sacré dans la religion, comme l'a fait l'auteur de la Guerre des Dieux? ou bien, placerait-il Jupiter ou Lucifer sur le trône des cieux? Il y aurait lieu de le présumer, on serait tenté même de le croire d'après la Notice; car *Michel*, selon le narrateur, porte l'effroi dans son auditoire lorsqu'il fait avec une *effrayante* rectitude de jugement, la description de l'immensité des pays, des lieux qu'on lui fait *diaboliquement* visiter.

Quant à moi, bornant mon ambition et ne portant pas si haut ma curiosité, je désirerais, pour mon ins-

truction particulière, et notamment dans l'intérêt de la science qui nous occupe, adresser à *Michel* les questions que j'ai prié M. Deleuze et son ami M. le docteur Chap** de vouloir bien soumettre à la clairvoyance des somnambules translucides de la capitale, questions qu'on a pu lire dans ma Lettre XII^e^ à M. Deleuze.

Mais, toutes réflexions faites, pourrais-je être sûr de trouver la vérité dans les réponses à ces mêmes questions, lorsque je suis déjà prévenu que c'est le *diable* qui accompagne l'esprit de *Michel* dans ces voyages uranoscopiques? N'en déplaise à M. le docteur *Garcin*, je ne voudrais pas, dans la recherche de la vérité, confier mon somnambule à pareil compagnon de voyage, car en lui donnant un tel guide, ce serait être sûr de n'avoir qu'erreurs et mensonges dans toutes les réponses aux questions qu'on pourrait lui adresser.

Cependant, serait-ce bien M. le docteur qui, dans l'exposé de son observation, se serait servi du mot *diabolique*?..... Je ne le crois pas, je ne le pense même pas, attendu que si notre confrère a reconnu chez *Michel* cette infernale influence, la raison seule et le bon sens suffisaient pour qu'il se méfiât d'un savoir si rapidement acquis. Ne paraîtrait-il pas plutôt que c'est de la plume de M. le rédacteur de l'article du journal, que serait sortie cette locution si inconvenante et si éminemment imprudente? Dans ce cas, M. le rédacteur aurait un bien grand tort à réparer, car la croyance à l'influence diabolique, dans les opérations magnétiques, a déjà bien assez de partisans, sans qu'on se permette une supposition qui, quoique sans fondement, viendrait corroborer cette croyance; et n'est-ce pas de plus une grande injure faite au magnétiseur comme au magnétisé, que de leur prêter une pareille assistance?

4° Mais, l'esprit de *Michel* a quitté la route des cieux pour plonger sous la croûte du globe terrestre; il descend dans l'abîme et pénètre jusqu'aux antipodes. Qu'a-t-il vu? qu'a-t-il découvert? quelles notions positives a-t-il donné de ce feu central, de ce noyau liquide incandescent qu'il lui a fallu nécessairement traverser

pour arriver aux antipodes, et qui, selon quelques géologues modernes, donnerait la raison de l'élévation de la température souterraine, laquelle, selon leur hypothèse, va toujours croissant jusqu'au noyau qui est en fusion? Qu'a répondu *Michel* aux sarcasmes de certains questionneurs, frondeurs de toute vérité tendant au perfectionnement de l'homme moral, qui, par un rire sardonique éminemment impie, vouent au mépris, et regardent en pitié les croyances universelles de tous les temps et de tous les peuples, qui fondées sur une tradition, basée sur la révélation, admettent un lieu de supplice, où sont punis les méchants?

Ces railleurs impies n'auraient-ils pas demandé à ce nouvel Orphée, si cet océan de feu, supposé qu'il existe, ne serait pas le *tartare* des anciens, ou l'*enfer* des modernes? de plus, renchérissant sur leurs pitoyables bouffonneries, ces très-aimables et spirituels persiffleurs, n'auraient-ils point encore demandé si cet épouvantable cratère ne pourrait pas vomir dans l'instant devant eux quelques-uns de leurs frères et amis, dignes compagnons de leurs travaux, propageant, avec des lanternes sourdes, la lumière philosophique, pour éclairer les habitans de ce bas empire?

Serait-ce donc à cet effroyable volcan qu'il faudrait rapporter la description que *Michel*, selon le narrateur, en aurait fait avec une *effrayante* rectitude de jugement, après l'avoir *diaboliquement* parcouru? Malheureusement pour nous et pour nos lecteurs, la Notice nous laisse ignorer toutes ces belles choses. Nous regrettons donc bien sincèrement de ne pas avoir sous les yeux la rédaction de cette observation telle qu'elle est sortie de la plume de notre confrère, M. le docteur *Garcin*, et cela autant pour notre instruction particulière, que pour les progrès des sciences philosophiques de notre siècle;

5° Cependant, l'esprit de *Michel* est déjà loin des sombres lieux, il est remonté au-dessus de la croûte éclairée que nous foulons aux pieds. Après avoir passé par les antipodes, pays dont la connaissance a été réservée vraisemblablement aux seuls interrogateurs,

et se pliant au caprice et aux fantaisies des questionneurs, il va, par un tour de force intellectuel le plus inconcevable faire preuve d'une clairvoyance inouïe dans les fastes du Magnétisme; tour que M. *Garcin* livre à la méditation des savans et des philosophes, et que *Michel* n'exécute qu'à la faveur d'une faculté admirable dont l'aurait doté la bonne mère nature, et que le Magnétisme aurait développé chez lui. Cette faculté, c'est la *rétrospection*, c'est-à-dire, la faculté de pouvoir regarder en arrière et se rendre présent ce qui s'est passé depuis longues années, et dont *Michel* ne peut avoir connaissance, attendu que n'ayant reçu pour toute éducation que celle que peut donner un magister de village, il est censé n'avoir aucune notion de pareils événemens et notamment de celle du *sinistre* dont il va être question; ce qui, néanmoins, ne serait pas tout-à-fait concluant, puisque *Michel* sait fort bien lire et écrire. Ceci soit dit en passant pour ceux qui ne connaissant point la cause de la prétendue faculté de *rétrospection*, pourraient avec quelque raison, imaginer que *Michel* aurait lu le voyage dont il va donner l'historique.

Au reste, cette faculté si admirable aux yeux de M. *Garcin*, ne l'est assurément pas autant que la *prévision* ou faculté de voir et de prédire des événemens qui n'auront lieu que long-temps après l'annonce, et certainement M le docteur ne doit pas ignorer que les annales du Magnétisme font mention de cette faculté, que paraîtraient également posséder maints somnambules magnétiques, et notamment ceux qui, s'occupant de maladies, en prévoient l'issue et prédisent certaines crises à des époques très-éloignées; prédictions que l'événement justifie pleinement, ce qui doit être, à juste titre, un tour de force intellectuel, encore plus merveilleux et conséquemment plus inconcevable que celui de *rétrospection* qui, d'après certaine théorie, ne doit pas exiger d'aussi grands efforts d'imagination puis qu'il ne s'agit que de voir et de parler de choses qui ont été vues par des hommes alors vivans, ou racontées par des historiens.

Cependant, si la plus merveilleuse de toutes les facultés, que paraissent posséder certains somnambules magnétiques, si la *prévision*, dis-je, se réduit à *zéro*, à quoi donc peut se réduire la faculté de *rétrospection* que nous allons examiner. Néanmoins, quoique nous paraissions ne pas assez apprécier tout le mérite de cette observation, elle n'est pas moins pour nous très-importante, et nous savons bon gré à notre confrère de l'avoir rendue publique, en ce qu'elle vient à l'appui de notre doctrine et sert à expliquer tout le merveilleux du somnambulisme magnétique.

En effet, pour s'assurer de cette admirable faculté de *rétrospection*, et en retirer sans doute quelque fruit, les interrogateurs ont eu le bon esprit de faire remonter *Michel* à l'année 1833, pour l'envoyer à la recherche de la *Lilloise*, corvette, montée par des savans dans tous les genres, et destinée à faire le tour de notre globe pour les progrès des sciences naturelles. Quels fruits ont retiré de ce voyage magnétique MM. les interrogateurs? C'est ce que nous allons voir.

Michel, dit la Notice, signale la corvette au moment de son départ de Cherbourg. Le voilà donc en marche avec elle. Parvenu à la hauteur de 103 lieues des côtes de France, *Michel* l'arrête à cause du mauvais temps. Mais quel est ce mauvais temps? dans quel parage se trouve-t-il avec la corvette? est-elle en pleine mer? qu'a fait l'équipage pendant ce temps-là? On ne le dit pas. Première lacune dans l'historiographie de ce voyage scientifique.

Reprenant sa marche, la corvette arrive avec *Michel* en Irlande en mai 1835; elle en repart le 13 juin. Ici *Michel* la perd de vue; pourquoi ne la suit-il pas? Deuxième lacune. Il ne la retrouve qu'en mai 1836, tout-à-fait dans le nord où règne un froid excessif qui empêche les habitans de se montrer et de lui dire le nom du pays dans lequel il voyage. Quel est ce pays? quels en sont les habitans? Troisième lacune très-importante pour l'histoire. La corvette part de nouveau. Ici *Michel* la perd encore de vue. Quatrième lacune. Il ne la revoit qu'à la fin de décembre 1837,

dans le pays le plus glacial qu'il ait parcouru. Un événement qu'il ne peut définir, à cause du froid qu'*il éprouve lui-même* dans tous ses membres, menace le navire français du plus grand danger ; il entend les cris de détresse de l'équipage. Si le froid qu'éprouve *Michel* ne l'empêche pas de signaler aux questionneurs le danger que court le navire français, s'il dit entendre les cris de l'équipage, pourquoi ne peut-il pas définir et faire connaître l'événement qui met la corvette en danger de périr? Cinquième lacune. *Michel* entend les cris de détresse. — Quels sont ces cris ? qu'a-t-il entendu sortir de la bouche de certains personnages, dont il doit connaître le physique et le moral puisqu'on les lui montre ? Sixième lacune. Enfin, le navire a sombré ; tout a péri, même trois chats qui se trouvaient à bord!!! Je fais trève à mes réflexions, pour arriver à la fin de la Notice.

Voilà assurément, dit le narrateur, l'*exaltation mentale* la plus inouie dont il soit parlé dans les annales de la psychologie humaine. — Voilà, dirai-je à mon tour, l'erreur la plus grossière qui sert de base à la théorie de l'école française ; erreur que je combats ici dans cette Lettre X^e^ et dans la suivante, en répondant à la deuxième objection de M. *Deleuze* ; erreur que, par un contraste bien singulier, et même sans s'en douter le moins du monde, le narrateur lui-même détruit victorieusement par une remarque frappante qui termine l'observation, que j'ai dit venir fort à propos à l'appui de notre théorie.

Mais, poursuivons jusqu'au bout la série des tours de force intellectuels, auxquels les curieux soumettent le très-complaisant *Michel*.

Quoique par suite des variations de la température qu'il a ressenti, comme si tout de bon il eut abordé cette mer glaciale, notre intrépide voyageur fut très-fatigué de cette navigation *magnétique* ; il n'accomplit pas moins bien dans la même séance d'autres voyages, avec la même exactitude et constance, *grâce à la puissance de l'imagination*. Même théorie, même erreur. Voir la réponse, à la deuxième objection précitée.

6° Pour en venir à l'instinct des remèdes (l'*instinct* remplace ici l'imagination), interrogé sur la maladie d'une dame du pays, *Michel* prescrit une plante à laquelle il donna un nom particulier la *Maila dona*, et qu'on ne connaît, dit la Notice, ni dans la contrée, ni en botanique.

Nous connaissons en botanique la *Belladona*. Quoique cette plante se plaise plus particulièrement sous les beaux climats de la Grèce, de l'Espagne et de l'Italie, il n'est pas moins probable qu'elle a pu se trouver sous le beau ciel de Provence dans l'intérieur de la forêt désignée par *Michel*, avec d'autant plus de fondement, que cette plante croît dans les lieux ombragés, sombres et même caverneux. L'*instinct*, ou plutôt l'érudition spontanée du botaniste de *Figanières*, se serait-elle trouvée en défaut? disons mieux : *Michel* aurait-il mal compris, c'est-à-dire mal lu ou mal entendu le nom donné à la plante que son démonstrateur botaniste invisible lui mettait sous les yeux? J'aime à le croire, et s'il faut tout dire, j'en suis même très-persuadé. Peut-être aussi, cette plante était-elle connue autrefois sous ce nom là dans ce pays méridional de la France. Sur cela on pourrait consulter le botaniste provençal *Garidel*, qui a donné l'histoire des plantes des environs d'Aix et de plusieurs autres endroits de la Provence, et dans laquelle on trouve le nom provençal ajouté au nom botanique des plantes dont il y est fait mention. Au reste, M. le docteur *Garcin* doit s'être assuré par lui-même si c'était bien là cette même plante désignée sous le nom botanique de *Belladona* ou *d'Atropa mandragoræ*. Dans ce cas, peut-être encore aurait-il plu à l'invisible mentor de *Michel* de réformer cette dénomination, en substituant le mot *Mala* à celui de *Bella*, pour en faire ressortir les qualités malfaisantes.

Quoiqu'il en soit, de toutes ces conjectures, il n'est pas moins certain que la plante fut trouvée à l'endroit désigné par *Michel*. Eh bien! puisque la notice dit qu'elle n'est pas connue en botanique, M. le docteur Garcin aurait rendu un grand service à la thérapeu-

tique, en donnant la description de la plante inconnue, surtout si son application à la maladie de la dame a eu le plus heureux résultat, résultat dont il ne fait point mention. Autres lacunes pour la botanique et pour la matière médicale.

7° Enfin, nous voici arrivés au dénoûment de ce grand acte mystérieux magnétique. C'est là que nous trouverons le mot magique qui va réduire au néant tout le merveilleux des scènes diverses qui ont singulièrement étonné l'imagination du lecteur. Quel est-il? ce sera la chose la plus simple qui effacera entièrement l'agréable impression d'un rêve enfanté par l'exaltation mentale, non pas de *Michel*, mais bien du narrateur lui-même, impression qu'il a fait passer dans l'âme de ceux qui ont lu sa notice. Ce mot magique, et désanchanteur, nous le trouvons dans la fin de la narration, et c'est le narrateur, qui nous le fournit lui-même.

« Il paraît, au surplus, dit-il, que les objets qui » constituent la réponse à la question que l'on adresse » au somnambule de *Figanières* font, en quelque » sorte, une *révolution* autour de son corps, et que » si *Michel* ne les saisit pas au premier tour, il les » manque rarement aux tours qui suivent. Réveillé, » le somnambule n'a souvenance que d'un vaste *tableau* » qui formait circulairement un *vrai panorama*, et » auquel il empruntait les faits, les idées et les mots » dont se composent ses réponses. »

Voilà un aveu formel que fait *Michel*. A son réveil, il a souvenance d'un vaste tableau tournant circulairement autour de son corps pendant son sommeil magnétique, et auquel il a emprunté les faits les idées et même *les mots* dont se sont composées ses réponses aux questions à lui adressées par les curieux. Or, d'après cette explication si simple, si claire et si précise, était-il besoin d'avoir recours à une prétendue faculté de *rétrospection* dont M. le docteur Garcin a doté gratuitement le somnambule Michel? non; cette faculté faculté est donc autant illusoire que celle de prévision, de vue, et même d'audition

lointaines, et toutes celles enfin dont messieurs les magnétiseurs font honneur à leurs translucides somnambules.

Que le lecteur juge à présent lui-même, et qu'il nous dise à quoi doivent se réduire, si ce n'est au néant, et cette *exaltation mentale* inouïe dans les annales de la phychologie humaine, et cette *puissance* de l'*imagination* qui fait l'admiration du narrateur, et cet *instinct* des remèdes dont il s'extasie, et ce *sens intime* dont il ne peut douter, et ces *tours de force intellectuels* incompréhensibles, et cette *lucidité* que les puissances actuelles de l'organisation de l'homme ne semblaient pas admettre; tout ce merveilleux, enfin, devant lequel le narrateur s'humilie profondément, parce qu'il en méconnaît la cause.

Quant à nous, la seule chose positivement merveilleuse que nous voyons ici, et qui aurait du fixer l'attention de M. le docteur Garcin, comme elle va fixer la nôtre, c'est le *panorama* lui-même, ce vaste tableau auquel le somnambule de *Figanières* empruntait, de l'aveu du narrateur, les faits, les idées et les mots même, pour la description qu'il a fait des lieux et des événemens que lui a présenté sa prétendue navigation. *Les mots* même! cette seule expression ne suffit-elle pas pour déssiller les yeux au lecteur le moins clairvoyant? Ne dit-elle pas assez pour lui faire connaître que *Michel* n'avait la peine que de répéter ce qu'il lisait sur le tableau pendant sa révolution autour de son corps? Quoique la notice que nous avons lu dans *La Presse* nous laisse ignorer complètement les expressions dont s'est servi le somnambule dans l'histoire de sa navigation imaginaire, il ne nous serait pourtant pas si difficile qu'on le pense, de relater toutes les scènes de ce grand acte magnétique, telles qu'elles se sont passées depuis la première au départ de Cherbourg, jusqu'à la dernière, qui termine *sinistrement* ce malheureux voyage.

Mais puisqu'il est constant, d'après cette même notice, et de l'aveu de *Michel*, qu'un vaste tableau formant un *vrai panorama*, déroulait à ses yeux tout

l'historique du voyage de la *Lilloise*, une question majeure et la plus importante de toutes, puisqu'elle en est la conséquence, se présente ici naturellement. Cette question la voici : Comment se fait-il qu'à fur et à mesure que messieurs les interrogateurs de *Michel*, dans l'intention, sans doute, de mettre à l'épreuve sa merveilleuse faculté de *rétrospection*, se prononcent pour le voyage de la *Lilloise*, afin de l'envoyer à la recherche de cette corvette ; comment se fait-il, disons-nous, qu'un *vrai panorama* de ce fait historique se présente à *l'instant même* sous les yeux de *Michel*? Quelle en est la puissance créatrice? dira-t-on avec le narrateur, que c'est l'*exaltation mentale* du somnambule, la puissance de son imagination? Mais la notice répond en termes exprès : « Que c'est à un vaste tableau qui se déroule circulairement autour du corps de *Michel*, que celui-ci déclare emprunter les faits, les idées, et jusqu'aux mots dont il se sert pour rendre ses réponses. Or, pour voir des faits, et pour lire l'explication jointe à ces mêmes faits, est-il besoin de quelque effort d'imagination. » Le rôle de *Michel* n'est-il pas ici purement passif? n'est-il pas spectateur tranquille, comme le serait M. Garcin lui-même, s'il voyait le *panorama* de Saint-Pétersbourg, ou celui de la basilique de Saint-Pierre de Rome? Son imagination s'exalterait-elle, s'il assistait à une représentation, même théâtrale, de la prise de Moscou, de Constantine, ou de celle plus reculée de Jérusalem? en voyant s'élever dans les airs un tourbillon de flammes sortant d'un simulacre d'incendie, dévorant l'antique capitale de la Russie, et le berceau de l'empire des *Czars* ; son cerveau en serait-il bien fatigué? Et s'il voyait les forts de *Constantine* s'écrouler sous le feu des batteries des Français, en souffrirait-il davantage? N'en serait-il pas de même, c'est-à-dire, ne serait-ce pas avec le même sang-froid, qu'il verrait tomber, sous les coups redoublés du bélier des Chaldéens, les murs de la ville sainte, et ses maisons, et ses palais, et son temple embrâsés par le feu de l'ennemi?

Ne lui suffirait-il pas d'avoir des yeux pour remarquer le général *Damremont* percé d'un coup mortel sous les murs de Constantine? ou bien pour voir défiler sur le théâtre et mener en captivité à Babylone le roi *Sédécias* privé de la lumière des cieux, chargé de fers et suivi de tous les officiers de son palais, des sacrificateurs, des prophètes, des eunuques, enfin de tous les habitans de Jérusalem qu'a épargné le fer des soldats de *Nabuzardan*, commandant en chef l'armée de *Nabuchodonosor*?

Il n'en serait pas de même s'il s'agissait de la simple lecture de l'histoire de ces divers événemens passés. Car alors pour se mettre en scène, et se retracer les événemens tels qu'ils se sont passés et qu'ils sont décrits dans les livres, le lecteur aurait besoin d'exalter son imagination pour se créer des tableaux de ces mêmes faits, et se les rendre présens à l'esprit; et il lui faudrait regarder en arrière, et reporter son imagination à ces temps plus ou moins reculés.

Mais le somnambule de *Figanières* déclare *expressément* voir un tableau qui lui retrace, lui rend présent, et lui explique l'événement historique dont on veut qu'il s'occupe, pour éprouver et faire ressortir une prétendue admirable faculté de *rétrospection*; véritable rêve de l'imagination de son magnétiseur; heureuse trouvaille, qui fesait le charme de son intelligence, parce qu'il ne soupçonnait même pas la cause de la grande clairvoyance, et par elle, de la vaste érudition spontanée de son somnambule.

Ainsi Michel n'a pas besoin d'exalter son imagination pour se créer des tableaux du fait historique qu'il décrit : le tableau est tout fait et placé devant lui. En outre, les détails se développent tous progressivement au fur et à mesure que les événemens se succèdent suivant les dates marquées dans l'histoire du voyage de la Lilloise. Ainsi disparaît la faculté de *rétrospection*, elle a fui devant la vérité comme l'ombre devant l'éclat d'un beau soleil d'été au milieu de sa course journalière. Ainsi disparaissent en même temps tous ces grands tours de force intellectuels dont on

a fait bien gratuitement honneur à *Michel*, et avec eux tout ce cortége d'illusions, c'est-à-dire l'*intuition* des maladies, l'*instinct* des remèdes, et les diverses *courses* savantes qu'on lui fait faire dans la même séance.

Ainsi donc, et comme on ne soutiendra point que c'est à l'exaltation mentale du somnambule qu'est due la création du tableau de ce panorama mystérieux, et moins encore à la puissance de l'imagination du magnétiseur, qui ne peut revendiquer en toute propriété la faculté rétrospective, il faut nécessairement reconnaître ici l'ouvrage d'une puissance autrement intelligente, et d'un talent sublime bien au-dessus de tout ce que peuvent avoir exécuté dans ce genre les plus fameux peintres *panoramistes* de notre temps, et nous pouvons le prédire sans craindre le démenti, au-dessus de tout ce que pourra jamais produire le pinceau de ceux à venir.

En effet, ne bornant point son savoir à donner de la couleur et prêter du corps aux différens objets de son merveilleux tableau, l'ingénieux *panoramiste* leur donne encore la vie. Ici tout se meut, tout est en action; c'est la nature elle-même, comme réfléchie dans une glace qui est offerte aux regards de *Michel*.

Oui, tout, jusqu'à la tempête, a le prestige théâtral. *Michel* entend le sifflement des vents, le mugissement des vagues, les coups d'éclat du tonnerre; il voit l'éclair silloner la nue, serpenter dans les airs; il voit enfin l'affreuse trombe tourbillonner autour de l'infortunée corvette, l'enlever, la porter au-dessus des nues pour la précipiter et l'engloutir pour jamais dans l'abime.

De plus, renchérissant sur ces inconcevables prestiges, l'*inimitable panoramiste* fait entendre au spectateur les cris de détresse de l'équipage, et ce qui est bien plus inconcevable encore, il lui fait ressentir le même degré de température qu'éprouvent les malheureux acteurs de ce drame historique. *Michel* a ses membres engourdis par le froid le plus glacial qu'il ait jamais ressenti de sa vie. Enfin, il est harassé de fatigue après cette navigation fantasmagorique.

Quelle est donc cette puissance qui opère instantanément de si grandes merveilles? quel est l'être si éminemment intelligent qui a le pouvoir de produire spontanément aux regards de Michel cet inconcevable et incomparable panorama, pour lui venir en aide, et lui faciliter ainsi l'exécution de ce voyage nautique proposé par les interrogateurs? Quel est cet inimitable paysagiste? La réponse à ces questions sera facile pour nous.

En effet, celui qui vient ici en aide au somnambule de Figanières, n'est-il pas évidemment cet auxiliaire inconnu ou méconnu jusqu'aujourd'hui, et dont la présence et l'influence, peuvent comme nous l'avons dit (*), donner seules la solution des phénomènes du sommeil *vulgo* magnétique et de ses développemens? Et cet auxiliaire, s'obstinerait-on encore à le méconnaître, lorsque cette précieuse observation en fournit des preuves si positives? et après l'aveu si précis de *Michel*, qui déclare à son réveil ne devoir qu'à la vue d'un panorama offert à ses regards, les connaissances qu'il a montrées dans la relation nautique qu'il fait à son auditoire, ébahi d'un savoir si subtil et si rapidement acquis, serait-il possible de mettre encore en doute que c'est à l'aide de cet auxiliaire que le somnambule a satisfait à toutes les questions des curieux, devenant tour-à-tour, et au gré des questionneurs, astronome, géologue, physionomiste, médecin, topographe, navigateur, botaniste, etc., etc.? Car, comment expliquer autrement que par le secours d'un mentor invisible, éminemment intelligent, tout ce savoir polytechnique possédé par *Michel* pendant son sommeil magnétique, et dont il ne lui reste à son réveil pas même le souvenir?

Comment se rendre raison, notamment de l'audition des cris de détresse de l'équipage fictif d'une corvette fictive? Bon pour la scène, où les acteurs et le machiniste pourraient, les uns, faire entendre ces

(*) *Voir* l'introduction, tom. I, *pag.* xij.

cris, et l'autre, produire l'illusion des vagues et des vents mutinés; mais jamais le décorateur ne pourra le faire: impossible à lui de faire rendre par la toile la voix, les cris de tel personnage que son pinceau y aurait placé. Mais ce qui surpasse encore plus l'imagination et ne peut se concevoir (le drame historique en question fut-il mis et représenté sur la scène), ce serait de savoir ou d'apprendre comment l'acteur ou le décorateur pourraient transmettre aux spectateurs et leur faire ressentir le même froid glacial qui donnerait *scéniquement* la mort à tout ce qui aurait vie dans la corvette?

Ainsi ce qu'a fait M. le docteur Garcin pour la faculté rétrospective, nous le faisons nous-même pour ces deux derniers phénomènes, l'audition des cris et la sensation du froid glacial transmis à *Michel*, que nous livrons à la méditation des savans, des philosophes, et spécialement à celle des magnétiseurs partisans de la théorie de l'école française ou de toute autre, contraire à celle que nous professons. Cependant ces deux phénomènes, qui sans doute doivent être aux yeux du lecteur, et à ceux de M. Garcin lui-même, encore plus inconcevables que celui de la faculté rétrospective, ne le sont pas plus, selon notre doctrine, que celui de la faculté de discerner les maladies par l'*intuition* lorsque le somnambule malade se consulte lui-même, ou bien par la sensation *autopathique* lorsqu'il est consulté par un autre. Car, par l'*intuition*, le somnambule voit comme réfléchis dans une glace placée devant lui ses propres organes intérieurs ou extérieurs tels que l'affection morbide les a désorganisés ou simplement attaqués; et par la *sensation*, le somnambule sent, éprouve en lui-même et dans les mêmes organes les symptômes que nous nommons *autopathiques*, c'est-à-dire ceux là même qu'éprouve dans les siens propres la personne malade qui le consulte (*). Mais ces deux modes divers de

(*) *Voir* la Réponse de M. Deleuze au quatrième Mémoire théopsycologique.

discerner les maladies, comment et par qui les acquiert le somnambule ? Nous l'avons dit et nous le redirons mille fois : c'est par l'auxiliaire invisible, par un mentor semblable à celui qui a fait éprouver à Michel le degré de température des malheureux naufragés, et qui lui a fait entendre leurs cris de désespoir.

Quant à ce dernier phénomène, M. Deleuze a déjà fait mention d'un exemple semblable d'*audition lointaine* dans la réponse qui suit mon quatrième mémoire théopsycologique, et dont on trouvera l'explication ci-après dans la réponse à la première objection qui fait suite à la lettre XI^e^. Mais l'exemple cité par M. Deleuze n'est pas autant inconcevable que celui que nous fournit l'observation de M. Garcin.

En effet, dans l'observation de M. Deleuze, le somnambule entend la voix de deux personnages qui à vingt lieues de distance, complotent une mauvaise affaire contre le père de son magnétiseur ; mais ici, ces deux personnes sont vivantes, et complotent réellement et très-positivement, tandis que dans l'observation qui nous occupe, les personnages dont *Michel* dit entendre les cris, sont morts depuis long-temps, et ceux qui sont ici censés renfermés dans une corvette en peinture, ne sont que fictifs comme tout ce qu'on a entendu de l'historique de *Michel* ; ce qui rend ce phénomène inexplicable par toute théorie contraire à la nôtre (*).

Mais il ne suffit pas de reconnaitre ici la présence et l'influence d'un auxiliaire invisible éminemment intelligent pour expliquer les phénomènes observés chez le somnambule de Figanières, il est encore un point à discuter non moins important, puisqu'il est la conséquence nécessaire de cette reconnaissance ; ce point est de savoir de qui l'auxiliaire invisible a reçu mission pour venir en aide à *Michel*. Qui est-ce qui l'a envoyé ? De qui est-il messager ? Sa mission vient-elle

(*) *Voir* après la Lettre XI, la Réponse à la première Objection.

d'en haut, ou vient-elle d'en bas ? Est-il ami ou ennemi de Dieu ? Question éminemment *vitale*, puisqu'elle touche aux intérêts temporels et spirituels du magnétisé comme à ceux du magnétiseur ; intérêts précieux, qui s'étendent même jusqu'à ceux qui, par une vaine curiosité ou pour cause de maladie, se mettent en rapport avec le somnambule.

Pour répondre à cette question, il faut, comme nous l'avons répété maintes fois dans notre correspondance, avoir des notions positives et indispensables pour savoir discerner le vrai d'avec le faux, pour connaître dans l'auxiliaire l'esprit de mensonge ou l'esprit de vérité, l'ange de ténèbres ou l'ange de lumières, en un mot, l'envoyé de *Dieu* ou l'envoyé de *Python*.

En effet, dominé par l'auxiliaire dans tout ce qu'il fait ou ce qu'il dit, le somnambule devient pour ceux qui l'écoutent et qui sont en rapport avec lui, ou un instrument de *vie*, ou un instrument de *mort*. Instrument de *vie*, si l'auxiliaire inspire aux somnambules des sentimens tels que ceux qu'on a déjà remarqué chez plusieurs d'entr'eux, et notamment : 1° chez la demoiselle Fanny, somnambule de Marseille (*) ; 2° chez la demoiselle qui opéra la conversion de M. Deleuze (**) ; 3° chez la jeune pécheresse, guérie par M. Chap**, etc. (***) Instrument de *mort*, si les inspirations de l'auxiliaire sont telles que celles de la somnambule dont parle M. Deleuze dans sa Lettre du 6 novembre 1831 (****); celle encore de Mademoiselle *Laure*, qui fait le sujet du cinquième Mémoire théopsycologique, etc. (*****)

(*) Voir la deuxième Observation et les Réflexions à la suite du deuxième Mémoire théopsycologique, tom. 1.

(*) Voir la Réponse de M. Deleuze, ou quatrième Mémoire théopsycologique, tome 2.

(***) Voir le Post-Scriptum de la même Réponse.

(****) Voir la Réponse de M. Deleuze, après le quatrième Mémoire théopsycologique, tom. 2.

(*****) Voir les 16e et 22e Séances du cinquième Mémoire théopsycologique, tom. 2.

En effet, l'auxiliaire captant par ses prestiges la confiance du magnétiseur et des questionneurs ou consultans, ceux-ci donneront tous, tête baissée, dans toutes les erreurs qui sortiront de la bouche du somnambule qui, dans ce moment est l'instrument de l'astucieux. Malheur alors à ceux qui prêteront l'oreille à ses discours menongers et qui se confieront à un tel guide, tant pour leurs intérêts temporels que pour les spirituels !

A présent, si quelqu'un allait me dire : que faut-il penser du caractère de cet auxiliaire, sous l'influence duquel s'est trouvé *Michel*, pendant toute cette séance magnétique ?

Est-il bon? est-il pervers? doit-on ajouter foi à tout ce qu'a débité *Michel* pendant son sommeil magnétique ? dans quelle catégorie doit-on classer cet esprit ?

Après avoir blâmé moi-même l'imprudence de ceux qui, sans connaissance de cause, ont supposé que *Michel* avait visité *diaboliquement* tous les lieux qu'il a dit avoir parcourus au gré des questionneurs, je me garderais bien de me prononcer pour ou contre la légitimité de cet auxiliaire spirituel. Cette tache importante, c'est à M. le docteur Garcin à la remplir. En effet, qui mieux que lui peut faire ce discernement? qui mieux que lui peut avoir connaissance : 1° de la moralité de son somnambule et de celle de ses interrogateurs ? 2° des dispositions dans lesquelles se trouvaient ces derniers en approchant *Michel* ?

Quant au motif qui leur a fait proposer la recherche de la *Lilloise* plutôt que toute autre question, il est naturel de penser, après avoir lu la Notice, que ce n'a été que pour s'assurer de la prétendue faculté de *rétrospection* dont M. le docteur Garcin avait doté le somnambule de Figanières, pour expliquer ce qu'il trouvait inexplicable par les théories, jusqu'ici reçues en France. Au reste, j'aime à croire, et même à me persuader, que dans toute cette séance, il n'y a rien eu que de très-louable dans le langage de Michel ; néanmoins, que M. Garcin ne s'endorme point là-dessus, cette sécurité pourrait lui devenir fatale, mais qu'il se

tienne pour bien avisé que l'audacieux (*) peut se présenter au moment même où il s'y attendra le moins ; car, cela dépend souvent des intentions ou dispositions morales du somnambule, ou de celles du consultant qui se présente et prend rapport avec lui ; et que même sans cela, le monstre peut se présenter, car il cherche sans cesse à trouver une proie pour la dévorer (**).

La prudence exige donc impérieusement que pour n'être point la dupe, ni le jouet de l'adversaire, l'on s'occupe et avant tout, en se présentant devant un somnambule magnétique, à faire le discernement de l'auxiliaire qui va diriger la séance, en influençant le somnambule dans les réponses aux questions qu'on peut lui faire, soit pour cause de maladie, soit pour tout autre objet d'utilité publique ou particulière, et surtout par pure curiosité, car celle-ci est d'ordinaire punie.

Or donc, pour s'assurer de la légitimité de ce guide spirituel, on emploira les moyens propres à faire ce discernement. Ces moyens ne manquent pas. On les trouve décrits et disséminés dans tout le cours de cet ouvrage (***).

En terminant ici nos remarques et réflexions sur les phénomènes que présente cette curieuse et très-intéressante Notice, nous faisons des vœux pour qu'elles profitent au lecteur, et qu'elles favorisent la propagation de la saine doctrine professée dans cet ouvrage, qui n'a été fait et mis au jour que dans ce seul but utile.

Puisse l'auteur de cette précieuse observation, qui vient prêter un si ferme appui à cette même doctrine, ne point fermer les yeux à la lumière qui lui est offerte ;

(*) Voir cinquième Mémoire, Séances 16e et 22e.

(**) Lettre xie, première et deuxième Objections, Réponse.

(***) Voir premier Mémoire, — Deuxième Mémoire, première Observation. — Deuxième Observation. — Troisième Observation, 7e Séance, — Lettre viiie.

mais reconnaître, enfin, que toute la science spontanée qu'acquiert dans son sommeil lucide, le somnambule que la Providence a placé dans ses mains et confié à ses soins pour des raisons que l'avenir lui fera connaître, n'est due à aucune faculté hypothétique, suscitée ou développée par une prétendue exaltation mentale, ni à aucune autre cause gratuitement supposée, mais bien comme nous l'avons suffisamment prouvé, à la présence et à l'influence d'un auxiliaire spirituel, d'un guide, d'un Mentor invisible pour lui, mais dont la présence sera manifestée au somnambule lorsque lui, son magnétiseur, en témoignera non-seulement le désir, mais lorsqu'il prendra tous les moyens que cet ouvrage met à sa disposition, pour s'assurer de la nature de cet auxiliaire, c'est-à-dire, pour savoir s'il se présente en ami ou en ennemi, s'il est en un mot, ange de lumière ou ange de ténèbres. Et c'est d'après le signalement qu'en donnera le somnambule de *Figanières*, signalement qui, dans tous ses détails, doit se trouver conforme à ceux contenus dans les divers Mémoires théopsycologiques de ma correspondance, que M. le docteur Garcin doit régler sa conduite, pour entrer en communication ou bien rompre avec cet auxiliaire.

Puisse enfin, notre confrère, après avoir reconnu cet agent, travailler à la propagation d'une doctrine qui, en épurant la pratique du Magnétisme, va le placer au premier rang des sciences positives ; car c'est alors, mais seulement alors, qu'il méritera le nom de *grande science*, science par excellence, science enfin *théomagnatique*, parce que c'est elle seule qui, par ses phénomènes théopsycologiques met en évidence les vérités morales et religieuses, révélées à l'homme par son Créateur, vérités si importantes pour son bonheur en ce monde, et si nécessaires pour son bonheur dans la seconde vie, qui, pour les sceptiques ne sera plus une chimère, mais bien une incontestable vérité.

NOTE IV.

Le livre nous apprend, etc., *page* 65.

Pic de la Mirandole disait, qu'après tant de livres qu'il avait feuilletés, il en revenait toujours à la Bible, convaincu que c'était le seul livre où se trouvait la vraie sagesse avec la véritable éloquence.

Le fondateur de la Société Asiatique de Calcuta Williams Jones, disait : J'ai lu avec beaucoup d'attention les Saintes Écritures, et je pense que ce livre, indépendamment de sa céleste origine, contient plus d'éloquence, plus de vérités historiques, plus de morale, plus de richesses poétiques, en un mot, plus de beauté de tous les genres, qu'on n'en pourrait recueillir de tous les autres livres ensemble, dans quelque langue et dans quelque siècle qu'ils eussent été composés. (*de Génoude*, (la Sainte Bible), avertissement, *page* XIV et XV.)

NOTE V.

Parce qu'elle est formée de l'homme, etc., *page* 66.

Le Seigneur Dieu envoya un sommeil à Adam ; un sommeil, disent tous les Saints Pères, qui fut un ravissement et la plus parfaite de toutes les extases, etc. (Bossuet, *Elévation sur les Mystères*, *tom*, IX, *page* 117.)

NOTE VI.

Son état primitif, *page* 68.

Les sujets (arbres) provenus de graines tendent toujours plus ou moins à se rapprocher de l'état sauvage.....

En revenant à la nature pour les arbres, c'est-à-dire,

en les reproduisant par semis au lieu de vouloir les obtenir par drageons, marcottes et boutures, on aura des sujets plus vigoureux, plus beaux et plus durables, car les semis sont les lois primitives de la nature. (J. S. Lardier, *Traité historiq. et pratiq. sur les Semis et les Plantations, troisième édit., avec planches.*)

NOTE VII.

Avec la révélation primitive, *page* 90.

L'ange, (le préposé, l'agent) de la parole, lequel est *feu*, est la parole de Dieu. La parole de Dieu a produit la terre et les végétaux qui en sortent, et le feu qui les mûrit. La parole du Créateur est, elle-même, le Créateur et le grand fils du Créateur (*).

Le Créateur a fait le *pradjapati* (la figure ou apparence du monde). Les génies bons ou mauvais ont été faits du *pradjapati*. Les divers corps étaient comme des pierres sans mouvement, sans respiration, comme des arbres secs sans vie. Il les pénétra de sa substance et ils eurent vie..... Avant la création, le Créateur était en silence, méditant sur lui-même. Il prononça le mot OUM, son nom mystérieux, dans lequel existent les trois mondes.

NOTE VIII.

Des animalcules microscopiques, *page* 108.

L'invention du microscope a fait découvrir dans la nature un nouveau monde d'êtres vivans, dont l'infinie petitesse confond l'homme même le plus accoutumé à réfléchir. Le microscope solaire nous fait reconnaître dans une petite quantité de cette poussière, qui se forme sur le fromage sec, une fourmilière d'animaux de même

(*) Concordance avec la Sainte Ecriture, qui dit, que Dieu créa le monde par la parole ou le Verbe, (*Et Deus erat Verbum.*) *Accord des Traditions de l'Inde avec la révélation primitive.* (*Journal de la Société Asiatique de Paris.*)

espèce, dans lesquels on aperçoit jusqu'à la circulation interne des humeurs. — Du poivre mis dans un verre d'eau y donne le spectacle d'une multitude d'animalcules un milliard de fois plus petits qu'un grain de sable. Ces animaux, cependant, ont des organes, des muscles, des veines, des nerfs. Quelle en est l'énorme petitesse? quelle sera celle de leurs œufs, de leurs petits, des membres de ceux-ci, de leurs vaisseaux, des liqueurs qui y circulent? Ici l'imagination se perd, les idées se confondent. (Cousin Despréaux, *Leçons de la Nature*, *VI^e Considération*, *page* 26.)

NOTE IX.

Enfin des objets matériels, *page* 148.

Il n'y a rien, dit dom Calmet, dont on parle tant que de miracles et d'opérations des bons et des mauvais esprits sur les corps, et il n'y a peut-être pas une chose dont on aie des idées plus confuses et plus fausses, que des qualités d'un vrai miracle, et de l'étendue du pouvoir des esprits sur la matière. Certaines personnes qui se piquent de force d'esprit, considèrent tout ce qu'on rapporte du pouvoir des esprits et de leurs opérations sur les corps, comme des contes à dormir debout, ou bien seulement pour amuser un sexe faible et crédule, et regardent en pitié ceux qui en paraissent persuadés. D'autres tombent dans l'extrême opposé, ils sont crédules à l'excès, et croient tout sans examen. D'autres, enfin, nient tout, le vrai comme le faux, sous prétexte qu'on a souvent confondu avec les vrais miracles un fait purement physique, mais dont on ne pouvait pas d'abord se rendre raison, et avoir l'explication qu'on a trouvée ensuite. (Dom Calmet, *Dissertation sur les miracles*, etc.; tome de l'Exode, page 14.

—

NOTE X.

Du premier mérite, *page* 149.

M. Deleuze entend parler, sans doute, ici du mérite médical. Ce n'est point, en effet, pour être en opposition avec la croyance religieuse d'un Pascal, d'un Fénélon, d'un Bossuet, etc., que M. Deleuze voudrait établir le vrai mérite de M. le docteur, car il faudrait alors ne mettre qu'en deuxième ligne ces illustrations précitées et toutes celles à citer, tandis que personne encore ne les a fait descendre du premier rang qu'elles occupent et qu'elles occuperont jusqu'à la fin des siècles.

NOTE XI.

Leur faire pitié, *page* 153.

Certaines personnes qui se piquent de force d'esprit, considèrent tout ce qu'on rapporte du pouvoir des esprits et de leurs opérations sur le corps, comme des contes à dormir debout, ou bien seulement pour amuser un sexe faible et crédule, et regardent en pitié ceux qui en paraissent persuadés. (Dom Calmet, *Dissertation sur les miracles*, tome de l'Exode, page 14.

NOTE XII.

Découvrir la vérité, *page* 154.

Si M. Berna, docteur en médecine, de Paris, s'était bien pénétré de cette vérité, s'il n'avait pas eu la vanité de croire à sa puissance magnétique sur les somnambules qu'il soumit, le 27 février 1837 et jours suivans, à l'examen et aux expériences de messieurs les commissaires de l'Académie de médecine de

Paris, il n'aurait pas commis, sans doute, l'imprudence de provoquer lui-même ces expériences par une lettre adressée à cette Académie quelques semaines auparavant, dans laquelle il se *fesait fort*, disait-il, de donner à ceux pour qui l'autorité n'est rien, l'expérience personnelle, comme moyen de conviction. Expériences néanmoins qui, non seulement, n'ont produit aucun fait concluant en faveur du magnétisme, mais, qui bien au contraire, ont donné gain de cause aux incrédules, et procuré au magnétiseur le désagrément de se voir complètement désapointé, et publiquement mystifié au grand préjudice de la science.

Tel a été, tout récemment encore, le désapointement de M. le docteur Pigeraie, de Montpellier, lequel, selon les journaux de la capitale, accompagné de sa jeune demoiselle (voyante, sans doute très-lucide), s'était rendu à Paris dans l'espoir de gagner les trois mille francs du prix Burdin, espoir malheureusement déçu!!! Car d'après le rapport du docteur Girardin, lu à l'Académie de médecine, dans sa séance du 24 juillet 1838, au nom de la commission du prix Burdin, cette admirable clairvoyance aurait été en défaut, et aurait même pleinement disparu devant le bandeau fatal de la commission, dont la demoiselle Pigeraie n'aurait pas voulu s'affubler, attendu que cette garniture oculaire de précaution ne permettait de voir, selon le procès-verbal, ni en dessous, ni à travers ses mailles épaisses. En conséquence de ce refus, l'Académie a très-sagement décidé que mademoiselle Pigeraie n'avait aucun droit au prix de trois mille francs institué par le docteur Burdin. Je dis *très-sagement*, car un masque ou bandeau placé devant les yeux d'une somnambule qui dit avoir la vue même lointaine, et qu'on ne se hasarde de mettre en scène que parce qu'on est sûr d'avance de sa parfaite clairvoyance, est une précaution bien inutile, un instrument tout-à-fait ridicule. En effet, si la somnambule voit à distance, et qu'elle fasse une description exacte de ce qui est renfermé, par exemple, dans un meuble de l'appartement ou de la maison où elle se trouve en

ce même instant, et dont elle n'a aucune connaissance, pourquoi ne verrait-elle pas dans la poche d'une personne de la société? Et si c'est un livre qui s'y trouve, pourquoi ne lira-t-elle point à telle page qu'on lui désignera, le livre étant fermé et toujours dans la poche de la personne présente?

Que M. le docteur Burdin se rassure donc. Tant que de pareils concurrens n'auront pour mobile de leurs démaches que leur seul sordide intérêt, il n'a rien à craindre pour sa bourse. Mais si M. le docteur Pigeraie, en venant à Paris produire sa somnambule, avait eu l'intention charitable et bien prononcée de distribuer ladite somme de trois mille francs à une ou plusieurs familles indigentes, ce motif très-louable aurait été, peut-être, couronné du succès, après avoir néanmoins au préalable, pris l'avis du guide de sa somnambule pour avoir son approbation et promesse de réussite. Belle leçon pour tous ceux qui, se confiant en eux-mêmes, voudront se donner en spectacle avec leurs somnambules, sans connaître la cause des phénomènes qu'ils suscitent dans le silence du cabinet!!!

NOTE XIII.

A M. Gazzeri, professeur, *page* 170.

M. Carlo Matteuci, dans une lettre adressée à M. Gazzeri, annonce à ce professeur qu'il s'est assuré, à l'aide de l'expérience, de l'existence de l'électricité dans les rayons solaires. Voici un extrait de cette communication importante.

« Ayant exposé au soleil un électromètre condensateur à feuilles d'or, et d'une sensibilité suffisante, M. Matteuri reconnut bientôt que les feuilles de métal divergeaient, et qu'en outre elles s'étalaient sur la face de la cage de verre qui recevait directement l'action du soleil, et qui paraissait ainsi les attirer avec assez de force.

Pour s'assurer si réellement le verre était électrisé, il plaça au soleil quelques lames de verre ; quelques momens après il les toucha en différens points avec la boule de l'électromètre, et il obtint ainsi une divergence très-sensible. Ne pouvant plus douter que les rayons du soleil n'eussent la faculté d'électriser le verre, il s'agissait de savoir si cet effet était réellement dû à la présence de l'électricité dans ces rayons, ou bien seulement à l'élévation de la température du verre. Pour s'en assurer, M. Matteuci fit chauffer d'autres lames de verre à divers degrés de chaleur, et les présentant à l'électromètre, ils ne lui montrèrent jamais aucune trace d'électricité. » (*Gazette médicale de Paris*, 1re année, page 140.

NOTE XIV.

La lumière solaire, *page* 177.

M. le professeur Saverio Barlocci, de Rome, dans un mémoire sur l'influence de la lumière solaire dans la production des phénomènes électriques, rapporte l'expérience suivante :

« Ayant d'abord décomposé la lumière au moyen du prisme, il fit tomber le rayon rouge et le rayon violet sur deux disques de cuivre teints en noir, et à chacun desquels était adapté un fil de même métal. Deux anneaux de cuivre glissant sur deux petites colonnes verticales de cristal, et auxquels les deux fils étaient fixés, permettaient de les éloigner ou de les rapprocher l'un de l'autre à volonté. Il suspendit ensuite au fil supérieur une grenouille préparée dont il fit poser les pattes de derrière sur le fil inférieur. L'appareil étant ainsi disposé et les deux disques plongeant l'un, dans le rayon rouge, et l'autre, dans le rayon violet, toutes les fois que l'expérimentateur établit le contact entre les extrémités des deux fils, il se manifesta des contractions évidentes dans les muscles de la grenouille. M. Barlocci répéta à plusieurs

reprises cette expérience très-importante, et obtint toujours les mêmes résultats. » (*Gazette médicale de Paris*, 1re année, page 128.)

NOTE XV.

M. OErsted de Copenhague, *page* 177.

Depuis cette époque (la publication du 42e volume du *Dictionnaire des Sciences médicales*, art. *Pile voltaïque*), les recherches de M. Œrsted, de Copenhague, ont enrichi la physique de faits d'autant plus importans, qu'ils justifient, en quelque sorte, l'opinion de ceux qui, peut-être sans raison suffisante, avaient déjà pensé que les actions électriques et magnétiques devaient être considérées comme des résultats produits par une seule cause diversement modifiée, et si l'on ne peut pas dire que les expériences de M. Œrsted et celles qu'on a faites depuis lors, démontrent rigoureusement l'identité des deux agens, elles établissent du moins entr'eux des relations assez nombreuses pour rendre cette identité extrêmement probable..... (suivent dans le même article les expériences de MM. Arago, Ampère, Biot, Laplace, etc.). Les auteurs de cet article terminent en disant : « Des résultats aussi clairs ne peuvent donc laisser aucune incertitude, et l'analogie entre les phénomènes électriques et magnétiques n'est plus une supposition, c'est une vérité incontestable. » (Hallé et Thillaye, *Dictionnaire des Sciences médicales*, tome LVIII, page 310.)

NOTE XVI.

Par MM. Arago, Ampère, etc., *page* 177

Après la célèbre expérience de M. Œrsted, à Copenhague, en 1819, tandis que les savans hésitaient en présence de cette révélation subite, M. Ampère

pressentit, devina comme Kepler et Newton, et par une suite de méditations, et d'expériences continuées pendant dix ans, il démontra jusqu'à la plus claire évidence l'identité de l'électricité et du magnétisme ; et cette découverte, en réduisant le nombre des agens de la nature, semble diriger aujourd'hui la physique dans une nouvelle voie, et devoir la conduire par des éliminations successives à l'unité de toutes ces forces qui meuvent la matière, à la simplicité primitive du plan divin. Plus s'effacent les causes secondaires, plus la cause première semblera se rapprocher. (A. F. Ozanam, *Gazette du Midi*, 6 juillet 1836.)

NOTE XVII.

Elle me dit Joséphine, *page* 218.

Joséphine est la même vierge qui avait apparu à Marie Silvy, et de laquelle il est question dans mon troisième Mémoire théopsycologique (4e séance). Cette voyante mystique en s'adressant à moi, dit, à l'occasion de cette apparition : « C'est une vierge bienheureuse » qui s'intéresse à vous, à votre salut..... Elle a vécu » sur la terre..... Elle prie pour vous, etc. »

Mademoiselle Laure parlant d'elle, répète aussi : « Cette vierge a toujours veillé sur vous, comme elle » vous l'avait promis quelques instans avant sa mort, » elle prie Dieu pour nous, etc. »

Une notice sur cette jeune vierge ne sera point déplacée ici. Le lecteur y verra les preuves magnatiques du bonheur dont elle jouit peu de temps après sa mort. Elle est extraite des Ephémérides de notre petite Société théosophique. Elle fera connaître au lecteur comment ont lieu les apparitions des morts aux vivans, et de quelle manière a été observée celle de cette bienheureuse vierge. Cette notice pourra faire grincer les dents à certains lecteurs, mais elle pourra aussi servir à l'édification de plusieurs fidèles croyans.

Cette jeune personne avait reçu au baptême les prénoms de *Marie-Joséphine-Olympie*. Elle mourut à l'âge de seize à dix-sept ans, le 6 mars 1821, jour de sainte Colette. Son temps de purification fut court, comme on le verra. Elle fit la mort d'une bienheureuse, après avoir vécu très-chrétiennement. Ce fut le 14 avril suivant qu'elle apparut à la somnambule Virginie ***, séance tenante, de la manière suivante : (c'est la somnambule qui va parler en ces termes : 14 avril 1821) « Je me trouve en ce moment dans un » grand bosquet, une grande et longue allée d'arbres » est devant moi... J'aperçois dans le lointain une per- » sonne voilée qui s'avance. .... elle est accompagnée » d'un petit ange.... je ne peux encore rien distinguer » sur elle.... Ah! la voilà bientôt près de nous.... elle » a une ceinture violette sur une robe blanche..... le » voile qui nous dérobe sa figure est d'un blanc gri- » sâtre et très-épais..... il tombe jusqu'à mi-corps, » découvrant tant soit peu la ceinture d'un côté, et » laissant apercevoir la lettre M sur ladite ceinture. » La taille de cette personne est celle d'une jeune fille » de seize à dix-sept ans. Le petit ange qui l'accompa- » gne est tout nu, symbole de l'innocence (la som- » nambule dit ne pas connaître la personne voilée » qui disparaît bientôt après).

NOTE XVIII.

Dans l'ame du somnambule, *page* 295.

Les personnes timorées ne récuseront point sans doute le témoignage de la sœur de la nativité, au sujet du discernement des opérations de Dieu d'avec celles du démon. Ecoutons-la parler, page 40 du tome I de l'*Abrégé de sa Vie*, 3e édition.

« A l'approche du démon, dit-elle, ce n'est que » doute, inquiétude, ténèbres, frayeurs et découra- » gement. Voilà l'orage, c'est l'œuvre de l'esprit mé- » chant qui porte le désordre, la confusion, le trou- » ble et l'enfer. »

C'est dans l'état extatique que la sœur signale l'œuvre du démon, car voici ce qu'elle dit à la page 71 :

« Jésus-Christ me communiqua une lumière extraordinaire qui va quelquefois jusqu'à produire la privation de l'usage des sens, les ravissemens, l'extase... » On sonnait la cloche à côté de moi, on chantait, » sans que je m'en aperçusse : j'étais ravie en Dieu, » mais toujours à ma place, sans mouvement et » sans sentiment. Revenue à moi-même, je ne me » rappelais plus de ce qui s'était passé, etc. »

Nota. On voit ici une ressemblance parfaite avec l'état de nos voyans magnatiques. D'abord, la lumière extraordinaire qui, agissant sur la sœur, la prive de l'usage des sens, et la met en extase, qui est le plus haut degré de l'état magnatique. Elle n'entend plus rien autour d'elle, elle ne sent non plus ce qui se passe. Au réveil, oubli de ce qu'elle a vu ou senti.

L'ange de ténèbres ne fait donc acception de personne, au contraire, il attaque de préférence et avec plus d'audace les ames qui tendent à la perfection. Nous avons donc raison de dire que c'est précisément dans la pratique des bonnes œuvres qu'on le voit s'immiscer, afin d'y mettre obstacle s'il le peut.

NOTE XIX.

Fâcheux tant au physique qu'au moral, *p.* 297.

Les dangers que peuvent amener les opérations magnétiques, lorsqu'elles ont pour but de produire le somnambulisme, proviennent de diverses causes, et quelquefois aussi de circonstances accidentelles. Avec de la prudence on parvient à se préserver du plus grand nombre. Quant aux autres, qui sont produits par des événemens que l'homme ne peut prévoir, la confiance en Dieu, le secours des guides spirituels, en neutraliseront les funestes effets, si toutefois ceux-ci ne sont point le résultat de fautes antérieures.

Il faut donc, en se livrant à l'action magnétique,

suivre constamment la route indiquée par les auteurs consciencieux qui ont écrit sur cette matière, et ne point s'en écarter, ni pour faire des expériences, ni pour se faire valoir, ni pour faire admirer le savoir des somnambules, ni même pour convaincre de la réalité du magnétisme et de ses effets, ceux dont on tiendrait à cœur de dissiper les doutes. Une conduite opposée n'amènerait après soi que des regrets. C'est pour en garantir tous ceux qui liront cet ouvrage, que nous y consignons ces observations sommaires, sur la pratique de cette science.

DU MAGNÉTISEUR. Le magnétiseur doit être robuste, bien constitué, exempt de tout défaut d'organisation, afin que le fluide magnétique puisse circuler sans obstacle dans tout son corps, n'avoir point les nerfs trop irritables, et surtout jouir d'une bonne santé; car si l'expérience a démontré que le magnétiseur ne prend point les maladies du magnétisé, elle a prouvé aussi qu'il peut communiquer à celui-ci ses affections morbides, et même ses infirmités. Il importe encore que le magnétiseur ait des mœurs irréprochables, et ne cherche, en opérant, qu'à exercer la charité; il est à désirer, enfin, qu'il ne soit pas d'un caractère ardent, qu'il n'ait point des passions violentes, et qu'il soit capable de se diriger et de diriger le somnambule, si durant le sommeil magnétique de celui-ci il survenait quelque crise. Une personne prudente ne se livrera donc point à la pratique du magnétisme, avant d'avoir fait une sorte de noviciat sous un maître expérimenté.

DU CHOIX DES SOMNAMBULES. Tout individu malade peut être soumis à l'action magnétique, qui, bien dirigée, ne saurait lui être nuisible. Néanmoins, pour prévenir tout accident, il est bon de ne jamais se hâter, et de ne produire le somnambulisme parfait que graduellement, à moins que l'état de la personne malade n'oblige d'agir différemment. Mais il faut toujours user de beaucoup de circonspection, relativement aux personnes qui, soit par l'effet de leur maladie, soit naturellement, ont l'esprit faible, l'imagination ardente, les nerfs irritables, et plus encore si elles sont

sujettes à des affections et des crises nerveuses. Dans ce dernier cas on ne saurait trop délibérer avant de les faire tomber en somnambulisme, ni prendre trop de précautions préparatoires si l'on s'y déterminait.

Quand on veut avoir un somnambule pour le consulter sur les maladies d'autrui, il faut choisir une personne de dix-huit à vingt ans, et qui, quel que soit son sexe, soit bien constituée, n'ait point de défauts corporels, pour que le fluide magnétique ne rencontre en elle point d'obstacles ; la bonté, la douceur, la modestie, la sensibilité pour les maux d'autrui, le désir habituel de les soulager, sont des qualités infiniment précieuses, et que l'on doit faire en sorte de rencontrer dans le sujet qu'on choisit. Il est encore avantageux que la personne sur qui l'on se propose d'opérer sache lire, et même écrire ; si on trouve tout cela réuni, on peut espérer d'avoir un somnambule bon, et qui ne donnera point d'inquiétudes, surtout si l'intérieur, répondant à l'extérieur, des mœurs pures, une piété sincère, annoncent une belle âme, digne en tout de son créateur. Par contraire, on doit s'attendre à beaucoup de fatigues, à beaucoup de peines, à beaucoup de chagrins, si la personne qu'on a mis en état de somnambulisme, est hautaine, orgueilleuse, acariâtre, jalouse, passionnée, et d'une conduite peu régulière : car des vices de conformation pourraient bien amoindrir et même empêcher totalement la lucidité, mais ils ne sont point aussi redoutables que les vices du cœur.

DE LA DIFFÉRENCE DU SEXE. Il faut être bien sûr et de soi et de la personne que l'on magnétise pour ne pas redouter les périls que dans les opérations magnétiques produit naturellement la différence du sexe. La disproportion d'âge et non celle des conditions peut seule, sinon les faire disparaître, du moins les rendre moins imminens. La personne qui veut magnétiser doit donc faire tout ce qui dépend d'elle, pour trouver une personne de son sexe qui condescende à ses desseins charitables. Dans le cas contraire, elle ne doit opérer qu'en présence d'une personne du sexe

différent du sien, qui puisse, le cas échéant, donner au somnambule les secours qu'elle ne pourrait administrer elle-même sans inconvenance.

Le résultat ordinaire de l'action magnétique est de faire naître entre ceux qui, ont à cause, d'elle des rapports si intimes, des sentimens de bienveillance et d'affection. C'est principalement alors que pour retenir ces sentimens dans leurs bornes, il faut, si l'on veut demeurer irréprochable, se méfier de soi, redouter les impressions qu'on reçoit, les émotions qu'on éprouve, s'élever par la foi, vers Dieu témoin et juge de nos œuvres, et marcher en sa présence, afin de n'être pas confondu. Que si malgré ces précautions, on prévoyait une chute causée par l'irritation des sens et la véhémence des passions, il vaudrait mieux tout abandonner et préférer, ou de demeurer malade si on l'est, ou de ne point coopérer à la guérison des autres si on ne l'est pas, plutôt que de se causer dans l'ordre du salut, un préjudice notable.

De ce qui précède il s'ensuit, que dans le traitement magnétique, on ne doit se permettre, ni tolérer dans les autres, nulle immodestie quelque légère qu'elle soit, nulle parole libre ni équivoque; que l'on doit éloigner de soi très-soigneusement toutes pensées, tous désirs qui tendraient à un but coupable, et qui par cela même qu'elles détournent l'attention du but principal, deviennent nécessairement funestes. Cela prouve encore que dans toute maladie dont le traitement est fort long, le magnétisme entre personnes de sexes différens, est d'ordinaire, non-seulement dangereux, mais encore inutile, lorsqu'on ne trouve pas dans l'un et l'autre individu, pureté de mœurs et sévérité de principes; et que le père ou le mari, et en cas d'absolue nécessité, le frère, sont les seuls qui puissent, sans péril et avec succès, s'occuper longtemps de la guérison d'une femme intéressante et jeune.

DU LOCAL. Il faut que l'endroit où l'on magnétise soit faiblement éclairé; un jour brillant distrait trop la personne magnétisée. Si l'opération a lieu pendant

la nuit, on doit placer la lampe de manière que celle-ci ne la voie point. Un appartement éloigné de tout bruit tumultueux est le plus convenable. Il est encore important d'éviter qu'aucune commotion soudaine et imprévue ne vienne déranger le somnambule lorsqu'il a propension au sommeil. On doit donc, jusqu'à ce que l'état magnétique se soit déclaré, éviter de parler et de macher dans l'appartement, et de plus, veiller à ce qu'il ne se fasse pas du bruit dans l'appartement supérieur.

DES DISPOSITIONS PRÉPARATOIRES. La personne qui doit être magnétisée sera toujours assise commodément, et dans un fauteuil si la chose est possible, afin qu'elle puisse appuyer son corps et sa tête si elle le désire. Il faut qu'elle soit vêtue avec décence, et de manière à n'avoir ni chaud ni froid. Dans l'hiver il est nécessaire qu'il y ait dans l'appartement du feu, et une chaufferette pour la lui donner si elle la demande. En tout temps il convient d'avoir sous la main ce qui est nécessaire pour lui faire prendre de l'eau sucrée ou chaude ou froide.

Une chose infiniment importante, c'est que le magnétiseur et surtout le magnétisé, soient ou à jeun, ou du moins que leur digestion soit tout-à-fait terminée lorsque l'opération commence. Nous avons vu des événemens bien fâcheux, survenus à des personnes qui avaient imprudemment violé cette prescription essentielle.

Enfin, les personnes craignant Dieu, se prépareront à l'action magnétique par la prière. Si, comme elle doit l'être, celle qu'ils adresseront alors à l'Etre suprême est sincère, elle éloignera d'eux beaucoup de dangers.

DES SPECTATEURS. Ils doivent être peu nombreux et bien choisis. On n'admettra point des curieux, ni des gens qui se moquent du magnétisme, des magnétiseurs et des magnétisés, ni des personnes d'une conduite scandaleuse. A plus forte raison évitera-t-on d'opérer dans des lieux publics, et de donner un somnambule en spectacle. Agir autrement, c'est l'exposer à des crises épouvantables, à des mécomptes dont

l'auteur d'une telle faute aurait à rougir, peut-être même à la perte irrévocable de toute lucidité.

DE LA VOLONTÉ. La volonté est nécessaire dans le magnétiseur comme dans le magnétisé; par elle on produit ou l'on éprouve tous les effets de l'action magnétique, quoique l'on ne croie point à l'efficacité du pouvoir de cet agent. Et ce fait est rationnel, en ce que, pour que le magnétiseur communique son fluide, il suffit qu'il veuille le communiquer, et pour que le magnétisé en éprouve les effets, il suffit encore qu'il demeure passif, et ne le repousse pas. La confiance à l'efficacité du magnétisme n'est conséquemment nullement nécessaire pour amener le sommeil magnétique; mais elle l'est quand il s'agit d'opérer une guérison, ou de soulager par l'action magnétique un être souffrant; mais dans ces deux cas, elle ne l'est que parce que, pour obtenir l'un ou l'autre résultat, il faut cette volonté persévérante que la confiance seule peut donner. Et ce théorême, que nous pouvons donner pour constant, prouve que dans tous les phénomènes magnétiques, l'homme n'est, en réalité, qu'un agent bien secondaire.

Néanmoins, l'homme paraît être un agent nécessaire pour causer le premier sommeil magnétique artificiel (*), et prédisposer ainsi à des sommeils semblables. Il faut donc que lorsque le magnétiseur veut obtenir ce résultat, il ait une volonté bonne et constante : si par légèreté ou par tout autre motif, elle faiblissait ou se détériorait, il perdrait ses forces et n'obtiendrait aucun succès.

DE L'INTENTION. Pour que la volonté soit bonne, il faut nécessairement que l'intention soit louable, et celle-ci est nécessaire soit au magnétiseur soit au ma-

(*) Nous appelons artificiel le sommeil causé par l'influence de l'homme, parce que ce n'est que par sa cause qu'il diffère du sommeil magnétique naturel. Car il est constant que les personnes qui tombent en somnambulisme sans avoir été magnétisées, possèdent les mêmes facultés que les autres, et que leur état présente absolument les mêmes phénomènes.

gnétisé. Si l'un ou l'autre ont le malheur de se faire illusion à ce sujet, et de chercher par le magnétisme ce qui doit nuire au prochain ou bien offenser Dieu, ils doivent s'attendre à tomber d'erreur en erreur, de faute en faute, et à ne recueillir en fin de compte que des regrets.

On ne saurait donc trop se prémunir contre toutes les tentatives que la concupiscence peut faire pour arriver à ses fins, ni désirer avec trop d'ardeur et uniquement, tout ce qui est honorable et bon, non-seulement devant les hommes, mais encore devant Dieu. En agissant ainsi, on est certain de ne point s'égarer.

DES PROCÉDÉS. Quelque méthode que l'on suive pour amener le sommeil magnétique, les résultats sont à peu près les mêmes; on peut même diversifier les procédés selon les circonstances, à moins que cela ne convienne point au sujet magnétisé; car dans ce cas il faut agir de la manière qui lui est agréable, sans toutefois blesser les convenances, et en ayant soin d'éviter tout ce qui pourrait paraître extraordinaire aux spectateurs.

Une chose essentielle c'est d'éviter de vouloir faire des tours de force, et d'habituer peu à peu le sujet magnétique à l'action du fluide; on prévient par là tout accident fâcheux; ainsi nous conseillons, lorsqu'on veut produire le somnambulisme, de ne soumettre d'abord le sujet choisi que pendant peu de temps à l'action magnétique; d'augmenter peu à peu la durée des séances, et de ne consentir à ce que le magnétisé demeure dans le sommeil magnétique, que sept à huit jours après avoir commencé cette opération. De le laisser ensuite s'habituer à cet état, et s'y complaire avant de lui faire des questions nombreuses et difficiles. En agissant ainsi on est certain d'avoir des somnambules très-clairvoyans, et dont la lucidité sera de longue durée.

En commençant ces opérations on doit, après avoir fait asseoir commodément la personne qu'on veut magnétiser, se placer vis-à-vis d'elle, de manière que les genoux du magnétisé soient entre ceux du magné-

tiseur, et que les pieds de celui-ci soient à côté de ceux du magnétisé, sans que néanmoins il y ait contact; prendre ensuite rapport avec elle, ce qui se fait en plaçant entre le pouce et l'index de chaque main l'un des pouces du magnétisé, de manière que l'intérieur des pouces de l'un soit en contact avec l'intérieur des pouces de l'autre. On doit demeurer dans cette situation cinq ou six minutes; pendant ce temps, le magnétiseur regardera constamment le magnétisé.

Après cela, le magnétiseur posera ses deux mains sur la tête du magnétisé, non point pour accumuler le fluide dans la tête, mais avec l'intention formelle et actuelle d'établir la circulation du fluide, et de le répandre par la tête dans toutes les parties du corps. Après les y avoir laissées pendant quelques minutes, il les abaissera en les passant extérieurement le long du corps depuis la tête jusqu'aux genoux, en touchant légèrement la tête, les bras et les autres parties du corps; il les relèvera ensuite sur la tête pour renouveler les mêmes mouvemens, qui s'appellent *passes*. Après avoir fait cela pendant quelques minutes, il placera de nouveau ses pouces contre ceux du magnétisé, les gardera ainsi pendant quelque temps, et renouvellera ensuite les opérations déjà indiquées.

Il aura soin de demander de temps en temps à la personne magnétisée comment elle se trouve. Si elle est bien, il continuera jusqu'à ce que les effets magnétiques soient apparens, et se déclarent par la propension au sommeil, et autres signes qui varient suivant les individus. Si elle se trouve mal à son aise, il faut s'arrêter, et dans l'un et l'autre cas la dépouiller de l'excédant du fluide magnétique accumulé sur elle: pour en venir à bout, on agit de la manière suivante:

On fait mettre la personne debout, et l'on fait des passes de la tête aux pieds, en ayant soin de tenir les creux des mains en dehors, lorsque celles-ci sont près du sol, et de la même manière qu'on ferait si l'on voulait repousser loin de soi un corps solide. Il faut faire ces passes sur tout le corps; d'intervalle à inter-

valle, s'arrêter vers les reins, porter les mains en dehors avec rapidité, et à la fin de chaque passe secouer la main comme si on voulait la débarrasser d'une poussière ; si la tête de la personne magnétisée est pesante, on fait des passes depuis les genoux jusqu'aux pieds afin de dégager la tête ; et au besoin, on fait cette opération après l'avoir conduite dans un autre appartement. Toutes ces passes doivent se faire de haut en bas, et jamais de bas en haut. Cette manière d'opérer pourrait amener de graves inconvéniens.

Il est des circonstances où, au lieu de terminer les passes aux genoux, on les continue jusqu'aux pieds, ce qui s'appelle magnétiser à grands courans. Nous avons éprouvé que lorsqu'on les fait en forme d'ellipse de la tête aux genoux, leur action est prompte et puissante ; alors chaque main forme une ellipse ; on doit seulement avoir soin que le creux de la main qui, en descendant de la tête aux genoux, est tourné vers le malade, soit, en formant la partie ascendante de l'ellipse, tournée en dehors.

La première séance suffit d'ordinaire pour établir complètement le rapport entre le magnétiseur et le magnétisé ; on s'en apercevra dans la seconde séance ; les effets de l'action magnétique y seront plus prompts et plus sensibles, et le deviendront chaque jour davantage. Le magnétiseur devra dès lors mettre à profit les observations qu'il aura faites sur la personne magnétisée. Ainsi, dans le cas où il se serait aperçu qu'elle est extrêmement sensible à l'action magnétique, il fera les passes à distance ; il posera les mains au-dessus de la tête et sans la toucher, et se bornera à prendre rapport de temps en temps, en unissant ses pouces à ceux de la personne magnétisée ; ce changement n'opérera point de diminution dans l'efficacité de l'opération magnétique, mais au contraire, il l'augmentera, et l'on se débarrassera d'un obstacle en l'évitant.

Dès la seconde séance on peut commencer à isoler la personne magnétisée en lui fermant les yeux, si

toutefois ceux-ci ne se ferment pas d'eux-mêmes. Pour produire cet effet, on pose les mains sur les tempes, et avec les pouces on fait des passes sur les yeux, en partant de la racine du nez jusqu'au haut de l'orbite de l'œil. La même opération faite avec une intention contraire ouvre les yeux des somnambules quand on veut les éveiller; elle est toujours utile, même quand ceux-ci s'éveillent au simple commandement du magnétiseur.

Il est bon ensuite pour hâter le sommeil magnétique de concentrer le fluide vers le creux de l'estomac; il est convenable de se servir pour cela d'une baguette de verre ou d'acier. Nous indiquerons la manière de s'en servir; mais si l'on n'en a point, on rapproche les doigts de chaque main, et on les présente par la pointe vers le creux de l'estomac; de temps en temps on les réunit à la racine de chaque pouce, après quoi on les étend, et par un mouvement rapide on racle la surface intérieure de chaque pouce, comme si on voulait en enlever un corps étranger, et le jeter sur la partie du corps vers laquelle on veut diriger le fluide. Cette manière d'opérer est très-avantageuse, et se pratique aussi pour toutes les autres parties du corps.

Ces procédés doivent être continués, jusqu'à ce que la personne magnétisée tombe dans le sommeil magnétique; on peut s'il y a difficulté à amener cet état, employer les auxiliaires magnétiques que nous allons indiquer.

DES AUXILIAIRES MAGNÉTIQUES. Rien ne prouve mieux l'existence du fluide magnétique que la faculté que possède l'homme de le concentrer sur des corps inanimés, qui le deversent ensuite sur les personnes soumises à l'action magnétique. Ce sont comme des réservoirs que l'on remplit et que l'on vide à volonté.

Les *arbres* sont les plus puissans de ces auxiliaires; on les magnétise en faisant des passes sur leurs troncs, et ensuite au moyen d'un miroir, avec lequel on réfléchit sur eux les rayons du soleil, dont on se sert comme de conducteurs du fluide magnétique. Cette opération doit se renouveler pendant quatre ou cinq

jours, avant de placer sous l'arbre ceux à qui l'on veut faire éprouver son influence ; il suffit alors de les mettre en rapport avec l'arbre soit par le contact continu, soit au moyen d'une corde ; il ne faut point se servir des arbres dont le suc est caustique et vénéneux, ou dont l'ombre est dangereuse : ainsi le noyer, le figuier, le laurier rose ne doivent pas être employés. Tandis que l'on peut sans crainte user du chêne, du pin, de l'orme, du tilleul, de l'oranger, et du frêne.

Les *baquets* étaient en grande vogue du temps de Mesmer. On appelle ainsi une caisse de bois plus ou moins grande, contenant des bouteilles remplies d'eau, du sable, de la limaille de fer, du verre pulvérisé, le tout bien magnétisé. Pour en faire usage on met en communication au moyen de fils de fer, l'eau contenue dans les bouteilles avec les autres substances, et au moyen d'un conducteur commun, on établit le rapport avec ceux que l'on veut influencer ; on trouve une force moindre, mais utile dans une grande bouteille pleine d'eau et disposée comme la *bouteille de Leyde*.

On magnétise l'eau des bouteilles par des passes de haut en bas, faites sur chaque bouteille ; on passe ensuite circulairement la main au fond de la bouteille, pour ramasser le fluide, et on le verse dans la bouteille, en présentant au goulot de celle-ci la pointe des doigts, et raclant ensuite avec eux la partie intérieure du pouce. Cette opération doit être répétée plusieurs fois ; enfin par l'insufflation dans la bouteille ; les autres substances se magnétisent, soit par des passes faites sur elles, soit en poussant des deux mains le fluide sur elles, de la même manière que nous l'avons déjà indiqué, et que l'on emploie toutes les fois que l'on veut magnétiser des objets que l'on ne peut point toucher.

La *baguette* est un cône allongé d'environ un pied de longueur, ayant à l'une de ses extrêmités de quatre à cinq lignes de diamètre, et à l'autre un peu moins de la moitié. Pour s'en servir on place le gros bout dans le creux de la main gauche, et on la retient

dans cette position par les cinq doigts de la même main, qui étant allongés la touchent par leurs extrêmités ; alors avec les cinq doigts de l'autre main que l'on fait glisser sur elle, on pousse le fluide vers le lieu où on veut le faire agir.

Les auxiliaires vivans sont ceux qui, sans contredit, procurent le secours le plus puissant ; mais avant de les employer il faut être aussi certain d'eux qu'on l'est de soi-même ; autrement au lieu d'avantages, on ne retirerait que des inconvéniens.

Ainsi la *chaîne* ; elle se compose des personnes formant un cercle, à l'une des cordes duquel se trouve la personne que l'on veut influencer ; toutes se tiennent par la main, et chacun de leurs pouces est en contact, avec l'un de ceux de ses voisins ; ce qui fait que celui qui se trouve à la droite de la personne que l'on veut influencer est en contact avec elle par le pouce de sa main gauche, et celui qui est à sa gauche, y est ausi par le pouce de sa main droite.

Mais pour que la chaîne soit utile, il faut que tous ceux qui la composent prennent un tendre et vif intérêt à la personne magnétisée. Qu'ils jouissent tous d'une santé parfaite, et qu'aucun ne contrarie l'action du magnétiseur, en voulant exercer une influence particulière ; or, comme toutes ces conditions ne peuvent se trouver réunies qu'entre parens ou amis intimes, ce n'est que dans ce cas qu'on doit l'employer ; alors cette réunion ayant les mêmes désirs, la même volonté que le magnétiseur, celui-ci opère avec plus d'énergie et conséquemment avec plus de succès.

Au reste, d'après notre théorie, tous ces auxiliaires sont inutiles lorsque le somnambulisme est déclaré. Ce ne peut donc être que lorsque le fluide magnétique est employé comme moyen curatif que l'on doit avoir recours à eux, même en les modifiant.

Ainsi un magnétiseur qui se sent peu de forces, peut appeler à son secours une des personnes présentes, ayant les conditions requises pour magnétiser ; celle-ci pose ses deux mains sur les épaules du magnétiseur, et s'unit avec lui d'intention et de volonté : le magné-

tiseur s'il est seul, peut lui-même reprendre ses forces, en se plaçant au soleil, et faisant sur lui-même des passes avec ses deux mains ; ces passes commenceront à l'extrêmité de chaque main, suivront les bras, et de l'épaule descendront aux hanches, de sorte que les lieux sur lesquels se prolongeront les deux passes, formeront sur le devant du corps du magnétiseur, comme deux écharpes croisées. L'intention soutenue de celui-ci, attirera sur lui tout le fluide environnant, et il pourra continuer ses opérations magnétiques avec facilité, et sans le secours d'autrui.

DE L'HEURE ET DE LA DURÉE DES SÉANCES. Il faut autant que possible magnétiser les somnambules au même endroit, et ne point changer l'heure des séances sans leur consentement formel. Pour cela, le magnétiseur doit, dès le commencement de la lucidité, demander au somnambule, non-seulement quelle doit être la durée de la séance commencée, mais encore quel jour et à quelle heure il désire être encore placé dans le sommeil magnétique. Sans cette précaution on fatiguera les somnambules sans avantage, car il est probable qu'étant endormis à l'heure non désignée, ils seront privés de la lucidité. De plus, ils se dépiteront, et il serait alors bien possible qu'ils perdissent toute lucidité, même pour ce qui les concerne personnellement. Ce ne doit donc être qu'après qu'un somnambule a déclaré expressément qu'on peut l'endormir, et qu'il y verra à toute heure, que l'on peut s'écarter de la règle précitée.

DIRECTION DES SOMNAMBULES. Prudence, confiance, courage et charité, voilà les qualités que doit posséder un magnétiseur pour diriger avec succès ses somnambules ; car les phénomènes dont il peut être témoin sont de nature à être variés à l'infini, et à offrir en même temps et des obstacles et des dangers.

On ne doit donc point endormir un somnambule sans motifs, à un lieu, ni à une heure qu'il n'aurait pas indiqués lui-même. Il est bien encore de ne point le mettre trop fréquemment dans cet état, de ne l'y point laisser trop long-temps, sans une évidente né-

cessité, autrement il deviendrait habituel, et dégénèrerait en une infirmité.

Il ne faut point considérer comme des oracles toutes les réponses des somnambules. Le défaut de lucidité et mille autres causes peuvent les induire à erreur. Il faut donc, si l'on s'aperçoit qu'il se trompe, le lui faire remarquer en peu de mots et avec charité, et sûrement il finira par reconnaître son erreur.

Il n'est point convenable de faire des expériences pour s'assurer de la lucidité d'un somnambule, ni du degré d'influence que l'on exerce sur lui, surtout en le portant à donner des signes qui ne sont, intrinsèquement, que des niaiseries; cela décourage le somnambule, l'avilit à ses propres yeux, et peut lui faire perdre sa lucidité. La conviction qu'on désire avoir de la lucidité du somnambule et de l'influence du magnétiseur, est louable et même nécessaire, mais il faut qu'elle soit amenée par des faits, et que ces faits viennent d'eux-mêmes.

Si le somnambule est malade, c'est d'abord de lui-même qu'il faut le faire occuper exclusivement. Et si après cette consultation faite pour lui-même il désire d'être éveillé, il faut se rendre de suite à ses désirs.

Toutes les fois qu'une question déplaît à un somnambule ou qu'il dit qu'il ne peut point s'en occuper, il faut l'abandonner aussitôt, à moins que la chose ne l'intéresse lui même, ou ne soit intrinsèquement importante; car il arrive que des somnambules voient avec indifférence dans l'état magnétique ce qui, dans leur état ordinaire, leur fait la plus vive impression. Il faut alors leur faire apercevoir leur tort en influençant leur volonté, et ils ne tardent point à revenir à eux-mêmes.

Les somnambules sont d'ordinaire très-discrets, ne découvrent ni leurs secrets, ni ceux d'autrui, que dans l'état magnétique ils sont à même de connaître; il faut respecter ce penchant, ne point permettre en leur présence ni médisances ni calomnies, et à plus forte raison tout ce qui, de près ou de loin, se rattacherait à la haine et à des désirs de vengeance; la

peine qu'ils en éprouveraient pourrait leur être funeste, attendu que dans cet état leur sensibilité est excessive.

Le magnétiseur doit avoir continuellement l'œil sur son somnambule, et ce n'est que lorsque l'expérience lui a prouvé qu'il est en état de se diriger lui-même, qu'il doit s'éloigner de lui et le laisser dans cet état.

Si le somnambule est malade, il importe beaucoup de lui inspirer une grande confiance en Dieu, et une soumission entière à sa sainte volonté, car il serait possible qu'il prévit et sa mort, et tout ce qu'il aura à souffrir durant sa vie. Si la chose arrivait, et qu'il en fut affecté, il faut l'éveiller, après avoir, toutefois, pris son consentement, et lui en avoir fait sentir la nécessité. On doit agir de même s'il voit des objets qui le troublent, l'effraient, et lui causent des émotions dangereuses. Et si le somnambule est bien portant, il conviendrait dans ces derniers cas de l'éveiller malgré lui.

Il ne faut point rapporter aux somnambules ce qu'ils peuvent avoir dit, fait, ou vu dans l'état magnétique, et qui, dans l'état de veille, pourrait les peiner. Il convient donc de ne parler de ces choses à personne. Au surplus, un bon somnambule fait connaître à son magnétiseur ce qu'on doit lui laisser ignorer. Quand il ne le fait pas, celui-ci doit suppléer à cet oubli.

Quant aux douleurs physiques que le somnambule éprouverait, si elles étaient la suite nécessaire du somnambulisme, il faudrait l'éveiller sur-le-champ, après toutefois lui avoir demandé ce qu'il faudra faire pour les calmer. Si elles sont étrangères à l'état magnétique, il faut agir, pour les faire diminuer ou disparaître, en suivant les prescriptions du somnambule. Mais si celui-ci n'a pas de lucidité, il vaut mieux l'éveiller, après lui avoir demandé quand il pourra être consulté avec fruit sur sa situation.

S'il est nécessaire de conduire le somnambule dans les champs pour chercher des herbes salutaires, il faut, ou le laisser dans l'état sémi-magnétique, ou

l'éveiller avant le départ, sauf à l'endormir encore quand on sera arrivé au lieu qu'il aura indiqué. Mais il faut éviter de lui faire faire ces courses quand le temps est froid et humide, et suivre en tout ce qu'il ordonnera de lui-même.

Il est bon de prendre note exacte de l'heure indiquée par le somnambule pour les séances, ainsi que des remèdes qu'il prescrit et du mode de préparation de ceux-ci ; mais avant de les employer il est convenable de les soumettre à l'examen d'un homme de l'art, à moins qu'on ne soit certain de leur innocuïté.

En toutes choses, le magnétiseur doit être plein d'égards pour le somnambule ; ne point se laisser abattre par les accidens qui pourraient survenir ; mais s'il en survient, redoubler de courage et de confiance en Dieu, faire partager ces sentimens au somnambule ainsi qu'aux spectateurs, et il viendra à bout de faire disparaître tout ce qui pourrait être nuisible.

DES ACCIDENS. Les accidens les plus ordinaires sont les attaques de nerfs. Il faut les calmer, surtout demander aux somnambules quelle en est la cause, et dès qu'on la connaît, la faire disparaître. Les sentimens qu'éprouvent les spectateurs en produisent souvent. Il faut alors faire sortir la personne coupable, quelle qu'elle soit. La présence d'un autre magnétiseur, qui aurait un vouloir différent du magnétiseur, peut aussi produire le même effet; des odeurs fortes, quelqu'agréables qu'elles soient, sont aussi dans le cas de nuire. Le magnétiseur doit donc tout prévoir et tout réparer.

Il arrive aussi qu'un somnambule éprouve des paralysies ou totales ou partielles, et même une insensibilité totale. Il faut alors attendre, agir par la volonté, et ces accidens disparaîtront d'eux-mêmes ; si le somnambule conserve la faculté de parler, il indiquera lui-même au magnétiseur ce qu'il devra faire, et celui-ci devra s'y conformer.

Enfin il est des somnambules qui font des songes magnétiques; ils parlent seuls, ils gesticulent, ils pleurent. Il faut bien se garder alors de les interrompre,

de les toucher ; la moindre imprudence pourrait les éveiller en sursaut et leur être funeste ; il faut donc attendre ; car le somnambule sortira de cet état quand son rêve sera fini , et le racontera exactement.

Nous bornons là nos observations à ce sujet. L'expérience apprendra ce qu'il serait trop long de détailler.

CONSULTATIONS DES MALADES. Il ne faut présenter à un somnambule un malade , qu'après avoir obtenu son agrément spécial, et n'en présenter qu'un à la fois.

Après que le malade a pris rapport , il faut laisser au somnambule le temps de l'examiner attentivement; quand il l'a fait il convient de s'éloigner d'eux , afin qu'ils puissent , s'ils le désirent , s'entretenir à voix basse. Le magnétiseur doit se borner alors à exercer son influence sur le somnambule et sur le malade , afin que ce qu'ils feront l'un et l'autre soit utile et bon ; mais s'ils désirent qu'il demeure auprès d'eux il doit le faire , et les aider de ses conseils surtout s'il est médecin.

Quand la consultation est finie , et qu'on a pris note de ce qui a été prescrit , le malade doit se retirer ; alors le magnétiseur interroge sur le compte du malade le somnambule , qui termine la consultation , en disant au magnétiseur ce qu'il n'a pas dû dire au malade. Le magnétiseur n'oubliera point que ce qu'il apprend de cette manière est un secret, qui ne doit être connu que de ceux à qui sa communication peut être utile. Les questions qu'il adressera au somnambule , ne seront donc jamais répréhensibles.

QUESTIONS A FAIRE AUX SOMNAMBULES. Nous avons déjà fait observer qu'il ne faut point faire aux somnambules des questions oiseuses et moins encore indiscrètes , mais il en est que dans son propre intérêt, on ne doit pas omettre , car leur sensibilité est si exquise , que si le magnétiseur expérimenté les observe attentivement comme il doit le faire, il connaîtra par leur physionomie , par leur maintien , les peines qu'ils peuvent avoir ; il se hâtera donc de chercher à les connaître , pour les en délivrer.

On ne se bornera donc pas dans ces circonstances à dire en passant, qu'avez-vous ? que vous sentez-vous ? qu'est-ce qui vous inquiète ? mais on insistera avec affection pour avoir une réponse positive, et sûrement on l'aura si on sait profiter de son influence ; pour ôter tout prétexte, il faut, s'il y a des spectateurs, parler à voix basse, et au besoin les faire retirer ; car lorsqu'un somnambule est dans l'état magnétique on ne saurait prendre trop de précautions pour le préserver de toute commotion, de toute inquiétude, de toute douleur soit physique, soit morale, et plus d'un accident fâcheux arrive, pour avoir négligé de faire attention à eux.

Il est encore avantageux de les interroger, sur les procédés que l'on emploie pour les endormir, et surtout pour les éveiller, attendu que lorsqu'ils ne le sont que d'une manière incomplète, il peut leur en mésarriver. C'est pourquoi, quand on se voit vers la fin de la séance, et avant que le somnambule perde sa lucidité, il faut lui demander ce qu'il faut faire pour l'éveiller et le dépouiller tout-à-fait du fluide; et cette question doit être répétée à chaque séance ; car ce qui aujourd'hui amène sur le champ ce résultat, sera tout-à-fait impuissant demain. Il est inutile d'observer que l'on doit faire ce que prescrit le somnambule, quelque insolite qu'il paraisse. On verra que pour cet objet, il ne se trompe jamais.

Il convient aussi de lui demander en particulier, s'il n'a aucun conseil à donner au magnétiseur, et s'il ne veut pas charger celui-ci de lui faire quelques recommandations après son réveil, relativement à sa conduite personnelle. Si le somnambule sait écrire, et qu'il veuille et puisse le faire, il est plus utile de lui faire écrire ces observations qu'on lui montre à son réveil.

Le somnambule ne sera point interrogé en particulier et à voix basse, par autres personnes que par les malades, encore le magnétiseur veillera-t-il sur lui ; et s'il s'apercevait que cet entretien émeut trop vivement le somnambule, il s'empressera de l'interrompre-de manière néanmoins à ne peiner personne.

Ces observations pourront paraître minutieuses, mais l'expérience prouve qu'en accablant de questions inutiles, imprudentes, un somnambule, on nuit essentiellement à sa lucidité, et qu'on le porte à n'être pas toujours véridique. Tout magnétiseur ne saurait donc trop veiller sur cet objet.

Observations diverses. Nous réunissons sous ce titre les observations qu'il nous eût été difficile de classer.

Quand un somnambule malade perd, après sa guérison, toute lucidité, il faut l'abandonner totalement. Il faut agir de même à l'égard de ceux qui, après être tombés dans l'état magnétique, ou n'auraient point de lucidité, ou n'en posséderaient qu'une faible et douteuse.

Lorsqu'on veut guérir ou diminuer par le magnétisme un mal local, il faut faire des passes, ou frictions magnétiques sur la partie souffrante, y accumuler le fluide, et l'entraîner ensuite vers les extrémités du corps pour l'en faire sortir. Souvent il emporte avec lui la cause du mal, et le fait cesser. On peut sans inconvénient et avec espoir de succès, employer ce moyen, toutes les fois qu'il y a congestion de sang ou d'humeurs, sans lésion essentielle des organes. Si celle-ci existait, il faut absolument s'en abstenir.

On retire un grand secours pour la guérison des maladies, de l'usage des boissons, des alimens, et même des remèdes magnétisés. Cette opération peut être faite par toute personne ayant les qualités requises pour être magnétiseur. Mais si le malade est soumis à l'action magnétique, il vaut mieux qu'elle soit faite par son magnétiseur.

Le malade qui consulte un somnambule ne doit point l'interroger, ni lui faire connaître le mal dont il est atteint et les causes qui peuvent l'avoir produit; il doit attendre ce que lui dira le somnambule. Si celui-ci lui décrit avec vérité la maladie dont il est atteint, lui dit quand, comment et de quelle manière elle a commencé; lui détaille les maux qu'elle lui fait endurer, et surtout lui en dévoile la cause, la lucidité du somnambule est parfaite, et l'on peut sans crainte

suivre ses prescriptions. Mais si avant de prononcer, il interroge, s'il tatonne sur la nature et la cause du mal, il faut s'en méfier.

La plupart des accidens qui arrivent dans le somnambulisme viennent de la faute des magnétiseurs, qui veulent le pousser trop loin, et obtenir par lui des résultats non ordinaires. On s'en garantit en cherchant constamment, ce qui est utile et non ce qui est merveilleux.

Il est avantageux d'avoir confiance au somnambule que l'on consulte, mais elle ne doit point être aveugle, et surtout telle que l'on croit qu'il sait tout, qu'il connaît tout, et qu'il peut remédier à tout. La confiance ne doit point conduire à la crédulité; d'autant plus que l'expérience prouve qu'il n'y a point de somnambule, quelque lucide qu'il soit, qui ne se trompe. C'est pour prévenir les suites de ces erreurs, que le magnétiseur a besoin de prudence, et qu'il est à désirer qu'il soit en même temps médecin. Car le magnétisme peut produire sur le magnétisé des effets, tels que la présence d'un homme de l'art soit absolument nécessaire, pour en connaître la cause et la faire cesser.

Conclusion. Nous terminons ces observations qui, quoique très-imparfaites, peuvent néanmoins être utiles, en conseillant à tous ceux qui voudraient s'occuper de magnétisme, à ne point le pratiquer avant de le connaître parfaitement, non-seulement par la théorie, mais encore pour en avoir suivi les expériences faites par des gens expers. Nous les engageons à méditer l'instruction pratique, par M. Deleuze, et les autres ouvrages de cet estimable auteur, et surtout à ne chercher dans cette science, que les consolations que l'homme éprouve toutes les fois qu'en soulageant les maux de son prochain, il est à même de le porter à bénir son Créateur, et de le glorifier lui-même.

FIN DES NOTES.

Avignon. — Imprimerie de Bonnet fils.

FAUTES

ESSENTIELLES A CORRIGER.

Par fautes essentielles, nous entendons celles qui donnent ou peuvent donner un contre-sens au texte, ou qui laissent des lacunes à remplir, celles-là seulement faisant partie de cet Errata. Nous abandonnons au savoir, à l'intelligence du lecteur, les fautes typographiques celles de grammaire, etc.

PREMIER VOLUME.

Préface, page 1, ligne 11, effacez : *de nouveau.*

— 3 — 2 lisez : somnambules honnêtes et vertueux, sont, etc.

Introduction, page XII, ligne 14, lisez : *l'homme paraît exercer.*

Page XII, ligne 15, lisez : vient *souvent* d'une, etc.

— — 17 lisez : solution de certains phénomènes.

— — 18 lisez : attribuer les phénomènes *extraordinaires* du sommeil, etc.

— — 20, lisez : l'homme est *souvent* dominé.

— — 21, lisez : et *qu'alors* tout.

Correspondance, page 69, ligne 14, lisez : avec saint Jacques.

— page 75, ligne 13, lisez : ou quelque ami de la science en ajoutera, etc.

— page 81, ligne 7, ajoutez : de chaque 1 once.

— page 118, ligne 5, lisez : il ne fut pas difficile à M. R** de tenter.

— page 163, ligne 24, lisez : pratique de la plus belle, etc.

— page 167, ligne 20, lisez: science, quand le but en est louable.

— page 205, ligne 9, lisez : 119.

— page 207, ligne 13 de la note, lisez : de l'état d'impondérabilité.

— page 208, ligne 14, lisez: Werdig.

— page 218, ligne 3, lisez: resta *seul* insensible.

— page 223 ligne 15, lisez : plus, lorsque la tisane, etc.

— page 226, ligne 3, lisez : donc pas tout ce que le Tout-Puissant a fait pour moi....

— — ligne 5, lisez : oui, j'ai vu et entendu.

— — ligne 8, lisez : de l'extase

— — 227 4 lisez : de son ardente extase.

— — 5 lisez ; son Dieu qui l'embrase.

— 228, ligne 4, lisez : 119.

— 262, ligne 8, lisez : je n'*en* peux.

— page 267, ligne 22, ici il y a une lacune à remplir. La somnambule dit : « Ensuite, il faut le concours des deux anges de ces mêmes personnes pour faire le reste. » Marie base ici sa théorie sur ce qu'elle voit et sur ce qu'elle éprouve elle-même ; elle croit donc qu'il en est de même chez toutes les personnes en somnambulisme.

— Page 294, ligne 13, lisez : *cesse* d'être.

— 309, ligne 3, lisez : de l'éloigner,

— 312, ligne 8, après se perdre, ajoutez à l'alinéa : « Semblable à la vague mutinée dont la fureur ne peut se briser contre le grain de sable, qu'à la voix de

FAUTES

A CORRIGER DU 2me VOLUME.

Page 7, ligne 5, lisez : *dioscoridis.*

— ligne 12, lisez : ne prouve-t-elle *pas*.

Page 159, ligne 22, lisez : trop *extraordinaires.*

Page 192, ligne 8, effacez : *fut.*

— ligne 9, lisez ; critique de son sexe, fut prise.

Page 319, ligne 10, lisez : qui l'approcherait.

Page 331, ligne 10, lisez : propriété que l'invention de la faculté, etc.

Page 343, ligne 14, lisez : docteur *Pigeaire.*

Page 348, ajoutez à la note, la lacune très importante qui suit : (*)

Séance du 29 avril : même état que le précédent, la lettre M est bien à découvert, elle est suivie d'un J.

Séance du 6 mai : La personne voilée est toujours dans l'ombre, au milieu de cette longue allée; néanmoins son voile s'éclaircit, il parait même moins épais. La ceinture, toujours violette, porte les lettres M. J. Celle-ci est suivie d'une autre qui ne parait qu'à moitié ; c'est comme un demi-rond.

(*) N'ayant pu lui-même surveiller l'impression de son ouvrage, l'auteur y a trouvé non-seulement des fautes graves à corriger, mais encore des suppressions importantes faites à des observations qui viennent à l'appui de sa doctrine spiritualiste, et ce sont précisément ces mêmes parties supprimées que nous rétablissons ici, parce qu'elles seules donnent gain de cause à la théorie, disons mieux, à la doctrine de l'auteur.

Séance du 8 mai : Apparition comme dessus ; la personne quoique voilée parait dans une auréole brillante, ce qui rend le voile transparent ; la dernière lettre de la ceinture est entièrement à découvert, et on la voit dans l'ordre suivant M. J. O. La personne voilée ordonne de dire le *Pater*, on se prosterne, elle en fait de même et répète avec nous la prière. Elle a les mains jointes et pendantes au-devant de sa robe. Son petit ange porte une petite croix de la main droite, il y a un Christ dessus. Cette croix parait figurer celle que Joséphine avait en main lorsqu'elle rendit le dernier soufle. Après le *Pater*, Joséphine parle et la somnambule répète à fur et à mesure ce qu'elle entend. C'est à moi qn'elle s'adresse ; elle me charge de porter des paroles de consolation à ses parens ; son temps de purification va bientôt finir.

Séance du 4 juin. Ce jourd'hui à 10 heures du matin la vierge voilée n'a point paru, mais à la place qu'elle occupait dans la partie de l'allée, la somnambule voit une brillante gloire, lumineuse, mais elle n'y distingue personne.

Séance du 15 juin. La même gloire lumineuse s'est montrée à la même place ; au centre de cette gloire parait un Christ couleur de chair porté sur une croix de cinq à six pouces de hauteur. La somnambule interprêtant cette apparition du crucifix, dit que Dieu veut nous faire connaître par là, que la jeune vierge a reçu les bienfaits de la rédemption, et qu'elle jouissait du bonheur des esprits célestes...

Séance du 3 juillet. Ce jourd'hui à 9 heures du matin,

la jeune vierge a été couronnée, debout en robe blanche, ceinture idem, pieds nus, immobile comme une statue au milieu des airs, et dans le lointain, les yeux élevés au ciel, tenant un livre ouvert de la main droite, la gauche appuyée sur la poitrine; Joséphine reçoit des mains de deux petits anges une couronne qu'ils soutiennent au-dessus de sa tête. Les cieux paraissent entr'ouverts dans cette partie où se fait le couronnement. Une lumière éblouissante jaillit d'en haut sur la bienheureuse dont la chevelure est pendante: dans cette attitude, elle ne fait aucun mouvement et parait ravie en extase. Son petit ange à côté d'elle, tient de la main droite sa petite croix noire, et de la gauche une tige de lys. La somnambule me dit que le petit ange s'avance de moi pour me dire de la part de la bienheureuse, de réciter matin et soir le *Veni Creator*. La somnambule ajoute que mon ange avait une ceinture gris d'argent, tenant une tige de laurier de la main droite et une de lys de la gauche. Le lys, a-t-elle dit, est le symbole de la pureté qu'il faut posséder pour avoir le laurier, c'est-à-dire, pour prendre part à la victoire que Joséphine a remportée dans ce jour solennel.

Page 353, ligne 8, lisez: de marcher, etc.

celui qui commande aux tempêtes, la fougue des passions ne saurait de même être réprimée que par le secours de la même puissance; oui, c'est à elle seule que l'adolescent peut et doit avoir recours pour ne pas faire naufrage dans cette saison orageuse.

Page 320, ligne 13, lisez: quoique leur style soit rustique et peu poli.

Page 334, *Ajoutez* à la fin de la note ce qui suit:

« Les interprêtes ne sont pas d'accord sur la racine « du mot Schamaïn que l'on a rendu par celui de « Ciel. Que la lumière soit, c'est-à-dire, que l'élément « de la lumière soit, car les mots AOR ou AOUR employés « par Moyse, signifient *lux*, *ignis*, *flamma*, *fulgor*; lorsque Moyse écrivit le mot AOR, les points massoréthiques n'existaient pas encore; on ne peut donc savoir quelle est la véritable prononciation de ce mot; mais le jour n'existait pas encore, puisque le soleil n'était pas créé; toute idée de lumière, telle que nous la considérons aujourd'hui doit être exclue ici: il ne reste donc que le sens de *feu*, éclat, lueur, splendeur, éclair, flamme ou expansion du feu divin (*ignis Deus*).

Nota. Les points massoréthiques sont ainsi nommés, parce qu'ils ont été ajoutés et expliqués au texte avant le neuvième siècle, par quelques Rabbins Tibériens appelés Massoreths, de Massora, Tradition, parce qu'ils ont prétendu donner la prononciation antique, primitive, etc.

Page 338, ligne dernière, lisez: intestin,

FIN DU PREMIER VOLUME.